JOURNAL ASIATIQUE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME VIII.

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES,

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

RÉDIGÉ PAR MM.

BIANCHI, ÉD. BIOT, BORÉ, BURNOUF, CAUSSIN DE PERCEVAL,
LOUIS DUBEUX, D'ECKSTEIN, GARCIN DE TASSY, GRANGERET DE LAGRANGE,
DE HAMMER, HASE, A. JAUBERT, STAN. JULIEN, MAC GUCKIN DE SLANE,
J. MOHL, S. MUNK, QUATREMÈRE, REINAUD, DE SCHLEGEL,
SÉDILLOT, STAHL, ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME VIII.



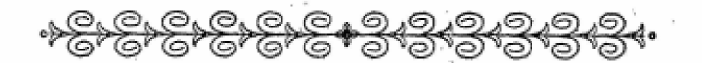


PARIS.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI

A L'IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XXXIX.



JOURNAL ASIATIQUE.

JUILLET 1839.

PROCÈS-VERBAL

De la séance générale de la Société asiatique du 17 juin 1839.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Amédée JAUBERT, président de la Société.

Il est donné lecture d'une lettre de M. TABERT, évêque d'Isauropolis, vicaire apostolique de Cochinchine et du Bengale, par laquelle il remercie la Société du titre de membre honoraire qui lui a été décerné. Mgr l'évêque d'Isauropolis annonce en même temps qu'il adresse à la Société plusieurs exemplaires de son Dictionnaire cochinchinois-français, sur lesquels la Société conservera pour elle un exemplaire qui lui est offert par l'auteur, et dont elle disposera en tout ou en partie selon les besoins de ses membres ou de ses correspondants. Il sera répondu à M. TABERT que la Société accepte avec

reconnaissance l'exemplaire qu'il veut bien lui offrir et qu'elle ne négligera aucun moyen de donner à son important ouvrage toute la publicité dont la Société peut disposer.

On donne en partie lecture d'une lettre de M. le chevalier de Paravey, qui réclame contre l'omission faite par le Journal asiatique du titre d'un de ses ouvrages, offert par lui à la Société. On arrête que l'omission dont se plaint M. de Paravey sera réparée dans un des prochains numéros du Journal, et que sa lettre sera renvoyée à une séance particulière du conseil.

M. J. M. Jost, docteur en philosophie à Francfort, est présenté et admis comme membre de la Société.

Les ouvrages suivants sont déposés sur le bureau.

Par MM. Reinaud et de Slane. Les bonnes feuilles de la seconde et dernière partie du texte arabe de la *Géographie d'Abou'l-féda*, plus les épreuves de l'index.

Par l'auteur. *Histoire de la littérature hindoui et hindoustani*, par M. Garcin de Tassy, membre de l'Institut de France; in-8°; t. I, 1839.

Par l'auteur. *Cours de physique*, par M. Perron, imprimé à Boulak, en 1254 (1838.)

Par l'auteur. طريق دكلمر *Le Guide de la conversation*, en français et en turc, à l'usage des voyageurs français dans le Levant, et des Turcs qui

viennent en France; par T. X. Bianchi, secrétaire interprète du roi pour les langues orientales. 1839.

Par M. Jaubert. *Relation turque du siége et de la prise de Candie par l'armée ottomane, en* 1669. Paris, 1835.

Par l'éditeur. *Baktiar nâmèh* (texte persan). Paris, Mme Ve Dondey-Dupré, 1839.

Par l'auteur. *Vestiges de dogmes chrétiens retrouvés dans les anciens livres chinois*, ou analyse d'un ouvrage inédit du P. Prèmare, par l'abbé A. Prunet; Paris, Gaume frères, 1839.

Par M. le chevalier de Paravey. *Illustrations de l'astronomie hiéroglyphique et des planisphères et zodiaques retrouvés en Égypte, en Chaldée, dans l'Inde et au Japon*, ou Réfutation des Mémoires astronomiques de Dupuis, de Volney, de Fourier et de M. Biot; ouvrage enrichi de caractères orientaux, accompagné de planches nombreuses, offrant les principaux zodiaques et planisphères comparés entre eux, et formant une suite nécessaire au grand ouvrage sur l'Égypte.

Par M. Loiseleur-Deslonchamps. La 36e demi-feuille de l'édition de l'*Amaracocha*.

Par l'auteur. *Essai sur la grammaire Mordwine* (*Versuch einer Mordwinischen Grammatik.*)

Par les auteurs. *Études sur les législations anciennes et modernes.*—Ire classe : *Législations orientales;* 1re partie : *Droit musulman;* par Joanny Pharaon et Théodore Dufau. Paris, 1839. 3e et 4e livraisons.

Par l'auteur. *Table générale du Souan-fa-tong-tsong*, traduite et analysée par Édouard Biot.

Par la Société de géographie. *Recueil de voyages et de mémoires* publiés par la Société de géographie. Tome IV, 1839.

Par les éditeurs et rédacteurs. Plusieurs numéros de la *Gazette de Smyrne, du Moniteur ottoman, du Journal du Caire* et de l'*Écho de l'Orient*.

M. E. Burnouf donne lecture du rapport sur les travaux du conseil, pendant les six derniers mois de l'année 1838, et les cinq premiers mois de l'année 1839, par le secrétaire de la Société.

On donne lecture du règlement relatif aux publications de la Société, précédemment adopté par le conseil. L'assemblée, consultée par le président, adopte ce règlement qui sera imprimé à la suite du règlement de la Société.

M. Eyriès, au nom de MM. les censeurs, rend compte de la comptabilité de la Société durant l'année 1838, et il propose de l'adopter telle qu'elle a été arrêtée par la commission des fonds. M. Eyriès demande en même temps que des remercîments soient adressés à MM. les membres de la commission des fonds, à M. Lajard, trésorier, et à M. Cassin, agent de la Société, pour le soin avec lequel il a veillé à la conservation des livres composant la bibliothèque de la Société. L'assemblée, consultée par M. le président, adopte ces diverses propositions.

M. Bailleul, bibliothécaire, donne lecture d'un rapport sur l'état de la bibliothèque de la Société.

M. Marcel donne lecture d'un Mémoire sur l'histoire de la dynastie des Toulonides.

L'heure avancée n'a pas permis d'entendre la lecture des Observations de M. de Slane sur la littérature des Arabes.

On procède à l'élection des membres sortant du conseil, et le dépouillement du scrutin donne les nominations suivantes :

Président : M. Amédée Jaubert.

Vice-présidents : MM. le comte de Lasteyrie et Caussin de Perceval.

Secrétaire : M. Eugène Burnouf.

Secrétaire-adjoint : M. Stahl.

Trésorier : M. F. Lajard.

Commission des fonds : MM. Würtz, Feuillet, Mohl.

Membres du conseil : MM. Eyriès, Dubeux, Stanislas Julien, Garcin de Tassy, Étienne Quatremère, Reinaud, Bianchi, Fauriel et Loiseleur-Deslongchamps.

Bibliothécaire : M. Bailleul fils.

Censeurs : MM. Eyriès, Bianchi.

La séance est levée à quatre heures.

Pour copie conforme :

Eug. BURNOUF,

Secrétaire.

TABLEAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 JUIN 1839.

PROTECTEUR.

S. M. LOUIS-PHILIPPE,
ROI DES FRANÇAIS.

PRÉSIDENT.

M. Amédée Jaubert.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. le comte de Lasteyrie.
Caussin de Perceval.

SECRÉTAIRE.

M. Eugène Burnouf.

SECRÉTAIRE-ADJOINT.

M. Stahl.

TRÉSORIER.

M. F. Lajard.

COMMISSION DES FONDS.

MM. Würtz.
Feuillet.
J. Mohl.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. De Slane.
Landresse.
Grangeret de Lagrange.
Eichhoff.
Troyer.
Langlois.
Hase.
Burnouf père.
L'abbé de Labouderie.
Jouannin.
Marcel.
Audiffret.
Boré.
Eyriès.
Dubeux.
Garcin de Tassy.
Stanislas Julien.
Étienne Quatremère.
Reinaud.
Fauriel.
Bianchi.
Loiseleur-Deslongchamps fils.

CENSEURS.

MM. Eyriès.
Bianchi.

BIBLIOTHÉCAIRE.

M. Bailleul, avocat.

AGENT DE LA SOCIÉTÉ.

M. Cassin, au local de la Société, rue Taranne, n° 12.

N. B. Les séances de la Société ont lieu le second vendredi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, rue Taranne, n° 12.

RAPPORT

Sur les travaux du Conseil pendant les six derniers mois de l'année 1838 et les cinq premiers de l'année 1839, fait à la séance générale de la Société, le 17 juin 1839, par le secrétaire de la Société.

Messieurs,

En venant vous rendre compte chaque année de la marche des travaux auxquels vous accordez vos encouragements et dont vous avez confié la surveillance au conseil, nous avons besoins d'espérer que vous continuez d'apprécier avec une bienveillante indulgence les efforts qu'il ne cesse de faire pour en hâter les progrès. Vous n'oubliez ni l'importance des entreprises commencées par le conseil, ni l'étendue des sacrifices que ces entreprises imposent à la Société; et si vous désirez vivement qu'il les termine dans le plus court délai pos-

sible, votre impartialité ne veut lui demander compte que de l'emploi des ressources que vous mettez à sa disposition. Ce sentiment de confiance que vous permettez au conseil de conserver nous rend moins pénible une tâche qui devient chaque année plus difficile, parce que chaque année elle est également impérieuse. Il ne nous coûterait même pas de dire que la Société n'a pu, depuis notre dernière assemblée générale, donner au public une nouvelle preuve de son zèle pour les lettres asiatiques, si quelque obstacle inattendu avait arrêté la publication d'un ouvrage commencé; car nous savons que vous ne mesureriez pas sur le délai d'une année la nature et l'importance des difficultés que nous aurions eues à vaincre.

Heureusement pour le conseil, le zèle de ceux de nos confrères qui publient sous vos auspices les ouvrages dont nous vous avons déjà plus d'une fois entretenus, nous dispense cette année de solliciter de vous une indulgence sur laquelle, nous ne craignons pas de le dire, nous comptons entièrement. Grâce aux efforts réunis de MM. Reinaud et de Slane, nous pouvons vous annoncer que la publication de la Géographie arabe d'Abou'lféda, dont la première livraison vous a été présentée l'année dernière, est en ce moment même à peu près complétement achevée.

L'impression du texte arabe est terminée en entier; celle de la table des matières, dont la rédac-

tion a demandé aux éditeurs des soins et une attention considérables, l'est également; enfin il ne reste plus à imprimer que la préface dans laquelle les éditeurs exposent la marche de leur travail, et indiquent l'usage qu'ils ont fait des précieux secours qu'ils avaient à leur disposition. Vous apprendrez certainement avec plaisir que MM. Reinaud et de Slane ont, non-seulement pu consulter le manuscrit autographe d'Abou'lféda, circonstance si importante pour un ouvrage rempli de tableaux et de chiffres indiquant les latitudes et les longitudes; mais, et ce hasard est plus singulier encore et plus inespéré, qu'ils ont retrouvé les ouvrages dans lesquels Abou'lféda avait puisé, et, pour un de ces ouvrages, le manuscrit même dont Abou'lféda s'était servi : découverte heureuse qui a mis les éditeurs en état de corriger les négligences qui avaient échappé au savant arabe pendant la rédaction de son propre traité de géographie. Le monde savant sera bientôt en possession de ce volume qui, par la réunion de tous ces mérites, sera certainement un des plus remarquables de ceux qu'a jusqu'ici publiés la Société. Vous saurez gré, nous n'en doutons pas, à nos savants confrères des soins qu'ils ont bien voulu donner à ce grand travail; et lorsque l'ouvrage, qui sera très-prochainement livré au public, aura pu être apprécié par la critique, personne ne trouvera que l'achèvement d'une entreprise aussi importante et qui exigeait autant de soins se soit fait trop longtemps attendre.

Pendant que MM. Reinaud et de Slane mettaient la dernière main à l'édition arabe de la Géographie d'Abou'lféda, M. le capitaine Troyer pressait activement l'impression du texte sanscrit et de la traduction française de l'Histoire du Kachemire par le pandit Kalhana. Malgré quelques retards dont il n'a jamais dépendu de l'auteur de faire cesser les causes, cet ouvrage a marché d'une manière assez rapide, et le conseil peut dès aujourd'hui fixer approximativement l'époque à laquelle il lui sera possible de le livrer au public. Le texte sanscrit est totalement imprimé, et il forme un beau volume in-8°. Il est terminé par le relevé des leçons de l'édition de Calcutta, que M. Troyer n'a pas cru devoir introduire dans la sienne. La traduction française, qui forme également un volume in-8°, mais d'une étendue moins considérable que celui du texte, est également imprimée en entier. Cette traduction sera suivie des notes qui sont en ce moment sous presse, et dont douze feuilles sont déjà tirées. Ces notes forment le complément indispensable de l'ouvrage; et par l'étendue et la valeur des rapprochements qu'elles contiennent, elles répandent un grand jour sur les points les plus obscurs du texte de Kalhana. Des dissertations spéciales sur la chronologie et sur la géographie du Kachemire, telles qu'on peut les connaître d'après la chronique elle-même, termineront cet ouvrage qui sera, nous l'espérons, accueilli avec intérêt par les indianistes du continent. Au point où en est parvenue la pu-

blication de M. Troyer, tout nous porte à croire qu'elle pourra paraître avant notre prochaine séance générale. A cette époque, deux des plus beaux ouvrages qu'ait entrepris la Société auront très-probablement vu le jour.

La publication des papiers du Dr Schulz n'a pu suivre d'un pas égal le mouvement donné aux travaux dont nous venons de vous entretenir. La gravure des planches a cependant fait, depuis l'année dernière, des progrès très-marqués. Les planches, au nombre de huit, contenant les inscriptions rassemblées par M. Schulz à Van, et dans les villages voisins, sont achevées à l'exception d'une seule. Vous ne serez pas surpris, en pensant aux frais très-considérables que nécessite cette entreprise, que le conseil n'ait pu encore s'occuper de l'impression du texte. Il s'en faut en effet de beaucoup que les ressources de la Société lui permettent de mener de front des publications aussi dispendieuses, et dont les frais réels dépassent toujours les prévisions fondées sur les calculs les plus attentifs; mais le prochain achèvement de la Géographie d'Abou'lféda donnera au conseil le moyen de s'occuper avec activité de l'édition du Voyage du Dr Schulz, et nous avons lieu de croire que la Société n'aura pas à regretter que l'impression du texte n'ait pas commencé plus tôt, parce que ce retard même permettra de faire entrer cet ouvrage dans la collection dont le conseil a conçu le plan, et pour laquelle il a

rédigé un règlement spécial que nous allons tout à l'heure soumettre à votre jugement.

Vous avez sans doute remarqué que les publications exécutées aux frais de la Société n'étaient, à l'exception toutefois du Journal asiatique, soumises jusqu'à ce jour à aucun plan méthodique en ce qui touche le format. Les ouvrages que vous encouragez paraissaient tous isolément; détachés les uns des autres, ils ne venaient pas successivement prendre place dans une série de publications réunies entre elles par un lien commun. La Société par là perdait le grand avantage que possède tout corps permanent, celui de former peu à peu une collection de travaux dont la masse et l'importance, s'accroissant avec le temps, frappent tous les yeux, et qui, en assurant la conservation des ouvrages qu'elle renferme, perpétue le nom des hommes studieux qui ont contribué par leur savoir à la composer. Ajoutons qu'il est aussi difficile de réunir dans les bibliothèques publiques ou particulières des ouvrages qui paraissent isolément et sous des formats très-divers, qu'il est facile à une collection suivie et uniforme de se placer dans ces dépôts. Le conseil a voulu remédier aux inconvénients du mode actuel de publication, et garantir à vos travaux les avantages que possèdent les recueils de mémoires composés par des sociétés savantes. Il a pensé qu'une collection régulière et suivie de toutes nos publications était le meilleur moyen d'atteindre à

ce but, et il a en conséquence rédigé un règlement qui détermine le titre que devra porter cette collection, et qui crée une commission analogue à celle qui est chargée de la surveillance du Journal. Cette commission devra proposer au conseil les travaux qu'il paraîtra utile de publier; et quand il aura décidé l'impression d'un ouvrage, elle sera spécialement chargée de veiller à l'uniformité de l'exécution. Nous espérons que ce règlement n'obviera pas seulement aux inconvénients que nous venons de signaler, mais qu'il influera encore d'une manière avantageuse sur le choix des ouvrages appelés à jouir des encouragements de la Société. La commission et le conseil sentiront en effet le besoin d'une surveillance très-sévère; car un ouvrage qui est admis dans une collection savante ne répond pas seulement pour lui-même; son mérite ou ses défauts influent encore d'une manière directe sur l'opinion que le public se forme de la collection tout entière; et il n'est aucun livre qui puisse échapper à l'espèce de solidarité qui existe entre les diverses parties du recueil où il a une fois pris place.

Quant au Journal, le conseil a pensé que rien ne devait être changé au mode actuel de publication. Sous la forme que lui ont donnée les fondateurs de la Société, forme dont seize années d'existence ont constaté les avantages, le Journal asiatique s'est placé au premier rang parmi les recueils de

ce genre. Il répond à un besoin réel, et la preuve en est qu'il continue de s'enrichir des travaux d'hommes distingués à divers titres, qui, cette année comme par le passé, s'en sont servis pour communiquer au public les résultats de leurs recherches, et les premiers fruits d'études relatives à des sujets nouveaux. Le conseil espère que le Journal conservera ce caractère; et la commission qui est chargée d'en surveiller la rédaction ne négligera rien pour qu'il devienne de jour en jour le recueil où les orientalistes aimeront à déposer les travaux qui sont de nature à marquer les progrès que font les diverses branches des études asiatiques, et à signaler les voies nouvelles dans lesquelles la science entre chaque jour. Nous vous indiquerons, comme répondant à ce genre d'articles dont il est si désirable de voir le journal s'enrichir, les recherches de M. Fresnel sur la langue himyarite, et le mémoire de M. Müller sur le pehlvi. M. Fresnel a profité de son séjour en Arabie pour étudier l'idiome nommé *himyarite*, dont les anciens auteurs arabes parlent si fréquemment, et dont la nature était jusqu'ici restée un problème pour les savants européens. Il a envoyé au Journal les premiers essais d'une grammaire de ce curieux dialecte, et les fonctions auxquelles il est probable qu'il sera bientôt appelé, en le rapprochant du midi de l'Arabie où l'himyarite est encore parlé, lui donneront sans doute les moyens de poursuivre ses études, et peut-être d'arriver à l'explication des inscriptions himya-

rites que l'on a découvertes depuis quelques années sur la côte méridionale de l'Arabie.

Également familiarisé, par des études consciencieuses, avec les idiomes sémitiques, M. Müller s'est appliqué au déchiffrement du pehlvi, et ses efforts ont été couronnés d'un plein succès. Déjà on commence à entrevoir, par le premier mémoire de M. Müller, le véritable caractère de ce dialecte sur lequel on ne possédait encore que des renseignements si peu satisfaisants, et il est possible dès à présent d'apprécier l'influence que le zend a exercée sur le développement de cette langue dont le fond est incontestablement sémitique. Les personnes qui savent quelles lumières la philologie peut répandre sur les questions historiques qui passent pour les plus insolubles, souhaiteront vivement que M. Muller continue des recherches aussi heureusement commencées, et qu'il fonde, par la publication de quelque texte pehlvi, une étude qui lui doit déjà beaucoup et qui attend de son savoir et de sa pénétration des développements qui ne peuvent manquer de conduire à des résultats pleins d'intérêt.

Tout en accueillant avec empressement les essais dont nous venons de vous entretenir, la commission du Journal n'a rien négligé pour conserver à notre recueil le patronage des noms célèbres qui ont bien voulu y déposer des mémoires ou des fragments relatifs à d'importantes questions d'his-

toire ou de littérature. M. Ét. Quatremère a consenti à donner au Journal des notices et des analyses où brillent cette lecture si vaste et ce savoir si varié qu'on admire dans tous ses écrits. M. Reinaud, dans une notice étendue, a rendu un digne hommage à la mémoire du savant illustre qui a tant fait pour la Société, et dont le nom sera à jamais révéré de tous ceux qui sauront apprécier ce que lui doivent les lettres orientales en France et sur le continent. En se félicitant avec vous de se voir soutenu par l'appui de ces hommes éminents, la commission du Journal ne peut s'empêcher d'exprimer les regrets auxquels s'associe le conseil, sur la perte que nous avons faite dans la personne d'un jeune homme plein de zèle dont les premiers essais annonçaient déjà, outre un grand dévouement à la science, des lectures très-variées employées avec beaucoup d'intelligence et de pénétration. Nous voulons parler de M. Jacquet que vous aviez appelé à faire partie du conseil à l'époque de notre dernière assemblée générale, et qui a succombé, au mois de juillet 1838, à une longue maladie. Parmi les dernières productions de ce studieux jeune homme, les lecteurs de notre Journal ont remarqué avec intérêt l'analyse qu'il a donnée du mémoire de M. Lassen, sur les inscriptions cunéiformes de Persépolis, analyse dans laquelle il rivalisait avec le savant auteur de sagacité et de critique, et où il éclairait quelques points curieux d'un problème dont M. Lassen avait tant avancé la solution. Déjà

M. Jacquet s'était fait connaître en Europe et dans l'Inde par l'ardeur de son zèle à poursuivre les études auxquelles ils s'était voué, et son nom cité avec honneur à Calcutta et à Bonn, était déjà un lien de plus entre la Société et les corps littéraires qui poursuivent en Europe et en Asie les mêmes études qu'elle.

Ces liens auxquels vous attachez avec raison tant de prix ne cessent de se multiplier et de se resserrer de jour en jour, et le conseil a la satisfaction de vous annoncer qu'ils continuent à porter les plus heureux fruits. Les relations que nous entretenons depuis plusieurs annnées avec la Société asiatique du Bengale ont pris en particulier, dans ces derniers temps, un développement nouveau, grâce au zèle infatigable que le secrétaire de cette Société, M. J. Prinsep, a témoigné pour tout ce qui pouvait servir la littérature orientale, tant en Asie qu'en Europe. Personne ne doit ignorer que c'est à la persévérance de M. Prinsep que nous devons la continuation des ouvrages sanscrits commencés, et plus tard abandonnés par le gouvernement anglais, et pour l'achèvement desquels le conseil avait plus d'une fois exprimé devant vous des vœux auxquels vous aimiez à vous associer. C'est encore à M. Prinsep qu'est due la création du Journal asiatique de Calcutta, recueil dont il a su faire un dépôt plein de nouveauté et d'intérêt, dans lequel sont venues s'enregistrer toutes les découvertes

dont se sont enrichies depuis quelques années dans l'Inde, les sciences historiques et naturelles, à la culture desquelles la rare souplesse de son esprit permettait à M. Prinsep de se livrer à la fois. Une grave maladie qui donne, nous devons le dire avec regret, de vives inquiétudes à tous ceux auxquels est cher le talent de M. Prinsep, est venue le frapper au milieu de recherches qui avaient déjà jeté un grand éclat sur son nom, et il s'est vu forcé d'interrompre ses travaux et de revenir en Europe. L'éloignement d'un tel homme du poste qu'il occupait si dignement à Calcutta, où, avec le plus rare désintéressement, il se plaisait à seconder les efforts de tous ceux qui cultivaient les lettres orientales, avait fait craindre au conseil que les entreprises commencées sous sa direction ne fussent interrompues; mais nous avons appris que M. Prinsep a trouvé, parmi les membres de la Société asiatique de Calcutta, des successeurs jaloux de suivre la marche qu'il avait tracée, et de continuer ce qu'il avait commencé avec tant de succès. Cette circonstance nous permet d'espérer que la Société du Bengale ne se refusera pas à entretenir avec nous, comme par le passé, des relations que le conseil tient à honneur de conserver, parce qu'elles ne peuvent tourner qu'à l'avantage de la science.

Vous savez quels résultats satisfaisants elles ont déjà produits, et le Journal asiatique, en publiant la lettre de M. Prinsep relative aux manuscrits

des Védas, dont on peut encore trouver à Bénarès une ample collection, n'a laissé ignorer à aucun membre de la Société ni ce que le conseil avait entrepris pour assurer à la France la possession d'une copie complète des livres brahmaniques, ni ce que M. Prinsep avait consenti à faire pour mettre à exécution les désirs du conseil. Il est, nous n'hésitons pas à le dire, honorable pour la Société d'avoir pris l'initiative d'une démarche que l'on regardait sans doute comme n'étant pas sans difficulté puisque personne jusqu'ici n'avait songé à la tenter; il ne l'est pas moins pour le Gouvernement français d'avoir satisfait, en destinant des fonds à cette entreprise, à des vœux que la Société n'exprimait pas pour elle. Mais on ne sait comment louer le zèle et l'empressement avec lesquels le secrétaire de la Société de Calcutta s'est mis au service de la Société asiatique de Paris. Déjà nous avons reçu un spécimen de la copie du texte et du commentaire du Rigveda sur lequel M. Prinsep sollicitait l'opinion de la Société et celle du Gouvernement français. Cette copie, exécutée avec un grand soin, a été adressée à M. le ministre de l'instruction publique avec l'avis du conseil dont elle a obtenu l'entière approbation. Il ne nous reste en ce moment qu'à faire des vœux pour que l'œuvre de M. Prinsep soit poursuivie par les membres de la Société asiatique de Calcutta qui lui ont succédé dans les fonctions de secrétaire. Ces vœux, nous l'espérons, ne tarderont pas à être remplis, si Babou

Ramkomal-sen, le savant auteur du Dictionnaire anglais et bengali, veut bien donner ses soins à la continuation de cette importante entreprise.

Nous aurions souhaité pouvoir vous annoncer aujourd'hui que le Gouvernement nous avait, cette année encore, accordé le secours qu'il nous alloue depuis six ans; mais, quelque désir qu'ait eu le ministre actuel de l'instruction publique, de donner aux travaux de la Société l'appui qui ne lui a jamais été refusé jusqu'ici, l'état dans lequel il a trouvé les fonds de son département ne lui a pas permis de mettre immédiatement à exécution ses intentions bienveillantes. Nous avons cependant l'espoir que notre demande ne sera pas oubliée, et la Société n'hésitera pas à partager les sentiments de confiance avec lesquels le conseil s'en repose sur la sollicitude que le ministre témoigne pour tout ce qui intéresse les études graves et solides.

Tel est, Messieurs, le résumé de ce qu'a fait cette année le conseil pour l'avancement des études que vous encouragez. Il a tâché de rester fidèle au plan que lui avaient tracé les fondateurs de la Société, à un plan éprouvé par quinze année de pratique, et, qu'il nous soit permis de le dire, de succès. Peu d'associations en effet peuvent se flatter d'avoir marché d'un pas aussi ferme vers le but marqué à leurs efforts; aucune peut-être ne s'est aussi rigoureusement abstenue de faire appel aux moyens extérieurs

MM. BARGÈS (l'abbé), professeur suppléant d'arabe au collége royal de Marseille.
BARUCCHI, directeur du musée, à Turin.
BAZIN, avocat.
BENARY (le docteur Agathon), à Berlin.
BENARY (le docteur Ferdinand), à Berlin.
Madame la princesse BELGIOJOSO.
MM. BELIN (François-Alphonse).
BERCY (l'abbé), professeur au grand séminaire du Mans.
BERTRAND (l'abbé), curé, à Herblay (Seine-et-Oise).
BERGMANN, docteur en théologie.
BIANCHI, secrétaire-interprète du roi pour les langues orientales.
BIOT (Édouard).
Le duc DE BLACAS D'AULPS.
BODIN, curé, à Cléré, près Langeais.
BOILLY (Jules).
BONNETY, directeur des Annales de philosophie chrétienne et de l'université catholique.
Eugène BORÉ.
BRESNIER, professeur d'arabe à Alger.
BROCKHAUS (Le docteur Herman).
BURNOUF père, membre de l'Institut, professeur au Collége royal de France.
BURNOUF (Eugène), membre de l'Institut, professeur de sanscrit au Collége royal de France.

MM. CAUSSIN DE PERCEVAL, professeur d'arabe vulgaire à l'École des langues orientales vivantes, et d'arabe littéral au Collége royal de France.

Le comte DE CAZALÈS.

CHARMOY, conseiller d'état, ancien professeur à l'université de Saint-Pétersbourg.

Madame la comtesse VICTORINE DE CHASTENAY.

MM. CIRIER, correcteur d'imprimerie.

Le comte DE CLARAC, conservateur des Antiques du Musée.

CLÉMENT-MULLET (Jean-Jacques).

COHN (Albert), docteur en philosophie, à Presbourg.

COLLOT, directeur de la Monnaie.

CONGNET (l'abbé), ancien directeur de séminaire, à Soissons.

CONON DE GABELENZ, conseiller d'état à Altenbourg.

COOK, ministre du S. Évangile, à Nîmes.

Eugène COQUEBERT DE MONTBRET.

COR, à Constantinople.

COTTIN, élève de l'École spéciale des langues orientales.

COUSIN, pair de France, membre de l'Institut.

DAVID, conseiller d'état.

Le baron Benj. DELESSERT, membre de la Chambre des députés.

DELESSERT (François), banquier, député.

MM. Désaugiers aîné, chef de division au ministère des affaires étrangères.

Desforges, propriétaire.

Desgranges (Alix), professeur de turc au Collége royal de France.

Desnoyers (le Dr), membre de la Société asiatique de Calcutta.

Destappe (Adolphe).

Desvergers (Noël).

Dietrich, professeur en théologie au séminaire de Strasbourg.

Dubeux (J. L.), conservateur-adjoint à la Bibliothèque du roi.

Dulaurier (Édouard).

Dureau de Lamalle, membre de l'Institut.

Le baron d'Eckstein.

Eichhoff, bibliothécaire de S. M. la reine des Français.

Elliot (Charles-Boileau), membre de l'Académie royale.

Eyriès, géographe.

Falconer (Forbes), professeur de LL. OO. au King's-College de Londres.

Fauriel, membre de l'Institut, professeur à la faculté des lettres.

Feuillet, bibliothécaire de l'Institut.

Fischer (Overmeer).

Fleischer, professeur, à Leipsick.

MM. Flottes, professeur de philosophie, à Montpellier.

Flour de Saint-Genis, inspecteur des domaines, à Alger.

Flugel, docteur en philosophie.

Fortia d'Urban (Le marquis de).

Fresnel (Fulgence).

Gady, juge au tribunal civil de Versailles.

Garcin de Tassy, membre de l'Institut, professeur d'hindoustani à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Gildemeister, docteur en philosophie.

Glaire (l'abbé), professeur d'hébreu à la faculté de théologie.

Gorrezio (l'abbé), professeur à Turin.

Grangeret de Lagrange, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal.

Grenville-Temple (Sir).

Guerrier de Dumast (Auguste-François-Prosper), secrétaire de l'académie, à Nancy.

Guigniaut, membre de l'Institut.

Hase, membre de l'Institut.

Hassler (Conrad-Thierry), à Ulm.

Holmboe, conservateur de la bibliothèque de Christiania.

Jaubert (A.), membre de l'Institut, professeur de turc à l'École spéciale des LL. OO. vivantes.

MM. Jomard, membre de l'Institut, l'un des conservateurs-administrateurs de la Bibliothèque royale.

Jost (Simon), docteur en philosophie.

Jost (J. M.), docteur en philosophie, à Francfort-sur-le-Mein.

Jouannin, premier secrétaire-interprète du roi.

Jouenne d'Esgrigny (de).

Julien (St.), membre de l'Institut, professeur de chinois au Collége royal de France, conservateur à la Bibliothèque royale.

Kapff (le docteur), à Tubingen.

Kazimirski, élève de l'École des langues orientales.

De Kersten, conseiller de légation de S. A. le prince régnant de Schwartzbourg.

Kiriakoff, à Odessa.

L'abbé de Labouderie, chanoine honoraire de Saint-Flour, vicaire général d'Avignon.

Le comte de Laferté Sénectère.

Lajard (F.), membre de l'Institut.

Landresse, sous-bibliothécaire de l'Institut.

Langlois, membre de l'Institut, professeur au collége royal de Charlemagne.

Le comte Lanjuinais, pair de France.

Larsow (S.), docteur en philosophie, à Berlin.

MM. Le comte DE LASTEYRIE.

LAURENS, professeur de philosophie au collége de Montauban.

Le colonel LAZAREFF.

LE BAS, membre de l'Institut.

LENORMANT (Ch.), conservateur-administrateur de la Bibliothèque du roi.

LEPSIUS, docteur en philosophie.

LERAMBERT (Charles-François), élève de l'École des langues orientales.

LERMINIER (Eugène), professeur de législation comparée au Collége royal de France.

LIBRI, membre de l'Institut, professeur à la faculté des sciences.

LITTRÉ, membre de l'Institut.

LOEWE (L.), docteur en philosophie, à Londres.

LOISELEUR DESLONGCHAMPS (Auguste).

Le baron MAC GUCKIN DE SLANE.

MARCEL, ancien directeur de l'Imprimerie royale.

MAURY (A.), employé à la Bibliothèque du roi.

Le baron DE MEYENDORFF.

MIGNET, membre de l'Institut, conseiller d'État.

MILON, sénateur, à Nice.

MOHL (Jules).

MOHN (Christian).

MOOYER, bibliothécaire à Minden.

MULLER (L'abbé Jean).

MM. Munk (S.), docteur en philosophie.
Le comte de Munster, pair d'Angleterre.

Nicolas (Nicolas), docteur en théologie.
Nottret de Saint-Lys (Le baron).
Nully (de), secrétaire-interprète de la direction d'Alger au ministère de la guerre.

Sir Gore Ouseley, vice-président de la Société royale asiatique de Londres.

De la Palun, consul de France en Amérique.
De Paravey, membre du corps royal du génie.
Le docteur Parthey, à Berlin.
Le baron Pasquier, chancelier de France.
Le comte de Pastoret (Amédée), membre de l'Institut.
Pauthier, homme de lettres.
Pavie (Théodore), élève de l'École spéciale des langues orientales.
Perron, professeur à l'École de médecine du Kaire.
Pictet (Adolphe), à Genève.
Platt (William).
Portal, maître des requêtes.
Le comte Portalis, pair de France, premier président de la Cour de cassation.
Le général comte Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie à Londres.

MM. Quatremère, membre de l'Institut, professeur d'hébreu au Collége royal de France, etc.

Le duc de Rauzan.

Reinaud, membre de l'Institut, professeur d'arabe à l'École spéciale des langues orientales.

Reuss, docteur en théologie, à Strasbourg.

Richy, à Calcutta.

Ricketts (Mordaunt).

Ritter, professeur, à Berlin.

Rœdiger, professeur à l'université de Halle.

Rœth, docteur en théologie.

Rohrbacher (L'abbé), supérieur du séminaire de Nancy.

Romey (Ch.), homme de lettres, à Paris.

Sir John Ross, capitaine de la marine royale anglaise.

Royer, orientaliste.

Saint-Hilaire, membre de l'Institut, professeur au Collége royal de France.

Le docteur E. de Salle, professeur d'arabe, à Marseille.

Salisbury (Édouard).

Le vicomte de Santarem, membre de l'Académie royale de Lisbonne.

Saulcy (de), capitaine d'artillerie et professeur de mécanique à l'École d'application de Metz.

MM. Sawelieff (Paul), attaché à l'Académie impériale des sciences, à Saint-Pétersbourg.

Schulz (Le docteur), de Kœnigsberg.

Sédillot, professeur d'histoire au collége royal de Henri IV.

Segond, docteur en théologie, à Genève.

Sernin, docteur, à Narbonne.

Sionnet (L'abbé).

Solvet, substitut du procureur du Roi, à Alger.

Sommerhausen (Henri), à Bruxelles.

Sontheimer (de), chef d'état-major médical, à Stuttgardt.

Le comte de Sorgo.

Stahl, professeur.

Sir Geo. Th. Staunton, membre du Parlement.

Tekely, de Szeh, à Pest.

Theroulde.

Le prince Théimouraz, à Saint-Pétersbourg.

Le colonel Tolstoï (Jacques).

Tornberg, docteur en philosophie à l'université d'Upsal.

Le capitaine Troyer.

Tullberg, docteur en philosophie à l'université d'Upsal.

Uhlemann (Frédéric), docteur en philosophie, à Berlin.

MM. Van der Maelen, directeur de l'établissement géographique.
Vaucel (Louis), à Champremont (Mayenne).
Villemain, pair de France, ministre de l'Instruction publique.
Vincent, à Passy.
Warden, ancien consul général des États-Unis, correspondant de l'Institut.
Watson, à Naples.
Weil, bibliothécaire de l'université, à Heidelberg.
Wetzer (Henri-Joseph), professeur de littérature orientale, à Fribourg.

S. A. le comte Wilhelm de Wurtemberg.

MM. Wolff, docteur en philosophie, à Rottweil.
Würtz, négociant, à Paris.

II.

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS,

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. le baron de Hammer-Purgstall (Joseph), conseiller actuel aulique.
Ideler, membre de l'Académie de Berlin.
Le docteur Lee, à Cambridge.
Le docteur Macbride, professeur, à Oxford.

MM. Wilson (H. H.), professeur de langue sanscrite, à Oxford.

Fræhn (Le docteur Charles-Martin), membre de l'Académie des sciences, à Saint-Pétersbourg.

Ouwaroff, ministre de l'instruction publique de Russie, président de l'Académie impériale, à Saint-Pétersbourg.

Van der Palm (Jean-Henri), professeur à l'université de Leyde.

Le comte Castiglioni (Carlo-Ottavio), à Milan.

Rickets, à Londres.

De Schlegel (A. W.), professeur à l'université de Bonn.

Gesenius (Wilhelm), professeur à l'université de Halle.

Wilken, bibliothécaire de S. M. le roi de Prusse, à Berlin.

Peyron (Amédée), professeur de langues orientales, à Turin.

Freytag, professeur de langues orientales à l'université de Bonn.

Demange, attaché au ministère des affaires étrangères de l'empire de Russie.

Le colonel Lockett (Abraham).

Hartmann, à Marbourg.

Delaporte, consul de France à Mogador.

Kosegarten (Jean-Godefroi-Louis), professeur à l'université d'Iéna.

MM. Bopp (Fr.), membre de l'Académie de Berlin.
D'Ohsson, ambassadeur de Suède à la cour de Berlin.
Sir Graves Chamney Haughton, à Londres.
Wyndham Knatchbull, à Oxford.
Schmidt (L. J.), à Saint-Pétersbourg. *
Habicht (Maximilien), docteur en philosophie, professeur d'arabe, à Breslau.
Haughton (R.), professeur d'hindoustani au séminaire militaire d'Addiscombe, à Croydon.
Humbert, professeur d'arabe, à Genève.
Moor (Ed.), de la Société royale de Londres et de celle de Calcutta.
Jackson (J. Grey), ancien agent diplomatique de S. M. Britannique, à Maroc.
De Speranski, gouverneur général de la Sibérie.
Shakespear, à Londres.
Gilchrist (John Borthwick), à Londres.
Othmar Frank, professeur à l'université de Munich.
Lipovzoff, interprète pour les langues tartares, à Saint-Pétersbourg.
Élout, secrétaire de la haute régence des Indes, à Batavia.
De Adelung (F.), directeur de l'institut oriental de Saint-Pétersbourg.
Le général Briggs.
Grant-Duff, ancien résident à la cour de Satara.
Prinsep (F.), secrétaire de la Société asiatique de Calcutta.

MM. Hodgson (B. H.), résident à la cour de Népal.

Radja Radhacant Deb.

Radja Kali-Krichna Bahadour.

Manackji-cursetji, membre de la Société asiatique de Londres, à Bombay.

S. M. le Maharâdja Randjit Singh, à Lahore.

MM. Le général Court, à Lahore.

Le général Ventura, à Lahore.

Lassen (Chr.), professeur, à Bonn.

Le major Rawlinson, à Téhéran.

Vullers, professeur de langues orientales, à Giessen.

Kowalewsky (Joseph-Étienne), professeur, à Kasan.

Monseigneur Tabert, vicaire apostolique dans les royaumes de Siam et de Cochinchine.

III.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Journal asiatique, *seconde série*, années 1828-1835, 16 vol. in-8°, complet; 133 fr. et pour les membres de la Société 100 fr. Chaque volume séparé (à l'exception des vol. I et II, qui ne se vendent pas séparément) coûte 8 fr. et pour les membres 6 fr.

Troisième série, vol. I à VI, 1836-1838; 75 fr.

Choix de Fables arméniennes du docteur Vartan, accompagné d'une traduction littérale en français, par M. J. Saint-Martin. Un volume in-8°; 3 fr. 50 c. et 1 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

Éléments de la Grammaire japonaise, par le P. Rodriguez, traduits du portugais par M. Landresse; précédés d'une explication des syllabaires japonais, et de deux planches contenant les signes de ces syllabaires, par M. Abel-Rémusat. Paris, 1825, 1 vol. in-8°; 7 fr. 50 c. et 4 fr. pour les membres de la Société.

Supplément a la Grammaire japonaise, par MM. G. de Humboldt et Landresse. In-8°, br.; 2 fr. et 1 fr. pour les membres de la Société.

Essai sur le Pali, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange; par MM. E. Burnouf et Lassen. 1 vol. in-8°, grand-raisin, orné de six planches; 12 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

Meng-Tseu ou Mencius, le plus célèbre philosophe chinois après Confucius; traduit en latin, avec des notes, par M. St. Julien. 2 vol. in-8° (texte chinois lithographié et traduction); 24 fr. et 16 fr. pour les membres de la Société.

Yadjnadattabadha, ou la Mort d'Yadjnadatta, épisode extrait du Râmâyana, poëme épique sanscrit; donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée, une traduction française et des notes, par A. L. Chézy, et suivi d'une traduction latine littérale par J. L. Burnouf. 1 vol. in-4°, orné de 15 planches; 15 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

Vocabulaire géorgien, rédigé par M. Klaproth. 1 vol. in-8°; 15 fr. et 5 fr. pour les membres de la Société.

Poëme sur la prise d'Édesse, texte arménien, revu par MM. Saint-Martin et Zohrab. 1 vol. in-8°; 5 fr. et 2 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

La Reconnaissance de Sacountala, drame sanscrit et pracrit de Kâlidâsa, publié en sanscrit et traduit en français par A. L. Chézy. 1 fort volume in-4°, avec une planche; 35 fr. et 15 fr. pour les membres de la Société.

Chronique géorgienne, traduite par M. Brosset. Imprimerie royale. 1 vol. grand in-8°; 10 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

Chrestomathie chinoise. 10 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

Éléments de la langue géorgienne, par M. Brosset, membre adjoint de l'Académie impériale de Russie. 1 vol. grand in-8°. Imprimerie royale; 12 fr. et 7 fr. pour les membres de la Société.

Géographie d'Abou'lféda, texte arabe, par MM. Reinaud et le baron de Slane. In-4° (Première partie); 20 fr. et 12 fr. pour les membres de la Société.

OUVRAGES ENCOURAGÉS.

Tarafæ Moallaca, cum Zuzenii scholiis, edid. J. Vullers. 1 vol. in-4°; 4 fr. pour les membres de la Société.

Tchoung-Young, autographié par M. Levasseur. 1 vol. in-18; 2 francs.

Lois de Manou, publiées en sanscrit, avec une traduction française et des notes, par M. Auguste Loiseleur Deslongchamps. 2 vol. in-8°; 21 fr. pour les membres de la Société.

Vendidad-Sadé, l'un des livres de Zoroastre, publié d'après le manuscrit zend de la Bibliothèque du roi, par M. E. Burnouf, en 10 livraisons in-fol. de 56 p. Livraisons I-IX; 10 fr. la livraison pour les membres de la Société.

Yu-kiao-li, roman chinois, traduit par M. Abel-Rémusat, texte autographié par M. Levasseur. Édition dans laquelle

on donne la forme régulière des caractères vulgaires, et des variantes, 1re livraison. in-8°. L'ouvrage aura 10 livraisons à 2 fr. 50 c.

Y-KING, ex latina interpretatione P. Regis, edidit J. Mohl. Vol. II, in-8°; 14 fr. pour les membres de la Société.

CONTES ARABES DU CHEYKH EL-MOHDY, traduits par J. J. Marcel. 3 vol. in-8°, avec vignettes; 12 fr.

MÉMOIRES RELATIFS À LA GÉORGIE, par M. Brosset. 1 vol. in-8°, lithographié; 8 fr.

DICTIONNAIRE FRANÇAIS-TAMOUL ET TAMOUL-FRANÇAIS, par M. A. Blin. 1 vol. oblong; 6 fr.

TABLEAU DES ÉLÉMENTS VOCAUX DE L'ÉCRITURE CHINOISE, divisé en deux parties, par J. C. Levasseur et H. Kurz. 1 vol. in-8°; 3 fr.

SOUS PRESSE :

GÉOGRAPHIE D'ABOU'LFÉDA, publiée par MM. Reinaud et Mac-Guckin de Slane. In-4°.

VOYAGE DE M. SCHULZ DANS LE KOURDISTAN.

CHRONIQUE DE KACHEMIRE, en sanscrit et en français, publiée par M. le capitaine Troyer. In-8°.

Nota. MM. les membres de la Société doivent retirer les ouvrages dont ils veulent faire l'acquisition à l'agence de la Société, rue Taranne, n° 12. Le nom de l'acquéreur sera porté sur un registre et inscrit sur la première feuille de l'exemplaire qui lui aura été délivré, en vertu du règlement.

IV.

LISTE DES OUVRAGES

MIS EN DÉPÔT PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE CALCUTTA, POUR LES MEMBRES.

Raja Tarangini; Histoire de Cachemire. 1 vol. in-4°; 27 fr.
Moojiz el-Quanoon. 1 vol. in-8°; 13 fr.
Bâsha Parichheda. 1 vol. in-8°; 7 fr.
Lilavati (en persan). 1 vol. in-8°; 7 fr.
Persian selections. 1 vol. in-8°; 10 fr.
Kifaya. Vol. III et IV. 2 vol. in-4°; 38 fr. le volume.
Inayah. Vol. III et IV. 2 vol. in-4°; 38 fr. le volume.
Anatomy description of heart. 1 vol. in-8°; 2 fr. 50 c.
Raghu-Vansa. 1 vol. in-8°; 18 fr.
Ashshurh ool-Mooghnee. 1 vol. in-4°; 38 fr.
Thibetan Dictionary. 1 vol. in-4°; 27 fr.
Thibetan Grammar. 1 vol. in-4°; 22 fr.
Mahâbhârata. Tomes, I, II et III. in-4°; 40 fr. le vol.
Susruta. 2 vol. in-8°; 25 fr.
Naishada. 1 vol. in-8°; 22 fr.
Asiatic Researches. Tomes XVI et XVII. 2 v. in-4°; 34 fr. le volume.
Tome XVIII, 1re et 2e part. 1 vol. in-4°; 22 fr. chaque partie.
Tome XIX, 1re partie. 1 vol. in-4°; 25 fr.
Tome XX, 1re partie. 1 vol. in-4°; 22 fr.
Index. 1 vol. in-4°; 20 fr.
Useful Tables, by F. Prinsep. 2 vol. in-8°; 16 fr.

V.

RÈGLEMENT

RELATIF

AUX PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

ARTICLE PREMIER.

Tous les ouvrages que la Société publiera (à l'exception du Journal asiatique) seront imprimés dans le même format, de manière à former une collection intitulée : Mémoires, textes orientaux et traductions, publiés par la Société asiatique.

ART. II.

Une commission permanente est chargée de l'exécution de cette mesure. Elle est composée du président, du secrétaire, des deux vice-présidents et de trois membres élus. Elle est renouvelée par le conseil, dans sa séance du mois de janvier de chaque année. Les trois membres sortants sont rééligibles.

ART. III.

La commission des publications examine tous les travaux présentés pour être insérés dans la collection, et fait sur chacun un rapport dans son sein. Elle propose au conseil la composition de chaque volume,

et le conseil vote sur l'adoption ou l'exclusion de chaque travail proposé pour l'impression par la commission.

ART. IV.

La commission ne peut proposer pour l'impression que des travaux qui sont entièrement achevés et déposés entre ses mains. Mais la priorité de présentation n'entraîne pas la priorité d'impression.

ART. V.

La commission est chargée de tous les soins qu'exige l'exécution matérielle des impressions.

ART. VI.

La commission peut proposer au conseil d'accorder aux auteurs des exemplaires gratis, dont le nombre ne pourra dépasser cinquante par volume. Si un volume se composait de travaux différents, ces exemplaires seraient répartis en raison de l'étendue de chaque travail.



CHRONIQUE

Du royaume d'Atcheh dans l'île de Sumatra, traduite du malay sur un manuscrit appartenant à la Société asiatique de Paris, collationné sur deux exemplaires manuscrits de la Bibliotheca Marsdeniana, de King's College, à Londres; par Ed. DULAURIER.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Parmi les manuscrits que possède la Société asiatique, il en est un qui lui a été offert par feu M. William Marsden et qui est en langue malaye; il est de format in-8°, et se compose d'une douzaine de feuillets de papier anglais: c'est une copie récente et tracée en caractères très-négligés d'une chronique du royaume d'Atcheh, que l'on appelle vulgairement Atchin, Achem ou Ajam, et qui occupe la pointe nord-ouest de l'île de Sumatra. En nous racontant la lutte héroïque et si longue que les Portugais établis à Malaca, dans la péninsule, eurent à soutenir contre les princes d'Atcheh, Joam de Barros, Castanheda, Diogo do Couto, Osorio, etc. nous avaient dit quelques-unes des vicissitudes intérieures qui agitèrent ce royaume. M. William Marsden, dans son excellent ouvrage sur l'île de Sumatra, a consacré un chapitre à l'histoire d'Atcheh qu'il a retracée en prenant pour guides les écrivains portugais. A l'époque où il composa son travail, le document que je publie ici devait lui être inconnu, car il n'en a fait aucun usage; il se borna plus tard à en extraire quelques lignes qu'il inséra comme exercice dans la *Praxis* qui est jointe à sa grammaire de la langue malaye.

Les notions historiques que nous possédons sur la Malaisie,

et en général sur le monde océanique, se réduisent jusqu'ici à de rares et incomplètes indications puisées la plupart dans les entretiens que les voyageurs européens ont eus avec les habitants de ces contrées. Notre chronique, quoique ne renfermant guère qu'une série de noms et de dates, n'en est pas moins très-précieuse comme monument chronologique, et surtout comme fixant avec certitude l'époque où la civilisation de l'islamisme est venue s'implanter sur la vieille civilisation que l'Inde avait transmise aux populations des îles de la Sonde.

La traduction que je donne ici, commencée depuis longtemps, était restée inachevée à cause de l'imperfection du manuscrit que j'avais entre les mains. Pendant mon séjour à Londres, dans l'automne dernier, j'ai recherché parmi les papiers de M. W. Marsden les deux exemplaires de la chronique d'Atcheh, mentionnés dans le catalogue imprimé de sa bibliothèque. Ces papiers existent aujourd'hui, ainsi que tous les livres du savant malayiste, à King's College, auquel il les a légués par un acte de dernière volonté. La bibliothèque de ce bel établissement m'ayant été ouverte par les soins bienveillants de M. H. H. Wilson, je dois à l'obligeance de M. Higgs à qui la garde en est confiée, d'avoir pu fouiller à loisir dans les papiers de M. W. Marsden. J'y ai retrouvé les deux exemplaires indiqués dans son catalogue, parmi la belle collection de manuscrits malays et battas qu'il s'était procurée pendant son séjour à Sumatra. J'ai pu rectifier ainsi les leçons vicieuses du manuscrit de Paris. Quant aux variantes, je les ai rejetées en note, désignant par la lettre A le manuscrit de la Société asiatique, et par la lettre B, celui des deux manuscrits de King's College qui m'a fourni une collation utile.

اين فصل

ڤد مڽتاكن ڤركتاءن سلسله سڠال راج ٢ يڠ كرجاءن
دالم نكري اچه دار السلام ڤد سوات روايت ڤد هاري
جمعة سهاري بولن رمضان ڤد تاهن ٦٠١ داتڠ سلطان
جوهن شاه دار اتس اڠين بغ مڠاسلامكن اچه يڠ
براستريكن انق بنو دار دودقن دكندڠ برانق سؤراڠ
لكي ٢ دناماءين سلطان احمد اداله كير ٢ عمرن تيك ڤوله
دو تاهن مك سلطان جوهن شاه ڤون مات مك اداله
سلطان ايت دالم تخت كرجاءنن تيك ڤوله تاهن سبلس
بولن ڤد هاري خميس دو ڤوله انم هاري بولن رجب ڤد
تاهن ٦٣٢ مك كرجاءن سلطان احمد يڠ بركلر سلطان
رعيت شاه دان اداله بكند ايت دالم تخت كرجاءن لم
بلس تاهن دو بولن سڤوله هاري مك بكند ايتڤون مات
ڤد هاري ثلاث امڤت هاري بولن شعبان ڤد تاهن ٦٥٥
مك كرجاءن (١) انقن بهارو سمبيلن تاهن عمرن ڤد هاري
يت جوا دان اداله بكند ايت دالم تخت كرجاءن
امڤت ڤوله تاهن مك بكند ايتڤون ڤنده در كندڠ
اچه كدالم سطاراڠ اين مك بكند ايتڤون مات ڤد امڤت

1 Le ms. B lit كرجاءنله, en ajoutant la particule terminale indiquant le passé.

بلس هاري بولن ربيع الاول ڤد تاهن ٩٩٨ مك كرجاءن
انڤن راج محمود يغبرڬلر سلطان فرمان شاه ڤد هاري
ايت جوا دان اداله بكند ايت دالم تخت كرجاءن امڤت
ڤوله توجه تاهن لاڤن بولن تيڬ بلس هاري ڤد تاهن ٨٤٥
مك كرجاءن راج منصور شاه ڤد هاري ايت جوا دان
اداله بكند ايت دالم تخت كرجاءن ليم ڤوله (١) تاهن
سبولن دو ڤوله تيڬ هاري مك بكند ايتڤون مات ڤد تاهن
٨٠١ مك كرجاءن راج محمود يغ برڬلر سلطان علا الدين
جوهن شاه دان اداله بكند ايت دالم تخت كرجاءن
ليم فوله سمبيان تاهن امڤت بولن دو بلس هاري مك
بكند ايتڤون مات ڤد هاري أحد انم بلس هاري بولن
شعبان ڤد تاهن ٨٦٠ مك كرجاءن سلطان حسين شاه
ڤد هاري ايتجوا دان اداله بكند ايت دالم تخت
كرجاءن امڤت ڤوله تاهن مك بكند ايتڤون مات ڤد
هاري اربع سهاري بولن رجب ڤد تاهن ٩١١ مك كرجاءن
سلطان علي رعيت شاه مك اداله بكند ايت دالم تخت
كرجاءن ليم بلس تاهن دو بولن تيڬ بلس هاري مك
بكند ايتڤون مات ڤد هاري ثلاث دو بلس هاري بولن
رجب ڤد تاهن ٩١٧ مك كرجاءن. سلطان صلاح الدين

[1] Après ڤوله, B ajoute انم *neuf*.

شاه ڤد هاري ايت جوا دان اداله بكند ايت دالم تخت
كرجاءن لاڤن تاهن تيك بولن دو ڤوله لاڤن هاري مك
بكند ايتڤون دتورنكن سودارن ڤد هاري اثنين امڤت
بلس هاري بولن ذو القعدة ڤد تاهن ٩٣٥ مك كرجاءن
سلطان علا الدين (١) يغ ڤهار ڤد هاري ايتجوا دان
اداله بكند ايت دالم تخت كرجاءن دو ڤوله لاڤن تاهن
انم بولن دو ڤوله لاڤن هاري مك بكند ايتڤون مات ڤد
هاري احد لم بلس هاري بولن صفر ڤد تاهن ٩٦٤ مك
كرجاءن سلطان حسين شاه ڤد هاري ايت جوا دان
اداله بكند ايت دالم تخت كرجاءن لاڤن تاهن امڤت
بولن امڤت بلس هاري مك بكند ايتڤون مات ڤد هاري
ثلاث لم بلس هاري بولن جمادى الاخر ڤد تاهن ٩٧٢ مك
كرجاءن سلطان مود انق تونكيت ايت ڤد هاري ايتجوا
بهارو امڤت بولن عمرن مك اداله بكند ايت دالم تخت
كرجاءن انم بولن دو ڤوله لاڤن هاري مك بكند
ايتڤون مات ڤد هاري جمعة دو بلس هاري بولن المحرم
ڤد تاهن ٩٧٣ مك كرجاءن راج فرمان (٢) ڤد هاري ايتجوا
دان اداله بكند ايت دالم تخت كرجاءن سبولن دو

[1] B ajoute le titre شاه *schah*.
[2] B ajoute le titre شاه.

قوله امقت هاری مك بكند ايتڤون مات دبونه قد هاری
خميس انم بلس هاری بولن ربيع الاول قد تاهن ايتجوا
مك كرجاءن راج جنيبل قد هاری ايتجوا دان اداله
بكند ايت دالم تخت كرجاءن سقوله بولن سقوله هاری
مك بكند ايتڤون مات دبونه قد هاری جمعت امقت
بلس هاری بولن المحرم قد تاهن ٩٧٥ مك كرجاءن
سلطان منصور شاه دار ڤيرق قد هاری ايتجوا مك اداله
بكند ايت دالم تخت كرجاءن لاڤن بلس تاهن تيك
بولن تيك بلس هاری مك بكند ايتڤون مات دبونه قد
هاری اثنين توجه بلس هاری بولن المحرم قد تاهن
٩٩٣ مك كرجاءن سلطان بوبغ قد هاری ثلاث لاڤن
بلس هاری بولن المحرم مك اداله بكند ايت دالم
تخت كرجاءن دو تاهن سبلس بولن دو قوله توجه
هاری مك بكند ايتڤون مات دبونه قد هاری ثلاث
توجه بلس هاری بولن ذو القعده قد تاهن ٩٩٦ مك
كرجاءن سلطان علا الدين رعيت شاه انق چچو سلطان
فرمان شاه قد هاری ايتجوا دان اداله بكند ايت دالم
تخت كرجاءن ليم بلس تاهن سقوله بولن دو قوله
لاڤن (1) هاری مك بكند ايتڤون دتورنكن انقن سلطان

1 دلاڤن B.

مود يغ بركلر سلطان على مغايت شاه ڤد هاري (1) ايتجوا
دان اداله بكند ايت دالم تخت كرجاءن تيك تاهن
سڤوله بولن دو ڤوله (2) هاري مك بكند ايتڤون مات ڤد
هاري اربع دو هاري بولن ذو الحجت ڤد تاهن ١٠١٥ مك
كرجاءن مهراج درم دبوغس نن ڤڠكت يغبركلر اسكند
مود ڤد هاري ايتجوا دان اداله (3) بكند ايت دالم تخت
كرجاءن تيك ڤوله تاهن توجه بولن دو ڤوله امڤت
هاري مك بكند ايتڤون مات ڤد هاري سبت دو ڤوله
سمبيلن هاري بولن رجب ڤد تاهن ١٠٤٦ مك كرجاءن
سلطان موغل يغبركلر سلطان علا الدين مغايت شاه
ڤد هاري ايت جوا دان اداله بكند ايت دالم تخت
كرجاءن امڤت تاهن تيك بولن توجه هاري مك بكند
ايتڤون مات ڤد هاري اثنين توجه هاري بولن ذو القعده
ڤد تاهن ١٠٥٠ مك كرجاءن انق تونكيت اسكندر مود يغ
بركلر ڤدوك سرى سلطان تاج العالم (4) مغايت الدين
شاه بر دولت ظل الله في العالم ڤد هاري ايتجوا دان اداله
بكند ايت دالم تخت كرجاءن تيك ڤوله ليم تاهن لاڤن

[1] B ajoute اثنين *le deuxième jour,* lundi.

[2] B سهاري *un jour,* en tout vingt et un jours.

[3] B omet اداله.

[4] Au lieu de مغايت que porte A, le ms. B lit صفيت.

بولن دو بلس هاري مك تونكيت ايتڤون مات ڤد هاري
ثلاث سهاري بولن شعبان ڤد تاهن ١٠٨٦ مك كرجاءن
نور العالم صفيت الدين ڤد هاري ايتجوا دان اداله بكند
ايت دالم تخت كرجاءن دو تاهن تيك بولن دو ڤوله
ليم هاري مك تونكيت ايتڤون مات ڤد هاري ايت
جوا (1) دان اداله تونكيت ايت دالم تخت كرجاءن
سبلس تاهن لاڤن هاري مك تونكيت ايتڤون مات ڤد
هاري احد توجه هاري بولن ذو الحجة ڤد تاهن ١٠٩٩ مك
كرجاءن تونكيت ڤدوك سري سلطان كمالت شاه ڤد
هاري ايتجوا دان اداله بكند ايت دالم تخت كرجاءن
سبلس تاهن امڤت بولن دو هاري مك بكند ايتڤون
دتورنكن اوراڠ شهدان اداله كرجاءن راج ڤرمڤون
دالم نكري اچه دار السلام امڤت اوراڠ اداله لمان
كرجاءن ايت انم ڤوله تاهن سمبيلن بولن توجه بلس
هاري مك كرجاءن سلطان بدر العالم شريف هاشم جمال
الدين ڤد هاري اربع دو ڤوله هاري بولن ربيع الاخر
ڤد تاهن دان اداله تونكيت ايت دالم تخت كرجاءن
دو تاهن امڤت بولن دو بلس هاري مك بكند ايتڤون

(1) Au lieu de هاري ايتجوا *ce jour*, B porte : هاري احد دلاڤن هاري بولن ذوالقعدة ڤد تاهن ١٠٨٨ «Un dimanche, neuvième jour du mois de dsoulkaadeh, dans l'année 1088 (1677).»

داتغ رحمت درڤد الله تعالى هابس كروت كاكى تاڠنن دان سمبهيڠ ڤون تياد كواس لاڬى مك دمعرو اكنديرين درڤد كرجاءنن مك كلوره اى كتنجوڠ ڤد هارى سبت توجه بلس هارى بولن رمضان مك بكند ايڤڠون مات ڤد هارى جمعت سهارى بولن شوال ڤد تاهن ١١١٣ مك كرجاءن تونكيت ڤركاس عالم شريف لم تمغوى ابن ابرهيم ڤد هارى سبت توجه بلس هارى بولن رمضان دان اداله بكند ايت دالم تخت كرجاءن دو تاهن تيك بولن دو ڤوله هارى مك بكند ايتڤون دتورنكن اوراڠله اى درڤد كرجاءن ڤد هارى اربع توجه هارى بولن المحرم دان ترهنترله كرجاءن ايت كير ٢ تيك بولن لمان ڤد تاهن ١١١٥ مك كرجاءن انق تونكيت بدر العالم يڠ بركلر ڤدوك سرى سلطان جمال العالم بدر المنير ڤى العالم ڤد هارى احد توجه هارى بولن ربيع الاول دان اداله بكند ايت دودق دالم تخت كرجاءن ديدالم دو تاهن سمبيلن بولن انم هارى مك توكنكيت ايتڤون ڤنده كملايو ڤد هارى ثلاث تيك بلس هارى بولن المحرم ڤد تاهن ١١١٨ دان اداله قيمت كرجاءن تونكيت ايت ود ڤوله تيك تاهن سبلس بولن دو ڤوله انم هارى مك تونكيت ايت دڤارڠ اوله سكال رعيت مك تونكيت

ايڠڤون الهله ڤد هاري خميس تيك بلس هاري بولن ربيع الاول مك توڠكيت ايڠڤون كلوار برڤرهو ڤد سالم جمعت تيك بلس هاري بولن ربيع الاول مك برلاير كڤيديري ڤد هاري ايتجوا ڤد تاهن ١١٣٤ مك ترهنتوله كرجاءن ايت كيبر٢ دو ڤوله دو هاري مك كرجاءن سلطان جوهر العالم اهار الدين ڤد هاري جمعت ليم هاري بولن ربيع الاخر دان اداله توڠكيت ايت دالم تخت كرجاءن دو ڤوله هاري مك توڠكيت ايڠڤون مات ڤد هاري خميس دو ڤوله ليم هاري بولن ربيع الاخر ستله ايت مك درجاكن اوله اوراڠ امڤت مقيم ڤرتام مقيم سدا سيتوه كدو مقيم لم جمڤوك كتيك مقيم ڤيڠ كاامڤت مقيم هور٢ اكن ونديري تيڠ ڤد هاري خميس تيك هاري بولن جمادي الاول ڤد تاهن ايتجوا دان اداله كيبر٢ تڠة دو ڤوله هاري مك دتورنكن اوله مقيم دو ڤوله دو ڤد هاري اربع لاڤن بلس هاري بولن جمادي الاول مك كرجاءن ڤدوك سري سلطان علا الدين احمد شاه جوهن بردولت ڤد هاري سبت تيك بلس هاري بولن جمادي الاخر ڤد تاهن ايتجوا مك اداله توڠكيت ايت دالم تخت كرجاءن لاڤن تاهن لاڤن بولن سهاري مك توڠكيت ايڠڤون مات ڤد هاري جمعت دو هاري بولن صفر ڤد تاهن ١١٤٨ مك ماسق

تونكيت جمال العالم ككڤوڠ جاو ڤد هاري سبت تيك
هاري۰بولن صفر مك ايسق هاري وقت عصر ماسق سكال
ڤرتوهاء بيت الرحمن دان منتري دلي دان ڤد لـيـلا
مجود (١) دان اوراڠ مقيم امڤت دكڤوڠ ڤهڠ دان سكال
توها ٢ ڤد مهراج مك برڤاراڠله كير ٢ تيك بولن لمـان
مك درجاكن اوله ايمام مود تاعت دان ايمام چروك
دان ايمام كنروڠ دان ايمام مود دو ڤوله انم دان مقيم
سمبيلن اكن تونكيت علا الدين احمد شاه يڠبركلر
علاء الدين جوهن شاه ڤد هاري خميس امڤت هاري
بولن جمادي الاول مك اداله تونكيت ايت دالم تخت
كرجاءن كير ٢ دو ڤوله امڤت تاهن دلاڤن بولن تيك
بلس هاري مك تونكيت اينڤون مات ڤد هاري جمعت
توجه بلس هاري بولن المحرم ڤد تاهن ١١٧٤. مك كرجان
انق تونكيت (٢) علا الدين محمود شاه ڤد هاري سبت
انم بلس هاري بولن ربيع الاخر مك اداله تونكيت
ايت دالم تخت كرجاءن كير ٢ دو تاهن تيك بولن دو
ڤوله هاري مك تونكيت اينڤون اداله دجاڠاء اوراڠ ڤد

[1] B lit كمسجيد au lieu de مجود.

[2] Après تونكيت, B ajoute : جوهن شاه يڠ بركلر ڤدوك سري سلطان «Djohon Schah, qui fut surnommé Padouka Sri «Sultan.»

بولن رجب دو ڤوله توجه هاری بولن ڤد مالم ثلاث
مك تونكيت اينتڠون كلورله نايك كاڤل مك كرجاءن
تونكيت بدر الدين جوهن عالم شاه ڤد هاری خميس
امڤت بلس هاری بولن شعبان دان اداله تونكيت ايت
دالم تخت كرجاءن دو تاهن انم بولن تيك بلس هاری
مك تونكيت اينتڠون مات دجاغاء اوراغ ڤد مالم احد
دو ڤوله توجه هاری بولن صفر ڤد تاهن ١١٧٩ مك ڤولغله
كرجاءن ايت كڤد تونكيت محمود شاه مك اداله
تونكيت ايت دالم تخت كرجاءن كير٢ دهول دغن
كمدين دو ڤوله دو تاهن دو بولن دو هاری مك تونكيت
اينتڠون مات ڤد مالم خميس دلاڤن هاری بولن جمادى
الاخر دان اداله ڤد ماس تونكيت ايت كرجاءن درڤد
اول سمڤى ڤد اخرن ترلالو امت هيروهار دنكری اچه دان
اداله تيك اوراغ كرجاءن دالم (١) ڤوله دو تاهن ايت
كدو اوراغ بدر الدين جوهن عالم شاه كنيك سلطان (٢)
شاه ڤد تاهن ١١٩٥ مك كرجاءن انق تونكيت علا
الدين محمود شاه يغبركلر ڤدوك سری سلطان علا
الدين محمود شاه جوهن بر دولت ظل الله فى العالم

[1] B lit دو ڤوله *vingt*, au lieu de ڤوله.

[2] B ajoute سليمان *Suleïman*.

ڤد هاري خميس دو ڤوله دو هاري بولن جمادى الاخر
منك تونكيت ايتڤون ترلال امت كرس دان سكوتن دان
ترلال امت مشهور برانين لاك. ساڠت توكل كڤد الله
تعالى دان لاك ڤولا اكن اوراڠ سيد ٢ دان اوراڠ عادل ٢
ترلال ساڠت دڤرمليان لاك دڠن موره عادلن اكن سكال
رعيت ترلال امت ساڠت تاكوت اكندى در ڤد بارڠ ٢
ڤكرجاءنن مك اداله تونكيت ايت دالم تخت كرجاءنن
كبير ٢ والله اعلم بالصوب انتهى كلام ادان ۞

Traduction.

Cet écrit a pour objet de retracer la généalogie des souverains qui ont régné dans le royaume d'Atcheh, le séjour de la paix. Suivant un récit qui a cours, ce fut un vendredi premier jour du mois de ramadhan, dans l'année 601 (1205 de l'ère chrét.) que le sultan Djohon Schah arriva des pays situés au-dessus du vent. Après avoir converti à l'islamisme les habitants d'Atcheh, il épousa une fille du pays, et s'établit à Kandjong[1]. Cette union lui donna un fils qu'il appela Sultan Ahmed. Djohon Schah avait trente-deux ans lorsqu'il monta sur le trône, et il l'occupa pendant trente ans et onze mois; il mourut un jeudi, 26e jour du mois de radjeb, en 632

[1] Probablement Tandjong Battou, situé près d'Atcheh et à l'est.

(1235). Son fils Ahmed, qui lui succéda, reçut le surnom de Sultan Rayet Schah; il comptait quinze années deux mois dix jours de règne lorsqu'il mourut un mardi, 4e jour du mois de schaban, en 655 (1257). La couronne fut transférée immédiatement à son fils, âgé seulement de neuf ans, et dont le règne fut de quarante années. Ce dernier étendit la limite de son empire de Kandjong dans le royaume d'Atcheh jusqu'à Satarang[1]. Sa mort arriva le 14 du mois rabih premier, l'an 698 (1298). Le sceptre passa après lui entre les mains de son fils Radja Mahmoud qui fut surnommé Sultan Firman Schah. Ce prince régna quarante-sept ans huit mois treize jours, jusqu'à l'année 745 (1344), auquel jour Radja Mansour Schah lui succéda : ce prince avait régné cinquante ans un mois vingt-trois jours, lorsque la mort vint le frapper en 801 (1398). Son successeur fut Radja Mahmoud, surnommé Sultan Alà eddin Djohon Schah, lequel, après un règne de cinquante-neuf ans quatre mois douze jours, mourut un dimanche, 16e jour de schaban, en 860 (1456). Après lui et aussitôt vint Sultan Hossein Schah, qui, après avoir régné quarante et un ans, mourut un mercredi 1er jour de radjeb, en 901 (1496). Son successeur fut Sultan Aly Rayet Schah, qui occupa le trône quinze années deux mois treize jours, jusqu'à sa mort, arrivée un mardi, 12 de radjeb, en 917 (1511). Le pouvoir souverain échut immédiatement

[1] Situé dans le pays de Battah, non loin de la rivière Pessang Souri, qui a son embouchure dans la baie de Tappanouly.

à Sultan Selah eddin Schah, qui l'exerça dix-huit ans trois mois vingt-huit jours, époque à laquelle son frère le détrôna un lundi, 14[e] jour du mois de dsoulkadeh, l'an 935 (1529). Après lui Sultan Selah eddin, qui fut conquérant, monta sur le trône, où il se maintint vingt-huit ans six mois vingt-huit jours; jusqu'au moment de sa mort, qui eut lieu un dimanche, 15[e] jour du mois de sefer, en 964 (1556). Sultan Hossein Schah, qui le remplaça aussitôt, eut un règne de huit ans quatre mois quatorze jours; il mourut un mardi, 15[e] jour du mois djoumadi second, en 972 (1564). Après lui, l'on compte dans la série des rois d'Atcheh son fils, jeune enfant à peine âgé de quatre mois quand il hérita de la couronne; mais au bout de six mois vingt-huit jours, cet enfant mourut un vendredi, 12[e] jour du mois de muharrem, en 973 (1565.) Le trône fut aussitôt occupé par le radja de Priaman[1], qui ne le conserva qu'un mois vingt-quatre jours, ayant été assassiné un jeudi, 15[e] jour du mois de rabih premier, dans cette même année. Le sceptre passa immédiatement entre les mains de radja Djenil, qui, au bout de dix mois et dix jours, mourut assassiné un vendredi, 14[e] jour du mois de muharrem, dans l'année 975 (1567). Ce jour-là même la couronne d'Atcheh devint le partage de Sultan Mansour Schah, du pays de Pirak[2], qui, après avoir régné dix-huit ans trois mois treize jours, périt aussi de mort violente un lundi, 17[e] jour

[1] Ville située sur la côte occidentale de Sumatra.

[2] Ville de la presqu'île Malaye.

du mois de muharrem, l'an 993 (1585). Sultan Bouyang lui succéda un mardi, 18e jour du mois de muharrem. Son règne, qui fut de deux ans onze mois vingt-sept jours, finit avec sa vie par un assassinat un mardi, 17e jour du mois de dsoulkadeh, en 996 (1588.) Le trône fut aussitôt occupé par Sultan Alà eddin Rayet schah, descendant de Sultan Firman Schah, lequel, après un règne de quinze années un mois vingt-huit jours, fut déposé par son fils Sultan Mouda surnommé Sultan Aly Magayet Schah. Ce dernier régna trois ans, dix mois, vingt jours, après quoi il mourut un mercredi, 2e jour du mois de dsoulhidjeh, en 1015 (1607). Puis et aussitôt vint Maharadja Darma, qui faisait partie de la milice boughis, lequel fut surnommé Iskander le Jeune : ce prince comptait trente ans sept mois vingt-quatre jours de règne lorsqu'il mourut un samedi, 29e jour du mois de radjeb, en 1046 (1636). Son successeur fut Sultan Moughil, qui reçut le surnom de Sultan Ala eddin Magayet Schah et qui, après un règne de quatre ans sept mois sept jours, mourut un lundi, 7e jour du mois de dsoulkadeh, en 1050 (1641). Après lui la couronne passa au fils d'Iskander Jeune, lequel fut surnommé Padouka Sri Sultan; il régna trente-cinq ans deux mois douze jours, et mourut un mardi, 1er jour du mois de schaban, en 1086 (1675). Ce même jour Nour el-Alem Sefyet eddin lui succéda, et après deux ans trois mois, vingt-cinq jours de règne, il mourut un dimanche, 8e jour du mois dsoulkadeh, en 1088

(1677). Padouka Sri Sultan Rayet Schah lui succéda immédiatement. Son règne fut de onze ans huit jours; il mourut un dimanche, 8e jour du mois dsoulhidjeh, en 1099 (1688); auquel jour, Padouka Sri Kamalet Schah devint roi, mais après l'avoir été pendant onze ans quatre mois deux jours, il fut déposé. Le trône d'Atcheh, séjour de la paix, fut ensuite successivement occupé par quatre reines durant un espace de soixante ans neuf mois et dix-sept jours. Sultan Bader Alem Schérif Haschim Djemal-eddin monta sur le trône le mercredi, 20e jour du mois rabih second, l'an 1111 (1699); et après qu'il eut régné deux ans quatre mois douze jours, il plut à Dieu, dans sa miséricorde de l'éprouver par des contractions aux pieds et aux mains, de sorte qu'il n'était plus capable de faire les cérémonie de la prière. En conséquence il abdiqua volontairement et se retira dans un lieu nommé Tandjong, un samedi, 17e jour du mois de ramadhan. Sa mort arriva un vendredi, 1er jour du mois de schewal, de l'année 1113 (1701). Perkasa Alem Schérif Lam Tampawy obtint la couronne un samedi, 17e jour du mois de ramadhan : il n'avait encore régné que deux ans trois mois et vingt jours lorsqu'il fut déposé un mercredi, 7e jour du mois de muharrem. Après un interrègne d'environ trois mois, en 1115 (1705), le fils de Bader el-Alem lui succéda sous le nom de Padouka Sri Sultan Djemal el-Alem Bader el-Munir fil' Alem, un dimanche, 7 du mois de rebih premier. Au bout de deux ans neuf mois cinq jours,

ce prince alla se fixer chez les Malays[1], un mardi, 13e jour du mois de muharrem, l'an 1118 (1706). Après vingt-trois ans onze mois vingt-cinq jours de règne, ses sujets se déclarèrent contre lui. Ayant été vaincu le jeudi, 13e jour du mois de rabih el-ewel, il partit, s'embarqua dans la nuit le vendredi, 1er du mois de rabih premier, et mit le même jour à la voile pour Pedir[2], en 1139 (1726). Survint un interrègne de vingt-deux jours. La couronne fut ensuite dévolue à Sultan Djohor el-Alem Ahar eddin un vendredi, 5e jour de rabih second. Mais au bout de vingt jours il mourut un vendredi, 25e jour de rabih second. Après cela le pouvoir fut confié aux citoyens de quatre cantons, dont le premier se nommait Souda Sitiwa; le second, Lam Djampoka; le troisième, Fiang, et le quatrième, Hour-Hour, jusqu'à Wendy Tiang, le jeudi, 3e jour de djoumadi premier dans cette même année. Mais au bout de quinze jours ils furent renversés par les habitants du canton nommé *les vingt-deux Moukims*, un mercredi, 18e jour du mois de djoumadi premier, puis le trône fut occupé par Padouka Sri Sultan Alà-eddin Ahmed Schah Djohon Bader Berdewlet, un samedi, 13e jour de djoumadi second dans la même année. Son règne dura huit ans huit mois un jour, et finit avec sa vie un dimanche, 2e jour du mois de sefer, en 1148 (1735). *Le prince Djemal-eddin

[1] C'est-à-dire dans la péninsule de Malaca.

[2] Ville autrefois assez considérable, située sur la côte septentrionale de l'île de Sumatra, près d'Atcheh.

fit son entrée dans le quartier de Jawa, un samedi, 3 du mois de sefer, et le lendemain sur l'après-midi arrivèrent pareillement tous les vieillards serviteurs de Dieu, les ministres de cour et les chefs de l'adoration avec des citoyens des quatre districts du quartier de Fihang, ainsi que tous les vieillards attachés à la personne du Maharadja, lesquels se disputèrent le pouvoir pendant environ trois mois. Au bout de ce temps le gouvernement de l'état passa aux mains de l'imam Mouda, de l'imam Djeroka, de l'imam Kenerong et de l'imam Mouda, pendant vingt-six jours : puis il fut confié aux citoyens de neuf Moukims qui le conservèrent jusqu'à l'avénement au trône d'Alà eddin Ahmed Schah, lequel fut surnommé Alah-eddin Djohon Schah un jeudi, 4ᵉ jour du mois de djoumadi premier. Après avoir régné vingt-quatre ans huit mois treize jours, ce prince mourut un vendredi, 17ᵉ jour du mois de muharrem, en 1174 (1760). Son fils Alà eddin Mahmoud Schah lui succéda un samedi, 16ᵉ jour de rabih second; il régnait depuis deux ans trois mois vingt jours, lorsque des troubles survinrent. Dans le mois de radjeb, le 27ᵉ jour de ce mois, et pendant la nuit du mardi, ce prince, quittant ses états, partit sur un vaisseau. Bader eddin Djohon Alem Schah lui succéda le jeudi, 14ᵉ jour du mois de schaban. Son règne dont la durée fut de deux ans, six mois, treize jours, finit par sa mort, survenue dans une révolte la nuit du dimanche, 27 de séfer, en 1179 (1765). La couronne retourna alors à Mahmoud Schah, dont le

règne embrassa un période de vingt-deux ans, deux mois deux jours, en comptant les années écoulées avant et après la restauration qui le ramena au pouvoir, jusqu'à sa mort arrivée dans la nuit du jeudi, 8e jour du mois djoumadi second; et tout le temps que dura le règne de ce prince, depuis le commencement jusqu'à la fin, le royaume d'Atcheh fut bouleversé par de violentes agitations. Trois souverains lui succédèrent dans un intervalle de vingt-deux ans. Le second des trois fut Bader eddin Djohon Alem Schah; le troisième fut Sultan Soleyman Schah, l'an 1195 (1780). Le fils d'Alà eddin, Mahmoud Schah, lequel fut surnommé Padouka Sri Sultan Alà eddin Mahmoud Schah Djohon Ber dewlet Dsil Allah fi'l Alem, commença son règne le jeudi, 22e jour de djoumadi second. Ce prince est extrêmement courageux et plein de force : renommé au loin par sa bravoure et par sa pieuse résignation aux volontés de Dieu, il se montre plein de respect pour les seïds et les savants. Il unit la libéralité à la justice, et tous ses sujets dans leurs actions montrent le respect qu'ils ont pour lui. Ce prince est sur le trône pour un temps que Dieu seul connaît : qu'une bonne fin couronne le discours qui a rapport à lui!

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES SOUVERAINS D'ATCHEH.

	Ère chrétienne.
Djohon Schah vient à Atcheh en	1205
Il meurt en	1235
Ahmed, surnommé Sultan Rayet Schah	1257
Son fils	1298
Radja Mahmoud, surnommé Sultan Firman Schah	1344
Radja Mansour Schah	1398
Radja Mahmoud, surnommé Sultan Alà eddin Djohon Schah	1456
Sultan Hosseïn Schah	1496
Sultan Aly Rayet Schah	1511
Sultan Selah eddin Schah, détrôné	1529
Sultan Selah eddin	1536
Sultan Hosseïn Schah	1564
Son fils, encore en bas âge	1565
Le Radja de Priaman	1565
Radja Djenil	1567
Sultan Mansour Schah	1585
Sultan Bouyang	1588
Sultan Alà eddin Rayet Schah, déposé	1603
Sultan Mouda, surnommé Sultan Aly Maghayet Schah	1607
Maharadja Darma, surnommé Iskander le Jeune	1636
Sultan Moughil, surnommé Sultan Alà eddin Maghayet Schah	1641
Padouka Sri Sultan	1675
Nour el-Alem Sefyet eddin	1677
Padouka Sri Sultan Rayet Schah	1688
Padouka Sri Kamalet Schah, déposé	1699
Quatre reines non comptées dans la succession dynastique.	
Sultan Bader Alem Scherif Haschim Djemal eddin	1701
Perkasa Alem Scherif Lam Tampawy, déposé	1703

Ère chrétienne.

Interrègne de 3 mois.

Padouka Sri Sultan Djemal el-Alem, etc. se retire chez les Malays.......................... 1706

Il va à Pédir.............................. 1726

Interrègne de 22 jours.

Sultan Djohor el-Alem Ahar eddin.

Quatre cantons disposent du pouvoir........... 15 jours.

Gouvernement du canton des vingt-deux Moukims.

Padouka Sri Sultan Alà eddin Ahmed Schah, etc... 1735

Interrègne et troubles....................... 3 mois.

Quatre imams.

Alà eddin Ahmed Schah, surnommé Alah eddin Djohou Schah.............................. 1760

Alà eddin Mahmoud Schah..................... 1762

Bader eddin Djohon Alem Schah................ 1765

Mahmoud Schah, de nouveau.

Trois souverains; le second des trois fut Bader eddin Djohon Alem Schah, le troisième Bader Soleyman Schah, qui commença en...................... 1780

Padouka Sri Sultan Alà eddin Mahmoud Schah.

ÉCLAIRCISSEMENTS.

Page 49, ligne 2.

Par le mot فصل (chapitre), il paraît qu'il ne faut point entendre ici une division ou portion d'ouvrage dont la chronique d'Atcheh formerait une partie, mais bien un ouvrage séparé, entier en soi, et de petite étendue. C'est la première fois que je rencontre dans le malay le mot arabe فصل, employé dans cette acception.

Page 59, ligne 15.

Le royaume d'Atcheh occupe l'extrémité nord-ouest de l'île Sumatra. Son étendue, dit Marsden, ne va pas, rigoureuse-

ment parlant, au delà d'environ 40 à 50 milles dans l'intérieur, au sud-est et un peu plus loin sur la côte, quoique anciennement il s'étendît jusqu'à Indrapoura et à Ticou. Un lieu appelé Carty, non loin de la rivière Battou Bara, forme ses limites sur la côte orientale. Les villes principales comprises dans cet espace sont Pedir, Samerlonga et Pasay. Sur la côte occidentale, il s'étend jusqu'à Barros, entre lequel et Atcheh on trouve Tappous, Sinkell, Tampat Touan, Labouan Hadji, Sousou, Nalabou, Arigas et Dayah.

L'intérieur du pays, depuis Atcheh jusqu'à Sinkell, est divisé en trois districts ou contrées: Allas, Riah et Carrow.

Sur une rivière qui se décharge près de la pointe nord-ouest, ou cap d'Atcheh, environ à 2 milles de son embouchure, dans une vaste vallée formée en amphithéâtre par deux hautes chaînes de montagnes, est la capitale qui porte le nom d'Atcheh [1].

Le premier Européen qui ait visité Sumatra est le Portugais Diogo Lopez de Siqueira. Voici comment le célèbre historien Portugais Joam de Barros raconte ce voyage [2]:

« Le motif pour lequel ce Diogo Lopez de Siqueira eut la

[1] W. Marsden, *History of Sumatra*, t. II, chap. XIX.

[2] « Livro quarto da segunda decada da Asia de Joam de Barros: « — Dos feitos que os Portuguezes fizeram em descobrimento e con- « quista dos mares e terras do Oriente, en que se contem o que se « fez naquellas partes, o primeiro anno que Afonso d'Alboquerque « foy capitam geral e governador da India. » — Cap. III. Da viagem que Diogo Lopez de Siqueira fez depois que o anno de quinhentos e oito se partio deste reino. Tome II de l'édition in-folio, Lisbonne, 1553, fol. 53 et 54. Le voyage de Siqueira est aussi raconté dans l'historien espagnol Manuel de Faria y Sousa, *Asia Portuguesa*, t. I, part. II, cap. IV, claus. 4; ed. in-fol. Lisbonne, 1666. Cf. Osorio, *De rebus Emmanuelis regis Lusitaniæ invictissimi virtute et auspicio gestis*, lib. XII, Olysippone, 1571; in-fol. lib. VI, p. 246. — Fernão Lopez de Castanheda, *Historia do descobrimento e conquista da India pelos Portuguezes*, liv. II, cap. III, in-fol. Coymbra, 1552. — *Historia general de la Yndia oriental*, compuesta por fray Antonio San Roman, lib. II, cap. XXVIII, in-fol. Valladolid, 1603.

mission d'aller découvrir l'île de Saint-Laurent (ancien nom de Madagascar) fut celui-ci : le roi (Emmanuel), avant l'arrivée de Antonio de Saldanha, ayant chargé Siqueira de découvrir Malaca, décida, pour ne pas faire la dépense de deux escadres, que ce dernier entreprendrait ces deux expéditions, et que, si les productions que l'on disait se trouver à l'île de Saint-Laurent n'étaient point suffisantes pour former une cargaison, il continuerait son voyage jusqu'à Malaca. Ce fut avec ces instructions que Diogo Lopez quitta Lisbonne l'année suivante, le 8 avril (1508). Le premier endroit où il aborda fut le cap *Talhado*[1], qui est au delà de celui de Bonne-Espérance; après y avoir pris de l'eau et du bois, il reprit sa route[2]. Étant à la hauteur des mines d'or, il vit venir à lui Duarte de Lemos, et tous les deux partirent poussés par une tempête qui les porta à l'île Saint-Laurent. Ils abordèrent le 4 août dans une baie, à laquelle les Portugais donnèrent le nom de Saint-Sébastien. Poursuivant son exploration, Siqueira arriva dans un royaume de l'île Saint-Laurent, nommé Matatana. Mais voyant que ses recherches ne lui donnaient que peu de résultats, il vint à Cochim, sur les côtes de l'Inde, où ayant réparé ses vaisseaux, il se remit en route le 8 septembre 1509; son escadre s'était accrue d'un vaissseau que lui donna le vice-roi, et qui était monté par 90 hommes d'armes, parmi lesquels se trouvaient Francisco Serram et Fernam de Magalhaes. Diogo Lopez alla mouiller dans le port de Pedir, capitale du royaume de ce nom à Sumatra. Il trouva là cinq jonques qui sont des navires d'un port considérable, auxquelles il donna deux drapeaux aux armes royales de Portugal, en signe de paix, et comme sauf-conduit contre

[1] La position géographique de ce cap paraît être entre le *Penedo das fontes* et la *Bahia formosa*, d'après la carte qui accompagne les Décades de Barros, édit. in-8°; Lisbonne, Imprimerie royale, 1788.

[2] « E a primeira terra que tomou depois que desferio do porto de « Lixboa, foy o cabo talhado que è alem do de boa esperança, donde « tomada aguoa e lanha se partio; » de Barros, dec. II, liv. IV, pag. 53 *v*.

les agressions de ses compatriotes en mer[1]. Le roi de Pedir ayant appris son arrivée envoya des gens pour lui faire une visite et lui remettre des provisions, s'excusant de ne pouvoir y aller lui-même à cause d'une indisposition qui l'en empêchait. Diogo Lópes lui fit une réponse telle qu'avec l'agrément du roi il éleva là un monument en pierre, pareil à ceux que les Portugais étaient dans l'usage de construire sur le territoire des pays qu'ils découvraient. Il reçut le même accueil dans le royaume de Pedir, qui est à vingt lieues plus loin sur la côte de l'île, et où il éleva un autre monument. Le roi de Pedir voulait lui donner une cargaison de piment, que l'on recueille dans ses états en abondance, mais il la refusa afin de se rendre immédiatement à Malaca. »

Page 59, ligne 19.

Dans le langage des Malays de Sumatra, les expressions *pays situés au-dessus du vent* désignent toutes les contrées situées à l'occident par rapport à eux, tels que l'Arabie, la Perse, l'Inde et même la presqu'île de Malaca; les mots *pays situés au-dessous du vent* désignent toutes les contrées placées au delà de cette ligne de démarcation, et principalement celui qu'ils habitent. Les Malays se désignent eux-mêmes le plus souvent par l'expression اورغ دباوه اغين, *hommes au-dessous du vent*. La même distinction géographique se trouve dans Valenijn (*Description de Malaca*)[2] : Les *Orang di bawah anghin* sont les Malays ou Orientaux, et les *Orang di atas anghin* اورغ دياتس اغين sont les habitants des contrées de l'ouest et particulièrement les Arabes.

M. W. Marsden rapporte, dans la préface de sa grammaire malaye, deux passages extraits de la correspondance des princes

[1] « Aos quales per serem de Bemgala e Pegu, deu duas bandeiras « das quinas reaes deste reino em señal de paz pera seguramente na- « vegarem sem de nossas armadas receberem danno. » De Barros, dec. II, liv. IV, pag. 54 r.

[2] *Beschrijving van Malakka*, t. V, p. 310.

malays de la péninsule: nous citerons celui qui répand le plus de lumière sur la valeur de l'expression précitée.

اد شيخ تيک يڠ هندق ڤولڠ کعرب مک هندقله انقکيت تولڠ کڤد کڤال يڠ هندق ڤرڬ کسبله اتس اڠين سان

« Il y a trois scheiks qui désirent retourner en Arabie : mon « fils, aie la bonté de leur procurer un passage à bord d'un « bâtiment qui parte pour ces contrées au-dessus du vent. »

L'historien portugais Joam de Barros, si précis et si exact dans ses descriptions géographiques, s'est entièrement mépris sur l'application des deux expressions *di bawah anghin* et *di atas anghin :* il les prend dans un sens tout opposé, comprenant sous la première les pays à l'ouest de la péninsule indoustanique, et sous la dernière le royaume de Siam, la Chine, Choampa, Cambodge, et les îles si nombreuses qui existent dans cette partie de l'Orient[1].

Il serait difficile de dire quel fut le pays originaire du sultan Djohon-Schah, dont il est question dans la chronique d'Atcheh. Vint-il de l'Arabie, de la Perse ou de la presqu'île de l'Inde, avec les marchands de ces contrées, liées de tout temps par un commerce considérable avec les îles aux épices, et en société avec ces aventuriers qui, dans un but de conquête ou de prosélytisme religieux, fréquentaient ces parages reculés avant que les Portugais ne les eussent découverts. La conjecture la plus vraisemblable est que Djohon-

[1] « Porque ante da fundaçam da cidade Malaca, nesta Singapura « (que pelo sito seria aquella zaba de Ptolemeu), concorriam todollos « navegantes dos mares occidentaes da India e dos orientaes a ella « que sam as regioes de Siam, China, Choampa, Camboja, e de « tantas mil ilhas como jazem naquelle oriente, das quas duas partes « os naturaes da terra chaman dybananguin e atazanguin que quer « dizer abaixo dos ventos e acima dos ventos : abaixo por ponente e « acima levante. » Joam de Barros, livro VI°, da segunda decada, cap. 1°, t. II, p. 78.

Schah vint à Atcheh du pays de Kling (la côte de Coromandel), de tout temps en relation de commerce avec l'île de Sumatra.

De Barros prétend que ce fut de la Perse et du Goudjerate que sortirent les apôtres musulmans qui convertirent Malaca à l'islamisme, lequel de la péninsule se répandit à Sumatra, à Jawa, et dans les îles environnantes[1]. Diogo do Couto rapporte que des navires partis des ports de l'Arabie arrivèrent à Malaca portant un prêtre musulman qui vint prêcher la foi de Mahomet dans ces contrées. Le roi de Malaca, ayant adopté la nouvelle doctrine religieuse, reçut le nom de Schah Mohammed : ce fut le premier souverain mahométan qui régna sur cette ville. Ces événements eurent lieu, suivant l'historien portugais, à très-peu près, vers l'an de Notre-Seigneur 1384[2].

Les annales de Malaca leur donnent une date antérieure, et nous apprennent que l'islamisme s'établit dans ses murs sous le règne de Mohammed-Schah, qui monta sur le trône en 1276. Les relations javanaises disent que la nouvelle religion ne fut prêchée dans l'île de Jawa qu'en 1406, par Scheïk Ibn-Mewlana, qui avait auparavant visité Atcheh et

[1] « Depois que estes de Malaca enduzidos por os mouros Parseos e « Guzerates (que aly vieram resedir por causa de commercio) de « gentios os converteram a secta de Mahamed. Da qual conversam « por aly concorrerem, varias nacoes, começou laurar esta infernal « peste pela vezinhança de Malaca, asi como em Sumatra, Jauha, e « outras ilhas em torno destas. » Barros, II[a] decada, liv. VI[o], capit. 1[o], fol. 79 *v*.

[2] « Em tempo deste, foraõ ter a Malaca alguas naos, dos portos « de Arabia : e veio hum anno n'ellas hum cassis pera ir pregar alli « de Mafamede por aquellas partes. Este ficando ali con el rey. . . . « lhe mudou o nome e lhe pos o de Mahamede por honra de seu pro- « feta e lhe deu o titulo de Xá, chamandolhe Xá Mahamede. Este « foi o primeiro rey Mouro que Malaca teue, o que socedeo muy « perto aos annos do Senhor de mil trezentos octenta e quatro, em « que começaremos o origen dos reis mouros. » Diogo do Couto, IV[a] decada, *Historia da India*, livro II[o], cap. 1[o], in-fol. Lisboa, 1602.

Pasay, dans l'île de Sumatra, ainsi que Djohor, dans la presqu'île de Malaca[1].

Page 61, ligne 4.

C'est sans aucun doute le prince que les auteurs portugais appellent Radja Abraham. Il était fils d'un gouverneur d'Atcheh, qui était sous la dépendance du sultan de Pédir. Ce dernier le désigna pour succéder à son père, mais Abraham, dont le caractère était ambitieux et sanguinaire, ne tarda pas à s'affranchir de toute autorité. Il fit enchaîner son père dans une cage (*gayolla*), où il mourut; puis il détrôna son maître suzerain dont il envahit les possessions. Il se rendit surtout célèbre par ses guerres contre les Portugais, qu'il chassa de leur forteresse de Pacem (Pasay). Les détails de cette guerre sont consignés dans de Barros[2], Castanheda[3], Diogo do Couto[4] : les deux derniers racontent qu'il périt du poison qui lui fut donné par sa femme, fille du chef de Dayah, pour venger les outrages que son père en avait reçus.

De Barros place sa mort en 1528, mais Marsden remarque, avec raison, que le récit des faits de l'année suivante contredit cette date[5]; notre chronique porte qu'en l'an 1529 il fut détrôné par son frère nommé, par les historiens portugais, Radja Lila; le temps de la mort d'Abraham n'est pas connu d'une manière précise.

A l'époque où les Portugais vinrent se fixer à Malaca, le royaume d'Atcheh n'avait point encore l'importance qu'il

[1] Cf. W. Marsden, préface de sa Grammaire malaye, p. lxvij de la traduction française et hollandaise. — St. Raffles fixe, d'après les chroniques javanaises, l'établissement de l'islamisme à Jawa au commencement du xve siècle. *History of Java*, t. II, chap. xi.

[2] De Barros, IIIe dec. liv. VIII, cap. 1 et seq.

[3] VIe dec. da *Historia da India*, liv. VI, cap. 1 et 11; ed. in-fol., Lisboa, 1610 et années suivantes.

[4] *Historia da India*, liv. VI, cap. xvi et li. Cf. San Roman, liv. II, cap. xxii.

[5] *History of Sumatra*, chap. xx.

acquit plus tard[1]. Elle s'éleva si haut dans la suite que ses princes, dit Marsden, reçurent des ambassades de tous les grands potentats de l'Europe[2]. Lorsque les Portugais prirent Malaca, les deux souverains de Dayah et d'Atcheh étaient sous la dépendance du sultan de Pédir, dont ils avaient épousé chacun une nièce. Ce fut vers 1522 ou 1523 que la suprématie passa sans retour au royaume d'Atcheh. En 1523 le roi s'empara de la forteresse de Pasay sur les Portugais.

Les monarques successeurs de Radja Abraham continuèrent la guerre contre les Portugais[3], et tentèrent les plus incroyables efforts pour se rendre maîtres de Malaca. Ce fut dans cette lutte que se distingua le célèbre Laksamana, guerrier malay, dont la renommée vit encore par la tradition parmi les peuples de cette partie de l'Océanie. La flotte que le roi d'Atcheh envoya en juillet 1547 contre Malaca fut défaite par une escadre portugaise, à l'embouchure de la rivière de Parles, sur la côte de la presqu'île de Malaca. Diogo do Couto rapporte que saint François Xavier étant en chaire dans l'église principale de Malaca, le jour où se livra la bataille, une révélation lui apprit le temps et les circonstances de la victoire que venaient de remporter les Portugais, et qu'il les annonça aussitôt à la foule consternée qui se pressait autour de lui. Quelques jours après la nouvelle arriva de la retraite du roi d'Atcheh et du triomphe de la flotte portugaise[4].

[1] « E quando nos tomamos a cidade Malaca, ainda o senhor de « Deya e Achem eram escrauos deste rey de Pedir : e regiam por elle, « sendo porem ja casados con duas sobrinhas suas. — De Barros, « III[a] decada, liv. VIII, cap. I. Em que se descreue parte da ilha « Çamatra, etc. »

[2] Marsden, *History of Sumatra*, chap. XIX.

[3] On peut en voir les détails dans les écrivains portugais précités. Cf. Faria y Sousa, *Asia Portuguesa*, t. II, part. I, cap. I.

[4] La description détaillée de ce combat se trouve dans Diogo do Couto, VI[a] dec. liv. VI, cap. I et II. Il fut livré le dimanche 6 décembre, jour de saint Nicolas. — Farya y Soutsa, t. II, part II, cap. IV, p. 197.

Page 61, ligne 21.

Les puissances de la partie occidentale de l'Inde ayant formé une ligue, le roi d'Atcheh, devenu partie active de cette confédération, s'avança sur Malaca à la tête d'une flotte portant 15,000 soldats et 200 pièces d'artillerie de différents calibres. Malgré les efforts des assiégeants, les Portugais demeurèrent victorieux, quoique leurs forces ne consistassent qu'en 1500 hommes, dont 200 seulement étaient Européens. Le roi d'Atcheh revint encore, à différentes reprises, attaquer Malaca. Dans sa seconde expédition, sa flotte couvrait le détroit, disent les auteurs portugais. Il préparait une flotte de 300 voiles pour tenter un nouveau siége, lorsque son général Moratiza[1], qui depuis longtemps avait formé le projet d'envahir la couronne, le poignarda avec sa femme et la principale noblesse[2].

Le royaume d'Atcheh, dit Marsden, était alors parvenu au plus haut point de gloire et de puissance; son alliance était recherchée par les plus grands monarques de l'Asie. Aucune ville de l'Inde n'avait un commerce plus florissant; son port était rempli de marchandises de tous les pays[3].

[1] Faria y Sousa : — Quando Moratiza su general que de dias traia en el deseo levantarse con aquella corona, le mató apuñaladas, y a la reyna, y as personas capitales. » *Asia Portuguesa*, t. III, part. I, cap. v. Les quatre souverains qui se succédèrent sur le trône d'Atcheh de 1565 à 1588 périrent assassinés; mais ce ne peut être que Mansour Schah dont parle l'écrivain espagnol. Son règne fut assez long pour permettre de croire qu'il ait entrepris l'expédition si considérable dont il est ici question.

[2] *History of Sumatra*, chap. xx.

[3] Jean Davis, relation de son voyage aux Indes. Collection de Purchas, t. I et III.

Page 62, ligne 8.

Davis [1] et Beaulieu [2] racontent différemment l'histoire d'Aladin. Suivant Beaulieu, les nobles, après l'extinction de la dynastie précédente, étaient prêts à en venir aux mains pour se disputer le pouvoir, lorsque le chef des prêtres parvint à leur persuader d'élever au trône l'un d'entre eux, vieillard de beaucoup de sagesse et d'expérience, et qui descendait d'une des premières familles du royaume. Celui-ci, après avoir longtemps refusé de quitter la vie privée, n'accepta le pouvoir suprême qu'à condition de l'exercer comme un père. Mais à peine eut-il été élu qu'il se montra bien différent de ce qu'il avait annoncé : il invita tous les nobles اورغ كاي à un festin, et, à mesure qu'ils étaient introduits dans une cour intérieure, on les massacrait. Jean Davis, navigateur anglais, qui était à Atcheh vingt ans avant Beaulieu et sous le règne même d'Aladin, rapporte que ce prince fut d'abord pêcheur. Suivant lui il parvint à la couronne dans un âge fort avancé. Son habileté, son courage à la guerre, lui avaient valu, sous le règne qui précéda le sien, le commandement en chef des troupes d'Atcheh, et la main d'une des plus proches parentes du roi. La fille de celui-ci, le seul enfant qu'il eût, était mariée au roi de Johor dont elle avait un fils. Cet enfant fut envoyé à Atcheh pour y être élevé sous les yeux de son grand-père, qui l'avait désigné pour son héritier. A la mort du roi, Aladin prit le jeune prince sous sa protection ; mais bientôt après il le fit périr, et se déclara souverain en faisant valoir les droits de sa femme. Il s'attacha surtout à réduire le parti des nobles, dont la puissance et la richesse étaient très-considérables. Il s'empara de leurs armes, dé-

[1] Beaulieu, relation de son voyage publiée en 1664 dans la grande collection des Voyages de Thévenot.

[2] Cf. J. H. Van Linschöten, *Itinéraire*, Amsterdam, in-fol., 1596 et ann. suiv. — Traduction française, Amsterdam, in-fol. 1610 et ann. suiv.

molit leurs maisons fortifiées, et défendit de les rebâtir en pierre et d'y faire aucun retranchement en dedans ou en dehors. Il fit périr ceux d'entre les habitants qu'il soupçonnait de désapprouver sa conduite, et l'on prétend qu'il n'y eut pas moins de 20,000 personnes exécutées la première année de son règne.

Beaulieu et Davis placent l'époque de son avénement au trône environ cinq ans plutôt que l'historien Faria y Sousa. Notre chronique fixe la date de 1588, et nous apprend que Aladin était de race royale, et qu'il descendait du sultan Firman-Schah, qui occupa le trône d'Atcheh de 1298 à 1344.

Ce fut à cette époque, vers la fin du XVIe siècle, que les Hollandais commencèrent à naviguer dans les mers de l'Inde[1]. En 1600 quelques-uns de leurs vaisseaux mouillèrent à Atcheh, où ils furent, dans les premiers temps, accueillis très-favorablement. La première flotte anglaise qui visita ces parages arriva à Atcheh en 1602.

Aladin eut deux fils dont il fit le plus jeune roi de Pedir et l'autre son associé à l'empire. Mais ce dernier, voulant jouir sans partage de l'autorité souveraine, déposa son père, et le renferma dans une prison où le vieillard finit ses jours à l'âge de 95 ans suivant Beaulieu, ou de 100 suivant Davis.

La chronique d'Atcheh s'accorde avec les relations de ces deux voyageurs, et sur la date de l'association du fils d'Aladin à la couronne, et sur le fait de la déposition de son vieux père.

Page 62, ligne 15.

Maharadja Iskander était le neveu du roi précédent. Il s'empara du trône en gagnant les grands et le peuple par ses manières affables et libérales. Mais à peine fut-il sur le

[1] Ce fut en 1598 que leurs vaisseaux parurent pour la première fois dans les mers de l'Inde. Ils étaient placés sous le commandement de l'amiral Jacques-Cornelius Nequé d'Amsterdam. Faria y Sousa, t. III, part. II, cap. III.

trône, qu'il se montra cruel, d'une avarice extrême, et d'un caractère farouche et inexorable [1].

En 1615 le roi d'Atcheh dirigea contre Malaca une expédition qui comptait plus de 500 voiles, dont 100 étaient des galères plus grandes qu'aucune de celles construites ce temps-là en Europe. Elles portaient chacune de 600 à 800 hommes, avec 3 gros canons et plusieurs pièces plus petites : mais les Atchenais furent défaits ; ils perdirent 50 voiles de différentes grandeurs et 20,000 hommes [2].

En 1621 les Français vinrent pour la première fois à Atcheh avec une escadre commandée par le capitaine Beaulieu.

En 1625 le roi d'Atcheh tenta de nouveau le siége de Malaca ; il partit pour cette expédition avec 250 voiles, dont 47 n'avaient pas moins de 100 pieds de quille, portant 12,000 hommes bien équipés, et un grand train d'artillerie. Les assiégeants poussèrent l'attaque avec vigueur, et les affaires des Portugais commençaient à être dans un état désespéré lorsqu'une flotte de 30 vaisseaux, grands et petits, sous le commandement de Nuno Alvarez Botelho, ayant à bord 1700 soldats européens, parut devant Malaca, et bloqua la flotte d'Atcheh dans une rivière à environ trois milles de la ville. Dès ce moment la face des affaires changea ; la principale galère des Atchenais appelée la *Terreur du monde*, qui portait le général malay, fut abordée et prise après avoir perdu 500 hommes, de 700 qu'elle contenait. Plusieurs autres furent prises ou coulées à fond.

Laksamana, le second grand guerrier de ce nom, après avoir vaillamment combattu, arbora pavillon blanc, et envoya faire des propositions d'accommodement : mais les Portugais répondirent que les Atchenais devaient se rendre à discrétion, et comme Laksamana hésitait, toutes leurs galères et tous leurs ouvrages furent attaqués à la fois et entièrement détruits

[1] Beaulieu, relation précitée.

[2] Faria y Sousa, t. III, part. IV, cap. VI et VII.

ou enlevés. Il n'échappa pas un seul bâtiment, et à peine un seul homme des 20,000 qui étaient venus devant la ville [1].

Cette défaite porta un coup terrible à la puissance d'Atcheh. Plus tard, en 1640, les Hollandais avec 1200 hommes, et le souverain d'Atcheh avec 25 galères, parurent devant Malaca qui, l'année suivante, fut enlevée sans retour aux Portugais.

Dans la Vie des gouverneurs hollandais on lit que cette même année mourut le roi d'Atcheh, appelé Sultan Padouka Sri (Maharadja Iskander le Jeune). Mais notre chronique fixe la date de sa mort à l'an 1636, et celle de son successeur, nommé Sultan Moughil, à l'année 1641.

Cette époque, qui fut celle de l'anéantissement de la domination portugaise dans la presqu'île de Malaca, vit aussi la décadence du royaume d'Atcheh [2]. Dans les guerres que les souverains de ce royaume soutinrent soit contre Malaca, soit contre les sultans ou les radjas leurs voisins, on les voit déployer des ressources qui témoignent hautement et de leur puissance et de leurs richesses. Beaulieu rapporte que le précédent roi d'Atcheh avait des trésors très-considérables, et qu'il employait constamment dans son palais 300 orfèvres. Il avait 2000 canons de bronze et des armes en proportion. Ses éléphants montaient à plusieurs centaines. La vallée d'Atcheh seule pouvait fournir 40,000 hommes de troupes à l'occasion.

On lit encore dans la Vie des gouverneurs hollandais que ce

[1] Faria y Sousa, t. III, part. IV, cap. VI et VII.

[2] Un livre très-curieux, et où se trouvent expliquées les causes qui amenèrent la décadence et la destruction de la puissance portugaise dans l'Inde, est celui qui a pour titre : *Observacoes sobre as principaes causas da decadencia dos Portuguezes na Asia, escritas por Diogo do Couto em forma de dialogo, com o titulo de soldado pratico publicadas da ordem da Academia real das sciencias de Lisboa*, por Antonio Caetano do Amaral; in-8°, Lisboa, 1790. Quant au royaume d'Atcheh et à la ville de Malaca, voyez ce que l'auteur en dit dans sa seconde partie, cap. XIV, sobre o d'Achem, Bassora, e Ceilaõ; et cap. XVII, do poder do Achem.

monarque n'ayant point laissé de descendants mâles, la reine hérita paisiblement de la couronne, et que là commence une ère nouvelle dans l'histoire d'Atcheh, gouvernée désormais par des femmes. Notre chronique ne s'accorde point avec ces données : elle dit que ce ne fut qu'en 1699 ou 1700 que le trône d'Atcheh fut occupé par quatre reines qui se succédèrent pendant un espace de 60 ans et plusieurs mois, sous l'autorité nominale, à ce qu'il paraît, de plusieurs souverains dont la chronique fait coïncider l'existence et le règne avec celui de ces quatre reines. Il serait impossible de concilier la date fixée au commencement du règne des femmes à Atcheh avec le témoignage positif des registres de la compagnie des Indes, où il est rapporté que, lorsque les Anglais vinrent en ambassade de Madras à Atcheh en 1684, le trône était occupé par une femme, si ces derniers ne nous apprenaient pas qu'ils soupçonnèrent cette prétendue reine de n'être qu'un eunuque travesti en femme, et représenté comme telle par les nobles. Ils la peignent comme une personne grande, d'une voix extrêmement forte, mais point mâle [1].

La suite de l'histoire d'Atcheh, telle qu'elle a été compilée par Marsden d'après les registres de la compagnie des Indes, par Hamilton et Lockyer, contient encore la mention, mais très-sommaire, de trois règnes remplis par une femme (1688), un prêtre (1700), et un neveu de la dernière reine. Cette histoire diffère entièrement, quant aux noms et à la succession des règnes, de notre chronique dont l'autorité, comme monument original, doit l'emporter de beaucoup sur les renseignements qui nous ont été transmis par les écrivains européens.

[1] Marsden, *History of Sumatra*, t. II, chap. xx.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

LETTRE À M. LE RÉDACTEUR DU JOURNAL ASIATIQUE.

Suez, 2 mai 1839.

Monsieur,

M. le baron de Slane a relevé avec raison une de ces inadvertances auxquelles on est toujours exposé quand on lit un texte arabe avec trop de vivacité. J'ai cru et j'ai publié qu'Aboul-féda avait fait marcher une ville l'espace de cent milles. Averti de ma méprise, je dois réparation d'honneur au prince de Hhamâh pour lui avoir prêté un miracle dont il est innocent. L'observation grammaticale de M. le baron de Slane est parfaitement juste : c'est le golfe qui s'enfonce dans les terres, ce n'est point la ville.

Mais, en plaçant Zhafâr au fond d'un golfe qui s'avancerait dans les terres jusqu'à une profondeur de cent milles, Aboul-féda a commis une erreur géographique qui subsiste toujours, qu'il importait de constater, et sur laquelle je demande la permission de revenir.

Je ne l'ai point calomnié en l'accusant d'avoir fondu les deux Zhafâr en un seul. En effet les longitudes qu'il donne pour ce point d'après différentes tables offrent une discrépance *maxima* d'environ 12°, et une discrépance moyenne de 9°. Or 9° c'est à très-peu près la distance longitudinale entre le Zhafâr de Niebuhr et le Zhafâr de l'Océan, — entre le Zhafâr situé à 24 parasanges de Ssanâa, et celui qui en est à 200 parasanges, — entre le Zhafâr de l'intérieur et le Zhafâr port de mer.

Mais voyez avec quel art Aboul-féda ne fait qu'une ville des

deux : choisissant la longitude qui le rapproche de Ssanâa, il créée un golfe dont l'embouchure serait un peu à l'est d'Aden, et qui s'enfoncerait dans les terres jusqu'à la profondeur de cent milles en allant vers le nord. Or cela nous conduit à l'emplacement du Zhafâr de Niebuhr, — et grâces au golfe imaginaire d'Aboul-féda, Zhafâr se trouve tout à la fois ville de l'intérieur, située à 24 parasanges de Ssanâa, et port de mer sur l'océan Indien. — Veuillez bien jeter les yeux sur la carte d'Arabie publiée à Gotha où vous ne trouverez pas, je crois, d'autre Zhafâr que le mien.

L'erreur du géographe arabe une fois constatée, il me semble qu'on peut toujours dire (en français) qu'il a fait marcher une ville des bords l'Océan dans l'intérieur de la péninsule arabique.

Je profite de l'occasion pour ajouter une note à ma quatrième Lettre sur l'histoire des Arabes.

J'ai dit (pag. 15) que le tombeau du patriarche Hoûd est situé dans le voisinage de Schibâm, capitale du Hhadramaut, et qu'à peu de distance de ce tombeau, dans la vallée de Barahoût ou Barhôt, est un puits d'où sort un bruit lugubre et des exhalaisons fétides, et où les Arabes d'aujourd'hui placent les âmes prédestinées à l'enfer. — Je viens d'ouvrir Ptolémée et je trouve qu'il place dans cette région, et à la latitude voulue où à peu-près (15°) une source qu'il appelle *Stygis aquæ fons*, « la source du Styx. » Premier rapprochement.

Parmi les tribus dont les docteurs arabes ont conservé les noms et qu'ils classent dans la catégorie des Arabes *âribah* ou primitifs, il y en a qui remontent à la plus haute antiquité. — Exemple : *Aâd* عاد, que je crois retrouver dans עָדָה, femme de Lamech et aïeule des premiers Scénites, — aïeule antédiluvienne; — d'autres qui sont comparativement très-modernes, comme Thamoûd ثمود. Effectivement Diodore de Sicile, et après lui Pline et Ptolémée nous parlent des *Thamudeni* ou *Thamyditæ* qui représentent bien certainement la tribu de Thamoûd. Cette confusion des docteurs musulmans

n'a rien qui doive étonner. Les annales du Yaman et des Sabéens étant devenues indéchiffrables, toute l'antiquité arabe a dû tomber dans le chaos. — La Bible, comme on sait, ne parle point de Thamoûd, non plus que de *Djadis*, *Djâcim* et *Wabâr;* mais je crois avoir retrouvé cette dernière tribu dans Ptolémée qui semble placer les *Banubari* (بنى وبار ou بنو وبار) vers le littoral de Yambo. — Second rapprochement.

Je pourrais multiplier beaucoup ces allitérations; mais — il y a quelque chose de mieux que cela à faire : c'est de visiter l'intérieur de l'Arabie, et avant tout les hypogées de Hhidjr et de Dawan (حجر و دوعن), qui représentent respectivement les tribus de Thamoûd et de Aâd; c'est d'expliquer les monuments sabéens récemment découverts, et d'en découvrir d'autres, etc.

Agréez, Monsieur, etc.

F. FRESNEL.

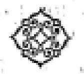
L'étude de la langue arabe à Genève, grâces au zèle de M. le professeur Humbert, fait de grands progrès. Pendant toute la durée du semestre académique qui vient de finir, le cours d'arabe a été suivi par vingt et un auditeurs, et neuf de ces auditeurs se sont présentés volontairement à un examen public devant l'Académie. C'était la première fois qu'un examen de cette nature avait lieu dans la faculté des lettres de la ville de Genève.

Parmi les ouvrages offerts à la Société asiatique, le jour de la séance générale, il y en a un dont il est juste de faire une mention distinguée : c'est le طريق تكلم ou *le Guide de la conversation en français et en turc*, par M. T. X. Bianchi, secrétaire-interprète du roi pour les langues orientales, et connu favorablement, depuis plusieurs années, par quelques ouvrages d'une utilité incontestable. M. Bianchi s'est proposé,

dans celui que nous annonçons, le double but de faciliter à nos compatriotes qui se rendent dans le Levant, et aux Ottomans qui viennent en France, la pratique des langues turque et française. Qui ne sait que la connaissance du turc importe extrêmement aux besoins de notre politique et de notre commerce, et que l'usage du français est devenu indispensable aux Ottomans, aujourd'hui surtout qu'ils marchent dans la voie du progrès, de la civilisation et qu'ils sont en spectacle à toute l'Europe attentive? Le Guide de la conversation est divisé en trois parties: la première contient un vocabulaire et des phrases élémentaires; la deuxième se compose d'une série de trente-six dialogues sur divers sujets; enfin la troisième et dernière partie comprend quatre morceaux de conversation, pleins d'intérêt et assez étendus, qui traitent: 1° de l'origine des Ottomans, de leur langue et de leur littérature; 2° de la géographie de l'empire ottoman dans l'Asie mineure, l'Arabie, l'Égypte et la Barbarie; 3° d'un voyage dans la Méditerranée par le bateau à vapeur; et 4° d'un aperçu géographique de la France. M. Bianchi a jugé convenable de donner, à la fin de son livre, un document important et qui sera surtout utile aux élèves des écoles et à nos drogmans, comme étude de la langue et du style actuel de la chancellerie ottomane; ce document est le texte turc et la traduction du traité de commerce conclu le 25 novembre dernier entre la France et la Turquie. Dans sa préface, l'auteur du Guide de la conversation avertit qu'il a cru devoir soumettre son travail au jugement de Mehemmed Emin-effendi, chef de bataillon de la garde du sultan, à Sami-effendi et à Emin-effendi, actuellement secrétaires de l'ambassade ottomane à Paris, et il leur témoigne sa reconnaissance pour les conseils qu'ils ont bien voulu lui donner. Les amateurs de la langue turque remercieront à leur tour M. Bianchi, qui leur offre, par cet hommage rendu à des Ottomans instruits, un gage de plus du mérite et de l'utilité du livre qu'il vient de publier.

L'occasion se présente ici naturellement d'appeler l'attention des orientalistes sur un ouvrage du même genre que

celui de M. Bianchi, que M. Humbert de Genève, correspondant de l'Institut, a fait paraître l'année dernière, sous le titre de *Guide de la conversation arabe, ou Vocabulaire français-arabe, contenant les termes usuels, classés par ordre de matières et marqués des signes-voyelles.* Ce volume, imprimé à Bonn, est le fruit des entretiens que l'auteur a eus avec Michel Sabbagh, Dom Raphaël, Brahemcha, et Abraham Daninos d'Alger, hommes savants dans leur langue, et dont le souvenir est encore cher aux personnes qui les ont connus. Toujours désireux de se rendre utile aux jeunes arabisants, en multipliant les bons livres élémentaires, l'orientaliste genevois annonce que si son Guide de la conversation est favorablement reçu, il le fera suivre d'un recueil inédit de phrases et de dialogues, qui complétera l'ouvrage. Espérons que l'approbation bien méritée qu'ont obtenue les ouvrages qu'il a publiés jusqu'ici l'encouragera à nous faire jouir bientôt de ce complément nécessaire.



BIBLIOGRAPHIE.

老子道德經

LAO-TSEU-TAO-TE-KING,

LE LIVRE DE LA VOIE ET DE LA VERTU, de *Lao-tseu*, philosophe chinois du VI[e] siècle avant l'ère vulgaire; publié en chinois avec une traduction française et des notes perpétuelles tirées des plus célèbres commentaires, par M. Stanislas JULIEN, de l'Institut, etc.[1]

M. Stanislas Julien se dispose à mettre sous presse sa traduction du philosophe Lao-tseu, achevée en 1835, et qu'à cette époque il avait lue en entier à M. Victor Cousin, et à plusieurs autres membres éminents de la Société asiatique de Paris. Les notes perpétuelles qui accompagnent le texte et la traduction sont toutes empruntées aux commentateurs chinois les plus estimés, et en particulier à *Ho-chang-kong*, le plus ancien de tous, qui fit hommage de son travail à l'empereur *Hiao-wen-ti*, de la dynastie des Han, dans les années 163 à 156 avant J. C.

Nous croyons intéresser les lecteurs du Journal asiatique

[1] Le texte chinois, la traduction et les notes des 81 chapitres de Lao-tseu formeront un volume in-4°, du prix de 20 fr. L'ouvrage sera tiré à petit nombre. On peut souscrire, sans rien payer d'avance, chez Benjamin Duprat (libraire de la Société asiatique et du Comité oriental de Londres), n° 7, rue du cloître S[t]-Benoît, à Paris.

en leur communiquant d'avance deux chapitres de l'ouvrage que nous annonçons.

CHAPITRE LXXVIII.

Parmi toutes les choses du monde[1] il n'en est pas de plus molle et de plus faible que l'eau, et cependant, pour briser ce qui est dur et solide, rien ne peut l'emporter sur elle.

Pour cela, rien ne peut remplacer l'eau[2].

[1] Tout ce chapitre doit se prendre dans un sens figuré. Il a pour but de montrer la supériorité des hommes qui pratiquent le *Tao* (qui imitent sa faiblesse apparente, son humilité, sa souplesse) sur ceux qui recherchent avec ardeur la puissance, la gloire et l'élévation.

Parmi toutes les choses du monde, dit le commentateur *Lia-kié-fou*, il n'y en a pas qui puisse, aussi bien que l'eau, prendre toutes les formes, toutes les directions. Tantôt elle se recourbe, tantôt elle se redresse (pour jaillir en l'air), elle se prête à remplir tantôt un vase carré, tantôt un vase circulaire. Si vous lui opposez un obstacle (A), elle s'arrête; si vous lui ouvrez un passage, elle se dirige où vous voulez. Cependant elle porte des vaisseaux, elle roule des rochers, elle creuse des vallées, elle perce des montagnes, et supporte le ciel et la terre.

B : L'eau est extrêmement molle, et cependant, en s'infiltrant goutte à goutte, elle peut creuser les durs rochers de ses rivages. Les montagnes et les collines sont extrêmement solides, et cependant elle peut les renverser par son impétuosité invincible.

[2] E : Parmi toutes les choses du monde qui peuvent détruire (littéral. *vaincre*) les choses dures et fortes, il n'y en a pas une seule qui puisse *remplacer* l'eau, *être substituée* à l'eau.

Aliter Lia-kié-fou : Quoique l'eau puisse se courber, se plier, et prendre toutes les formes, jamais elle ne perd ce qui constitue sa nature, *elle ne change pas.*

Aliter B : Ce que j'avance a été et est encore un raisonnement, un axiome *invariable* (*pou-i-tchi-lun :* Basile : 9—3,893, 41—10,138).

Ce qui est faible[1] triomphe de ce qui est fort; ce qui est mou triomphe de ce qui est dur.

Dans le monde[2] il n'y a personne qui ne connaisse (cette vérité); mais personne ne peut la mettre en pratique[3].

« C'est pourquoi le saint homme dit: Celui qui supporte les « opprobres du royaume, devient le maître du royaume[4].

« Celui qui supporte[5] les calamités du royaume, devient le « chef de l'empire. »

Les paroles droites paraissent[6] contraires (à la raison).

[1] Voyez la fin de la note 1. A : La langue est molle et les dents sont dures; mais ordinairement les dents meurent avant la langue.

[2] A : Les hommes savent que ce qui est mou et faible dure longtemps, et que ce qui est dur et fort ne tarde pas à être brisé et détruit.

[3] B : Mais ils aiment à se faire grands et ne daignent point s'humilier. Ils aiment les richesses et les honneurs, et se trouvent malheureux dans une situation pauvre et abjecte. Ils aiment la force et la violence, et ne savent pas être souples et faibles.

[4] E : La honte, les calamités sont ce que la multitude ne sait supporter sans se plaindre. Il n'y a que l'homme souple et faible (suivant le *Tao*) qui puisse les endurer avec joie et sans difficulté. A l'aide de sa souplesse et de sa faiblesse, il subjugue les hommes les plus forts et les plus inflexibles du monde. C'est pourquoi il peut conserver les sacrifices des génies de la terre et des grains (symbole de la souveraineté), et devenir le maître de l'empire.

Le même commentaire cite plusieurs traits historiques à l'appui de la pensée de *Lao-tseu: Keou-tsien*, roi de *Youeï*, vint servir le roi de *Ou* en qualité de magistrat, et bientôt après il devint le chef des vassaux.— Le prince *Liu-heou* ne vengea point l'affront d'une lettre insolente, et les princes *Hiong-nou* vinrent solliciter son alliance et sa parenté.

[5] B : Celui qui ne se dérobe pas lâchement au danger, qui s'accuse lui-même de la disette ou des crimes d'un seul homme du peuple, celui-là peut devenir le chef de tout l'empire.

[6] E : « Les hommes du siècle disent qu'il faut être d'un caractère « bas et vulgaire pour supporter les affronts. » Le saint homme recommande, au contraire, de les endurer sans se plaindre, et regarde cette patience comme la marque du plus haut mérite. « Aussi (E)

CHAPITRE LXXX.

(Si je gouvernais) un petit royaume [1] et un peuple peu nombreux, n'eût-il des armes que pour dix ou cent hommes, je l'empêcherais de s'en servir.

J'apprendrais au peuple à craindre la mort [2], et à ne pas émigrer au loin [3].

Quand il aurait des bateaux et des chars, il n'y monterait pas [4].

Quand il aurait des cuirasses et des lances, il ne les porterait pas [5].

Je le ferais revenir à l'usage des cordelettes nouées [6].

« ses paroles, examinées du point de vue de la foule, paraissent ab« surdes et contraires à la raison. »

[1] *Sou-tseu-yeou :* Lao-tseu vivait à l'époque de la décadence des *Tcheou.* Les démonstrations d'une politesse étudiée avaient remplacé la sincérité du cœur et les mœurs se corrompaient de jour en jour. Lao-tseu aurait voulu sauver les hommes par le *non-agir :* c'est pourquoi, à la fin de son livre, il dit quel aurait été l'objet de ses vœux. Il aurait désiré d'avoir un petit royaume pour y faire l'application de ses doctrines, mais il ne put l'obtenir.

[2] E : Mes sujets aimeraient leur existence, ils seraient attachés à la vie et redouteraient la mort.

[3] A : L'administration n'étant point importune, ils exerceraient tranquillement leur profession, ils n'émigreraient point au loin, ils n'abandonneraient pas leur pays natal pour chercher le bonheur ailleurs.

[4] A : Ils resteraient dans un état de pureté, de quiétude et d'inaction absolue. Ils ne mettraient pas leur plaisir à voyager.

[5] B : Ils n'auraient aucun motif pour provoquer les autres et leur faire la guerre. Ils (A) ne s'attireraient pas la haine des autres peuples et n'auraient pas besoin de se défendre contre leurs attaques.

[6] Dans la haute antiquité, lorsque l'écriture n'était pas encore inventée, les hommes se servaient de cordelettes nouées pour exprimer leurs pensées. A cette époque, les mœurs étaient pures et

Il savourerait sa nourriture[1]; il aimerait ses vêtements[2]; il se plairait dans sa demeure[3]; il chérirait ses usages[4].

Si un autre royaume se trouvait assez près du mien pour que les cris des coqs et des chiens s'entendissent de l'un à l'autre,

Mon peuple arriverait à la vieillesse et à la mort sans avoir jamais visité le peuple voisin[5].

Notice sur Rabbi Saadia Gaon et sur sa version arabe d'Isaïe, etc. par M. S. Munk. (Extrait du IX[e] volume de la Bible de M. Cahen.)

Depuis quelque temps l'amour de la littérature hébraïque semble se ranimer et vouloir marcher de front avec la littérature arabe à laquelle l'illustre Silvestre de Sacy a fait faire de si grands pas. Le rang qu'un injuste dédain avait fait perdre à la littérature hébraïque lui est en partie rendu. Nous voyons s'accomplir son triomphe sous les veilles assidues de quelques hommes spéciaux qui ont le courage de cultiver les lettres orientales. Chaque jour voit poindre un ouvrage à l'horizon du monde savant. Mais en présence de la foule on est

simples. (Suivant *Lao-tseu*) elles n'avaient pas encore été altérées par les progrès des lumières.

Dans la pensée de l'auteur, les mots : *Je ramènerai le peuple à l'usage des cordelettes nouées*, signifient : *Je ramènerai le peuple à sa simplicité primitive.*

[1] E : Ils savoureraient leur nourriture grossière.

[2] A : Leurs habits grossiers leur sembleraient élégants, ils n'estimeraient pas les étoffes de différentes couleurs.

[3] A : Ils se plairaient dans leur humble chaumière.

[4] A : Ils aimeraient leurs mœurs simples et pures, et ne chercheraient point à les changer.

[5] B, E : Mon peuple arriverait au terme de la vie sans avoir visité le peuple voisin, parce qu'il serait exempt de désirs et n'aurait pas besoin de chercher son bonheur au dehors.

quelquefois forcé de s'écrier qu'il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

L'ouvrage que vient de publier M. S. Munk, bien loin de provoquer une pareille exclamation, est destiné à porter la lumière sur une foule de faits très-intéressants, mais mal connus ou mal appréciés; les remarques, précieuses sous tous les rapports, témoignent hautement de la sagacité pleine de goût de notre auteur.

Depuis longtemps la pénurie d'ouvrages rabbiniques destinés à éclaircir les livres sacrés se faisait vivement sentir. Les plus importants, tels que les commentaires arabes des rabbins, nous étaient complétement inconnus et le sont encore; et cependant, sans eux que pouvions-nous faire? n'étaient-ce pas ces rabbins, dépositaires des traditions, qui pouvaient, qui peuvent seuls jeter quelque lumière sur les passages obscurs de la Bible, passages, il faut l'avouer, qui ne se manifestent que trop souvent?

M. Munk a compris cette vérité dans toute son étendue, et, aussi animé de cet amour réel pour la littérature orientale, il vient d'élaborer un ouvrage destiné à faire connaître les auteurs capables d'aider dans l'exégèse et capables aussi de manifester dans tout son jour quel était l'esprit qui animait quelques rabbins de ces époques. Rabbi Saadia est l'auteur que M. S. Munk a choisi.

Dans sa préface cet interprète nous apprend les motifs qui l'ont décidé à entreprendre cette notice, et il nous révèle la pensée d'un travail dont les résultats seraient immenses pour le progrès des études bibliques. Le *Moré-nebouchim*, publié par une main aussi habile, est destiné à jeter un jour trop éclatant pour que nous n'applaudissions pas vivement à cette idée. Cependant il ne faut pas que cet ouvrage le détourne du projet annoncé dans sa préface de publier sa Chrestomathie arabe-rabbinique, dont le succès est déjà assuré dans les écoles destinées à former les jeunes gens qui se préparent à la carrière ecclésiastique israélite.

L'islamisme, après avoir envahi une grande partie de

l'Asie et de l'Afrique, après s'être donné pendant longtemps le droit de détruire, venait de subir une réaction puissante. Les sciences philosophiques repoussées jusqu'alors avec horreur du sein des fidèles enthousiastes, venaient aussi de trouver aide, protection et gloire jusque dans le sanctuaire de la puissance sacerdotale et impériale; les travaux de la pensée devinrent l'occupation principale de tout ce que l'intelligence avait de plus grand dans les domaines soumis aux musulmans; c'est à cette époque que les Arabes sentirent leur pauvreté scientifique, et que les pays voisins fournirent avec empressement leurs richesses littéraires. Dès lors, les traductions accomplies indifféremment par des chrétiens ou des musulmans se multiplièrent. D'un autre côté, les juifs, pendant cette période de gloire pour la science, ne restèrent pas inactifs; ils comprirent que les esprits dominés par l'ascendant de la nouvelle puissance et détournés par elle des études hébraïques, dans peu ne seraient plus capables d'entendre les livres sacrés dans leur langue primitive. L'inspiration parla, et des hommes s'écrièrent, comme autrefois le centurion Cornelius: Me voici, seigneur!

Saadia ben Joseph fut de ce nombre; né à Fayyoum, l'ancienne Pithôm, dans la haute Égypte, il porta de sa ville natale, le surnom d'*Alfayyoumi* الفيومى, et en hébreu celui d'*Happithomi* הפיתומי; à l'âge de trente-six ans ses talents fixèrent l'attention du nassi ou chef de la captivité, David ben-Zaccaï, qui l'ayant appelé à Sora (Matha Mehasia) le fit revêtir de la dignité de gaon, titre à cette époque conféré aux seuls chefs d'académies juives. Le mois d'iyyar 4688 de la création (mai 928) le vit dans toute sa gloire aborder le seuil de Sora. Hélas! devait-il prévoir que dans peu l'infortune pèserait sur lui?

Bientôt des différends surgirent entre le nassi et lui; une haine implacable en fut la conséquence. « Saadia fit des dé« marches auprès du khalife Almoktadir-billah pour faire « transférer la dignité de nassi à Josias, frère de David; l'af« faire fut portée devant une assemblée de vizirs et de khadis,

« présidée par le grand vizir Ali-ben-Isa. » Mais Saadia ne trouva pas le succès qu'il espérait, et la fuite dut être la seule ressource à laquelle il pût prétendre pour se dérober à la vengeance de David-ben-Zaccaï. Le temps qui s'écoula pendant cet exil ne fut pas perdu pour la science, car ce fut à cette époque qu'il composa la plupart de ses ouvrages. Après sept ans de haine un ami commun réussit à rapprocher les deux ennemis, et Saadia put revenir à Sora où il expira cinq ans après. Tout ceci est décrit dans l'ouvrage avec lucidité et précision ; cependant nous regrettons que M. Munk ne nous ait pas appris le sujet de la mésintelligence qui troubla l'amitié naissante que le chef de la captivité avait montrée pour Saadia d'une manière si sensible. Sans doute la brièveté devait être la première qualité de son ouvrage, et il est très-difficile dans peu de pages de satisfaire toutes les exigences.

Saadia est trop connu pour que nous entreprenions de rapporter les sentiments d'hommes illustres à son égard ; nous ne pouvons cependant résister au désir de faire une légère citation du passage emprunté à Rabbi Behaï par M. Munk :

« Aide-toi, pour comprendre ces choses, des écrits de l'il-
« lustre maître Rabbi Saadia ; car ils donnent la lumière à l'in-
« telligence et éclairent les esprits ; ils guident le négligent et
« excitent l'indolent. »

واستعن بكتب الرئيس الفاضل רבי סעדיה ז״צל في ادراك ذلك فانها تنير العقل وتضفي الاذهان وترشد الغافل وتنهض الكاسل

Après la narration et le développement concis de ces faits, M. Munk nous donne la liste des ouvrages qui nous restent encore de Saadia ; ce sont :

1 تفسير التوراة « Traduction du pentateuque. »
2 تفسير يشعيه « Traduction d'Isaïe. »

3 كتاب التعديل « Le livre de la justification ou de la « Théodicée. »

4 تفسير السبعين لفظة الفردة « Explication des soixante-« dix mots isolés. »

5 كتاب المبادى « Livre des origines. »

6 كتاب الامانات و الاعتقادات « Livre des croyances « et des dogmes. »

Plus on avance dans la lecture de cet ouvrage, et plus les notes deviennent intéressantes par leur variété et leur profondeur. Les mots corrompus par les fautes, et les erreurs de M. Paulus, de Rosenmuller et de Gesenius sont en grande partie rétablies avec une rare sagacité. On sait que ces erreurs ne trouvaient leur origine que dans la fâcheuse habitude des juifs orientaux d'écrire l'arabe en caractères hébreux. M. Paulus, dans son édition de la version d'Isaïe, trompé par la similitude qui existe entre certains caractères, et d'ailleurs d'une force très-médiocre dans la langue arabe, avait dénaturé une très-grande quantité de mots; il fallait un interprète habile dans les deux langues.

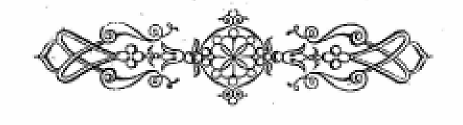
M. Munk, après avoir parlé assez longuement de quelques versions persanes jusqu'à ce jour inconnues, nous donne un extrait du *Dalalat al-hayirin* de Mousa'ben-Maïmoun, dont l'érudition profonde complète justement celle que nous avons trouvée dans le corps de son ouvrage, érudition, qui, il faut l'avouer, se rencontre toujours dans les écrits de ce savant.

Latapie de la Croix.

Journal écrit pendant une excursion en Asie mineure, par Ch. Fellows. Londres, Murray, 1837. In-8° de 348 pages.

L'auteur de ce journal s'est principalement occupé de la géographie et des antiquités du pays qu'il a parcouru. On y trouve des détails sur les ruines de Xante, d'Hiérapolis, de Laodicée, et sur plusieurs autres villes anciennes de cette partie de l'Asie mineure nommée Anatolie par les modernes, et qui comprenait la Lydie, la Mysie, la Bithynie, la Phrygie, la Cilicie, la Pamphylie, la Lycie et la Carie.

Voyage dans les provinces de l'Indostan voisines de l'Himalaya, dans le Panjab, le Ladakh, et le Cash-mer, etc. par Will. Moorcroft et G. Trebeck, et publié par M. H. H. Wilson. Londres, 1839; 2 vol. in-8°.



JOURNAL ASIATIQUE.

AOUT 1839.

RELATION

D'un voyage en Chine, par M. Richenet.

(Suite.)

Après être restés trois jours à Faty nous apprenons que la famille de notre mandarin est arrivée à Canton, et qu'il ne pourra venir nous joindre que le 28 du mois. Dans l'espérance de le faire hâter, ou au moins de l'empêcher de tarder davantage, nous nous déterminons à nous éloigner un peu plus. Nous allons jusqu'à Fou-chan, qui est à cinq lieues de Canton. Le long séjour que nous avons fait sur la rivière de cet immense village nous a donné occasion d'admirer l'étonnante activité de son commerce, le nombre prodigieux des barques allant, venant, ou arrêtées dans ce vaste port. Ce village est peu large; dans un demi-quart

d'heure on peut le traverser; mais sa longueur le long de la rivière est immense. On dit qu'il contient plus d'habitants que Canton. Quoique plus considérable et plus important que plusieurs villes du premier ordre, ce n'est qu'un village dépendant de Canton.

Nos barques étaient mouillées près d'un corps de garde devant lequel il y a un cône de sept ou huit pieds de haut. Il est blanchi et a deux places rondes peintes en rouge. Près de tous les corps de garde qui sont sur la rivière, et ils sont très-fréquents, il y a trois cônes semblables; c'est une maçonnerie creuse. Leur destination, disent les Chinois, est de donner signal en cas de troubles ou de révolte : on les remplit de fiente de loups et autres matières combustibles, on y met le feu, et l'épaisse fumée qui en sort donne le signal qu'on se propose. Mais où trouverait-on assez de fiente de loup? Je ne cite cette explication que comme une petite preuve de la disposition où sont les Chinois de tout expliquer, et toujours avec quelque chose de merveilleux, quelque absurde qu'il soit. Probablement que, dans l'origine, on a eu quelque raison d'utilité dans l'établissement de ces cônes; mais maintenant il paraît qu'on ne les fait et entretient que par coutume, ou pour ornement. J'en ai vu plusieurs qui sont entièrement massifs, sans vide ni ouverture.

Notre intendant prétend que nous avons besoin d'une troisième barque. Je sens bien que c'est

pour sa commodité, plutôt que pour la nôtre, qu'il le désire; mais il ne convient pas de lui faire beaucoup d'objections, surtout dans ce moment. Il part pour Canton, et revient bientôt avec une barque qu'il a louée. Elle est plus petite que celles que nous fournit le gouvernement, mais elle est plus commode et plus élégante. C'est une jolie petite maison ambulante. Au milieu est la salle, qui a environ quatorze pieds de long sur dix de large; de chaque côté une porte à deux battants, et deux fenêtres; le tout sculpté, doré, etc. (Les barques du gouvernement n'ont d'ouverture que par le moyen d'une des nattes de la couverture, que l'on peut élever ou abaisser.) Nous entrons dans cette nouvelle barque. L'intendant avec son domestique prend celle que nous quittons, et la troisième sert de cuisine pour tous. Les caisses, les effets sont dans le fond des trois barques.

Enfin le 28 juin, neuf jours après que nous sommes embarqués, notre mandarin vient nous joindre, et le lendemain nous partons. Les productions que nous voyons sont, outre le riz, des plantations de mûriers si petits, qu'ils ont l'air de pépinières; des cannes à sucre, et différentes espèces de légumes, principalement des haricots. Ce légume est ici d'un très-grand usage, surtout à cause d'un mets appelé *to-fou* que l'on en fait. Voici comment on le prépare. On trempe les haricots pendant quelque temps dans l'eau, puis on les met sous une petite meule que l'on tourne

pour les presser; il en découle une substance liquide qui ressemble à du lait. En la mettant sur le feu elle devient solide, et a alors l'apparence des fromages blancs de mon pays. Le to-fou est la pitance presque journalière du peuple, avec quelques herbes et le riz. On en forme aussi de petits pains que l'on rend plus fermes, et qui ont l'apparence des fromages de Brie. On le sert le plus souvent avec de la sauce. Je l'ai goûté préparé de différentes manières, il ne m'a jamais assez plu pour que je puisse en faire grand éloge; mais il paraît que les Chinois l'aiment.

A neuf heures du soir nous nous arrêtons près d'un corps de garde pour passer la nuit. Le lendemain matin 30 juin, nous partons à quatre heures, et vers les huit heures nous nous arrêtons près d'une maison qui est à environ trois quarts de lieue de la ville San-choui-hien. Les bateliers de la barque de notre mandarin, et des deux nôtres fournies par le gouvernement, vont en ville, pour toucher leur paye chez le mandarin du lieu. Ils sont payés dans chaque ville à proportion de la distance qu'il y a jusqu'à la prochaine ville.

Pendant cette halte notre intendant nous avertit qu'il convient de faire un petit présent à notre mandarin. Il lui envoie, en notre nom, quatre mouchoirs blancs, deux bouteilles de tabac de Portugal, quatre bouteilles de vin, deux canards, deux poules, deux boîtes de petits gâteaux chinois, quatre vases de légumes salés, et deux rouleaux de

bougie. Il renvoie avec ses remercîments le vin, les canards, les poulets et les gâteaux. Nous partons de nouveau à midi. Nos barques vont assez lentement pour que nous puissions non-seulement nous promener, mais lire, en nous promenant sur le rivage. Il paraît que la culture de la terre est bien facile dans ce pays. J'ai rencontré un laboureur, allant ou revenant de son champ, qui portait sa charrue, et conduisait son buffle devant lui; un autre portait lui-même sa charrue et sa herse.

Nous faisons communément huit ou dix lieues par jour, rarement douze, quelquefois six seulement. Sur les autres rivières dont je parlerai ensuite, nous avons fait quelquefois vingt lieues, mais rarement. Comme sur celle-ci nous allons contre le courant, nos barques sont tirées par une partie des bateliers lorsque le vent est contraire ou n'est pas suffisant pour aller à la voile. Quand le rivage devient impraticable, les tireurs rentrent, et poussent avec de longues perches de bambou. De chaque côté des barques il y a des planches sur lesquelles ils se tiennent pour pousser. Ils se mettent à la proue, plantent leurs perches, et courent en poussant, jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à la poupe, puis ils retirent leurs perches et vont recommencer. Ils font un bruit épouvantable dans cette manœuvre, tant en criant qu'en frappant des pieds en courant. Leur cri est une espèce d'air sur trois ou quatre notes; les paroles sont communément *Aya-*

pour les presser; il en découle une substance liquide qui ressemble à du lait. En la mettant sur le feu elle devient solide, et a alors l'apparence des fromages blancs de mon pays. Le to-fou est la pitance presque journalière du peuple, avec quelques herbes et le riz. On en forme aussi de petits pains que l'on rend plus fermes, et qui ont l'apparence des fromages de Brie. On le sert le plus souvent avec de la sauce. Je l'ai goûté préparé de différentes manières, il ne m'a jamais assez plu pour que je puisse en faire grand éloge; mais il paraît que les Chinois l'aiment.

A neuf heures du soir nous nous arrêtons près d'un corps de garde pour passer la nuit. Le lendemain matin 30 juin, nous partons à quatre heures, et vers les huit heures nous nous arrêtons près d'une maison qui est à environ trois quarts de lieue de la ville San-choui-hien. Les bateliers de la barque de notre mandarin, et des deux nôtres fournies par le gouvernement, vont en ville, pour toucher leur paye chez le mandarin du lieu. Ils sont payés dans chaque ville à proportion de la distance qu'il y a jusqu'à la prochaine ville.

Pendant cette halte notre intendant nous avertit qu'il convient de faire un petit présent à notre mandarin. Il lui envoie, en notre nom, quatre mouchoirs blancs, deux bouteilles de tabac de Portugal, quatre bouteilles de vin, deux canards, deux poules, deux boîtes de petits gâteaux chinois, quatre vases de légumes salés, et deux rouleaux de

bougie. Il renvoie avec ses remercîments le vin, les canards, les poulets et les gâteaux. Nous partons de nouveau à midi. Nos barques vont assez lentement pour que nous puissions non-seulement nous promener, mais lire, en nous promenant sur le rivage. Il paraît que la culture de la terre est bien facile dans ce pays. J'ai rencontré un laboureur, allant ou revenant de son champ, qui portait sa charrue, et conduisait son buffle devant lui; un autre portait lui-même sa charrue et sa herse.

Nous faisons communément huit ou dix lieues par jour, rarement douze, quelquefois six seulement. Sur les autres rivières dont je parlerai ensuite, nous avons fait quelquefois vingt lieues, mais rarement. Comme sur celle-ci nous allons contre le courant, nos barques sont tirées par une partie des bateliers lorsque le vent est contraire ou n'est pas suffisant pour aller à la voile. Quand le rivage devient impraticable, les tireurs rentrent, et poussent avec de longues perches de bambou. De chaque côté des barques il y a des planches sur lesquelles ils se tiennent pour pousser. Ils se mettent à la proue, plantent leurs perches, et courent en poussant, jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à la poupe, puis ils retirent leurs perches et vont recommencer. Ils font un bruit épouvantable dans cette manœuvre, tant en criant qu'en frappant des pieds en courant. Leur cri est une espèce d'air sur trois ou quatre notes; les paroles sont communément *A-ya-*

ta-lay, c'est-à-dire « bon, il vient ! » Dans les autres provinces la chanson est différente. Ces barques ont deux rames, l'une au-dessus du gouvernail, l'autre dans le devant, au milieu de la proue; celle-ci sert comme de second gouvernail. Dans les barques que nous avons eues dans d'autres provinces, il y a dans le devant une rame de chaque côté, et chacune est manœuvrée par un, deux ou trois hommes, selon la grandeur des barques. Ces rames ne forment pas angle droit avec la barque, comme en Europe, mais elles lui sont presque parallèles, faisant un angle très-aigu. Il y a dans le derrière une autre rame à côté du gouvernail, et manœuvrée par celui seul qui a soin du gouvernail.

Le 3 juillet nous trouvons la rivière bordée de hautes montagnes. A l'entrée de cette gorge de montagnes est un *miao* (temple), remarquable par sa situation pittoresque et les fables que les bonzes débitent à son sujet. Le nom qu'on lui donne signifie, *qui a volé ici*, parce que l'on prétend qu'il était autrefois dans la province du Kiang-sy, et qu'un matin on le trouva là. La maison, ou plutôt les maisons principales du couvent sont au pied de la montagne; mais en montant l'on en trouve plusieurs petites, et dans toutes il y a des idoles, et quelques salles à côté, où l'on présente le thé et autres rafraîchissements aux étrangers. Après avoir monté plus de trois quart d'heure, le bonze conducteur nous dit que nous n'étions pas

au tiers de l'élevation. Je crois qu'il exagérait, mais il nous parut que réellement nous étions bien loin du haut. Nous ne jugeâmes pas à propos de continuer. Nos bottes de satin, à semelle d'un pouce et demi d'épaisseur, ne sont pas commodes pour grimper des escaliers si rapides. Dans l'endroit le plus élevé où nous allâmes, nous vîmes, dans un petit miao, un bonze qui faisait l'office tout seul, récitant, chantant, se prosternant, etc. Ce miao était bien orné. La plupart des lampes étaient de petits verres de table européens. Un peu plus bas nous avions un rocher formant une table large et bien unie, sur laquelle on nous dit que saint Thomas avait célébré la messe; nos chrétiens, par respect, n'osèrent pas s'y asseoir.

A une lieue ou une lieue et demie de ce miao, les montagne s'écartent, la rivière devient plus large. Les rivages offrent un coup d'œil assez agréable par la variété : tantôt des rochers escarpés des deux côtés, quelquefois d'un seul côté; tantôt d'assez jolies collines, quelquefois incultes, quelquefois un peu, quelquefois fort bien cultivées; de temps en temps quelques espaces pleins. C'est surtout dans ces parages que les bateliers poussent des cris presque continuels, et bizarrement contrefaits, sifflant, miaulant, etc. pour se rendre favorable l'esprit protecteur de ces montagnes et lui demander un bon vent.

Le 4 juillet, arrêté près de la ville In-te-hien où je fis une promenade, mon thermomètre, à trois

heures après midi, dans ma barque, était à vingt-huit degrés de Réaumur, degré le plus haut où je l'aie vu dans notre factorerie de Canton.

Le 5 juillet autre miao curieux par sa situation. De la rivière l'on voit un rocher d'environ deux cents pieds d'élévation, et dont le sommet s'avance plus que le bas. Au pied l'on aperçoit une ouverture naturelle un peu oblique et irrégulière, d'environ vingt-cinq ou trente pieds de haut, sur sept ou huit de large, et un peu moins à quelques endroits. Au-dessus de cette fente, dans la même direction oblique, est une autre ouverture à peu près ronde, qui paraît avoir sept ou huit pieds de diamètre. A voir simplement ces ouvertures en passant, l'on ne serait point porté à y faire aucune attention particulière; il n'est pas rare, dans ces parages, de voir d'aussi larges ouvertures dans des rocs. Un escalier assez bien travaillé au bas de celui-ci, et deux lanternes à l'ouverture supérieure, annoncent qu'il y a quelque chose de particulier. D'ailleurs des bateaux ne manquent pas de venir inviter les passants à aller voir cette dévote habitation. L'escalier conduit à une chambre d'environ quinze pieds de largeur, au bout de laquelle sont deux autres petites chambres. Un escalier de sept ou huit marches conduit à deux autres chambres, dont l'une, sur le devant, est grande. Plus haut, à l'ouverture supérieure, est une chambre pareille, dans laquelle on a trouvé une table de pierre, peu élevée, sur laquelle on en a fait une de bois, pour

placer l'idole principale. Nous ne trouvâmes dans cette pagode qu'un bonze un peu âgé et un jeune. Ils nous dirent, et réellement il paraît que la nature seule a formé cette habitation, qu'on n'a pas eu besoin de rien couper dans le roc, que l'on a seulement tiré parti du local. A plusieurs endroits de ce roc, et spécialement à l'ouverture qui sert de fenêtre à la chambre supérieure, l'on voit des pétrifications pendantes. Elles ne sont ni plus claires, ni plus fines que la pierre de ce roc. Des gouttes d'eau que je vis tomber de temps en temps me firent soupçonner qu'il se forme continuellement de ces pétrifications.

Il serait inutile de vous nommer toutes les villes, tous les lieux par lesquels nous passons, les haltes journalières que nous faisons, etc. Ce serait une longueur, une monotonie, qui ne pourrait que vous ennuyer. Vous avez déjà assez besoin de patience pour lire les détails minutieux que je vous donne, quoique je tâche de les abréger. Nous nous arrêtons toujours pour la nuit, quelquefois plus tôt, quelquefois plus tard, et nous partons toujours de bon matin, environ vers quatre heures. Nos haltes pour la nuit sont le plus souvent près des corps de garde afin d'être plus en sûreté contre les voleurs. Ces corps de garde sont à peu de distance l'un de l'autre, le long des rivières. Pendant toute la nuit la garde y fait un bruit, ou plutôt un charivari, un tintamarre fort peu amusant pour des oreilles européennes. Quelquefois c'est avec le

lo, plat rond de cuivre, avec un rebord, et d'environ un pied et demi ou deux pieds de diamètre, sur lequel les soldats frappent avec un maillet. D'autres fois leur instrument est un bois creux, sur lequel ils frappent en cadence avec un autre bois. Cette déplaisante musique est pour annoncer qu'ils veillent. Dans la cour des grandes auberges, il y a aussi une garde qui pendant toute la nuit fait une musique pareille avec un bois creux. Devant tous les corps de garde, à quelques toises de la maison, il y a quatre petits piliers de bois qui, plantés sur une même ligne et surmontés de traverses, représentent une large porte au milieu, et une petite de chaque côté. Au-dessus sont des planches couvertes d'inscriptions, de sentences, et quelquefois d'autres enjolivements. Près de chaque corps de garde il y a, comme je l'ai déjà dit, des maçonneries creuses de briques, que l'on suppose destinées pour lui faire des signaux. Dans la province de Canton et dans celle du Kiang-sy, elles sont en forme de cône, et il y en a trois à côté l'une de l'autre. Dans le Kiang-nan, la forme est un peu différente; elles ressemblent à des pots de fleurs, et il y en a cinq. Dans le Chantong, autre différence. Dans le Tché-kiang, j'en ai vu en plusieurs endroits qui sont couvertes d'un toit, pour les conserver en meilleur état. Les corps de garde qui sont près des rivières nous saluent avec le lo quand nous passons, surtout dans la province de Canton; et nos bateliers leur rendent la même cérémonie. Ils observent cette

étiquette parce que sur nos barques il y a un petit pavillon jaune avec des lettres qui indiquent que nous voyageons par ordre de l'empereur. Les corps de garde, dans la route que nous avons faite par terre ne sont pas si fréquents que le long des rivières. Ceux du Chantong ont une tour carrée, d'environ quinze pieds de chaque face, et trente pieds de hauteur. Il paraît qu'elles sont massives, car on n'y voit ni portes, ni fenêtres. La plate-forme par laquelles elles se terminent est entourée de petits créneaux et a une petite chambre pour la sentinelle; on y monte par un escalier en dehors. Les murs des corps de garde sont communément couverts de peintures d'armes, de boucliers, etc. c'est la seule apparence militaire que l'on y voie. Les trois ou quatre soldats qui en ont soin ne paraissent point en uniforme, et ne montent point la garde constamment : ils cultivent la terre ou suivent d'autres professions. Je suis entré dans quelques-uns, et n'y ai trouvé personne.

Le 7 juillet nous arrivons à Cho-tcho, ville du deuxième ordre. La rivière est traversée par une chaîne et un pont de bateaux. Comme la rivière, approchant de sa source, commence à avoir trop peu d'eau dans cette saison où il y a eu peu de pluie depuis quelque temps, notre mandarin demande des barques plus légères que celles que nous avons. On nous en donne quatre, une pour le mandarin, et trois pour nous. Elles sont de la même forme que celles de Canton, fort longues;

mais la couverture si basse qu'elles sont un peu incommodes. Quoiqu'elles soient légères, il y a si peu d'eau, qu'elles touchent souvent le gravier.

Dans ces parages nous voyons des femmes travailler dans les champs. Elles portent de larges chapeaux de paille, avec des franges de toile pendantes tout autour. Ces chapeaux sont plats et ronds, avec un trou au milieu pour admettre les cheveux, qui sont tous assemblés et pliés au haut de la tête. La frange est longue, de manière à cacher une partie de la figure; elle doit être fort commode pour garantir du soleil.

Le 12 juillet nous arrivons à Nan-hiung, ville de premier ordre et la dernière ville, au nord, de la province de Canton. Nous débarquons nos effets, quittons nos barques, et allons loger dans une auberge. La rivière que nous quittons a sa source au pied de la montagne de Meline, à peu de distance. Nous avons douze lieues à faire par terre pour passer cette montagne célèbre par le chemin que l'on y a coupé dans le roc. C'est le seul chemin pour aller de Canton dans les provinces du nord. Le 13 je parcours la ville; je n'y trouve rien de remarquable, si ce n'est un temple de Confucius, qui est assez considérable. Nous partons le lendemain matin, à sept heures. On nous fournit des chaises, et des hommes pour porter nos effets : vingt-huit porteurs de chaises et cent six portefaix. Les chaises pour le mandarin, pour M. Dumazel et pour moi, sont comme celles

d'Europe; il y quatre porteurs pour chacune. Celles de notre intendant, de notre premier domestique (il a été élevé dans notre maison de Pékin, et parle latin correctement), et des deux domestiques du mandarin, sont de bambous, et fort petites : on les couvre de toile ou de feuilles de jonc, comme on juge à propos; elles n'ont que deux porteurs. Pour les autres domestiques, ce sont de simples brancards de bamboux auxquels sont attachés de petits siéges, et une sangle pendante pour appuyer les pieds. Le chemin est beau, bien pavé; beaucoup de villages, dont quelques-uns sont considérables; campagne bien cultivée et fertile dans ces vallées tortueuses, formées par une multitude de collines agréables à la vue. Nous dînons à mi-chemin de notre journée, dans une des auberges d'un gros village. A quatre heures et demie nous arrivons au pied de la montagne de Meline; à cinq heures, nous atteignons au sommet. Là est un couvent de bonzes, et à côté quelques inscriptions sur de grandes pierres, en mémoire du mandarin qui a frayé ce chemin, chemin extrêmement utile, puisque cette montagne sépare deux rivières importantes qui tirent d'elle leur source. L'excavation faite dans la cime du roc paraît à peu près de la hauteur d'une maison à deux étages. Malgré cette excavation le chemin est encore rapide. Sur le sommet, près du couvent, est un grand toit en forme de maison, qui couvre le chemin, et forme un refuge commode aux passants pour se

reposer. Ce couvert est la limite des provinces de Canton et de Kiang-sy. Il y a sur ce chemin plusieurs autres couverts moins grands, établis pour la même fin que le premier. Nous rencontrons un nombre prodigieux de voyageurs, surtout de portefaix, dont les uns vont, les autres viennent. Le chemin est si étroit en quelques endroits qu'il serait très-difficile d'y passer deux de front. Si des voyageurs allant en sens contraire s'y trouvent engagés, il faut que les uns reculent pour laisser passer les autres. A sept heures et demie du soir nous arrivons à Nan-gan, ville de premier ordre, dans le Kiang-sy.

Le lendemain, 15 juillet, le second mandarin de la ville nous envoie un message pour annoncer qu'il désirerait nous faire visite. Notre intendant et notre mandarin, ne se souciant pas de se mettre en frais de cérémonie, sont d'avis de ne pas le recevoir, et en conséquence l'intendant répond en notre nom par des excuses, que nous ne sommes qu'en passant, etc. Nous louons deux barques pour nous conduire jusqu'à Nan-tching; l'une est grande, propre et commode, l'autre est petite. Celle que loue le mandarin est aussi petite. Cette ville, dont je n'ai vu qu'une partie, ne me paraît ni grande, ni belle. Elle est partagée par la rivière, sur laquelle est un pont couvert de maisons. Elle est au pied d'une montagne ornée d'arbres et de beaucoup de jolis tombeaux. Je n'ai vu nulle part tant de mosquites si grosses et si furieuses, jour et nuit.

Le 16 nous avons été un peu surpris du dîner que l'on nous a donné avant de partir. Rien de chaud. Outre cinq ou six soucoupes de choses saumurées, dont l'odeur suffit pour qu'un Européen ne puisse y toucher, rien autre que trois soucoupes de canard rôti, assez bon, mais qui n'eût fait qu'une portion passable pour un seul. Au lieu de plats, ce sont de vraies soucoupes de tasses à thé. Après le dîner et le souper bons et copieux d'hier, nous nous attendions à toute autre chose aujourd'hui; mais un de nos gens nous a fait observer que c'était l'usage de bien traiter le premier jour. Les aubergistes ne donnent pas de compte ou mémoire, on ne le leur demande même pas; on leur donne volontairement, et ils s'attendent que ce soit généreusement, une somme proportionnée aux dépenses qu'ils ont faites, et aux services qu'ils ont rendus. C'est l'explication que m'a donnée notre intendant, et c'est la pratique qu'il suivait; mais je ne crois pas que ce soit la même chose dans les petites auberges. Quoi qu'il en soit, nous partons le 16, quelque temps après notre léger dîner.

Les voiles de nos barques sont des assemblages de grossières nattes oblongues, d'environ un pied de large sur huit ou dix de long. On les unit ensemble au moyen d'un bambou qui est entre chacune d'elles, et auquel elles sont attachées. Ces voiles sont fort hautes, mais n'ont de largeur que la longueur des nattes. Comme les nattes sont trop fermes pour se plier aisément, la voile se plie à

peu près comme un éventail. Les bambous autour desquels tournent les nattes restent toujours en dehors. Il n'y a point de vergue. Lorsque cette voile n'est pas en usage, elle ne demeure pas suspendue, mais reste sur la couverture de la barque.

Maintenant que nous suivons le courant de la rivière, nos bateliers n'ont plus besoin de tirer les barques avec des cordes. Nous ne pouvons pas nous promener sur le rivage aussi aisément qu'auparavant. Souvent nous ne pourrions pas suivre les bateaux : il faudrait qu'il attendissent, et nous ne voudrions pas les retarder. Le 17 il y eut un grand changement momentané dans la température de l'atmosphère; à six heures du matin le thermomètre descendit au-dessous de 20°, et dans l'après-midi, il remonta à près de 28°, ainsi qu'il était à peu près la veille.

Près de toutes les villes il y a une ou deux tours de forme pyramidale, de six, sept et huit étages, et quelquefois plus, ou plutôt qui paraissent avoir ce nombre d'étages, parce qu'elles ont ce nombre de corniches et de fenêtres les unes au-dessus des autres. J'ai cru pendant quelque temps que ces tours, si bien entretenues au dehors, devaient être encore plus brillantes en dedans. J'ai eu occasion d'entrer dans une, et n'y ai trouvé qu'une idole colossale, un pavé et des murs malpropres. Il n'y a aucun plancher. Toutes ces tours sont communément octogones et ont des fenêtres à chaque côté. Quelques-unes sont en forme de

pyramides tronquées. J'ai vu quelquefois, sur la plate-forme qui les termine des abrisseaux de sept ou huit pieds de hauteur, et d'autres plus petits sur les corniches qui sont entre les rangs de fenêtres. A Kan-tcho-fou, où nous arrivâmes le 19 juillet, je vis quelque chose de ce genre, qui attira mon attention; c'était un gros arbre, et quelques autres petits, sur une porte de la ville. Les branches du plus gros couvrent un espace d'au moins quatre-vingts pieds de diamètre. En général les Chinois estiment fort certains arbres et en prennent grand soin. Je soupçonne que la superstition y est souvent pour quelque chose. Si un arbre, surtout certain arbre antique se trouve sur leur voie lorsqu'ils bâtissent une maison, ils ne le coupent point et ne changent pas leur plan pour cela; mais ils mettent l'arbre en tout ou en partie dans la maison. J'ai vu plusieurs fois de grosses branches sortir du toit ou du mur d'une maison. Les arbres qui sont sur la porte de Kan-tcho ne peuvent être de cette manière : les troncs sont trop à découvert pour qu'ils puissent commencer au bas du mur, qui est fort élevé, et qui d'ailleurs est vide à cet endroit. Ce mur est très-large. Souvent, sur les portes de la ville, il y une maison qui sert de corps de garde; il n'y en a point sur celle-ci.

Je ne vous donne aucune description des villes que nous voyons. Excepté que quelques-unes sont grandes et d'autres petites, que les unes ont quelques rues larges et passablement belles, tandis que

les autres n'ont que des rues fort étroites et maussades, la forme et le mode sont à peu près les mêmes partout. Les maisons ne sont jamais fort élevées, et n'ont communément que le rez-de-chaussée. Si quelques marchands ont des chambres au-dessus, c'est si misérable, les fenêtres sont si petites, que c'est tout au plus comme nos entre-sols, ou de petits greniers malpropres. Il y sans doute dans quelques villes des choses qui mériteraient d'être observées; mais comment trouver un Chinois qui veuille ou qui soit en état de les faire remarquer, et surtout de les expliquer? Il en est à peu près de même pour certaines productions, certains arts, le commerce, la politique, en un mot, presque tous les articles sur lesquels on désirerait quelques éclaircissements. J'ai plusieurs fois questionné ceux qui nous accompagnaient, et quelques autres que j'ai eu occasion de voir : leurs réponses, leurs explications sont si fautives, si contradictoires, qu'en général on ne peut y faire aucun fond.

Presque toutes les villes près des rivières sont grandes, fort marchandes, fort peuplées : mais j'en ai vu quelques-unes, de celles mêmes qu'on apelle *fou*, c'est-à-dire de premier ordre, qui ressemblent plutôt à des villages qu'à des villes. La première que j'ai vue de ce genre est Kin-gan-fou, dont je parcourus la plus grande partie le 21 juillet. Son enceinte est assez vaste, mais renferme très-peu de maisons, surtout de maisons passables; la plupart ne sont que de petites maisons, et encore fort éloi-

gnées les unes des autres; quelques tribunaux isolés, quelques miaos, dont un seul m'a paru considérable et assez beau. A part une rue médiocrement grande sur la rivière, ce ne sont que des jardins potagers, des arbres, des chemins pavés, mais remplis d'herbes comme une campagne. Le faubourg est grand et très-marchand. D'autres villes près desquelles nous avons passé ont une partie de leurs murs sur des montagnes, et un immense espace sur ces montagnes est absolument désert sans aucune maison. Il y a beaucoup de bourgs qui, étant lieux de marché, sont aussi grands, aussi beaux, et plus considérables par leur commerce que plusieurs villes. N'ayant pas de tribunaux, ils n'ont pas le rang de ville.

Ce n'est que dans la partie du Kiang-sy, entre Nan-gan, et Nan-tching, que nous avons vu beaucoup de ces grandes roues, auxquelles sont attachés de larges bambous creux, et que le courant de la rivière, par le moyen de petites écluses, fait tourner, de sorte que l'eau que puisent les bambous est portée dans des rigoles élevées, d'où elle se répand dans les champs. Quelques-unes de ces roues sont mues par des bœufs ou des ânes. Quant aux autres petites machines pour le même effet d'arroser les champs, mais que les cultivateurs font travailler eux-mêmes, les uns avec les mains, la plupart avec les pieds, on en voit partout.

Le 25 juillet nous arrivâmes à Nan-tching, grande et belle ville, capitale du Kiang-sy; mémo-

rable pour nous, tant à cause du long retard que nous éprouvâmes, que parce que c'est là que nous reçûmes la première nouvelle de la persécution de Pékin, laquelle a occasionné notre retour ou renvoi. Voici la cause ou occasion de cette persécution. Un commissionaire envoyé de Macao à Pékin s'en revenait à Macao avec les dépêches des missionnaires. Arrivé à Nan-tching on eut, je ne sais comment, quelques soupçons à son sujet; il fut fouillé, son sac examiné, et l'on trouva les lettres européennes qu'il portait. Comme la source du crime venait de Pékin, le gouverneur y renvoya le coupable, avec tous les paquets, pour être examiné et jugé. Parmi les paquets il se trouva une carte géographique d'un certain district maritime de cet empire, laquelle était envoyée à Rome par un missionnaire italien pour consulter sur quelques difficultés relatives à sa mission. Cette carte donna l'alarme aux soupçonneux mandarins. Ils s'imaginèrent qu'elle était envoyée pour donner des renseignements aux fins de venir attaquer ce pays. En conséquence, inquisition, recherche dans les maisons des Européens. Beaucoup de chrétiens arrêtés, interrogés, tourmentés, exilés à cause de la religion; le missionnaire qui avait envoyé la carte dégradé de son rang de mandarin, et exilé en Tartarie; les autres missionnaires strictement surveillés pour les empêcher de faire des conversions, et même de communiquer avec les chrétiens. De là la révocation de la permission que l'empe-

reur nous avait donnée, et l'ordre de retourner sur nos pas.

Le jour de notre arrivée à Nan-tching, nous y fîmes une promenade. Nous parcourûmes les rues principales : elles sont bien pavées avec de larges pierres unies; ces rues sont propres et passablement larges : nous y vîmes surtout beaucoup de boutiques de porcelaines; c'est près de là qu'on la fait.

Depuis Canton jusqu'à Nan-tching, on ne peut guère voyager que par eau, ainsi que nous avons fait, mais là on peut choisir. Il y a un chemin par terre jusqu'à Pékin. Nous préférions aller par la rivière, comme je l'ai déjà insinué. Le lendemain de notre arrivée nous louâmes une barque. Comme il est question de passer par un lac que les Chinois redoutent, il faut une grande barque. C'est plutôt un vaisseau ou une petite maison : deux grandes chambres et avec une petite alcôve, la cuisine, et l'habitation des bateliers. Le fond est assez grand, assez profond pour contenir tous nos effets, et quelques marchandises des bateliers. Nous y logeons tous; nous y donnons même l'hospitalité à notre mandarin, qui représente que ses finances ne lui permettent pas de louer une grande barque, et qu'aucune petite ne veut s'exposer à passer le lac. Mais notre barque ne peut partir sans un passeport, et ce malheureux passe-port, il faut l'attendre treize jours. Ce long retard n'a probablement pas été autant occasionné par la négligence que par la

mauvaise volonté du gouverneur qui, six ou sept mois auparavant, avait arrêté le commissionnaire de Macao, et qui déjà auparavant, dit-on, n'aimait pas les missionnaires de Pékin. Il déblatérait fortement contre eux dans la lettre qu'il écrivit à l'empereur en lui envoyant ledit commissionnaire. Il faut avouer toutefois que la timidité, l'inactivité de notre mandarin conducteur ont pu avoir une bonne part dans la cause de ce long délai. Quelques jours après notre arrivée nous vîmes ledit Fou-yuen (c'est-à-dire gouverneur de la province) venir à six heures du matin au Ma-to (espèce de salle ouverte, ou toit soutenu par des piliers, et sans murs), accompagné de plus de dix mandarins, pour faire le *ko-teou* d'usage, c'est-à-dire se prosterner et frapper neuf fois la tête contre terre, devant un présent qui venait de lui arriver de la part de l'empereur avec des médecines contre la chaleur. Ce présent lui avait été envoyé probablement comme une marque d'approbation du zèle qu'il avait montré en arrêtant le commissionnaire de Macao. De notre barque nous pouvions voir la cérémonie, mais nous ne pouvions soupçonner le motif qui avait pu occasionner ce présent impérial. Nous savions que le commissionnaire de Macao avait été arrêté, mais nous ignorions que ç'avait été à Nan-tching, et nous ne savions encore rien des circonstances ni des suites de cette arrestation.

Le lendemain de notre arivée nous eûmes la visite d'un missionnaire chinois appelé Lin-ly. C'est

un bon vieillard, gai et aimable. Il a été élevé au collége de Siam par MM. des Missions étrangères; il est encore plein d'activité, quoique âgé de soixante et dix et quelques années. Il a travaillé longtemps dans le Fo-kien, et depuis quelques années est venu travailler dans le Kiang-sy. Il nous a dit qu'il y a environ neuf mille chrétiens dans cette province, et qu'il n'y avait d'autre missionnaire que lui et M. Joseph Ly, notre confrère chinois, qui est toujours malade. Il n'y a guère que cent chrétiens dans la capitale. En général il y en a moins dans les villes que dans les campagnes. Je fus un peu surpris que ce bon vieillard parlât aussi bien et aussi aisément le latin, quoique depuis longtemps il ait eu si peu occasion de le parler. Comme il était venu en chaise assez propre, et en habits de soie, etc. avec des suivants aussi vêtus proprement, il nous dit agréablement de n'être pas scandalisés, et de pas imaginer que ce fût là son ordinaire; qu'il avait emprunté tout cet attirail pour ce jour, afin d'imposer aux mandarins ou satellites, et de ne pas se rendre suspect en venant nous voir. Le lendemain 27 nous fûmes visités par quelques chrétiens de la ville. Le 28 M. Lin-ly nous écrivit, nous faisant ses excuses de ne pouvoir, crainte des mandarins, nous inviter dans la maison où il était à la campagne, et nous envoyait deux piastres pour nous procurer le dîner qu'il aurait désiré nous donner. Je trouvai d'abord cette manière chinoise un peu singulière, mais

nos gens me dirent qu'elle n'avait rien d'extraordinaire. Nous renvoyâmes les deux piastres avec un petit présent de tabac de Portugal, quelques mouchoirs de poche, etc. Le tabac de Portugal est fort estimé ici; celui de première qualité se vend communément douze ou quinze piastres, c'est-à-dire trois ou quatre louis la livre, et à Pékin il se vend souvent le double. Nous aurions bien désiré faire visite à notre confrère M. Joseph Ly, qui par sa prodigieuse corpulence peut à peine bouger; mais il n'était pas prudent de nous éloigner à deux ou trois lieues, et d'ailleurs nous aurions craint de l'exposer, par la même raison alléguée par M. Lin-ly. Le soir un bonze vint faire des prières et des exorcismes sur un malade de notre barque. Cette cérémonie, dont le principal consistait en cris et contorsions d'énergumène, dura plus de deux heures.

Le 29 nous envoyâmes inviter M. Lin-ly à dîner. Il nous répondit qu'il venait de recevoir une lettre de M. Joseph Ly, qui l'informait qu'il y avait une grande persécution contre les missionnaires de Pékin, et contres les chrétiens en général. Il nous donnait en substance ce que M. Joseph Ly avait lu dans la gazette à ce sujet. Il ajoutait qu'en conséquence il allait partir pour le Fo-kien afin d'y trouver un asile plus assuré. Cela donna occasion à nos gens de se procurer tout doucement quelques renseignements de plus à l'égard de cette affligeante nouvelle; ce fut alors que nous com-

mençâmes à entendre quelque chose de ce que j'ai insinué sur ce Fou-yuen; nous en avons été informés plus amplement ensuite.

Il faisait très-chaud, souvent point ou fort peu de vent. Vers les deux heures de l'après-midi, le thermomètre était communément à 97° de Farenheit, c'est-à-dire 29° de Réaumur. Depuis la promenade que nous avions faite en ville, le jour de notre arrivée, nous n'étions sortis qu'une fois pour faire une petite excursion dans la campagne, vêtus simplement et sans domestique; nous avions bonne envie et grand besoin d'en faire d'autres. Mais nos intendants, notre mentor, nous faisaient tant d'objections, qu'il n'y avait pas moyen; ils prétendaient que dans une ville, surtout comme celle-ci, nous ne devions sortir qu'en grand costume, et qu'il n'est pas décent, qu'il est contre l'usage, que des personnes ainsi habillées et accompagnées se promènent. Comme pis aller, comme terme moyen, je propose de prendre des chaises à porteurs; encore des objections, et il ne nous reste qu'à prendre patience. Je crois que ce qu'ils alléguaient était fondé, et qu'ils l'alléguaient sincèrement; mais je crois aussi qu'ils n'étaient pas peu guidés dans leur opposition par une autre raison qu'ils n'osaient alléguer : c'est que pour aller avec l'appareil mandarinique, qu'ils disent nécessaire, il faut qu'ils nous accompagnent : or cela coûte à leur nonchalance, et il coûte à leur vanité chinoise de produire des barbares, qui savent si peu le cérémonial na-

tional. Cependant la chaleur, et plus encore le défaut d'exercice nous rendant malades, le 1[er] août on nous propose d'aller en bateau à une pagode qui a de jolis endroits bien aérés, où nous pourrons nous promener commodément; nous n'hésitons pas d'accepter. Nous dînons de bonne heure et nous partons. Cette pagode est sur une petite île qu'elle occupe tout entière, à une demi-lieue au-dessus de la ville. Je remarquai dans ce miao une idole représentant une femme qui tient un petit enfant, et à côté quelques adorateurs. Cela nous frappa aussitôt par la ressemblance qu'il y a avec la Sainte-Vierge tenant l'enfant Jésus. J'ai entendu parler de semblables idoles existantes dans plusieurs autres miaos, et j'en ai entendu donner quelques explications, mais aucune qui m'ait paru mériter quelque attention.

Le 4 août, de bon matin, nous retournâmes à ce miao, conduisant notre cuisinier avec ce qu'il fallait pour dîner, etc. pour y passer le jour entier. Là nous eûmes occasion d'observer le mode d'une partie carrée. C'était un mandarin que l'on me dit être sans place, et trois de ses amis. Le but de cette partie me paraissait, par les préparatifs, devoir être de s'exercer à tirer de l'arc; mais je vis ensuite que ce n'en était qu'un petit accessoire. Ces quatre messieurs arrivèrent à midi dans deux bateaux petits, mais fort élégants. Ils entrèrent dans une salle, et commencèrent aussitôt à se mettre à l'aise. Le mandarin et un autre quittèrent

leurs habits et chemises, ne gardant exactement que leurs culottes, bas et bottes; les deux autres gardèrent leurs chemises : elles étaient sans manches. Le dîner étant prêt ils se mirent à table. Dans moins d'une demi-heure l'affaire fut finie, et ils commencèrent à jouer aux cartes. (Le jeu de cartes est défendu. On m'a dit qu'à Pékin on n'ose enfreindre cette défense que très-secrètement; mais dans les provinces éloignées on ne se gêne pas beaucoup à cet égard.) Après avoir joué à peu près une demi-heure, un des acteurs passa dans une salle voisine, prit un arc, et, sans sortir de la salle, tira quelques flèches, contre un but qui était dans le jardin. Voici comment était disposé ce but, que nous avions vu placer le matin dans l'allée qui est vis-à-vis ladite salle. On avait suspendu une grande courte-pointe à l'effet de retenir les flèches, et l'on avait placé devant, à huit ou dix pieds de distance, une espèce de coussin rond, piqué, d'environ trois pieds de diamètre. Le centre, d'à peu près huit ou dix pouces de diamètre, se sépare du reste, et tombe lorsque la flèche le frappe un peu fortement. Autour de ce centre sont peints six cercles, pour indiquer à quel degré on a approché du centre, suivant que l'on a frappé entre le cercle premier, second, troisième, etc. Les flèches, au lieu de fer au bout, ont des morceaux, les uns de bois, d'autres de corne, gros comme une noix, concaves et troués, ce qui leur fait produire un fort sifflement lorsqu'elles sont lancées. Un seul

des acteurs allait tirer pendant que les trois autres continuaient à jouer. On me dit que, par la nature du jeu, un des joueurs de temps en temps se trouve dehors, et c'est alors qu'il va tirer des flèches. Si cela est vrai, il ne doit pas être longtemps hors du jeu : il ne restait que trois ou quatre minutes à tirer, et retournait jouer. Comme les portes et fenêtres étaient tout ouvertes, nous étions à portée, en nous promenant dans le jardin, de voir tout ce qui se passait. Pendant que ces messieurs jouaient, leurs domestiques (non pas nus comme les maîtres, mais complétement vêtus, ayant quitté seulement leurs chapeaux, ce qui est une liberté) avaient soin de remplir de temps en temps les tasses de thé, je pense, car le vin ne se boit communément que dans des tasses plus petites que celles dont ils se servaient. De temps en temps aussi ils leur apportaient des linges trempés dans l'eau, puis étreints; ils s'essuyaient la face et le corps, à cause de la sueur. Quelquefois le domestique faisait une partie de cette opération. Je présume que les linges avaient été trempés dans de l'eau chaude; ce qui me le fait croire, c'est que c'est l'usage. Quand on arrive dans une auberge, quelque chaud qu'il fasse, on présente aussitôt un vase d'eau bien chaude pour se laver. Nous quittâmes ce jardin après cinq heures. Ces messieurs continuaient à jouer, et j'ai su que le lendemain ils y étaient retournés. Je vous demande pardon de vous écrire de pareilles minuties; mais quelles ob-

servations me serait-il possible de vous donner sur ce pays? Toutes les choses importantes dont je pourrais vous parler, vous les avez lues, vous les avez dans votre bibliothèque; il n'y a que des bagatelles semblables que vous n'y trouverez pas, et ces bagatelles, que l'on n'ose écrire, contribuent néanmoins à faire connaître les usages, les mœurs des nations.

Extrêmement fatigués du long délai que nous éprouvons, nous aguillonnons de nouveau notre mandarin, lui représentant fortement qu'il ne suffit pas d'envoyer son domestique au tribunal, comme il le fait, pour demander notre passe-port; mais puisqu'il est nécessaire, il doit agir en personne, au moins écrire avec énergie. Notre semonce a eu bon effet. Enfin le morceau de papier rouge à grand sceau arrive et nous partons le matin 7 août. Les seuls préparatifs et mouvements pour partir m'ont guéri à moitié de la faiblesse et de la langueur dans lesquelles j'ai été presque tout le temps que nous sommes restés dans ce port.

(*La suite à un prochain numéro.*)



CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Notice sur l'Histoire des Sultans mamlouks de l'Égypte, écrite en arabe par Taki-eddin-Ahmed Makrizi, traduite en français et accompagnée de notes philologiques, historiques et géographiques, par M. Quatremère, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, 1837; tome Ier, in-4°.

Parmi les travaux historiques et philologiques qui se publient aujourd'hui sur la littérature orientale, ceux de M. Quatremère tiennent, sans contredit, le premier rang; ils embrassent dans leur ensemble les points les plus curieux des annales des peuples de l'Asie, et l'on ne sait vraiment ce qu'on doit le plus admirer de la science variée et profonde que cet illustre professeur déploie dans ses recherches, ou du zèle infatigable avec lequel il nous fait connaître les manuscrits apportés de l'Orient. Les écrits de M. Quatremère ont un cachet particulier qui les rend à nos yeux de la plus haute valeur, c'est qu'ils tendent constamment à révéler des faits nouveaux ou à rendre raison de difficultés vaincues; ce n'est jamais la reproduction de traductions anciennes, *revues et corrigées*, mais des ouvrages entièrement neufs, composés sur les originaux mêmes; et les commentaires qui les accompagnent forment un vaste répertoire encyclopédique où brille la plus

rare érudition, et où, quel que soit le sujet que l'on traite, l'on trouve toujours à puiser d'utiles et précieux renseignements. Si l'on jette un regard sur les publications les plus récentes sorties de la plume de ce savant maître, on est à la fois frappé de leur importance et de leur multiplicité, on comprend à peine qu'un seul homme ait pu suffire à tant de travaux; chaque jour le Journal asiatique s'enrichit de notices et de mémoires qui nous éclairent sur l'Histoire des Khalifes Abbassides et sur les Nabatéens, où sont passés en revue le *Kitâb-alagani*, les Proverbes de Meïdani, Masoudi, etc. ou qui nous montrent jusqu'à quel point les Orientaux portaient l'amour et le goût des lettres. Si nous lisons le Journal des savants, nous y découvrons des considérations de l'ordre le plus élevé sur les anciennes annales de la Perse, qui doivent être suivies de recherches nouvelles sur l'origine de la langue pehlvie. Bien plus, les volumes des Notices et extraits des manuscrits qui viennent de paraître ou qu'on imprime en ce moment nous offrent la description complète des plus importantes contrées de l'Asie, d'après le *Mesalek-alabsar,* etc. et la Vie des successeurs de Tamerlan. Mais ce n'est pas tout encore : tandis que l'Histoire des Mongols de Raschid-eldin ouvre avec éclat la Collection orientale publiée sous les auspices du gouvernement, l'un des meilleurs ouvrages de Makrizi, traduit et commenté par M. Quatremère, est mis au jour par les soins du comité des traductions orientales de la Grande-Bretagne; et si l'on ajoute

à ces belles compositions tant de productions encore inédites et ce Dictionnaire polyglotte, fruit de quarante années d'études, qui s'augmente incessamment de nouvelles indications, et dont la publication, si ardemment désirée par les orientalistes de tous les pays, serait pour la France un vrai titre de gloire, on peut bien dire avec Motenabbi :

على قدر اهل العزم تاتى العزائم
وتاتى على قدر الكرام المكارم
وتعظم فى عين الصغير صغارها
وتصغر فى عين العظيم العظائم

L'Histoire des Sultans mamlouks de l'Égypte, dont nous nous proposons de rendre compte dans cet article, fait partie d'un manuscrit de Makrizi, où cet écrivain expose les règnes des souverains qui se sont succédé en Égypte depuis la destruction de la dynastie des Fatimites. Il est intitulé : كتاب السلوك لمعرفة دول الملوك, ou bien كتاب اخبار ملوك مصر.

M. Quatremère ne nous a pas donné la suite des princes Curdes-Aïoubites qui s'y trouve naturellement comprise, parce que, d'après un plan arrêté depuis longtemps, une histoire complète de cette dynastie réunie à celle des khalifes Fatimites[1] devait être placée, par forme d'introduction, en tête de la collection des Historiens des croisades, et qu'il n'était

[1] M. Quatremère a publié la Vie de Moez-ledin-illah, premier khalife Fatimite, dans le Journal Asiatique de 1837.

pas nécessaire d'attendre la réalisation de cet utile projet, pour commencer l'impression de l'Histoire des Sultans mamlouks dont le comité des traductions orientales de la Grande-Bretagne avait offert de se charger; le premier volume de l'ouvrage de Makrizi est aujourd'hui publié; mais avant de le faire connaître en détail à nos lecteurs, disons quelques mots de l'auteur.

Taki-eddin Ahmed Makrizi, dont la famille était originaire de Baalbeck, naquit au Caire, vers 1364 de l'ère chrétienne; il fit ses études dans cette ville et les heureuses dispositions qu'il montra le firent entrer bientôt dans les bureaux de la chancellerie, auprès du cadi Bedr-eddin Mohammed ben-fadl-Allah-Omari. Il fut ensuite revêtu de la charge de *mohtésib* محتسب, et exerça divers autres emplois relatifs à la religion; il avait d'abord adopté les opinions de la secte des Hanéfites, mais il embrassa plus tard les dogmes de Schafeï et montra, pendant les dernières années de sa vie, contre les partisans d'Abou-Hanifa une partialité qui lui a été reprochée par ses contemporains; les vastes connaissances qu'il avait acquises et un goût très-vif pour la vie retirée lui permirent de se livrer jusqu'à sa mort, arrivée en 1441, à la composition de nombreux ouvrages, presque tous historiques, qui lui ont mérité, dans ces derniers temps, le surnom de *Varron de l'Egypte musulmane*. Il est à regretter que plusieurs ne nous soient pas parvenus; mais M. Quatremère a mis un soin particulier à en in-

diquer les titres et la matière, et sous ce rapport il a très-heureusement complété les articles publiés par M. de Sacy dans le tome II de sa Chrestomathie arabe, et par M. Hamaker (*Specimen cat. cod. mss. orient. bibl. acad. Lugd. Bat.*), d'après Aboul-Mahasen et Sakhawi; c'est ainsi qu'il établit avec beaucoup de raison que l'opuscule sur la musique attribué à Makrizi n'est autre chose que son traité sur les famines de l'Égypte, dont le titre doit être ainsi traduit : *Livre qui traite des moyens de faire cesser la fatigue et les misères, et qui fait connaître ce qui constitue la richesse :* كتاب ازالة التعاب و العناء في معرفة الحال في الغناء.

Pour donner une idée de l'activité littéraire de Makrizi il nous suffira de citer sa Grande chronique d'Égypte التاريخ الكبير لمصر, connue sous le nom de *mokfa* ou plutôt *moukaffa* المقفى, et qui devait avoir plus de quatre-vingts volumes. Ce recueil, qui ne fut jamais achevé, comprenait, par ordre alphabétique, l'histoire de tous les princes qui avaient régné en Égypte, de tous les personnages qui avaient fleuri dans cette contrée, et même de tous ceux qui l'avaient habitée ou visitée momentanément. Il existe à la Bibliothèque du roi un volume de ce dictionnaire, écrit de la main de l'auteur, et qui permet de juger l'ensemble et les détails du plan que s'était tracé Makrizi; il contient une partie des lettres ع, ظ, ط; mais cette compilation faite, il est vrai, avec beaucoup de goût et de discernement, n'a pas néanmoins l'importance de la Description historique et topo-

graphique de l'Égypte et du Caire, que Makrizi nous a donnée sous le titre d'*Avertissements et sujets de réflexions que présente le souvenir des anciennes divisions territoriales et des monaments de l'antiquité* كتاب المواعظ و الاعتبار فى ذكر الخطط و الآثار. Mine inépuisable d'anecdotes et de détails relatifs à l'histoire religieuse, politique, administrative et commerciale de cette contrée, depuis la conquête des Arabes; aux costumes, aux dignités et à l'étiquette de la cour des khalifes et des sultans; aux coutumes, aux mœurs, aux usages sociaux, aux préjugés et aux superstitions des diverses nations qui peuplaient ce pays, aux monuments anciens, et aux édifices de tout genre construits par les Arabes, et qui sont eux-mêmes aujourd'hui devenus des antiquités d'un autre ordre. Cet ouvrage dont Renaudot, de Guignes, d'Herbelot, Silvestre de Sacy, etc. ont donné de courts extraits, a été l'objet d'une étude toute particulière de la part de M. Quatremère, qui s'en est servi pour enrichir son commentaire, et qui a su donner la clef de nombreux passages qu'on n'avait pas encore bien interprétés; en effet Makrizi prend quelquefois le soin d'expliquer le sens de certaines expressions ou propres aux Arabes d'Égypte, ou usitées dans cette province avec des acceptions inconnues ailleurs; et il est fort à regretter, comme l'écrivait M. de Sacy, il y a quelques années, « qu'il n'ait pas tou-« jours pris cette peine; quoique l'époque à laquelle « il vivait ne soit éloignée de nous que de quatre siè-« cles, ses ouvrages présentent beaucoup de termes

« dont on ne saurait déterminer avec certitude la signi-« fication ; et qui sont inconnus aux habitants actuels « de l'Égypte. » D'un autre côté, malgré son mérite réel, l'auteur de la Description de l'Égypte n'est pas toujours exempt de blâme ; « En reconnaissant, dit « M. Quatremère, la profonde érudition, la sagacité, « la critique judicieuse de Makrizi, on ne peut s'em-« pêcher de lui adresser un reproche qu'il a trop « mérité : c'est d'avoir souvent copié les écrits de « ses prédécesseurs sans avouer les emprunts im-« portants et multipliés qu'il leur faisait. J'ai eu oc-« casion, dans un autre ouvrage, de citer des articles « biographiques tirés mot pour mot du *Kitab al Agâni*, « sans qu'une seule parole indique au lecteur la source « où ces renseignements ont été puisés. Il existe un « ouvrage volumineux intitulé : *Mesalek-alabsar*, dont « je donnerai ailleurs une notice détaillée [1]; la partie « qui traite de l'Égypte et de la Syrie est peut-être, « je ne crains point de le dire, le traité qui dans un « nombre de pages assez borné renferme le plus de « renseignements curieux et instructifs sur cette con-« trée importante, son administration, l'étiquette de « la cour, etc. Or tous ces détails ont été textuelle-« ment copiés par Makrizi, et cependant il n'a jamais « prononcé le nom de l'auteur ni le titre de l'ou-« vrage. L'historien Djemal-eddin-ben-Wâsel a fourni « à Makrizi, pour l'histoire des Aioubites, et le com-« mencement de celle des sultans mamlouks, des ren-

[1] Cette importante notice a paru dans le tom. XIII des Notices et extraits des manuscrits, pag. 151 à 384, in-4°.

« seignements nombreux qu'il a reproduits avec une « fidélité scrupuleuse; et pourtant à peine daigne-t-il, « dans quelques circonstances, invoquer le témoi- « gnage de cet annaliste consciencieux et éclairé; « Nowaïri n'est pas cité davantage. Si nous avions « sous les yeux quantité d'ouvrages plus ou moins « étendus, qui traitent de l'histoire de l'Égypte, et « dont les titres nous sont donnés par d'autres écri- « vains, sans doute nous retrouverions la trace des « emprunts nombreux que leur a faits Makrizi, et « toutefois, dans la préface de la Description de l'É- « gypte, l'auteur proteste qu'il ne manquera jamais « de citer les écrivains auxquels il sera redevable « de son érudition. Mais, en blâmant avec toute « raison un plagiat aussi condamnable, il faut au « moins, sous d'autres rapports, rendre justice à « notre historien, et reconnaître qu'il a en général « parfaitement choisi ses guides, et qu'il était difficile « de faire un usage plus judicieux des trésors litté- « raires qu'il avait à sa disposition. Je n'hésite pas « à dire que sous le rapport de l'abondance et de la « variété des faits, du choix et de la disposition des « matières, les ouvrages historiques de Makrizi sont « bien au-dessus de ceux d'Aboul-Mâhasen, qui était « son contemporain, son ami, qui fut son biographe « et qui lui survécut de plusieurs années. »

Après la Description de l'Égypte et du Caire, le plus important des ouvrages de Makrizi est assurément son Histoire des sultans Aioubites et mamlouks; nous avons expliqué plus haut les motifs

qui ont déterminé M. Quatremère à publier séparément les annales de ces deux dynasties ; le volume que nous avons sous les yeux comprend les règnes des trois premiers sultans mamlouks, Melik-Moez izzeddin Aibek, Melik-Mansour-Noureddin Ali, Melik-Modaffer Koutouz, qui occupèrent le trône de 1250 à 1260, et le commencement du règne de Melik-Daher Rokhneddin Bibars-Bendokdari, de 1260 à 1264.

Nous allons suivre M. Quatremère dans le récit des principaux événements qui remplissent cette période.

On sait que le nom de Mamlouks était appliqué à ces esclaves turcs et circassiens dont les successeurs de Saladin composèrent leur garde particulière, et qui, élevés aux premières dignités de l'empire, finirent par devenir les maîtres de l'Égypte. La révolution qui renversa le dernier prince Aioubite Melik Moaddam, le vainqueur de saint Louis, fut l'œuvre d'Aibek et de la sultane Schedjeraddorr ; celle-ci, proclamée reine d'Égypte, épousa, peu de temps après, son complice et se démit en sa faveur de la souveraine puissance, sans abandonner toutefois la direction des affaires du royaume. Sur ces entrefaites on apprit que Melik-Naser, arrière-petit-fils de Saladin, s'était fait reconnaître sultan à Damas ; Moez-Aibek commença par affermir son autorité en prenant pour collègue Melik-Aschraf, de la race des Aioubites, qui ne fut sultan que de nom (1254), et qu'il devait faire bientôt disparaître ; et il ne songea plus qu'à reprendre la Syrie sur Melik-Naser ; mais après quelques

succès balancés, il fut convenu que celui-ci conserverait tout le pays situé au delà du Jourdain. Cependant Schedjeraddorr cherchait à faire tout plier sous sa volonté; et Moez, pour se venger de la tyrannie de cette femme impérieuse, avait fait demander en mariage la fille du prince de Mausel. La sultane irritée ouvrit des négociations secrètes avec Melik-Naser, et ayant appris que Moez-Aibek avait résolu de l'éloigner et même de la faire périr, elle se décida à prévenir ses desseins en le faisant assassiner.

Suivant la version pleine d'intérêt que M. Quatremère a tirée d'Aboul-Mahâsen, « elle manda auprès d'elle Safi-eddin Marzouk, lui demanda conseil, et lui promit la place de vizir. Loin d'accepter « cette offre, il blâma formellement le projet formé « par Schedjeraddorr, et la pressa d'y renoncer; « mais cette princesse, persistant dans sa résolution, « fit venir un Mamlouk qui était au service de l'eunuque Mohsin Salehi, lui proposa de se mettre à « la tête du complot, et lui fit les promesses les « plus magnifiques s'il voulait consentir à assassiner « Moez; ensuite elle manda quelques-uns de ses serviteurs avec lesquels elle concerta son plan. Le « mardi vingt-troisième jour du mois de rébi premier, Moez, ayant joué à la paume avec les personnes de son cortége, monta, vers le soir, au « château, et entra dans le bain. A peine avait-il « dépouillé ses habits, que Mohsin-Djaudjeri se précipita sur lui, accompagné de ses esclaves; ils « percèrent ce prince de traits et l'étranglèrent.

« Schedjeraddorr manda Ebn-Merzouk, de la part « de Moez; arrivé au château où il entra par la porte « secrète, il vit Schedjeraddorr qui était assise, et « devant laquelle était le corps de son mari; elle lui « raconta ce qui s'était passé, et ce récit produisit « sur Ebn-Merzouk une horreur profonde. Consulté « par la princesse, il répondit : Je ne sais que dire; « vous vous êtes jetée vous-même dans un péril au- « quel vous ne pouvez échapper. » Schedjeraddorr manda alors l'émir Djemal-eddin Idgadi et Izz-eddin-Aibek Halebi; elle offrit à chacun d'eux la dignité de sultan, mais tous deux refusèrent. Au point du jour, la nouvelle de cette catastrophe s'étant répandue excita dans toute la ville une extrême confusion; l'émir Alem-eddin-Sandjar Gatmi pénétra dans le palais du sultan à la tête des Mamlouks, se saisit des esclaves, des femmes, les fit appliquer à la torture et en arracha l'aveu de ce qui s'était passé. Schedjeraddorr fut enfermée dans la Tour-Rouge, البرج الأحمر, et lorsque le fils de Moez, Nour-eddin-Ali, eut été placé sur le trône, elle fut conduite en présence de la mère de ce prince, et les jeunes esclaves la frappèrent si fortement à coups de semelles de bois القباقيب qu'elle mourut le lendemain; Mohsin-Djaudjeri, fut pendu à la porte du château, et quarante eunuques fendus en deux parties[1], puis attachés à des poteaux placés depuis le château jusqu'à la porte de Zawilah.

[1] Ce supplice, dit M. Quatremère, a toujours été usité en Orient; il est exprimé en arabe par le verbe وسّط; et en persan par les

Moez Aibek s'était montré le protecteur des lettres; il avait fait construire sur les bords du Nil dans le vieux Caire un collége auquel il donna son nom. « C'était, dit Makrizi, un prince prudent, « brave, mais enclin à répandre le sang; il fit égor- « ger ou étrangler un grand nombre de personnes « innocentes, uniquement pour se faire redouter de « ses sujets. » Son fils Melik-Mansour-Nour-eddin Ali ne resta que deux ans sur le trône de 1257 à 1259, et c'est pendant ce règne si court que les Mongols, sous la conduite d'Houlagou, mirent fin au khalifat d'Orient par la prise de Bagdad. C'est dans l'Histoire des Mongols de Raschid-eldin, publiée récemment par M. Quatremère, qu'il faut lire les détails de ce grand événement [1]. La Syrie, l'Égypte se trouvaient menacées; Melik-Mansour n'était pas en état de résister à l'invasion; l'émir Koutouz ren-

mots میان بدو نیم زدن. Makrizi rapporte que le sultan d'Égypte Borsebaï, ayant été attaqué d'une maladie dangereuse qu'aucun remède n'avait pu guérir, s'en prit à ses deux médecins dont il avait infructueusement suivi les ordonnances, et leur fit ouvrir le corps en deux. Le sultan d'Égypte successeur de Warachloch (Barkok), fait prisonnier, fut scié en deux. On lit dans l'histoire de Kaïrowan: امر العامل ان يوسّط صاحب الحرس, et dans le *Djihan-Kuschaï* : دیگر یاران را میان بدو نیم زدند. Dans le *Schah-nâmeh*, il est fait mention d'une femme qui fut condamnée, par ordre du roi Kaï-Kaous, à être sciée par le milieu du corps. On dit aussi simplement et dans le même sens بدو نیم کردن. Voyez la note de M. Quatremère, pag. 72, et plus loin pag. 182.

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mongols de la Perse*, tom. Ier, in-f°, p. 229 à 319.

versa ce jeune prince et s'empara du pouvoir (1259). La défaite des Mongols près d'Aïndjalout et de Baisan, suivie de leur expulsion de la Syrie semblait devoir consolider son usurpation; mais il périt assassiné, au retour d'une partie de chasse, par Bibars Bondokdari, qui fut aussitôt proclamé sultan par la milice et qui prit le surnom de Melik-al-Daher. Le tome Ier de la traduction de Makrizi, ne comprend que les quatre premières années de son règne. Dans cet espace de temps Bibars réprima les soulèvements qui avaient éclaté en Syrie, sut tenir en respect les Mongols, les Grecs et les Arméniens, et pour donner à son autorité une sanction nouvelle, il se fit conférer la dignité de sultan par un prince de la famille des Abbassides, Ahmed (Mostanser-Billah), auquel il laissa le vain titre de khalife. Cet acte d'habile politique eut lieu en 1264, et c'est à l'année 1265 que s'arrête le volume publié par M. Quatremère. Nous ne nous étendrons pas sur les événements qui s'y trouvent rapportés, mais non sans regretter vivement que les limites de cette notice ne nous permettent pas de reproduire ici une foule de détails curieux dont le récit de Makrizi est partout semé; là des anecdotes rappellent au lecteur les contes des Mille et une nuits [1]; là, des faits extra-

[1] Voyez particulièrement les détails rapportés par M. Quatremère, pag. 246 et suiv. et sur l'origine de quelques traditions fort singulières, pag. 218; c'est ainsi qu'au rapport du voyageur Schiltberger il existait dans l'Arabie un pont formé d'un os de géant; il réunissait deux rochers séparés par une vallée profonde dans laquelle roulait un torrent. Voyez aussi pag. 30, 145, etc.

ordinaires interrompent, sans l'embarrasser, la marche rapide de l'historien; les accidents mémorables, les phénomènes survenus dans le ciel, etc. etc. sont enregistrés avec soin; la brillante comète qui parut en 1264, dans la constellation de Hakah هقعة (Orion), est décrite très-exactement[1]. Nous aurions voulu présenter quelques observations relativement à ce miroir célèbre[2] placé sur le phare d'Alexandrie, et au moyen duquel *on pouvait voir les vaisseaux sortir des ports de la Grèce*, ou du moins qui servait à découvrir les ennemis qui s'approchaient sur la mer; mais il est temps de nous occuper de la partie la plus importante du bel ouvrage de M. Quatremère, c'est-à-dire du commentaire dont il a enrichi sa traduction, et dans lequel il a versé tous les trésors d'une érudition que nous envie l'Allemagne.

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, p. 241. Cette comète se levait un peu avant le jour; sa chevelure se dirigeait vers l'occident, et sa queue jetait une lueur très-vive; elle ne quittait pas la constellation de *Hakah* près de laquelle on la voyait constamment du côté de l'orient, à la distance d'environ la longueur d'un grande pique; elle se montra depuis la fin du mois de ramadan jusqu'au premier jour du mois dou'lkadah; avant son lever elle répandait dans l'air une masse considérable de rayons lumineux; à la fin du mois de ramadan et dans les premiers jours de schewal, on vit durant plusieurs nuits, après la dernière période du soir, paraître vers le nord-ouest des lignes brillantes qui ressemblaient à des doigts, et qui se trouvaient dans la partie la plus élevée du ciel; le quatrième jour de schewal, un peu avant le coucher du soleil, cet astre se colora d'une teinte rouge, perdit son éclat et resta complétement éclipsé jusqu'à ce qu'il disparut sous l'horizon.

[2] On peut voir ce qu'en dit Edrisi dans la traduction que M. le chevalier Amédée Jaubert a donnée de cet auteur.

Les notes nombreuses qui le composent peuvent être divisées en trois classes bien distinctes; la première comprend celles qui sont purement philologiques; la seconde, celles qui ont pour objet d'éclaircir des points encore douteux de géographie, et la troisième celles qui se rattachent à l'histoire générale de l'Orient. La connaissance approfondie des langues *réputées classiques* et des divers idiomes de l'Asie, que possède si bien l'illustre éditeur de l'Histoire des Mongols, lui fournit à chaque pas de précieux rapprochements. Loin de se borner à l'ouvrage qu'il traduit, souvent il puise dans d'autres manuscrits qu'il a le premier explorés tous les développements nécessaires à l'intelligence des faits qu'il expose. Nous prendrons pour exemples la relation du voyage de Bibars à Alexandrie d'après Djemal-eddin-ben-Wasel, et la relation de l'ambassade envoyée par ce sultan au prince mongol Berékeh, d'après Ebn-férat, Nowaïri, etc. Continuellement Ebn-Khaldoun, Mirkhond, Ahmed-Askalani l'auteur du *Inscha* ou *Diwan alinscha*, Bondari-Ebn-Nobatah, Abou'l-Mahasen, etc. sont mis à contribution[1]. Les détails géographiques abondent dans les citations et sont toujours relevés par quelques descriptions intéressantes; ainsi, en nous faisant connaître *Kera* كراع et *Khaschbi* خشبى, M. Quatremère fait une heureuse digression sur les puits creusés dans le sable, principalement vers l'isthme de Suez, près duquel était une pyramide surmontée, à ce qu'on

[1] M. Quatremère, *Hist. des Mamlouks*, p. 217 et 252, 213 à 218, etc.

prétend, d'un obélisque d'une seule pierre qui avait environ quatre pieds carrés à sa base, dix-huit pieds de hauteur, qui était couvert d'hiéroglyphes et dont il est surprenant qu'aucun voyageur n'ait cherché à découvrir les vestiges [1].

Que dirons-nous des nombreuses dissertations de l'auteur, destinées à nous introduire dans la cour des sultans [2], à nous initier au cérémonial usité, à nous expliquer les attributions des officiers du palais, etc. Il faut lire l'énumération faite par M. Quatremère de tout ce qui entourait ou précédait le sultan dans ses marches solennelles [3], pour avoir une juste idée des peines incalculables que de telles

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, p. 19 à 21. Voyez aussi, sur la forteresse de *Soubaibah*, قلعة الصبيبة, qui dépendait de la ville de *Banias*, بانياس, pag. 9 et 249; sur *Berzah*, pag. 87; *Kisweh*, كسوة, p. 163; *Tour*, طور, près d'*Akka*, عكا, p. 79 et 190; *Ziza*, زيزا, à deux journées de *Karak*, كرك, pag. 83 et 250; le canton de *Sanih*, ارض السانح, pag. 33; *Baridéh*, باردة ou plutôt واردة, pag. 55; *Amadieh*, عمادية, pag. 166; *Schariah*, شريعة, nom qui désigne le Jourdain, pag. 32 et 55, etc. M. Quatremère nous donne des renseignements curieux sur quelques tribus ou familles. Voyez sur la tribu des Arabes *Aïdh*, العايذ, pag. 189 et 251; les *Kaïmeris* et les *Kaïmaz*, قيمرية et قيماز, pag. 24 et 27; les *Schehrzouris*, pag. 79, etc.

[2] *Ibid.* p. 133 et *passim*: voy. particulièrement les mots *djâlisch*, جاليش, *étendard*, pag. 225 et suiv. et pag. 253; *dehliz*, دهليز, *tente ronde du sultan*, pag. 192; *mufred*, مفرد, *domaine particulier du prince*, p. 187; طشتخاناه حوايج خاناه شراب خاناه, pag. 162; مقصورة, *chambre grillée où se tenait le sultan pour entendre la prière*, p. 164, etc.

[3] *Ibid.* pag. 133 à 139.

recherches ont dû coûter à ce savant. L'explication qu'il donne du *gaschiah* forme seule un véritable mémoire du plus grand intérêt[1]. Le mot *gaschiah*, غاشية, signifie quelquefois *un cercle*, *une réunion* et plus ordinairement une *couverture que l'on mettait par dessus la selle d'un cheval;* elle était portée devant le sultan par un des écuyers, qui s'avançait à pied au milieu du cortége; c'était un des insignes de la souveraineté; et lorsque le monarque devait paraître avec tout l'appareil du pouvoir, et de manière à commander un respect universel, c'était un des principaux personnages de l'état qui portait devant lui ce signe de l'autorité. Ebn-Athir, décrivant l'inauguration de Melik-Moez Aïbek, remarque expressément que les émirs portaient à tour de rôle le gaschiah devant lui. Cet usage existait déjà depuis longtemps; lorsque le sultan Seldjoucide Masoud fit sortir le khalife en public, il porta lui-même le gaschiah sur son épaule; et Melik Shah, ayant vaincu et fait prisonnier le khan de Samarcande, voulut, pour honorer son captif, marcher à pied près de son étrier et tenir le gaschiah. Plus tard les sultans d'Égypte s'arrogèrent le droit exclusif de le faire porter devant eux, mais pourtant tous les princes de Syrie qui appartenaient à la famille de Saladin, et qui étaient censés exercer une souveraineté absolue dans leurs petits états, se montraient publiquement avec cette marque d'une autorité indépendante; quelquefois même de grands personnages, dévorés d'ambition et profitant de la faiblesse

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, pag. 3 à 8.

de leurs maîtres, osèrent s'arroger un privilége qui ne devait appartenir qu'au sultan : mais ce n'étaient que de bien rares exceptions. Parmi les officiers de la cour dont M. Quatremère nous apprend les diverses fonctions, nous mentionnerons particulièrement l'*ostadar* استادار [1], ou grand-maître de la maison du prince; le *djaschenkir* جاشنكير [2], officier préposé pour goûter, avant le sultan, les mets que l'on servait sur sa table; les *djandars* جنداريه [3], placés près du sultan pour accomplir ses ordres; les *dewadars* دوداريه [4], chargés de faire arriver à leur destination les lettres royales; le *tabardar* طبردار [5], le porte-hache, l'*émir achor* امير آخور [6], ou grand écuyer; le *silahdar* سلاحدار [7], qui présentait au sultan chacune des pièces de son armure; le *djoukandar* جوكندار [8], porteur du *djoukan*, sorte de raquette

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, pag. 25.
[2] *Ibid.* pag. 2.
[3] *Ibid.* pag. 14.
[4] *Ibid.* pag. 118.
[5] *Ibid.* pag. 100.
[6] *Ibid.* pag. 119.
[7] *Ibid.* pag. 169.
[8] *Ibid.* pag. 121. Voyez aussi sur le *djemdar*, جمدار, pag. 11; sur le نايب الحكم, pag. 97; sur le *wali*, وال, et le *visir*, صاحب, pag. 109 et 115; sur l'*odjaki*, اوجاق *page*, p. 108; l'*émir alem*, اميرعلم, pag. 200 et 234; le *mohtesib*, محتسب, pag. 114; le *schadd*, شادّ et le *mouschidd*, مشدّ, pag. 110; le *moustawfi*, مستوفى, pag. 202; les *rikabdaris*, ركابداريه, pag. 132; le مشرف, pag. 10; le مهتار, pag. 162; les طشتداريّة, رختوانية; شربداريّة, pag. 162, etc. etc.

peinte qui servait pour le jeu de paume à cheval, etc. M. Quatremère entre à cette occasion dans les détails les plus circonstanciés sur l'origine de ce jeu qui était déjà fort en vogue chez les Perses avant la fondation de Constantinople; les empereurs grecs le considéraient comme le plus noble des exercices, et Cinnamus l'a décrit assez exactement. Des jeunes gens divisés en deux bandes égales lançaient sur un terrain uni une balle de cuir de la grosseur d'une pomme; alors les joueurs accouraient à toute bride; chacun d'eux portait un bâton d'une longueur médiocre et terminé brusquement par une portion large et arrondie, dont l'intérieur était garni de cordelettes entrelacées en forme de réseau. Des deux côtés on poussait la balle avec force vers un point désigné d'avance, et le parti qui réussissait à atteindre ce but était déclaré vainqueur. Cet exercice présentait les dangers les plus réels, attendu que le joueur était obligé continuellement de se renverser en arrière, de se pencher à droite et à gauche, de faire caracoler son cheval et de le conduire au galop dans toutes les directions afin de suivre tous les mouvements de la balle : aussi l'histoire nous offre-t-elle une foule d'exemples de princes tués ou grièvement blessés par suite de ce périlleux divertissement. Les Arabes s'y livrèrent avec ardeur, et à partir du règne d'Haroun-al-Raschid, ce jeu fut en très-grand honneur dans tout l'Orient. Nous ne rapporterons pas ici les nombreuses citations par lesquelles M. Quatremère prouve que

les Turks Seldjoucides, les princes mongols, les sultans d'Égypte, etc. en faisaient leur amusement de prédilection; les faits historiques qu'il a recueillis sur ce sujet sont tellement multipliés que nous ne saurions mieux faire que de renvoyer le lecteur à l'ouvrage même. Lorsque les écrivains persans parlent du jeu de la paume, ils le désignent sous le nom de *tchaugan* چوگان, et quelquefois par le mot گوی, qui signifie boule; c'est dans ce dernier sens que les Arabes emploient les mots *korah* كرة, et *okrah* اكرة. S'il est vrai que le mot français *chicane* ait été longtemps en usage dans nos provinces méridionales pour désigner le jeu du mail ou de la paume, on pourrait croire que le mot persan *tchaugan* passé dans la langue arabe est la véritable origine du terme français qui a conservé sa forme primitive avec bien peu d'altération, et dont il serait difficile de donner une autre étymologie tant soit peu raisonnable; on peut même présumer que les Français l'auront introduit dans leur langue à l'époque des croisades [1].

Il nous reste à parler des savantes remarques de M. Quatremère sur une foule d'expressions qui se trouvent dans Makrizi et dont le sens n'est pas indiqué clairement dans les dictionnaires; c'est là sur-

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, pag. 132. M. Quatremère, nous fait connaître aussi un autre jeu appelé *kabak* قبق pag. 243; et il nous donne des détails curieux sur les ombres chinoises خيال الظل, dont il est souvent question dans Makrizi, pag. 152.

tout que se déploie cette haute sagacité devant laquelle les difficultés viennent se briser une à une; au milieu de ce trésor d'observations neuves et intéressantes, il n'est point aisé de faire un choix : nous allons tâcher cependant de montrer par quelques citations la critique judicieuse avec laquelle l'auteur a su éclaircir les points les plus délicats de la philologie orientale.

Les notes de M. Quatremère embrassent naturellement tous les sujets; tantôt il recherche l'origine de certains noms propres [1], et en voyant le surnom de *Sonkor* porté par des émirs et autres personnages, il nous donne une dissertation pleine de faits curieux sur les *Sonkors* [2], qui jouent un si grand rôle dans la fauconnerie des princes orientaux; tantôt il nous explique des termes de guerre [3], et de marine, et retrouve dans *taridah* طريدة, طرايد, *bâtiments de transport*, les ταρίται, ταρίδες des écrivains bysantins, les *tarita*, *tareta*, des auteurs latins

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, p. 3, sur *Aibek* et sur les surnoms de *turkoman*, التركماني, de *baranli*, برنلي, et le titre de مكام, etc. pag. 1, 155, 251, etc.

[2] *Ibid.* pag. 91.

[3] Voyez principalement les mots suivants : اتابك العساكر, *atabek des armées*, pag. 2; حرسي, *soldat destiné à garder une place*, pag. 33; طلب, *corps de troupes*, pag. 34; يزك, *gardes avancés*, pag. 225; خجداش, *camarade de service*, pag. 43; عدد *munitions de guerre*, et عدة, *équipement guerrier*, pag. 238; تركاش, *un carquois*, pag. 18; برك, *bagages*, p. 253; خيل النوبة, *chevaux de relais*, p. 165, etc. etc.

du moyen âge, et enfin notre mot de *tartane*[1]; tantôt enfin il nous éclaire sur mille détails de l'administration de l'Égypte, et nous apprend ce que c'était que les tributs nommés قود, مفردة, جهة, قطيعة, عداد[2], et les divers actes émanés de l'autorité tels que le *tedhkirah* تذكرة[3], et le *manschour* منشور, relatif aux concessions territoriales[4]; on distinguait plusieurs espèces de *manschours* : 1° le diplôme des deux tiers, منشور الثلثين, qu'on écrivait sur une feuille de papier qui avait les deux tiers d'une feuille de la plus grande dimension, et seulement pour les fils de sultan, les gouverneurs du premier rang et les commandants qui siégeaient à Damas; 2° le diplôme que l'on écrivait sur une feuille qui avait la moitié de la plus grande dimension, منشور النصف, acte destiné aux émirs de *Tabl-Khanah*[5], tant d'Égypte que de Syrie, et aux émirs commandants, qui gouvernaient les forteresses de la Syrie; 3° le diplôme du tiers de feuille منشور الثلث, pour les émirs de

[1] Voyez aussi sur les mots : شانى, *galère*, pag. 142; قطعة, *vaisseau*, pag. 143; حراقة, *brûlot*, pag. 143; اسطول, *flotte*, pag. 157, etc.

[2] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, pag. 189, 42, 17, 41, et sur les mots غرم, pag. 55; صيافة, pag. 76; تقوية, pag. 141; إقامة, pag. 22; عليق, pag. 180; نفقة, pag. 162; زوادة, pag. 188; جناية, pag. 199; قصة, pag. 236; سبيل, pag. 229.

[3] *Ibid.* pag. 188.

[4] *Ibid.* pag. 200; voy. aussi les mots حرج, p. 175, et خطب, pag. 202.

[5] *Ibid.* : voyez sur le mot طبلخاناة, pag. 173.

dix sans distinction, et pour les émirs de *Tabl-Khanah* qui se trouvaient parmi les Turkomans et les Curdes; et enfin, 4° le diplôme ordinaire pour les Mamlouks du sultan, les commandants de la *Halkah* et leurs subordonnés.

Plus loin, M. Quatremère nous explique diverses expressions que l'on rencontre fréquemment dans les écrivains arabes et dont le sens n'était pas bien déterminé; ce sont par exemple, حوش ou حُوش [1], désignant *un enclos, une cour, une ferme*, et dans le Hedjaz, *un khan* habité par des hommes de la basse classe, أطراف [2]; ربيع [3], signifiant *pâturages*; دهليز [4], *salle d'entrée, vestibule, tente*, etc.; puis M. Quatremère, commente avec un soin particulier اسناد et مسند, *celui qui connaît les traditions, l'oracle* [5]; شاطر [6], *un homme habile*; صاحب جامكة [7], *un homme de loi*; les

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, préface, pag. vij.

[2] *Ibid.* pag. 54.

[3] *Ibid.* pag. 16.

[4] *Ibid.* pag. 190. — Voyez aussi les mots وطاق, *tente*, p. 197; حلقه, *enceinte circulaire*, pag. 146; طرّاحة, *estrade*, pag. 145; قوافية, *poutres*, pag. 141; قرباص, *bloc de pierres*, pag. 140; طور, *montagne*, pag. 79; وقفة, *une station*, et قطار, *suite de chameaux attachés les uns aux autres*, pag. 45 et 161; شونة, *grenier*, pag. 52; قاعة, *une salle*, pag. 47; جب, *un cachot*, pag. 70, etc.

[5] *Ibid.* pag. 46 et 250.

[6] *Ibid.* pag. 50.

[7] *Ibid.* pag. 244, et les mots وصيّ, *exécuteur testamentaire*, pag. 237; عين, *un espion, un surveillant*; pag. 182, etc.

mots لغة et بهجة[1], درك et حوطة[2], etc. lui fournissent de nouveau l'occasion d'étaler toutes les richesses de la plus vaste érudition. Toutes les fois qu'un verbe doit être pris dans une acception nouvelle, il cite toujours un grand nombre d'exemples pour justifier son opinion; et si nous ne pouvons dans cet article présenter un vocabulaire complet des termes expliqués par notre illustre philologue, du moins nous saura-t-on gré d'en indiquer quelques-uns. Nous mentionnerons donc spécialement les verbes أدب[3] (à la 5e forme), *suivre l'étiquette;* تقنطر[4], *être renversé;* جلب[5] (10e forme), *gagner par des bienfaits;* خفر[6], *protéger moyennant un prix convenu;* حجب[7], *tenir renfermé;* خدم[8], *lever des troupes, prendre à son service, admettre parmi ceux qui reçoivent un bénéfice militaire* اقطاع, *ou le grade d'émir;* جحر[9] (3e forme), *trahir son maître;* زين[10], *décorer une ville pour des réjouissances publiques;* سعر[11] (2e forme), *taxer une denrée;* سقط في ايديهم[12], *perdre courage, se repentir;* سفر[13], *être négociateur;* صقع[14] (2e forme), *cadas-*

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, pag. 12, 218, 219 et 252, et les mots حيامة, pag. 31; طرطور, pag. 77; مشدة et شد, pag. 150; كسوة, pag. 223; سراقوج, pag. 235; عتاق, pag. 241; تشهير, pag. 243; عصابة, p. 250; عرارة, p. 252; ملحفة, p. 253; خطام, p. 253, etc.

[2] *Ibid.* pag. 51, et les mots فرج, pag. 247; عشير, pag. 186; فتوة, pag. 58; قيامة et حشر, pag. 95, etc.

[3] *Ibid.* pag. 250. — [4] *Ibid.* pag. 40. — [5] *Ibid.* pag. 198. — [6] *Ibid.* pag. 207. — [7] *Ibid.* pag. 10. — [8] *Ibid.* pag. 160. — [9] *Ibid.* pag. 206. — [10] *Ibid.* pag. 29. — [11] *Ibid.* pag. 231. — [12] *Ibid.* pag. 48. — [13] *Ibid.* pag. 193. — [14] *Ibid.* pag. 89.

trer; عوّق [1], *emprisonner;* عقل [2] (8e forme), *mettre en prison;* قدم [3] (2e forme), *offrir un présent;* قبل [4] (4e forme suivie de على), *témoigner de la bienveillance,* كشف [5], *inspecter, examiner;* منع الاكتان [6], *fuir et faire fuir;* نزل [7], avec عن, *céder, abdiquer;* نزل [8] (2e forme), *expédier, inscrire;* نكر [9] (5e forme, avec على), *être irrité contre quelqu'un;* وسّط [10], *fendre le corps en deux*, etc. etc.

Cette nomenclature, quoique dépouillée de tous les développements qui dans l'ouvrage de M. Quatremère lui communiquent de la vie et de l'éclat, peut donner une idée approximative mais exacte des travaux immenses, entrepris et menés à fin par ce savant maître; mais nous ne terminerons pas cette partie de notre notice sans dire quelques mots de ses intéressantes remarques sur le mot خوند [11], qui signifie *maître, seigneur;* خوند, ou avec la forme féminine خوندة, c'est à dire *dame, maîtresse,* était un titre par lequel on désignait l'épouse ou les épouses du sultan d'Égypte; Nowaïri, lorsqu'il représente des sujets adressant la parole à leur souverain, emploie au lieu de خوند le mot اخوند et M. Quatremère se sert très-ingénieusement de ces divers termes pour fixer l'étymologie du mot خونكار, *khonkar,* que l'on a traduit jusqu'à présent par *celui*

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, pag. 84. — [2] *Ibid.* pag. 209. — [3] *Ibid.* pag. 153. — [4] *Ibid.* pag. 164. — [5] *Ibid.* pag. 179. — [6] *Ibid.* pag. 105. — [7] *Ibid.* pag. 175. — [8] *Ibid.* pag. 205. — [9] *Ibid.* pag. 210. — [10] *Ibid.* pag. 72. — [11] *Ibid.* pag. 64 et suiv.

qui répand le sang. Les princes turks avaient l'usage de s'attribuer ce titre de *khonkar*, et comme l'a fait déjà remarquer M. de Sacy, il est peu probable qu'un souverain ait jamais voulu prendre un surnom plus convenable à un bourreau qu'à un monarque d'une grande nation; M. Quatremère a découvert que chez les chroniqueurs les plus anciens le mot est écrit *khondkar* خوندكار, خواندكار ou خندكار, et repoussant l'opinion qui le ferait dériver du persan *khodavendkar* خداوندكار, ou du zend *ahu* [1], il montre que اخوند ou خوند, qui appartient véritablement à l'idiome turk, a donné naissance au mot خوندكار, et que probablement ce terme apporté dans la Perse par les Seljoucides, et oublié ensuite, n'a dû s'y naturaliser qu'à l'époque des conquêtes de Timour.

Tel est l'ensemble des matières comprises dans le tome Ier de l'Histoire des Mamlouks de Makrizi, publié par M. Quatremère; et le tome II, qui déjà est à la veille de paraître, ne sera pas moins riche en éclaircissements et en aperçus nouveaux. L'esquisse que nous venons d'offrir à nos lecteurs de la première partie paraîtra sans doute bien imparfaite à ceux qui feront une étude approfondie de l'original; une foule de détails échappent forcément à l'analyse, et nous n'avons pu rassembler dans cet article que les traits plus saillants de ce beau travail. M. Quatremère a voulu donner une histoire complète de l'Égypte sous la dynastie

[1] *Journal asiatique*, avril 1839, pag. 342.

des Mamlouks, et il s'est même attaché à nous faire connaître dans ses notes les noms et les écrits des hommes illustres morts pendant la période dont il retrace les événements; il indique, en même temps, les colléges du Caire, de Damas ou de Bagdad [1], où ils ont fleuri, et il semble que rien de ce qui pouvait intéresser le monde savant n'a échappé à ses judicieuses observations. Le philologue, l'historien, le géographe trouveront dans son ouvrage une abondante récolte de faits et d'enseignements précieux; et les orientalistes puiseront, nous n'en doutons pas, dans l'exemple d'un chef aussi habile, de nouveaux éléments de force, de persévérance et de succès.

SÉDILLOT.

[1] M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*. Collége *Salehi*, pag. 11; collége *Kamelieh*, pag. 81; colléges *Mostanseriah* et *Nidamiah*, pag. 35 et 77; collége *Kaimasiah*, pag. 27; collége *Scherifiah* à Fostâh, pag. 38, etc.



NOTICE

Sur les *Mowaschschahat* et les *Ezdjal*, deux formes de poëmes arabes, et les *ottave rime*, invention des Arabes.

Ce qui est connu jusqu'à présent en Europe sur les *mowaschschahat* [1] et les *ezdjal* [2] se réduit à ce que Casiri, Reiske (dans ses notes sur Abou'l-féda), et Freytag en ont dit. Le dernier traduit *mowaschschah* comme *orné d'une ceinture*, ce qui n'est pas juste, puisque, d'après le Kamous, *wischah* signifie *un collier de perles ou pierres précieuses*, où il y a entre chaque deux grains une perle ou pierre d'une autre espèce, en deux rangées de fil [3]. Le nom d'un collier à perles ou pierres précieuses mélangées a été donné aux vers mélangés dont M. Freytag suppose l'origine devoir être recherchée en Espagne. Cette supposition est très-juste, et il aurait pu en trouver la confirmation dans Casiri même (tom. Ier, pag. 127), où il est dit que le poëte Abd-rebbihi en était l'inventeur, et où il y a une liste de vingt-neuf auteurs qui se sont distingués dans ce genre de poëme. On sait moins encore jusqu'ici sur les *ezdjal* que sur les *mowaschschahat*; mais sur les uns

[1] موشّحات.

[2] ازجل.

[3] *Camous*, édit. de Constantinople, tom. I, pag. 532.

et sur les autres se trouve une notice fort précieuse dans la biographie du savant vizir Lisan-eddin ibn-ol-Khatib, mort en 776 (1374), qui est intitulée النفح الطيب في الاندلس الرّطيب, c'est-à-dire *le bon parfum dans la fraîche Andalousie*, et dont l'auteur est le cheikh Chihab-eddin Ahmed-ben-Mohammed-el-Maghribi-el-Mokri, mort en 1041 (1631), auteur du *Ezhar ol riyaz* (voy. *Lex. Bibl.* ed. Flügel, pag. 262). Cette biographie n'a été connue ni de Casiri, ni de Hadji-Khalfa, et ne se trouve, que je sache, dans aucune bibliothèque européenne, pas même dans celle de Constantinople, mais bien dans ma collection de manuscrits arabes [1]. Cet ouvrage, divisé en six chapitres, contient des extraits fort précieux de plusieurs ouvrages historiques, nommément de احاطة *Ihatat*, c'est-à-dire de la grande histoire de Grenade, dont Casiri a tiré un si grand profit. C'est au cinquième chapitre que le biographe de Lisan-eddin traite des *mowaschschahat* et des *ezdjal*, puisque le savant vizir était maître parfait dans l'un et l'autre genre de ces poëmes. Le biographe donne l'histoire de ces deux formes de poëmes arabes, d'après Ibn-Khaldoun, lequel attribue l'invention des *mowaschschahat* à un poëte plus ancien qu'*Abdrebbihi*. Après avoir donné

[1] Voyez *Jahrbücher der Litteratur*, cxx Anzeigeblatt. pag. 90. M. de Hammer veut sans doute ici parler de l'ouvrage de Ahmed surnommé non pas *el-Mokri* mais *Almaccarri*, du nom du lieu de sa naissance, situé en Afrique, près d'Oran. Cet ouvrage se trouve dans la Bibliothèque royale de Paris. — R.

la liste de seize poëtes auteurs de *mowaschschat*, il passe à l'histoire des *ezdjal*, toujours d'après Ibn-Khaldoun; or ces *ezdjal* sont, comme on le verra tantôt, des *ottave rime* dans la meilleure forme, et l'invention de cette stance doit donc être attribuée aux Arabes.

TEXTE ARABE DE LA BIOGRAPHIE DE LISAN-EDDIN IBN-OL-KHATIB.

فنقول واما موشّحاته وازجاله فكثيرة وقد انتهت اليه رياسة هذا الفنّ كما صرح بذلك قاضى القضاة ابن خلدون فى مقدّمة تاريخه الكبير ولنذكر بعض كلامه اذ لا يخلو من فائدة زائدة قال رحمه الله واما اهل الاندلس فلما كثر الشعر فى قطرهم وتهذيب مناحيه وفنونه وبلغ التنميق فيه الغاية استحدث المتاخرون منهم فنّا سموه بالموشّح ينظمونه اسماطا اسماطا واغصانا اغصانا يكثرون منها اعاريضها المختلفة ويسمون المتعدد منها بيتا واحدا ويلتزمون قوافى تلك الاغصان واوزانها متتالية فيما بعد الى اخر القطعة واكثر ما ينتهى عندهم الى سبعة ابيات ويشتمل كلّ بيت على اغصان عددها بحسب الاغراض والمذاهب وينسبون فيها ويمدحون كما يفعل فى القصائد وتجاوروا فى ذلك الى الغاية واستظرفه

الناس وحمله للخاصة والكافة لسهولة تناوله وقرب طريقه وكان المخترع لهذا بجزيرة الاندلس مقدم بن معافى القبرى من شعراء الامير عبد الله بن محمّد المــروانى واخذ عنه ذلك ابن عبد ربه صاحب العقد

واستحدثوا فنّا سموه بالزجل والتزموا النظم فيه على مناحيهم الى هذا العهد فجاؤوا فيه بالغرائب واتّسع فيه للبلاغة مجال بحسب لغتهم المستعجمة بالاندلس واوّل من ابدع فى هذه الطّريقة الزّجليّة ابو بكر بن قزمان وان كانت قيلت قبله وكان لعهد الملثمين وهو امام الزجالين على الاطلاق قال ابن سعيد رايت ازجاله مروية ببغداد واكثر مما رايتها بحواضر المغرب قال وسمعت ابا الحسن بن جحدر الاشبيلى امام الزجالين فى عصرنا ما وقع لاحد من ايمة هذا الشان مثل ما وقع لابن قزمان شيخ الصناعة وقد خرج مع بعض اصحابه فجلسوا تحت عريش وامامهم تمثال اسد من رخام يصب الماء من الحجر فقال

وعريش قد قام على دكان \ بحال رواق

واسد قد ابتلع ثعبان \ من غلظ ساق

وفتح فمو بحال انسان \ به الفواق

وانطلق من ثم على الصّفاح \ والقى الصياح

وكان ابن قزمان مع انه قرطبي الدّار كثيرًا ما يتردد الى اشبيلية وجاءت بعدهم حلبة كان سابقها مدغليس وقعت له العجايب في هذه فمن قوله في زجله المشهور

وزوارق يــــــــزل
وشعاع شمس يضـــــرب
وترى الواحد يغـــضـــض
وترى الاخر يـذهـــب
والنبات يشرب ويسكـــر
والغصون ترقص وتـطــرب
وتهيد تجى الـيـنـــا
ثم تستحى وتـرجـــع

ومن محاسن ازجاله قوله لاح الضيا والنجوم سكارى ثم قال وظهر بعد هولاء في اشبيلية ابن جحدر الّذى فضل على الزّجالين في فتح ميورقه بالزّجل المشهور الّذى اوّله من يعاند التوحيد بالسيف يمحق انا برى ممن يعاند الحقّ قال ابن سعيد لقيت تلميذه اليعيع صاحب الزجل المشهور الذى اوله يا ليتنى ان رءيت حبيبى ثم من بعدهم لهذه العصور صاحبنا الوزير ابو عبد الله ابن الخطيب امام النظم والنثر في الملّة الاسلاميّة

TRADUCTION DU TEXTE ARABE DE LA BIOGRAPHIE DE LISAN-EDDIN IBN-OL-KHATIB.

«Nous allons parler maintenant de ses *mowasch-«schahat* et *ezdjal*[1], qui sont en grand nombre; «c'est avec lui que finit l'excellence dans cet art, «comme il a été clairement exposé par le juge des «juges, Ibn-Khadoun, dans les prolégomènes de «sa grande histoire, dont nous allons citer quel-«ques mots, qui ne seront pas dénués d'utilité. Il «dit en substance: Les habitants de l'Andalousie «poussèrent fort loin la poésie et ses différents arts, «dans lesquels il excellèrent. Ce sont les modernes «qui ont inventé l'art du *mowaschshahat*, qu'ils ar-«rangent, rangée par rangée et branche par branche; «en choisissant différents mètres et leur donnant «différents noms, ils accompagnent un seul distique «de nombre de rimes de même mesure, jusqu'à «la fin de la stance; pour la plupart ils se bornent «à sept distiques, et chaque distique comprend un «nombre de branches suivant leurs différents buts «et sectes. Ils s'en servent pour faire la description «de la beauté, et des éloges comme dans les *kassi-«det*. Ils ont poussé cet art à une perfection éton-«nante; les hommes y ont trouvé du goût, les per-«sonnes distinguées aussi bien que le vulgaire, à «cause de la facilité et de la proximité de ce mode. «L'inventeur de cet art fut, en Andalousie, Mo-

[1] Mot à mot nous disons ses *mowaschschahat*.

« kaddem-ben-Moaafi-el-Caberi, l'un des poëtes de « l'émir Abdallah-ben-Mohammed-el-Merwani, qui « a transmis cet art à l'auteur de l'*Ikd* (la grande « Anthologie).

« Ils ont inventé de même l'art nommé *ezdjel* « (modulation de voix), et ils ont suivi cette mé« thode jusqu'à ce temps, en y développant beau« coup d'éloquence dans un langage inusité. Le « premier qui inventa cette nouvelle modulation fut « Abubahr-ben-Kazeman. S'il y en avait avant lui « en Andalousie, du moins leur mérite n'était pas « connu, et le genre ne devint célèbre que de son « temps qui était celui des *Molassemin*[1], et lui fut le « premier des compositeurs des *ezdjal* sous tous les « rapports. Ibn-Saaid dit : J'ai entendu réciter des « *ezdjal* à Bagdad, mais beaucoup plus au Maghrib. « J'ai entendu Ebal-Hassan-ben-Hadjder de Séville, « le premier compositeur des *ezdjal* de notre temps.

« Un des exemples fameux est celui d'Ibn-Caze« man, le maître de cet art. Il était assis avec quel« ques-uns de ses compagnons, sous une tente; « devant eux il y avait un lion de marbre qui vo« missait de l'eau; il dit à ce propos :

« Je vois s'élever une tente
« Ainsi qu'un arc-boutant.
« D'un lion la gueule écumante

[1] Princes Almoravides, au XI[e] et XII[e] siècle de notre ère. — R.

« Étrangle un gros [1] serpent.
« Du fond de sa bouche béante,
« Comme un homme râlant,
« Sort, quand il bondit sur le sable,
« Un cri terrible, épouvantable.

« Ibn-Kazeman, quoiqu'il fût établi à Cordoue, « vint souvent à Séville; après lui vint une foule « (de compositeurs d'*ezjdal*), dont le principal était « Mèdghalis, qui fit des merveilles dans ce genre. « Un de ses plus célèbres *ezdjal* est le suivant :

« Les canots sur le fleuve glissent
« Aux rayons d'un soleil ardent;
« Ici plantes, arbres fleurissent,
« Et plus loin tout paraît mourant.
« J'avais cru voir danser les branches,
« La rosée abreuver le pré :
« Je t'attendais, mais tu retranches
« De mes jours l'instant espéré [2].

« Dans l'un de ses plus beaux *ezdjal* se trouve « le mot : *L'aube du jour parut, les astres étaient dans « l'ivresse*. Après ceux-ci parut à Séville Ibn-Hadjder, « lequel, à la conquête de l'île de Majorque, rem- « porta le prix sur tous les compositeurs d'*ezdjal*,

[1] Gros comme une cuisse.

[2] Ou plus verbalement avec la rime double de la fin de la stance :

Je vois descendre des bateaux,
Et les rayons du soleil battent;
Je vois les uns fleuris et beaux,
Je vois les autres qui s'abattent.
S'enivrant, boivent les roseaux,
Les branches dansent et s'ébattent;
Tu voulus faire mon bonheur,
Tu te retiras par pudeur.

« par le *zedjel* célèbre qui commence ainsi : *Quiconque « s'opiniâtre contre la profession de l'unité est détruit par « le glaive; je me détache de ceux qui se refusent à la « vérité.* Ibn-Saaïd dit : Je l'ai rencontré, de même « que son disciple Yaaiyaa, l'auteur du célèbre *zedjel* « qui commence par : *Plût au ciel que j'eusse vu le « bien-aimé.* Après eux vint le vizir Eben-Abdallah-ben-« el-Khatib, le maître en vers et en prose dans la na-« tion des Moslims. »

Après avoir cité ce passage d'Ibn-Khaldoun, le biographe d'Ibn-ol-Khatib nomme, comme un des compositeurs le plus célèbres d'*ezdjal*, le poëte Eboubekr-ben-ess-ssaigh-et-Toudjibi de Saragosse (dont le nom a été estropié en Aben-Pace), et dont Lisan-eddin, dans son Histoire de Grenade, parle comme du dernier philosophe de l'islam en Andalousie. Le biographe de Lisan-eddin donne la biographie de ce poëte philosophe d'après l'ouvrage connu de Feth-ibn-Khacan, en observant toutefois que celui-ci l'avait calomnié par haine personnelle. En rectifiant les données d'Ibn-Khacan, il donne aussi la biographie de celui-ci avec des extraits de plusieurs de ses ouvrages, après lesquels seulement il reprend le fil de la biographie de Lisan-eddin, en donnant un grand nombre de ses *Mowaschschahat*. Cette biographie rectifiée du philosophe poëte Ibn-ess-ssaigh, celle du biographe des poëtes andalousiens, Ibn-Khacan, enfin celle d'Ibn-Khaldoun, sont

trois des articles biographiques les plus intéressants contenus dans la grande Biographie d'Ibn-ol-Khatib, laquelle a fourni cette occasion de revendiquer pour les Arabes l'honneur de l'invention des *ottave rime*.

HAMMER PURGSTALL.

NOTICE

Sur dix formes de versification arabe dont une couple à peine était connue jusqu'à présent des orientalistes européens.

Dans le Dictionnaire bibliographique de Hadji-Khalfa se trouve sous ce titre : درّ المكنون فى غرائب الفنون, c'est-à-dire *la Perle cachée des doctrines rares*, l'article suivant :

« Ce livre, composé par Mohammed-ben-Ahmed-« ben-Élias le Hénéfite, est divisé en sept doctrines : « 1° celle des poëmes remplis de figures de rhéto-« rique; 2° la doctrine du philologue; 3° celle des « *mowaschschahat;* 4° celle des *mewali;* 5° celle des « *kian;* 6° celle des *kawme;* 7° des *ezdjal;* la con-« clusion traite des *hamak*. L'auteur acheva son ou-« vrage en 912 (1506). »

Mes recherches de plusieurs années pour déterrer l'ouvrage même, soit aux marchés, soit dans les bibliothèques de Constantinople, ont été infructueuses, et mes démarches faites auprès de plusieurs Turcs savants pour avoir l'explication des termes

techniques de poétique arabe contenus dans l'article susmentionné n'ont pas eu de meilleur succès; enfin j'ai été assez heureux de rencontrer un passage extrait de ces ouvrages dans les Biographies des hommes illustres du XI[e] siècle de l'hégire, dont l'auteur est Mohammed el-Emin, mort l'an 1111 (1699). Cet extrait se trouve dans la biographie du poëte Eboubekr-ben-Manssour-ben-Berekiat-ben-Hasan-ben-Ali-el-Omri, mort l'an 1048 (1638). De six formes de versification arabe qui sont définies et expliquées dans ce passage on n'a connu jusqu'à présent que le *mowaschah* et le *zedjel;* ayant déjà donné des renseignements plus satisfaisants sur l'un et sur l'autre, et ayant découvert dans le premier que les Arabes furent l'inventeur des *ottave rime* attribuées jusqu'à présent aux Italiens, je rattache à l'article précédent du Journal asiatique cet extrait intéressant comme un complément de la lexicographie et de la poétique arabe.

HAMMER PURGSTALL.

اول من نظم الموشّح المغاربة وهذبه القاضى الاجلّ هبة
الله بن سنا الملك وتداوله النّاس الى الآن وسمى موشّحا
لانّ جرجاته واغصانه كالوشاح له وسبب تقدّمه على ما
بعده لاعرابه كالشّعر لكن يخالفه بكثرة اوزانه وتارة يوافق
اوزان الشعر وتارة يخالفه والدوبيت اوّل من اخترعه

الغرس ونظموه بلغتهم ومعناه ببيتان ويقال له الرّباعي لاربعة مصاريعه وقد اشتهر باعجام داله وهو تصحيف وهو ثلاثة اقسام يكون باربع قوان كالمواليا واعرج بثلاث قوان ومردوفا باربع ايضا وكلّه على وزن واحد وتقدم على ما بعده لاعرابه ايضا واوّل من اخترع الزجل رجل اسمه راشد وقيل ابو بكر قزمان المغربي وهو في اللغة الصّوت وسمى زجلاً لانه يلتذ به ويفهم مقاطع اوزانه ولزوم قوافيه حتى يغنى به ويصوت وهو خمسة اقسام ما تضمن الغزل والزهر والخمر وحكاية الحال يخص بالزجل وما تضمن الهزل والخلاعة يقال له بليق وما تضمن الهجو والنّكت يقال له الحماق وما بعض الفاظه معرّبة وبعضها ملحونة فاسمه مُزَيلج وما تضمن الحكم والمواعظ فاسمه الكفّر بكسر الفاء المشددة والاوّل اصعب هذه الخمسة وقال مخترعه قزمان لقد جردته من الاعراب كما يجرد السّيف من القراب وسبب تقدّمه على ما بعده كثرة اوزانه وصعوبة نظمه وقربه من الموشّح في اغصانه وجرحاته واوّل من اخترع المواليا اهل واسط وهو من بحر البسيط اقتطعوا منه بيتين وقفّوا شطر كل بيت بقافية ونظموا فيه الغزل والمديح وسائر الصّنايع على قاعدة القريض وكان سهل التناول تعلّمه عبيدهم

المتسلمون عمارتهم والغلمان وصاروا يغنون به فى روس النخل وعلى سقى المياه ويقولون فى اخر كل صوت يا مواليا اشارة الى ساداتهم فسمى بهذا الاسم ولم يزالوا على هذا الاسلوب حتى استعمله البغداديون فلطفوه حتى عرف بهم دون مخترعيه ثم شاع وسبب تقدمه على كل ما بعده لانّه من بحر القريض بحيث ينظم معربًا على قاعدته واما الكان وكان فله نظم واحد وقافية واحدة ولكن السّطر الاوّل من البيت اطول من الثانى ولا تكون قافيته الا مردوفة واوّل من اخترعه البغداديون وسبب تسميته بهذا الاسم انّهم لم ينظموا فيه سوى الحكايات والخرافات فكان قائله يحكى ما كان الى ان اكثر وظهر لهم مثل الامام ابن الجوزى والواعظ شمس الدين الكوفى وغيرهما من فضلاء بغداد فنظموا فيه المواعظ والحكم وسبب تقدمه على ما بعده لانّه ينظم بعض الفاظه معربة واما القوما فله وزنان الاوّل مركّب من اربعة اقفال ثلاثة متساوية فى الوزن والقافية والرّابع اطول منها وزنًا وهو مهمل بغير قافية والثانى من ثلاثة اقفال مختلفة الوزن متفقة القافية يكون القفل الاول منها اقصر من الثانى والثانى اقصر من الثالث واول من اخترعه البغداديون ايضًا فى الدولة العباسية برسم السّحور فى رمضان وسمى بهذا الاسم من

قول المغنين بعضهم لبعض قوما لنسحر قوما فغلب عليه
هذا الاسم ثم شاع ونظموا فيه الزهرى والخمرى والعتاب
وسائر الانواع واوّل من اخترعه ابو لقطة للخليفة الناصر
وكان يعجبه ويطرب له وجعل لابى لقطه عليه وظيفة
فى كل سنة ولما توفى ابو لقطة كان له ولد صغير ماهر فى
النظم القوما فاراد ان يعرف الخليفة بموت والده يجرى على
معروفه فتعذر عليه ذلك الى رمضان ثم جمع اتباع
والده ووقف اوّل ليلة منه تحت الطّيارة وغنى القوما
بصوت رقيق فاصغى الخليفة وطرب له فلمّا اراد ان ينصرف قال

يا سيد السادات   لك بالكرم عادات
انا ابن ابى لقطة   تعيش ابى قد مات

فاعجب الخليفة من هذه الاختصار فاحضره وخلع عليه
ويصل له ضعف ما كان لابيه والقوما وكان لا يعرفهما
سوى اهل العراق وربما تكلف غيرهم بنظمهما وكل
بيت من القوما قائم بنفسه واما تاخيره فلعدم اعراب
انتهى قد اطلنا المقال لكن ما خلونا من فائدة تناسب
فى هذه المجال :

Traduction.

« 1° Les premiers qui rimèrent le *mowaschschah*
« furent les *Haghriftis*, le juge très-haut Hebetollah-

« ben-Senael-Mulk l'épura; et les hommes s'en servi-
« rent jusqu'à nos jours sous le nom de *mowasch-*
« *schah* à cause de l'ordre alternatif de ses parties et
« membres [1]. La raison de sa préséance sur les
« suivants se trouve en ce qu'il s'accorde tantôt avec
« les mesures de la poésie et tantôt en diffère.
« 2° Le quatrain (*dubeït*). Les Persans en sont les
« inventeurs; le mot même est persan et veut dire
« *double distique*, et en arabe *rubaai*, c'est-à-dire
« *quatrain*, à cause de ses quatre césures. L'arran-
« gement en est célèbre en Perse; il est divisé en
« trois parties à quatre rimes, comme les *mewali*,
« tantôt clochant sur trois rimes, et tantôt marchant
« à quatre; le tout sur une seule mesure. La raison
« de sa préséance sur les suivants se trouve éga-
« lement dans son inflexion. 3° Le premier qui
« inventa le *zedjel* fut un homme nommé *Rachid*, ou
« comme d'autres disent Eboubekr Kazeman le *Ma-*
« *ghribin;* c'est un son dans la langue, qu'on nomme
« *zedjel,* c'est-à-dire modulation, à cause du plaisir
« qu'il donne, puisque l'on sent les césures de la
« mesure et la nécessité des rimes, qui approchent
« de la modulation du chant; il est divisé (selon
« son contenu) en cinq classes: les chants de l'amour,
« des fleurs, du vin, et le récit (la peinture des si-
« tuations) est qualifié de *zedjel*. 4° Ce qui tient
« à la farce et à la vie licencieuse se nomme *bo-*
« *leïk* (rayé de blanc et noir). 5° Ce qui tient à
« la satire et à l'épigramme se nomme *hamak* (petite-

[1] Rameaux.

« vérole). 6° Les vers dont les paroles sont en « partie dénuées de modulation et en partie mo« dulées, sont appelés *mozeiledj*, c'est-à-dire l'exigu. « 7° Ceux qui renferment des sentences et des « maximes sont nommés *kiffr*. Le premier des « cinq genres est le plus difficile de tous; l'on « dit que son inventeur Kazeman le dépouilla de « toute inflexion, comme en tirant l'épée du four« reau on la dépouille (de son habit). La raison « de sa préséance sur les suivants est la multitude « de ses mesures, la difficulté de ses rimes et sa « parenté avec le *mowaschschah* dans ses parties et « membres. 8° Les premiers inventeurs des *me*« *wali* furent les habitants de Wasith; ces pièces de « vers sont du mètre *basith*. Ils en retranchèrent « deux distiques et rimèrent chaque ligne; ils chan« tèrent dans ce mètre l'amour et des panégyriques, « et les autres artifices, selon les règles de la poésie « régulièrement mesurée (*kasidh*), mais facile à re« tenir. Les habitants de Wasith l'enseignèrent à « leurs esclaves administrateurs de leurs terres et à « leurs mignons, qui chantèrent ces vers dans les « bois de palmiers et le long des irrigations, finissant « chaque strophe avec le refrain *ya-mewalia*, c'est-à« dire *ô seigneurs!* désignant leurs maîtres; de là le « nom. Ils continuèrent de chanter de cette manière « jusqu'à ce que les habitants de Bagdad la mirent « en usage et trouvèrent agréables ces chants; de « sorte qu'ils leur furent attribués, et non pas aux « premiers inventeurs. Ces chants se répandirent en-

« suite; la raison de leur préséance sur ceux qui « viennent après est qu'il sont régulièrement ver- « sifiés dans le mètre *karidh*, et arrangés simple- « ment selon les règles. Tout ce qui regarde le « 9° *kian* est d'une seule rime; mais la première « ligne est plus longue que la seconde, et il n'y a « point de rime qui ne soit *merdouf* [1]. Les habitants « de Bagdad en furent les premiers inventeurs; le « nom est dérivé du sujet, puisqu'ils ne s'en servi- « rent que pour rimer des contes et des sornettes. « Le déclamateur commença par les mots *kiane : « il y avait un jour;* ils contèrent de la sorte en vers, « jusqu'à ce que le nombre de ces conteurs en vers « se multiplia, et qu'arrivèrent des poëtes comme « l'imam Ibn-ol-Djewzi et le prédicateur Shems-eddin « de Coufa et d'autres hommes de mérite de Bag- « dad; ils rimèrent des préceptes et des maximes de « sagesse. La raison de la préséance de ce genre « sur les autres c'est que quelques-unes seulement « des paroles sont données (d'inflexion). Le 10° « *kauma* est de deux espèces; la première composée « de quatre verroux (membres), dont trois sont « égaux en mesure, et le quatrième plus long; dans « celle-ci la rime est négligée. La seconde espèce est « de trois membres de différente mesure, mais d'une « seule rime; le premier membre est plus court que « le second, le second plus court que le troisième. « Les premiers inventeurs furent également les

[1] Probablement dans le sens de *moteredji*. Voyez Freytag, *Dictionnaire* et *Darstellung des Arab. dichtkunst.*

« habitants de Bagdad, du temps de la dynastie des « Abbassides. Ils s'en servirent en guise de réveil « pour annoncer l'apparition de l'aurore dans le « mois de jeûne, et les chanteurs appelèrent ces « vers du *peuple* (kawma), parce qu'ils avaient pour « objet d'annoncer l'aurore au *peuple* (kawm); ce nom « prit le dessus et se répandit ensuite. Dans cette « forme ils firent des vers pour chanter les fleurs, « le vin, les raisins (la vendange), et d'autres espèces « (de plaisirs). Le premier qui inventa ce genre de « vers fut Ebou-Lakta, qui eut un fils excellent ver- « sificateur de *kawma*. Il voulut faire savoir au calife « la mort de son père; il tâcha d'obtenir un rapport « dont on s'excusa à cause du mois de ramadhan. Il « rassembla donc les gens de la suite de son père, se « plaça la première nuit sous le *tayaret* [1], et chanta « un kawma d'une voix habile. Le calife, qui l'en- « tendit, en fut charmé. Lorsque le jeune homme « voulut se retirer il chanta :

« O seigneur! seigneur de mon sort,
« La grâce est de votre ressort;
« Je suis le fils d'Abou-Lakta :
« Vivez longtemps! mon père est mort.

« Le calife fut émerveillé de cette manière suc- « cincte de s'exprimer; il fit revêtir le poëte d'une « robe d'honneur, et lui assigna le double de la « pension de son père. Le kawma et le *kian* ne sont

[1] Peut-être la fenêtre ou le kiosque d'où le calife regarde le vol des oiseaux.

« connus l'un et l'autre que des habitants de l'Irac;
« il se peut cependant que d'autres se soient aussi
« donné la peine d'en composer. Chaque vers du
« kawma subsiste de son chef; la cause de ce qu'il
« est placé le dernier est le manque total de toute
« inflexion.

« C'est fini, » ajoute l'auteur des biographies. Nous avons allongé le discours; mais il ne manque pas de choses utiles qui se rapportent au même sujet.

NOTE

Sur l'origine persane des Mille et une nuits.

L'opinion que j'ai émise il y a douze ans dans le Journal asiatique (t. X, p. 253), que les Mille et une nuits étaient probablement d'origine persane vient d'être victorieusement confirmée par le passage suivent de l'histoire la plus ancienne de la littérature arabe écrite l'an 377 (987) par Mohammed-ben-Ishak en-Nedim connu sous le nom d'Ebou-Yacoub-el-Werrek. C'est la meilleure réponse aux doutes mal fondés énoncés par M. Lane, dans sa nouvelle édition des Mille et une nuits. Le *Fihrist*, cet ouvrage si précieux pour l'histoire ancienne des Arabes et surtout pour la littérature, pour la plus grande partie perdue des quatre premiers siècles de l'hégire, n'a été connue que de nom du grand biblio-

graphe Hadji Khalfa, qui ne connaît point le plus grand nombre des ouvrages donnés avec leurs titres dans le Fihrist. Ce trésor enfoui jusqu'à présent n'a été mentionné, que je sache, que dans un seul passage de Casirius (tom. Ier, pag. 420), d'après l'Histoire des philosophes du Kofti, qui cite le Fihrist plus d'une fois, de même qu'Ibn-Ossaibiyé, le dernier nommément à l'article de *Sinan, fils de Corra.* Le Fihrist est divisé en six livres ou proprement discours مقالة, subdivisés en sections فن. Les quatre premiers discours se trouvent à la Bibliothèque royale de Paris; mon manuscrit en contient le reste, malheureusement il n'est pas trop correct, et souvent sans point diacritiques, ce qui est surtout fâcheux pour les noms propres impossibles à deviner. Les deux mots اعرق et ماق (pour مايتى?) en font preuve dans le passage donné. Le récit même fort obscur, et à peine intelligible sans la connaissance du cadre des Mille et une nuits, paraît être tronqué; le nom de *Chehrazad* est cependant plus correct que celui de *Chirred* dans l'ouvrage de Mesoudi; la *Kahremanes* persane paraît répondre à ce que les Italiens nomment *Caramama. Houmei*, la grande reine de la seconde dynastie des rois de Perse, est la *Parisatis* d'Hérodote; son nom veut dire Auguste; cette Auguste reine ou reine Auguste est donc la Marguerite de Navarre des Persans auxquels, comme aux dames, est attribué ainsi l'honneur de l'invention du cadre des Mille et une nuits; comme le premier de tous les livres de

contes dans le double sens de prééminence en intérêt, et de précédence en ancienneté. Comme Alexandre donna si fort dans tous les goûts orientaux, il n'est rien moins qu'improbable qu'il ait adopté aussi celui des contes, quand même ce n'eût été que pour s'amuser, et non pas dans le but politique et gouvernemental que l'auteur arabe lui prête [1].

HAMMER PURGSTALL.

المقالة الثامنة وهى ثلثه فنون . الفن الاول فى اخبار المسامرين والمخرفين واسماء الكتب المصنّفة فى الاسمار والخرافات قال محمد بن اسحاق اول من صنف الخرافات وجعل لها كتبًا واودعها الخزاين وجعل بعض ذلك على سنة الحيوان الفرس الاول ثم أعرق (?) فى ذلك ملوك

[1] De la notice des Mille et une nuits l'auteur arabe passe à celle du *Kelile we Dimnet*; viennent ensuite les titres des principaux ouvrages de contes des Persans, Indiens, Grecs, et des rois de Babylone; puis les noms des amants les plus célèbres parmi les Arabes, dont les amours ont été le sujet d'une foule de romans; les noms des amants célèbres d'autres peuples; les titres de romans allégoriques; les noms des ouvrages les plus fameux dont les contes font l'entretien au clair de lune; les noms des génies amoureux, enfin les titres des ouvrages qui traitent des merveilles de la mer. Le *second Fèn* traite des nécromanciens, magiciens, faiseurs de tours de passe-passe, sorciers; les noms des démons qui ont comparu devant Salomon, les noms des auteurs les plus fameux en sciences occultes. Un paragraphe sur les talismans et amulettes. Le *troisième Fèn*, des héros et romans de chevalerie, des ouvrages orgiosmantiques, des ouvrages

الاشغانية وهم الطبقة الثالثة من ملوك الفرس ثم زاد
ذلك واتسع في ايام ملوك الساسانيّة ونقلته العرب الى
اللغة العربية وتناوله الفصحاء والبلغاء فهذبوه ونمّقوه
وصنّفوا في معناه ما شبهه فاول كتاب عمل في هذا المعنى
كتاب هزار افسان ومعناه الف خرافة وكان السبب في
ذلك ان ملكاً من ملوكهم كان اذا تزوج امراة وبات
معها ليلة قتلها من الغد فتزوج بجارية من اولاد الملوك
ممن لها عقل ودراية يقال لها شهرازاد فلما حصلت معه
ابتدات تخرفه وتصل الحديث عند انقضاء الليل بما يحمل
الملك على استبقائها ومسئلتها في الليلة الثانية عن
تمام الحديث الى ان اتى عليها الف ليلة وهو مع ذلك
يطاها الى ان رزقت منه ولداً اظهرته واوقفته على حيلتها
عليه فاستعقلها ومال اليها واستبقاها وكان للملك قهرمانة
يقال لها دينارزاد فكانت موافقة لها على ذلك وقد قيل ان
هذا الكتاب الّف لهماي بنت بهمن قال محمد بن اسحق
والصحيح ان شاء الله انّ اوّل من سمر بالليل الاسكندر وكان

[1] sur l'art équestre; sur la vétérinaire, sur les oiseaux de chasse; des livres de morale et de manières; des ouvrages oneïrocritiques, de ceux composés sur l'huile de rose (dont l'origine est ainsi bien plus ancienne que ne l'a pensé feu M. Langlès); sur l'art de la cuisine, sur les poisons et contre-poisons; sur les conjurations médicales; sur les simples. On voit de quel intérêt est ce seul livre, lequel est loin d'être le plus intéressant de ce trésor de littérature arabe.

له قوم يحكونه ويخرفونه لا يريد بذلك اللذة وانما
كان يريد الحفظ والحرس واستعمل ذلك بعده الملوك
كتاب هزار افسان ويحتوى على الف ليلة وعلى دون المائ
سمر لان السمور بما حدث به فى عدة ليال وقد رايته
بتمامه دفعات وهو بالحقيقة كتاب غث بارد الحديث

Traduction.

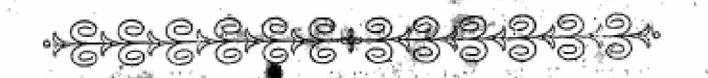
« Huitième livre du *Fihrist* en trois sections « (*Fenn*); la première : des conteurs au clair de lune, « des conteurs de sornettes, et des noms des ou- « vrages de contes et de sornettes (nouveaux apolo- « gues). Mohammed-ben-Ishak dit : Les premiers qui « composèrent des contes et en conservaient les « livres au trésor, des apologues faits sur les mœurs « des animaux, furent (les rois) de la première dy- « nastie des Perses, puis les rois de la dynastie des « Aschghanides qui était la troisième des (quatre) « anciennes dynasties de la Perse; ces contes furent « augmentés et amplifiés sous la quatrième des Sassa- « nides; Les Arabes les traduisirent dans leur langue, « leurs écrivains éloquents les élaguèrent et en « composèrent d'autres semblables. Le premier livre « fait en ce genre fut celui de *Hezar efsan*, qui veut « dire mille sornettes ou contes. Le sujet de ce livre « est un roi qui [1] épousa une esclave de sang royal « remplie d'esprit et d'intelligence nommée *Chehra-*

[1] Il y a probablement ici une faute, et, au lieu de قبل, il faut lire قتل, alors le sens est : « Le sujet de ce livre est un roi qui,

« *zad*. Quand elle se trouva avec lui, elle commença « à l'amuser avec des contes, traînant le fil du récit « jusqu'à la fin de la nuit, où le roi vint à sa ren« contre (l'interrompit), en lui demandant pour la « nuit prochaine la fin du conte, jusqu'à ce que mille « nuits se furent écoulées. Au milieu de tout cela « il coucha avec elle, de sorte qu'elle devint enceinte « d'un enfant qu'elle conserva avec ruse, et fit de « sorte que le roi s'attacha à elle et lui conserva la « vie. Le roi eut une entremetteuse nommée *Di*« *narzad*, qui s'était entendue avec la conteuse. On « dit que ce livre a été composé par Houmai (Au« guste), la fille de Behmen. Mohammed-ben-Ishak « dit : Le vrai, s'il plaît à Dieu, est que le premier « qui se fit faire des contes, le soir, fut Alexandre; « il y avait des hommes qui s'en moquèrent, mais il « ne le fit point pour le plaisir qu'il trouva à écouter « ces contes, mais pour se tenir éveillé et sur ses « gardes. Les rois venus après lui se servirent, pour « ce but, du livre des Mille contes, qui renferme « mille nuits, et outre cela deux cents entretiens au « clair de lune, qui ont été contés dans un nombre « de nuits. Je l'ai vu plus d'une fois complet; c'est, « en vérité, un livre de froides traditions. »

« lorsqu'il avait épousé une femme et passé une nuit avec elle, la « tuait le lendemain; or, il épousa une esclave, etc. » R.





JOURNAL ASIATIQUE.

SEPTEMBRE 1839.

LETTRE

Sur le Voyage au Soudan du schaykh Mohhammad al-Towniciyy.

A M. JULES MOHL, A PARIS.

Kaire, 2 janvier 1839.

Monsieur,

Il y a quelque temps je vous ai déjà parlé dans mes lettres d'un Voyage au Soudan du schaykh Mohammad al-Towniciyy. Les ouvrages arabes de ce genre sont rares; l'Arabe, au moins celui de ces pays-ci, est peu voyageur; il aime peu à pratiquer les autres nations.

Ensuite l'Arabe a son prisme particulier, sa lunette à lui, pour voir et juger les hommes, les

choses et les pays. Encore enfant, plus des deux tiers, peut-être, il décide à sa façon, et souvent même son tribunal condamne sans examen ou approuve sans examen, selon que ses préjugés et surtout sa religion sont établis en lui, selon que la *Sounnah* ou le *Hhadiyth*, ou le *Ckorân* ont déjà prononcé, ou à peu près.

Toutefois l'auteur du Voyage au Soudan est d'une certaine supériorité et en intelligence et même en philosophie. Il a séjourné longtemps dans les pays qu'il décrit, et c'est, selon moi, quelque chose de curieux que la revue de ces sauvages contrées, faite par un musulman d'esprit. Non-seulement il décrit la physionomie du pays, les mœurs, les bizarreries, les croyances, les superstitions, les actes habituels de la vie, les rapports des gouvernants avec les gouvernés, mais il détaille encore l'histoire des sultans; car là aussi il y a des sultans, et de nombreux et de très-fiers. Cette partie historique est souvent pittoresque et toujours intéressante.

Ajoutez à cela les indications d'une foule de tribus tout à fait inconnues des voyageurs jusqu'aujourd'hui : car, malgré qu'on en ait dit, il est impossible qu'un Européen qui ne serait pas musulman, et peut-être qui n'aurait pas le noble turban vert du schariyf, puisse mettre le pied dans nombre de contrées qu'a visitées notre schaykh al-Touniciyy.

Les divisions et les délimitations de provinces qu'il indique diffèrent de celles que donnent les géographes européens; mais telles qu'il les expose,

elles expriment ce qu'il y a d'établi dans le pays même. Enfin ses nombreuses pérégrinations, celles de son père, les guerres, les récits d'incursions, les indications commerciales lui ont fourni motif de citer beaucoup de pays qui sont à *géographiser*, beaucoup de distances qui sont à apprécier et à noter, des itinéraires inconnus que doivent écrire sur leur portefeuille ceux des voyageurs qui se sentent le courage et l'amour d'illustration nécessaires pour aller à la découverte de ces pays. Il y a, je crois, une belle gloire pour celui qui, avec l'arabe à la bouche, le Ckorân sous le bras pour tout viatique, un bon œil européen, une peau basanée par le soleil, ira voir ces régions africaines, chercher des métaux, trouver une botanique nouvelle, une zoologie nouvelle, etc. et revenir, après être parti par le Nil depuis le Kaire, revenir, dis-je, comme notre schaykh Towniciyy, du 10° degré de latitude et du 10° de longitude, par le Fezzân, par les régences de Tripoli et de Tunis.

Mais j'oubliais presque que je ne voulais vous écrire que le *khotbah* du livre du schaykh al-Towniciyy, et un extrait de ce qui regarde le Dâr-Fôr, ou pays de Fôr, pris du chapitre intitulé : *Description du Dâr-Fôr; ses habitants, leurs mœurs et coutumes; mœurs et coutumes des princes; noms des dignités, hiérarchie : de là, v sections.*

Je n'ai pas besoin de vous dire que, pour garder la couleur arabe, je traduis presque mot à mot.

Je commencerai par le *khotbah*, qui, comme vous

le savez, est une invocation-prière, accompagnée de réflexions qui constituent une sorte d'avant-propos qui vaut certainement bien le plus grand nombre de nos froides et pâles préfaces.

« Au nom de Dieu miséricordieux et clément! que la bénédiction de Dieu soit sur notre seigneur Mahomet, sur sa famille et sur ses compagnons d'apostolat! que Dieu leur accorde abondante faveur et salut!

« O toi qui diriges aux voyages les pieds des hommes par ta volonté suprême, toi qui as établi, dans ton admirable sagesse, le départ d'hiver et d'été [1] pour les habitants de la ville sainte, nous te glorifions de la louange de celui qui se délecte des douceurs du repos après l'amertume des peines du voyage; nous te remercions de l'action de grâces de celui dont le cœur s'épanouit lorsqu'après de longues fatigues, de longs ennuis, il est arrivé au terme de ses courses. Puis nous te demandons, ô roi des empires, toi dont la mystérieuse puissance a fixé les révolutions des planètes autour d'étoiles fixes, nous te demandons de faire pleuvoir les abondantes ondées de ta miséricorde et de ta bonté, et de faire descendre la pluie de ta grâce et de ta bénédiction sur le plus admirable en mérite de ceux qui firent des

[1] On sait que les habitants de la Mekke vont passer les grandes chaleurs de l'été à Tâyfah, séjour frais et ombragé.

voyages et arrivèrent à repos; celui-là qui alla à la Mekke et en Syrie, notre seigneur, notre maître Mahomet, l'intercesseur des nations au jour de la grande revue des coupables, lui à qui tu as mandé des cieux ces paroles du Ckorân : « Dis aux hommes : « Parcourez la terre, et voyez ce qui est advenu de « malheur à ceux qui (comme à Sodome et Go- « morrhe) m'ont accusé d'imposture. » Bénédiction aussi sur ses proches, qui abandonnèrent leur patrie par amour pour lui, et sur ses compagnons d'apostolat qui coururent à Médine s'unir à lui! Salut! salut!

Or, maintenant, a dit l'humble qui espère en la bonté de son seigneur, Dieu des bienfaits, Mohhammad Ibn Sayd-Omar le Tunisien, petit-fils de Solayman : lorsque le Dieu très-haut m'eut inspiré le goût des sciences arabes, je remplis la coupe de mes désirs par la connaissance des belles-lettres, et je méritai d'être compté au nombre des érudits et des enfants du savoir, au nombre de ceux qui adorent la science. Mais du durillon camélique de son poitrail, la fortune s'agenouillant sur moi, écrasa ce que j'avais de richesse en main, et n'y en laissa plus que la trace. Dès lors je dépensai de nouveau tous mes efforts à la recherches des connaissances, et à me ramasser en tête et prose et vers, et questions éparses et questions suivies. Hélas! je vis les persécutions de la fortune acharnée à mon malheur, et je dis comme le savant Abd-Rahhman al-Ssaftiyy (du livre de *Kaliylah et Dimnah*) dans ces vers :

Les pléiades des sciences les plus difficiles se sont abaissées devant moi par mes efforts, et je m'élevai de ciel en ciel dans les sciences.

Je surpassai tout en savoir; et cependant, entre moi et la richesse, distance, distance immense.

J'étais stupéfait : quoi! l'oriflamme brille pour l'ignorant! et la misère embrasse à pleins bras les turbans des savants!

Quand donc je vis la paume de ma main à zéro, quand mon plan fut un plan, quand fila ma richesse, quand changea ma fortune, quand la source rentra en terre, quand le pâturage disparut, alors je m'écriai sur moi-même, sur mon sort :

Que faire? cruelles rigueurs du siècle! Malheur pour le mérite, faveur pour l'homme de rien.

Guerre plus implacable contre le savoir et la vertu que ne furent jamais les quarante ans de la guerre de Baçows!

Vois comme s'élève l'imbécile ignorant; vois comme l'homme d'or pur souffre et est avili.

Et j'ajoutais encore ces pénibles mots d'un poëte :

Quoi! les lions passent les nuits dans leurs forêts avec la faim, et la viande de mouton, on la jette à des chiens!

Le cochon repose sur la soie, et le savant couche sur la poussière.

Puis mon esprit me dit tout bas : « Demande se« cours à quelques-uns de tes frères. » Je réfléchis alors : « Eh! tout ce qui est rouge n'est pas viande; « tout ce qui est blanc n'est pas graisse. » Et j'ajoutai : « Parfois tu peux verser la sueur de ta face hu-

miliée sans voir exaucer tes vœux; certes, jeter le suc de ta vie, ton sang, ce n'est rien auprès de verser la sueur qui te sue de honte, surtout lorsque sur toi tombe le guignon et le bonheur les pattes en l'air, et qu'il te faut demander à quelque cancre. Un poëte n'a-t-il pas dit :

Oui, l'arrachement des grosses molaires, le séjour d'une étroite prison, la perte de la vie, la descente sous la tombe,
Le feu qui t'atteint, le poids lourd du mépris, la vente de ta maison pour le quart d'une obole;
Conduire un singe pour mendier, les rigueurs du froid, tanner du cuir sans soleil,
La perte d'un ami, un gouffre qui t'engloutit et se referme, mille coups frappés avec mille triques,
Tout cela est plus doux que se tenir debout, homme de mérite et de vertu, à demander à la porte d'un vil cancre.

D'ailleurs n'a-t-on pas trouvé sur certaines pierres du monde ces mots tracés par la plume puissante de celui qui est le héros des héros, la plume de Dieu: « Mange de la fatigue de ta main et de la sueur de « ton front; et si ton courage vient à défaillir, de- « mande à Dieu qu'il te vienne en aide. » J'entrai au service de celui dont les bienfaits décorent les joues des temps, dont les faveurs éclairent les ténèbres de l'obscurité, lui l'ombre de Dieu, étendant son grand ombrage sur les villes et les villages, ardent conservateur des principes de l'islamisme, correcteur sévère de la dépravation, lui qui donne aux hommes un sommeil paisible à l'ombre vaste de sa bonté et de sa bienveillance, et leur fait goûter les douceurs

de la sécurité par son activité contre nos ennemis, et par sa protection :

Roi de gloire, magnanime, généreux, sa libéralité fait passer son soleil éclipsant par dessus toute libéralité.

Il répand la justice, enveloppe et étouffe l'injustice; ferme et inébranlable dans ce que prescrivent les lois.

Pur dans ses actes, sincère dans ses paroles, fidèle à ses serments, exact dans ses promesses,

Jaloux de détruire le mal, de faire le bonheur de ses sujets et d'aplanir leurs peines.

Nous sommes en paix sous son sceptre comme dans le parterre de la sécurité, et dans la joie de la vie sous son abondant ombrage.

O roi, jamais nulle gloire n'atteindra les limites de gloire où t'ont placé tes vertus.

Protégé par le bastion de notre Dieu, sois sans crainte, ne redoute ni l'œil envieux de tes ennemis, ni les ruses des jaloux.

Eh quoi! c'est lui qui a conquis les deux villes saintes et glorieuses par ses triomphantes armées; qui s'est emparé des régions syriennes par le bras d'Ibrahiym, héros, lion célèbre. Il est l'émyr des croyants, le pèlerin Mohhammad Aliyy Pacha, roi de générosité; que Dieu rehausse et illustre le prétoire de la gloire de son empire, éternise son règne par l'éclat de son nom et la mémoire de sa hardiesse intrépide!

Je servis d'abord sous le titre d'aumônier au 8e régiment d'infanterie, et je fus en Morée où j'eus à essuyer maintes souffrances. Avant cela j'avais voyagé dans le Soudan, et j'y avais vu, en choses

étonnantes, de quoi orner un parterre, composer les fleurs d'un récit. Ensuite je fus au service de l'école d'Abou-zâbal, pour la révision des traductions des livres de médecine; j'y fus spécialement attaché à la révision des ouvrages pharmacologiques. J'étais là quand je me liai d'amitié avec le plus supérieur de tous ses collègues par sa pénétration et son intelligence, le plus habile d'œuvre et de science, le professeur de chimie, médecin Perron, Français. Il expliqua, par mon aide, le livre de Kaliylah et Dimnah, en arabe. Je lui parlai de ce que j'avais vu dans mes voyages, en merveilles et curiosités. Il m'engagea alors à lui en parer les pages de quelques cahiers de livre, à y exposer ce que j'avais rencontré de remarquable et d'intéressant, et à lui tracer ce qui s'était présenté à moi d'étrange en ces voyages. Je me rendis à sa prière; car j'ai vu la main blanche de son amitié; et puis j'ai aperçu qu'il y avait gloire pour moi, selon ces mots de l'auteur du livre en vers rimés par Alif Maksowrah :

Certes, l'homme ne laisse après lui que ses paroles; sois une parole, un récit de bien pour qui sait comprendre.

Je me mis donc à extraire ces perles de la coquille de mon esprit, et à lever le voile de ces belles vierges. Je rassemblai les raretés que je recueillis de gens véridiques et de confiance; encore j'en recueillis des livres, en manière de digressions et d'épisodes; et tout cela afin que ce voyage pût être un parterre frais et fleuri pour qui y jetterait les

regards, un jardin donnant ses fruits pendants à portée de la main pour qui feuilletterait ces récits. Je ne laissai nul effort pour en rendre le sens clair; et j'ai évité de me plonger à la recherche des expressions étranges, afin d'être facilement compris de ceux qui entendraient mon livre.

J'ai arrangé le tout en exposition, plan et finale, avec divisions en chapitres; et j'ai appelé cet écrit: *Tasohhaiyz al-Azhân bi-siyrat bilâd al-Arab wa al-Sowdân* (L'Aiguisement des esprits par un voyage en pays d'Arabes et du Soudan).

Mon Dieu! veuille étendre sur ce livre le vêtement brillant du bon accueil, le préserver de la malveillance des jaloux, et garantir de leurs traits mes paroles! Car combien jettent leur blâme sur des œuvres bonnes, et tout le mal n'en est que dans leur esprit malade. Et ce livre, l'eussé-je fait accompli, fût-il d'or pur, l'eussé-je coulé dans un moule parfait, je me garderais encore de dire qu'il est nu de défauts, innocent de toute erreur. Je suis homme, et partant j'ai capacité de fautes, d'oublis. Mais je remets entre les mains de Dieu les critiques de l'ignorant ennemi qui l'examinerait d'un œil malveillant et oserait publier à haute voix et à tous que mon livre n'est que rêveries. Admettez, proclamez, si vous voulez, que j'aie dit, «Ce matin, au «jour, il fait nuit;» mais est-ce que pour cela la lumière en est moins lumière? Et aussi, que Dieu donne miséricorde à qui aperçoit les défauts et les voile, à qui aperçoit les lacunes et les comble.

Que celui qui trouvera des reproches à me faire, refasse ce que j'ai mal fait. Et gloire à celui qui, seul, est sans défaut, gloire à lui! Je demande à Dieu la force de persévérance dans le bien selon la voie droite; lui seul me suffit, lui seul est le bon appui, le bon maître, le bon secours.

DESCRIPTION DU DAR-FOR;

SES HABITANTS,
LEURS MOEURS ET COUTUMES; MOEURS ET COUTUMES DES PRINCES.

DESCRIPTION DU DAR-FOR,

OU PAYS DU FOR.

Le Dâr-Fôr est la troisième contrée des états du Soudan. A l'est ses limites les plus éloignées vont jusqu'au Towiycheh, pays sablonneux et stérile; à l'ouest il aboutit au Dâr-al-Maçâliyt, ou royaume de Maçalât, et au commencement du Dâr-Tâmah, pays désert situé entre le Dâr-Ssaliyh et le Dâr-Fôr. Au midi le Dâr-Fôr finit au désert qui s'étend du Fôr lui-même au Dâr-Fartiyt. Au nord il va jusqu'à Mazrowb, qui est le premier puits qu'on rencontre en venant du côté de l'Égypte.

Une foule de petits états dépendent du Fôr. Au nord est la province de Zaghâwah, contrée spacieuse, extrêmement peuplée et gouvernée par un

sultan particulier, mais qui, comparé au sultan Fôrien, n'est guère qu'un simple gouverneur. Au nord encore sont les pays de Miydowb et d'Alberty, deux contrées assez étendues; toutefois la seconde est plus peuplée que la première, et malgré le grand nombre des habitants, elle est plus soumise au sultan Fôrâwiyy, ou Fôrien, que celle de Miydowb. Le royaume même du Dâr-Fôr renferme la contrée de Barckid, celle de Barckaw, celle de Towndjowr, et celle de Miymah ou Miymeh. Le Miymeh et le Barckaw sont du côté de l'est; le Towndjowr et le Barckid sont au milieu même; le Dâdjaw et le Biyckaw sont deux provinces du midi, de même que celle du Farâowdjiy. Chacune de ces provinces a un gouverneur, qui porte aussi le nom de sultan, bien que tous relèvent du sultan Fôrien et lui soient soumis. Tous sont uniformes dans leur manière d'être et leurs vêtements, excepté celui de Towndjowr, qui a le turban noir. Je lui demandai pourquoi lui seul avait le turban de cette couleur. Il me dit que ses aïeux avaient jadis été maîtres du Dâr-Fôr, et que le sultan Fôrien, ayant conquis le Towndjowr par la force des armes, lui, portait le turban noir comme manifestation des regrets que lui causait la perte du sultanat souverain.

Du côté de l'est et du sud, le Dâr-Fôr est environné d'une foule d'Arabes errants ou Bédouins, tels que les Maciyriyyah rouges, les Raziekât, les Foullân, etc.; toutes ces tribus sont extrêmement nombreuses. Tous ces Arabes possèdent quantité

de bœufs, de chevaux, et d'ustensiles mobiliers. Beaucoup d'entre eux sont riches, mais n'ont pas de demeures fixes. Ils suivent les pâturages de quelque côté qu'ils se trouvent. On cite encore avec eux la tribu des Banou-Hhalbah, à cause du grand nombre de bœufs qu'ils possèdent; mais parfois ils pénètrent dans le Dâr-Fôr pour y semer. Parmi ceux de ces Arabes dont les richesses consistent surtout en chameaux, les plus remarquables sont les Mouhhâmiyd, les Fazârah, les Madjâniyn (ou les *Fous*), les Banou-Amrân, les Banou-Djarrâr, les Maciyriyyah bleus, etc. Sur chacune de ces tribus, le sultan Fôrien lève un impôt annuel; mais parfois on le lui refuse. Les Maciyriyyah rouges et les Razickat, comme étant les plus puissants et enfoncés dans le désert, ne donnent au sultan que les rebuts de leurs troupeaux. Le chargé d'affaires du sultan ne peut rien obtenir de leurs bons bestiaux que selon leur bon plaisir. S'il ne se contente pas de ce qu'on lui accorde, on l'expulse, et parfois même on le tue. Le sultan, d'ailleurs, ne peut avoir aucune prise sur eux. J'ai ouï dire que les Razickât se révoltèrent une fois contre le sultan Tyrâb. Tyrâb réunit des troupes et les fit partir contre eux; les Razickât les battirent. Tyrâb alors prit en personne le commandement de l'armée. Les Razickât s'enfuirent, et emportèrent avec eux leurs biens et leurs troupeaux, dans le Baradjawb. Il les poursuivit; mais les Razickât lui tuèrent un nombre considérable d'hommes.

Le Baradjawb a une étendue de plus de dix jours

de marche. C'est un territoire fangeux, sans consistance, presque partout couvert d'eau jusqu'à la hauteur du pubis, et tellement boueux que les pieds des animaux s'enfoncent profondément dans le sol. Cependant on y voit de grands arbres. Les pluies y sont continuelles, excepté pendant deux mois de l'année, en hiver.

La longueur du Dâr-For depuis la première contrée, le pays des Zaghâwah, jusqu'au Dâr-Rawnah, est d'environ soixante jours de marche; et en faisant un seul territoire depuis l'entrée du Rawnah à l'extrémité du Fankaraw, on a une étendue en longueur d'environ trois mois de marche. En outre, si on ajoute le Fartyt, qui est confédéré du sultan de Dâr-Fôr, et qui lui paye un tribut, jusqu'au Biykoh et au Schâlâh, on a encore en plus environ dix jours.

En largeur, depuis le désert qui sépare le Fôr du Dâr-Ssaliyhh jusqu'à l'extrémité du Towiyschah, et au commencement du désert qui le sépare du Kordofâl, on a environ dix-huit jours de marche.

Le pays est la moitié de plaines d'un terrain légèrement sablonneux, et cela jusque vers ses confins à l'est; alors il est presque tout sable et porte le nom de Ckawz; mais les terres du mont Marrah sont d'un limon noirâtre.

Les monts Marrah sont une longue chaîne qui coupe le Dâr-Fôr dans toute son étendue; on pense qu'elle s'unit au Mockattam qui domine le Kaire.

Le Marrah ne forme pas une seule masse égale et continue. Il présente une foule d'intersections;

il est découpé par un grand nombre de chemins. Sur cette sorte de *sierra* (ou *scie*) sont différentes populations et une foule considérable d'habitants. C'est là que se trouve la tribu des Koundjârah, dont est la famille des sultans du Dâr-Fôr. Le Marrah est creusé d'une quantité étonnante de cavernes qui servent de prisons, les unes pour les enfants des princes, les autres pour les vizirs. Les habitants de Marrah sont dans une aisance remarquable, et abondent surtout en bœufs et menus troupeaux; et sous ce rapport les habitants de nulle autre province ne peuvent leur être comparés. Tous leurs bestiaux paissent seuls et sans bergers; on ne craint jamais ni les voleurs, ni les lions, ni les loups.

En 1220 (de l'hégire, il y a environ trente-cinq ans), je demandai au sultan Mohhammad Fadhl la permission d'aller, avec un sauf-conduit de sa part, visiter les monts Marrah. Il fit quelques difficultés d'abord, par crainte pour moi de la sauvagerie des montagnards; mais ensuite il me le permit. Il m'adjoignit une escorte, et m'écrivit un firman pour tous les chefs de la montagne. Ce firman était conçu en ces termes :

« De par Son Excellence le grand sultan du Fôr, « le khâckân (haut prince) révéré, le haut sultan « des populations arabes et non arabes, qui met sa « confiance dans le secours du roi de justice, du « Dieu longanime, le sultan Mohhammad Fadhl le « Vainqueur, à tous les rois des monts Marrah :

« Or le chérif Mohhammad le Tunisien, le fils du « chérif le savant Omar de Tunis, nous a demandé « la permission d'aller voir la montagne et tout ce « qu'on y rencontre, et d'en visiter tout ce qu'il y a « de curieux, soit apparent, soit caché. Nous le lui « avons permis. Que nulle part on ne l'empêche « de voir tout ce qu'il voudra. J'ordonne à tout « roi chez lequel il descendra de le traiter avec « égard et distinction. Je l'ai fait accompagner par « deux de mes falckanâwiyy (alguazils) particuliers « pour lui servir d'intermédiaires entre vous et lui « dans ses relations, et pour l'exécution de son pro- « jet. Salut. »

Je partis avec les deux falckanâwiyy, deux esclaves à moi, et un individu du village que j'habitais. Après deux jours de marche nous arrivâmes près de Marrah, dans un village appelé Noumlayh. Le chef de ce village était un nommé Nahr, qui avait un fils du nom de Mohhammad, et un du nom de Solaymân. Nous descendîmes chez ce Namr qui, ainsi que ses deux fils, nous fit le meilleur accueil. Nous leur fîmes part du but de mon voyage, et nous leur exhibâmes le firman du sultan. Ils se mirent en frais pour nous, et nous servirent un excellent repas. Nous passâmes une nuit chez lui.

Le lendemain ils nous conduisirent au marché de Noumlayh. Ce marché a lieu les lundis. Tous les gens de la montagne y affluent, hommes et femmes, pour y faire leurs emplettes ou leurs ventes. Je vis

là une population d'un noir très-foncé, aux yeux et aux dents rouges.

En m'apercevant la foule s'amassa autour de moi; on me regardait d'un air ébahi, on s'étonnait de mon teint, de mon visage blanc coloré; on se relayait en quelque sorte, troupe par troupe, pour m'examiner. Jamais il ne leur était arrivé de voir jusqu'alors le teint d'un Arabe comme moi; et il leur prit envie de me tuer, simplement par manière de plaisanterie. Je ne savais pas encore alors un mot de la langue fôrienne. Or, je ne pensais à rien, et voilà que tout à coup les gens qui m'accompagnaient portent la main à leurs armes, dégaînent contre la foule et s'interposent entre elle et moi. Je demande pourquoi ce mouvement. On me répond : « Ces gens « veulent te tuer. — Et pourquoi? — Stupidité de « leur part, bêtise. Ils disent que tu n'es pas mûr, « que tu n'es pas sorti à terme du ventre de ta mère. » D'autres disent : « Si une mouche lui descendait sur « la peau, elle en ferait jaillir du sang. » Un d'eux vient d'ajouter : « Attendez, je vais le percer de ce « fer; je veux voir combien il va couler de sang de « son corps. » Quand nous avons entendu ces pa« roles, nous avons craint pour ta vie, et nous nous « sommes serrés contre toi. »

Mes gens m'emmenèrent alors du marché. Une foule prodigieuse nous suivait, mais on faisait effort pour l'éloigner de moi. Ensuite on me conduisit à une vallée où il y avait des dattiers, des bananiers et quelques citronniers; elle était semée tout entière

d'oignons, d'aulx, de poivre rouge à coque courte et fine et à grains un peu plus gros que des grains d'orge; de cumin, de coriandre, de fenouil, de concombres très-longs, d'autres concombres blancs et courts. On était en automne, et les dattes commençaient à rougir; on m'en coupa deux *soubatah* ou rameaux, de rouges et de jaunes. On me donna aussi un *bokhsah* (grande gourde sèche) de miel, tel que je n'en ai jamais rencontré pour la beauté, le goût et le parfum. Nous soupâmes magnifiquement, et nous passâmes la plus agréable nuit du monde.

Au matin, je manifestai le désir de partir, et nous partîmes. Nous parcourûmes les collines, nous franchîmes successivement les vallées; chacune était éloignée de l'autre d'environ un mille. Partout une culture luxuriante, des eaux courantes sur des lits de sable et étincelantes d'un éclat argentin. Sur les deux bords, chaque vallée est fermée d'une haie d'arbres et semble inviter le voyageur à ne pas la quitter. Nous nous assîmes sur la lisière d'une de ces vallées, à l'ombre d'un arbre; on tua un chevreau gras qu'on fit rôtir, et nous mangeâmes. Nous partîmes ensuite pour un village situé au pied de la montagne; nous y passâmes la nuit; nous y fûmes traités avec toute la prévenance possible. Au matin nous montâmes le Marrah proprement dit; nous fûmes près de trois heures à gravir avant d'arriver au sommet; nous y vîmes une population nombreuse, une foule de villages dispersés de tous côtés.

On nous conduisit chez le schaykh de la montagne, appelé Abou-Bakr. Nous le trouvâmes assis, seul. C'était un homme âgé, approchant de la soixantaine, sur lequel la vieillesse avait marqué de fortes traces. Nous le saluâmes. — « Soyez les bienvenus, » nous dit-il; et il nous fit asseoir.

Chose surprenante! les nuages ne s'enlèvent jamais de dessus la tête de cette montagne, que quelques jours, pendant toute l'année. Il y pleut assez pour permettre de semer du blé qui, d'ailleurs, y est excellent; il y devient si beau qu'on ne peut lui comparer que le blé de Barbarie ou celui d'Europe. Il n'en croît pas dans le reste du Dâr-Fôr, faute de terres convenables et de pluies, excepté toutefois dans quelques petits cantons, comme dans le Kowbayh et le Kabkâbiyyah; on y sème aussi du blé, mais on l'arrose avec l'eau des puits jusqu'à sa parfaite maturité.

On va consulter le schaykh, ou vieux de la montagne, à un jour fixé dans l'année; on accourt à lui de tous côtés. Il annonce à la multitude ce qui doit survenir durant toute l'année, la sécheresse ou la pluie, la guerre ou le calme, la tranquillité ou le malheur, la maladie ou la santé; et tous croient fermement à ses oracles. Mais au Dâr-Fôr on varie d'opinion sur la source inspiratrice de ses prédictions; les uns disent qu'il prédit par inspiration divine, et que celui qui revêt la dignité de schaykh de la montagne est illuminé de Dieu, un saint personnage, et qu'ainsi tout ce qu'il dit lui vient de Dieu.

C'est là l'explication des savants. D'autres prétendent que les génies l'instruisent de tout ce qui doit arriver, et qu'ensuite lui l'annonce aux hommes. Pour moi, j'ignore quelle est la valeur de ces deux opinions : toutefois on lui attribue plusieurs prédictions, et l'événement a eu lieu en sens contraire.

Nous exhibâmes au schaykh devin le firman du sultan. Il nous fit alors mille politesses des plus empressées, et nous fit servir à manger; puis, par son ordre, on battit le tambour, qu'ils appellent *tenbel*, et soudain arriva une foule d'individus. Parmi les plus jeunes, il en choisit une centaine et leur désigna pour chef un de ses parents connu par son courage et appelé le Fackiyh-Zayd. Il leur enjoignit de ne pas me quitter un seul moment, d'être toujours en éveil et en garde contre la rusticité des montagnards.

Nous montâmes à cheval et nous nous dirigeâmes sur un lieu où est une petite montagne et qui porte le nom spécial de Marrah; c'est elle qui a donné son nom à toute la chaîne de montagnes qui traverse le Dâr-Fôr. Nous trouvâmes là une sorte d'oratoire révéré de tous les habitants, qui croient fermement à sa haute sainteté; ils le vénèrent à l'égal des mosquées. Nous y entrâmes; un arbre énorme l'ombrage, et le soleil ne voit jamais ce lieu saint; nous nous y assîmes un moment. Il y a des serviteurs pour le tenir toujours propre, et recevoir les *ex voto* de ceux qui y viennent.

Nous partîmes; les soldats de Zayd marchaient

devant nous; une foule nombreuse d'hommes et de femmes nous suivait; on me regardait comme un événement extraordinaire; on se précipitait sur nous, on se pressait autour de moi; les soldats s'efforçaient vainement d'écarter la multitude. On disait : «Le «sultan envoie sur nos montagnes un homme qui «n'est pas né à terme, qui n'est pas mûr; c'est «pour que nous en fassions un repas.» Certains disaient : «C'est un homme. — Non, disaient d'autres, «ce n'est pas un homme, c'est un animal à chair «bonne à manger, sous la figure d'un homme.» Car ils ne croient pas qu'il y ait homme au monde de couleur blanche ou de couleur rosée.

Lorsqu'on vit qu'il était impossible d'éloigner de moi cette foule, Zayd vint à moi et me dit de me cacher le visage avec mon châle de manière à ne laisser apercevoir que la prunelle des yeux. Je me cachai; les soldats se serrèrent davantage encore autour de moi. Quand ces nègres virent que je m'étais ainsi dérobé à leurs regards, ils ne surent plus où ils en étaient. «Où est donc le *Rouge?* disaient-ils. «— Il est retourné vers le sultan,» leur répondit-on. Alors peu à peu on s'éloigna de nous.

Nous nous dirigeâmes du côté des prisons, c'est-à-dire des cavernes où on incarcère les fils des rois et les vizirs. Les geôliers nous en refusèrent l'entrée, et peu s'en fallut qu'il n'advînt quelque accident fâcheux entre eux et notre escorte; mais Zayd s'empressa de pacifier la querelle, puis il me prit mon firman et alla trouver le chef des geôliers auquel il

le fut. Celui-ci se soumit, et dit : « S'il en est ainsi « absolument, que celui qui a permission de visiter « les cavernes vienne tout seul, et que tous ceux qui « sont avec lui se tiennent à distance jusqu'à ce qu'il « ait fini et qu'il sorte. » Zayd vint m'annoncer cette décision, mais je ne voulus pas m'y soumettre. La peur me prit et je refusai d'entrer dans ces prisons; je manifestai mon désir de partir, et nous partîmes.

Une habitude singulière de ces peuples du Dâr-Fôr, c'est que nul homme n'épouse une femme qu'après avoir vécu avec elle et en avoir eu un ou deux enfants. On dit alors : « Elle est féconde. » L'homme reste avec elle, et ils vivent en union.

Les femmes ne fuient pas, comme en Orient, la société des hommes. Un mari qui rentre chez lui et trouve sa femme en tête à tête avec un autre ne s'en formalise pas et n'en prend nul souci, à moins qu'il ne les trouve couchés ensemble.

Ces peuples sont naturellement brutaux et très-colères, surtout quand ils sont ivres. Ils sont avares à l'excès, ne reçoivent jamais d'hôtes à moins que ce ne soit de leurs parents, ou des personnes avec lesquelles ils ont des relations d'intérêt, ou qu'ils craignent.....

Les jeunes gens, dans chaque endroit, ont un chef appelé *wournân*; les jeunes filles ont aussi une d'elles pour chef, et l'appellent *mayraym*. Aux jours de réjouissances, de fêtes et de cérémonies, le wournân rassemble ses compagnons, et tous vont s'asseoir dans un lieu particulier. La mayraym vient

ensuite avec ses compagnes, et elle va s'asseoir seule devant sa troupe. Le wournân se détache des siens et vient à la mayraym. Ils conversent un moment, puis la Mayraym ordonne à ses compagnes de se distribuer aux jeunes gens du wournân; chaque jeune homme prend une jeune fille, et chaque couple s'en va passer la nuit où bon lui semble; et cela honneur sauf pour tous.....

Il est à remarquer pour les habitants du Marrah, qu'ils ne mangent jamais rien de leurs récoltes de blé; ils le vendent, et du prix qu'ils en retirent ils achètent du *doukhn*, qui est une sorte de millet (*pennisetum typhoïdeum*).

Mais ce qu'il y a de plus frappant dans ces pays, c'est la rudesse et la brutalité des montagnards, bien qu'ils soient sans cesse en contact immédiat avec les femmes. Contradiction avec ce que répètent les langues de tous les Européens, que le contact et la société des femmes corrigent la rudesse et engendrent la politesse et la douceur des mœurs.

La plus merveilleuse chose que j'aie entendu raconter sur le mont Marrah, c'est que les *djinn* ou génies sont les gardiens des troupeaux qui, comme nous l'avons dit, paissent dans la campagne sans bergers. Nombre d'individus dignes de foi m'ont assuré que si quelqu'un, passant près d'un troupeau et le voyant sans garde, s'avise de voler un mouton, une vache, etc. et le tue, sa main encore armée du couteau reste attachée à la gorge de l'animal, et qu'il ne peut s'en débarrasser qu'à l'arrivée du maître

du troupeau. On saisit alors le larron et on lui fait payer son vol, valeur et intérêt, après l'avoir maltraité et vigoureusement battu. Ce récit me fut répété cent fois, ce qui finit par m'en confirmer la véracité, bien que d'abord je n'en eusse rien cru.

Étant au mont Marrah j'allai chez un individu de Noumlayh, pour le questionner à ce sujet. Arrivé à la maison, je n'y vis personne; mais j'y entendis une voix forte, effrayante, qui me fit frissonner, et qui me cria : « *Akibé*, c'est-à-dire, *il n'y* « *est pas.* » J'allais avancer encore et demander où était mon homme. Un individu qui passa alors près de moi, me tira et me dit : « Va-t'en, sauve-toi; celui « qui te parle n'est pas un être humain. — Et qu'est-il « donc? — C'est le génie gardien de la maison; ici « nous avons chacun le nôtre. Ces génies sont (ap- « pelés en langue fôrienne) les *damzôg.* » J'eus peur, et je pris le chemin par où j'étais venu. A mon retour de ce voyage au Marrah, lorsque je revins au *fâcher*[1], j'allai rendre visite au chérif Ahhmad-Badawiyy qui m'avait amené du Kaire et conduit au Dâr-Fôr. Je lui contai cette aventure. « Cet homme « avait raison, » me dit Ahhmad; puis il m'apprit

[1] *Fâcher* n'est pas, comme semblent l'indiquer toutes les cartes géographiques, un nom propre; il signifie simplement la *place* qui est devant la résidence du Sultan. Par extension, c'est aussi le nom général donné à la demeure elle-même du prince, et encore à la *ville* où il séjourne habituellement. Si le Sultan transporte le siége de l'État à un autre endroit, ne fût-ce même que temporairement, le nom de *fâcher* (prononcez l'r) est transporté à sa nouvelle résidence.

des choses plus merveilleuses encore. « Mon fils, « me dit-il, dans les premiers temps que je faisais le « commerce, j'avais entendu répéter souvent que « les damzôg s'achetaient et se vendaient, et que « celui qui en voulait un devait aller chez ceux qui « en avaient, et en achetait un au prix qu'il plaisait « au possesseur d'en demander; qu'on venait ensuite « avec un pot de lait, et qu'on le donnait au maître « du logis. Celui-ci, avec le lait, va dans l'endroit où « sont les damzôg, les salue, et suspend le pot de « lait contre le mur; puis il dit à ces génies : Un de « mes amis, un tel, très-riche, craint les voleurs et « désire que je lui donne un gardien : quelqu'un de « vous voudrait-il aller chez lui? Il y a du lait en « abondance; c'est une maison de bénédiction. Il a « même apporté déjà ce pot de lait. Les damzôg re- « fusent d'abord. Non, non, personne n'ira. Le maître « de la maison les conjure, les supplie de se rendre « à son désir : Oh! que celui de vous qui veut bien « aller chez lui, descende dans le pot de lait. « L'homme s'éloigne un peu; et aussitôt qu'il entend « le bruit de la chute du damzôg dans le lait, il va « vite couvrir la vase avec un couvercle tissu de fo- « lioles de dattier, le décroche ainsi couvert, et le « donne à l'acheteur qui l'emporte chez lui. Celui-ci « suspend le vase dans sa maison et le confie aux « soins d'une esclave ou d'une femme qui, chaque « matin, vient le prendre, en vide le lait, le lave, y « remet du lait fraîchement trait et le suspend à la « même place : par là on est en sécurité contre tout

« vol, contre toute perte que ce soit. Je traitais tout « cela de rêverie et de mensonge. Mais mes biens « s'accrurent; mes esclaves, mes domestiques me « volaient, et par aucun moyen je ne pouvais réus- « sir à les en empêcher. On me conseilla d'acheter un « damzôg. Je suivis ce conseil.....; je suspendis le « pot au lait dans mon magasin..... A compter de ce « jour on ne me vola plus rien; je laissais même la « porte ouverte sans le moindre danger, et cepen- « dant il était rempli de toutes sortes de marchan- « dises. Quiconque allait y prendre quelque chose « sans ma permission, le damzôg lui cassait le cou. « Nombre de mes esclaves y furent tués. J'étais dé- « sormais tranquille.

« Mais j'avais un fils. Il grandit; le goût des femmes « vint le talonner. Il voulut faire cadeau de quelques « verroteries, de grisgris, de quelques parures, à « celles qu'il aimait. Il épia un moment favorable; « et un beau jour il prit les clefs du magasin et l'ou- « vrit; il y entrait quand le damzôg lui rompit le « cou. Il mourut à l'instant même. Je l'aimais d'un « bien vif amour; je jurai par ma main droite que « le damzôg ne resterait plus chez moi; j'essayai de « le chasser, mais je ne pus y réussir; j'en témoignai « ma peine à un de mes amis. Il me conseilla de « préparer un grand repas, et d'y inviter un bon « nombre de convives qui viendraient tous avec « chacun un fusil et de la poudre, accourraient en « masse au magasin, et tout d'une fois décharge- « raient leurs fusils, en criant ensemble et à très-

« haute voix : *damzôg âyah*, c'est-à-dire *où est le* « *damzôg?* On répète les décharges d'armes, on re- « commence les cris, et on entre dans l'endroit où « sont les objets gardés. D'ordinaire le damzôg s'é- « pouvante et s'enfuit.

« Je fis cette cérémonie, et le damzôg disparut, « grâce à Dieu! et je fus délivré de la présence de « ces lutins infernaux. »

Tel est, Monsieur, l'extrait que je voulais vous transmettre du voyage du schaykh Mohhammad de Tunis. Ce livre intéressant, traduit en français, m'a fourni la matière de deux volumes moyens in-8°; je me propose de les publier bientôt. Si un ou deux extraits encore pouvaient plaire aux lecteurs du Journal asiatique, je vous les adresserais.

Je fais parvenir à la Société asiatique un Abrégé de physique dont je suis l'auteur, et qui est le résumé du cours que je fais à l'École de médecine du Kaire. Je puis dire que si je n'eusse connu assez bien la langue arabe, la traduction en eût été d'une difficulté presque insurmontable dans cet idiome désespérant; car, vous le savez, l'arabe est une langue close, finie, à frontières immobiles, dont le génie singulier, respecté à l'égal de la Kâbah par les *espèces* de savants ou ulémas actuels, ne voudrait pas admettre dans les vieilles richesses, dans les vieux falbalas dont il est attifé, un mince *kharaz* nouveau.

Épuisé ou trop plein, il tremble de se mettre à la bouche un mot nouveau; il ne veut, et pour ainsi dire ne peut plus brouter que dans son ancien enclos; il est vieux, et il ne veut rien prendre de la civilisation actuelle.

Il y a donc peine incroyable à lui jeter dans son domaine les noms techniques des sciences que n'ont pas connues les déserts, ou que n'ont connues qu'à l'état encore imberbe les cours des khalifes qui pensèrent à les importer dans l'Islamisme. Aussi je vous dirai franchement, et réellement sans vanité, que j'ai eu fatigue et ennui suffisants quand il s'est agi de traduire, de réviser et d'expliquer le texte premier, et d'indiquer en arabe les choses, les expériences, les instruments et la technologie physiques. Malgré tout ce que j'ai pu faire, il y a encore des sens louches, de faux sens; et comment éviter ces malheurs dans le temps où nous sommes? Voyez seulement les cinq premières pages du livre; j'y ai marqué en marge quelques bévues du réviseur arabe. Si au premier *khotbah*, qui est l'œuvre du schaykh réviseur même, il y a des reproches à faire, que sera-ce du reste du livre?

Cependant je dois dire que pour ce premier essai, dans une science difficile et de logique, le livre n'a pas mal réussi; car nous n'avions pas de modèles en arabe. Où pouvions-nous alors trouver des termes techniques pour des découvertes dont l'arabe n'a jamais soupçonné l'existence? Nous n'avons rien vu de mieux à faire, pour tous les noms et termes qui

n'ont pas d'équivalents justes et même approximatifs en arabe, que de garder la phonétique française, et de représenter les dénominations par des homophones écrits en lettres arabes.

J'ai déjà eu de ces difficultés à vaincre dans la science chimique; lorsque, de force, je fis accepter une nomenclature fondée sur les formes admises en Europe, les schaykhs crièrent, protestèrent contre toute tolérance pour cette façon de termes barbares. On gronda quelque peu de temps, puis la nomenclature devint par suite plus usitée, et une fois usitée, on s'habitua à sa physionomie, on lui trouva l'air moins âpre, moins exotique; et aujourd'hui on l'emploie comme si elle eût toujours existé en arabe, comme si elle venait d'Ismaël ou du prophète. En cinq ans, date de sa vie, la voilà acclimatée et maintenant nous l'imprimons. La voilà arabisée ainsi que la physique.

Un bon nombre d'autres *traités* dans les différentes branches scientifiques ont eu à batailler contre les mêmes obstacles. Maintenant la bouche est habituée à ces étrangetés, les oreilles aussi; on a vaincu les schaykhs et les scrupules pincés du langage, car pour les schaykhs la langue est tout; c'est elle qui commande, c'est la souveraine. « Non, « leur dis-je, la langue n'est rien, presque rien; ce « n'est qu'une esclave, et la maîtresse c'est la pensée. »

J'allais entrer dans quelques considérations sur l'éducation du pays et sur l'instruction; mais je réserve ce chapitre pour une autre fois : il est assez

important pour mériter quelques pages, et ne pas être placé ici, comme disent les arabes, *en queue* de lettre.

PERRON,

Professeur à l'École de médecine de Ckasr al-Ayniyy, au Kaire.

MÉMOIRE

Sur divers minéraux chinois appartenant à la collection du Jardin du roi, par M. Édouard BIOT.

La minéralogie de la Chine est jusqu'ici fort peu connue; quelques renseignements sur ce sujet intéressant se trouvent épars dans les mémoires des missionnaires, dans l'*Atlas sinensis* de Martini, qui a beaucoup emprunté au *Kouang-yu-ki*, et dans la Description générale de la Chine par Duhalde qui, à cet égard, n'a fait qu'abréger le texte de Martini. Plus récemment les savants attachés aux ambassades anglaises des lords Macartney et Amherst y ont ajouté quelques observations rapidement faites sur la route dont ils ne pouvaient s'écarter : on les trouve réunies dans les relations de Barrow, de Staunton, d'Abel, et dans le troisème volume de la compilation sur la Chine qui fait partie de l'*Edinburgh Cabinet Library*. Depuis quelques années plusieurs jeunes missionnaires sont partis pour la Chine après avoir fait une étude spéciale des sciences naturelles. L'un d'eux, M. Caderill, a adressé, en 1836, à M. Constant

Prevôt, une note sur la géologie des environs de Macao, avec divers minéraux de cette partie de la Chine. Cette note intéressante a été insérée dans le Bulletin de la Société géologique (année 1836), et M. Caderill y promet d'envoyer ses observations sur l'intérieur de la Chine où il allait pénétrer. Mais de nouveaux périls menacent ces courageux apôtres. La persécution s'est ranimée autour de la capitale et dans le Fo-kien, et l'on peut seulement faire des vœux pour la conservation d'existences ainsi dévouées à la fois au perfectionnement moral de l'humanité et aux progrès de la science.

On sait que trois kiven spéciaux du *Pen-tsao-kang-mou* traitent des minéraux rangés suivant diverses dénominations. L'Encyclopédie japonaise a reproduit les principaux articles de ces trois kiven dans ses livres LIX, LX, LXI, et l'éditeur a joint des notes aux textes du *Pen-tsao;* en outre, des figures ont été placées en tête de chaque article. Les indications ainsi données font connaître aisément plusieurs des minéraux cités : mais, souvent aussi, ces indications sont trop vagues et trop incertaines : souvent elles se bornent à des propriétés médicales ou fabuleuses, comme cela devait être chez un peuple complétement étranger à toute idée théorique. Quant aux figures, elles sont généralement trop peu correctes pour pouvoir être d'un secours réel.

L'identification de ces minéraux avec les espèces connues a été entreprise par M. Abel-Rémusat dans son vaste catalogue de l'Encyclopédie japonaise, et

la table qu'il a dressée avec sa sagacité habituelle est très-utile à consulter. Cependant son travail présente quelques erreurs et incertitudes dont on peut maintenant faire disparaître une partie à l'aide d'un nouveau secours que je dois à l'extrême complaisance de M. Alexandre Brongniart.

La galerie minéralogique du Jardin du roi possède depuis fort longtemps environ quatre-vingts échantillons de minéraux de Chine, renfermés dans des bocaux ou boîtes avec des étiquettes portant leurs noms chinois, écrits tantôt en caractères chinois, tantôt simplement en caractères romains. L'époque où ces minéraux ont été déposés dans cette collection n'est pas parfaitement certaine; cependant M. Ad. de Jussieu dont la famille s'est perpétuée dans l'administration du Jardin du roi, présume qu'ils ont été rapportés ou envoyés à son grand-père par un médecin du dernier siècle nommé Vandermonde, qui se rendit en 1720 à Macao, y exerça la médecine pendant dix années, et revint en France vers 1731. Ce Vandermonde, dont on peut lire l'article dans la Biographie universelle publiée par Michaud, a laissé un extrait manuscrit de la partie minéralogique et botanique du Pen-tsao. Les noms placés dans les bocaux se retrouvent dans cette partie du Pen-tsao, comme dans l'extrait que M. de Jussieu a bien voulu mettre à ma disposition et dont j'ai pris copie. Il est donc probable que ces quatre-vingts échantillons étaient annexés comme pièces de vérification au manuscrit de Vandermonde.

M. Alexandre Brongniart a consacré plusieurs séances à identifier ces quatre-vingts échantillons avec les espèces connues. J'ai assisté à ce travail. J'ai noté ses déterminations ainsi que les titres des étiquettes que j'ai pu déchiffrer; je les ai rapprochés des noms de l'Encyclopédie et des déterminations données par M. Rémusat, et j'ai reconnu que ce savant avait connu cette collection imparfaitement identifiée. Les déterminations de M. Brongniart, rapprochées des noms de l'Encyclopédie japonaise, me paraissent utiles à publier pour rectifier la table de M. Rémusat. Je n'ai pas pu me servir, dans le même dessein, des échantillons de M. Caderill, car aucune étiquette chinoise n'y est jointe. M. Constant Prevôt, averti par M. Stanislas Julien, a depuis écrit à M. Caderill de joindre aux échantillons qu'il pouvait adresser, leurs noms chinois; mais aucun nouvel envoi n'a été adressé jusqu'ici par ce zélé missionnaire.

Je vais rapporter les noms des espèces minérales reconnues par M. Brongniart, et je joindrai à chacune les noms chinois indiqués par les étiquettes. Je noterai à côté la page du kiven ou livre de l'Encyclopédie japonaise où se lisent ces mêmes noms, et au moyen de cette indication on retrouvera facilement les articles correspondants dans les diverses éditions du Pen-tsao. Je donnerai un extrait du texte lorsqu'il pourra offrir quelque intérêt.

Chaque bocal examiné a reçu un numéro; mais comme ces numéros ne suivent pas un classement

scientifique, et qu'ils seront nécessairement changés, je crois inutile de les rappeler.

Deux bocaux contiennent des échantillons de cristal de roche. Le premier est un quartz hyalin limpide. L'étiquette qui s'y trouve jointe porte : *Pe-chy-ying* ou cristal blanc. Ce même nom se lit page 7 v. livre LX de l'Encyclopédie japonaise. Le texte cité du Pen-tsao dit que les morceaux précieux de cette espèce de pierre sont longs de deux à trois *tsun* (six à neuf centimètres), qu'ils ont six faces, et que si on frotte leur surface, elle paraît limpide et brillante. La figure jointe au texte représente des prismes à section hexagonale. L'un d'eux est terminé par des plans perpendiculaires à l'axe; un autre se termine par deux pyramides à six pans. Le texte ne dit pas que l'on s'en serve pour faire des lunettes ou besicles comme on en trouve à Canton et dans les autres villes chinoises. L'éditeur japonais cite cet emploi du cristal de roche à l'article *Choui-tsing*, nom qui désigne le cristal de roche limpide, et il dit également à l'article *Siao-tsèu*, verre, qu'on fait avec cette matière des *Yen-king* ou lunettes aussi bonnes que celles de *Choui-tsing*. L'édition japonaise est de 1715[1]. Le second échantillon est un quartz

[1] La collection de Fourmont présente, sous le n° 349, un traité sur les lunettes d'approche ou télescopes, désignées par le nom de *Youan-king*, lequel est daté de l'an 1626 (sixième de l'empereur *Thien-ky* des Ming), et porte le nom chinois du père Adam Schall. Ce traité contient une théorie des lentilles, et des détails sur la manière de tailler les verres. La date de cet ouvrage me semble être bonne à rappeler, pour expliquer comment Jupiter se trouve

hyalin enfumé (*Minéralogie* de Brongniart, tome Ier, page 280). Le bocal contient l'étiquette *Tse-chy-yng* ou cristal bleuâtre. Ce même nom se lit page 7 *v.* livre LX de l'Encyclopédie japonaise. Le texte du Pen-tsao dit que ces pierres sont de diverses dimensions, toutes à cinq angles et à deux extrémités en fer de flèche. Cependant un des morceaux représentés dans la figure est de forme hexagonale, et il faut très-vraisemblablement lire six angles au lieu de cinq angles. La forme la plus ordinaire du quartz cristallisé est en effet celle d'un prisme à six pans, et ces prismes sont terminés de chaque côté par une pyramide à six faces (*Minéralogie* de Brongniart, tome Ier, page 272). Cette forme est exactement celle d'une des pierres *pe-chy-yng* représentées dans la figure de l'article précédent (*Encyclopédie japonaise,* livre LX, page 7 *v.*).

A l'article *Tse-chy-yng,* le texte du Pen-tsao rapporte que cette pierre, plongée dans l'eau chaude,

représenté avec deux satellites au livre Ier de l'Encyclopédie japonaise. Cette figure et la note explicative de l'Encyclopédie ont été reproduites pour la première fois par M. Libri, dans son Histoire des sciences mathémathiques en Italie, note 8, tome Ier; elles ne se trouvent pas dans la première édition chinoise du *San-tsai-thou-hoey.* Il me semble donc très-vraisemblable que les Japonais, en rapport continuel avec les Chinois, ont pu avoir connaissance de l'ouvrage d'Adam Schall; et profiter des instructions qu'il renferme pour construire ou se procurer des lunettes au moyen de leurs relations commerciales avec les Hollandais. D'après le savant voyageur M. Siébold, les Japonais savent actuellement fabriquer et employer plusieurs de nos instruments de précision, ce que ne font pas les Chinois.

perd son éclat, qu'elle est semblable au cristal de roche (*Choui-tsing*), que seulement sa couleur est bleuâtre. L'auteur japonais dit en note que ce nom de *Tse-chy-yng* est donné à beaucoup de pierres dont la forme n'est pas semblable à celle que décrit le Pen-tsao; elles ont seulement toutes la couleur bleuâtre.

M. Rémusat a traduit, dans sa table, *Pe-chy-yng* par cristal de roche, ce qui est exact. Il a traduit *Tse-chy-yng* par améthyste. L'améthyste est un quartz coloré en bleu; on peut ajouter : « et quartz hyalin enfumé. »

Il y a quatre échantillons qui se rapportent aux espèces dites amphibole actinote et grammatite fibreuse. Le premier est l'amphibole actinote; il est joint à l'étiquette *Yn-tsing-chy*, pierre curieuse du principe inerte; ce nom se lit (*Encyclopédie jap.* l. LXI, page 31) parmi les noms en petits caractères. Le second a l'étiquette *Yang-ky-chy*, pierre *Yang-ky*; ce nom se lit (*Encyclopédie japonaise*, liv. LXI, p. 18 *v.*). Le troisième a l'étiquette *Pe-yang-chy*, pierre de mouton blanc; ce nom se lit (*Encyclopédie japonaise*, livre LXI, p. 18 *v.*) parmi les noms en petits caractères. Le quatrième a l'étiquette *Yang-ky-chy*, comme le second échantillon.

Les second et troisième échantillons sont identiques. Ils correspondent à l'espèce appelée wollastonite. Dans la table de M. Rémusat, on lit zéolithe pour l'article correspondant à la désignation *Yang-ki-chy* Dans cet article, le Pen-tsao dit que

cette pierre *Yang-ky* se trouve sur une montagne nommée *Yang-ky* dans le district de *Tsy-tcheou*, et que de là vient son nom. La figure représente des lames de forme triangulaire superposées irrégulièrement. Le texte du Pen-tsao ne rapporte, en outre, que des fables sur la manière dont se forme cette pierre, et dit que, d'après la croyance générale, la pierre *Yang-ky* est le principe de la substance dite *Yun-mou* ou mère des nuages. Je parlerai plus loin de ce terme qui désigne le talc ou le mica.

Le nom *Yn-tsing-chy* de l'étiquette du premier échantillon se trouve placé dans l'Encyclopédie japonaise à l'article *Hien-tsing-chy*, pierre curieuse noirâtre. La figure représente des cristaux de forme hexagonale, dont deux côtés sont plus longs que les autres. Suivant le texte du Pen-tsao, cette pierre se tire de *Kiai-tcheou* (Chan-sy); sa forme est semblable à celle d'une écaille de tortue, et sa couleur verte. Si on la frappe, elle se divise en fragments semblables à ceux d'un miroir, et ayant tous six angles, comme des feuilles de saule. Si on la chauffe fortement, elle se divise en plaques semblables à des feuilles de saule et blanches comme la neige. Ces indications me semblent pouvoir faire présumer que le texte parle de bérils. Il ajoute : Celles dont on se sert maintenant proviennent de *Kiang-tcheou* (*Chan-sy*), ce sont des pierres rouges et non des pierres noirâtres. D'après cette indication de couleur rouge, celles-ci sont peut-être des corindons.

Neuf échantillons se rapportent à l'espèce des

stéatites, laquelle paraît comprendre les divers minéraux appelés par les Chinois *graisse de pierre*.

Le premier échantillon est une stéatite blanche.

Le second est une stéatite nuancée de rosâtre et de violet. Il a pour étiquette *Kan-chy-tchy*, graisse de pierre bleuâtre.

Un troisième est une stéatite rougeâtre terreuse. Il a pour étiquette *Kouang-chy-tchy*, c'est-à-dire graisse de pierre . . . . Le premier caractère n'est pas bien lisible. Littéralement, il signifie *large*, et indique très-probablement que cet échantillon provient de la province de *Kouang-tong* ou de celle de *Kouang-sy*.

Un quatrième échantillon est une stéatite rosâtre. Il a pour étiquette *Tchy-chy-tchy*, graisse de pierre rouge. Ce nom se lit à la page 9 *v.* du livre LXI de l'Encyclopédie japonaise. Le texte cité du Pen-tsao dit qu'il y a des graisses de pierre de cinq couleurs différentes; il cite l'espèce rouge et l'espèce blanche comme les principales. Celles-ci sont employées pour luter les joints des vases qui se placent sur le feu. Les autres espèces, bleue, jaune, noire, ne ont pas aussi bonnes.

M. Rémusat a écrit : graisse de pierre à l'article *Tchy-chy-tchy*; il faut lire : stéatite rosâtre et autres.

Le cinquième échantillon est une stéatite blanche, un peu onctueuse, semblable au carbonate de magnésie. Il a pour étiquette *Kouang-sy-hoa-chy*, pierre onctueuse du *Kouang-sy*.

Le sixième échantillon est une stéatite blanche

très-oncteuse. Il a pour étiquette *Sse-tchuen-hoa-chy*, pierre ontueuse du *Sse-tchuen*.

Ce nom de *Hoa-chi* (Basile, 5164) se lit à la page 8, liv. LXI de l'Encyclopédie japonaise. Le Pen-tsao cité par l'Encyclopédie, dit que l'*Hoa-chy* ou la pierre oncteuse se tire principalement du département de *Kouey-lin*, capitale du *Kouang-sy*, et qu'elle sert à peindre les maisons et à nettoyer le papier. L'éditeur japonais l'indique comme utile pour enlever les taches d'huile, comme notre craie de Briançon. D'après les observations du célèbre missionnaire d'Entrecolles, rapportées au tome II de Duhalde, pages 180 et 181, cette pierre onctueuse, dite *Hoa-chy*, est très-employée par les Chinois dans la fabrication de la porcelaine, et remplace le *Kao-lin*. Cette application est récente, d'après le P. d'Entrecolles, et ceci explique comment elle n'est mentionnée ni dans le texte du *Pen-tsao*, ni dans la petite Encyclopédie pratique intitulée *Tien-kong-kay-we*. La stéatite de Cornouailles, qui contient 14 $\frac{0}{0}$ d'alumine, est employée à Worcester dans la fabrication de la porcelaine (*Minéralogie* de Brongniart, tome Ier, page 497). Les échantillons du Jardin du roi montrant que la pierre *Hoa-chi* est bien une stéatite, il me semble qu'il serait utile de les analyser, et de tenter de nouveaux essais des stéatites dans la fabrication de la porcelaine.

M. Rémusat a traduit, dans sa table, *Hoa-chy* par *sorte de craie*. Il faut lire : stéatite.

Les septième et huitième échantillons sont des

stéatites rosâtres, sans étiquette. Ce sont évidemment des *Tchy-chy-tchy*.

Le dernier est une pagodite isabelle avec l'étiquette *Tao-hoa-chi*, pierre fleur de pêcher.

Il y a deux échantillons d'argiles bolaires qui doivent suivre les stéatites. Le premier est une argile bolaire rougeâtre. Il a pour étiquette *Ou-sse-chy-tchy*, graisse de pierre à cinq couleurs, avec l'indication qu'il provient du *Sse-tchuen*. Le second est une argile bolaire, rougeâtre et tendre. Il a la même étiquette que le précédent avec l'indication qu'il provient du *Kouang-sy*.

Ce nom de graisse de pierre à cinq couleurs se rapporte évidemment à l'article de la page 9 *v*. livre LXI, *Encyclopédie japonaise*.

Il y a sept échantillons de mica. L'un est du mica argentin. L'étiquette porte les caractères *Thong-hong-chy*, littéralement, pierre de mine de cuivre. Un second est du mica à grandes lames, talqueux, verdâtre. L'étiquette porte les caractères *Fang-houang-chi*, littéralement, pierre brillante et lâche. Un troisième est du mica métalloïde laminaire avec l'étiquette *Tsing-mong-chi*, pierre de minerai bleuâtre. Un quatrième est du mica pailleté, bronzé, avec l'étiquette *Kin-mong-chi*, pierre de minerai d'or, et un cinquième est du mica pailleté jaune doré, avec l'étiquette *Kin-sing-chi*, pierre aux étoiles d'or.

Cette dernière dénomination se lit à la page 25 du LXI[e] kiven de l'Encyclopédie japonaise, et y désigne des variétés de mica comme M. Rémusat a traduit

dans sa table. La figure représente du mica en feuilles, et le texte du Pen-tsao distingue, à cause de leur couleur, l'espèce dite pierre aux étoiles d'or, et l'espèce dite pierre aux étoiles d'argent. Toutes deux se tirent principalement de *Hao-tcheou* (*Ho-nan*) et de *Pien-tcheou* (*Kiang-nan*).

Les caractères de la troisième étiquette *Tsing-mong-chi*, se lisent à la page 26, kiven LXI de l'Encyclopédie japonaise. La figure représente deux sortes de plaques parsemées de petits ronds. Le texte du Pen-tsao distingue l'espèce verte et l'espèce blanche. Il dit que si l'on prend celle qui est vert-noirâtre et qu'on la frappe, on trouve à l'intérieur des taches blanches comme des étoiles. M. Rémusat a écrit *Serpentine* pour le titre de cet article, qui paraît correspondre à un mica noirâtre.

Le sixième échantillon a été reconnu pour un mica laminaire, un peu nacré et tranparent. Il est joint à l'étiquette *Yun-mou*, littéralement, mère de nuages, et ce même nom se lit à la page 54 du livre VIII du *Pen-tsao*, et à la page 6 du LXe livre de l'Encyclopédie japonaise. Vandermonde a traduit ce nom par *tâle* dans son extrait du Pen-tsao. La table de M. Rémusat porte *nacre de perle*. Il me paraîtrait que cette dernière interprétation doit être corrigée.

La figure de l'Encyclopédie à l'article *Yun-mou* représente assez mal la structure feuilletée du talc ou du mica. Une indication jointe aux figures, apprend que l'une des espèces représentées se trouve dans un district du Japon, le *Kiang-tcheou*, et l'autre

dans le district d'*Yen-tcheou* du *Chan-tong*. En général, d'après le texte du Pen-tsao, cette mère de nuages se rencontre parmi les pierres des montagnes; on l'emploie à faire des paravents ou plutôt des écrans portés sur un pied. Il s'en trouve de diverses couleurs, et ces couleurs ne se voient bien qu'en tournant les morceaux vers le soleil : car elles ne paraissent pas à l'ombre. Évidemment c'est de ces couleurs changeantes qu'est venu le nom singulier de mère de nuages. L'emploi de ces *Yun-mo* dans la médecine chinoise est spécialement mentionné par le texte qui annonce aussi que les Chinois s'en servent pour empêcher les corps enterrés de se corrompre.

L'emploi du mica et du talc pour faire des vitres de fenêtres et des lanternes est noté par Vandermonde, comme par d'autres Européens qui ont visité le midi de la Chine.

Une boîte renferme du talc argentin pulvérulent avec l'étiquette *Yun-fen*, écrite en caractères romains; elle signifie probablement *poudre de nuages*. Une note dit qu'on se sert de ce minerai pour argenter. Une autre boîte contient du mica laminaire bronzé avec l'étiquette *Xi-zhing*.

Il y a deux échantillons de schiste coticule ou pierre à aiguiser. L'un est verdâtre : l'étiquette a les trois caractères *Tsing-chy-py*, ce qui signifie pierre bleuâtre. L'autre, également de couleur verdâtre, est taillée. Il a l'étiquette *Tchi-chy*, pierre à aiguiser. Ce nom se lit page 28 v. du livre LXI, *Encyclopédie*

japonaise, et est accompagné d'un assez long article. La figure représente des pierres taillées carrément avec deux faces planes. Le texte parle des diverses espèces bonnes pour aiguiser les couteaux et pour polir, étant réduites en poudre. M. Rémusat avait bien traduit : pierre à aiguiser.

Il y a cinq échantillons de stalactites. Tous ont pour étiquette *Chy-tchoung-sju*, goutte en forme de cloche pierreuse; ce nom est le sujet d'un assez long article pag. 12, liv. LXI, *Encyclopédie japonaise*. Les Chinois attribuent des vertus médicales singulières aux stalactites. Un autre échantillon a pour étiquette *Tsing-tsuen-chy*, pierre de source de puits, nom qui se lit page 10 v. livre LXI, *Encyclopédie japonaise*, à l'article *Lou-kan-chi*, calamine. Le texte dit que cette pierre est tendre à l'extérieur, et disposée par couches superficielles, mais qu'elle est dure à l'intérieur. L'échantillon qui a l'étiquette *Tsing-tsuen-chy*, est un calcaire concrétionné fibreux ou une arragonite. Un autre échantillon, identique avec le précédent, a pour étiquette *Choui-tchong-pe-chy*, pierre blanche qui se trouve dans l'eau. Ce nom se lit page 28, liv. LXI, *Encyclopédie japonaise*.

Il y a trois échantillons de chaux sulfatée. Le premier échantillon est un gypse sélénite, lamellaire, limpide. Il a pour étiquette *Pe-ky-chy*, pierre de chair blanche.

L'échantillon suivant est un gypse en petits cristaux gris, et opaque. Il a pour étiquette *Huen-tsing-chy*, pierre mince et noirâtre; nom qui se lit à la

page 31, livre LXI, *Encyclopédie japonaise*, et qui correspond dans cet article, comme on l'a vu, à des bérils ou à des grammatites. Ou il y a eu erreur dans l'étiquette, ou ce nom désigne en Chine diverses espèces minérales à structure plus ou moins feuilletée.

Le troisième échantillon est un gypse fibreux. Il a pour étiquette *Chy-kao*, graisse de pierre; nom qui se lit page 6 *v.* livre LXI, *Encyclopédie japonaise*. Le texte du Pen-tsao distingue deux espèces, l'une dure, l'autre tendre. L'espèce tendre se trouve dans les montagnes, en tablettes superposées; et telle est la figure représentée par l'Encyclopédie japonaise. Le texte du Pen-tsao dit que ce *Chy-kao* tendre est très-friable, qu'il présente souvent des raies fines comme de la soie blanche.

Il y a neuf échantillons qui se rapportent à l'espèce fer.

Le premier échantillon est l'oxyde de fer magnétique ou aimant. Il a pour étiquette *Tseu-chy*, pierre d'aimant, et ce nom se lit page 19, liv. LXI, *Encyclopédie japonaise*. Par inadvertance, M. Rémusat a traduit *ammonite;* il a été probablement trompé par la figure qui représente une masse pierreuse hérissée de petites pointes. M. Klaproth a relevé cette erreur dans son Mémoire sur la boussole. Au nom de *Tseu-chy* se trouve joint celui de *Y-tie-chy*, pierre qui attire le fer; et dans le texte du Pen-tsao on lit que cette pierre attire le fer; qu'une aiguille de fer, frottée avec cette pierre, marque le midi, mais non

le midi exact, car elle dévie toujours à l'orient. On sait que les Chinois observent la pointe de l'aiguille aimantée du côté du sud, tandis que les Européens observent la pointe qui regarde le nord.

L'échantillon suivant est du fer peroxydé ou colcothar. Il a pour étiquette *Chin-tan*, littéralement, rouge d'esprit céleste.

Un troisième échantillon est du fer oligiste oolithique; il a pour étiquette *Tching-to-ta-chy*.

Un quatrième échantillon est du fer oligiste terreux. Il a pour étiquette *Tai-tche-chy*, pierre qui ressemble à une autre. Cette dénomination se lit à la pag. 20 *v.* liv. LXI, *Encyclopédie japonaise*. On lit aussi à cet article les noms de rouge de terre, rouge de fer. M. Rémusat a écrit dans sa table : argile colorée en rouge, ocre.

Le cinquième échantillon a paru un fer oligiste compact et comme concrétionné. L'étiquette porte *Ting-teou-tchi-chy*, pierre rouge, tête de clou.

Le sixième échantillon est du fer limonite, provenant de la décomposition des pyrites. L'étiquette porte *Che-han-chy* en caractères romains. A la page 11 *v.* du liv. LXI de l'Encyclopédie, on lit un nom qui se rapporte peut-être au précédent. L'article est intitulé *Che-tchy*, littér. branches et serpent. Une note dit : cette matière est semblable aux branches et à l'écorce d'un arbre, et aussi comme les écailles d'un serpent. La figure représente des agglomérations cylindriques formées d'éléments décomposés. Cette représentation se rapporte vrai-

semblablement au fer sulfuré concrétionné qui se trouve sous forme de concrétions ou de stalactites, cylindriques, globuleuses; la surface de ces concrétions est souvent écailleuse (*Minéralogie* de Brongniart, vol. II, page 152).

L'échantillon suivant est du fer limonite œthite, autrement pierre d'aigle. L'étiquette porte *Yo-ho-ky*, sans caractères chinois.

Deux échantillons, identiques entre eux et avec le précédent, ont pour étiquettes *Yu-yu-liang*, gâteau du repas d'*Yu*, et *Yu-liang-chy*, pierre gâteau d'*Yu*. Ces mêmes dénominations se lisent à la page 21 *v.* du LXI[e] livre, *Encyclopédie japonaise*.

La figure représente une masse brisée par le milieu, d'où s'échappe une sorte de terre. Selon le texte du Pen-tsao, *Yu* étant arrivé près d'une montagne où se trouve actuellement cette pierre, jeta dans une rivière les restes de son repas, et ces restes se convertirent en une matière minérale. Telle est l'origine du nom de cette pierre qui renferme à l'intérieur une sorte de farine jaune. On sait que les morceaux de fer œthite sont souvent creux par une désagregation de leurs couches intérieures. Ainsi le Pen-tsao parle bien ici de fer œthite ou pierre d'aigle.

Ces pierres assez singulières étaient regardées avec une sorte de vénération par l'antiquité grecque, qui leur attribuait beaucoup de vertus médicales. Les Chinois considèrent aussi l'*Yu-yu-liang* comme un médicament excellent pour rétablir et augmenter

les forces. M. Rémusat a écrit : sorte de pierre jaune, à l'article *Yu-yu-liang* ; il faut lire : fer œthite.

Le huitième échantillon est une pyrite cubique, altérée seulement à sa surface. Il a pour étiquette *Chi-tchong-hoang*, jaune d'intérieur de pierre.

Selon le Pen-tsao, cité à l'article précédent, l'*Yu-yu-liang*, proprement dit, est la poudre humide qu'on extrait du milieu des pierres d'aigle. Quand cette poudre est sèche, elle reçoit le nom de *Chi-tchong-hoang*, jaune d'intérieur de pierre, et est moins estimée, comme médicament, que la première.

Le neuvième échantillon est un fer ocreux pulvérulent avec l'étiquette *Nieou-hoang*, jaune de bœuf ou bézoard; dénomination fondée sur une ressemblance de forme.

Il y a deux échantillons d'oxyde d'arsenic. L'un est de l'arsenic blanc avec l'étiquette *Pe-ya-chy*, et *Pe-py-chy*, nom de l'oxyde d'arsenic, qui se lit page 24, liv. LXI, *Encyclopédie japonaise*. L'autre est un oxyde sublimé impur d'arsenic. Il porte l'étiquette *Py-chy*, littéralement, pierre d'arsenic rouge. Ce nom se lit à la même page de l'Encyclopédie japonaise.

Il y a un échantillon de cuivre azuré dur. L'étiquette porte *Pien-tsing*, sans caractère chinois. Ce nom se lit page 23, liv. LXI de l'Encyclopédie japonaise. *Tsing* signifie bleu verdâtre; *Pien* signifie mince ou amincie. La figure représente des plaques peu épaisses. Au titre du même article, on lit aussi *Chi-tsing*, bleu de pierre; *ta-sing*, grand bleu. Vandermonde, dans son extrait du Pen-tsao, a traduit : faux

bleu. Le texte du Pen-tsao dit que ce *Pien-tsing* est employé dans la peinture, et lui attribue diverses vertus médicales. M. Rémusat avait écrit dans sa table : sorte de pierre.

Il y a un échantillon de manganèse hydraté. L'étiquette porte *Wou-ming-y*, ce qui signifie, littéralement, divers objets sans nom. Cette dénomination singulière se lit à la page 11, livre LXI de l'Encyclopédie japonaise. Le texte du Pen-tsao, rapporte que cette pierre *Wou-ming-y*, se trouve en grande quantité dans les provinces de *Kouang-tong*, *Kouang-sy* et *Sse-tchuen*, que sa couleur est noire, et qu'elle ressemble au bézoard de serpent. Il lui attribue diverses propriétés médicales, spécialement pour les meurtrissures. M. Rémusat, dans sa table, à l'article *Wou-ming-y*, a écrit : pierre d'aigle; il y a erreur évidente.

Il y a cinq échantillons de sulfure d'arsenic. L'un est un morceau d'orpiment. Il a pour étiquette *Chi-hoang*, jaune de pierre. Ce nom se lit en petits caractères page 5 *v.* livre LXI de l'Encyclopédie japonaise, à l'article *Hiong-hoang*, soufre mâle, qui est l'orpiment, comme M. Rémusat l'a traduit. Deux autres échantillons sont des morceaux de réalgar enduits d'orpiment. Ils ont pour étiquette *Hiong-hoang* et *Chi-hiong-hoang*, jaune mâle, jaune mâle de pierre, comme à l'article de la page 5 *v.* liv. LXI de l'Encyclopédie. Le Pen-tsao dit que le *Chi-hiong-hoang* est moins parfait que l'*Hiong-hoang*, qu'il est d'un jaune plus pâle. En effet, l'échantillon qui a pour étiquette *Hiong-hoang*, est d'un plus beau jaune

que l'autre. Ces sulfures sont fort usités dans la médecine chinoise.

Le quatrième échantillon est un orpiment laminaire. Il a pour étiquette *Tse-hoang*, jaune femelle. Ce nom se lit page 6, livre LXI de l'Encyclopédie japonaise.

Le cinquième échantillon est une agglomération de réalgar et d'orpiment dans du calcaire spathique. Il a pour étiquette *Tchu-ya-chy*, pierre dent de renard. Je n'ai trouvé ce nom ni dans le Pen-tsao, ni dans l'Encyclopédie japonaise. D'après le Pen-tsao, les orpiments et les réalgars se tirent ordinairement des monts *Chi-men*, porte de pierre; mais les meilleurs viennent du pays de *Vou-tou* à l'occident du *Leang-tcheou*. On trouve aussi, dans le texte, des traces anciennes de la croyance populaire qui a fait souvent prendre ces sulfures pour du minerai d'or, mais elle est réfutée par les auteurs récents.

Il y a deux échantillons de calamine. Tous deux ont pour étiquette *Lou-kan-chy*, pierre de fond de four. L'article, page 10, livre LXI de l'Encyclopédie japonaise, a ces trois caractères pour titre. Un de ces échantillons provient du *Sse-tchuen*, suivant l'étiquette; l'autre provient du *Kouang-sy*. Tous deux sont de la calamine blanche; le second est un peu farineux. Le texte du Pen-tsao indique qu'on fait un alliage de ce minéral avec le cuivre. J'en ai donné un extrait dans une notice imprimée en 1835 dans ce Journal.

Un échantillon de sulfate de fer porte l'étiquette

Tsing-fan ou vitriol bleu-verdâtre. Ce nom se lit en petits caractères à l'article du *Lou-fan*, vitriol vert (*Encyclopédie japonaise*, liv. LXI, p. 37 *v.*). Un autre échantillon est un sulfate de fer pulvérulent altéré. Il a pour étiquette *Lou-fan*, vitriol vert, titre principal de l'article que je viens de citer.

Un échantillon est du sulfate bleu de cuivre. Il a pour étiquette *Tan-fan*, vitriol bleu. Ce nom est le titre d'un article (*Encyclopédie japonaise*, page 23 *v.* liv. LXI.)

Un échantillon de carbonate vert de cuivre a pour étiquette *Lou-tsing-chi*, pierre bleu-verdâtre. Ce nom est le titre d'un article (*Encyclopédie japonaise*, page 22 *v.* liv. LXI). Le texte du Pen-tsao dit que cette pierre se trouve dans les mines de cuivre.

Un échantillon est de l'alun rougeâtre. Il a pour étiquette *Hong-fan*, alun ou vitriol rougeâtre. C'est une variété d'alun coloré par l'oxyde de fer.

L'étiquette *Pong-cha* est jointe à un morceau de borax. *Pong-cha* est, comme on le sait, le nom chinois du borax; c'est le titre de l'article page 34, liv. LXI de l'Encyclopédie japonaise. Le texte du Pen-tsao dit que le *Pong-cha* se trouve dans le *Hou-kouang*.

Il y a un échantillon de spath fluor violet avec l'étiquette *Tse-chy-yng*, substance de pierre bleuâtre. Ce nom est le titre de l'article page 7, livre LX de l'Encyclopédie japonaise. Nous avons déjà vu ce nom donné à un *quartz hyalin enfumé*. Le texte du Pen-

tsao indique simplement la couleur bleue de cette pierre. Un autre échantillon est un spath fluor verdâtre, avec l'étiquette *Lou-feou-chy*, pierre fusible verte.

Il y a une cornaline concrétionnée, enveloppée de balamites ou autres coquilles microscopiques. Elle a pour étiquette *Chi-nao*, cervelle de pierre. Ce nom est le titre d'un article page 13 *v.* liv. LXI de l'Encyclopédie japonaise. Le texte du Pen-tsao attribue à cette pierre la vertu de prolonger la vie.

Un autre échantillon est une cornaline concrétioniforme. Il a pour étiquette *Feou-chy*, pierre surnageante. Ce nom est le titre d'un article pag. 16 *v.* liv. LXI de l'Encyclopédie. Le texte du Pen-tsao dit que cette pierre nage sur l'eau, et indique évidemment la pierre ponce, comme l'a traduit M. Rémusat. La figure représente aussi des pierres poreuses; probablement l'étiquette a été mal placée.

Un bocal renferme des térébratules fossiles. L'étiquette porte *Chy-yen*, hirondelle de pierre ou pétrifiée. Ce même nom est le titre d'un article p. 29, l. LXI, Encyclopédie japonaise. La figure représente des coquilles à valves ouvertes et identiques avec les échantillons. La forme de ces coquilles ressemble un peu à celle de deux ailes déployées, et de là leur vient leur nom d'hirondelles de pierre. Le texte du Pen-tsao dit que cette pierre se trouve dans le district d'*Yong-tcheou* qui fait partie du *Hou-kouang*. M. Rémusat a été exact en écrivant dans sa table, plicatule fossile. Le texte dit, en outre, que

ce même nom d'hirondelle de pierre se donne aussi aux oiseaux qui habitent dans les cavernes.

Un échantillon intitulé *Pe-tsing*, bleu-blanc, est un émail bleu de cobalt (artificiel). Un autre est un sulfure verdâtre qui paraît fondu. Son étiquette porte *Chi-leou-tsing*, vert bleuâtre de soufre. Un autre sulfure verdâtre a pour étiquette *Tchy-lou-chy*, pierre de soufre rouge. Un bocal renferme des *lapilli pisairs* avec l'étiquette *Tou-yn-nie*. Un autre contient du sable quartzeux avec l'étiquette *Ho-cha*, sable de rivière. Un troisième contient de la céruse avec l'étiquette *Yân-koang-chy*, pierre brillante de plomb. Un quatrième renferme de la litharge altérée avec l'étiquette *mi-tho-seng*, nom étranger de la litharge, lequel est le titre d'un article p. 8, liv. LIX de l'Encyclopédie japonaise. Le texte du Pen-tsao dit que cette substance vient du pays de *Po-sse*, la Perse. Un dernier bocal renferme des pyrites avec l'étiquette *Tang-chy*, pierres cubiques. Dans un mémoire précédent sur divers procédés industriels des Chinois (*Nouveau Journal asiatique*, deuxième série, 1835), j'ai extrait du *Tien-hong-kai-we* et de l'Encyclopédie japonaise divers détails sur la fabrication de la céruse, de la litharge et des aluns; je ne reviendrai donc pas ici sur ce sujet.

Il y a ainsi en tout soixante et quinze échantillons ou espèces examinés.

A l'aide de ces déterminations, les personnes qui voudront s'occuper de la minéralogie chinoise pourront aisément corriger les erreurs accidentelles

qui se sont glissées dans la table de M. Rémusat, et seront ainsi mieux guidées dans la lecture des divers articles compris aux livres des minéraux du Pen-tsao et de l'Encyclopédie japonaise. Sans aucun doute, on peut extraire encore quelques détails curieux de ces livres ou de l'Encyclopédie pratique intitulée *Tien-kong-kai-we*. Mais je ne crois pas qu'une traduction complète de ces livres fût bien utile dans l'état actuel des sciences en Europe. Le mémoire de M. Rémusat sur le Pen-tsao et autres traités chinois d'histoire naturelle montre qu'en Chine les sciences naturelles sont restées à l'état rudimentaire ainsi que les sciences mathématiques, et comme étude réellement utile, on ne doit y chercher que des faits isolés. La comparaison des préjugés chinois avec ceux d'Aristote, de Pline et autres naturalistes de notre antiquité européenne, me paraît simplement une étude curieuse.

En me bornant ici à la minéralogie, je rappellerai que les Chinois divisent les minéraux en trois classes, savoir : les métaux, les pierres précieuses, et les pierres de diverses espèces. Parmi ces dernières une subdivision est faite pour les sels dans le Pen-tsao : elle comprend le sel commun et les sels vitrioliques ou *fan*. Ces mêmes sels sont placés à la fin du livre des pierres de diverses espèces, dans l'Encyclopédie japonaise. Ce classement, si on peut appeler ainsi cet arrangement, est tel qu'il se ferait dans la boutique d'un marchand; il est tout à fait commercial.

J'avais d'abord eu dessein de joindre à ce mémoire un essai de distribution des principales espèces minérales sur la surface de la Chine, en m'aidant des ouvrages chinois. Mais j'ai reconnu que ce travail avait déjà été fait à peu près aussi bien qu'il peut l'être actuellement. Le P. Martini, dans son *Atlas sinensis* presque calqué sur l'abrégé de géographie chinoise intitulé *Kouang-yu-ky*, a donné l'indication des principaux gîtes métallifères en Chine, et pour aller plus loin il faudrait être plus éclairé sur les diverses dénominations du Pen-tsao. Il faut donc attendre les envois qu'a promis M. Caderill, et les observations de ce zélé missionnaire ne peuvent manquer, à ce titre comme à tant d'autres, d'exciter le plus haut intérêt.

RELATION

D'un voyage en Chine, par M. l'abbé RICHENET.

(Suite.)

Le 9 août nous entrons dans le lac Po-yan. Nous en trouvons les eaux si tranquilles que nous aurions pu le parcourir sans danger dans de petites nacelles. Le 11 nous entrons dans le fleuve Kiang et la province de Kiang-nan. Je ne vous dis rien du grand nombre de manières différentes ingé-

nieuses de pêcher; de plusieurs rochers curieux par leurs formes, un entre autres ressemblant à un bœuf; des ânes blancs que j'ai vus ici pour la première fois.

Le 17 août nous nous arrêtons à une lieue et demie de Nan-kin. Notre factotum part aussitôt pour y aller remplir les formalités à la douane. Comme il sait que nous désirons voir cette ville, il a soin de nous cacher où il va, et que cet objet de notre curiosité est si près. Nous lui avions parlé plusieurs fois de notre désir; je lui en avais encore insinué quelque chose la veille. Comme il ne nous avait jamais fait apercevoir la moindre difficulté ni la moindre répugnance à cet égard, nous étions tranquilles, et attendions sans défiance le moment d'aller admirer la célèbre tour de porcelaine, etc. Quelques heures après, il revient, et nous partons sans soupçonner qu'il a été à Nan-kin, et que nous le passons. Ce ne fut que le lendemain que nous fûmes informés de cette horrible *chinoiserie*. Je grondai : nous déclarâmes qu'il fallait retourner. Le mandarin, touché de notre mécontentement, appuyait notre résolution; mais, examen fait, nous vîmes qu'il y avait trop de difficultés. Il fallut prendre patience, et nous contenter de dire : O Chinois, Chinois! Il faut avouer, cependant, que notre intendant, qui est bon garçon d'ailleurs, n'a sûrement pas agi ainsi par malice; il a voulu seulement se délivrer d'une corvée, pour la raison que j'ai dite à l'occasion de Nan-tching. Comme

nous sommes reconnus partout au premier instant, et comme partout, non-seulement on nous examine, mais que souvent les jeunes gens courent après nous et forment bientôt un nombreux attroupement autour de nous, si nous nous arrêtons un moment pour regarder quelque chose, cela n'est pas moins gênant et désagréable pour nos gens que pour nous. Il est difficile de se faire une idée, sans en avoir été témoin, de la curiosité, de l'empressement des Chinois à nous voir et à nous examiner. C'est surtout lorsqu'ils nous voient écrire ou qu'ils nous voient à table, que leur avidité redouble et devient insupportable. Nappe, cuillers, fourchettes, verres, bouteilles, notre manière de manger, tout leur paraît si étrange! Il faut avouer que les premières fois que nous voyons leurs usages, leurs deux baguettes pour manger, leur riz, etc. nous ne sommes guères moins étonnés; mais ils sont si hardis, qu'à moins de bien se fermer, il est impossible de se soustraire à leur importunité. Au reste, quoique partout l'on nous reconnaisse pour étrangers, on ne nous appelle jamais *Fan-kouei*. Cette épithète paraît strictement confinée dans la province de Canton; on nous en a gratifiés jusque sur sa frontière, mais depuis nous ne l'avons pas entendue une seule fois. Ma barbe forte et copieuse, qui en ferait bien une vingtaine comme celles de la plupart des Chinois, les étonne, et occasionne, de temps en temps, des éclats de rire. Mais ce n'est pas la barbe seule qui nous décèle; les

yeux et le nez ne nous distinguent pas moins des Chinois.

Le 18 août nous arrivons à *Yan-tcheu*, ville de premier ordre. Nous devions y changer de barque; mais comme il est difficile, pour le moment, d'y en trouver à louer, nous louons de nouveau celle qui nous a amenés de Nan-tching. Il y a à Yan-tcheu quelques rues plus larges et plus belles qu'aucune que j'aie vue en Chine.

Il y a toujours un ou deux soldats nommés par les mandarins des endroits où nous passons pour accompagner, et, dit-on, protéger nos barques jusqu'à la prochaine ville, mais peut-être aussi pour nous surveiller, ou du moins rendre compte aux mandarins que nous avons passé leur district. Dans la promenade que je fis à Yan-tcheu, j'étais accompagné de deux domestiques, et d'un des susdits soldats. Son élégance mérite un petit mot de remarque. Il portait ses habits sur son bras, et était totalement nu jusqu'à la ceinture, n'ayant, outre son chapeau qui est sa marque distinctive de soldat, qu'un pantalon et de gros bas, qui, tombant sur ses souliers, laissaient voir le milieu de ses jambes. Il faut observer toutefois que ce soldat et les autres qui nous accompagnent ne sont pas de la troupe réglée, mais des soldats ou satellites des tribunaux.

J'ai vu dans les boutiques de Yan-tcheu quantité de ces belles lanternes de corne faites d'une seule pièce, telles que celles que l'on a quelquefois

envoyées en Europe par curiosité. Je crois que cette ville est le principal endroit où on les fait. J'ai demandé à les voir travailler, quoique je m'attendisse assez à ne pas réussir : j'avais expérimenté à Canton la réserve de divers ouvriers à laisser voir leurs opérations : en ayant vu quelquefois, en passant, travailler à leurs beaux éventails d'ivoire, dès que je m'arrêtais pour les examiner, ils cessaient, et cachaient leur ouvrage. J'avais fait des démarches auprès de quelques marchands que je connaissais particulièrement, pour voir travailler ces curieux globes d'ivoire dont l'un en renferme un autre, et celui-ci un autre etc. jusqu'à douze ou quinze, sans qu'il y ait ou que l'on aperçoive aucune jointure, de sorte qu'ils sont ou paraissent tous faits d'une seule pièce.

Le 20, nous nous arrêtâmes pour la nuit près d'une machine à vent, pour élever l'eau de la rivière dans les champs; c'est la seule de ce genre que nous ayons vue. La construction est la même que celles que l'on fait mouvoir avec des bœufs; la seule différence est que ce sont des ailes qui font l'ouvrage des bœufs. Nous ne l'avons pas vue travailler; il n'y avait pas de vent.

Les 22 et 23, nous avons côtoyé un petit lac dont la rivière n'est séparée que par les chaussées qui la bordent. Ce lac était alors augmenté par une inondation. Aussi loin que la vue pouvait s'étendre, on ne voyait que l'eau, et au milieu de l'eau, dans la partie inondée, des maisons, des arbres, des

bateaux. Quelques-unes de ces maisons étaient sur de petites collines ou mottes plus élevées que l'eau; la plupart étaient dans l'eau, et les personnes qui les habitaient se tenaient sur de petits radeaux, d'autres sur des échafauds; fort peu de ces maisons ont des planchers. Pour abréger notre route nous naviguâmes pendant quelques heures à travers ces maisons, par-dessus les champs. Sur la chaussée de la rivière nous vîmes un petit village dont chaque maison a une cheminée; c'étaient les premières cheminées que nous eussions vues sur des maisons chinoises. Sur la même chaussée il y a plusieurs villages, dont toutes les maisons sont simplement de jonc, et paraissent fort misérables. Cette chaussée est faite de jonc et de terre. Il y a une grande quantité de ce jonc dans les parages que nous traversâmes les jours précédents. Il croît à huit ou dix pieds de hauteur, ses feuilles ont deux ou trois pieds de long et plus d'un pouce de large. On rencontre beaucoup de barques chargées de ce jonc: ce sont de larges bateaux non couverts; on en joint deux ensemble; le jonc est mis dessus à la hauteur de vingt ou trente pieds, et dépassant les deux côtés des bateaux. Ces bateaux ont des voiles. Dans les temps de repos, les bateliers sont dans les bateaux, sous cet immense tas de jonc.

Nous avons passé près d'un bateau sur lequel il y avait seize oiseaux pêcheurs, ils sont un peu plus gros que des canards. Ils étaient attachés par un pied. Lorsque le maître le juge à propos, il les

délie et donne le signal ; tous fondent sur leur proie qu'ils ne manquent pas d'apporter entière. J'ai vu de ces bateaux dans le Kiang-sy; ils étaient plus petits que ceux-ci, et n'avaient que deux oiseaux.

Le 26 août, nous arrivons à Tsin-kiang-pou, village considérable, où il faut quitter notre barque pour en prendre d'autres, ou aller par terre. Quoiqu'à Canton nous eussions eu fort à cœur, et eussions demandé à aller par eau jusqu'aussi près que possible de Pékin, nous nous déterminons maintenant à aller par terre, non pas seulement parce que nous sommes fatigués de la vie monotone et inactive des barques (depuis quelque temps nous avons plus rarement occasion de nous promener), et parce que dans ce moment les barques pour aller à Pékin sont fort chères dans ce quartier; mais particulièrement parce que la voie de terre abrége de plus de la moitié, et qu'il est important, à cause de la saison avancée, d'arriver à Pékin, plus tôt que nous ne pourrions le faire par eau. Il faut aller à un autre village pour louer des voitures. Ce village est au delà du terrible fleuve Jaune. Notre intendant juge à propos d'y aller d'abord avec un domestique, afin de voir si nous y trouverons ce qui nous convient. Il trouve le fleuve trop agité pour le passer; il revient. J'ai aperçu une charrette traînée par un cheval; c'est la première que j'aie vue en Chine. Dans la partie méridionale que nous venons de traverser, tous les transports se font par eau ou par des portefaix. La manière de

ceux-ci varie suivant les endroits. Le plus communément le même homme porte deux caisses ou autres objets suspendus aux deux extrémités d'un bambou, qu'il tient en équilibre sur une épaule, et que de temps en temps, pour se reposer, il fait passer adroitement d'une épaule à l'autre. Quand il n'a qu'un objet à porter, par exemple, une cruche d'huile, etc. pour faire l'équilibre, il suspend une pierre à l'autre extrémité du bambou. Quand un fardeau est très-pesant, il est suspendu au milieu du bambou, et porté par deux ou quatre hommes. A Canton, ils portent ainsi des pipes de vin, etc. au moyen de deux ou trois bambous, et un nombre d'hommes proportionné. A la montagne de Moline ou Méline nous vîmes une manière particulière de porter des caisses de thé. Chaque homme n'en portait qu'une. Il a deux bambous d'environ six pieds de long, qui sont croisés et liés ensemble, à environ deux pieds d'une des extrémités, de manière à faire un angle aigu à cette extrémité. Le fardeau est attaché à cette partie : l'homme tient les bambous sur ses épaules, et le fardeau tout près des épaules, sans les toucher. Lorsqu'il veut se reposer, il pose ses bambous à terre bien perpendiculairement, pour tenir en équilibre le fardeau qui est en haut.

Le 27 notre intendant part de nouveau pour le village en question, nommé Ouan-kia-in, et quelques heures après il revient, nous annonçant qu'il y a des chariots à un prix modique, etc. On nous

presse de partir : il n'y a que trois quarts de lieue à faire; nous serions fort aises d'aller à pied, mais ce serait une grande faute contre le *decorum;* il faut des chaises à porteurs, même pour les premiers domestiques. Nous entrons avec nos chaises dans un bac pour traverser le fleuve, et arrivons à Ouan-kia-in. C'est un assez gros village où l'on voit abondamment chevaux, ânes, et surtout mules, parce que c'est le seul endroit du quartier où l'on prend des chariots, litières et montures pour Pékin. Notre hôte a cent mules, une quarantaine tant ânes que chevaux, et il n'est peut-être pas le mieux fourni. On ne change pas de voitures ou de chevaux d'endroits à autres, comme en Europe; on n'en trouverait pas dans la route. Les mules que l'on prend à Ouan-kia-in doivent aller jusqu'à Pékin, c'est-à-dire faire deux cents lieues, ce que l'on nous promettait de faire dans dix-huit ou vingt jours; mais vous verrez que l'on calculait mal. Les préparatifs, un peu de pluie et une certaine dose de lenteur chinoise nous retiennent cinq jours.

Enfin, le 1er septembre, nous entrons dans un chariot. Nous en avons cinq, avec dix chevaux et quinze mules. Celui de M. Dumazel et le mien sont couverts de nattes, et assez proprement arrangés pour le pays. On a placé quelques caisses devant et derrière. Au milieu, il reste une place assez grande pour étendre nos petits matelas, les mêmes qui avaient servi pour nos hamacs dans le



vaisseau d'Europe. Devant, en dehors, il y a un domestique. Le chariot de notre intendant est à peu de chose près semblable. Deux autres sont uniquement chargés d'effets, et l'on étend simplement des nattes dessus pour les garantir de la pluie.

Ces chariots, quoique longs, n'ont que deux roues peu grandes, mais fortes. Au lieu de rais, c'est une grosse pièce de bois (non circulaire) de plus d'un pied de large et de quatre ou cinq pouces d'épaisseur, avec deux autres plus petites qui la croisent de chaque côté. Elle est emboîtée dans différents bois qui sont bien ferrés et forment un cercle comme dans les roues à rais. L'essieu est fixé à ces roues et tourne avec elles. Chaque chariot est traîné par deux chevaux et trois mules. Il y a d'autres petits chariots plus élégants, fort légers, auxquels on ne met communément que deux chevaux ou deux mules : les roues sont à rais, et tournent autour de l'essieu, comme en Europe. On nous conseilla de ne n'en pas prendre de semblables, parce qu'ils sont plus incommodes par le cahot; et comme on ne peut y mettre aucun effet, ce n'eût pas été une économie. Les mandarins, et les marchands qui ont des choses à porter, en prennent toujours de grands. Fort peu de personnes vont en chaises à porteurs dans de si longues routes. Quant aux litières, ce n'est guères que pour les femmes ou quelques infirmes. Outre nos cinq chariots et celui du mandarin, nous avions un cheval

monté par un domestique, qui nous devançait afin de choisir et préparer les auberges. Chaque chariot a un petit pavillon jaune triangulaire sur lequel il est écrit : *se rendant à la cour, conformément à l'ordre de l'empereur,* ainsi qu'il était écrit sur les pavillons de nos barques et sur les lanternes. Le domestique qui nous devance en porte un semblable, qu'il place à la porte de l'auberge qu'il a choisie; c'est un signal pour la connaître lorque nous y arriverons. Ce que je vous dis de notre mode de voyager est une espèce d'étiquette et d'usage. Tout se fait ici par coutume. Il ne conviendrait pas de s'en écarter : les mandarins le trouveraient mauvais.

Nous parcourons pendant plusieurs jours une plaine aussi unie que j'en aie jamais vue (quoique celle où je suis né soit très-unie), et qui s'étend aussi loin que l'horizon, sans que l'on aperçoive la moindre colline. Ce chemin n'est pas à beaucoup près entretenu comme les routes de France et d'Angleterre; il y a de petits fossés à côté, c'est le seul travail qu'il ait coûté. Nous le trouvons de temps en temps plein d'eau, et des bourbiers dont il est difficile de se tirer, ce qui vient des pluies considérables qu'il a fait dans le nord, le mois précédent. L'on se met en route le matin, communément à trois heures et quelquefois deux heures, et l'on s'arrête plus tôt ou plus tard, tant pour le dîner que pour le coucher, suivant la distance des lieux où il y a des auberges. Sans le domestique qui nous précède nous ferions souvent fort maigre chère.

L'ordinaire des auberges est de quatre plats, ou plutôt quatre soucoupes, dont l'une contient deux ou trois œufs cuits durs, coupés en morceaux, et les trois autres, des légumes, qui sont pour la plupart confits au vinaigre, et souvent d'une puanteur insupportable à un Européen. Quand on veut de la viande il faut la recommander, par conséquent avoir le temps de l'acheter et de la préparer. Combien un Anglais trouveroit la table en *deficit* dans ce pays! Non-seulement point de *roast-beef*, mais point de bœuf d'aucune façon, point de mouton, point de fromage, point de beurre, point de crême, point de lait, point de pain : par conséquent, hélas! point de *toast* pour le thé. Dans le nord, cependant, le bœuf est moins rare; pour moi je me fais assez à toute sorte de cuisine : je me borne à écarter ce qui est trop puant. Les aubergistes n'ont pas grande dépense à faire pour les meubles. Une mauvaise table, quelques chaises de bois non meilleures, quelques tréteaux, avec des bambous dessus pour coucher; voilà tout. Chaque voyageur doit avoir son lit avec soi. Malgré cela quelquefois il n'y a pas assez de place pour nos domestiques; ils sont obligés de coucher dans les chariots. Point d'écuries pour les chevaux et les mules. On leur met tout uniment des crêches dans la cour, quelquefois, mais rarement, sous des appentis. Les auberges, ainsi que les boutiques, sont tout à fait séparées, et quelque fois éloignées de la famille de ceux qui les tiennent. Si par hasard un voyageur se présente pour

ouvrir la porte qui conduit au quartier de ladite famille, sur-le-champ ceux de l'auberge courent et crient pour faire reculer le pauvre étranger ignorant.

Nous rencontrons peu de villages considérables, mais beaucoup de maisons éparses, à peu de distance du chemin. Il paraît, par les nombreux tas de grains à battre et qu'on bat dans les différents endroits où nous passons, que ce pays est très-fertile. La manière la plus commune de séparer le grain de la paille est de faire passer dessus des rouleaux de pierre traînés par des vaches ou des ânes. Ces rouleaux ressemblent à ceux dont on se sert en Europe pour les allées ou gazons de jardin; dans quelques endroits ils ont des rainures dans leur longueur. Toutefois je n'ai vu employer cette manière que pour les différentes espèces de millets et haricots, qui sont les seules récoltes que l'on fait maintenant dans ces quartiers. Je n'ai point vu battre de froment, et partout où j'ai vu battre le riz, c'était à la main, le prenant par poignée, et le frappant sur des planches, communément dans des caveaux.

Je croyais, en voyant la nudité dans laquelle on laisse quelques enfants du peuple à Canton, que cette indécence n'avait lieu que dans cette ville corrompue. C'est bien pire dans les parages que nous traversons à présent. Les garçons, jusqu'à dix et onze ans, courent les rues et les champs absolument nus et sans la moindre apparence de honte. Quelques-uns ont une jaquette qui les couvre des

épaules aux reins et ne va pas plus bas, ce qui donnerait presque lieu de croire que cette indécence est affectée. Les ouvriers sont comme à Canton : une longue culotte, un chapeau de paille, et rien de plus.

Le 6 septembre nous trouvons les chemins encore plus mauvais qu'auparavant. Trois de nos chariots s'embourbent, et ce n'est que par un grand supplément de mules qu'on peut les débarasser. Un autre se renverse dans le bourbier, et les effets de plusieurs malles sont endommagés. On prend un guide pour nous conduire par des chemins de traverse; on ne réussit guère mieux. En quelques endroits il faut aplanir le chemin à coups de pioche pour que les chariots puissent passer sans verser. Nous trouvons quelquefois des ponts dans les chemins, mais plusieurs sont entourés d'eau, d'autres sont rompus, de sorte que le plus souvent il faut passer dans l'eau à côté des ponts. Cela ne nous empêche pas de nous promener; on trouve dans les champs de bons sentiers de pierre élevés. Enfin, après avoir traversé un village où il y a un pied d'eau, désespérant de pouvoir atteindre à une auberge nous nous arrêtons, à cinq heures, à une pagode, où le bonze nous procure, pour [illegible], des œufs et du jambon, et de bien triste[illegible]gements, quoique tout entourés de divinités.

Le 7 septembre nous traversons le pont le plus long que j'aie jamais vu. Il a cent cinquante-six arches, dont dix-huit sur la rivière, quatre-vingt-

quinze avant que d'y arriver, et quarante-trois après. Cette rivière est peu considérable; on pourrait la passer à pied sec, dans quelques endroits, au moyen des rochers dont son lit est tout rempli. Les côtés, quoique cultivés, sont fort bas, et sans doute, ainsi que le pont l'indique, sont couverts d'eau de temps en temps. Les arches sur la rivière sont en voûte et hautes; elles n'ont point d'arcs-boutants. Celles qui sont à côté ont de bons arcs-boutants en pierres de taille, mais ne sont pas voûtées; elle sont couvertes tout uniment de longues pierres transversales. Les arches ou ouvertures des extrémités sont très-peu élevées. A chaque bout il y a une chaussée dont les côtés sont en pierre de taille, et qui est pavée, ainsi que le pont, de très-grosses pierres assez mal jointes. Nous avons été trois quarts d'heure à traverser le tout. Il y a à l'entrée un beau monument et quelques ornements sur les gardes-corps de la partie qui est sur la rivière.

Le 8 septembre nous passons à côté du monument qui marque la limite des provinces du Kiang-nan et du Chan-tong. Ce monument est au milieu de la campagne, et, ainsi que tous les autres, consiste en des piliers qui s'unissent en haut par quelques ornements, et offre l'apparence de trois portes dont celle du milieu est plus élevée et plus large que les collatérales.

Nous voyageons deux jours au pied de montagnes, à travers des chemins remplis de rocs qui

remuent fortement la bile de ceux qui ont le courage ou la paresse de rester dans les chariots, ainsi que font presque tous les Chinois. A ces deux jours près, nous ne trouvons pas les cahots des chariots aussi terribles que l'on nous l'avait fait craindre. On peut y dormir assez aisément; je puis même y lire, quoique avec un peu de difficulté. Comme ils ne vont pas fort vite, on peut se promener quand on veut, ce que je ne manque pas de faire chaque jour, au moins trois ou quatre heures. Avant que d'arriver aux auberges, il faut avoir soin de rentrer dans les voitures pour s'habiller, s'épousseter, etc. afin que l'on ne s'aperçoive point que nous avons marché, parce que se promener, comme nous faisons, est pour des gens de notre espèce un crime de lèze-decorùm chinois. Cet exercice fait que nous nous trouvons beaucoup mieux pour la santé que dans les barques, et qu'à Canton, où nous avions beaucoup moins de facilité pour nous promener, au moins avec un certain agrément, comme nous l'avons ici. Lorsque nous voyagions sur les rivières, nous pouvions nous promener quelquefois, mais souvent les rivages ne le permettaient pas.

Excepté quelques villages situés près des montagnes de roches, presque toutes les maisons, dans le nord du Kiang-nan, et dans tout le Chang-ton, sont faites de terre et couvertes de paille ou de jonc, même dans les villes de premier ordre; du moins c'est ainsi dans le peu de villes que nous avons

traversées. Non-seulement la plupart des maisons de ces villes sont de terre et couvertes de joncs, mais une partie du terrain est remplie de champs, de vergers, comme de médiocres villages; et l'on m'a dit que toutes les villes de ces quartiers étaient, à peu de chose près, semblables à celles que j'ai vues. Je n'aurais pas soupçonné que les villes fussent si maussades dans une province si belle d'ailleurs, car à cela près le Chang-ton est beau; les campagnes sont agréables, bien boisées, supérieurement cultivées. Ce n'est pas dans ces quartiers que l'on soupçonnerait aucune réalité dans ce que nous disait un jour notre mandarin, savoir : que la Chine contient six dixièmes d'eau, trois dixièmes de montagnes incultes et un dixième seulement de terres cultivées.

Le 9 septembre, étant arrêté dans un village pour dîner, nous voyons des nuées de sauterelles volant au-dessus des maisons à une hauteur considérable, et s'étendant à une grande distance : un de nos gens de Pékin me dit qu'il en avait souvent vu qui obscurcissaient entièrement le soleil. Nous en avons rencontré plusieurs autres fois des essaims considérables, les uns volant un peu haut, les autres voltigeant, sautillant sur la terre. Je dis des essaims, parce qu'on en trouve une troupe couvrant la terre, à quelques toises de largeur, puis à peu de distance une autre troupe, etc. J'ai vu, en passant dans un village, des paniers de ces sauterelles toutes vivantes, auxquelles on ôtait les ailes avant

de les faire cuire pour les manger. Ces sauterelles sont fréquemment un fléau terrible pour les endroits qu'elles attaquent.

Nous avons rencontré ces jours-ci beaucoup de voyageurs, plusieurs en petit chariot, et quelques mandarins avec des chariots semblables aux nôtres. Ils ont aussi de petits pavillons, et dessus est écrit ce qu'ils sont, d'où ils viennent, et où ils vont. Nous rencontrons beaucoup de brouettes qui transportent des marchandises. Outre celui qui tient les manches de la brouette, il y a quelquefois devant un âne, et quelquefois, au lieu d'âne, un homme qui tire avec des cordes. J'ai vu plusieurs personnes voyageant sur ces brouettes conduites par deux hommes, dont l'un pousse derrière, et l'autre tire devant.

Nous rencontrons plusieurs corps de garde qui ont de belles tours carrées finissant en plate-forme, avec de petits créneaux autour et une petite loge au milieu. On monte à cette plate-forme par un escalier en dehors. Comme il n'y a aucune porte à ces tours, dont chaque face a environ trente ou quarante pieds de large, je les soupçonne massives. J'en ai vu ensuite quelques-unes à peu près semblables, où il y a des fenêtres. Ces corps de garde sont généralement déserts; il est rare d'y voir aucun soldat.

Quoique j'aie traversé cinq provinces tout entières, je n'ai pas eu occasion de voir, je ne dis pas un seul régiment, mais une seule compagnie de

soldats, ni même un seul soldat en faction ou sous les armes pour aucun service. Une fois, passant près d'une grande, belle place, sur le bord d'une rivière, j'en vis un certain nombre, quelques centaines, je crois, et quelques mandarins. Je ne pus m'arrêter pour observer quel était le but de ce rassemblement. Je soupçonnai que c'était pour s'exercer, mais ils étaient en confusion, sans aucun ordre. A Canton, lorsque je fus habillé à la chinoise, j'en vis quelques-uns s'exercer; la première fois c'étaient des cavaliers. Il y avait un chemin creux, uni et étroit, d'environ deux cents toises de long : un cavalier sans uniforme courait dans ce chemin; quelques temps après, un autre, etc. Il paraît que tout leur exercice consistait à faire aller vite leurs chevaux : arrivés à l'extrémité, ils s'en retournaient tranquillement, par un autre chemin, à l'endroit d'où ils étaient partis. Une autre fois j'en vis s'exercer au fusil : ils étaient environ quarante; ils venaient l'un après l'autre à une place marquée, et tiraient à un but, mettant le feu à la poudre au moyen d'une mêche. Une troisième fois j'en vis un certain nombre qui s'exerçaient aux armes blanches : les uns étaient armés d'une lance, d'autres d'un sabre, et tous d'un bouclier : ils étaient pêle-mêle, sans aucun ordre : chaque champion (la plupart demi-nus) venait l'un après l'autre devant un officier, assis sur un fauteuil, et là faisait des gambades, agitait de différentes manières tantôt son bouclier, tantôt sa lance ou son sabre, et surtout faisait

des sauts, qui, suivant nos idées européennes, indiquaient plus un bon sauteur qu'un soldat. Voilà toute l'apparence militaire que j'ai vue en Chine quoique je sois resté plus de quatre ans à Canton, et aie ensuite traversé cinq provinces, dont trois et la moitié d'une autre, que j'ai parcourues deux fois, en allant et en revenant. Cette observation ne peut donner une idée favorable d'une grande tenue militaire en Chine. Il me paraît clair que ce que sir George Staunton a dit des troupes nombreuses qui paraissaient pour recevoir l'ambassadeur anglais était une chose extraordinaire, soit pour faire honneur à cet ambassadeur étranger, soit pour lui donner une meilleure idée des forces de l'empire.

Le 12 septembre nous traversons Tso-hien, patrie du célèbre Mencius, disciple de Confucius. Sa famille y entretient un beau et vaste miao. Nous voyons dans quelques villages de ces parages l'apparence de grandes et belles portes, comme celles des villes; je dis apparence, parce qu'elles ne se ferment pas. Ce sont de larges voûtes sous lesquelles la rue ou le chemin passe, et qui ont audessus un miao.

Dans le Kiang-nan j'avais vu quelques champs de chanvre d'une espèce très-différente de celui d'Europe. Il est semé plus clair que celui que j'ai vu en France. Il a vers son extrémité supérieure deux ou trois feuilles douces et rondes de trois ou quatre pouces de diamètre. Le Chinois qui m'accompagnait me dit que c'était la seule espèce qu'il y eût

en Chine. Depuis, j'en ai vu plusieurs fois dans le Chang-ton de la même espèce que celui de France. Voilà comme on peut compter sur le dire des Chinois, et voilà sans doute une des raisons d'une partie des inexactitudes que j'ai trouvées dans les narrations sur la Chine de quelques voyageurs anglais, fort estimables d'ailleurs.

Le cotonnier que je vois ici est bien différent de celui que j'ai vu dans le Brésil. Ici c'est une petite plante d'un pied et demi, tout au plus deux pieds de haut : à Rio-Janeiro, c'est un arbrisseau de cinq ou six pieds, quelquefois huit ou dix pieds de haut. Il faut observer, toutefois, que je n'ai pas vu dans le Brésil les champs de cotonniers, parce que je n'avais pas la liberté de voir la campagne; je n'y ai vu les cotonniers dont je parle que dans des jardins particuliers de la ville de Rio-Janeiro.

(*La suite dans un prochain numéro.*)



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 12 juillet 1839.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société :

MM. d'Abbadie, voyageur en Orient.
Romey (Charles), homme de lettres.

Il est donné lecture d'une lettre de M. le chevalier de Paravey, dont il a déjà été question à la séance générale de la Société, qui réclame contre l'omission dans le procès-verbal de la séance générale de 1838, du titre d'un ouvrage sur les *illustrations hiéroglyphiques* qu'il va publier incessament. Le conseil décide que cette omission sera réparée et insérée dans le procès-verbal de l'assemblée générale de cette année.

Un membre propose que la Société insère dorénavant dans son Journal des articles nécrologiques sur ceux de ses membres qu'elle a le malheur de perdre. Cette proposition est adoptée.

On procède au scrutin à l'élection des membres de la commission du Journal. Sont nommés :

MM. Eugène Burnouf,
Grangeret de Lagrange,
Landresse,
Mohl,
Reynaud.

Séance du 9 août 1839.

M. D. G. Monrad est présenté et admis en qualité de membre de la Société.

MM. Allen et Parbury adressent de Londres trois numéros du Journal de la Société de Madras. Les remercîments du conseil seront adressés à la Société de Madras.

M. le président de la Société de géographie offre, de la part de cette Société, le 4e volume des Mémoires qu'elle publie, et demande que la Société asiatique lui envoie les ouvrages qu'elle publie de son côté. Il sera répondu à la Société de géographie pour la prier d'indiquer les ouvrages que l'on a omis de lui adresser.

M. de Hammer-Purgstall adresse de Vienne un article intitulé *Bohtori*, le grand poëte arabe accusé de dualisme. Cet article est renvoyé à la commission du Journal.

M. Bazin donne lecture d'un fragment d'un mémoire sur le *Chan-haï-King*, cosmographie fabuleuse attribuée au grand Yu. Renvoyé au comité de rédaction.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 12 juillet 1839.

Par l'auteur. *Job et les Psaumes*, traduction nouvelle d'après l'hébreu, etc. par M. H. Laurens, professeur de philosophie, membre de l'académie de Montauban et de la Société asiatique de Paris. 1839, in-8°.

Par l'auteur. *Epigrafe araba trasportata a Firenze dall'alto Egitto*, illustrata da Carlo-Ottav. Castiglioni, con una tavola in rame, articolo inserito nel tomo 93° della Bibl. Ital. In-8°, dix pages. Milano, 1839.

Par l'auteur. *Deux mots sur les affaires d'Orient* (extrait d'une lettre d'Alexandrie en date du 7 mai), extrait du *Spectateur militaire*, In-8°. 12 pages.

Par la Société. *Transactions of the American philosophical Society held at Philadelphia*, vol. VI, new series (published by the Society). Philadelphia, 1839.

Séance du 9 août 1839.

Par l'éditeur. *Y-king,* antiquissimus Sinarum liber, quem ex latina interpretatione, P. Regis aliorumque ex Soc. Jesu PP. edidit Julius Mohl; vol. II, 1839. Stuttgartiæ et Tubingæ, in-8°.

Essais sur la langue pehlvie, par M. le docteur Müller (extrait du Journal asiatique, 1839).

Par M. Cirier. *L'Œil typographique,* offert aux hommes de lettres de l'un et de l'autre sexe, notamment à MM. les correcteurs, protes, sous-protes, etc. Paris, Firmin-Didot frères, 1839; 34 pages in-8°.

BIBLIOGRAPHIE.

Études grammaticales sur la langue euskarienne, par A. Th. d'Abbadie et J. Augustin Chaho de Navarre, auteur des *Paroles d'un Voyant.* Paris, chez Arthus Bertrand. 1836, in-8°, pp. 50 et 184.

Depuis près de quarante siècles il existe dans les Pyrénées une langue qui forme à elle seule un système à part. Ses racines n'ont pu jusqu'à présent être rattachées étymologiquement à aucune autre langue connue; et le vocabulaire donné par Klaproth dans le premier volume des Mémoires relatifs à l'Asie, où il compare environ cent cinquante mots basques à autant de vocables pris dans une cinquantaine d'idiomes différents ne saurait avoir aux yeux du philologue aucune valeur, et prouverait plutôt que cette langue n'a nulle affinité avec celles qu'il lui compare. Son analyse grammaticale l'isole encore plus complétement de tous les autres idiomes qu'on a pu étudier jusqu'ici : cependant l'œuvre de MM. d'Abbadie et Chaho offre sous ce rapport de curieux rapprochements

entre l'eskuara et l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, le latin, le grec, le sanscrit, le hongrois, le lapon, le géorgien, le finnois, le wolofe, le mexicain, le quichua, le péruvien, etc.

Il est impossible d'analyser l'ouvrage de MM. d'Abbadie et Chaho, qui n'est lui-même qu'une sorte d'aperçu grammatical, comme la plupart des livres publiés sur cette langue; je me contenterai donc de signaler quelques-unes des particularités les plus remarquables de l'eskuara.

Ses racines, essentiellement simples et élémentaires, épuisent pour ainsi dire toutes les combinaisons possibles entre un petit nombre de lettres; ainsi *jan*, manger; *jin*, venir; *jun*, aller; *jar*, s'asseoir; *jal*, sortir; *jo*, frapper; *jos*, lier, etc. les voyelles elles-mêmes paraissent avoir leur raison, et être exemptes de ce vague qui règne sur elles dans les autres langues et surtout dans les racines sémitiques.

L'eskuara possède, outre le singulier et le pluriel, une troisième déclinaison qui répond à un besoin senti d'exprimer un objet, une idée d'une manière vague et indéfinie.

La conjugaison n'emporte pas seulement avec elle l'idée du sujet, mais elle exprime encore, à l'aide de certaines modifications syllabiques, les relations de sujet à régime. Le verbe *dut*, j'ai, qui, toute brève qu'est sa racine, n'est lui-même qu'un composé, combine en outre dans sa contexture jusqu'à l'expression de deux régimes, comme *deïtzut*, je vous les ai... *deïztazut*, vous me les avez... ainsi, tandis que le latin n'a que six terminatives pour un temps, le grec huit, l'arabe douze ou treize, j'ai compté en eskuara cinq cent soixante-deux expressions univocales pour exprimer les divers rapports pronominaux du seul présent de l'indicatif : ajoutez les modifications des autres temps, des autres modes et des formes auxiliaires, et vous trouverez au moins trois mille inflexions dans la conjugaison du verbe composé *dut*. « Dieu « lui-même parlant aux hommes, dit M. Chaho, ne saurait « employer un verbe plus féerique. » Il est fort heureux que la langue ne possède que deux verbes, ou plutôt un seul, *iz*, être, unique affirmation possible dans le langage.

Tout mot, quel qu'il soit, peut modifier la signification primitive d'une multitude de manières différentes au moyen d'un système régulier de terminatives aussi délicates que variées qui expriment sans périphrases la manière, l'état, la nature, la quantité, l'âge, la réunion, la simultanéité, la destination, l'impulsion, l'usage, l'adhérence, etc. Les modifications de la déclinaison ne le cèdent en rien à celles du verbe; car par le moyen des cas, des modes, des nombres combinés, groupés, superposés, des terminatives essentielles, des augmentatifs, des diminutifs, des approximatifs, etc. on trouve pour chaque radical, terme moyen, six cents formations secondaires, également susceptibles de la déclinaison générale, riche elle-même, dans ses trois modes, de cinquante inflexions : ce qui fait déjà pour chaque mot radical trente mille modifications déclinatives. La déclinaison relative jusqu'à cinq et six degrés (dont le mécanisme est expliqué dans l'ouvrage), doublant ce chiffre à chaque combinaison nouvelle, l'élève, par une progression rapide, à plusieurs milliards, et grammaticalement, par la pensée, jusqu'à l'infini.

On trouve dans l'introduction due à M. d'Abbadie un catalogue curieux des ouvrages imprimés en cette langue ou qui en traitent explicitement, et qui ont été publiés depuis 1533 jusqu'en 1827. Les savants attendront sans doute avec impatience, pour compléter cette liste, l'ouvrage spécial annoncé par M. Chaho, dans lequel il se propose d'examiner les rapports qui existent entre la langue euskarienne, le sanscrit et les dialectes primitifs de l'Amérique.

BERTRAND.

Haji-Khalfæ Lexicon bibliographicum, curâ FLÜGELI. Lipsiæ, 1839; tom. II, in-4°.

Prolegomena ad editionem poematis Ibn-Abduni in Aphtasidarum interitum, edidit M. HOOGVLIET. Lugduni Batavorum, 1839, in-4°.

Sojuti Liber de interpretibus Korani, curâ A. MEURSINGE. Lugduni Batavorum, 1839, in-4°.

Nous rendrons compte de ces trois ouvrages.

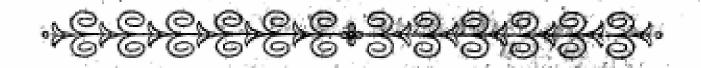
On annonce comme devant paraître incessamment, le tome Ier des Tables astronomiques d'Oloug-beg, commentées et publiées avec le texte en regard, par M. SÉDILLOT, professeur d'histoire au collége Saint-Louis. — Ce premier volume contiendra, sous forme d'introduction, un Aperçu historique des progrès de l'astronomie chez les Orientaux, du VIIIe au XVe siècle de notre ère.

On écrit de Calcutta que la première série du *Journal of the Asiatic Society of Bengal* a été close avec le vol. VII (1839), et qu'une nouvelle série va commencer à paraître sous la direction de MM. O'Shaughnessy et Malan.

ERRATA POUR LE CAHIER D'AOÛT.

Pag. 127, lig. 17 : après *annales de la Perse*, ajoutez : *considérations*. — Page 128, ligne 10, au lieu de مغارها, lisez صغارها. — Page 146, note 1, au lieu de مكام, lisez مقام. — Page 148, ligne 21, au lieu de 146, lisez 246.





JOURNAL ASIATIQUE.

OCTOBRE 1839.

天竺部彙考

EXAMEN MÉTHODIQUE

Des faits qui concernent le *Thien-tchu*[1] ou l'Inde, traduit du chinois par M. Pauthier.

漢

ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DES HAN.

La [2]. . . . année du règne de *Wou-ti*, on communiqua pour la première fois par des envoyés avec le *Youan-tou*.

[1] Nommé aussi à diverses époques et par divers écrivains : *Youan-tou*, *Chin-thou*, *Yin-tou*, *Tchoung-yin-tou* (Inde centrale), *Pang-ko-la* (Bengale), *Yin-ti-a* (India), *Mou-siu*. Le texte chinois dont on donne ici la première traduction se trouve dans le *Kou-kin-tou-chou*, «Livre, avec figures, sur l'antiquité et les temps modernes; section «*Pian-i-tian*, Pays situés au delà des frontières (de la Chine)», liv. LVIII, fol. 1-22; appartenant à la Bibliothèque royale de Paris.

[2] La date de l'année n'étant pas connue des historiens chinois

On remarque que ce fait n'est point rapporté dans les Mémoires officiels sur *Wou-ti*, aux Livres des *Han*.

On remarque aussi que selon la Relation du *Si-yu*[1] (ou des contrées occidentales de l'Asie), le roi du royaume de *Youan-tou*, gouvernait la vallée de *Yen-thun* (étendue et fleurie), distante de *Tchang-an*[2], de neuf mille huit cent soixante *li*[3], comprenant trois cent quatre-vingts familles, onze cents bouches et cinq cents hommes d'armes[4]. A l'orient, jusqu'au gouvernement général de la Tartarie chinoise[5], il y avait deux mille huit cent soixante et un *li;* de là jusqu'au midi de *Sou-le*[6], avec le pays dépendant

d'une manière précise, est laissée en blanc dans le texte. La date laissée ici en blanc ne peut cependant être placée que dans les premières années du règne de *Wou-ti*, et au plus tard 126 ans avant notre ère.

[1] 西域傳 *Si-yu-tchouan*.

[2] Capitale des *Han*, aujourd'hui *Si-gan-fou*, située dans la province actuelle du *Chensi*, à 36° 16′ de latitude nord et 7° 34′ de longitude de *Pékin*.

[3] 里 *Li;* on ne sait pas qu'elle était la valeur précise de cette mesure géographique au temps des *Han*. Aujourd'hui le *li* équivaut à environ un dixième de lieue; de sorte que 250 *li* font un degré de l'équateur. Sous la dynastie des *Thang*, le *li* avait moitié moins d'étendue; il en fallait 20 pour une lieue, et 500 pour un degré de l'équateur.

[4] Il est évident, d'après la population indiquée dans le texte, qu'il n'est ici question que de quelque petite principauté de l'Inde, restée indépendante à cette époque.

[5] Le siége de ce gouvernement fut d'abord fixé à *Hou-lou-si*: on le transporta ensuite dans le pays de *Kao-tchang* ou *Tourfan*.

[6] 疏勒 *Sou-le* ou *Chou-le*, que l'on a aussi nommé *Kieou-*

des monts *Tsoung-ling*[1] (ou montagnes grises), il n'y avait point de population[2]. Si à l'occident (en partant de *Sou-le*) on gravit les monts *Tsoung-ling*, alors on trouve les *Hieou-siun*[3]; de là en allant au nord-ouest jusqu'au pays des *Ta-wan*[4] (ou grands

cha (Kachgar), *Tchi-li*, *Ki-li-to-ti*. Le roi de ce royaume gouvernait la ville fortifiée de *Sou-le*; 1,510 familles, 18,647 bouches, 2,000 hommes d'armes. Voyez *Pian-i-tian*, livre LVI.

[1] 葱嶺 *Tsoung-ling*, aujourd'hui *Belour-tag*; c'est une chaîne de montagnes situées au nord du Kachemire, et qui sépare le Turkestan oriental ou la petite Bouckharie de la grande Bouckharie.

[2] Ce fait doit faire nécessairement supposer qu'à l'époque dont il est question dans le texte, c'est-à-dire sur la fin du IIe siècle avant notre ère, il y avait eu des guerres sanglantes qui avaient dévasté le pays et éloigné les populations de ces contrées aujourd'hui très-peuplées.

[3] 休循 *Hieou-siun*. Selon la Relation du *Si-yu*, le roi de cet état gouvernait au temps de *Wou-ti* (vers 126 avant notre ère) la vallée de *Niao-fei* (ailes d'oiseaux), située à l'occident des monts *Tsoung-ling*, et distante de *Tchang-an* de 12,210 *li*. Le nombre des familles était de 358; celui des bouches, de 1,013; celui des hommes d'armes, de 480. A l'orient, jusqu'au gouvernement général de la Tartarie chinoise, on comptait 3,121 *li*, et jusqu'à la vallée *Yen-thun* du *Yin-tou*, 260 *li*; au nord-ouest, jusqu'au royaume des *Ta-wan*, 920 *li*; à l'occident, jusqu'aux grands *Youë-chi*, 1600 *li*. Les mœurs du peuple et ses vêtements sont de la même espèce que chez les *Ou-sun*. Comme ils étaient anciennement errants et vagabonds, ils formaient une peuplade distincte (de celle des *Ou-sun*, avec laquelle ils étaient sans doute primitivement confondus). *Pian-i-tian*, livre LVI.

[4] 大宛 *Ta-wan* ou *Ta-yan* (طافن *Tâfan* dans Masoûdi), nommé aussi *Lo-na*, royaume de *chi* ou des roches, *Tché-chi*, *Tché-tchi*. Le roi de ce pays gouvernait la ville fortifiée de *Kouei-chan*, la noble Montagne, distante de *Tchang-an* de 12,250 *li*. Le nombre des familles était de 60,000; celui des bouches, de 300,000; celui des hommes d'armes, de 60,000. Voyez *Pian-i-tian*, livre LIX.

Wan) on compte mille trente *li;* les frontières de ce dernier pays communiquent au nord avec celles des *Ou-sun*[1], dont les vêtements sont d'une espèce qui leur est propre. Les *Ou-sun* recherchent les eaux et les pâturages qui leur sont accessibles dans les monts *Tsoung-ling;* c'était autrefois une peuplade ou tribu séparée.

On fait observer que, selon la Relation des barbares du sud-ouest[2], la première des années *Youan-chéou* (122 avant notre ère), le lieutenant général *Tchang-kian* dit que, lorsqu'il fut envoyé chez les *Ta-hia*[3], il y vit des étoffes de coton de *Chou*[4], et des tiges de bambou du mont *Kiung*[5]. Il demanda d'où provenaient ces objets? On lui répondit que c'était des royaumes du *Chin-thou*[6], sud-est, d'où,

[1] 烏孫 *Ou-sun.* Selon la Relation du *Si-yu*, le grand *Kouan-mi* (ou grand chef) des *Ou-sun* gouvernait à cette époque la ville fortifiée de *Tchi-kou* (vallée rouge), distante de *Tchang-an* de 8,900 *li*. Voyez *Pian-i-tian*, livre LVIII.

[2] 西南夷傳 *Si-nan-i-tchouan.*

[3] 大夏 *Ta-hia* (Δάαι dans Strabon, etc. Δάαι, Σκυθικὸν ἔθνος, Steph. Bys.). Selon la Relation du *Ta-wan* dans le *Sse-ki* de *Sse-ma-thsian*, le pays des *Ta-hia* ou grands *Hia* était situé au sud-ouest des *Ta-wan*, ou grands *Wan*, à environ une distance de 2,000 *li*, et au midi de la rivière *Wei* (Oxus). Voy. *Pian-i-tian*, livre XLVII.

[4] Province actuelle du *Sse-tchouan.*

[5] Montagne de cette même province.

[6] 身毒 *Chin-thou.* Ces mots sont une transcription fidèle du terme sanskrit सिन्धु *Sindhou*, l'un des deux principaux fleuves de l'Inde, qui a donné son nom dès les temps anciens aux contrées qu'il arrose.

en faisant quelques milliers de *li*, on pouvait atteindre le pays de *Chou* (en Chine); que des marchands avaient appris sur les places de commerce que le royaume du *Chin-thou* pouvait être à deux mille *li* à l'ouest du territoire de *Chou*. *Tchang-kian*, s'étant trouvé satisfait de ces renseignements, leur dit que les *Ta-hia* (ou *Dahae*), étant au sud-ouest des *Han* (ou Chinois), ils devaient toujours affectionner et respecter le royaume du milieu, détester les *Hioung-nou*[1]; que les commerçants de ce pays devaient abandonner leur (ancienne) route de commerce (qui passait par le pays des *Hioung-nou*), pour se rendre à *Chou* (en Chine), par la route du royaume du *Chin-thou* (ou de l'Inde), qui était beaucoup plus rapprochée; qu'en outre ils ne couraient aucun danger par cette voie. Le fils du ciel (l'empereur de la Chine) ordonna, à ce sujet, aux vice-rois des districts de *Pé-chi* et *Tchang-liu* d'envoyer une expédition d'environ un millier de chars d'hommes armés, par les pays barbares du sud-ouest (de la Chine), pour chercher le royaume du *Chin-thou*. Cette expédition parvint jusqu'à *Tien* (pays de barbares voisins de la frontière chinoise du *Yun-*

[1] 匈奴 *Hioung-nou* (vils esclaves); Tartares de race turque, que de Guignes a pris pour les Huns. Ce peuple était presque toujours en guerre avec les Chinois, sur le territoire desquels il faisait de fréquentes incursions pour en rapporter du butin. Il avait aussi intercepté les deux routes de commerce qui, partant de la frontière occidentale de la Chine, se rendaient dans les contrées civilisées de l'occident de l'Asie, et isolait pour ainsi dire la Chine des autres nations.

nan). Le roi de *Tien* la fit retenir parmi les *Kiang* [1], tribu de bergers nomades, et elle fut plus de quatre années à chercher la route du *Chin-thou* [2]; tous les éclaircissements ayant été refusés aux hommes de l'expédition, ils ne purent pénétrer jusque dans ce pays.

後漢

ÉPOQUE DES HAN POSTÉRIEURS [3].

La deuxième des années *Yen-hi* de *Hiouan-ti* (l'an 159 de notre ère), le royaume du *Thian-tchu* (ou de l'Inde) envoya offrir des présents.

On remarque que ce fait est rapporté avec d'autres, dans les Mémoires officiels sur *Hiouan-ti*, aux Livres des *Han* postérieurs.

Dans la Relation des contrées occidentales (*Si-yu*), le royaume du *Thian-tchu* [4] est nommé par quelques-

[1] 羌 *Kiang*, « bergers nomades » qui ont contribué à former la nation thibétaine. On peut voir la longue Notice que le *Pian-i-tian* donne de ce peuple, livre XLVII, art. 13.

[2] Selon la note de l'éditeur chinois, des éditions du temps des *Soung* portent : « Ils furent cherchant la route à l'occident ; » 爲求道西 *Wei khieou tao si*, au lieu de 爲求道四歲餘 *Wei khieou tao sse soui iu*.

[3] Cette époque date de l'année 25 à l'année 221 de notre ère. Les rois de cette période sont aussi nommés *Han orientaux*, parce qu'ils transportèrent leur cour de *Si-'an-fou* (*Tchang-'an*) dans le *Chen-si*, à *Ho-nân-fou*, dans la province orientale du *Ho-nân*.

[4] 天竺 *Thian-tchu*, que l'on peut aussi prononcer *Thian-tou*.

nus *Chin-thou*; et on le dit situé au sud-est des *Youë-chi*[1], ou « peuple de race lunaire », à la distance de quelque milliers de *li*. Les mœurs de ses habitants sont les mêmes que celles des *Youë-chi*[2]. Le sol de ce pays est bas et humide, mais la chaleur de la température y est très-élevée.

Ce royaume est arrosé par de grands fleuves[3]; on y monte sur des éléphants pour combattre; les habitants y sont d'un caractère faible en comparaison des *Youë-chi*. Ils pratiquent la doctrine de *Fou-thou* (Bouddha); ils ne tuent point (d'êtres vivants), et au lieu de cela, ils s'efforcent de perfectionner leurs mœurs.

Depuis le royaume de *Kao-fou*[4], des *Youë-chi* (ou

[1] 月氏 *Youë-chi*, mots ethniques qui signifient *de race lunaire*, absolument comme le terme sanskrit चन्द्रवंश *tchandra-vansa*. Voy. la Notice sur ce peuple célèbre (que l'on croit être les Indo-Scythes des historiens occidentaux), que nous avons traduite du *Pian-i-tian*, liv. LII, art. 2.

[2] 俗與月氏同 *Sou-yu-youë-chi-thoung*: mores cum (τοῦ) *Youë-chi* (moribus) *iidem*. Quelque extraordinaire que cette assertion paraisse, elle confirmerait le soupçon que nous avons déjà émis ailleurs, que les *Youë-chi* ou hommes de race lunaire pourraient bien avoir la même origine que les rois indiens aussi de race lunaire, *tchandra-vansa*, qui ont régné sur plusieurs parties de l'Inde concurremment avec les rois de race solaire, *soûrya-vansa*.

[3] Littéralement : s'appuie sur de grandes eaux; 臨大水 *lin-ta-choui*.

[4] 高附 *Kao-fou*, Kaboul. *Ma-touan-lin* dit que ce royaume était situé au sud-ouest des grands *Youë-chi*, et il était considérable. Les habitants avaient des mœurs semblables à celles des Indiens; ils étaient doux et humains, et se livraient beaucoup au com-

enfants de la lune), en allant au sud-ouest jusqu'à la mer occidentale [1], à l'est jusqu'au royaume appelé *Pan-ki* [2], toutes ces contrées forment le territoire du *Chin-thou* (ou l'Hindoustan). Le *Chin-thou* a différentes villes fortifiées et entourées de fossés pleins d'eau; on en compte plusieurs centaines de cette espèce dans lesquelles sont placés des commandants. Il y a aussi différents royaumes; dans quelques dizaines de ces royaumes sont établis des rois. Toutefois il y a peu de différence entre eux, et on leur donne à tous le nom collectif de *Chin-thou*.

A cette époque [3], tous ces royaumes (Kaboul et

merce. Selon le *Pian-i-tian* (liv. LX, art. 4), qui rapporte ce que dit de ce royaume la Relation du *Si-yu* dans l'Histoire des *Han* postérieurs, reproduit par *Ma-touan-lin*, ce royaume, par la faiblesse de caractère de ses habitants, se laissait facilement subjuguer, et il n'appartint pas constamment au même maître. Le *Thian-tcha* (l'Inde), *Ki-pin* (Kophène) et les *An-si* (ou Parthes) sont les trois royaumes qui le possédèrent aux jours de leur puissance et le perdirent aux jours de leur faiblesse; et auparavant il n'avait jamais appartenu aux *Youë-chi*, qui en dépouillèrent les Parthes ou *An-si*, lesquels commencèrent à le posséder sous les *Han* postérieurs, de 26 à 220 de notre ère; il appartenait encore à ces derniers (selon les mêmes autorités) à l'époque des trois royaumes (c'est-à-dire de 220 à 260 de notre ère). Voyez la traduction de la Notice sur *Kao-fou* ou *Kaboul* que nous avons traduite du *Pian-i-tian*.

[1] 西海 *Si-hai*. Les Chinois paraissent avoir, à plusieurs époques, désigné par cette dénomination différentes grandes masses d'eau situées à l'occident de la Chine, telles que le lac Balkhach, la mer Caspienne et l'océan Indien; il n'y a pas de doute ici sur l'indication de ce dernier.

[2] Royaume situé dans l'Inde transgangétique.

[3] Voici le texte de ce passage important : 其時皆屬

les divers autres états de l'Hindoustan) appartenaient aux *Youë-chi*, ou peuple de race lunaire. Les *Youë-chi*

月氏月氏殺其王而置將令統其人

Khi chi kiaï chou youë chi; youë chi cha khi wang eulh tchi tsiang ling thoung khi jin. On doit entendre par l'expression 其時 *khi chi*, « en ce temps-là, » l'époque dont il a été question plus haut, 159 de notre ère ou quelques années près. Ce fait, que rien n'autorise à révoquer en doute, est très-important pour l'histoire ancienne de l'Inde. *Ma-touan-lin* dit dans sa Notice sur les grands *Youë-chi* (l. CCCXXXVIII, fol. 2), que le général chinois *Tchang-kian* fut envoyé en ambassade chez les *Youë-chi*, par l'empereur *Wou-ti* (126 ans avant notre ère), et qu'environ 100 ans après (c'est-à-dire 26 ans avant J. C.), un prince des *Youë-chi*, qui possédait l'un des cinq gouvernements conquis par eux, du pays des *Dahae*, se soumit les *Ye-tha** (ou Gètes), *Ki-pin* (Kophène, les pays de Kaboul et de Kachemire), et que le *Thian-tcha* ou l'Inde fut *de nouveau* subjuguée. Cette *nouvelle* conquête de l'Inde par les *Youë-chi*, ou enfants de race lunaire (Indo-Scythes), devrait donc être placée vers l'année 26 avant notre ère. *Ma-touan-lin* ajoute que ces *Youë-chi*, devenus riches et puissants (par leurs conquêtes), restèrent dans cet état jusqu'aux temps des *Han* (de *Chou*), qui commencèrent à régner en 222 de notre ère. Il résulterait de là que les *Youë-chi*, ou peuple de race lunaire, auraient été maîtres de l'Inde depuis environ l'an 26 avant J. C. jusqu'à l'année 222 de notre ère. Mais on verra plus loin qu'à l'époque des *trois royaumes*, c'est-à-dire de 220 à 280 de notre ère, l'Inde était encore au pouvoir des *Youë-chi*, selon les historiens chinois, dont l'exactitude ne peut être révoquée en doute; ce qui établirait une possession d'environ 300 ans.

La première invasion de l'Inde par les *Youë-chi* dut avoir lieu avant le règne de *Vikramâditya*, dont l'ère célèbre, qui commence 56 ans avant la nôtre, tire son origine de la défaite complète des *Saces* (*Saka*) par ce roi indien; événement qui méritait bien une telle immortalisation. Voyez COLEBROOKE, *Preface to indian algebra*, p. 43; *Miscellaneous Essays*, t. II, p. 475, et LASSEN, *De Pentapotamia indica Commentatio*, p. 56. Le premier de ces deux savants

* Le texte du *Pian-i-tian* porte *Han-ta*. Voyez notre traduction.

avaient fait mourir leurs rois et établi à leur place des commandants militaires pour gouverner tous leurs sujets. Le pays produit des éléphants, des rhinocéros, des écailles de tortues, de l'or, de l'argent, du cuivre, de l'acier, du plomb, de l'étain. A l'occident il entretient des relations avec le *Ta-thsin*[1] (ou empire romain) pour l'écoulement de ses productions précieuses. Il y a aussi des étoffes très-fines, d'excellents tissus en laine recherchée, toutes sortes de parfums, du miel en pierre, du poivre, du gingembre et du sel noir.

Du temps de *Ho-ti* (de 89 à 106 après J. C.) plusieurs ambassades de ce pays vinrent offrir des tributs. Ensuite les contrées occidentales (*Si-yu*) se révoltèrent et parvinrent à se détacher complétement de l'empire.

La deuxième et la quatrième des années *Yan-hi* de *Hiouan-ti* (159 et 161 de notre ère), des étrangers vinrent fréquemment : en passant en dehors

indianistes dont on est sûr de trouver les lumières toutes les fois que l'on s'occupe d'une question importante concernant l'Inde, cite les paroles d'un ancien scoliaste de *Varâha-mihira* qui explique ainsi le mot *s'aka*, employé par cet astronome célèbre pour marquer l'ère *samvat* (*s'aka-bhôupa-kâla*) : « l'époque où les rois barbares nommés *s'aka* furent défaits par Vikramâditya. » Il n'est pas question de cette première invasion de l'Inde par les *Youë-chi* chez les historiens chinois, et par conséquent de leur défaite par *Vikramâditya*; mais cette omission n'est pas de nature à infirmer le témoignage des traditions indiennes.

[1] 大秦 *Ta-thsin*, nommé aussi *Li-kien*, *Li-hien* (du nom grec Λυκία?), *Li-kan*, *Fo-lin*. On peut voir une longue notice sur cet empire dans le *Pian-i-tian*, liv. LX, art. 7.

des frontières du *Ji-nân*[1] (le Tonquin et la Cochinchine), apporter des présents[2]. Une tradition du temps rapporte que *Ming-ti*[3] ayant rêvé qu'il voyait un homme d'or, d'une grande taille, et dont le sommet de la tête brillait d'un vif éclat, résolut d'interroger ses ministres à ce sujet. L'un d'entre eux lui répondit que dans les régions occidentales il y avait un être divin[4], dont le nom était *Fo;* que sa statue avait six pieds de hauteur, et que sa couleur était celle de l'or jaune. L'empereur, d'après ces informations, envoya des ambassadeurs dans le *Thien-tchu*, pour s'instruire des lois et des doctrines de *Fo*, et pour rapporter dans le royaume du milieu son image peinte et sa statue.

Ce fut le roi de *Thsou*[5], nommé *Ying*, qui crut

[1] 日南 *Ji-nân*, « midi du soleil. » Nom donné par les Chinois aux contrées situées au sud-ouest de la Chine.

[2] A cette époque la Chine était encore considérée comme la suzeraine puissante de tous les peuples à moitié civilisés qui habitaient l'Asie centrale. Il n'est donc pas étonnant que des chefs de l'Inde soumise aux *Youë-chi* aient envoyé des exprès en Chine pour chercher à obtenir de l'empereur des moyens de délivrer leur patrie du joug de leurs conquérants, avec le secours des armées chinoises qui auraient fait rentrer dans le devoir leurs sujets révoltés de l'Asie moyenne, et causé une puissante diversion en faveur des peuples civilisés de l'Asie occidentale, sur lesquels se ruaient les barbares de l'Asie centrale. Ainsi s'expliquent facilement des faits en apparence les plus invraisemblables, de même que des questions historiques regardées jusqu'ici comme insolubles et que les livres chinois sont appelés à résoudre.

[3] Cet empereur régna de l'année 58 à l'année 76 de notre ère.

[4] 神 *Chin*, esprit divin, génie.

[5] Ou *Tchou*, comme on l'écrit quelquefois. C'était un petit royaume

le premier à sa doctrine. Voilà la cause de l'introduction et de l'adoption, dans le royaume du milieu, de la doctrine de *Fo*.

Ensuite *Hiouan-ti* (147-167), ayant eu une grande passion pour les êtres surnaturels et divins (*chin*), sacrifia plusieurs fois à *Fo-thou* (Bouddha) et à *Lao-tseu*. Les cent familles (les habitants de la Chine) adoptèrent peu à peu (cette religion nouvelle); ensuite ses sectateurs s'augmentèrent en grand nombre.

Pendant la dixième lune de la quatrième année *Yan-hi* (161 de J. C.), le royaume de l'Inde envoya offrir des présents.

On remarque que ce fait est rapporté avec d'autres dans les Mémoires officiels sur *Hiouan-ti*, aux histoires des *Han*.

三國

ÉPOQUE DES TROIS ROYAUMES[1].

Le royaume du *Thian-tcha*, à l'époque des trois royaumes, appartenait aux grands *Youē-chi*[2].

On remarque que dans la Relation des Barbares

feudataire de l'empire chinois sur lequel régnait *Lieou-ying*, sixième fils de l'empereur *Kouang-wou* et frère de *Ming-ti*.

[1] *San-kouē*. On nomme ainsi l'époque où l'empire chinois des *Han* fut divisé en trois royaumes séparés, c'est-à-dire de 220 à 265 de notre ère.

[2] 天竺國三國時屬于大月氏 *Thian tchu kouē, san kouē chi, chou iu ta youē chi.*

répandus à l'occident[1], que renferme la géographie des *Weï* [2], ce fait est rapporté avec plusieurs autres.

On remarque, en outre, qu'il est dit dans les livres bouddhiques du royaume nommé *Tchou-lin eulh*[3] que le roi de ce royaume donna naissance à *Fout-hou* (Bouddha); que *Fou-thou* était l'héritier de la royauté[4]. Son père se nommait *Si-theôu-yè*[5]; sa mère *Mou-ye*[6]. Le corps de *Fou-thou* était comme un vêtement de couleur jaune; ses cheveux étaient azurés et semblables au duvet de la soie couleur d'azur qui sort du cocon; ses sourcils crépus étaient

[1] 注西戎傳 *Tchou si'joung tchouan.*

[2] 魏 *Weï*, l'un des trois royaumes en question, situé dans la partie septentrionale de l'empire chinois.

[3] 注臨兒國浮屠經云 *Tchou-lin eulh kouë fou thou-king yun.* Nous ignorons quelle est la synonymie sanskrite de ce nom de royaume, que nous n'avons trouvé cité nulle part ailleurs. Il est peut-être, non la transcription, mais la traduction d'un terme sanskrit qui se terminerait par *poutra* (fils), valeur du caractère chinois final 兒 *eulh;* les deux premiers caractères signifiant *couler au loin, descendre.* Toutes ces données ne paraissent cependant se rapporter ni à *Kapila-vastou*, la ville regardée presque unanimement comme ayant donné naissance à *Bouddha*, ni au royaume de *Magadha*, où le même *Bouddha* prêcha pour la première fois ses doctrines.

[4] *Taï-tseu*, « fils ou héritier présomptif. »

[5] Ce nom doit être la transcription altérée du mot sanskrit शुद्धोदन *souddhôdana*, nom qualificatif du père de *Bouddha*.

[6] En sanskrit माया *mâyâ*, nom de la mère de *Bouddha*.

rouges comme du cuivre. Dans le principe, sa mère *Mou-ye* conçut après avoir vu en songe une image blanche. L'enfant naquit par le côté gauche de sa mère, qui ne put l'enfanter autrement. Il ne fut pas plus tôt mis au monde qu'il put marcher sur la terre et faire sept pas en avant.

Ce royaume (de *Tchou-lin-eulh*, où naquit Bouddha) est situé dans le *Thian-tchu* (ou l'Inde); c'est une ville fortifiée (Kapilavastou?) qui est dans le *Thian-tchu* central[1]. En outre il y a là un homme divin qui se nomme *Cha-liu-si*[2].

La première des années *Youan-tcheou* de *'Aï-ti* des *Han* (2 ans avant notre ère), *King-lou*, disciple d'un savant lettré, reçut du roi des grands *Youë-chi* (peuple de race lunaire) un envoyé nommé *I-tsun-keou*; il reçut en même temps un livre bouddhique qui disait : « Celui qui sera établi de nouveau (patriarche « bouddhique?), c'est cet homme[3]! » Ce que con-

[1] 此國在天竺城中天竺 *Thseu koue tsaï tsian tchu, tching tchoung thian-tchu.*

[2] 又有神人名沙律昔 *Yeou yeou chin jin ming cha liu si.*

[3] 博士弟子景盧受大月氏王使伊存口受浮屠經曰復立者其人也 *Po sse ti tseu king lou cheou ta youë-chi wang sse i-tsun-keou: cheou fou-thou king youë: fou li tche: khi jin yé.* Ce passage important fait connaître : 1° que le roi des *Youë-chi*, quelques années *avant l'ère chrétienne*, s'était constitué le propagateur du bouddhisme, et que par conséquent *lui*, et très-probablement *son peuple*, professaient

tenaient ces livres bouddhiques concernait *Pou-ssé, Sang-men, Pe-wen, Pé-sou-kien, Pe-khieou, Chin-men*, surnoms qualificatifs de ses disciples[1].

Le contenu des livres de *Fou-thou* s'accorde parfaitement avec le livre de *Lao-tseu* du royaume du milieu. Or *Lao-tseu* est considéré généralement comme étant sorti de la Chine, à l'occident, par la porte frontière nommée *Kouan*, et comme ayant traversé le *Si-yu* ou les contrées occidentales (de l'Asie), pour aller dans le *Thian-tchu* (ou l'Inde) instruire les barbares[2].

cette doctrine; 2° que des tentatives d'introduction du bouddhisme en *Chine* avaient déjà été faites avant l'époque de l'empereur *Ming* des *Han*, 64 ans après notre ère.

[1] Ces noms signifient en chinois : 1° *étendu et solide*; 2° *porte du mûrier ou de la solitude*; 3° *ouïe respectable et distinguée*; 4° *interrogation nette et claire*; 5° *ouverture blanche*; 6° *colline du nord*; 7° *porte du matin*. Il est plus vraisemblable toutefois que ces noms ne sont que des transcriptions de titres bouddhiques sanskrits, comme *Pousse — Phou-sa* ou *Bodhisattva*; *Sang-men — Sâmana* ou *Sramana*; *Pe-khieou — Bhikchou*.

[2] 浮屠所載與中國老子經相出入蓋以爲老子西出關過西域之天竺教胡 *Fou-thou sso tsaï iu tchoung koué Lao-tseu king siang tchu-ji. Kaï i weï Lao-tseu si tchu kouan kouo si-yu tchi thian-tchu kiao hou.* L'écrivain chinois n'a pas tiré la conséquence qui résulte des deux propositions qu'il a avancées : 1° « que les doctrines contenues dans « les livres de *Bouddha* sont à peu près identiques avec celles contenues dans le livre de *Lao-tseu*; 2° que l'opinion générale considère « *Lao-tseu* du royaume du milieu comme étant venu apporter sa « doctrine dans l'*Inde*. » Cette conséquence est que *Bouddha* aurait reçu sa doctrine de *Lao-tseu* lui-même, et que le *bouddhisme* n'est

Les différents titres ou surnoms des disciples et des dépendants (spirituels) de *Fou-thou*, étant réunis, sont au nombre de vingt-neuf; ce n'est pas ici le lieu de les examiner et de les rapporter; c'est pourquoi on se borne à ce qui a été dit ci-dessus.

晉

ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DES TÇIN.

La première des années *Ching-ping* de *Mou-ti* (357 de notre ère), à la première lune, l'Indien

que la doctrine même de *Lao-tseu* apportée dans l'Inde et propagée par *Bouddha*, qui s'en serait constitué l'apôtre.

Si l'on réunit les données précédentes à celles qui naissent de la coïncidence du voyage de *Lao-tseu*, ou plutôt de sa disparution de la Chine et de sa direction vers l'occident de l'Asie et dans l'Inde, à la même époque où les chronologies *birmane* et *cinghalaise* placent l'apparition de *Gôtama-Bouddha*, c'est-à-dire vers 564 ans avant notre ère, époque où *Lao-tseu* aurait eu 40 ans et *Bouddha* 20 (la mort de *Bouddha* est placée par ces chronologies et par celle des *Siamois* 544 et 543 avant J. C.); si l'on réunit, dis-je, toutes ces données à celles qui ressortent encore de plusieurs autres faits que l'on passe ici sous silence, on ne pourra s'empêcher de reconnaître que leur concours est bien propre à jeter un nouveau jour sur l'origine de cette religion bouddhique, qui s'est étendue sur toutes les régions de l'Asie et qui a eu une si grande influence sur la civilisation de ces contrées.

Ce passage important est aussi une nouvelle preuve de la vérité des rapprochements que nous avons essayé d'établir entre les doctrines de *Lao-tseu* et celles de quelques philosophes de l'Inde dans un Mémoire sur l'origine et la propagation de la doctrine du Tao, fondée en Chine par *Lao-tseu*, etc. suivi de deux *Oupanichads* des Védas, avec le texte sanscrit et persan. Paris, 1831, in-8°.

Tchen-tan[1] vint offrir des chevaux très-dociles et des éléphants.

On remarque que ce fait est rapporté avec plusieurs autres dans les Mémoires officiels sur *Mou-ti*, aux histoires des *Tçin*.

宋

ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DES SOUNG.

La cinquième des années *Youan-kia* de *Wen-ti* (428 de notre ère), le royaume du *Thien-tchu*[2] envoya des ambassadeurs apporter un tribut et offrir des productions du pays.

On remarque que ce fait est rapporté avec plusieurs autres dans les Mémoires officiels sur *Wen-ti*, aux histoires des *Soung*[3].

[1] *Thian tchu tchen-than.*

[2] 天竺國 *Thian-tchu-koué.*

[3] Dans la Notice historique sur l'Inde, par *Ma-touan-lin*, que nous avons également traduite du chinois, et qui a été publiée en anglais, avec les Notes que nous y avions jointes, dans l'*Asiatic journal* de Londres, juillet et août 1836, reproduite dans le Journal de la Société asiatique du Bengale, janvier 1837, on trouve de plus que dans le *Pian-i-tian*, sous cette dynastie, des faits que le nouveau rédacteur chinois aura retranchés comme étant relatifs au royaume de *Kia-pi-li* (Kapila), dont il fait une Notice à part (Voy. l. LXVI, art. 5). Voici un de ces passages : « La cinquième année *Youan-kia* de *Wen-* « *ti* des *Soung* (428 de notre ère), le roi du royaume de *Kia-pi-li* « (Kapilâ) de l'Inde, nommé *Youë-aï* (le bien-aimé de la lune), lui « envoya un ambassadeur pour lui présenter des lettres de soumis- « sion et lui offrir des diamants, des anneaux précieux, des brace-

梁

ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DES LIANG.

La deuxième des années *Thien-kian* de *Wou-ti* (503 de notre ère), le royaume de l'Inde centrale [1] envoya un ambassadeur offrir des productions du pays.

On remarque que ce fait est rapporté avec plusieurs autres dans les Mémoires officiels sur *Wou-ti*, aux histoires des *Liang*.

Selon la Relation des Indes [2], le royaume de l'Inde centrale est situé à quelques milliers de *li*, au sud-est es grands *Youĕ-tchi* [3]; son territoire a trente mille *li*

«lets, ainsi que d'autres ornements d'or ciselés, et deux perroquets, «l'un rouge et l'autre blanc.»

Dans une note jointe à ce passage, nous avions dit que *Youĕ-aï*, qui signifie en chinois *aimé* ou *chéri de la lune*, nous paraissait être la traduction du terme sanskrit चन्द्रकान्त *tchandra-kânta*, ou plutôt de चन्द्रनन्द *tchandra-nanda*, «joie ou délices de la lune,» cité dans la cinquième table de l'*Ayin-Akberi* comme le nom d'un roi de Kachemire; mais le savant indianiste, M. le docteur Mill, directeur du collége sanskrit de Calcutta, pense que c'est plutôt चन्द्रश्री *tchandra-s'ri*, le dernier des rois du *Magadha*, que M. J. Prinsep a placé (d'après l'autorité chinoise), dans ses très-utiles tables généalogiques, à l'année 428 de notre ère. Cette concordance si remarquable ne laisse aucun doute sur l'identité du nom, et nous nous félicitons que notre erreur l'ait suggérée.

[1] 中天竺國 *Tchoung-thian-tchu-koue*.

[2] 天竺傳 *Thian-tchu-tchouan*.

[3] 大月支 *Ta-youe-tchi*. Dans cette dénomination, le dernier

carrés d'étendue. Quelques personnes le nomment *Chin-thou*. Du temps des *Han* (le général) *Tchang-kian* ayant été envoyé dans le *Ta-hia* (ou la Bactriane), vit des tiges de bambous du mont *Kioung* et des étoffes de coton de *Chou*. Des hommes du royaume lui dirent qu'ils les achetaient sur les marchés du *Chin-thou*[1]. Or le *Chin-thou* n'est que le *Thian-tchu* (ou l'Inde); donc c'est seulement la transcription phonétique du nom dans les Relations qui n'est pas identique; mais les pays que l'on a voulu désigner est un seul et même pays.

Depuis le royaume de *Kao-fou*[2] des *Youë-tchi*, en allant au sud-ouest jusqu'à la mer occidentale, à l'est jusqu'à *Pang-ki*, sont différents royaumes au nombre de quelques dizaines, dans chacun desquels sont établis des rois; quoique ces royaumes diffèrent par leurs noms, ils sont tous compris sous la dénomination commune de *Chin-thou*.

Du temps des *Han*, ce pays appartenait au *Youë-*

caractère, qui se prononce *tchi*, ne signifie plus *race*, *famille*, mais *branche*, c'est-à-dire *grande branche lunaire*. Les historiens chinois ne disent pas ce que ce peuple nomade et conquérant est devenu à l'époque dont il est question; ils le retrouvent sous les *Ming*, en 1368, sous le nom de *Moung-kou* (ou Mongols) *aux haches rouges*. Il est fait mention des *Youë-tchi* dans le *Chan-hai-king*.

[1] Ce paragraphe et celui qui vient ci-après ne sont qu'une répétition presque littérale de paragraphes semblables déjà rapportés précédemment. On en trouvera beaucoup d'autres dans cet Examen méthodique, parce que le rédacteur chinois a eu moins en vue l'élégance de la diction que l'exactitude et l'évidence des faits qu'il tire chronologiquement des différents livres chinois qui ont parlé des peuples étrangers.

[2] Voyez la note ci-devant, p. 265.

tchi (branche lunaire); les mœurs de ses habitants, le climat, paraissent les mêmes que le climat et les mœurs des *Youë-tchi* (branche lunaire)[1]; et le sol bas et humide est soumis à une température très-élevée. La population faible et timide craint la guerre; elle était bien faible en comparaison des *Youë-tchi!*

Le royaume s'appuie sur un grand fleuve nommé *Sin-tao*, qui prend sa source au mont *Kouen-lün*, et, se divisant en cinq grands courants, forme ce que l'on désigne par le nom générique des *eaux du Gange*[2]. Ces eaux sont douces et belles, et dans le

[1] 漢時羈屬月支其俗土著與月支同 *Han chi ki-chou youë-tchi; khi sou thou tcho iu youë-tchi thoung.*

[2] 恆水 *Hang* (ou) *Gang-choui*. Sans cette dernière dénomination, on aurait pu penser que les mots 新陶 *Sin tao*, du texte, ne sont que la transcription du mot sanskrit सिन्धु *Sindhou*, nom du fleuve Indus. Mais on a déjà vu précédemment que les Chinois avaient transcrit ce dernier mot par ces deux caractères 身毒 *Chin-thou*, qui le rendent bien plus exactement. Les expressions *Sin-tao* sont donc plutôt la transcription du mot sanskrit सीता *Sitâ*, nom de l'une des sources du Gange. C'est encore au savant indianiste Colebrooke que nous devons de reconnaître l'exactitude de la relation chinoise. Dans un Mémoire sur les sources de ce fleuve célèbre, l'illustre anglais cite le passage suivant de l'astronome *Bhâskara-âtchârya* : « Le saint ruisseau qui s'échappe « du pied de *Vichnou* descend de la demeure de ce dieu, située sur « le mont *Mérou* (le *Kouen-lün*), d'où il se divise en *quatre* courants « (le texte chinois porte *cinq*), et passant à travers les airs, il atteint « les lacs situés sur le sommet des montagnes qui le soutiennent. « Sous le nom de *Sitâ*, cette rivière va rejoindre le *Bhadrâswa*; comme « l'*Alakanandâ*, elle entre dans le *Bharata-varcha*; comme le *Tchak-* « *chou*, elle va à *Kétoumala*, et, comme la *Bhadrâ*, elle se rend au

fond de leur lit elles déposent un véritable sel dont la couleur est aussi blanche que le cristal de roche[1].

Le sol produit habituellement des rhinocéros[2], des éléphants[3], des martes zibelines[4], des écailles de tortue dont on fait le commerce[5], l'espèce de perle de feu nommé *ho-tsi*[6], de l'or, de l'argent et de l'acier. On y fabrique des tissus en laine très-fine brochés d'or; des objets en filigrane, d'autres en cuir ornés d'or pur; de fins tissus faits à la main, des étoffes de coton, des ouvrages en peau tannée, et des étoffes de laine très-fine[7] (tissus de Kache-

« *Kourou* du nord. » [*Siddhânta sirômani, Bhouvana kôcha*, 37 et 38].

« Les Indiens, dit M. H. H. Wilson, prétendent que le Gange « tombe des cieux sur le sommet du mont *Mérou*, et en descend « divisé en quatre courants. La branche méridionale est le Gange « de l'Inde, la branche septentrionale, qui coule dans la Tartarie, est « la *Bhadrasômâ;* la branche orientale est la *Sitâ*, et la branche « occidentale est le *Tchakchou*. » (*Sanskrit Dictionary*, au mot *Mérou*). *Kin lou tchi tching kin pi ki si mo pe tie hao kieou ta teng*. Conférez *Râmâyana*, liv. Ier, ch. 44, sl. 15; et p. 135 de la trad. de M. de Schlegel.

[1] 水精 *Choui thsing*, essence pure de l'eau, c'est-à-dire cristal.

[2] 犀 *Sse*. — [3] 象 *Siang*. — [4] 貂鼲 *Tiao hoen*. — [5] 瑇瑁 *Tai mei*. — [6] 火齊 *Ho tsi*.

[7] 金鏤鐵成金皮罽細摩白疊好裘毾㲪 *Kin lou tchi tching kin pi ki si mo pe tie hao kieou ta teng*. Tous ces noms d'objets d'art n'ont peut-être pas été très-exactement rendus dans notre traduction, parce que les dictionnaires chinois européens ne les expliquent pas clairement, ou parce qu'ils ne les expliquent pas du tout. Il est à présumer que les tissus brochés d'or étaient ces fameux brocarts ou tissus de fine laine brochés d'or dont il se fait encore de nos jours un si grand commerce à

mire). Le *ho-tsi*[1] paraît être comme le talc[2]; sa couleur est jaune-rouge, et il a l'éclat de l'or. Si on le divise, alors il se disperse comme les ailes du grillon; si on l'entasse, alors il devient compacte comme des fils de soie fine fortement tissus: en le comprimant ainsi, ses parties s'unissent intimement entre elles.

Ce royaume de l'Inde fait un grand commerce à l'occident avec le *Ta-thsin*[3] et les *An-si*[4]; c'est par la mer surtout que le *Ta-thsin* ou l'empire romain trafique avec l'Inde et lui enlève ses produits précieux, tels que le corail[5], l'ambre[6], l'or, le saphir[7], la nacre de perle[8], l'espèce de perle nommée *ki*[9], les pierres de qualité inférieure[10], la plante odorifé-

Bénarès, ainsi que dans toute l'Inde, et que l'on commence à imiter en France.

[1] 火齊 *Ho-tsi.* Nous n'avons trouvé l'explication de ce composé dans aucun dictionnaire chinois européen. Voici ce qu'en dit celui de *Kang-hi*: « *Ho-tsi,* nom de la nacre de perle *tchou,* que « quelques-uns disent ressembler à *la mère des vapeurs légères* (ou du « *talc*), qui est par nombreuses couches très-minces, et qui, étant « ouverte, est de couleur jaune-rouge comme l'or. »

[2] 如雲母 *Jou yun mou,* littéralement: « comme la mère « des nuages ou des vapeurs blanches légères ».

[3] 大秦 *Ta-thsin,* le *Grand thsin,* ou l'empire romain. On peut voir une longue Notice sur ce pays dans le *Pian-i-tian,* livre LX.

[4] 安息 *An-si,* Ases ou Parthes. Voyez la Notice sur ce peuple, que nous avons traduite du *Pian-i-tian,* liv. LVII.

[5] 珊瑚 *Chan-hou.* — [6] 琥珀 *Hou-pe.* — [7] 碧 *Pie.*

[8] 珠 *Tchou.* — [9] 璣 *Ki.* — [10] 琅玕 *Lang-kan.*

rante nommée *yŏ-kin*[1]; des composés de plantes médicinales, c'est-à-dire le jus exprimé de toutes les plantes odoriférantes par la coction et la distillation, et non des produits naturels. »

Il est dit encore que les hommes du *Ta-thsin*[2] (ou de l'empire romain) prennent ces composés de plantes médicinales, en extraient préalablement toutes les parties succulentes, afin d'en composer des pâtes odorantes ou des cosmétiques, et ils vendent le résidu privé de ses meilleures qualités aux marchands des autres royaumes. C'est pourquoi ces différents objets de commerce qui ont été introduits par différentes voies, et transportés dans le royaume du milieu, n'avaient pas beaucoup de parfums. La plante odoriférante *yo-kin* ne croît que dans le royaume de *Ki-pin*[3]; ses feuilles sont de couleur complétement jaune et très-minces; elles ressemblent aux feuilles du *fou-young*[4], et au lys des eaux qui couvre les rivages. Les habitants du royaume, avant de la prendre pour l'offrir dans les temples de *Fo*, en expriment chaque jour les parfums, et quant aux résidus, c'est-à-dire aux restes de la tige ainsi

[1] 鬱金 *Yo-kin.* — [2] 大秦人 *Ta thsin jin.*

[3] 罽賓國 *Ki-pin-koue* (Kophène). Les Chinois ont donné successivement à ce royaume les noms de *Kia-che-mi-lo* (Kachemire), de *Thsao*, de *Ko-chi-mie* et de *Sa-ma-eulh-kan* (Samarkande). Voyez la Notice de ce royaume, que nous avons traduite du *Pian-i-tian*, livre LIII.

[4] Cette fleur, selon Morrison, *Dictionnaire chinois*, est l'*hibiscus mutabilis*.

exprimés, ils les jettent. Les marchands retirent secrètement et avec précaution ces parfums de l'intérieur des temples pour les porter vendre ensuite au royaume de *Tŏ*[1] (ou de *Magadha*).

La neuvième des années *Yan-hi* de *Hiouan-ti*, de la dynastie des *Han* (166 de notre ère), *An-tun* (Antonin), roi du *Ta-thsin* (de l'empire romain[2]), envoya une ambassade, par la frontière extérieure du *Ji-nan* (le Tonquin), pour offrir des présents. Il n'y eut que cette seule communication du temps des *Han* (entre l'empire romain et l'empire chi-

[1] 佗國 *To-kouĕ*: c'est une abréviation à la manière chinoise de 摩伽佗 *Mo-kia-to*, transcription du mot sanscrit मगध *Magadha*.

[2] 大秦王安敦 *Ta-thsin wang an-tun*, *An-tun*, « roi du Tathsin. » Il ne peut exister aucun doute sur le nom de ce roi, ni sur celui du pays qu'il gouvernait. Il est probable que c'est après avoir été défait par les Parthes avec ses seize légions, qu'Antonin (Marc Aurèle) envoya une ambassade à l'empereur de la Chine. Cette ambassade de l'empereur romain est rapportée dans les mêmes termes et à la même date dans la Notice sur le *Ta-thsin* du *Pian-i-tian*, l. LX, fol. 2. On ajoute seulement que le *tribut* consistait en dents d'éléphants, en cornes de rhinocéros et en écailles de tortues. Ce n'est pas la seule ambassade que les grands empereurs romains aient envoyée aux empereurs de la Chine. Il en est mentionné une autre à l'année 284 de notre ère (5ᵉ année *Tai-kang* de *Wou-ti* des *Tçin*); une autre en 643 (17ᵉ année *Tching-kouan* de *Taï-tsoung* des *Thang*), et le *Ta-thsin* est alors nommé *Fou-lin*; une autre en 711; une autre en 719; une autre en 742, composée de *prêtres* de la *grande vertu*; une autre en 1081, sous la dynastie des *Soung*; le roi qui l'envoya se nommait le *Kaï-sa* (Kaesar) *Mi-li-i-ling* (Michel?); une autre fut envoyée en 1091; une autre en 1371. Ce royaume faisait ses monnaies d'or et d'argent; celles d'argent valaient dix fois moins que celles d'or, etc. Voyez *Pian-i-tian*, liv. LX.

nois). Les habitants de ce royaume vont très-souvent, pour leurs relations de commerce, jusqu'au *Fou-nân*[1], au *Ji-nân*[2], au *Kiao-tchi*[3]. De tous ces royaumes des frontières du midi (de la Chine), il est bien peu d'hommes qui soient allés jusqu'au *Ta-thsin*.

La cinquième des années *Hoang-wou* de *Sun-kiouan*[4], il y eut un marchand du *Ta-thsin*, ou de l'empire romain, du nom de *Thsin-lûn*[5], *Lûn* le Romain, qui vint dans le *Kiao-tchi* (le Tonquin). Le gouverneur[6] de *Kiao-tchi*, nommé *Ou-mo*, envoya ce marchand, et l'accompagna en personne près du souverain chinois *Kiouan* (devenu *Ta-ti*). Ce dernier l'interrogea sur les chants, les mœurs de son pays; *Lûn* répondit à toutes les questions qui lui furent faites sur les personnes et sur les choses. Dans ce temps-là on se donnait beaucoup de peine pour chercher le breuvage de l'immortalité[7] dans toutes

[1] 扶南 *Fou-nân*, le Pégou et l'empire birman actuel.

[2] 日南 *Ji-nân*, aujourd'hui la Cochinchine.

[3] 交趾 *Kiao-tchi*, le Tonquin.

[4] C'est le nom d'un souverain qui vivait pendant les guerres civiles du IIIe siècle de notre ère. Les années *Hoang-wou* de *Ta-ti*, fondateur de la petite dynastie de *Ou*, correspondent aux années 222-278 de notre ère. Le territoire de cette dynastie confinait à celui de *Kiao-tchi* ou de la Cochinchine, qui en était une dépendance.

[5] 秦論 *Thsin lûn*, «le romain Lûn.»

[6] 太守 *Taï-chdou*, «le grand conservateur.»

[7] 丹 *Tan*, «cinabre et pierre philosophale.»

les plantes nourrissières. C'étaient de petits hommes dont le teint tirait sur le noir, qui s'occupaient ainsi de faire des dupes au grand jour. *Lûn*, en les voyant, dit que ces hommes se montraient rarement dans le *Ta-thsin*[1]. *Kouan* (le roi de *Ou*) chargea des magistrats d'examiner l'affaire de dix de ces hommes avec autant de femmes, après quoi ils furent tous mis à mort. On reconduisit *Lûn* pendant toute la route avec ses bagages, et il s'en retourna alors dans son pays natal.

Du temps de *Ho-ti*, de la dynastie des *Han* (de 86 à 106 de notre ère), plusieurs ambassades de l'Inde vinrent offrir des tributs; ensuite les contrées occidentales (*Si-yu*) s'étant révoltées contre la domination chinoise, il en résulta que toutes les relations avec ces pays furent rompues.

La deuxième et la quatrième des années *Yan-hi* de *Hiouan-ti* (159 et 161 de notre ère), des étrangers vinrent souvent par les frontières extérieures du *Ji-nân* (ou de la Cochinchine) apporter des présents[2].

[1] On peut présumer que ces devins ambulants étaient de la race des Bohémiens de nos jours. Hérodote (liv. IV, §§ 67 et 68) dit que l'on voyait chez les Scythes un grand nombre de devins qui se servaient de baguettes de saule pour prophétiser; on en trouve chez la plupart des nations de l'antiquité et même des temps modernes.

[2] Ce paragraphe et celui qui précède sont encore une répétition des mêmes paragraphes placés dans leur ordre chronologique sous la dynastie des *Han*. L'intention des rédacteurs chinois, en les rapportant ici de nouveau, paraît avoir été de rassembler tous les faits qui concernent la route de la Chine par le midi.

Du temps des *Weï* et des *Tçin* (de 220 à 420 de notre ère), les relations rompues (entre l'Inde et la Chine) ne furent pas renouées. Ce fut seulement du temps de la dynastie de *Ou*[1] que le roi du *Fou-nân*, nommé *Fan-tchen*, envoya un homme de ses parents, nommé *Sou-we*, comme ambassadeur dans ce royaume (de l'Inde). En partant du *Fou-nân*, l'ambassade sortit par l'embouchure du *Téou-kieou-li*[2], suivit sa route par mer dans la grande baie[3], et, en se dirigeant par le nord-ouest, elle entra dans la baie, qu'elle traversa en côtoyant les frontières de plusieurs royaumes. En une année environ elle put parvenir à l'embouchure du fleuve de l'Inde[4]. Elle remonta ses eaux pendant une marche de sept mille *li*, et arriva alors à sa destination. Le roi de l'Inde[5] (en voyant ces étrangers) s'écria : « Les côtes de la « mer sont extrêmement éloignées ; comment ces « hommes sont-ils arrivés jusqu'ici ? » Il ordonna que

[1] 吳 *Ou*, l'une des trois dynasties qui régnèrent simultanément sur trois grandes divisions de l'empire chinois. Elle subsista depuis l'année 222 jusqu'à l'année 278 de notre ère.

[2] *Téou-kieou-li*, c'est sans doute l'*Irrawady* dans l'empire birman.

[3] *Ta-wan*, le golfe de *Martaban*.

[4] 天竺江口 *Tchian tcha kiang késu*. C'est le Gange qui est ici désigné, en sanscrit गङ्गासागर *Gangâ-sagara*, océan Gangétique.

[5] 天竺王 *Thian tchu wang*. Les détails qui suivent font connaître que c'était le roi du royaume de *Magadha*, dans la partie méridionale du Béhar actuel.

l'on fît voir à l'ambassadeur l'intérieur du royaume, et dans ce but il lui donna[1], pour l'accompagner comme guides, deux hommes étrangers, de la même nation que l'ambassadeur, avec des chevaux scythes, et quatre pièces d'étoffe précieuse pour en faire présent à *Fan-Tchen* (roi du *Fou-nan*), et il le renvoya avec des vivres et des provisions pour son retour. Au bout de quatre ans (depuis son départ) l'ambassadeur fut de retour dans son pays.

Pendant ce temps la dynastie de *Ou* envoya un officier de second rang nommé *Kang-taï*, comme ambassadeur au *Fou-nan*; il y vit les guides chinois (qui avaient accompagné l'ambassadeur du *Fou-nan* dans son retour de l'Inde). A toutes les questions qu'il leur fit sur les mœurs et les coutumes du pays de l'Inde ils lui répondirent :

« La doctrine de *Fo* (ou de Bouddha) est celle « qui est en honneur dans le royaume; la popula-

[1] 仍差陳宋等二人以月支馬 etc. *Jing tchaï tchin soung teng eulh jin i youë tchi ma*, etc. litt. « En conséquence, « comme messagers ou guides (il lui fut donné) deux hommes étran« gers de la même espèce que les Soung. » Par ces derniers mots il faut entendre *des Chinois*, et en voici la raison : sous chaque différente dynastie, les écrivains chinois ont l'habitude de se désigner par le nom de cette dynastie, pour dire qu'ils sont des sujets de l'empire. Ainsi *Hang-jin* veut dire homme de l'empire des *Han* ou *Chinois*; *Soung-jin*, homme de l'empire des *Soung* ou *Chinois*; *Thang-jin*, homme de l'empire des *Thang* ou *Chinois*, etc. Cette expression *Soung-jin* a été d'abord employée par *Ma-touan-lin*, qui écrivait sous les *Soung*, dans la seconde moitié du XIII[e] siècle. La signification que *tchin* a ici est celle qu'il porte dans la phrase du *Li-ki* citée dans le Dictionnaire de *Khang-hi*, à l'explication du caractère.

« tion y est très-nombreuse ; la terre y est riche et « fertile ; le roi de ce pays a pour titre *Meou-lún*[1] ; la « résidence royale, qui est une ville fortifiée (*tching*), « est baignée par des ruisseaux abondants qui se par- « tagent et se perdent dans des fossés profonds qui en- « tourent la ville. Au bas de celle-ci coule un grand « fleuve (le Gange). Tous les palais et les édifices « publics de cette ville sont revêtus d'inscriptions « sculptées et d'autres ornements gravés en reliefs. « Une rue qui est tortueuse forme la place du marché. « Les maisons d'habitation ont plusieurs étages[2]. Des « cloches ou de grandes timballes, et des tambours « composent leurs instruments de musique[3], et les vê- « tements sont ornés de fleurs odorantes. On voyage « par eau et par terre ; un nombre considérable de « marchands y fait le commerce de joyaux et autres

[1] Ce nom, qui est désigné dans le texte chinois comme une épithète (*hao*), peut être la transcription de महाराणा *mahâran'a : grand ran'a* ; il n'y aucun doute sur la syllabe *meou* pour महा *mahâ*. (en composition) grand ; mais le mot sanskrit représenté par *lún* ou *ran*, *rán*, est moins sûr.

[2] Ce fait est encore vrai aujourd'hui, selon les récits des voyageurs modernes, qui donnent sept à huit étages à un grand nombre de maisons de Bénarès. Les pagodes et les édifices publics sont encore également couverts de sculptures et de bas-reliefs de toutes sortes.

[3] « C'est un concert bien étrange aux oreilles d'un Européen nou- « veau venu qui n'y est pas encore accoutumé, car il y a quelquefois « dix ou douze hautbois et autant de timballes, qui donnent tout « d'un coup, et il y a tel hautbois, celui qu'on appelle *karna*, qui « est long d'une brasse et demie, et qui n'a pas moins d'un pied « d'ouverture par le bas, comme il y a des timballes de cuivre ou « de fer, qui n'ont pas moins d'une brasse de diamètre. » (Voyage de F. Bernier).

« objets précieux de luxe ; on peut s'y procurer tout « ce que le cœur désire. A droite et à gauche l'œil « n'aperçoit que des choses agréables et séduisantes ; « les maisons sont *ombragées* par des feuillages et « rafraîchies par le mouvement des eaux de toute « nature.

« Il y a seize grands royaumes qui sont éloignés « de l'Inde, les uns de deux mille *li*, les autres de « trois mille : tous ces royaumes honorent l'Inde et « la respectent ; ils la regardent comme placée entre « le ciel et la terre. »

Dans le commencement des années *Thian-kian* (502 et suivantes de notre ère), le roi de ce pays, nommé *Kiu-to*[1], envoya à la cour un officier supérieur, du nom de *Tchu-lo-ta*[2], pour présenter une lettre respectueuse de sa part. Cette lettre portait : « Votre humble serviteur[3] a entendu dire que votre « royaume s'appuie sur des fleuves ; qu'il est borné « par la mer et par des montagnes ; que des rivières « l'arrosent en tous sens ; qu'il y a un grand nombre « d'hommes très-savants dans toutes sortes de scien- « ces ; qu'ils ont une démarche sévère et grave ; que « le territoire de ce royaume ressemble à celui de « la *ville des changements* (ou des métamorphoses[4]) ;

[1] 屈多 *Kiu-to*. — [2] 竺羅達 *Tchu-lo-ta* ; कुत *Koûta*.

[3] 伏 *Fou*, celui qui se prosterne la face contre terre.

[4] 化城 *Hoa-tching*, ville des métamorphoses. Il est très-probable qu'il y a ici une faute dans le texte chinois, et qu'il faut lire 花城 *hoa tching*, ville des fleurs. Alors on a une traduction exacte

« qu'il y a de magnifiques palais, richement décorés ; « que les rues des villes sont ouvertes, larges, égales et unies ; que la population est excessivement « nombreuse ; qu'elle est satisfaite, contente, tran- « quille, heureuse et livrée à la joie. J'ai entendu « dire aussi que, lorsque le roi sort pour son plaisir, « quatre corps de troupes suivent sa personne sa- « crée ; que ce roi est éclairé, humain, plein d'affec- « tion pour le peuple, auquel il ne fait jamais de « mal, ainsi qu'à tous les êtres vivants ; que dans « ce royaume les sujets sont très-obéissants ; qu'ils « pratiquent et suivent exactement les lois ; que le « grand roi qui les gouverne avec tant d'humanité « est saint, par l'amélioration continuelle qu'il fait « de soi-même en se convertissant à la pure doctrine, « pour suivre la voie de la charité et de la commi- « sération[1], ne repoussant jamais de lui aucun mem- « bre du troupeau des êtres vivants, et cultivant « toujours les préceptes purs de la sagesse et de la « vertu qui conduisent dans la droite voie. Toutefois, « si vous n'embrassez pas la loi suprême[2], vous serez « comme un navire qui fait eau de toutes parts et

du nom sanskrit कुसुमपुर *kousouma-poura*, « la ville des fleurs », capitale du royaume de मगध *Magadha*, dont le roi écrit à l'empereur de la Chine la lettre en question.

[1] 化之以道慈悲 *Hoa tchi i tao tseu pei.*

[2] 不及無上法 *Pou hi wou chang fa;* « si vous n'attei- « gnez pas, si vous n'embrassez pas la loi sans supérieure, c'est-à-dire « la loi de Bouddha, » en vue de laquelle cette lettre pleine d'onction a été certainement écrite par un fervent sectateur de *Bouddha.*

« s'enfonce dans les flots à la vue du rivage. Tous « les magistrats et les sujets de votre empire rece- « vront (cette loi de Bouddha) avec joie et sans au- « cune crainte; tous les cieux veilleront sur eux et « viendront à leur aide; les dix mille esprits (ou bons « génies, *chin*) recevront avec respect les ordres du « ciel; tous les démons (ou mauvais génies) seront « vaincus et s'en retourneront (dans leur repaire). « On lève avec espoir les regards vers la personne « du roi, qui apparaît grave et majestueuse comme « le soleil lorsqu'il commence à briller sur l'horizon. « L'humanité fait fructifier et pénètre tout comme la « lumière du soleil; elle fertilise comme une nuée « abondante qui tombe après le ralentissement loin- « tain du tonnerre. Au matin on recueille les êtres « qui ont péri dans l'orage. Obligez tous les fonc- « tionnaires de votre royaume (à adopter la loi de « Bouddha); la tête étant ainsi mise à l'ordre, le ciel « prendra soin de vous et veillera sur votre salut. « Ordonnez, et votre royaume, tranquille et heureux, « se réjouira de son roi; les ministres qui ne se sont « pas encore séparés (des mauvaises doctrines), qui « n'ont pas encore rompu avec elles, deviendront « tous, dans votre royaume, des images des *sept pré- « cieux*[1] (saints bouddhiques). La population imitera

[1] 七寶形像 *Tsi pao hing siang.* Ce sont sans doute les *sept Bouddhas* humains, canonisés par les sectateurs de leur doctrine et dont la liste a été donnée par plusieurs écrivains. Voy. Hodgson, *Essais sur le bouddhisme*, et H. H. Wilson, *Notice sur trois ouvrages bouddhiques envoyés du Népal* par Hodgson. *As. res.* v. XVI et XVII.

« merveilleusement la démarche grave et réfléchie « des ministres, qui eux-mêmes n'auront fait que se « corriger et imiter l'exemple du roi dans sa con« version.

« Le serviteur de la *Loi*, du nom de *Kiu-to*, de « l'ancienne tribu royale, aux longues générations, « désire surtout que la sainte personne du grand roi « (empereur de la Chine) jouisse d'une santé et « d'une tranquillité parfaites; et pour ce qui concerne « ce royaume, il désire que tous les fonctionnaires « publics et la population entière dispersée sur les « montagnes et le long des rivières estiment ce qui « est précieux pour le pratiquer; en un mot qu'ils « s'appliquent de toutes leurs forces à propager sur « la terre (la pure doctrine); qu'ils retournent à la « perfection; que le grand roi fasse en sorte de bien « traiter l'Indien *Ta* (*Lo-ta*, l'envoyé), pour avoir « apporté la lettre fidèle et respectueuse. »

C'est d'après ces motifs que cet envoyé fut traité par le grand roi comme s'il était venu lui offrir les choses les plus extraordinaires et les plus rares que l'on pût attendre. L'empereur fit reconduire et accompagner l'envoyé jusqu'aux frontières du territoire; et même plus, c'est que le grand roi, se conformant aux lois du royaume [1], ordonna de le bien traiter sur toute sa route et de lui fournir tout ce qui pouvait être à son usage. Il désira que les rela-

[1] 便是大王之國王之法 *Pian tchi ta wang tchi kouê wang tchi fa.*

tions de confiance et de bonne amitié qui existaient entre les deux royaumes[1] ne fussent point interrompues; il chargea un ambassadeur de reporter (au roi de l'Inde) l'expression de ses désirs et de ses vœux, et en même temps il promulgua un saint édit (ordonnance impériale) dans lequel il prescrivait ce qu'il était convenable de faire pour arriver à une amitié parfaite et pour que les espérances conçues ne fussent point vaines. Ce qu'il avait fait reporter (par son ambassadeur) était aussi clair que sincère; mais il voulut ajouter de plus qu'il saisissait cette occasion pour lui offrir des vases de plusieurs espèces, différents parfums, des coquillages et autres objets de ce genre[2].

La troisième des années *Thian-kian* (504 de notre ère), à la neuvième lune, le royaume de l'Inde septentrionale[3] envoya un ambassadeur offrir des productions du pays.

On remarque que ce fait est rapporté avec d'autres dans les Mémoires officiels sur *Wou-ti*, à l'histoire des *Liang*.

[1] C'est-à-dire la Chine et l'Inde, ou le royaume de *Magadha* en particulier.

[2] Le texte chinois que nous traduisons n'ayant aucun signe de ponctuation, nous ne sommes pas sûrs d'avoir toujours parfaitement rendu le sens de cette longue correspondance diplomatique. Nous espérons toutefois l'avoir exprimé aussi exactement qu'il était possible de le faire.

[3] 北天竺國 *Pe thian tchu koue.*

陳

ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DE TCHIN.

Pendant la cinquième lune de la troisième des années *Ta kian* de *Hiouan-ti* (571 de notre ère), le royaume de l'Inde envoya un ambassadeur offrir des productions du pays.

On remarque que ce fait est mentionné avec plusieurs autres dans les Mémoires officiels sur *Hiouan-ti*, aux histoires des *Tchin*.

北魏

ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DES WEÏ SEPTENTRIONAUX[1].

Pendant la neuvième lune de la première des années *Taï-ho* de *Hiao-wen-ti* (477 de notre ère), le royaume de l'Inde occidentale[1] envoya un ambassadeur à la cour porter un tribut.

On remarque que ce fait est rapporté avec d'au-

[1] Cette dynastie régna sur les provinces septentrionales de la Chine et sur la plus grande partie de la Tartarie, en même temps que celles des *Thsi* et *Liang*, regardées comme plus légitimes, occupaient les provinces méridionales. La dynastie des *Weï* du nord régna depuis l'an 398 jusqu'à l'année 534 de notre ère. Les princes de cette dynastie, originaires de la Sibérie, avaient conservé des relations avec toutes les tribus qui habitaient au delà du lac Baïkal jusqu'à l'Obi et jusqu'aux contrées voisines de la mer glaciale. (V. M. A. Rémusat, *Mém. sur l'extension de l'empire chinois.*)

[2] 西天竺國 *Si thian tchû-koue.*

tres dans les Mémoires officiels sur *Hiao-wen-ti*, aux histoires des *Weï*.

La troisième des années *King-ming* de *Hiouan-wou-ti* (503 de notre ère), le royaume de l'Inde méridionale[1] envoya un ambassadeur à la cour porter un tribut.

On remarque que ce fait est rapporté avec d'autres dans les Mémoires officiels sur *Hiouan-wou-ti*, aux livres des *Weï*.

On remarque de plus que, selon la Relation des contrées occidentales, le royaume de l'Inde méridionale est éloigné de trente et un mille cinq cents *li* de la vice-royauté[2] (des possessions occidentales de l'empire chinois). Là est la ville fortifiée de *Fou-tchéou*[3], qui a dix *li* de circuit; c'est dans cette ville que naquit le *Mo-ni aux grains de corail*[4]. A trois cents *li* à l'orient de cette ville, il y a une autre ville for-

[1] 南天竺國 *Nân thian-tchu koué.*

[2] 代 *Taï.* Ce caractère, qui signifie ordinairement *génération*, *au lieu de*, etc. doit avoir ici une signification spéciale que nous n'avons trouvée dans aucun dictionaire.

[3] 伏醜城 *Fou-tcheou-tching*, c'est-à-dire « ville soumise à ce « qui est détesté ».

[4] 摩尼珠珊瑚 *Mo-ni tchou san hou. Mo-ni* est la transcription du mot sanskrit मुनि *mouni*, « anachorète, saint ermite », épithète caractéristique de ceux qui se livrent aux saintes austérités. *Tchou-san-hou* signifient des *grains de corail*. C'est aussi avec ces grains que les *Mounis* font des chapelets qu'ils portent suspendus à leur cou. Nous ne savons quel est le *mouni* qui est ici désigné, ni quelle est cette ville qui lui donna naissance.

tifiée que l'on nomme *Pa-laï* [1]; le territoire de cette ville produit de l'or jaune, du véritable bois de santal blanc [2]; du miel en pierre [3] et des raisins. Le sol convient à la culture des cinq sortes de grains.

Du temps de *Chi-tsoung* (de 954 à 960), le roi de ce royaume, *Po-lo-hoa* [4], envoya des ambassadeurs offrir des chevaux de course de fine race [5], de l'or, de l'argent, dont chacun des ambassadeurs était pourvu, afin de les présenter à la cour comme tribut.

Pendant la quatrième *lune* de la quatrième des années *King-ming* (504 de notre ère), le royaume de l'Inde méridionale offrit des branches de *pei (to)* et une dent de *Fo* [6].

[1] *Pa-laï*, « qui s'appuie sur une éminence. »

[2] 白眞檀 *Pe tchin-tan.* — [3] 石蜜 *Chi mi.*

[4] 婆羅化 *Po-lo-hoa*; ce doit être le premier *belala*, *radja* ou *roi* du *Kârnâta*, dans l'Inde méridionale, que nous a fait connaître M. Wilson, dans sa description des *Manuscrits Mackensie*, ce *belala*, qui régnait précisément à la même époque que *Po-lo-hoa*, de 954 à 960. *Belala*, ou *belal*, n'étant que l'altération du mot sanskrit बल *bala*, fort, ou de बलाल *balala*, le terme *po-lo-hoa* en est une transcription assez exacte, surtout si l'on considère que, dans les transcriptions chinoises de mots sanskrits, l'*a* de ces derniers est toujours transcrit par *o*, comme si la transcription était faite sur la forme *pâli*, et que l'articulation labiale faible *b*, n'existant pas en chinois, dût être représentée par *p*. Nous remarquerons en outre que le rédacteur chinois a ici interverti l'ordre chronologique pour rattacher ces faits au royaume de l'Inde méridionale dont il était question.

[5] 駿馬 *Tsiun ma.*

[6] 辟支佛牙 *Pei-tchi fo ya.* On trouve ordinairement écrit

Pendant la neuvième lune de la quatrième des années *Tching-chi* (507 de notre ère), le royaume de l'Inde méridionale envoya des ambassadeurs à la cour pour offrir des présents.

Pendant la deuxième lune de la première des années *Young-ping* (508), le royaume de l'Inde méridionale envoya des ambassadeurs à la cour pour offrir des présents.

Pendant la onzième lune de la troisième des années *Yan-tchang* (515), le royaume de l'Inde méridionale envoya des ambassadeurs à la cour pour offrir des presents.

On remarque que ces faits sont rapportés avec d'autres dans les Mémoires officiels sur *Hiouan-wou-ti*, aux livres des *Weï* supérieurs.

跋多支 *pei-to tchi*, branche de *pei-to*. Voy. ci-après la note qui concerne cet article. Quant à la *dent de Fo*, on peut consulter le *Foe-koue-ki*, p. 27, 86, 93, 333, 344.

(*La suite au prochain numéro.*)

RELATION

D'un voyage en Chine, par M. l'abbé Richenet.

(Suite.)

Le 18 septembre nous arrivons à Te-tcho, et nous y rencontrons un domestique de Pékin, qu'on avait envoyé à notre rencontre, et qui nous attendait là depuis deux mois. Te ou Te-cho ou Te-cheu, est sur la frontière nord-ouest de la province de Chantong, à environ une lieue de celle de Pe-tche-ly. Nous devions aller coucher dans cette dernière province, mais un accident arrivé à un de nos charretiers nous oblige de nous arrêter. Le lendemain matin notre mandarin va au tribunal du gouverneur, pour demander qu'on prenne soin du malade et qu'on nous procure un autre charretier. Là on lui annonce qu'il y a ordre d'empêcher que nous n'allions à Pékin. Peu après on nous donne copie de cet ordre. C'est une lettre circulaire, adressée à tous les vice-rois, et par eux, à tous les tribunaux sur le passage, jusqu'à Canton. La substance de cette lettre est que les trois mandarins chargés de veiller sur les quatre maisons d'Européens à Pékin ont représenté à l'empereur, que comme lesdits Européens répandent les principes de leur religion, et à cause de cela sont surveillés, pour empêcher

qu'ils n'aient de communications avec les Chinois; que, comme d'ailleurs il y a assez d'astronomes pour le présent à Pékin il serait bon d'écrire pour que, si nous n'étions pas encore partis de Canton, on ne nous fît pas partir, ou que, si nous étions partis, on nous fît retourner dans notre pays. La conclusion est que l'empereur a consenti à la proposition.

A cette nouvelle nous dépêchons promptement un domestique, afin d'annoncer ce contre-temps à nos confrères. Il lui faut quatre ou cinq jours pour arriver à Pékin. Deux jours après notre intendant ou factotum part avec d'autres lettres que nous lui donnons. Le gouverneur de la ville écrit au vice-roi de la province, pour demander ses ordres à notre sujet. Nous indiquons la manière dont nous désirerions que l'on écrivît. Nous représentons qu'il faudrait informer l'empereur que M. Dumazel, notre compagnon, n'est pas seulement astronome, mais horloger, artiste que nous savons être désiré à Pékin; que nous pouvons rendre service à bien des malades par le moyen de la machine galvanique que nous portons, et rendre un autre service important en inoculant la vaccine dont nous portons la matière; lesquels deux articles sont encore inconnus à Pékin; que, etc. etc. En bon chinois oui nous promet tout, et, ainsi que je m'y attendais, l'on n'en fait rien. Le 25 arrive un mandarin à bouton blanc, et par son rang qualifié *ta-lao-ye*, c'est-à-dire, grand Monsieur ou Monseigneur. Il est

chargé par le vice-roi de nous conduire jusqu'à l'autre frontière de la province. Je sentais bien que, l'affaire étant à ce point, il n'y avait pas moyen de parer le coup; mais il était important de traîner en longueur, afin de faire tout ce que nous pourrions pour recevoir des nouvelles et des instructions de nos confrères : en conséquence nous renouvelons nos objections et représentations. Nous demandons le temps d'avoir une réponse de Pékin. Nous alléguons que nos finances sont épuisées, que, etc. Ce mandarin, d'ailleurs honnête et aimable, répond que les ordres sont stricts de partir incessamment, que nous serons défrayés dans toute la route, que nous serons sur le pied de madarins qui voyagent par ordre de l'empereur, que rien nous manquera, et qu'il en sera de même à Canton. Il accompagna cette déclaration de plusieurs expressions d'honnêteté; que le contre-temps que nous éprouvions n'était pas notre faute; qu'il en était touché; qu'il ferait tout ce qu'il pourrait pour nous en diminuer le désagrément. Il était question de partir le lendemain. Nous demandâmes qu'on nous donnât au moins le temps de nous préparer, de séparer nos effets propres de ceux que nous avions à envoyer à Pékin; on nous accorda jusqu'au surlendemain.

Le 27 le gouverneur de la ville nous envoie à dîner, ainsi qu'à notre mandarin (usage chinois), et après dîner nous partons sans avoir pu recevoir réponse de Pékin. Une lettre adressée au domestique qui nous avait attendus là, et que nous ré-

çûmes la veille de notre départ, nous fait voir que nos confrères ne savaient rien de l'ordre de l'empereur, et nous attendaient incessamment.

Je ne vous dis rien des différentes visites que nous ont faites à Te-tcheu quelques mandarins, ni de l'amélioration que nous commencions à trouver dans les provisions : bœuf, mouton[1], raisins, pêches assez bonnes, etc. Mais il faut vous dire un mot d'une curieuse forme de bâton que j'y ai vue. Notre mandarin étant malade fut visité par un vieux médecin à bouton. Quoiqu'il vînt en chaise à porteurs, il avait un bâton, et ce bâton était, dans sa moitié inférieure, courbé à peu près comme un arc. Notre mandarin me dit que les bâtons dont on se sert dans ce pays sont communément de même. Il est fort rare, en Chine, de se servir de bâtons, parce que les gens comme il faut ne vont jamais à pied (dans les provinces du midi, la ma-

[1] Cette observation est très-importante, car rien ne prouve l'excessive population de la Chine aussi certainement que la rareté de la nourriture animale dans toutes les provinces situées au midi du fleuve Jaune. Le petit nombre de grandes routes que les ambassades ont parcourues pourrait regorger d'habitants sans que pour cela le reste du pays fût aussi peuplé qu'on le dit; mais dans ce cas on mangerait plus de chair, car l'homme ne s'en prive que par nécessité et jamais par choix, et s'il restait de la place pour les pâturages dans le midi de la Chine, on ne ferait pas venir de la Tartarie les moutons qui sont destinés aux tables des riches à Canton. Aussi voyons-nous que M. Richenet ne trouve des chevaux et des mulets pour les transports qu'au nord du fleuve Jaune, et tout le monde a pu observer que le cuir n'est jamais employé dans les meubles et ustensiles qui viennent de la Chine méridionale. L'homme n'y a pas laissé de place pour les animaux. — J. M.

nière ordinaire est d'aller en chaise à porteurs; ici la plupart vont à cheval, ou en chaise avec un seul cheval), et les gens du commun, lorsqu'ils voyagent, ont leur parasol, qui leur tient lieu de bâton. Je n'ai encore vu que deux Chinois, outre ce médecin, qui portassent des bâtons; c'étaient deux vieillards du commun. Je fis peu d'attention à la forme de ces bâtons, mais je me rappelle assez que, quoiqu'ils ne fussent pas simples ou unis comme ceux d'Europe, ils n'étaient pas comme celui du médecin de Te-theu. Si l'assertion de notre mandarin est vraie, il y a apparence qu'elle n'a lieu que pour les vieillards du bon ton. Après cette minutieuse note, il faut vous dire quelque chose du mode de notre retour.

Nous avons les mêmes chariots qui nous ont amenés. Nous les avions congédiés dès le lendemain que nous fûmes informés de l'obstacle qui s'opposait à la continuation de notre voyage. Nous jugeâmes à propos de prendre promptement ce parti à cause de la dépense considérable à laquelle nous aurions été exposés en les gardant, surtout ne pouvant prévoir quand notre affaire serait terminée. Le gouverneur de la ville les retint, et comme par honnêteté ou politique, il nous amusait, en tâchant de nous persuader qu'il avait écrit de manière à ce que probablement nous pourrions continuer notre route; il nous cachait la raison pour laquelle il retenait ces chariots. On nous disait que c'était pour tels mandarins qui devaient aller à tel endroit.

et chaque jour nouvelle histoire pourquoi ils ne partaient pas, et laissaient ainsi la cour de notre auberge remplie de mules auxquelles on faisait faire fort maigre chère parce qu'elles ne travaillaient pas. Ce ne fut que lorsque la sentence de notre retour nous fut signifiée, que nous apprîmes que c'était pour nous que les chariots avaient été retenus.

Le mandarin qui nous a accompagnés depuis Canton revient avec nous, et est traité comme nous aux frais des endroits où nous nous arrêtons. L'autre mandarin *ta-lao-ye*, qui nous accompagne envoie un de ses domestiques en avant, afin que nous trouvions tout préparé dans les auberges. Une grande bande de soie rouge, en guise de notre petit pavillon, flotte sur la porte de la station que l'on nous a choisie et où l'on nous attend. Nombre de domestiques qui se trouvent, à notre descente de voiture, tout prêts à nous servir, annoncent par leur costume, surtout par le chapeau à flocons de soie rouge, qu'ils appartiennent au gouverneur de l'endroit. Beaux tapis de drap rouge, souvent galonnés, devant les tables et sur les fauteuils, et quelquefois même aux commodités; table bien servie, tant par la qualité que la quantité des mets; en un mot, en allant nous voyagions en bourgeois, et renvoyés, nous voyageons en mandarins. Ce mode a cependant souffert quelques exceptions; c'était dans des villages dont le gouverneur de la ville dont ils dépendent n'avait pas été averti de notre arrivée assez tôt pour pouvoir donner ses ordres.

Dans ces cas, nous étions traités un peu à la bourgeoise, mais toujours assez bien. Je me félicitais même de cette différence; la variété plaît si naturellement! Je ne vous parle pas du mode de servir les tables; de petites écuelles remplies de viandes et de légumes qui nagent dans les sauces, ou plutôt excellents bouillons; de petites soucoupes remplies de viandes bouillies ou rôties, poissons, etc. le tout toujours coupé en petits morceaux ou petites tranches; des deux petits bâtons, en guise de couteau, cuiller et fourchette. Je crois vous avoir parlé de tout cela dans une de mes précédentes lettres. De cette manière il est aisé de servir douze ou quinze mets différents sur une table carrée de trois ou quatre pieds de largeur, comme elles sont communément ici. Nous n'avons pas cru devoir nous astreindre à l'usage des bâtonnets; nous nous sommes toujours servis de nos fourchettes, cuillers, etc.

Avant de quitter Te-tcheu, nous avions prié notre mandarin de Canton de vouloir bien faire partir par la voie publique, c'est-à-dire par les couriers du tribunal, une lettre que nous désirions envoyer à nos confrères de Pékin : il n'osa le faire. Dans une visite que nous fit notre *ta-lao-yé*, accompagné dudit mandarin de Canton (ainsi qu'ils ont fait de temps en temps depuis), dans le premier endroit où nous nous arrêtâmes pour coucher, nous lui fîmes la même pétition. Il se trouva embarrassé; il n'osait se charger de cette commission, crainte de se com-

promettre, et par honnêteté, il ne savait comment la refuser. Nous lui représentions qu'il n'y avait rien à craindre, parce que les mandarins de Pékin feraient, s'ils voulaient, interpréter cette lettre, et ne la remettraient qu'autant qu'ils le jugeraient à propos. Cela ne le tranquillisait pas. Ce ne fut que lorsque nous lui eûmes représenté combien il serait désagréable pour nos confrères de n'être point informés de notre départ assez tôt pour profiter d'une si belle occasion d'écrire en Europe, en nous envoyant promptement leurs lettres à Canton; combien il serait dur pour les pères et mères, parents et amis desdits confrères, de ne recevoir par nous aucune nouvelle de leurs fils, parents ou amis, ce ne fut qu'alors qu'il se détermina. Cette raison de piété filiale, si puissante pour un Chinois, le désarma; il reçut la lettre, et le lendemain il nous dit qu'elle était partie. Notre but, en envoyant cette lettre, était d'informer nos confrères, par une voie légale, de notre position, afin de les mettre à même de pouvoir parler de nous; car ils ne pouvaient rien dire de ce que nous leurs avions écrit auparavant, l'ayant fait secrètement et par contrebande. Comme cette lettre devait être vue par les mandarins, je l'avais faite pour eux plus que pour nos confrères. J'ai appris, depuis, que cette lettre n'avait pas été remise à nos messieurs de Pékin.

Nous trouvons les chemins meilleurs que lorsque nous allions, mais nous avons une poussière horrible fort gênante.

Le 2 octobre nous passons à Yen-tcheu-fou (ville de premier ordre), que nous n'avions pas vue en allant. Il nous a fallu à peine dix minutes pour la traverser. Ce que nous en avons vu n'est pas brillant. La plupart des maisons sont couvertes de paille, de gros millet ou de jonc; néanmoins elle est moins mal que les autres villes de cette province que nous avons vues; au moins la continuité des boutiques a un air de ville. Elle est fort étroite dans l'endroit où nous l'avons traversée, mais elle paraît passablement longue. Après en être sortis, nous avons été plus d'une demi-heure à longer un de ses murs.

Le 3 octobre nous rencontrons les présents envoyés à l'empereur par les Anglais. Outre le mandarin envoyé de Canton pour les conduire, et qui avait voulu nous conduire en même temps, il y en avait un autre qui appartient à la province du Chantong, et qui se change d'endroit à autre. Tous les deux étaient en chaise à porteurs; renfermé pour le moment dans mon chariot et n'étant point prévenu, je n'ai pu voir qu'une partie de ce convoi. Mon domestique, qui était à la porte de ma voiture, me dit qu'il y avait trente hommes pour porter chacune des trois grandes caisses (trois glaces); que quatre ou six portent à la fois, et sont relevés par d'autres successivement; qu'il y a plusieurs soldats à cheval pour accompagner le tout, et que sur le pavillon il y a ces deux lettres: *chang-yuen*, c'est-à-dire : pour l'empereur.

Le 4 octobre nous passons près du monument qui marque la séparation entre le Chantong et le Kiang-nan.

Nos voitures sont payées de distance en distance par les mandarins des villes où nous passons; quatre maces pour chaque mule ou cheval, c'est-à-dire deux taels par voiture, ce qui qui fait à peu près quinze francs par jour pour chaque chariot, et nos gens m'assurent que c'est le prix ordinaire du gouvernement.

Le 5, après le dîner, nous passons le pont qui a cent cinquante-six arches, et peu après nous quittons le chemin que nous avions tenu en allant. Nous prenons à l'ouest pour aller chercher Sui-tcho-fou, ville de premier ordre, qui doit nous donner un mandarin pour nous accompagner en place de notre *ta-lao-ye* du Chantong, qui s'en retourne. Nous passons le fleuve Jaune tout près de Sui-tcho, et logeons assez petitement dans une auberge qui est comme ensevelie entre la chaussée et les murs de la ville. La chaussée est aussi haute que ces murs, de sorte que j'ai pu apercevoir une grande partie de la ville sans y entrer. Dans cette partie, il y a quelques maisons qui paraissent passables, mais il y a beaucoup de chaumières.

Le 6 nous repassons le fleuve. Notre nouveau mandarin est parent de notre mandarin de Canton. C'est un excellent garçon : il y va tout uniment et simplement, mais franchement et tout de cœur. Celui qui nous quitte est fort honnête, et s'est

très-bien montré à notre égard, mais il est sur un ton plus haut et plus réservé que le nouveau. Nous voyageons sur de belles chaussées, à travers de belles campagnes, de jolies plantations de saules, qui sont plus beaux que tous ceux que j'ai vus en Europe, puis quelques marais, puis de petites montagnes. A quatre heures huit minutes nous nous retrouvons dans le chemin que nous avons déjà tenu en allant; et peu après nous arrivons à un village où nous dînons. Nous repartons promptement, et nous arrivons à la couchée, à dix heures, ayant fait cent dix *li* dans le jour. Vent frais, un peu de pluie, tonnerre, éclairs.

Le 7, belle, charmante campagne tout le jour. Nous voyageons, en grande partie, près et souvent sur de belles digues, dans le voisinage du fleuve Jaune. Il y a communément deux, quelquefois trois digues parallèles à peu de distance l'une de l'autre. Vent du nord plus que frais le matin, et assez frais tout le jour, quoiqu'il ait fait beau soleil.

Le 8, nous longeons de belles digues entre le fleuve Jaune et la rivière *Ouen-leang*, n'étant quelquefois qu'à une portée de canon de tous les deux, et voyant continuellement les mâts des barques sur tous les deux. A neuf heures nous arrivons à un bac du *Ouen-leang*, que nous passons. Nous y sommes à peu près une heure et demie, et nous voyons comment les mandarins se conduisent envers le peuple. Un des bateliers du bac ne s'étant pas rendu assez promptement quand on l'appelait, nos deux

mandarins l'ont fait prendre et l'ont eux-mêmes fustigé. Comme nous voyageons en mandarins, les bacs doivent nous passer gratis. En venant nous avons payé une fois jusqu'à cinq mille sapecs, c'est-à-dire près de deux louis. Un peu avant d'arriver au bac, j'ai aperçu de loin, sur une autre rivière, un pont de soixante et seize arches toutes un peu élevées, mais non voûtées.

Après souper nous envoyons un petit présent au mandarin qui doit nous quitter demain : une bouteille de tabac de Portugal, une paire de ciseaux et deux couteaux.

Quoique nos voitures marchent plus vite qu'en allant, je me promène tous les jours au moins quatre ou cinq heures. Le temps est plus agréable pour cela, parce qu'il fait moins chaud.

Le 9 octobre, route comme hier. Nombre de villages, près et sur les digues. Sur le soir, le nouveau mandarin qui est désigné pour nous conduire vient nous faire visite. Il a l'air embarrassé et peu entendu.

Le 10, à six heures, ce mandarin revient à notre auberge, et nous partons : il va à cheval et nous devance. Nous perdons au change du conducteur : heureusement nous n'avons celui-ci que pour un jour. Il est aussi négligent que ses deux prédécesseurs ont été honnêtes et attentifs à notre égard. Je crois devoir attribuer cette négligence à son peu d'intelligence plutôt qu'à sa mauvaise volonté. Arrivé à la station longtemps avant nous, il ne donna

aucun ordre pour le dîner; il ne savait rien de cette réglé, a-t-il dit après. Nous dînons à la bourgeoise et à nos frais, et nous nous remettons en route à une heure et demie. Après cinq heures nous arrivons à Ouan-kia-in. Nous descendons à l'auberge où nous avions logé en allant, où nous avions pris les chariots et où nous les quittons. L'aubergiste se souvient de la somme considérable que nous lui avons donnée en allant; il veut nous traiter.

Le 11 nous passons le fleuve Jaune dans une barque grande et préparée à la mandarine, et nos chaises à porteurs passent dans une petite barque. Arrivés à *Tsin-kian-pou*, nous mettons pied à terre au *Ma-to* ou *Quan-ty*, c'est-à-dire la maison publique des mandarins. (Dans chaque ville et lieu d'importance, il y a ainsi une maison où les mandarins qui vont et viennent peuvent aller se reposer. *Tsin-kian-pou* n'est pas une ville, mais un gros village, important à cause du passage. La douane est considérable, et le receveur est un grand mandarin.) On a préparé un bateau médiocrement grand, mais un seul pour mon confrère et pour moi. Il serait fort incommode de nous y loger tous les deux avec tous nos effets. Nous demandons que l'on nous en donne deux : on l'accorde; ils sont propres et commodes. Bonne alcove, salon de neuf pieds sur huit, antichambre presqu'aussi grande. Le mandarin de Tsin-kian-pou qui est chargé de nous accompagner est malade; c'est un domestique qui fait pour lui. Il est venu nous chercher

à Ouan-kia-in. Point de souper; on dit qu'il faut aller le chercher à trente *li*. La nuit suit de près la fin des discussions, et empêche de partir. Nous soupons avec quelques bagatelles que nos domestiques nous achètent. Ayant l'estomac peu chargé, nous n'en dormons que mieux.

Le 12 octobre, partis à sept heures, nous sommes retenus une heure et demie à la grande douane *Houang-kouan*. A 11 heures nous arrivons à Hoengan-fou, où nous aurions dû venir coucher hier. Nous nous attendions à y trouver le dîner prêt. Nouvel ordre de choses : plus d'auberges, plus de table mandarine. Dans le fait il serait fort incommode de chercher des auberges en voyageant par eau, et quelquefois on aurait longtemps à jeûner; il est comme nécessaire de manger dans sa barque. Chaque ville par laquelle nous passons (on en rencontre presque chaque jour) donne une somme équivalente à environ quatre francs par personne, quelquefois davantage. Souvent on donne des provisions, poulets, canards, cochon, poisson, riz, légumes, thé, sel, chandelles, charbon; quelquefois tous ces objets à la fois, quelquefois une partie seulement, mais communément quelque argent en outre.

Le 13 nous côtoyons tout le jour le lac Cha-po-hou, et à six heures nous arrivons à Kao-you. Avant d'y arriver, nous avons vu beaucoup de saules, qui forment comme deux petites forêts. Plusieurs de ces saules sont plus hauts et plus gros que ceux du

Chantong, mais ils sont moins beaux. Le mandarin nommé pour nous accompagner vient nous voir. C'est un bon garçon, aisé, familier, déluré, et qui a la langue bien affilée; il s'appelle Chang. Il nous a fait apporter en sa présence, à chacun, deux paquets de rhubarbe et deux petits paniers de thé. Nous sommes dans le canal Yun-ho : les digues qui sont des deux côtés sont garnies de villages fort près les uns des autres.

Le 14 nous côtoyons comme hier le lac, qui paraît augmenté par une inondation. A quatre heures et demie nous nous arrêtons dans le port de Yan-tcho-fou. Notre mandarin Chang a passé presque tout le jour dans la barque de M. Dumazel, lui faisant beaucoup de questions sur les usages d'Europe, etc. Aussitôt que nos bateaux sont arrêtés, il vient me voir avec M. Dumazel; il nous dit qu'une partie de sa famille et plusieurs de ses amis sont chrétiens : il nous montre comment ils prient, se mettent à genoux, etc. Voyant que nos habits n'étaient pas tout à fait convenables pour la saison, il nous dit qu'il va demander au tribunal de nous en procurer d'autres. Je lui fais un petit présent, une bouteille de tabac de Portugal, deux flacons d'eaux de senteur, une paire de ciseaux et deux couteaux. Il nous fait ses adieux, ajoutant qu'il va tout droit au tribunal.

Le 15, à huit heures, un chrétien, écrivain dans un petit tribunal, vient nous faire visite. Il a été averti de notre arrivée par notre mandarin Chang,

qui est son parent. Peu après viennent des commis envoyés par le premier tribunal pour nous procurer des habits. On nous apporte l'étape. A onze heures les habits arrivent, et nous partons. A deux heures nous passons à côté d'une pagode, vaste et belle, sur la pointe formée par le confluent de deux rivières. Belle tour terminée par une grosse boule surmontée par une pointe : le tout paraît doré. Beaucoup de petites loges élégantes dans la cour de la pagode. La plupart des toits sont en tuiles vertes, ce qui suppose une concession impériale. A cinq heures grande douane, où l'on s'arrête une demi-heure pour les formes de visite ; à six heures et demie nous arrivons au port de Qua-tcho.

Le 16, peu de temps après avoir quitté Qua-tcho, nous sortons de la rivière que nous avions suivie en allant, et nous prenons la route du Tche-kiang. Quand on voyage par étape, comme nous le faisons, l'on préfère cette voie, dit notre mandarin, parce que les villes y sont plus près les unes des autres. Nous passons près d'un rocher fort élevé, en forme de pain de sucre ; on y voit un grand et beau miao dont les maisons construites en amphitéâtre, fort près du sommet, offrent un joli coup d'œil. On est naturellement surpris d'y voir de si grandes habitations, malgré l'extrême difficulté qu'il doit y avoir pour y monter. Ce rocher, ainsi que plusieurs autres fort pittoresques que l'on voit en même temps, est dans une vaste étendue d'eau formée par le confluent du fleuve Kiang et la rivière où

nous sommes entrés. Ce passage est redouté par les Chinois, à cause des cochons de mer qui, disent-ils, y sont fréquents, et renversent quelquefois, surtout dans les gros temps, les barques de médiocre grandeur. Pour éviter ce danger, souvent l'on amarre les barques les unes aux autres. Le temps était fort beau et fort tranquille lorsque nous avons passé; néanmoins il y avait de grands bateaux qui, nous dit notre mandarin, croisaient là et nous observaient afin de venir à notre secours en cas d'accident. En sortant de cette petite mer, nous entrons dans un canal étroit, et bientôt nous arrivons à Tchin-kiang-fou, à sept heures du matin. Nous y recevons l'étape, et nous partons, longeant les murs de la ville pendant une heure et demie. Aux deux extrémités il y a des ponts avec une seule arche qui est très-élevée.

Lorsqu'on nous donne l'étape, on paye aussi nos barques, savoir : pour celle de M. Dumazel, 2,200 sapecs (un peu plus de 3 piastres, ou 18 fr.), pour la mienne, 1,900 sapecs; pour celle de notre mandarin de Canton, 1,800 sapecs, et 700 sapecs pour une petite que l'on a donnée à son domestique pour aller quelquefois devant nous, faire les commissions, etc.

Le 20, en me promenant sur le bord du canal, je vis passer le tsong-tou du Kiang-nan, qui venait de Su-tcho, et s'en retournait à Nankin; sa barque était traînée par vingt-sept hommes, outre six ou sept chefs qui les surveillaient. Chacun des tireurs

avait sur la poitrine un morceau de papier, avec des lettres qui indiquaient qu'il appartenait audit tsong-tou. Le fou-yuen de la province, et qui demeurait à Su-tcho, l'accompagnait dans une barque à peu près pareille; puis à quelque distance venaient huit ou dix autres bateaux plus petits, mais très-élégants. On me dit qu'ils appartenaient aux mandarins de Su-tcho, qui allaient accompagner le tsong-tou jusqu'à la grande douane, qui est à trois lieues de la ville.

Quelque temps auparavant j'avais rencontré des troupes de plusieurs milliers de canards. Chaque troupe était conduite par deux hommes, quelques-unes par un seul homme qui était dans un petit bateau et avait une longue perche à la main.

Les champs de cette campagne sont petits et tous séparés par de petites élévations couvertes d'herbe; les uns plus élevés, les autres moins, quelques-uns en amphithéâtre. La production principale est le riz, qui est très-beau, et que l'on récolte à présent. Les autres productions que l'on voit actuellement sont la plante à coton, un blé qui me paraît comme notre sarrasin ou blé noir; quelques restes de ko-leang (gros millet, dont la plante a quelque chose de semblable à celle du maïs), quelques haricots. Le long du fossé on trouve beaucoup de jonc, qui a quatre ou cinq pieds de haut, et dont la feuille, qui est de moitié de cette longueur, a un pouce ou un pouce et demi de large. Je crois que c'est avec cette feuille que

les bateliers et quelques autres gens du peuple font de gros manteaux pour se garantir de la pluie. Ils unissent tout simplement ces feuilles par une des extrémités à l'extrémité qui est la plus large.

Le 20, à six heures du soir, nous arrivons au faubourg de Su-tcho, et, sans nous arrêter, nous employons deux heures un quart pour arriver à la ville. Le lendemain matin j'y fais un tour. Elle est grande, très-peuplée, très-marchande, mais je n'y ai pas vu de rue aussi large, aussi belle que j'en ai vu dans quelques autres villes. Nous y sommes retenus jusqu'à cinq heures, parce que nos bateliers attendent de l'argent, pour quelques marchandises qu'ils y ont vendues, l'un d'eux surtout, pour cela et, je crois, quelques autres arrangements, traîne en longueur malgré les cris de notre mandarin. Sa barque ne quitte le rivage que lorsqu'un soldat ou satellite l'y fait entrer et pousser au large. A onze heures et demie nous nous arrêtons près d'un corps de garde qui est à trois lis de Ou-kiang-hien.

Depuis le 17 jusqu'au 22, le pays que nous traversons, surtout la partie du Su-tcho, est de beaucoup meilleur et plus beau que tout ce que nous avons vu dans notre route; c'est même, dans son genre, un des plus beaux pays que j'aie vus nulle part. On n'y trouve ni parcs, ni bosquets, ni jardins élégamment tenus, comme dans le voisinage de Paris, et quelques autres endroits de la France; mais c'est une riche et superbe plaine. Le mode supé-

rieur de la culture; la riche récolte dont la campagne est couverte pour la deuxième fois de l'année; la variété de ses productions, ses nombreux canaux; plusieurs petits lacs, avec de petites îles couvertes de charmantes habitations; les milliers de bateaux que l'on rencontre chaque jour sur le canal principal, que nous suivons; une multitude active d'allants et venants sur les belles et excellentes chaussées de ce canal; des ponts fréquents, superbes et majestueux; de beaux villages si voisins, qu'ils paraissent n'en faire qu'un dans un espace d'environ trente lieues; en un mot, une riche, élégante et variée simplicité, tant naturelle qu'artificielle, offre un coup d'œil qui enchante.

Les villages ne sont pas tout à fait sur le bord du canal; ils en sont éloignés d'environ une demi-lieue. La chaussée que forme le canal est séparée des champs par un autre petit canal ou grand fossé. Tout le long de ce fossé, à la tête des champs, l'on voit un nombre prodigieux de jolis tombeaux faits en forme de maisons, de deux, trois et quatre pieds de haut, les uns placés d'une façon, les autres d'une autre; car chacun consulte et consulte longtemps les esprits, ou au moins les prétendus interprètes desdits esprits, pour trouver, non-seulement le lieu avantageux, mais aussi la direction, la manière de placer les tombeaux, tant pour le bonheur des personnes qu'ils contiennent, que pour le bonheur de ceux qui les font faire. Les villes où nous nous sommes arrêtés pendant ces cinq jours sont Tan-

yan-hien, Tching-tcho-fou ou Tsy-hien, Su-tcho-fou ou Kiang-hien.

Le 22, à huit heures et demie, nous nous arrêtons pour la nuit près d'un corps de garde qui est dans le Tche-kiang. Le nouveau mandarin qui doit nous accompagner est du sixième ordre, à boutan blanc opaque. Il nous envoie un billet de visite d'une manière économique. Son domestique le présente à chacun de nous, c'est-à-dire à notre mandarin de Canton, à M. Dumazel, et à moi, puis il le remporte : de cette manière le même billet peut servir pour toute la vie d'un homme. Ce n'est pas la seule fois que l'on nous ait envoyé des billets de cette façon.

Cette nuit, à une heure du matin du 23, M. Dumazel s'aperçoit que sa lampe est éteinte, qu'une de ses fenêtres est ouverte. Ayant fait venir de la lumière, il trouve des effets épars sur le planchers, et il voit qu'on a enlevé deux malles. Un domestique ayant conseillé d'aller à la recherche; on est allé sur le rivage, et, à peu de distance on a trouvé les deux caisses; l'une était vide, et les effets étaient à côté. Ces caisses contenaient des livres, des instruments d'astronomie et autres choses d'Europe que les voleurs ne connaissaient pas, et dont ils ne se sont pas souciés, probablement de crainte que cela ne les décelât. Ils se sont contentés de prendre quelques chemises et on laissé le reste. Notre mandarin de Canton désirait que les effets restassent *in stata quo*, sur le rivage, jusqu'à ce que le protecteur du lieu fût

averti et arrivé. Réflexion faite, je prévois que cette formalité nous occasionnerait beaucoup de retard. La justice et la réparation que nous aurions droit de demander suivant les lois est de trop peu d'importance; je pense que d'ailleurs il ne nous conviendrait aucunement de la demander; qu'il vaux mieux laisser le protecteur du lieu tranquille et partir sans dire mot; ce que nous faisons, quoique un peu plus tard que nous ne nous l'étions proposé.

Le 23, près de Kia-king-fou, grand emplacement pour exercer les soldats, jolis pavillons pour les officiers. L'exercice finissait; je n'ai vu que le reste des hommes qui partaient.

Me promenant sur la chaussée, j'ai eu occasion de voir la pêche avec le pélican. Je n'ai pu compter combien il y avait de ces oiseaux pêcheurs, parce que, tantôt ils plongeaient, tantôt ils reparaissaient tous pêle-mêle. Il y avait sept ou huit bateaux pour les diriger et recevoir la pêche; comme chaque homme recevait et engageait à plonger les oiseaux qui venaient près de lui, il paraît que la pêche se faisait en commun.

Temps très-agréable; matin et soir, frais; au milieu du jour, pas assez chaud pour empêcher de se promener. J'observe peu le thermomètre, parce que notre position variant si souvent, étant tantôt à l'abri dans les ports, tantôt à découvert et exposés au vent dans les autres endroits, le thermomètre peut varier beaucoup, quoique la température réelle varie peu.

Nous avons rencontré aujourd'hui plus de douze monuments ou arcs de triomphe, et une jolie petite tour sans ouverture.

La province de Tche-kiang offre beaucoup de variété, c'est-à-dire chaque quartier diffère beaucoup des autres. La partie qui avoisine le Kiang-nan participe de la beauté de cette dernière province, mais on trouve bientôt de la différence, quoique cependant le pays soit bon, et même beau à quelques endroits. Dans un espace d'un jour de traversée, le terrain est plein de monticules de quatre, six ou huit pieds de haut, qui sont artificiels ou au moins préparés; les uns en forme circulaire et quelquefois larges seulement de quelques toises, d'autres longs, ressemblant à des chaussées. Sur ces élévations sont des mûriers, des arbres à suif, des pins, etc. Il y a aussi quantité de gros jonc semblable à celui que j'ai vu dans le Kiang-nan, mais dont les feuilles me paraissent plus longues et plus épaisses. J'en ai vu en France, près d'endroits marécageux, qui me semble de la même espèce; je doute cependant que cela soit, puisque celui-ci croît sur des élévations. En voyant cette grande quantité de jonc, je pensais qu'il devait être de grande utilité, puisqu'on pourrait tirer bon parti du terrain où il croît. On m'a dit néanmoins qu'il ne sert qu'à faire des couvertures, et pour le feu. Entre les élévations dont j'ai parlé sont les champs de riz. La plus considérable production dans ce quartier sont les mûriers pour les vers à soie; ces mûriers sont beaucoup

plus gros que ceux que j'ai vus dans la province de Canton et celle du Kiang-sy.

Le 25, le bord de la rivière est, pour quelques lieues, un pont presque continuel de très-grosses pierres (placées simplement l'une au bout de l'autre), à cause des différents canaux, étangs, marécages, qui l'avoisinent. Toutes ces nappes d'eau, et même le milieu de la rivière, sont couverts de plantes qui donnent un fruit à quatre cornes, à peu près tel que j'en ai vu sur quelques étangs en France, et que l'on appelle vulgairement *escalibot*. On en fait ici une grande consommation; il est plus estimé que celui de Canton et d'ailleurs. On voit nombre de personnes occupées à le cueillir : les unes sont dans des bateaux, et plusieurs dans des vases de bois ronds ou ovales d'environ deux pieds de diamètre, dont elles se servent en guise de bateaux. On voit sur ce rivage quelques champs de cannes à sucre, les unes vertes, les autres rouges.

A trois heures nous nous arrêtons à la douane de Han-tcho-fou, capitale de la province. Sur le soir on nous annonce qu'il faut aller par terre à trois lieues pour prendre d'autres bateaux et une autre rivière.

Le 26, à six heures et demie, nous passons la douane, et après quelques minutes nous arrivons au Ma-to. A sept heures, le tsong-tou des deux provinces, Fo-kien et Tche-kiang s'embarque à côté de nous, avec son nombreux et élégant cortége, pour retourner dans le Fo-kien, sa résidence ordinaire. A neuf heures nous entrons en chaises à porteurs pour

nous rendre à l'endroit où nous devons prendre d'autres barques. Nous sommes une heure et demie à traverser la ville : elle a quelques rues assez belles. Au sortir de la ville nous trouvons un endroit charmant, un chemin très-bien pavé; d'un côté de jolies collines, de l'autre des jardins et vergers, puis, peu après, de jolies maisons, de beaux villages sans interruption jusqu'au port, où nous arrivons à midi. C'est un deuxième port de Han-tcho-fou. La rivière est si large, qu'au premier coup d'œil je l'ai prise pour un lac : elle s'appelle Kiang, ou, comme la province, Tche-kiang. Ce n'est pas le même Kiang qui passe par le Kiang-sy. On nous conduit au Ma-to, et là nous apprenons qu'il n'y a point de grands bateaux, qu'ils ont tous été pris pour aller accompagner le tsong-tou, et qu'il est douteux que nous puissions en avoir aujoud'hui. Des commis du tribunal viennent : on argumente, on délibère; deux heures arrivent. C'est jour de jeûne; la faim se fait sentir; nous nous informons des moyens de l'apaiser : on répond que l'on ne vend rien ici que des tensin, espèce de petits gâteaux fort communs. Cependant un de nos domestiques va à la recherche, et une demi-heure après, vient nous annoncer qu'il s'est arrangé avec le concierge du Ma-to pour nous procurer du riz, des œufs et du pe-tsay. Un instant après cette pitance arrive et est bientôt expédiée. Nous allons voir les bateaux; nous en trouvons un qui est assez grand, mais fort incommode, parce qu'il a trop peu de profondeur pour qu'on puisse placer nos

caisses sous le plancher; et ce qu'il y a de non moins incommode, c'est que la chambre est le seul passage de la nombreuse famille des bateliers, laquelle demeure à la poupe, et a besoin d'aller souvent d'un bout à l'autre. Pour comble d'infortune, il n'y en avait qu'un pour nous deux. Cependant, après quelques représentations, on en amène un autre pareil, et nous les acceptons. Le désagrément de rester dans un gîte semblable ou plutôt sans gîte empêche toute tentation d'en attendre de meilleurs. Le lendemain matin, avant le jour, la marée agite nos barques si violemment et avec un tel bruit, que je le prends pour un fort coup de vent : on m'a dit après qu'elle est communément forte dans ce port, et qu'à certaines époques, spécialement environ le 18 de la huitième lune, elle est furieuse.

Le 27 quelques pétitions que notre mandarin fait au tribunal nous retardent : nous ne partons qu'à une heure. Jolies montagnes des deux côtés de la rivière à peu de distance du rivage. A cinq heures nous entendons et nous voyons la marée venir avec grande force, mais moindre qu'au port où nous étions le matin. A dix heures et demie nous nous arrêtons près de Fou-yan-hien, après avoir fait cent vingt lis, c'est-à-dire plus de douze lieues.

Le 28 je trouve le matin très-froid. A sept heures, le thermomètre est à 51°; à quatre heures six minutes, à 70°. Nos barques ne sont pas payées uniformément dans ce quartier comme l'étaient les dernières. Hier elles reçurent 500 sapecs pour chacune,

et aujourd'hui on ne leur en a donné que 380. Le mandarin qui nous accompagne dans ce district est un ta-lao-ye. Il dit à notre mandarin de Canton qu'il désirerait voir des livres, des lettres européennes, etc.

Le 29, à huit heures et demie du matin, nous nous arrêtons près de Tong-la-hien, pour recevoir l'étape. Cette ville n'a point de murs; c'est le premier hien ou ville de troisième ordre que je voie sans murs. Nous en avons rencontré quelques autres depuis. Notre ta-lao-ye nous envoie un billet de visite ou plutôt d'annonce de visite, et quelque temps après il vient nous voir, ou plutôt voir les petites choses d'Europe que nous avons. Il désire nous voir écrire, et emporte quelque chose écrit par M. Dumazel. C'est un jeune homme de vingt-huit ans, fort joli garçon : il est du cinquième ordre.

Depuis le 28 octobre jusqu'au 2 novembre les bords de la rivière sont presque continuellement de hautes montagnes dans lesquelles il n'y a qu'un sentier très-étroit, fait pour ou par les tireurs de barques. J'en profite quelquefois pour me promener, mais c'est un exercice violent plutôt qu'une promenade. Ces montagnes sont couvertes de grandes herbes; l'on rencontre quelques maisons isolées, dont les habitants sont occupés à couper cette herbe, ces broussailles et les branches d'arbres; nous voyons plusieurs barques venir les prendre pour les transporter dans les villes voisines. L'on ne trouve que peu d'intervalles, parmi ces montagnes, pour quelques villes et quelques villages.

de lieue. Comme il a fallu souvent pousser à force de bras ma barque qui touchait les cailloux, je ne suis arrivé à cette station que trois heures après M. Dumazel et le mandarin.

Le gouverneur de Tchang-chan-hien est venu nous voir : c'est un homme d'un certain âge, fort aimable. Cette rivière étant près de sa fin, il faut aller par terre en chercher une autre à huit lieues.

Le 7, à neuf heures, nous montons en chaises à porteurs, et dans dix minutes nous arrivons à la ville. Nous sommes un quart d'heure à la traverser. Elle n'est ni belle, ni grande; les maisons sont petites, mais presque toutes blanchies et propres; une partie des murs est sur une montagne, et laisse de ce côté-là un espace considérable sans maisons. Les environs de la ville sont agréables; le chemin, circulant entre ces nombreuses collines, est excellent, fort plainier, et fort uni; il a dix ou douze pieds de large; bien pavé dans la plus grande partie, le reste bien gravé, des deux côtés, soutenu de maçonnerie tout le long, en un mot supérieurement tenu. Il est presque partout séparé des collines. Des deux côtés sont des champs bien cultivés, mais en quelques endroits ils n'ont qu'une cinquantaine de toises. Ces montagnes ou collines sont agréables par la verdure et quelques arbres dont elles sont couvertes. Après avoir fait six lieues, nous les trouvons plus éloignées du chemin; elles laissent une assez grande plaine. Tout ce chemin est garni de beaux villages sans aucune interruption de plus d'un quart d'heure; ces villages

ont quelques maisons assez jolies : la plupart sont des boutiques, beaucoup d'auberges; on y trouve des rangées de commodités pour les passants. Dans les petites interruptions que laissent les villages, il y a des endroits couverts, soutenus de piliers, et fournis de bancs pour se reposer. Beau temps, joli local, vue pittoresque et délicieuse. Cette excursion est des plus agréables. L'affluences des allants et venants, surtout des portefaix, n'est guère moins grande que celle que l'on rencontre dans les grandes villes d'Europe au milieu du jour. Quelques voyageurs sont portés, au lieu de chaises, sur de petits siéges supportés par de simples brancards de bambous. Nos chaises sont portées par quatre hommes. J'ai admiré la gaieté, la force et la célérité de ces porteurs. Ils ont un pas allongé au moyen duquel ils vont avec une vitesse qui m'a ôté toute tentation de marcher, par la crainte de les retarder ou de ne pouvoir les suivre qu'avec difficulté. Nous nous sommes arrêtés à mi-chemin pour dîner dans un village qui est la limite entre le Tche-kiang et le Kiang-sy. Cette excursion a beaucoup de ressemblance avec celle du passage de la montagne de Méline, mais elle est plus agréable et plus belle.

A six heures nous passons un joli pont, et aussitôt nous entrons dans la ville de Yu-chang-hien. Elle est beaucoup plus considérable que Tchang-chan-hien. Nous avons traversé plusieurs rues pour arriver à notre auberge, qui est sur la rivière et hors de la ville. Un mandarin de Tchang-chan-hien nous

a accompagnés tout le jour avec des soldats ou satellites, mais de tout le jour il n'a dit mot ni à nous, ni à notre mandarin de Canton; il nous a laissés à l'entrée de Yu-chang, également sans rien dire et sans se mêler de nous : nous avons été exempts de le remercier. Heureusement le gouverneur de Tchang-chan avait envoyé avant nous une lettre au tribunal du gouverneur de Yu-chang; en conséquence de cet avis, un commis chargé de prendre soin de nous nous attendait à l'auberge. Il nous a reçus et traités avec toute l'honnêteté possible. Bons logements, bon souper envoyé par le gouverneur, et le tout avec une attention toute particulière. De tous les endroits où nous avons passé, c'est celui où nous avons été le mieux traités et de meilleure grâce.

(*La suite dans un prochain numéro.*)



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 13 septembre 1839.

M. J. Orchard-Hallivel, de la Société royale de Londres, est présenté et admis comme membre de la Société.

M. Jurine, directeur du séminaire des missions étrangères, écrit au Conseil en lui envoyant un exemplaire du Dictionnaire cochinchinois-français et français-cochinchinois de Mgr l'évêque d'Isauropolis. Les remercîments du Conseil seront adressés à M. Jurine, qui sera prié de les transmettre à l'auteur, et l'ouvrage sera renvoyé à M. Bazin, qui en fera un rapport au Conseil.

Il est donné communication d'une lettre adressée par M. le général Court à feu M. Jacquet, et contenant des détails sur plusieurs points de la géographie du Pendjab, visités par M. Court. Le Conseil arrête que cette lettre sera renvoyée à la commission du Journal, et que s'il y a lieu de l'imprimer en tout ou en partie, il y sera joint une note indiquant l'état dans lequel se trouvaient, au moment de la mort de M. Jacquet, les papiers et dessins adressés par M. Court à ce dernier.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 13 septembre 1839.

Par le traducteur. *Choix de contes et nouvelles*, traduits du chinois par Théod. Pavie. Paris, Benjamin Duprat, 1839, in-8°.

Par M. TABERT. *Dictionarium latino-anamiticum*, auctore J. L. TABERT, episcopo Isauropolitano. Fredericnagori, vulgo Serampore, ex typis J. C. Marshman, 1838, in-4°.

Dictionarium anamitico-latinum, primitus incœptum ab illustrisimo et reverendissimo P. J. PIGNAUX, episcopo Adranensi, dein absolutum et editum a J. L. TABERT, episcopo Isauropolitano. Fredericnagori, vulgo Serampore, ex typis J. C. Marshman, 1838, in-4°.

Par les éditeurs et rédacteurs. *Madras Journal of Litterature and Science*. N°s 19, 20 et 22.

Plusieurs numéros du Moniteur ottoman, du Journal de Smyrne, du Journal de Candie, etc.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire de la littérature hindoui et hindoustani, par M. GARCIN DE TASSY, membre de l'Institut. Tome Ier. *Biographie et bibliographie*. Paris, Imprimerie royale, 1839; in-8° de 650 pag.

On n'a pas encore universellement déterminé quels sont les caractères essentiels qui distinguent les idiomes que l'on est convenu d'appeler *langues*, de ceux à qui on donne le nom de *patois, jargons, dialectes;* mais lorsqu'un idiome quelconque est parlé par un grand peuple, lorsqu'il est soumis à des règles grammaticales fixes et unanimement adoptées, lorsqu'un grand nombre d'auteurs de tous genres l'ont employé dans leurs ouvrages, on ne peut nier qu'il ne doive être placé au rang des langues. Or peu de langues orientales possèdent plus que l'hindoustani ces trois caractères : le premier est attesté par le fait; l'hindoustani est pour les Indes ce que le français est pour l'Europe; il est parlé non-seule-

ment dans les pays où il est l'idiome national, mais il n'est peut-être pas une ville dans ces vastes régions, où l'on ne puisse se faire entendre par son moyen. Qu'il soit soumis à des règles fixes et universellement adoptées, c'est ce qui est abondamment démontré par les ouvrages grammaticaux publiés à Calcutta, à Londres, à Paris, à Rome, etc. et le volume que nous annonçons est la preuve la plus positive que l'hindoustani jouit au plus haut degré du troisième caractère. En effet, M. Garcin de Tassy nous y donne la biographie de plus de sept cent cinquante auteurs originaux, et la bibliographie de plus de neuf cents ouvrages : il en est bien d'autres sans doute qui ne sont point parvenus à sa connaissance. Ce livre donne donc le démenti le plus formel à ceux qui s'obstinent à ne voir dans l'hindoustani qu'une espèce de jargon; c'est un préjugé qui subsiste encore dans quelques esprits. On sait que Victor Jacquemont professait pour cette langue un souverain mépris, sans doute parce qu'il regardait comme perdu le temps qu'il consacrait à une étude autre que celle de la géologie; et ce qui semble le prouver, c'est qu'il enveloppait le sanscrit dans le même anathème. Reprocherait-on à l'hindoustani d'être formé de langues plus anciennes? Mais où en serait le français, si on lui ôtait le celte, le latin, le grec qu'il s'est appropriés? Où en serait le latin, où en serait le grec lui-même, si on retranchait leurs emprunts?

L'auteur montre dans sa préface qu'outre ses avantages commerciaux et politiques, l'hindoustani offre encore un triple intérêt sous le rapport de l'histoire, de la poésie et de la philosophie. D'après les écrivains orientaux eux-mêmes, il jouit en Asie d'une telle réputation de pureté et d'élégance, qu'aucune autre langue ne saurait lui être comparée; aussi est-il enseigné avec éclat en Angleterre. En France (chose étonnante dans un pays en relation avec les Indes) il était à peu près inconnu avant M. Garcin de Tassy; c'est à ses soins et à son dévouement que nous devons l'érection de la chaire d'hindoustani à Paris, et la publication des œuvres de Tahcin-uddin et de Walî, seuls auteurs hindoustani édités en France.

Le tome Ier de l'Histoire de la littérature hindoui et hindoustani forme à lui seul un ouvrage complet, sorte de galerie dans laquelle on peut passer en revue toutes les richesses littéraires de l'Hindoustan. Il renferme : 1° des notices par ordre alphabétique sur les écrivains hindî; 2° un appendice contenant des notes succintes sur les ouvrages anonymes et sur ceux qui ont été composés par des Européens; 3° enfin une table des auteurs et une table des ouvrages mentionnés dans le volume. Il serait à désirer qu'on fît un semblable travail sur les écrivains turcs, persans, arabes, chinois, etc. la société se familiariserait davantage avec la littérature orientale, car l'ouvrage que nous annnonçons n'a pas été composé seulement pour les orientalistes; il est à la portée de tous les gens de lettres.

Le comité des traductions orientales de la Grande-Bretagne et de l'Irlande a cru devoir encourager l'auteur par une large souscription qui l'a mis à même de publier son précieux travail.

Le tome II contiendra des extraits et des analyses des principaux ouvrages hindî; on trouve cependant dans le premier un certain nombre de gazal, de masnawi et d'extraits qui tempèrent l'austérité inhérente à ce genre d'ouvrages; nous y lisons même une satire de Sauda contre le poëte Mirzâ Fakr Makin; nous la rapportons ici pour donner une idée du genre du Juvénal indien.

« Une histoire me vient actuellement en mémoire; est-elle « vraie ou inventée à plaisir? C'est ce dont je me soucie peu. « Il y avait, sous le règne de Schâh Jahân, un mulla qui n'é« tait ni précisément savant, ni absolument ignorant. Il tenait « une école où il apprenait à lire aux enfants. Tout dépourvu « de jugement qu'il était, les enfants l'aimaient, mais ne le « craignaient guère. L'école était pour eux une salle de jeu. « Un jour, un des écoliers qui se distinguait par son intelli« gence dit à ses camarades : Mes amis, nous avons fait cent « sortes de jeux, et nous en sommes fatigués; mais sachez « que j'ai inventé un jeu nouveau, tout à fait particulier. —

« Quel est donc ce jeu, frère? dirent ses camarades : apprends « nous-le. — Ce jeu, répondit-il, est celui du roi et des mi« nistres. S'il vous convient, il ne sera pas difficile à jouer : « aucun n'est plus divertissant. Voici ce dont il s'agit : il faut « nous amuser un peu de notre maître, en feignant de le « prendre pour Schâh Jahân. — Bravo! dirent les autres éco« liers en riant, nous y consentons. — Eh bien! dit le malin « camarade, voici comment il faut s'y prendre. Ceux d'entre « nous qu'il fera lire demain matin devront le regarder at« tentivement; et, comme il en demandera la cause, ils lui « diront qu'ils admirent la puissance de Dieu qui, dans la « nuit, a changé le visage du mulla, au point qu'il est réelle« ment celui de Schâh Jahân; que la ressemblance est aussi « parfaite, que celle de deux cheveux; et qu'ils sont, par con« séquent, surpris de cette merveille. Il faut même s'accorder « à exiger qu'il fasse serment, sans hésiter, qu'il n'est pas le « roi. Par là vous jugerez de son esprit; car, j'en suis sûr, il « se laissera reconnaître pour le souverain.

« La petite intrigue que cet enfant avait préparée fut donc « agréée par ses camarades, et ils agirent si bien, que le maître « finit par dire : Il est très-possible que je ressemble à Schâh « Jahân. Il fit plus, il s'imagina que si ce monarque venait « à décéder avant lui, les officiers, ne pouvant supporter la « douleur de l'absence, viendraient dans sa maison pour le « visiter. Il pensa même que, puisqu'on le prenait pour Schâh « Jahân, il devait imiter ses manières et ses habitudes, et, « en conséquence, mal recevoir le personnage qu'on lui en« verrait en députation.

« Il est inutile de s'étendre davantage là-dessus; les gens « de sens comprendront que ceci est l'histoire de quelqu'un « qui, dans sa propre pensée, est devenu poëte comme le « schaïkh, de même que ce maître d'école était devenu Schâh « Jahân : mais il est loin d'avoir le talent et l'excellence du « schaïkh dont il s'agit; l'égaler est pour lui chose impos« sible. »

BERTRAND.

القاموس الصغير فى لغة مصر والجزاير

Dictionnaire arabe-français des dialectes vulgaires africains, c'est-à-dire de ceux d'Alger, de Tunis, de Maroc et d'Égypte, par M. Marcel, membre de la Société asiatique de Paris et de celle de Calcutta, de l'Institut d'Égypte, etc.

Si la littérature orientale reconnaît pour son régénérateur M. Silvestre de Sacy, qui l'illustra par ses savantes compositions, elle n'est pas moins cultivée en ce moment par les successeurs et les héritiers de son talent, formés à son école. Nous voyons paraître tous les jours de nouveaux ouvrages, qui attestent les hautes connaissances et la vaste érudition de leurs auteurs; mais ces travaux, pour la plupart consacrés à la discussion de questions philologiques, historiques et géographiques, ne semblent réservés qu'à un petit nombre de personnes capables d'en apprécier toute la valeur et le mérite, et sont, pour ainsi dire, interdits à celles qui font les premiers pas dans l'orientalisme.

M. Silvestre de Sacy a sans doute beaucoup fait pour les études orientales élémentaires, par les diverses publications qu'il a mises au jour; mais une grande lacune restait encore à combler.

Les dictionnaires, base première de toute étude philologique, sont cependant ce qu'il y a de plus rare et de plus difficile à se procurer à cause du prix élevé auquel ils sont maintenus, et, par cela même, un grand nombre de personnes ne peuvent se livrer à l'impulsion de leurs goûts. De plus, tous les dictionnaires sont en latin; souvent les explications qu'ils donnent sont loin d'être claires, soit parce que les auteurs orientaux qui ont servi de guide ne possédaient pas des connaissances assez étendues, soit parce que leurs traducteurs dans certains passages n'entendaient pas d'une manière assez exacte les textes qu'ils avaient sous les yeux. En somme, le

besoin d'un nouveau travail sur cette matière devient plus vivement senti, à mesure que nous avançons dans la carrière. M. Quatremère, qui a entrepris cette œuvre immense, nous fait espérer qu'il la livrera un jour à l'impression. (Puissent les vœux que nous formons pour l'exécution d'un si beau travail se réaliser le plus promptement possible). Mais un dictionnaire de cette nature est plutôt du domaine des savants que de celui des commerçants et des voyageurs, qui étudient l'arabe seulement pour s'en servir dans leurs transactions commerciales et dans leurs relations habituelles. La possession de l'Algérie nécessite, pour l'usage de cette colonie, la publication d'un vocabulaire portatif, et cependant assez complet pour qu'il puisse servir à la fois aux études, comme à tous les besoins de la vie et des rapports sociaux.

Un travail de ce genre devait être confié aux mains d'un savant habile, familiarisé avec la langue parlée, connaissant toutes les mœurs des Orientaux, et ayant vécu au milieu d'eux. M. Marcel, dont les nombreux ouvrages ont depuis longtemps attesté les talents scientifiques et littéraires, a entrepris ce travail, et l'a terminé.

Déjà, lors de la mémorable expédition française en Égypte, M. Marcel avait composé un vocabulaire abrégé français-arabe, destiné à l'usage de ses jeunes compatriotes, et qui contribua pour sa part aux heureuses influences qu'a laissées notre séjour en Égypte[1].

Plus tard, en 1830, lorsque l'armée française marchait à la conquête de l'Algérie, il publia un autre vocabulaire, plus étendu que le premier, et qui reçut l'approbation spéciale du ministre de la guerre[2]. L'Algérie conquise, ce travail devenait insuffisant; M. Marcel fut le premier à s'apercevoir de

[1] *Vocabulaire français-arabe, contenant les mots principaux et d'un usage plus journalier.* Au Kaire, de l'Imprimerie nationale, an VII de la république française; un volume petit in-8°.

[2] *Vocabulaire français-arabe du dialecte vulgaire d'Alger, de Tunis et de Maroc, à l'usage des militaires français.* Paris, 1re édition, 1830; 2e édition, même année; un volume petit in-8° oblong.

son imperfection, et donna alors son vocabulaire français-arabe, qui contient plus de quarante mille mots[1].

Ce vocabulaire, formant un volume in-8° de 500 pages et plus[2], est, par la modicité de son prix, à la portée de toutes les bourses. Néanmoins M. Marcel a accumulé dans ce travail une grande partie des richesses qu'il avait recueillies en Égypte, par ses fréquentes relations avec les hommes les plus instruits et les plus distingués du pays, de telle manière que son ouvrage peut servir en Égypte et en Syrie, aussi bien qu'à Alger, à Maroc et dans toutes les contrées où l'arabe est parlé. En outre, voulant y déposer toutes les ressources qui étaient en son pouvoir, il y a intercalé un grand nombre de mots berbères, recueillis par lui de la bouche d'indigènes venus en Égypte, et nous a ainsi donné, le premier, le vocabulaire le plus complet qui existât jusqu'à présent sur la langue berbère[3].

Le Dictionnaire français-arabe ne pouvait, à lui seul, satisfaire aux besoins de nos compatriotes d'Afrique. La contre-partie était absolument indispensable, surtout depuis que le gouvernement a fondé des écoles où les Français apprennent l'arabe, et les Arabes le français : certes, pour ces derniers, le vocabulaire français-arabe ne serait pas d'un grand secours, c'est l'inverse qu'il leur faut[4]. Seulement alors, par

[1] Peu de temps auparavant M. Caussin de Perceval avait publié le Dictionnaire français-arabe d'Élious Bokhtor, dans lequel on a regretté que la prononciation des mots arabes ne fût pas rendue en caractères français.

[2] *Vocabulaire français-arabe des dialectes vulgaires africains d'Alger, de Tunis, de Maroc et d'Égypte.* Paris, Hingray, 1837. Prix : 15 fr.

[3] J'en excepte cependant le travail de M. Venture. M. Marcel se propose de publier, d'ici à peu de temps, cet excellent ouvrage, et d'y ajouter un grand nombre d'additions, fruit de ses travaux assidus et de ses recherches multipliées sur la langue berbère.

[4] Un collége a été institué à Alger dans ce double but d'instruction ; et le professeur nommé par le ministre pour y remplir la chaire d'arabe littéral et vulgaire, est M. L. Bresnier, ancien élève de M. Marcel.

le moyen de cet ouvrage[1], qui, bien certainement, sera acquis par les Arabes eux-mêmes, et par tous les Français qui résident en Afrique, les relations amicales entre les vainqueurs et les vaincus deviendront possibles, car, alors, ils pourront se comprendre les uns et les autres, et ne seront plus séparés par la barrière insurmontable que la différence de langage a créée et maintenue au milieu d'eux.

Dans ce vocabulaire, ils trouveront presque toutes les phrases les plus usitées. Le savant auteur y a joint également un grand nombre de proverbes choisis, d'un emploi familier dans la conversation, et qu'il a placés sous chacun des mots arabes auxquels ils ont principalement rapport.

Cet ouvrage, entrepris depuis longtemps, est le fruit des veilles opiniâtres de son auteur, qui, malgré l'aridité d'un travail si pénible, ne s'est pas rebuté, encouragé par l'approbation que les savants les plus recommandables ont décernée à ses efforts[2].

Nous ne doutons pas que la publication de ce vocabulaire, qui, probablement, n'est pas fort éloignée, ne produise les plus heureux effets dans l'Algérie, en contribuant à l'affermissement de la puissance française en Afrique; nous ne doutons pas non plus que le gouvernement, auquel sont chères toutes les gloires de la France, ne donne encore une nouvelle preuve de sa sollicitude pour notre colonie d'Alger, en accordant à cet ouvrage tous les encouragements dont il est digne.

BELIN.

Il vient de paraître à Calcutta le premier volume d'une nouvelle édition des Mille et une nuits. On s'est servi pour elle d'un manuscrit écrit en Égypte, et apporté dans l'Inde par feu le major Macan. L'éditeur ne paraît pas avoir connu l'é-

[1] Le Vocabulaire arabe-français, formera un très-fort vol. in-8°.

[2] Voyez les curieuses et intéressantes notes de l'Histoire des Mamlouks de Makrizi, publiée par M. Quatremère, etc.

dition de Boulak en 2 vol. in-4°, car il dit que c'est la première édition complète du texte. Voici le titre de l'ouvrage : *The Alif Leila*, edited by W. H. Macnaghten. Calcutta; 1 vol. in-8° (prix, 30 sh.).

Il a paru, en même temps, une traduction de cette édition sous ce titre : *The Book of the thousand nights and one night* translated by H. Torrens. Calcutta, 1839; 1 vol. in-8° (prix, 10 sh. 6 p.).

La troisième livraison du texte arabe des Vies des hommes illustres par Ibn-Khallicân, vient de paraître. Cette partie renferme les lettres ص, ض, ط, ظ, et la première moitié de l'ع. La quatrième livraison est sous presse.

M. de Slane, l'éditeur de cet ouvrage, vient de commencer l'impression de la traduction de ce recueil biographique; elle formera quatre volumes in-4°, chacun de six cents pages; le premier sera achevé dans un an. Cette traduction s'imprime sous le patronage et aux frais du Comité anglais des traductions orientales.

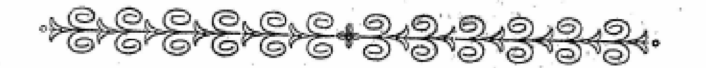
ERRATA. — CAHIER D'AOÛT.

Page 155, note 2, au lieu de ازجل, lisez ازجال.

CAHIER DE SEPTEMBRE.

Par une erreur involontaire, dans le Mémoire sur les minéraux chinois, pages 206 et 230, le nom de M. *Callery*, missionnaire en Chine, a été mal écrit. C'est ce nom qu'on doit lire, au lieu de celui de *Caderill*.





JOURNAL ASIATIQUE.

NOVEMBRE 1839.

NOTICE

Du *Chan-haï-king*, cosmographie fabuleuse attribuée au grand Yu, par M. Bazin aîné.

Le Livre des montagnes et des mers, *Chan-haï-king* 山海經, contient une description fabuleuse du monde, attribuée, par quelques historiens de la secte des Tao-ssé, au grand Yu et à Pé-y, ministres de l'empereur Chun (2255 ans avant notre ère).

Cette cosmographie, fondée sur un système particulier à la Chine, et qui a sa source dans les traditions religieuses de l'empire, est divisée en dix-huit livres. On y traite :

Dans le premier, qui a pour titre *Nan-chan-king*, des montagnes du sud;

Dans le deuxième, *Si-chan-king*, des montagnes d'occident;

Dans le troisième, *Pé-chan-king*, des montagnes du nord;

Dans le quatrième, *Tong-chan-king*, des montagnes d'orient;

Et dans le cinquième, *Tchong-chan-king*, des montagnes du milieu ou du centre.

Les auteurs de la cosmographie admettent donc qu'il existe sur la surface de la terre cinq groupes principaux de montagnes : le groupe du midi, le groupe d'occident, le groupe du nord, le groupe d'orient et le groupe du milieu ou du centre. De chacun de ces groupes partent, comme d'un point commun, de grandes chaînes de montagnes qui se dirigent vers le midi, l'occident, le nord ou l'orient. Tous les fleuves de la terre prennent leur source dans ces chaînes de montagnes, dont la plupart sont couvertes des produits d'une végétation extraordinaire. Des quadrupèdes et des oiseaux, quelques reptiles, quelques monstres fabuleux à griffes de tigre et à queue de léopard, appartenant aux trois cent soixante variétés du Ki-lin, aux trois cent soixante variétés du Fong-hoang, du dragon ou de la tortue, font leur séjour sur ces montagnes gigantesques.

Voici l'origine probable de cette division systématique.

Dans le IVe siècle de notre ère, des écrivains de la secte moderne des Tao-ssé, voulant frapper l'imagination de la multitude ou spéculer sur la crédulité des simples, s'autorisèrent des grands noms de

Yu et de Pé-y pour débiter des fables, et publièrent une cosmographie. Ces écrivains n'avaient aucune idée de la structure de la terre, aucune connaissance des pays étrangers; mais comme de toutes les montagnes du céleste empire il en est cinq que les géographes chinois, depuis la dynastie des Tcheou, mettent au premier rang et désignent sous des titres distincts, les auteurs du *Chan-haï-king*, pour trouver une base, un point de départ, imaginèrent, à la place de ces montagnes consacrées par la tradition, par les cérémonies du culte et par l'histoire, cinq groupes principaux ou cinq grandes chaînes de montagnes.

Qu'on adopte cette conjecture ou qu'on la rejette, toujours est-il que le *Chan-haï-king* ne présente pas une cosmographie positive, sérieuse, et qu'on ne doit pas songer le moins du monde à déterminer l'emplacement des lieux que les auteurs, quels qu'ils soient, annoncent comme existants. On peut s'en convaincre par la lecture du fragment que je vais citer; c'est le premier chapitre du *Nan-chan-king* (Description des montagnes du sud).

NAN-CHAN-KING[1].

GROUPE DU SUD.

TSIO[2]-CHAN (Montagne *Tsio*).

La montagne du sud, autrement dite *Tsio-chan* ou *Tchao-yao*[3]*-tchi-chan* (montagne du *Tchao-yao*[4]), confine à la mer d'occident.

On voit sur cette montagne un grand nombre de cannelliers[5] qui ont de la ressemblance avec les *Pi-pa*, et croissent à la hauteur de deux pieds chinois. On y trouve en abondance de l'or et du jade, des plantes légumineuses semblables aux *Kieou* (poireaux) et dont les fleurs sont bleues; on les nomme *Tcho-yu*. Ces plantes ont la vertu d'apaiser la faim, pour peu qu'on en mange.

Il y a un arbre appelé *Mi-ko*, qui ressemble à l'arbre à papier, dont les veines sont noirâtres et les fleurs très-rouges;

[1] Le mémoire de M. Bazin contient des extraits très-nombreux de l'ouvrage dont il traite; mais nous nous contenterons d'en donner quelques-uns qui suffiront pour mettre le lecteur en état de se faire une idée de l'espèce de fable dont se compose le livre. (*Note de la commission du Journal.*)

[2] Dans le texte actuel du commentateur Jin-tchin, on écrit *Tsio* (Bas. 12,954). L'encyclopédie chinoise intitulée *San-tsaï-tou-hoeï* dit que le génie de la montagne du sud avait fixé sa résidence sur la montagne Tsio.

[3] Nom d'une constellation.

[4] C'est la même montagne sous une autre dénomination. Un commentateur dit que la montagne Tsio se joint à la montagne du Tchao-yao.

[5] Liu-chi, dans son commentaire sur le *Tchun-tsieou* de Confucius, parle des cannelliers du Tchao-yao.

de chacune de ces fleurs sortent quatre jets de lumière qui, en réfléchissant la couleur des pétales, donnent à la terre et à tous les objets qui les environnent une teinte purpurine. Tant qu'on porte sur soi une petite branche de cet arbre, on est à l'abri de la cécité.

On y remarque encore des quadrupèdes qui, par leur forme, ne diffèrent point du singe de la grande espèce (*yu*) ou de l'orang-outang, et qui ont des oreilles blanches. Soit que ces quadrupèdes dorment couchés sur le dos ou la face contre terre, soit qu'ils marchent de compagnie, les hommes prennent la fuite dès qu'ils les aperçoivent. On les nomme *Sing-sing* (orangs-outangs). Ceux qui mangent de la chair de ces animaux excellent à la course.

La rivière des Daims prend sa source dans la montagne Tsio, coule vers l'occident et se décharge dans la mer. Il y a dans cette rivière une grande quantité de plantes aquatiques appelées *Yo-peï*; on en fait usage pour se préserver des maladies vermiculaires.

TCHANG-TING-CHAN (Montagne *Tchang-ting*).

A 300 lis à l'est.

On trouve sur cette montagne une grande quantité d'arbres appelés *Lien*. Les fruits du lien contiennent des pepins qui ressemblent à de grosses prunes, sont rouges et bons à manger. Il y a beaucoup de singes blancs (*Pé-youen*). Aujourd'hui, le singe de cette espèce a les épaules larges et les jambes très-longues; la couleur de son poil est mêlée de noir et de jaune; quand il chante, sa voix exprime la tristesse. Cette montagne abonde en cristal et en or.

HOU-SUN-CHAN (Montagne *Hou-sun*),

A 380 lis à l'est.

On y remarque en grande quantité des quadrupèdes et des poissons monstrueux, du jade blanc, des sauterelles et des insectes, des serpents extraordinaires et des arbres d'une si grande hauteur qu'on ne peut jamais atteindre leur faîte.

TCHEOU-YANG-TCHI-CHAN (Montagne de *Tcheou-yang*),

A 370 lis à l'est.

On trouve, dans la partie sud de cette montagne, une grande quantité de métal rouge (cuivre); dans la partie nord une grande quantité de métal blanc (argent).

Il y a des quadrupèdes qui, par leur forme, se rapprochent beaucoup du cheval. Ils ont sur le corps de larges bandes en forme de cercles, comme les tigres, la tête blanche, la queue roussâtre et une voix semblable à celle d'un homme qui chante. On les appelle *Lo-cho*, et l'on croit que la peau et la queue de ces quadrupèdes ont une vertu talismanique, celle de maintenir la paix et la bonne harmonie parmi les enfants et les petits enfants.

Une rivière merveilleuse prend sa source dans cette montagne, coule vers l'est et se jette dans un étang, où vivent en grand nombre des animaux que l'on prendrait au premier coup d'œil pour des tortues, mais qui ont la tête d'un oiseau et la queue d'un serpent. On les nomme *Siouen-koueï*. Leurs sifflements entrecoupés ressemblent au bruit d'un arbre qui se rompt. On se sert de ces tortues monstrueuses comme d'un talisman, pour se préserver de la surdité, ou bien encore pour recouvrer la santé, quand on est malade.

RÉCAPITULATION.

Le chapitre qui a pour titre *Tsio-chan* comprend en tout dix montagnes. La première est séparée de la dixième par une distance de 2950 lis. Les esprits qui habitent les montagnes du sud ont tous le corps d'un oiseau et la tête d'un dragon, etc. etc.

Le sixième chapitre du *Chan-haï-king* a pour titre *Haï-waï-nan-king*, Région du midi au delà de la mer;

Le septième a pour titre *Haï-waï-si-king*, Région de l'occident au delà de la mer;

Le huitième, *Haï-waï-pé-king*, Région du nord au delà de la mer;

Le neuvième, *Haï-waï-tong-king*, Région de l'orient au delà de la mer;

Le dixième, *Haï-neï-nan-king*, Région du midi en deçà de la mer;

Le onzième, *Haï-neï-si-king*, Région de l'occident en deçà de la mer;

Le douzième, *Haï-neï-pé-king*, Région du nord en deçà de la mer;

Le treizième, *Haï-neï-tong-king*, Région de l'orient en deçà de la mer;

Le quatorzième, *Ta-hoang-tong-king*, Partie orientale des grands déserts;

Le quinzième, *Ta-hoang-nan-king*, Partie méridionale des grands déserts;

Le seizième, *Ta-hoang-si-king*, Partie occidentale des grands déserts;

Le dix-septième, *Ta-hoang-pé-king*, Partie septentrionale des grands déserts;

Et le dix-huitième, *Haï-neï-king*, Iles de la mer.

Ces treize derniers chapitres du *Chan-haï-king* renferment une description des pays étrangers (*y-yu*), c'est-à-dire des pays habités par des esprits et par quelques-unes des trois cent soixante variétés de la race humaine.

Les esprits qui gouvernaient ou habitaient la surface du monde, dans le temps que le grand Yu et Pé-y, ministres de l'empereur Chun, travaillaient tous les deux à l'écoulement des eaux du déluge (vers l'an 2255 avant notre ère, suivant la chronologie du *Tseu-tchi-thong-kien* de Ssé-ma-kouang), diffèrent des esprits qui vivaient sous les règnes de Fou-hi, de Hoang-ti, de Tchao-hao, de Tchouen-hio et de Ti-ko. On n'y reconnaît pas l'esprit du soleil, l'esprit de la lune et les esprits des cinq planètes, dont il est fait mention dans le douzième livre du *Chin-yi-tien* (Histoire des dieux et des prodiges). Quant aux esprits de la terre (*ling-ki*), les auteurs de la cosmographie en ont fait des monstres ou des animaux fantastiques; et, à cause de cela, l'on serait tenté de regarder la description qu'ils nous ont transmise comme une parodie malicieuse, imaginée par un écrivain d'un esprit médiocre, pour tourner en dérision les croyances des Tao-ssé.

Voici d'ailleurs l'explication des planches qui re-

présentent les esprits terrestres. Cette explication n'est autre chose qu'une petite notice, à laquelle j'ai cru devoir réunir les faits épars dans les commentaires.

LING-KI.

ESPRITS DE LA TERRE.

Planche I. — KOU.



Cette planche offre la représentation de l'esprit appelé *Kou*. Il a la figure d'un homme et le corps d'un dragon; il ressemble aux génies ailés du mont Li-chan, et demeure sur la montagne Tchong-chan, à 460 lis du Tchao-yao. On trouve sur le mont Tchong-chan une immense quantité de jade. L'encyclopédie *San-tsaï-tou-hoeï* dit qu'il existait autrefois, dans les montagnes du sud, un esprit appelé *Kou*, qui avait le visage d'un homme et le corps d'un dragon [1].

[1] *Chan-haï-king-kouang-tchou*, kiouen II, pag. 19 *r*.

Planche II. — YNG-TCHAO.



Cette planche offre la représentation de l'esprit appelé *Yng-tchao.* Il a le corps d'un cheval, le visage d'un homme, la peau mouchetée d'un tigre et les ailes d'un oiseau. C'est lui qui préside à la montagne du Hoaï-kiang. Sa domination s'étend jusqu'à la mer d'Occident. Les esprits du ciel et les démons affamés qui président aux maladies pestilentielles demeurent dans la contrée qui lui est soumise. Les esprits du ciel ont le corps d'un bœuf, la queue d'un cheval, huit pieds et deux têtes ; et comme ils se laissent voir publiquement, il y a, dans la ville où ils résident, des soldats pour les garder et les défendre, en cas de besoin. Quant aux démons faméliques, ils habitent chacun un côté de la montagne du Hoaï-kiang [1].

[1] *Chan-hai-king-houang-tchou*, kiouen 11, pag. 21 r.

Planche III. — LO-OU ou KIEN-OU.



Cette planche offre la représentation de l'esprit appelé *Lo-ou*. Il a le corps et les griffes d'un tigre, le visage d'un homme et neuf têtes. Il habite le sommet du mont Kouen-lun. C'est lui qui préside aux neuf collines du ciel sur lesquelles sont situées les neuf villes célestes, et fixe les limites des jardins, des potagers ou métairies des empereurs (du ciel). Le Kouen-lun est la cour inférieure (*hia-tou*) des Thien-hoang ou Thien-ti. A 350 lis dans la direction de l'est on trouve la célèbre montagne de jade sur laquelle demeure Si-wang-mou (la Reine d'occident). Si-wang-mou a le corps d'une femme, une queue de léopard et des dents de tigre. Elle excelle à siffler. Sa tête est ornée de guirlandes de fleurs, et sa longue chevelure flotte au gré des vents. Si-wang-mou préside aux habitations du ciel[1].

[1] *Chan-haï-king-kouang-tchou*, kiouen II, pag. 24 et 25.

Planche IV. — TI-KIANG.



Cette planche offre la représentation de l'esprit appelé *Ti-kiang*. Il a la forme d'un sac; la couleur de son corps est rougeâtre, comme celle du feu ou du breuvage d'immortalité; il a six pieds et quatre ailes. C'est une masse informe et grossière qui n'a pas de visage et se traîne sur la montagne du ciel. L'Histoire des esprits et des prodiges dit: « On trouve, « à l'ouest du mont Kouen-lun, un animal d'une structure « singulière; il a deux yeux et ne voit pas, deux oreilles et « n'entend pas; il a des entrailles et n'a point les cinq viscères, « des intestins et ne fait point de sécrétions. On l'appelle « *Hoen-tun* (masse informe). » Le commentateur Wang-chi affirme que l'esprit de la montagne du ciel porte le nom d'un oiseau et s'appelle *Ti-kiang*; qu'il préside à la musique et à la danse, et qu'il ne faut pas le confondre avec l'esprit Ti-kiang dont parle ici le *Chan-haï-king*. La montagne du ciel est très-haute; elle est couverte de neige en été comme en hiver; on y remarque des arbres à formes gigantesques. Tous les voyageurs qui passent devant cette montagne s'arrêtent et descendent de cheval pour la saluer[1].

[1] *Chan-haï-king-kouang-tchou*, kiouen 11, pag. 29 et 30.

Planche V. — CHIN-KOUEI.



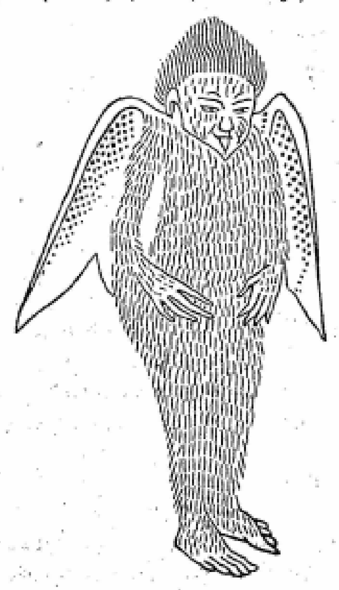
Cette planche offre la représentation de l'esprit appelé *Chin-koueï*. Son visage ressemble à celui d'un homme, son corps à celui d'un quadrupède; il n'a qu'un pied et qu'un bras, et fait son séjour sur la montagne Kang. On a remarqué que les démons aériens qui infestent les montagnes n'avaient pour la plupart qu'un seul pied; c'est peut-être à cause de cela que le Livre des vers disait autrefois : « Les génies des montagnes n'ont qu'un pied. » Quand ils parlent, on croirait entendre un récitatif ou une déclamation harmonieuse [1].

[1] *Chan-haï-king-kouang-tchou*, kiouen II, pag. 34 et 35. — [Le défaut d'espace nous oblige d'omettre la déscription du reste des esprits (*Note de la commission.*)].

Voilà pour les esprits de la terre; voici maintenant un échantillon de l'histoire des royaumes étrangers. On va voir que les auteurs de la cosmographie avaient de ces royaumes une idée analogue à celle que les Chinois illettrés ont encore aujourd'hui de quelques régions situées au delà des mers.

YU-MIN-KOUÉ.

(Basile, 8,224-4,822-1539.)



Ce royaume est situé au sud-est de la montagne Nan-chan. Les êtres qui l'habitent naissent avec des ailes; ils ont, suivant les uns, les joues très-larges et la tête surmontée d'un panache noir; suivant d'autres, la tête blanche et les yeux rouges. Kouo-pho dit qu'ils volent, mais sans pouvoir s'élever bien haut, parce que leur vol est pesant. Une singularité re-

marquable, c'est la faculté qu'ils ont d'engendrer *naturellement* des êtres semblables aux immortels. Le philosophe *Hoaï-nan-tseu* croit que les habitants du Yu-min-koué furent autrefois les chefs des San-miao, et les gouvernèrent. Un auteur rapporte que du temps de l'empereur *Chun*, vers l'an 2217 avant J.-C., ils envoyèrent des tributs et offrirent à l'empereur des toiles d'amiante (littéralement, des toiles incombustibles).

Il y a, dans ces lieux déserts et sauvages, une grande quantité d'oiseaux appelés *louan*[1]; ils font des œufs, et les habitants du pays les mangent. Le génie qu'ils adorent préside à la nuit[2].

HOUAN-TEOU-KOUÉ.

(Bas. 12,594-12,221-1539.)



Ce royaume est situé à l'extrémité de la mer du sud. Les êtres qui l'habitent ont le visage d'un homme et les ailes

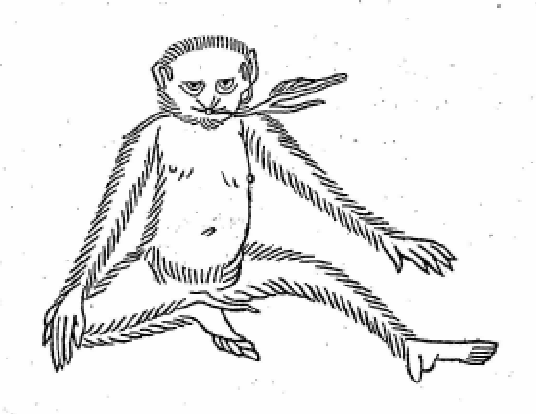
[1] Le *louan* est le *phasianus argus* des naturalistes.

[2] *Chan-haï-king-kouang-tchou*, kiouen VI, pag. 1 et 2.

d'un oiseau; ils pêchent des poissons. Le commentateur *Kouo-pho* dit que, du temps de *Yao*, le ministre préposé à l'instruction publique était originaire de ce royaume; il ressemblait exactement à un immortel. Voici comme s'exprime *Jin-tchin-ngan*: « On lit dans l'Histoire des esprits et des prodiges que les habitants du Houan-teou-koué ont les pattes « d'un oiseau et des ailes qui facilitent leur marche; ils « mangent des poissons et ne craignent ni le vent ni la « pluie[1]. »

YEN-HO-KOUÉ.

(Basile, 5,759-5,381-1539.)



On trouve dans la partie méridionale de ce royaume des êtres qui ont le corps d'un quadrupède et la peau noire; ils vomissent des flammes. Kouo-pho dit qu'ils ressemblent aux singes de la grande espèce, appelés *Mi-heou*, et qu'ils rejettent par la bouche le feu dont ils se nourrissent. On voit, dans les contrées méridionales, des hommes qui vo-

[1] *Chan-haï-king-kouang-tchou*, kiouen VI, pag. 2 v.

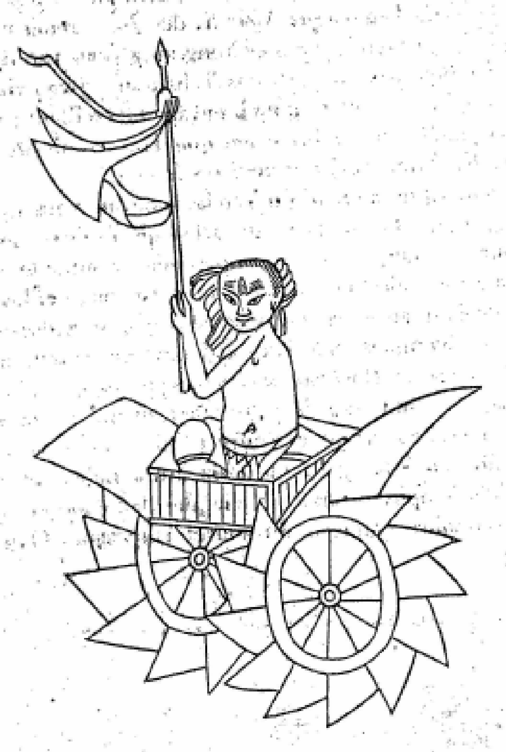
missent du feu (Commentaires du *Pen-thsao*). Un ancien livre rapporte qu'il existe, sur le mont Kouen-lun, des hommes qui mangent des charbons ardents, et des animaux dont la chair se compose d'une substance ignée; on les appelle *Ho-teou*. Lorsque l'empereur *Ngan-ti*, des Han, retourna dans sa capitale, la première année Yong-ning (l'an 120 de notre ère), des hommes du pays des Tchen-yu (si-yu) vinrent à sa cour et lui présentèrent un breuvage merveilleux; à peine avait-on goûté de ce breuvage que l'on vomissait sur-le-champ des flammes et des matières ignées.

On remarque, au nord du Yen-ho-koué, une grande quantité de coraux. Le corail est un arbre qui croît sur les rives du fleuve Rouge, et s'élève en pyramide comme le cyprès; sa forme est majestueuse; son écorce est rouge et brillante, quelquefois nuancée de diverses couleurs. Il a des feuilles roides et oblongues, des fruits qui ont une saveur acerbe. *Jin-tchin-ngan* et *Hoaï-nan-tseu* nous apprennent qu'il existe trente-six royaumes au delà des mers, et qu'au nombre de ces trente-six royaumes se trouve celui des *San-miao*, situé à l'est du fleuve Rouge. L'an 2285 avant notre ère, quand *Yao* céda l'empire à *Chun*, le chef des San-miao ne voulant pas reconnaître l'autorité du nouvel empereur, *Chun* le fit mourir[1].

[1] *Chan-haï-king-kouang-tchou*, kiouen VI, pag. 2 et 3.

KI-KENG-KOUÉ.

(Basile 1813-8,433-1539.)



Ce royaume est situé au nord du San-chin-koué. Les êtres qui habitent la partie nord et la partie sud de la contrée ont trois yeux, mais ils n'ont qu'un bras. On remarque sur le penchant des collines des oiseaux à deux têtes, dont le plumage est rouge ou jaune. Les habitants du Ki-keng-koué sont très-industrieux; ils savent construire des chars volants. Du temps de Tching-tang (1783 à 1753 avant notre ère),

les vents d'ouest firent un tel ravage dans ce pays, que les habitants effrayés montèrent sur des chars qu'ils dirigèrent vers l'orient, parvinrent jusqu'aux frontières du Lo-tcheou, y séjournèrent pendant dix ans et revinrent ensuite dans leur pays.

A quelques centaines de lis du Ki-keng-koué est un royaume dont les habitants ont les cheveux et la peau d'une couleur blanche et blafarde. La durée de leur vie est d'environ trois mille ans [1].

Comme ces extraits démontrent suffisamment que le *Chan-haï-king* n'offre pas une cosmographie réelle dont la science moderne ait à tirer quelque chose, mais des documents qui peuvent servir à l'histoire des erreurs et des extravagances de l'esprit humain, je vais passer à la seconde partie de ma notice et rechercher (ce qui me semble plus digne d'intérêt) quelles furent les opinions des principaux écrivains chinois sur l'origine de ce livre si bizarre et sur son autorité si contestable, sur ses auteurs présumés, son antiquité prétendue.

Je rapporterai les opinions séparément et je les discuterai par ordre de dates.

Il est fait pour la première fois mention du *Chan-haï-king* dans le *Kia-yu* de Confucius. Le *Kia-yu* (Discours familiers) est considéré, par les écrivains de la secte des Tao-ssé, comme un monument authentique. Si l'on en croit le témoignage d'un

[1] *Chan-haï-king-kouang-tchou*, kiouen VII, pag. 2 et 4.

chroniqueur, il fut trouvé dans les démolitions de la maison de Confucius, avec le *Lun-yu* (le Livre des entretiens), le *Hiao-king* (le Livre de la piété filiale), une partie du dictionnaire *Eul-ya*, etc. et offert à l'empereur Hiao-wou-ti par Kong-ngan-koué, qui descendait du grand philosophe. Les écrivains de l'école orthodoxe mettent le *Kia-yu* au rang des anciens livres qui ont été interpolés, altérés ou corrigés par des écrivains de la dynastie des Han. D'autres, en plus grand nombre, regardent le *Kia-yu* comme un livre apocryphe. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage mérite de fixer notre attention. En admettant qu'il ait été composé sous les Han, c'est-à-dire vers le commencement de l'ère vulgaire, le *Kia-yu* est encore le plus ancien monument qui fasse mention du *Chan-haï-king*. Or je veux discuter, comme je l'ai dit, par ordre de dates, les opinions des écrivains chinois.

Un disciple de Confucius, qui a fait un commentaire sur l'*Y-king*, Tseu-hia, dont le nom de famille était Po-yang, s'exprime en ces termes dans le *Kia-yu* :

« Sous la dynastie des Chang (1783 à 1134 avant « notre ère) on entendit parler d'un Livre des mon- « tagnes (*Chan-king*). »

Tseu-hia dit encore :

« Dans ce livre, on désignait l'orient et l'occident « de la terre sous le nom de *weï ;* le midi et le nord « sous le nom de *king*[1]. »

[1] *Khong-tseu-kia-yu.*

On verra plus tard qu'il est impossible de ne pas reconnaître le *Chan-haï-king* dans le *Chan-king* dont parle ici Tseu-hia. Les mots *weï* (trame) et *king* (fil) sont des termes de nomenclature ou de classification, dont le sens est perdu. On les retrouve aujourd'hui dans le langage astronomique des Chinois : les cinq planètes sont appelées *weï*, les vingt-huit constellations *king*.

Ssé-ma-thsien, le plus célèbre des historiens chinois, s'exprime ainsi dans le *Ssé-ki* :

« On attribue au grand Yu le Livre des mon-« tagnes (*Chan-king*); mais il y a dans ce livre tant « de choses extraordinaires que je n'ose pas en par-« ler [1]. »

Je n'approuve pas le parti que prend ici Ssé-ma-thsien, et je crois que son silence, précisément à cause de la gloire qu'il s'était acquise pour avoir fondé la critique historique dans son pays, a dû provoquer l'indécision des écrivains postérieurs. Mais dans son scepticisme, je me hâte de le dire, il n'y a pas de sa faute, et les biographes de ce grand homme attestent que ce n'est pas sans de longues et pénibles recherches qu'il y a persisté. « Ssé-ma-« thsien, dit Abel-Rémusat, avait pris connaissance « des nombreux matériaux amassés par Ssé-ma-« than. Bien des choses qu'il y avait lues lui parais-« sant incroyables, il résolut, à l'âge de vingt ans, « d'aller s'assurer par ses yeux de la réalité des tra-« ditions qui comportaient ce genre de vérification,

[1] *Ssé-ma-thsien-ssé-ki.*

« et particulièrement de reconnaître ce qui pouvait « rester des travaux de nivellement et de canalisa- « tion qui sont, dans le *Chou-king*, attribués au « grand Yu. Il visita, dans ce dessein, les provinces « du sud et du nord de la Chine; il examina avec « attention le cours des fleuves et des principales « rivières [1]. » Or, comme on ne connaît pas de Ssé-ma-thsien d'autre ouvrage que le *Ssé-ki* (Mémoires historiques), on peut conjecturer que les études qu'il avait faites dans ses voyages, d'une part, et de l'autre que les vestiges des anciennes annales et les fragments qu'il avait recueillis, que les monnaies, les urnes, les vases, les meubles et les instruments qu'il avait interrogés; que tous ces travaux enfin dont parlent les biographes, n'avaient pas pu tirer Ssé-ma-thsien du scepticisme dans lequel il était tombé, relativement à l'histoire primitive de son pays et à l'origine du monument que nous examinons. Cela est si vrai, que dans le VIIe siècle de notre ère un historien chinois, appelé Ssé-ma-tching, entreprit de tracer l'histoire des temps primitifs [2], qui manquait au *Ssé-ki* de Ssé-ma-thsien,

[1] Voyez la notice sur Ssé-ma-thsien dans les Mémoires concernant les Chinois, et la biographie de cet historien dans les Nouveaux Mélanges asiatiques de M. Abel-Rémusat, t. II, pag. 133.

[2] Il écrivit l'histoire des trois Hoang (*san-hoang-pen-ki*), ou des trois souverainetés, dénomination obscure, que les écrivains des sectes hétérodoxes appliquent aux trois grandes dynasties mythologiques, la dynastie du ciel, la dynastie de la terre et la dynastie de l'homme. On sait qu'une tradition, conservée par les Tao-ssé, affirme que ces trois dynasties gouvernèrent successivement le monde, après

et que, dans une explication générale du livre intitulé *Kouo-yen-nien-ssé*, on trouve ce qui suit :

« Le grand historien (*taï-ssé-kong*) n'a pas osé

le premier homme, Pan-kou. A ce sujet, les PP. Prémare et Mailla rapportent tous les deux, le premier dans ses Recherches sur les temps antérieurs à ceux dont parle le Chou-king (*Chou-king* de Gaubil, Préface, pag. LXIII), et le second dans son *Histoire générale de la Chine* (Préface, pag. XXIV et XXV), un morceau fort curieux de l'écrivain Tchouang-hou-hou-chi. On place ordinairement ce morceau à la tête du *Thong-kien-kang-mou* (Annales de la Chine), parce qu'il offre un résumé succinct des opinions des principaux écrivains de l'école orthodoxe sur l'origine de ces trois hoang ou de ces trois souverainetés, et qu'il trace en même temps des limites au delà desquelles l'historien ne saurait marcher, sans se perdre dans le dédale des antiquités chinoises. Voici une traduction littérale de ce passage, qui a été cité, comme je viens de le dire, et analysé par les savants pères.

« Tchouang-hou-hou-chi s'exprime ainsi : Le nom des trois Hoang « se rencontre pour la première fois dans le rituel de la dynastie des « Tcheou (*Tcheou-li*, édition impériale, pag. 31 v. ligne 26). Ce « rituel dit que le Waï-ssé, ou l'historiographe extérieur (*on l'appelait « l'historiographe extérieur, parce qu'il était chargé de transmettre les « documents écrits et les ordres adressés aux peuples étrangers ; — « Tcheou-li*, édition impériale, *ibid.*), avait sous son inspection les « livres des trois Hoang et des cinq Ti ; mais il n'indique ni les titres « de ces livres, ni les époques auxquelles ils furent composés. (*Sous « le règne des trois Hoang, il n'y avait pas encore de caractères ; après « l'invention de l'écriture, on recueillit les faits qui s'étaient passés de « leurs temps, et on en composa le livre intitulé* San-fen. — *Commentaire « de Kou-kong-kien*, édition impériale, *ibid.*) Ce ne fut que sous les Thsin (*vers l'an 250 avant J. C.*), qu'un magistrat qui exerçait alors « les fonctions de Taï-fou (*précepteur de la famille impériale*), publia « une dissertation sur les Thien-hoang (*la dynastie du ciel*), les Ti- « hoang (*la dynastie de la terre*), et les Jin-hoang (*la dynastie de « l'homme*) ; et comme, à cette époque, on n'était pas encore très- « éloigné des temps anciens, je remarquerai que ces dénominations « pourraient bien ne pas manquer tout à fait d'exactitude. Kong- « ngan-koué, qui vivait sous la dynastie des Han, dit dans sa Préface

« parler du *Chan-haï-king*, soit en bien, soit en mal. « C'est assurément un ouvrage composé sous les « Thsin. Les faits qu'il rapporte sont à moitié « croyables, à moitié douteux (littéralement, *la foi « et le doute se partagent les esprits*). »

Après Ssé-ma-thsien vient Tchao-chi (Tchao-hoa), qui vivait sous les Han. Tchao-chi, dans son commentaire sur la chronique des royaumes de Ou

« du Chou-king que Fou-hi, Chin-nong et Hoang-ti furent les trois « Hoang; que Tchao-hao, Tchouen-hio, Kao-tsin (*Ti-ko*), Yao et « Chun furent les cinq Ti; mais je ne sais en vérité sur quoi il se « fonde, car Confucius, dans l'ouvrage intitulé Kia-yu (Discours fa- « miliers), appelle du nom de Ti tous les empereurs qui se sont « succédé depuis Fou-hi; on ne trouve dans ses commentaires sur « l'Y-king (*ta-tchouen*), et dans son Tchun-tsieou (*neï et waï-tchouen*), « que les noms de Hoang-ti et de Yen-ti. Dans le commentaire de « Liu-chi sur le Youé-ling (troisième chapitre du *Li-ki*), bien qu'on « ne puisse pas s'appuyer de l'opinion de Liu-chi, il n'est point fait « mention des trois Hoang; le commentateur parle seulement de Ti- « taï-hao, de Ti-yen-ti et de Ti-hoang-ti. Dans les livres composés « sous les Thsin, on ne lit point que Fou-hi, Chin-nong et Hoang-ti, « furent les trois Hoang. Il faut redescendre jusqu'à la dynastie des « Song (l'an 960 de notre ère), pour trouver l'opinion de Ou-fong- « hou-chi. Ou-fong-hou-chi, développant ce passage du Ta-tchouen « (commentaire sur l'*Y-king*), où Confucius dit : Fou-hi, Chin-nong, « Hoang-ti, Yao et Chun, sont les cinq Ti; attachez-vous aux king, « et ne croyez pas aux traditions (*tchouen*), affirme positivement qu'il « ne faut pas pour cela rejeter les trois Hoang, que l'on peut même « ajouter foi à l'histoire des Thien-hoang, des Ti-hoang et des Jin- « hoang, et que, d'après son sentiment, ce qui peut avoir donné lieu « à cette dénomination, c'est qu'au commencement, quand le chaos « (*Hoen-tun*) se débrouilla, le ciel naquit en premier lieu, que la « terre parut après, et qu'enfin l'homme vint dans le monde, après « que le ciel et la terre eurent pris une forme visible. » (*Kang-kien-i-tchi-lo*, pag. 1 r. et v. — *Thong-kien-kang-mou-tsien-pien*, pag. 1 et 2.)

et de Youé, ouvrage dont l'autorité est fort équivoque, s'exprime en ces termes :

« Yu marcha pendant sept années; il examina la « seconde partie du livre de Hoang-ti et vit ce que « les saints et les sages (des siècles précédents) « avaient rapporté. »

Tchao-chi dit encore :

« Au sud-est de la montagne Kieou-y s'élève la « *Colonne du ciel;* on la nomme *Wan-weï.* Il y avait « autrefois sur cette montagne un livre dont les « planchettes étaient d'or et les caractères de jade. « On avait somptueusement relié les textes de ce « livre avec des fils d'argent. Yu monta sur la mon- « tagne Heng; il rêva qu'il portait des vêtements « rouges ornés de broderies, et s'appela lui-même « *l'envoyé des ondes.* Alors une voix cria : *Que celui « qui désire connaître le livre des esprits de nos mon- « tagnes jeûne au bas de la montagne sacrée de Hoang- « ti!* — Yu se retira et observa le jeûne prescrit. « Au jour keng-tseu du troisième mois il monta « sur la montagne Wan-weï, ouvrit la grotte de « pierre qui s'y trouvait et enleva le livre. A l'aide « des planchettes d'or et des caractères de jade, il « put comprendre à fond la nature (le principe) « des eaux et l'art d'en diriger le cours. Il revint « ensuite sur la montagne sacrée; puis, accompa- « gnant ses trois fils, il fit construire les quatre vé- « hicules appelés *tsaï*, pour travailler à l'écoulement « des eaux. Il commença par la montagne Ho, « classa en passant les cinq montagnes sacrées et

« leur donna des noms distincts; il poursuivit son « inspection et mena dans la mer les eaux des « quatre fleuves appelés *Ssé-tou*. Cette inspection « achevée, il communiqua ses plans à Y et à Koueï, « visita les montagnes célèbres et les grands lacs, « évoqua les esprits (de ces montagnes et de ces « lacs) et les interrogea sur les montagnes et les « fleuves qui renfermaient de l'or et du jade, sur « les oiseaux et les quadrupèdes, sur les reptiles et « tous les animaux qu'on y trouvait; sur les mœurs « des peuples des huit parties du monde, enfin sur « l'étendue des terres que comprenaient les royaumes « et les pays étrangers. Il ordonna à Y de noter tous « ces détails, d'y ajouter un commentaire et de « composer le livre intitulé *Chan-haï-king*. Il ordonna « à Ta-tchang de visiter l'orient et l'occident, à Ju-« haï le midi et le nord, de parcourir d'un bout à « l'autre l'étendue des huit Ki et de supputer les « révolutions du ciel et de la terre[1]. »

Ce fragment, que je viens de traduire sur un texte cité dans les notes *variorum* du *Chan-haï-king*[2], fourmille d'inexactitudes. Sans parler des détails fabuleux, voici d'abord un anachronisme du genre de ceux qu'on ne rencontre jamais dans les bons ouvrages chinois. *Yu*, dit Tchao-chi, *détermina et nomma les cinq montagnes sacrées*. Mais tout le monde sait, que, du temps du grand Yu, on ne comptait, dans l'empire, que quatre montagnes sacrées appe-

[1] *Tchao-chi-ou-youé-tchun-tsieou.*

[2] *Chan-haï-king-tsa-cha*, pag. 1 r. et 2.

lées *Yo*, quatre montagnes qui répondaient fictivement aux quatre points cardinaux et marquaient le terme où le souverain devait s'arrêter pour pratiquer les cérémonies religieuses. Le premier de ces Yo était celui de l'orient, le second celui du midi, le troisième celui de l'occident et le quatrième celui du nord. Ce ne fut que sous la dynastie des Tcheou, c'est-à-dire *plus de onze cents ans après Yu*, qu'à ces quatre montagnes célèbres on en ajouta une cinquième pour représenter le milieu. On choisit alors le mont Thaï ou Song, situé dans le département de Ho-nan, de la province du même nom[1]. — Tchao-chi dit *que le grand Yu commença ses travaux par la montagne Ho.* La montagne Ho ou Heng est située dans le département de Liu-tcheou, de la province de Ngan-hoeï, et le chapitre *Yu-kong* (du *Chou-king*), le plus beau morceau de l'antiquité, au dire du P. Cibot, dans le genre historique et géographique, affirme que *Yu commença par la montagne Hou-keou, d'où il alla faire les réparations nécessaires à Leang et à Ki;* or la montagne Hou-keou est située dans le district de Ping-yang-fou, de la province de Chan-si. — Tchao-chi dit *que Yu accompagna ses trois fils*, quoique le *Chou-king*, le *Thong-kien-kang-mou* et les autres monuments ne fassent pas mention des trois fils de Yu. — Ta-tchang et Ju-haï sont des personnages supposés; les *pa-ki* (ou les huit extrémités) des mots qui n'appartiennent

[1] Voyez les Nouveaux mélanges asiatiques de M. Abel-Rémusat, t. Iᵉʳ, pag. 13.

pas au langage historique; ils dérivent du jargon des Tao-ssé modernes, qui placent une montagne à chacune des huit extrémités de la terre : à l'orient, par exemple, la montagne Kaï-ming-men (la Porte de la lumière naissante), au midi la montagne Tchu-men (la Porte de la chaleur), au nord-ouest la montagne Yeou-tou-men (la Porte de la résidence obscure), etc. etc. Je m'en tiens à ces observations; elles suffisent, je crois, pour que la critique apprécie le degré d'estime que ce document mérite.

Dans l'ouvrage qui renferme les dissertations astronomiques de Wang-tchong (littéralement, *où Wang-tchong disserte sur les distances et fait une polémique, à propos du ciel*), on trouve quelques renseignements sur le *Chan-haï-king*. Wang-tchong, dont le titre honorifique était *Tchong-jin*, vivait sous le règne de Hiao-ho-ti des Han, qui monta sur le trône l'an 89 de notre ère. Il s'exprime ainsi :

« Le grand Yu reçut l'ordre de travailler à l'écou« lement des eaux; Y fut chargé d'écrire l'histoire « des événements extraordinaires. Ces deux hommes « visitèrent toutes les provinces, gravirent les mon« tagnes les plus hautes, parcoururent des pays si« tués au delà des mers, et du récit de tout ce « qu'ils avaient vu et entendu, ils composèrent le « *Chan-haï-king*. Plus tard Tong-tchong-tchu vit de « ses propres yeux l'oiseau de Tchong-tchang; Lieou« tseu-tching reconnut le cadavre de Eul-fou. Or, « comme il est fait mention de l'oiseau de Tchong-

« tchang et de l'esprit Eul-fou dans le *Chan-haï-king*, « on a établi la discussion sur ces deux points si « obscurs de l'histoire de l'antiquité; mais si Yu et « Y n'eussent pas voyagé tous les deux dans des « pays lointains, assurément ces deux grands hommes « n'auraient jamais pu composer le *Chan-haï-king*; « et, d'un autre côté, si Tong et Lieou n'eussent « pas lu le *Chan-haï-king*, ces derniers n'auraient pas « pu confirmer par leur propre témoignage deux « faits historiques sur lesquels on conservait des « doutes [1]. »

On vante beaucoup la science astronomique de Wang-tchong. « Dans sa jeunesse il était si pauvre, « dit la Biographie universelle de la Chine, qu'il « n'avait pas le moyen d'acheter des livres; il allait « dans les marchés, lisait les ouvrages que l'on « mettait en vente, et, comme il avait une excel- « lente mémoire, il les apprenait par cœur. » Mais cet écrivain suivait la secte des Tao-ssé : son témoignage est suspect.

Un poëte qui vivait durant l'époque des San-koué (221 à 265 de notre ère), et qui avait la réputation d'être l'homme le plus habile de son temps dans la connaissance des historiens, Tso-ssé, natif du royaume de Tsi, fait mention du *Chan-haï-king* dans une pièce de vers intitulée *Ou-tou-fou* (Vers sur les cinq capitales).

Tso-ssé dit :

« Les noms (des esprits) furent inscrits dans le

[1] *Wang-tchong-lun-heng-tan-thien-pien-youe.*

« *Chan-hai-king;* leurs images (*hing*) furent gravées « sur les trépieds des Hia. »

Les trépieds des Hia sont les neuf grands vases ou les neuf grandes urnes de métal que le chef de la dynastie des Hia fit fondre la quatrième année de son règne, suivant le *Thong-kien-kang-mou* (l'an 2208 avant notre ère). Comme cette assertion a une assez grande importance historique, et que d'ailleurs elle semble confirmée par l'imposant témoignage de Tso-khieou-ming, je dois m'y arrêter un peu.

» Le *Tchun-tsieou* de Confucius commence où finit le *Chou-king*. Lorsque le *saint homme* publia cet ouvrage historique, Tso-khieou-ming occupait une place dans le tribunal de l'histoire. Confucius avait pour lui une grande vénération; il ne faisait pas difficulté de dire publiquement *qu'il n'estimait que ce que Tso-khieou-ming approuvait*. Tso-khieou-ming examina le *Tchun-tsieou*, en parla avec éloge; mais il trouva qu'il y manquait quelque chose, et résolut de publier dans toute son étendue, et dans le même ordre que Confucius, l'histoire des temps postérieurs à ceux dont parle le *Chou-king*. Il écrivit donc le commentaire du *Tchun-tsieou*. Ces faits sont rapportés par le P. Mailla dans sa préface de l'Histoire générale de la Chine[1].

Il faut savoir, en outre, que Tso-khieou-ming publia son commentaire avant la révision des *King* par Confucius, de telle sorte que lorsqu'il cite les

[1] T. Ier, préface, pag. xv.

King, il les cite (et ce n'est pas là un des moindres avantages du *Tso-tchouen*) tels qu'ils existaient avant Confucius. Dans le cinquième livre, par exemple, à la 29ᵉ année Siang-kong, il mentionne plusieurs odes du Livre des vers, et, si on les recherche dans le *Chi-king* que nous possédons, on voit que la première ode citée manque et que la classification des autres n'est plus la même. « C'est qu'à cette « époque, dit un commentateur du *Tso-tchouen* (le « Livre des vers), ce livre n'avait pas encore passé « par les mains de Confucius, qui l'a revu et corrigé[1]. »

葢此時未經夫子刪定之手也

Confucius élagua des *King* toute la partie religieuse qui se rapportait, soit à l'explication, soit au développement des dogmes traditionnels; il ne voulut rien y admettre de ce qui était en dehors du cercle de la *raison*. Je ne sais pas si la philosophie chinoise a gagné quelque chose à cette révision des grands livres de l'antiquité, mais assurément l'histoire y a fait une perte irréparable. Tso-khieou-ming, au contraire, historien plus exact, respecta davantage la tradition, qu'il définit admirablement dans le cinquième livre du *Tso-tchouen*, chapitre intitulé *Dissertation de Cho-sun-pao sur le sens des mots* 不朽 pou-hieou, 24ᵉ *année Siang-kong*, c'est-à-dire sur le sens de cette parole des anciens, *les hommes meurent et ne sont point*

[1] Dans un autre endroit, le même commentateur dit : « A cette « époque, le texte du *Kang-kao* (chapitre du *Chou-king*) n'était pas « le même qu'aujourd'hui. »

anéantis. Mais ce qui fait surtout du commentaire de Tso-khieou-ming un livre inestimable, c'est qu'il eut un sort plus heureux que le *Chou-king* et le *Chi-king* de Confucius, qu'on n'a pu recouvrer qu'en partie. « Tso-khieou-ming, à sa mort, dit un passage « du *Hiong-ssé-li*, cité par Mailla, laissa son com- « mentaire entre les mains de Lou-chin; Lou-chin « le remit à Ou-ki, de Ou-ki il passa à Tsé-ki, d'où « il vint à Tou-tsiao, et de Tou-tsiao, par Yu-king « et Sun-king, à Tchang-tsang, qui vivait sous les « Han. Hien-wang, prince de Ho-kien, chez qui on « le trouva, lorsque les décrets contre les anciens « livres furent révoqués, le tenait de Tchang-tsang. « Il fut donc sauvé de l'incendie[1]. »

On voit maintenant quel immense intérêt s'attache aux ouvrages de Tso-khieou-ming. Or c'est le témoignage de ce grand écrivain que les mythologues osent invoquer à l'appui de l'assertion du poëte Tso-ssé.

En effet, voici ce qu'on trouve dans le troisième chapitre Siouen-kong du *Tso-tchouen*. Je traduis ce chapitre en entier.

« Réponse de Wang-sun-man au prince de Tsou, « qui faisait des questions sur les trépieds.

« (Troisième année Siouen-kong ou première « année du règne de Ting-wang, de la dynastie des « Tcheou, 606 avant J. C.)

« Tsou-tseu attaqua les barbares (*Jong*) du pays

[1] *Histoire générale de la Chine*, par Mailla, préface, t. Ier, pag. xv, et xvi.

« de Lou-hoen (partie de la Tartarie), et revint, « après cette expédition, sur les bords du fleuve Lo « (près de la ville où les souverains de la dynastie « des Tcheou avaient établi leur résidence); comme « il lançait en passant des regards de curiosité sur « les troupes préposées à la défense de la famille « impériale, Ting-wang, qui craignait la guerre, « chargea Wang-sun-man (c'était un magistrat des « Tcheou) d'offrir des vivres au prince de Tsou « (Tsou-tseu). Le prince reçut l'envoyé de l'empe-« reur, mais il lui demanda comment étaient faites « les urnes du grand Yu; si elles étaient grandes ou « petites, légères ou pesantes (c'était pour les dé-« rober, ajoute la glose, et par suite, s'emparer de « l'empire); Wang-sun-man lui répondit : Prince, « le droit de commander aux autres (la possession « de l'empire) réside dans la vertu et non point dans « les trépieds des Tcheou. Autrefois, quand la dy-« nastie des Hia cultivait la vertu (l'auteur veut « parler du règne du grand Yu), les habitants des « pays éloignés, qui avaient coutume de figurer les « objets par la peinture (de représenter les objets « rares et curieux que l'on trouve sur le sommet « des montagnes ou sur les rives des fleuves), ap-« portèrent en tribut aux neuf pasteurs (*mou*) ou « intendants des neuf provinces une grande quantité « de métal; le chef de la dynastie des Hia fit fondre, « avec le métal des neuf provinces, neuf grands vases « à trois pieds, sur lesquels il fit encore graver (avec « la carte des neuf provinces) la carte des pays

« étrangers, et les figures des êtres extraordinaires « qu'on y rencontre, des esprits et des démons. Il « voulut que le peuple n'ignorât rien, qu'il apprit à « connaître les esprits malfaisants, leurs inclinations « basses, leurs affections dépravées et la forme exté- « rieure de leurs corps; c'est pourquoi le peuple, « lorsqu'il traversait les fleuves et les lacs, montait « sur les montagnes ou pénétrait dans les forêts, « n'avait rien à redouter de ces êtres nuisibles, car « il pouvait éviter leur présence par la fuite. On ne « dit point non plus qu'un homme du peuple ait « rencontré, dans ce temps, les mauvais esprits des « montagnes, ni cet être extraordinaire appelé Meï, « ni le génie Wang-liang, qui infeste les fleuves. A « l'aide des inscriptions gravées sur les trépieds, le « grand Yu fit régner la paix et la concorde parmi « les supérieurs et les inférieurs, qui reçurent les « bienfaits du ciel. Quand Kie (autrement Li-koué, « le dernier empereur de la dynastie des Hia) aban « donna la vertu, les trépieds furent remis aux Chang « qui régnèrent pendant six cents ans. Quand Tcheou « (autrement Cheou-sin, le dernier empereur de la « dynastie des Chang) exerça des cruautés, les tré- « pieds passèrent des Chang aux Tcheou, dont la « vertu a brillé d'un si vif éclat pendant trois géné- « rations. Tching-wang, pour exécuter les volontés « de son père Wou-wang, transporta les neuf vases « dans la nouvelle capitale des Tcheou (Lo-yang), « où le devin prédit que cette dynastie compterait « trente empereurs et aurait une durée de sept cents

« ans (la dynastie des Tcheou compte trente-six em-« pereurs et a régné huit cent soixante-sept ans; *le « devin s'est trompé*). Quoique la vertu des Tcheou ait « beaucoup dégénéré de son ancienne splendeur, le « ciel cependant n'a point encore décrété leur chute. « Prince, pourquoi demandez-vous si les trépieds du « grand Yu sont légers ou pesants? cette question « est indiscrète [1]. »

Certes l'autorité de Tso-khieou-ming est imposante; il rapporte les faits avec une exactitude vraiment scrupuleuse; mais je ne saurais souscrire à l'assertion de Wang-sun-man, concernant la carte des pays étrangers et les figures des esprits que le fondateur de la dynastie des Hia fit graver sur les trépieds, parce qu'aucun témoignage des écrivains de l'école orthodoxe ne m'induit à supposer que le grand Yu ait jamais fait graver sur les neuf vases de métal, avec la carte des pays étrangers, les représentations de Tchi-meï, de Wang-liang ou de Tchi-yeou, qui était le chef de ces esprits malfaisants. Pour trouver des assertions semblables, il faut recourir aux livres des mythologues ou des Tao-ssé, dont parle Prémare, et qui disent que les anciens avaient coutume de faire graver la figure de Tchi-yeou sur les vases dont ils se servaient, afin d'éloigner par cette vue tous les hommes de la débauche et de la cruauté; ou bien au *Lou-ssé* de Lo-pi qui rapporte que Hoang-ti fit faire le portrait de Tchi-yeou pour épouvanter tout l'univers;

[1] *Tso-tchouen-siouen-kong*, kiouen III, pag. 35 et 36.

que, sous la première dynastie, les populations furent consternées d'effroi, quand le bruit se répandit tout à coup dans les provinces que Tchi-yeou n'était pas mort; que, sous l'empereur Hiao-wou-ti des Han, qui monta sur le trône cent quarante ans avant J. C. Tchi-yeou apparut en plein jour dans le territoire de Taï-youen, ville capitale de la province de Chan-si, etc. Ce qui doit être admis pour incontestable dans le récit de Tso-khieou-ming, ce qui est d'ailleurs confirmé par le *Thong-kien-kang-mou*, c'est que le grand Yu fit graver sur les urnes la carte des neuf provinces de la Chine. A ce sujet, je consignerai ici un fait historique qui vient à l'appui de mon opinion. L'an 697 de notre ère, l'impératrice Wou-heou, des Thang, qui avait chassé son fils Tchong-tsong, et s'était assise sur le trône; Wou-heou, que les historiens chinois regardent comme une usurpatrice, fit fondre neuf grands vases nommés *Ting*, à l'imitation de ceux du grand Yu, et fit représenter sur chacun de ces vases une province de la Chine, telle qu'elle était sous la dynastie des Hia, avec ses montagnes et ses rivières. Wou-heou aimait beaucoup la secte des Tao-ssé, dont elle excitait l'émulation et stimulait continuellement le zèle par l'appât des faveurs et des récompenses; elle accueillait avec enthousiasme tous les livres de la secte qui lui étaient présentés. Or, comment supposer que cette impératrice n'eût pas fait graver, avec la carte des neuf provinces, les figures de tous ces esprits, conservées fidèlement, dit-on, dans le *Chan-*

haï-king et révérées de la secte des Tao-ssé, si la tradition dont je parle eût été respectable et si l'assertion de Tso-ssé ou de Wang-sun-man eût eu le moindre fondement?

Mais au lieu de discuter moi-même le récit de Tso-khieou-ming, je vais laisser parler un critique chinois.

Le commentateur des *King*, Tchao-chi, qu'il ne faut pas confondre avec Tchao-chi ou Tchao-hoa, qui a travaillé sur le texte de la chronique des royaumes de Ou et de Youé, s'exprime en ces termes, au sujet du chapitre que je viens de traduire :

« Tso-chi (Tso-khieou-ming) croit qu'on a figuré « et représenté tous les objets sur les trépieds; que « le fondateur de la dynastie des Hia voulut que le « peuple apprît à connaître les esprits malfaisants. « Quant à moi, je pense que c'est une erreur. On « n'a jamais regardé l'existence de Tchi-meï et de « Wang-liang comme une calamité pour l'empire; « ces démons, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, « n'ont fait de mal à personne. Il n'y a que les « hommes dont le savoir est médiocre, et les femmes « dépourvues d'intelligence et de pénétration, qui « disent cela, mais les esprits éclairés n'en parlent « point [1]. »

On remarque dans cette critique un ton affirmatif et tranchant qui n'est pas commun aux écrivains de la Chine. Que les démons n'aient jamais

[1] *Thong-kien-kang-mou*, kiouen IV, pag. 5 *v*.

fait de mal à personne, cela est vrai, si l'on veut, mais cela n'est vrai qu'au point de vue dans lequel je cherchais à me placer moi-même tout à l'heure, au point de vue de la critique historique et philosophique. Du reste Tso-khieou-ming avait aussi son point de vue, et un système qui valait bien celui du commentateur des King. En parlant de Tchi-meï et de Wang-liang, il a voulu laisser aux faits conservés par la tradition toute leur indépendance; il n'a jamais altéré le sens propre et littéral des documents que l'histoire lui présentait.

Il est fait mention du *Chan-haï-king* dans la préface d'un commentaire du *Choui-king* (Livre des eaux), ouvrage composé durant l'époque des San-koué (221 à 264 de notre ère); l'auteur dit :

« Autrefois le grand Yu composa le *Chan-haï-king;* « il avait rassemblé les matériaux de ce livre dans « ses longs voyages. »

Un autre commentaire du *Choui-king* dit :

« Le *Chan-haï-king* est une histoire mutilée « (*tchoang-tchi*); mais toujours est-il que le grand « Yu a fait la description des pays étrangers. »

Tchang-hoa, dans sa préface du *Po-wé-tchi* (Encyclopédie fabuleuse), parle du *Chan-haï-king*. Cet auteur, dont le titre honorifique était *Meou-tsien*, et qui vivait sous les Tçin (265 à 420 de notre ère), s'exprime ainsi :

« Deux livres de la première antiquité (*Taï-kou-* « *chou*) subsistent encore aujourd'hui; ces deux livres « sont l'Herbier de Chin-nong (le *Pen-thsao*) et le

« *Chan-haï-king*, que plusieurs écrivains attribuent « au grand Yu. »

Dans les Considérations (*lun*) sur les royaumes occidentaux et méridionaux, livre publié durant la dynastie des Han postérieurs (947 à 951 de notre ère), on trouve ce qui suit :

« Le Livre des montagnes contient une description du monde, depuis le pays où le soleil se lève « jusqu'à l'endroit où il se couche. »

Enfin, dans les sommaires de la Géographie de Tou-yu, on lit encore :

« Il y a longtemps que les vingt-huit constella- « tions du ciel ont été désignées sous des titres par- « ticuliers ; il y a longtemps que les montagnes et « les fleuves de la terre ont reçu des dénominations « spéciales. Tous ces titres et ces dénominations se « retrouvent en abrégé dans le *Yu-kong* et le *Chan-* « *haï-king*, monuments légués par les hommes des « anciens temps aux générations suivantes ; mais si « l'on veut approfondir la matière, et connaître plus « en détail les noms des royaumes et des villes, il « faut lire le *Tchun-tsieou* de Confucius. »

Sans m'arrêter à toutes ces assertions qui ne valent guère la peine d'être discutées, je viens à l'opinion de Lo-pi.

Lo-pi était natif de la ville de Ki-ngan-fou, dans le Kiang-si. Il avait échoué au concours pour le doctorat (*tsin-ssé*), et Tchang-youen, qui publia dans ces derniers temps une édition du *Lou-ssé* de Lo-pi, parle, dans un discours préliminaire, de

l'abattement de son âme et du chagrin violent qu'il éprouva, quand il vit que son nom ne figurait pas sur la liste des candidats heureux. Par un coup de désespoir dont les Tao-ssé eurent à se féliciter, car Lo-pi était un homme d'esprit, il embrassa la secte de ces derniers, et composa, la première année tchao-hi du règne de Kouang-tsong, de la dynastie des Song (l'an 1190 de notre ère), le livre dont je vais citer un passage :

« Pé-y avait l'inspection du feu (*tchang-ho*). Il fut « nommé intendant (*ya*) des oiseaux et des animaux « des montagnes et des fleuves. Il classa (par es- « pèces) les arbres et les plantes, distingua les « fleuves, la figure de la terre et détermina les « quatre montagnes sacrées appelées *Yo*. . . . Il pé- « nétra dans des pays où l'on ne voyait que rare- « ment des vestiges de l'homme; il aborda dans des « contrées où l'on connaissait à peine les barques « et les chariots. A l'intérieur il reconnut et nomma « les montagnes des cinq *fang;* à l'extérieur il re- « connut et nomma les montagnes des huit *fang*. Il « décrivit, en voyageant, les objets rares et précieux « qu'il rencontrait, les productions des pays étran- « gers, les quadrupèdes, les oiseaux et les reptiles « qu'on y trouve; les lieux où séjournaient des Ki- « ling et des Fong-hoang, et les présages heureux « qu'ils annonçaient. Il franchit les bornes des quatre « mers; il vit des royaumes dont le sol offrait une « végétation extraordinaire, des hommes de variétés « et d'espèces différentes. Quand ils furent de re-

« tour, Yu divisa la Chine en neuf provinces, con-
« céda des terres et fixa les tributs. Y, de son côté,
« établit une classification des êtres, distingua ceux
« qui sont nuisibles d'avec ceux qui sont bienfai-
« sants, et composa le *Chan-haï-king*[1].

On voit que l'auteur du *Lou-ssé* expose, à peu près comme les écrivains de l'école hétérodoxe et dans les mêmes termes, l'origine du *Chan-haï-king*. Qu'on se garde bien, cependant, de juger du *Lou-ssé* de Lo-pi par le fragment qui précède, encore moins par les citations du P. Prémare. Toutes les fois que Lo-pi ne s'appuie pas de l'autorité de Lié-tseu, Tchouang-tseu, Hoaï-nan-tseu, etc. il retrace les principaux événements avec une fidélité qui déconcerte. Il a plutôt l'air d'un compilateur que d'un mythologue ou d'un sectaire. Dans son histoire des deux premières dynasties, il suit invariablement la chronologie du *Tseu-tchi-thong-kien;* mais quand il revient à ses auteurs de prédilection, il entremêle ses récits d'événements fabuleux, et traduit tour à tour sur la scène les personnages mythologiques de sa secte ou des êtres surnaturels qui ont assez de ressemblance avec les monstres du *Chan-haï-king*.

Dans des ouvrages plus modernes, dans le *Kou-yang-tsa-tsou* de Kia-tching-chi, on lit :

« Toutes les opérations du ciel et de la terre sont
« mystérieuses et incompréhensibles; elles se dé-
« robent à l'investigation des hommes. C'est pour-
« quoi le *Chan-haï-king* et le dictionnaire *Eul-ya*, qui

[1] *Lo-pi-lou-ssé*, kiouen XII.

« en parlent, sont des livres qu'on ne peut pas ap-
« profondir. »

Dans le recueil des poésies de Tcheou-pang-yen il est dit :

« Le Livre des montagnes est un livre dont on « ne connaît point l'origine; le royaume de Tsi est « un royaume que personne n'a vu. »

Enfin le livre intitulé *Tsou-tsé-ya* fait mention du *Chan-haï-king* en ces termes :

« Le ciel et la terre sont grands; que ne ren- « ferment-ils pas? Le *Chan-haï-king* est rempli de « faits douteux; mais qui est-ce qui peut affirmer « que ces faits qui nous paraissent douteux sont ab- « solument faux? ».

Ce que nous savons le mieux du *Chan-haï-king* et de son origine, c'est encore ce que nous en dit Tou-yeou, dans le livre intitulé *Tou-yeou-thong-tien* (Encyclopédie de Tou-yeou), ouvrage qui se trouve à la Bibliothèque royale, et qui fut publié pour la première fois sous la dynastie des Thang. Tou-yeou, dont l'opinion est universellement reçue dans l'école orthodoxe, s'exprime ainsi :

« Quant au *Yu-pen-ki* (Histoire de Yu), et au « *Chan-haï-king*, je ne sais sous quelle dynastie ces « deux livres ont été composés. On y trouve des « choses étranges, bizarres et qui sont en contra- « diction avec les faits rapportés par les King. Je « soupçonne que ces ouvrages ont été écrits après « que Confucius eut révisé le *Chi-king* et le *Chou-* « *king*, par un homme qui aimait le merveilleux.

« Peut-être aussi que le *Yu-pen-ki* et le *Chan-haï-king*
« subsistaient avant (Confucius), et que les fables
« qu'il renferme y ont été ajoutées par quelques
« écrivains des générations suivantes, comme ceux
« qui ont composé le *Kou-tcheou-chou*, la Chronique
« des royaumes de *Ou* et de *Youé*, le *Youé-tsioueï-*
« et le *Tchou-weï-chou.* »

Je n'imagine pas qu'il soit possible d'aller au delà de ce que nous apprend ici l'écrivain encyclopédique, à savoir que le *Chan-haï-king* est un livre fabuleux et dont l'origine n'est pas bien connue. Pour mon compte je déclare m'en tenir à cette opinion. Quand j'interrogerais tour à tour les écrivains chinois de la secte des Tao-ssé, dont les conjectures sont si vagues et les hypothèses si confuses; quand j'ajouterais de nouveaux témoignages à ceux que je viens de rapporter, la plus imposante autorité ne saurait balancer celle de l'académie impériale des Han-lin; et les rédacteurs du *Ko-tchang-tiao-li* (Code des examens publics et des concours), en mettant le *Chan-haï-king* à l'index, ont prouvé jusqu'à l'évidence qu'ils étaient du même sentiment que Tou-yeou. Malgré cela, les lettrés lisent toujours le *Chan-haï-king;* mais ils se garderaient bien d'invoquer sérieusement les traditions qu'il renferme; ils le lisent à peu près comme on lit un roman, pour trouver une distraction, un passe-temps agréable, et parce qu'il faut se mettre au courant de tout ce que les hommes ont écrit. « On « a travaillé presque toujours sur le *Chan-haï-king*,

« dit l'auteur d'un ouvrage intitulé *Lieou-fong-tsa-*
« *tsou*; et même aujourd'hui, parmi les grands lettrés,
« on en voit beaucoup qui le lisent et l'étudient,
« mais qui le regardent comme un livre où le mer-
« veilleux domine. »

Le *Chan-haï-king* sert d'aliment à l'imagination des jeunes Chinois qui recherchent avec avidité cette fabuleuse cosmographie. Aussi trouve-t-on souvent dans les préfaces des phrases comme celles-ci :

« *Dans ma jeunesse* j'ai lû le *Chan-haï-king*, et je
« me rappelle que les animaux monstrueux dont il
« parle ont presque tous des noms bizarres. » (*Kouei-yeou-kouang-chi.*)

« *Quand j'étais jeune* j'aimais à copier des livres.
« J'ai transcrit deux fois le dictionnaire *Eul-ya*, le
« *Chan-haï-king* et le *Pen-thsao.* » (Préface du livre intitulé *Nan-ssé-wang-yun-tchouen.*)

Après avoir réuni autant qu'il m'a été permis de le faire, mais peut-être dans un cercle trop étroit d'érudition chinoise, les renseignements que les écrivains du céleste empire nous ont transmis sur le *Chan-haï-king*, j'examinerai succinctement les opinions des commentateurs.

Les commentateurs du *Chan-haï-king*, Kouo-pho, Jin-tchin-ngan, etc. reproduisent généralement les opinions des écrivains originaux. Ils y ajoutent quelquefois des notes; mais ces notes, instructives pour des Chinois, n'ont aucun intérêt pour nous. Le fameux philosophe Lié-tseu, celui qui demeura

quarante ans inconnu dans un désert, attribue la rédaction du *Chan-haï-king* à Meng-kien. Il dit : « Le « grand Yu découvrit (les montagnes et les mers) dans « ses voyages; Pé-y reconnut (celles que le saint « homme avait signalées), il leur donna des noms. « Meng-kien entendit (le récit de ces voyages de la « bouche de Pé-y), et le consigna par écrit. » Le philosophe Tchouang-tseu croit que « ce que les hommes « savent ne vaut pas ce qu'ils ignorent. » D'autres commentateurs, qui n'avaient ni l'autorité des grands sectateurs de Lao-tseu, ni la science de Wang-tchong, ni l'érudition mythologique de Lo-pi, se bornent à citer les faits extraordinaires dont il est fait mention dans le *Chan-haï-king*; quelques-uns passent en revue les peuples étrangers qui habitent au delà des mers. Ils insistent particulièrement sur les divisions du *Chan-haï-king* et sur les termes de nomenclature. Ils varient presque tous sur le nombre de chapitres qu'avait le *Chan-haï-king* durant telle ou telle dynastie. Kouo-pho assure que, sous les Thsin, chaque chapitre était suivi d'un argument dans lequel on s'attachait à faire ressortir tout ce qu'il y avait d'intéressant dans le chapitre. Un fait bon à noter, c'est qu'il y avait autrefois beaucoup de lacunes au commencement et à la fin du *Chan-haï-king*, et que sous la petite dynastie des Tsi (479 à 502 de notre ère), un lettré, appelé Kiang-yen, voulut y joindre un supplément, de même que Li-chi, sous la dynastie des Thsin (255 à 206 de notre ère), avait fait un supplément au *Po-wé-tchi*. Les

commentateurs ne soumettent pas à une critique judicieuse les noms géographiques des royaumes étrangers; mais ils cherchent à démontrer que telle montagne du *Chan-haï-king* répond à telle autre du *Yu-kong*. Enfin deux commentateurs mettent le *Chan-haï-king* au nombre des *Tchou-chou*, c'est-à-dire des livres écrits sur des tablettes de bambou et trouvés dans des tombeaux la première année Taï-chi du règne de Wou-ti, des Tsin (l'an 265 de notre ère). Les *Tchou-chou* sont évidemment des livres apocryphes, et rien ne pouvait affaiblir davantage l'autorité du *Chan-haï-king*, que cette assertion des deux commentateurs.

On a compté les caractères du *Chan-haï-king*. Dans l'édition *Chan-haï-king-kouang-tchou*, dont j'ai fait usage,

Le texte se compose de..........	30,919 caractères;
Les commentaires comprennent....	20,350
Il y a donc en tout	51,269 caractères.

C'est beaucoup pour un livre qui renferme tant d'extravagances et qui ne méritait guères d'être étudié à fond dans un pays comme la Chine, où les connaissances géographiques n'ont rien de méprisable.

EXAMEN MÉTHODIQUE

Des faits qui concernent le *Thien-tchu* ou l'Inde, traduit du chinois par M. PAUTHIER.

(Suite.)

唐

ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DES THANG.

La quinzième des années *tching-kouan* de *Taï-tsoung* (541 de notre ère), l'Inde envoya un ambassadeur apporter des tributs [1].

On remarque que ce fait ne se trouve pas mentionné dans les Mémoires officiels sur *Taï-tsoung* aux Livres des *Thang*. On remarque, en outre, que selon la Relation des Indes, le royaume de l'Inde (ou des Indes) est le *Chin-thou* du temps des *Han*; quelques-uns le nomment *Mo-kia-to* [2], d'autres *Po-*

[1] Aucun royaume spécial de l'Inde n'est désigné.

[2] 摩伽陀 *mo-kia-to*, transcription du mot मगध *magadha*. *Ma-touan-lin* (*Wen-hian-thoung-khao*, liv. CCCXXXVIII, fol. 24) décrit ainsi ce royaume : « *Mo-kie-to*, que quelques-uns nomment « *Mo-kia-tchi*, appartenait primitivement à l'Inde centrale. Il a 50 *li* « de circonférence. La terre y est riche et fertile, les récoltes y sont « abondantes; il y a différentes sortes du blé nommé *tao* (qui croît

lo-men[1]; il est éloigné de la capitale de l'empire chinois (*King-sse*) de neuf mille six cents *li*, et de la résidence du gouverneur général (de la Tartarie chinoise) de deux mille huit cents *li*. Il est situé au midi des monts *Tsoung-ling*, et a trente mille *li* de circonférence. Il se divise en Indes orientale, occidentale, méridionale, septentrionale et centrale. Dans toutes ces cinq divisions de l'Inde on compte plusieurs centaines de villes fortifiées, de bourgs et de bourgades.

L'Inde méridionale confine à la mer; elle produit

« dans les bas-fonds arrosés par les eaux), et une grande quantité de « riz. Le roi habite la ville de *Kieou-sou-ki-lo-phou-lo*, que quelques-uns nomment *Kieou-sou-mo-phou-lo* (कुसुमपुर *Kousoumapoura*) ou encore « ville de *Po-to-li-tseu* (पाटलिपुत्र *Pât'ali-poutra*, la terminaison chi« noise 子 *tseu* signifiant *fils*, comme पुत्र *poutra*). Au nord se pré« cipite le fleuve *Khing-kia* (गङ्गा *Gangâ*, le Gange).

« La vingt et unième année *tching-kouan* des *Thang* (648 de notre « ère), un ambassadeur fut envoyé pour la première fois de ce pays « au fils du ciel (l'empereur de la Chine), pour lui offrir différentes « sortes de fruits et l'arbre *pe-yang* (ou l'arbre blanc nommé *yang*). « L'empereur *Taï-tsou* envoya à son tour un ambassadeur (dans le « royaume de *Magadha*) pour y recueillir les lois ou procédés de la « fabrication (littéralement, « de la cuisson ») du sucre, et celle de « la culture de l'arbre *yang*, dans les terrains arrosés par les eaux. « Toutes les cannes à sucre sont broyées ensemble jusqu'à ce qu'elles « forment un liquide onctueux, en donnant au mélange les mêmes « proportions que dans les contrées occidentales éloignées, etc. etc. » Voyez la Notice sur ce royaume, extraite du *Pian-i-tian*, liv. LXV, art. 1.

[1] 婆羅門 *Po-lo-men*, transcription du mot sanscrit ब्राह्मन् *brâhman*, nom du dieu qu'adorent les ब्राह्मणास् *brâhmanâs*; le pays des Brâhmanes.

des lions[1], des zibelines[2], des antilopes[3], des chameaux[4], des rhinocéros, des éléphants; l'espèce de perle de feu nommée *ho-tsi;* celles d'une qualité inférieure, du miel en pierre et du sel noir.

L'Inde septentrionale est située au pied des *montagnes neigeuses*[5] (ou de l'Himâlaya); elle en est enveloppée de toutes parts comme une pierre précieuse dont la forme ronde ressemble à celle du ciel. Au midi il y a une vallée qui la traverse et qui forme la porte ou l'entrée du royaume[6].

[1] 師子 *Sse-tseu.* — [2] 豹 *Pao.*

[3] 獋 *hoeï.* Selon le *Chan-haï-king,* le Livre des montagnes et des mers, «la montagne de la prison et de la loi a des bêtes fauves dont «la forme est comme celle des chiens avec une face humaine. Si ces «animaux aperçoivent un homme, alors ils se prennent à rire. Leur «nom est *chien* (HOEÏ) *des montagnes;* leur marche est rapide comme «celle du vent; si on les regarde, alors il s'élève de grands orages «dans le monde.» Cette définition fantastique de l'animal qui est cité dans notre texte nous a fait penser que c'était l'antilope. On peut comparer le récit du *Chan-haï-king* à celui que fait Ktésias des Κυνοκέφαλοι qu'il dit être nommés, dans la langue du pays, Καλύστριοι, ou, selon quelques auteurs, Καλισκάροι. Ce dernier mot serait une transcription assez exacte du terme sanskrit कालसार *kâlasâra,* qui est un des noms de l'antilope noire, mot composé de काल *kâla* noir, et de सार *sâra,* essence. Les Kynocéphales de Ktésias avaient aussi une couleur noire; mais cet historien les regardait comme appartenant à la race humaine. Voyez *Ctesiæ reliq.* p. 320-368, ed. Baehr.

[4] 橐駝 *To-to.* En sanscrit दन्दी *dandi.*

[5] 雪山 *Siuë-chan;* c'est la traduction exacte du mot sanscrit हिमालय *Himâlaya,* séjour des neiges, ou plutôt हिमालगिरि *Himâlagiri,* montagne où séjournent les neiges.

[6] 南有谷通爲國門 *Nân yeou kou thoung weï koue*

L'Inde orientale est limitée par la mer ainsi que par le *Fou-nân* et le *Lin-y* [1].

L'Inde occidentale confine à *Ki-pin* (Cophène, Caboul), et à *Po-ssè* [2] (la Perse).

L'Inde centrale communique par ses frontières avec les quatre autres divisions de l'Inde. Sa ville capitale est nommée *ville* de *Tcha-pou-ho-lo* [3]; elle est située sur les bords du fleuve *Kia-pi-li* [4] (Kapila); il y a des villes entourées de murs au nombre de plusieurs centaines; dans toutes sont placés des commandants ou gouverneurs [5]. Il y a différents

men. Cette description de l'Inde septentrionale se rapporte parfaitement au royaume de Kachemire. On lit dans *Masoudi*, historien et géographe arabe : « Le royaume de Kachemire, qui fait partie de « l'Inde, est entouré de très-hautes montagnes; il renferme un « nombre prodigieux de villes et de villages; *on ne peut y entrer que « par un seul passage qui se ferme par une porte.* » (Traduction de Deguignes.) Le Kachemire est ainsi décrit dans *Quasvini* :

« Regio fere sexaginta millia urbium et prædiorum continet; *una « solummodo via ad eam ducit, quæ porta una occludi potest.* Cingunt « eam montes altissimi, per quos ne feræ quidem præ hominibus « viam inveniunt. » *Quasvini* apud Gildemeister, *De Rebus indicis, etc.*

[1] Les royaumes actuels de *Siam* et de *Pégou*.

[2] 波斯 *Po-sse.*

[3] 荼鏄和羅城 *Tcha-pou-ho-lo-tching.* On peut facilement reconnaître dans *Tcha-pou-ho-lo*, une transcription exacte de *Tchamparan*, ville qu'*Aboul-fazel* place dans le *Bihar*, ancien royaume de *Magadha*, et vraisemblablement la même que la *Tchapra* moderne, située sur le Gange; car *Tchapra* n'est que l'altération de चम्पानगर *tchampânagara.*

[4] 迦毗黎 *Kia-pi-li*, en sanscrit कपिल *Kapila*, et plus communément कपिलधारा *Kapiladhârâ*, l'un des noms du Gange.

[5] 長 *Tchang.*

royaumes au nombre de plusieurs dizaïnes, dans lesquels sont établis des rois. Ces royaumes se nomment, l'un *Che-weï*[1], d'autres *Kia-mo-lou, Kaï-hou*[2], tous deux situés vers l'orient; un autre se nomme *Kia-chi*[3], un autre *Po-lo-na-sse*[4].

[1] 舍衛 *Che-wei.* श्रावस्ती *Srâvasti*, nom d'une ville et d'un état cités, selon M. Wilson, dans le *Vichnou-pourânâ*.

[2] *Kia-mo-lou, kaï-hou.* C'est évidemment le royaume de कामरूप *kamaroûpa*, dans la partie la plus orientale du Bengale, et appartenant aujourd'hui au royaume d'Assam, qui est désigné par les trois mots *Kia-mo-lou*. Ce royaume est nommé dans l'inscription sanskrite de la colonne d'Allahabad, publiée dans le *Journal of the asiatic Society of Bengal* (juin 1834), traduction de M. le docteur Mill *. — *Kaï-lou* est peut-être la transcription du mot sanscrit गया *gayâ*, nom d'une ancienne cité de la province actuelle du *Bihar*, qui était sans doute autrefois le chef-lieu d'un certain gouvernement, et dont cependant la transcription connue est *Kia-ye*.

[3] 迦尸 *kia-chi*, est la transcription exacte du mot sanscrit काशी *kâs'i*, qui signifie *splendide*, épithète sacrée de la ville de Bénarès.

[4] 波羅那斯 *Po-lo-na-sse*; on doit reconnaître également dans ce nom la transcription du mot sanscrit वाराणसी *vârân'asi*, Bénarès. Cette dénomination est représentée dans le texte aussi fidèlement que peut le permettre la langue chinoise, privée des articulations *ra, ri, ro*, etc. par les monosyllabes *po-lo-na-sse, va-ra-na-si*. Le व *v* sanscrit a si souvent le son de ब *b*, qu'ils ne sont pas distingués l'un de l'autre dans l'écriture bengalie. Il est d'ailleurs à remarquer que c'est une loi générale de transcription du sanskrit en chinois de représenter l'*a* bref par l'articulation *o* bref; son qu'il a également dans la prononciation indigène. La syllabe sanskrite का *kâ*, est très-bien représentée par *kia* dans *kia-mo-lou* et *kia-chi*, comme म *ma* bref par *mo*, et रू *roû* par *lou*; le chinois n'ayant que

* Reproduite et traduite de nouveau par M. J. Prinsep dans le même journal (décembre 1837) avec d'excellentes remarques.

La nourriture de la population de ces contrées est très-peu copieuse; ils tuent quelques bœufs de couleur noire, dont les cornes minces et effilées ont quatre pieds de longueur. Il leur est permis d'en tuer un tous les dix jours, mais non pas s'ils sont pauvres et dans le besoin. Lorsque le bœuf est tué, les habitants boivent son sang. Quelques personnes disent que les hommes vivent là cinq cents ans, et que la vie des bœufs est aussi longue.

Le roi du royaume de l'Inde centrale a pour nom patronimique de *la famille* ou *race Ki-li-hi*, et aussi de *la génération* des *Tcha-li* (de la race des *Kchatriyas* ou guerriers[1]). Il n'y a point de troubles et de rébellions dans son royaume. Le climat humide et chaud de ce pays est très-favorable au dévelop-

l'articulation liquide *l* pour représenter *l* et *r*. La dernière syllabe प *pa*, de *kâmaroûpa*, n'est pas transcrite parce qu'elle était absorbée dans le dialecte vulgaire; car on trouve aussi ce mot écrit quelquefois en arabe par کامرو *kâmroû*.

[1] 乞利咥氏亦曰刹利世 *Ki-li-hi-chi, i youê: tcha-li-chi;* ce sont deux transcriptions approximatives et un peu différentes du terme sanscrit क्षत्रियजाति *kchattriyadjâti*, caste ou tribu militaire dont font ordinairement partie toutes les familles royales et princières de l'Inde. Les deux caractères chinois 氏 *chi* et 世 *chi*, qui terminent les deux transcriptions *Ki-li-hi* et *Tcha-li*, signifient famille, tribu, race, génération, et représentent exactement le mot sanscrit जाति *djâti*, race, tribu, famille. Ce même terme générique de क्षत्रिय *kchattriya* a été aussi transcrit plus exactement par les trois caractères chinois 刹帝利 *Tcha-ti-li*, comme on le trouve écrit dans la description des mœurs et coutumes des Indiens, *Pian-i-tian*, liv. LXXX, fol. 8.

pement de la végétation. Le grain que l'on sème dans les terrains marécageux [1] mûrit quatre fois par an. Le blé qui vient le plus grand dépasse la hauteur des chameaux. Les coquillages précieux et les dents (d'éléphants?) forment une partie de la richesse commerciale des habitants. Il y a des diamants [2], du bois de sandal rouge [3], des plantes odoriférantes nommées *yo-kin*. Ce royaume fait un grand commerce d'échange avec le *Ta-thsin* (l'empire romain), le *Fou-nân* (le Pégou et l'empire birman), et le *Kiao-tchi* (le Tonquin). Les négociants, hommes riches et aimant les plaisirs, ne se servent pas de livres de comptes pour leurs affaires commerciales. Ceux qui cultivent les terres du roi lui en payent des impôts déterminés. Baiser les pieds, embrasser les genoux, sont les témoignages les plus expressifs de la politesse et de la déférence. Lorsqu'il y a des réjouissances extraordinaires dans les familles, on y invite de jeunes filles qui dansent avec beaucoup de grâce et d'habileté [4]. Le roi et ses ministres portent des vêtements de soie brodés et de laine fine auxquels sont attachés des coquillages perlés en spirale. Leurs cheveux sont réunis en touffe sur le sommet de la tête [5] (comme les portent les femmes chinoises); le

[1] 稻 *Tao*; «Grain that is planted amongst water; the paddy of «the southern regions.» *Dictionnaire* de Morrison, art. *Tao*.

[2] 金剛 *Kin-kang*. — [3] 旃檀 *Tchen-tan*.

[4] Ce sont les danseuses que les Européens nomment *bayadères*.

[5] C'est le जटा *djat'á*; voyez à ce sujet les Lois de Manou, livre II, sloka 219.

restant des cheveux est coupé avec des ciseaux ou retroussé avec soin. Les hommes ont les oreilles percées, auxquelles pendent des ornements précieux. Quelques-uns suspendent des anneaux d'or à leurs oreilles; ce sont les hommes des classes supérieures. L'habitude est d'aller pieds nus. Les vêtements sont généralement blancs. Les femmes portent des ornements au cou; ce sont des colliers d'or, d'argent et de perles. On brûle le corps des personnes qui meurent, et on en recueille les cendres que l'on dépose dans une pagode; quelques-uns les portent dans un lieu désert, inhabité, ou ils les jettent dans un fleuve, ce qui dispense de faire les cerémonies funèbres avec les gâteaux de chair d'oiseaux, de quadrupèdes, de poissons et de tortues amphibies.

Ceux qui trament des révoltes sont enfermés dans des prisons et punis de mort. Les crimes moins graves se rachètent par un rançon en pièces de monnaie. Ceux qui n'ont point de piété filiale, qui ne sont point soumis à leurs parents, sont punis sévèrement : on leur coupe les mains, les pieds, le nez, les oreilles, ou on les exile au delà des frontières [1].

Ce peuple a une écriture et une littérature; il a fait de grands progrès dans les sciences astronomi-

[1] Il n'est pas à notre connaissance que ces châtiments sévères soient encore appliqués dans l'Inde, ni qu'ils soient prescrits par les lois; mais ils sont toujours en vigueur en Chine, où la piété filiale a été regardée dès la plus haute antiquité comme le premier des devoirs et la première vertu.

ques. Il étudie le *Si-than*, traité confus, obscur, que l'on nomme en (langue) *fan* (ou sanskrite), *Lois du ciel*[1]. Les livres sont faits de feuilles de *pei-to* dont

[1] 有文字善步曆學悉曇章妄曰梵天法 *Yeou wen tseu, chen pou li, hio si-than, tchang wang yoüe fan: thian fa.* Il y a quelques différences, non dans les faits, mais dans l'expression de ces mêmes faits, entre le texte de *Ma-touan-lin* (que nous avons traduit et cité, *Asiatic Journal* de juillet 1836, où se trouvent plusieurs fautes d'impression), et celui-ci du *Pian-i-tian*, dans lequel il est explicitement dit que le 悉曇 *si-than* est un livre d'astronomie. En effet ce terme paraît évidemment être, comme nous l'avions déjà dit, la transcription du mot sanskrit सिद्धान्त *siddhânta*, qui signifie *vérité établie, conclusion démontrée*, et qui sert à former le titre de plusieurs traités d'astronomie, entre autres de celui qui est intitulé सूर्यसिद्धान्त *Soûryasiddhânta*. Cependant nous ne devons pas dissimuler que la phrase du texte chinois peut prêter, par l'absence de tout signe de ponctuation, à une autre interprétation, en la lisant différemment, c'est-à-dire en réunissant le caractère 天 *thian* (ciel, dieu) au caractère 梵 *fan*, employé dans les livres chinois pour désigner, soit le *sanskrit*, comme dans le dictionnaire chinois *Tchin-tseu-thoung*, soit le dieu *Brahma* lui-même lorsqu'il est suivi du caractère 天 *thian* (ciel, dieu) et précédé de 大 *ta* (grand). On aurait alors ce sens : *Il étudie le Si-than, traité confus, obscur, que l'on dit être les Lois de fan-thian* (c'est-à-dire : du *ciel* ou *Dieu-fan*, ou de BRAHMA); et alors, dans ce dernier cas, ce seraient peut-être les Lois de Manou qui seraient désignées. La première interprétation nous paraît plus simple et plus naturelle.

Nous savons d'ailleurs par les écrivains chinois que des livres d'astronomie indienne étaient déjà connus et même traduits en chinois à l'époque de la dynastie des *Thang*. On verra ci-après dans la traduction que nous donnerons des Considérations générales sur l'Inde (*thsoung-lün*), tiré du *Si-yu-ki* ou Histoire des contrées de

on se sert pour rappeler et conserver le souvenir des choses[1]. Il faut ajouter que, selon la loi de *Fou-*

l'occident, composée sous les premiers *Thang*, que les Chinois avaient alors une connaissance exacte de l'état des sciences et de la littérature des Indiens.

[1] 書貝多葉以記事 *Chou pei-to ye i ki sse.* Les feuilles de l'arbre *pei-to* sont les *olles* sur lesquelles sont écrits la plupart des livres sanskrits, surtout ceux en caractères *télingas*, en usage dans les contrées méridionales de l'Inde. La Notice suivante que nous trouvons dans le *Pian-i-tian*, aux Considérations générales sur les royaumes des contrées occidentales (liv. XLIV, art. *Tsi-lou*, fol. 1), confirme parfaitement cette assertion.

« *Pao-kouang-sse* (le Temple de la lumière précieuse), qui a été « au *Si-yu*, en a rapporté des livres *pei-to-po-li-tch'a* (ou écrits gravés « au stylet sur des feuilles de palmier), qui pouvaient avoir six à sept « pouces de longueur et moitié moins de largeur. Ces feuilles sont « comme l'écorce des tiges du bambou nommé *si-miao* (chat effilé), « flexibles et moëlleuses comme le *pa-tsiao* (*musa coccinea*). Dans les « traités sanskrits (梵典 *fan-tien*) il est dit que le *pei-to* croît dans « le royaume de *Mo-kia-to* (ou *Magadha*), et qu'il atteint une longueur « de six ou sept *tchang* (50 à 60 pieds). Les livres faits avec ses feuilles « ne se gravent point au stylet l'hiver; les feuilles pourraient s'en- « dommager. Les mots (sanskrits) *pei-to-po-li-tch'a* (वटपत्रलेख *vaṭa-* « *patra-lékha*) sont bien rendus par les mots (chinois) *fan ye chou ye king*, « c'est-à-dire « livre d'arbres à feuilles volantes ». Il en est de grands, « qui sont comme un vase de bois un peu rouge; l'écriture marche « d'un côté à l'autre ou transversalement, en traces d'insectes, « comme des pieds de mouches. On ne sait pas quels sont ces livres. « A l'extérieur deux éclats de bois contiennent ces feuilles de chaque « côté. La forme de ces livres est comme celle d'un pin (*jou-chan*), « et ils sont enveloppés de fine soie, si on y attache un grand prix. « Il y en a dans tous les temples du *Nân-tou*, ou du gouvernement « méridional, et à peine trouve-t-on quelqu'un capable de répéter ce « qu'il y a dans ces livres. On dit, de plus, que ces livres en feuilles « de *peï-to* peuvent se conserver de six à sept cents ans. »

Des explications inexactes du terme *peï-to* ont été données dans la traduction du *Foĕ-kouĕ-ki*.

thou (Bouddha), on ne doit point tuer d'être vivant ni boire de vin[1].

Dans ce royaume il y a un endroit où l'on montre, dit-on, des anciens vestiges du pied de *Fo*. Ses sectateurs jurent que ce sont bien ses empreintes. Ils rapportent qu'en récitant soigneusement certaines prières ils peuvent parvenir à acquérir la forme de dragons et à s'élever dans les nuages.

A l'époque de *Yang-ti* de la dynastie des *Souï* (de 605 à 616), une expédition fut envoyée pour chercher à reconnaître tous les royaumes des contrées occidentales[2]; il n'y eut que l'Inde (*Thian-tchu*) et le *Fo-lin*[3] (ou l'empire romain), dans lesquels elle ne pénétra point; ce qui lui causa une grande peine.

Pendant les années *wou-te* (de 618 à 627), il y eut de grands troubles dans le royaume du milieu[4].

[1] 尙浮圖法不殺生飲酒 *Chang fou thou fa pou cha seng yin thsieou*. Ceci est contraire à un usage qui a été décrit précédemment. Voy. pag. 388.

[2] 西域諸國 *Si-yu tchou koué*.

[3] 拂菻 *Fo lin*. Ce nom a été donné par les Chinois vers l'époque dont il est ici question à l'empire romain d'orient, dont le siége ou la capitale était *Constantinopolis*, la ville de Constantin. Le nom de *πόλις*, à l'accusatif *πόλιν*, *polin*, a pu donner naissance au nom de *fo-lin*.

[4] C'est l'époque de la chute de la dynastie des *Souï* et de l'élévation du fondateur de la grande dynastie des *Thang*, qui a jeté tant d'éclat sur la Chine. L'écrivain chinois, en rapportant ce fait (qui au premier abord ne paraît pas se rattacher à son récit), a eu pour but de faire un rapprochement entre la Chine et l'Inde dans lesquelles de grands troubles intérieurs existaient simultanément. Un

Le roi (indien) *Chi-lo-yi-to*[1] fit aussi des guerres et livra des combats comme on n'en avait pas encore vu précédemment. Les éléphants n'étaient point dé-sellés, les soldats ne quittaient point leurs boucliers, parce que ce roi tentait de réunir les quatre Indes sous sa domination; toutes les provinces qui regardent le nord se soumirent à lui[2].

Au commencement de la dynastie des *Thang*, un zélé sectateur de *Fou-thou* (Bouddha) nommé *Youan-tchouang*, se rendit dans ce royaume (de l'Inde). *Chi-lo-yi-to* le fit venir en sa présence et lui dit : « Ton pays a produit de saints hommes; le roi de « *Thsin*[3], qui a mis en déroute les armées de ses

grand mouvement s'opérait aussi dans l'Asie occidentale, avec l'apparition de Mahomet, qui devait fonder un grand empire sur d'aussi grandes ruines.

[1] Nous avions pensé (traduction de la Notice sur l'Inde de *Ma-touan-lin*, lieu cité), que cette transcription pouvait peut-être représenter le terme sanskrit *s'rîrahita*, si toutefois un roi indien de ce nom avait régné à cette époque. M. J. Prinsep, dans une note ajoutée à la reproduction de cette Notice dans son précieux Journal de la Société asiatique du Bengale (janvier 1837), croit que l'on peut plutôt assimiler ce nom à celui de *Silâditya*, qui régnait dans le *Saurâchtra* au commencement du VI[e] siècle de notre ère. Il y aurait dans ce cas une différence de date de près d'un siècle; mais comme la chronologie chinoise est incontestable, c'est celle de l'Inde qui serait à réformer sur ce point.

[2] 討四天竺皆北面臣之

[3] 秦 *Thsin*; ce nom est celui de la dynastie qui régna sur la Chine de 255 à 202 avant notre ère, et pendant laquelle la puissance de l'empire chinois s'étendit au loin dans l'Asie centrale et occidentale sous le règne de *Thsin-chi-hoang-ti*, le célèbre conquérant et incendiaire des livres. C'est de ce nom de *thsin* que s'est formé le nom asiatique et européen de *Chine*, en sanskrit चीन

« ennemis, doit être bien satisfait; il peut être com- « paré à moi-même. Dis-moi quel est cet homme ? »

Youan-tchouang lui répondit en lui vantant les exploits de *Taï-tsoung* (le fondateur de la dynastie des *Thang*), que l'on nommait le guerrier divin qui avait pacifié l'empire, anéanti les révoltes, et réduit les quatre nations de barbares à la nécessité de se soumettre à lui.

Le roi (indien) parut très-satisfait (de cette réponse); il dit: Je veux envoyer un ambassadeur à la cour de l'empereur de l'Orient [1].

tchîna, nom que l'on trouve déjà dans les Lois de Manou (lect. 10, sloka 44), et dans le *Ramâyana* (liv. IV), deux ouvrages d'une date assurément antérieure au IIIe siècle. On pourrait croire dès lors, comme en effet de savants orientalistes l'ont généralement cru, que ce n'étaient pas les Chinois qui étaient désignés dans ces deux anciens ouvrages. On peut facilement expliquer cette contradiction apparente, comme nous l'avons déjà expliquée ailleurs (Mémoire sur l'origine et la propagation de la doctrine du *Tao*, déjà cité, p. 50), en faisant remonter l'origine du nom de चीन *tchîna* à l'époque de la fondation du petit royaume de *Thsin*, dans la province actuelle du *Chen-si*, plus de 1000 ans avant notre ère, d'où sortit, avec son nom de 秦 *thsin*, le fondateur de la grande dynastie de ce nom. On est d'autant plus autorisé à faire remonter aux communications de l'Inde avec ce petit royaume, ou avec des peuplades intermédiaires, l'origine du nom चीन *tchîna*, qu'il y avait dans ce dernier des coutumes évidemment indiennes et scythes. (Voy. notre Description de la Chine, t. Ier, p. 109.) C'est sous ce titre de *Thsin* ou *Tchina* que le roi indien *Chi-lo-yi-to* désigne l'empire chinois plutôt que sous celui des dynasties postérieures des *Han* ou des *Thang*, parce que c'était le nom consacré.

[1] 我當東面朝之 *O thang thoang mian tchao tchi*, littéralement : « Ego debeo Orientem versus ad-aulam-invisendi- « causa-mittere. »

(En effet), la quinzième des années *tching-kouan* (642 de notre ère), le roi qui se nomme lui-même *roi de Mo-kia-to*[1] (*Magadha*) envoya des ambassadeurs présenter des livres à l'empereur. L'empereur ordonna qu'un officier de cavalerie d'un rang inférieur, nommé *Liang-hoeï-ki*, irait, dans un temps prescrit, assurer (le roi de *Magadha*) de la bonne harmonie qui existait entre eux. *Chi-lo-yi-to* étonné interrogea des hommes de son royaume en ces termes : « Depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, des « ambassadeurs du *Mo-ho-tchin-tan*[2] (ou de la grande « Chine) ont-ils déjà été envoyés dans notre royaume? « Tous répondirent : Il n'y en est pas encore venu; « ce que l'on nomme le royaume du Milieu[3], c'est le « *Mo-ho-tchin-tan* (ou le grand pays de la Chine). » Alors (le roi) allant au-devant de l'ambassadeur, fléchit le genou en signe de soumission et de respect pour recevoir la missive impériale ou la lettre de créance (de l'empereur de la Chine), qu'il plaça sur le sommet de sa tête. Des ambassadeurs (du roi de *Magadha*) furent de nouveau envoyés à la cour par suite de cette ambassade (de l'empereur de la Chine). Il fut prescrit à un assistant du département de la guerre, nommé *Li*, de prendre con-

[1] 自稱摩伽陀王 *Tseu tching mo-kia-to wang*.

[2] 摩訶震旦 *Mo-ho-tchin-tan*, en sanscrit महाचीन *Mahâ-tchîna*, la grande Chine, ou dans les dialectes plus modernes de l'Inde, *Mahatchinestan*, le pays de la grande Chine.

[3] 中國 *Tchoung koue*.

naissance du contenu de la lettre respectueuse[1], et d'en rendre compte. Les ministres de l'empereur reconduisirent les ambassadeurs jusqu'en dehors de la ville et il fut ordonné que l'on brûlât des parfums sur leur passage.

Chi-lo-yi-to, environné de tous ses ministres, reçut, la face tournée vers l'Orient, la lettre impériale; il envoya de nouveau en présent des perles de feu[2], des plantes odoriférantes nommées *yö-kin* et de l'arbre *pou-ti*[3].

[1] 表 *Piao*. On voit la différence que les écrivains chinois veulent constamment établir entre ce qui émane de leurs souverains et ce qui vient d'un souverain étranger avec lequel ils ont cependant des relations amicales et suivies. La lettre de l'empereur de la Chine au monarque indien est désignée par les deux caractères 詔書 *tchao chou*, «lettre ou missive impériale» qui vient d'en haut pour instruire ce qui est inférieur; au contraire la lettre du monarque indien est désignée par le terme 表 *piao*. «document offert à un «supérieur».

[2] 火珠 *Ho-tchou*.

[3] 菩提樹 *pou-ti-chou*. Les mots *pou-ti* sont la transcription du mot sanskrit बोधि *bôdhi* (*ficus religiosa*), arbre sacré employé dans les cérémonies religieuses et dont il est souvent fait mention dans les poëmes sanskrits. Ce qui confirme notre opinion, c'est le passage suivant du Dictionnaire de *Khang-hi*: 菩提樹名樹出摩伽陀國 *pou-ti-chou-ming: chou tchu mo-kia-to koue*, c'est-à-dire: «POU-TI est un nom d'arbre; cet arbre croît dans «le royaume de *Mo-kia-to* (Maghada).» Le même dictionnaire ajoute que dans les livres de *Fo* il est dit: «*Pou-ti-sa-to* (en sanskrit «बोधिसत्त्व *Bôdhisattva*) signifie, *l'essence de ce qui est manifesté*, «*déclaré*; par abréviation on dit *Pou-sa*.» En sanskrit le mot *Bôdhi*-

Pendant la cinquième lune de la vingtième des années *tching-kouan* (646), le royaume de l'Inde envoya des ambassadeurs offrir en tribut des productions du pays.

On remarque que ce fait n'est pas mentionné dans les Mémoires officiels sur *Taï-tsoung*, aux livres des *Thang*.

On remarque, d'un autre côté, qu'il est rapporté avec d'autres dans le *Tsi-fou-youan-koueï*.

La vingt-deuxième des années *tching-kouan* (648 de notre ère), on envoya *Wang-youan-tse* avec *Thsiang-sse-jin* et d'autres comme ambassadeurs dans l'Inde. Mais le roi de ce pays (nommé, ci-dessus, *Magadha*) était mort; son ministre *O-lo-na-chun* s'était mis à sa place; il envoya des troupes pour s'opposer à l'arrivée de *Youan-tse* et de sa suite. *Youan-tse*, ayant été défait, appela à son aide des troupes des royaumes voisins. Il attaqua les Indiens, les vainquit; prit *O-lo-na-chun* pour le présenter à l'empereur (comme un trophée). On remarque qu'il n'est point fait mention de cet événement dans les Mémoires officiels sur *Taï-tsoung*, aux livres des *Thang*.

On remarque, d'un autre côté, qu'il est ainsi raconté dans la Relation des Indes : « La vingt-deuxième « année (648) on envoya un officier supérieur, du « rang d'*officier de la droite préposé à la garde de l'em- « pereur*, nommé *Youan-tse*, comme ambassadeur

sattva signifie *vérité de l'intelligence;* c'est le nom qui a été donné à certains patriarches bouddhiques après avoir été élevés à l'état de sanctification divine.

« dans ce royaume (de l'Inde), avec *Thsiang-sse-jin*, « comme second dans l'ambassade. Avant son ar- « rivée dans ce pays *Chi-lo-yi-to* était mort; les ha- « bitants du royaume étaient en révolution; le mi- « nistre (du roi décédé) *Na-fou-ti O-lo-na-chun* s'était « mis à sa place; il envoya des troupes pour s'op- « poser à l'arrivée de *Youan-tse* (l'ambassadeur chi- « nois). Dans ces circonstances, ce dernier prit avec « lui quelques dizaines de cavaliers et livra le com- « bat aux troupes (du ministre rebelle); mais il ne « put les vaincre et sa petite troupe fut exterminée. « Il résulta de là que les tributs des différents royaumes « et les produits offerts (par les états du *Si-yu*) furent « pris. *Youan-tse* se retira seul en toute hâte sur les « frontières occidentales du Tou-fan (ou Thibet). Il « ordonna [1] aux royaumes voisins de lui fournir des « troupes. Le *Thou-fan* lui amena mille hommes « armés; le *Ni-po-lo* [2] (Népal) lui fournit sept mille « cavaliers. *Youan-tse*, après avoir organisé sa troupe, « s'avança pour livrer bataille jusqu'à la ville de « *Tcha-pou-ho-lo* [3] (*Tchapra*), qu'il prit d'assaut en

[1] 檄召 *Kiao-tchao.* Cette demande d'autorité, si elle n'est pas employée ici, comme les faits le prouvent assez, pour satisfaire la vanité chinoise, indique qu'à cette époque le Thibet était déjà sous la dépendance de l'empire chinois, ainsi que plusieurs royaumes voisins.

[2] 泥婆羅 *Ni-po-lo*, c'est le royaume du नेपाल *Népâla*, ou Népâl, situé sur les frontières du Thibet, et dont on peut voir une notice dans le *Pian-i-tian*, liv. LXXV, art. 11.

[3] Voir la note p. 386. Le *Pian-i-tian*, l. LXXV, art. 13, donne une notice sur l'état dont cette ville était la capitale située sur le Gange.

« trois jours. Il fit couper la tête à trois mille per-
« sonnes ; dix mille périrent noyées dans les eaux du
« fleuve. *O-lo-na-chun* se sauva dans le royaume de
« *Weï*[1]. Il y rallia ses troupes dispersées et revint
« à la charge. Le second de l'ambassade, *Sse-jin*, le
« fit prisonnier, ainsi que mille hommes auxquels
« on fit trancher la tête. Le restant de la population
« se retira avec les femmes du roi sur les bords du
« fleuve *Kan-to-weï*[2]. *Sse-jin* les attaqua et occasionna
« un grand désordre dans cette population. Il fit aussi
« captifs les concubines et les enfants du roi, ainsi
« que des prisonniers de guerre, tant hommes que
« femmes, au nombre de douze mille, et il prit des
« animaux de toute espèce au nombre de trente
« mille. Il soumit cinq cent quatre-vingts villes for-
« tifiées et bourgades, et le roi de l'Inde orientale,
« *Chi-kieou-mo*[3], lui envoya trente mille pièces de
« bétail, tant bœufs que chevaux, pour nourrir et
« remonter son armée, ainsi que des arcs, des sabres
« et des colliers précieux. Le royaume de *Kia-mo-lou*
« (*Kâmaroûpa*) offrit différentes choses ; il présenta,
« pour être offerte respectueusement à l'empereur,
« une carte du pays, en sollicitant en retour un por-
« trait de *Lao-tseu*[4].

[1] 委國 *Weï-koué.* J'ignore quel est ce royaume.

[2] *Kan-to-weï-kiang.* Ce fleuve doit être le गोदावरी *gôdâvarî*, (Godavéry), qui a son embouchure dans le golfe du Bengale.

[3] La transcription *chi-kieou-mo* représente peut-être le terme sanskrit श्रीकुमार *s'rî-koumâra.*

[4] 迦沒路國獻異物拜上地圖請老

« *Youan-tseu* prit avec lui *O-lo-na-chun* pour l'offrir « à l'empereur (comme un trophée) de son humble « serviteur. Il y eut un ordre impérial qui prescrivit « d'informer les ancêtres (de cette victoire) par des « prières dans le temple qui leur est consacré. L'em- « pereur dit : Les oreilles et les yeux de cet homme « ne respirent que les plaisirs ; sa bouche et son nez « sont ceux d'un homme adonné aux penchants vi- « cieux ; il fait sentir une odeur désagréable (il a « de mauvaises passions) ; voilà l'origine de sa per- « versité et de la ruine qu'il a faite de la vertu. Si « les *Po-lo-men* (les Brâhmanes) n'avaient pas mal- « traité et dépouillé mon ambassadeur, cet homme « ne serait pas venu ici captif. » *Youan-tseu* reçut à la cour un emploi supérieur.

Dans ses voyages l'ambassadeur avait rencontré un docteur nommé *Na-lo-eulh-so-po-meï* [1], qui lui avait dit être âgé de deux cents ans et posséder la

子像 *Kia-mo-lou houë hien i we, peï chang thi thou, thsing Lao-tseu siang*. Ce passage mérite d'être remarqué sous plusieurs rapports ; d'abord comme faisant connaître que, vers le milieu du VIIe siècle de notre ère, la géographie était assez cultivée dans le royaume de *Kâmaroûpa* (l'Assam actuel), pour avoir des cartes du pays, ensuite comme faisant également connaître que la doctrine du philosophe *Lao-tseu* y était en grand honneur. (Conférez la note ci-devant, pag. 271.)

[1] Les deux premières syllabes de ce nom, *Na-lo*, sont évidemment la transcription du mot sanskrit नर *nara*, « homme », mot qui entre dans la composition de beaucoup de noms propres ; mais la valeur sanskrite des quatre autres syllabes est plus difficile à déterminer. Dans *Ma-touan-lin*, les deux avant-dernières syllabes sont transposées.

recette de l'immortalité[1]. L'empereur (ayant appris cette nouvelle) renvoya aussitôt son conseil pour dépêcher un envoyé à la recherche de la *pierre philosophale*[2]. Il ordonna au président du ministère de la guerre de donner à l'envoyé toutes les instructions et tous les secours nécessaires pour faire son voyage avec succès et en sûreté. Cet envoyé parcourut le monde à cheval pour recueillir les médicaments surnaturels, ainsi que les pierres les plus extraordinaires et les plus rares. L'envoyé parcourut tous les royaumes des *Po-lo-men* (Brâhmanes), et le pays que l'on nomme les eaux du *Pan-tcha-fa*[3], qui sortent du milieu de roches calcaires. Il y a là des hommes figurés en pierre qui les gardent[4]. Les eaux sont de sept espèces et de sept couleurs différentes; la qualité de l'une est d'être chaude, celle de l'autre est d'être froide; les plantes et le bois peuvent s'y consumer; l'or et l'acier y entrer en fusion, et la personne qui y introduirait la main l'aurait aus-

[1] 有不死術 *Yeou pou sse-chou*, littéralement : « habere « non moriendi doctrinam. »

[2] 丹 *Tan*, cinabre, pierre philosophale.

[3] Cette expression *pan-tcha-fa* est une transcription très-exacte du mot persan پنجاب *pendjâb*, les cinq eaux ou cinq rivières, en sanskrit पञ्चनद *pantchanada*, qui désigne une province très-étendue et très-fertile de l'Inde. Voyez à ce sujet le savant mémoire de M. Lassen, *de Pentapotamia indica*. La dernière syllabe *fa* de la transcription chinoise représente d'autant plus fidèlement la syllabe persane آب *âb* que les consonnes finales qui les constituent sont toutes deux des labiales très-souvent prises l'une pour l'autre.

[4] 有石象人守之 *Yeou-chi siang jin cheou tchi.*

sitôt brûlée. C'est avec des crânes de chameau qui tournent en rond (en forme de chapelet) que l'on verse cette eau dans des vases. Il y a aussi un arbre que l'on nomme *tsou-laï-lo*, dont les feuilles sont comme du vernis ou cirage noir. Il croît sur le haut penchant des montagnes escarpées et désertes. Il y a d'énormes serpents qui le gardent, et ceux qui errent dans le voisinage ne peuvent en approcher. Celui qui désire en cueillir des feuilles se sert de différentes flèches pour atteindre les branches de l'arbre; alors les feuilles tombent. Il y a aussi là une multitude d'oiseaux qui prennent ces feuilles dans leur bec et les emportent au loin; alors il faut également leur lancer des flèches pour obtenir ces feuilles. Les autres espèces de stratagèmes ou de procédés magiques que l'on trouve dans ce pays sont du même genre.

Ensuite la recette de l'immortalité ne put être trouvée et reconnue par l'envoyé, lequel fut rappelé et ne put aller plus loin. Il revint mourir à *Tchang-gan* (capitale de la Chine à cette époque).

Du temps de *Kao-tsoung* (de 650 à 684 de notre ère), un *Lou-kia-yi-to*[1], du pays de *Ou-tcha*, dans

[1] C'était un लोकायतिक *lôkâyatika* ou sectateur du système de philosophie fondé par चार्व्वाक *Tchârvâka*, et intitulé लोकायत *lôkâyata*. Voy. *Essais sur la philosophie des Hindous*; par Colebrooke, traduction française, pag. 236 et suiv. Le suffixe क *ka*, qui forme des noms collectifs en sanscrit, est représenté en chinois par le caractère 者 *tche*, qui sert également à former des adjectifs et des noms collectifs en chinois.

l'Inde orientale [1], vint aussi offrir ses hommages à l'empereur, en se donnant comme possesseur de la *recette* (de *l'immortalité*) et comme pouvant devenir un lieutenant général d'armée.

La deuxième des années *kien-foung* de *Kao-tsoung* (667), les cinq Indes [2] (ou les cinq divisions politiques de l'Inde) envoyèrent (des ambassadeurs) à la cour.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur *Kao-tsoung*, à l'histoire des *Thang*.

[1] 烏茶 *Ou-tcha*, nommé aussi *Kiouan-yu-mo*, *Ou-to*. Le roi de ce pays, du temps de *Wou-ti* des *Han* (140-120 ans avant J. C.), gouvernait dans la ville fortifiée de *Ou-tcha*, distante de *Tchang-'an* de 9,950 *li*; le nombre des familles était de 490, celui des bouches de 2,733; celui des hommes d'armes, de 748. Au nord il confine à *Tseu-ho* et à *Po-li*; à l'ouest à *Nan-teou**. A l'époque dont il est question dans le texte, le *Pian-i-tian* (liv. LIV, art. 2) dit que cet état confine au *Yin-tou* oriental, qu'il a environ 7,000 *li* de circuit; que la capitale fortifiée avait environ 2,000 li de circonférence. Il y a beaucoup de *stoupas*, ou tours bouddhiques. Aux frontières sud-ouest de ce royaume et au milieu de hautes montagnes, il y avait (à l'époque de 650 à 684), le *seng-kia-lan*, ou monastère bouddhique du nom de *Pou-sse-po-ti-li*, dont le *stoupa* en pierre était très-élevé. Les frontières sud-est de ce royaume dominaient le rivage de la grande mer où se trouvait la ville fortifiée de *Tchi-li-tan-lo* (ce nom, dit le rédacteur chinois, signifie : *qui se met en marche*; ce serait en sanskrit चरित *tcharita*, et par conséquent *tcharita-poura*), ayant environ 2,000 *li* de circonférence; or c'est un port de mer très-fréquenté par les négociants, etc. Les écrivains chinois ont confondu tour à tour *Ou-tchang*, *Yan-tchang* et *Ou-tcha* (*Pian-i-tian*, l. LI, LIV, LXIII). Cette confusion sera exposée ailleurs.

[2] 五天竺 *Ou thian tchu*.

* Cette première description ne peut convenir à un état de l'Inde méridionale.

On remarque, d'un autre côté, qu'il est rapporté tout au long dans la Relation des Indes.

Pendant la troisième lune de la troisième des années *hian-heng* (672), le royaume de l'Inde méridionale offrit des productions du pays.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur *Kao-tsoung*, à l'histoire des *Thang*.

On remarque, d'un autre côté, qu'il est rapporté en détail dans le *Tse-fou-youan-koueï*.

La neuvième des années *sse-ching* de *Tchoung-tsoung*[1] (692), les cinq Indes envoyèrent à la cour offrir des présents.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur l'impératrice *Wou-heou*, aux histoires des *Thang*.

Mais on remarque, d'un autre côté, que, selon le *Tse-fou-youan-koueï*, pendant la troisième lune de la troisième des années *thian-cheou* (692), le roi du royaume de l'Inde orientale nommé *Mo-lo-pa-mo*, le roi du royaume de l'Inde occidentale nommé *Chi-lo-yi-to*, le roi du royaume de l'Inde méridionale nommé *Tche-lou-khi-pa-lo*, le roi de l'Inde septentrionale nommé *Na-na*, le roi de l'Inde centrale nommé *Ti-mo-si-na*, envoyèrent tous à la cour offrir des présents[2].

[1] C'est de l'impératrice *Héou*, dit l'éditeur chinois, par conséquent la 3e des années *thian-chéou*.

[2] Ce passage, très-important pour l'histoire de l'Inde, nous fait connaître qu'en l'année 692 de notre ère l'Inde était divisée en cinq gouvernements au moins (il pouvait exister un plus grand nombre d'états). Ce synchronisme, qui présente avec tous les caractères de

La première lune de la quatrième des années *king-loung* (710), le royaume de l'Inde méridionale envoya un ambassadeur à la cour.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur *Tchoung-tsoung*, à l'histoire des *Thang*.

la certitude les noms des *cinq rois* qui régnaient sur les cinq principales divisions de l'Inde, est un point d'appui inappréciable pour l'histoire et la chronologie. Il s'agit seulement de reconnaître la synonymie des transcriptions chinoises. Le roi de l'Inde orientale, qui comprenait la plus grande partie des contrées arrosées par le Gange, *Mo-lo-pa-mo*, est difficile à reconnaître; nous ne savons pas avec quel roi de l'Inde on peut l'identifier. *Chi-lo-yi-to*, roi de l'Inde occidentale, qui comprenait les pays arrosés par le cours inférieur de l'Indus, et qui s'étendait jusqu'à la *Nerboudda*, est évidemment un descendant de *Chi-lo-yi-to*, que l'on a vu précédemment en rapport avec l'empereur de la Chine, et qui avait voulu réunir les quatre autres états ou divisions de l'Inde sous sa domination. Il ne paraît pas douteux que ce ne soit un des *S'ilâditya* ou rois du *Saurâchtra*, contrée appartenant à cette division politique de l'Inde qui était nommée Inde occidentale. L'Inde méridionale comprenait tout le Dékan, ou *Dakchina-patha* des livres sanskrits, contrée du *Mahârâchtra*, grand royaume, d'où est venu par des altérations successives le nom de *Mahrattes*, et de plusieurs autres états. Le roi de ce pays, *Tchê-lou-khi-pa-lo*, paraît devoir appartenir à la dynastie de *Trichanapali* (XLVIII[e] table de M. Prinsep), et être *Tcholâdhipa*, ou un autre roi de cette dynastie. *Na-na*, roi de l'Inde septentrionale, qui comprenait le Pendjab, le Kachmire et d'autres pays limitrophes comme *Ayôdhyâ*, *Mathourâ* et *Oudjdjayant* est peut-être un des *Ranas* ou *Râdjas du Malwa*, dont une liste a été donnée par Abou'l-fazel, comme *Ti-mo-si-na*, roi de l'Inde centrale, peut être assimilé à *Deosen*, de la dynastie rhatore de Kanoudje (t. XXIX de M. Prinsep). Nous ne présentons ici que des conjectures; la chronologie de l'Inde est encore tellement obscure, tellement à l'état de chaos, que tout ce que l'on peut faire maintenant est de planter comme on le fait ici quelques jalons qui puissent servir à diriger dans les recherches futures sur la même matière.

On remarque, d'un autre côté, qu'il est rapporté avec d'autres faits dans le *Tse-fou-youan-koueï*.

Pendant la neuvième lune de la première des années *king-yun* de *Jouï-tsoung* (711), le royaume de l'Inde méridionale envoya un ambassadeur offrir en tribut des productions du pays.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur *Jouï-tsoung*, à l'histoire des *Thang*.

On remarque, d'un autre côté, qu'il est rapporté avec d'autres dans le *Tse-fou-youan-koueï*.

Pendant la sixième lune de la deuxième des années *sian-thian* de *Youan-thsoung* (713), le royaume de l'Inde méridionale envoya un ambassadeur à la cour offrir un tribut. Tous les quatre Barbares (ou les Barbares des quatre côtés[1]) vinrent à la cour apporter des tributs. L'empereur très-élevé et toutes les personnes de la cour se rendirent sur le balcon de la porte impériale pour les voir arriver.

On remarque que ces faits ne sont point consignés dans les Mémoires officiels sur *Youan-tsoung*, à l'histoire des *Thang*.

On remarque, d'un autre côté, qu'ils sont rapportés avec d'autres dans le *Tse-fou-youan-koueï*.

Pendant la huitième lune de la deuxième des années *kaï-youan* (714), le royaume de l'Inde occidentale envoya un ambassadeur offrir des productions du pays.

[1] 凡四夷 *Fan sse i.*

Pendant la seconde lune de la troisième des années *kaï-youan* (715), un ambassadeur du royaume de l'Inde occidentale, nommé *Thi-than hoeï-kan* (ou *Thi-than* le compatissant et miséricordieux), vint offrir des productions du pays.

Pendant la cinquième lune de la cinquième des années *kaï-youan* (717), le roi de l'Inde centrale envoya des ambassadeurs à la cour pour offrir en commun des productions du pays.

Pendant la première lune de la huitième des années *kaï-youan* (720), le royaume de l'Inde centrale envoya un ambassadeur à la cour. Pendant la cinquième lune, le royaume de l'Inde méridionale envoya un ambassadeur offrir des zibelines avec des perroquets de cinq couleurs. Pendant la onzième lune, le roi du royaume de l'Inde méridionale envoya encore un ambassadeur à la cour.

Pendant la septième lune de la treizième des années *kaï-youan* (725), le roi de l'Inde centrale envoya un ambassadeur à la cour.

Pendant la sixième lune de la dix-septième des années *kaï-youan* (729), un prêtre samanéen, instruit dans les trois mystères bouddhiques, du royaume de l'Inde septentrionale, nommé *Mi-to*[1], vint offrir

[1] 三藏沙門僧密多 *San-tsang cha men sang-mi-to*, « le très-silencieux prêtre samanéen instruit dans les trois trésors « cachés. » Voyez, sur les mots *cha-men* et *sa-man*, la note ci-après, page 413.

du *tchi-han*[1] et autres médicaments de cette espèce.

Pendant la onzième lune de la dix-huitième des années *kaï-youan* (730), le royaume de l'Inde centrale envoya un ambassadeur à la cour offrir un tribut.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels de l'histoire des premiers *Thang*, ni dans aucun des mémoires biographiques des grands personnages.

On remarque, d'un autre côté, qu'il est rapporté avec d'autres dans le *Tse-fou-youan-koueï*.

La dix-neuvième des années *kaï-youan* (731), les royaumes de l'Inde envoyèrent à la cour offrir des présents.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur *Youan-tsoung*, à l'histoire des *Thang*.

On remarque, d'un autre côté, que, selon la Relation des Indes, dans la période des années *kaï-youan* (de 713 à 742), un ambassadeur, envoyé par l'Inde centrale, traversa trois fois l'Inde méridionale et ne vint qu'une fois seulement offrir des oiseaux de cinq couleurs qui pouvaient parler. Il demandait des secours contre les *Ta-chi*[2] (ou Arabes)

[1] 質汗 *Tchi han.*

[2] 大食 *Ta-chi*, c'est le nom par lequel les Chinois désignent les Arabes. C'est une transcription du mot persan تازی *tâsi*, nom qui fut appliqué aussi à la Perse lorsque les Arabes en eurent fait la conquête. Les trois tentatives de l'ambassadeur de l'Inde cen-

et les *Thou-fan* (ou Thibétains), en se proposant pour être nommé le général de ces troupes auxiliaires.

trale, dont deux furent infructueuses, pour aller demander des secours à l'empereur de la Chine contre les Arabes, sont un fait curieux dans l'histoire de l'Inde. Il vient confirmer cet autre fait important à peine mentionné par les historiens orientaux : l'invasion de l'Inde par les Arabes dans le commencement du VIIIe siècle de notre ère. « Mohammed-ben-Cassim (dit Almakin dans son histoire des Sarrasins), occupa l'Inde ; il s'empara des contrées voisines du *Sind* « (l'Indus), livra bataille à Duhar, qui en était roi, le vainquit, le fit « prisonnier et lui ôta la vie. » Mohammed-ben-Cassim (dit Abou'lféda dans ses Annales musulmanes, traduites par Reiske), parcourut l'Inde en vainqueur. L'historien Tabari offre un rapprochement historique bien plus curieux encore et qui fait voir avec quelle exactitude l'histoire est écrite en Chine. Le passage que nous allons citer est tiré de l'Histoire de l'empire des Khalifes, traduite de la version turque par des Jeunes de langues français (mss. de la Bibliothèque royale), et dont nous devons la connaissance à M. Reinaud : « Cette même année, 87e de l'hégire (705 de notre ère), fut glorieusement terminée par la défaite de deux cent mille Tartares qui « étaient entrés dans le pays des Musulmans commandés par le *Te-ghaboun*, neveu de l'empereur de la Chine. Les Musulmans reconnurent qu'ils devaient cette importante victoire à la protection de « Dieu. »

Cette victoire remportée sur les Tartares commandés par le neveu de l'empereur de la Chine, si elle était rapportée par Tabari à une date postérieure de quelques années, pourrait faire penser que, parmi les troupes vaincues par les Arabes, se trouvaient celles obtenues comme auxiliaires par l'ambassadeur indien ; mais une différence de quelques années ne doit pas empêcher de reconnaître l'intime liaison qui existe entre le fait rapporté par l'histoire chinoise et celui rapporté par Tabari. La demande d'auxiliaires de la part de l'Inde fut peut-être la conséquence de cette victoire des Arabes.

On peut voir une Notice sur les *Ta-chi*, dans le liv. LXXVIII du *Pian-i-tian*.

On lit aussi dans la Notice sur les *Ta-wan*, dans le même Recueil, liv. LIX, le passage suivant : « La 29e des années *kaï-youan* (741).

L'empereur *Youan-tsoung* (plus communément nommé *Ming-hoang-ti*) conféra à l'ambassadeur indien le grade de général en chef. L'ambassadeur lui dit : « Les barbares *Fan*, ou Thibétains, ne sont « séduits que par les habillements et les ceintures « que l'on porte. Empereur! il faut me donner des « étoffes de soie brodée, une longue robe, un bouclier, une ceinture de cuir, de l'or, des poissons « et un sac. » Ces sept choses lui furent accordées par l'empereur. L'Inde septentrionale envoya aussi une fois à la cour.

On remarque que, selon le *Tse-fou-youan-koueï*, pendant la dixième lune de la dix-neuvième des années *kaï-youan* (731), le roi du royaume de *l'Inde centrale* nommé *I-cha-fou-mo* [1] envoya à la cour son ministre surnommé le *prêtre bouddhique souverainement vertueux, la sincérité soudainement pénétrante* [2].

宋

ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DES SOUNG.

La huitième des années *kaï-pao* de l'empereur *Taï-tsoung* (975), en automne et pendant la septième

« le roi du royaume de *Chi* (Farghâna), demanda des secours contre « les *Ta-chi*, ou Arabes, qui ne lui furent point accordés. »

[1] *I-cha-fou-mo* : c'est peut-être la transcription du nom de *Yasovarma*, roi de Kanoudje, qui fut vaincu par Lalitâditya, roi du Kachmire.

[2] 其臣大德僧勃達信 *Khi tchin ta te sing po ta sin.*

lune, le fils du roi du *Yin-tou* oriental dans le *ciel occidental*[1], nommé *Yang-kie-chouë-lo*, vint à la cour.

On remarque que ce fait est consigné avec d'autres dans les Mémoires officiels sur *Taï-tsoung*, dans les historiens des *Soung*.

On remarque en outre que, selon la Relation des Indes, le royaume du *Thian-tchu* (ou de l'Inde) se nommait anciennement *Chin-thou;* on le nommait aussi *Mo-kia-to* (*Magadha*) et *Po-lo-men* (royaume des Brâhmanes). On y révère et pratique la doctrine de *Fou-thou* qui défend de boire du vin et de manger de la viande. L'empereur *Wou-ti* des *Han* envoya une expédition d'environ mille chars qui demanda à sortir par le sud-ouest pour chercher le *Chin-thou*. Tous les éclaircissements lui ayant été refusés, elle ne put pénétrer dans ce pays. *Ming-ti* des *Han* rêva un homme d'or; c'est d'après cela qu'il envoya un ambassadeur dans le *Thian-tcha* pour s'instruire de la loi et de la doctrine de *Fo*. C'est depuis ce temps que la religion (de ce dernier) s'est propagée dans le royaume du Milieu. Sous *Wou-ti* des *Liang*, et sous *Hiouan-wou* des *Weï* postérieurs, on vint de ce pays apporter des tributs. Sous *Yang-ti* des *Souï*, il y eut de nombreuses communications avec tous les

[1] 西天東印土王子 *Si thian thoung yin-tou wang-tseu*. Les deux caractères 印土 *yin-tou*, comme ailleurs 印度 *yin-tou*, sont la transcription du mot sanscrit इन्दु *indou*, lune; comme सिन्धु *sindhou*, le fleuve Indus, est transcrit en chinois par les deux caractères 身毒 *chin-thou*.

royaumes des contrées occidentales [1]; il n'y eut que le *Thian-tchu* ou l'Inde avec lequel on n'eut point de relations. A compter des années *kaï-youan* (de 713 à 742) des *Thang*, les tributs sont arrivés successivement à la cour sans interruption. Dans les années *thian-cheou* (690-692), tous les rois des cinq Indes envoyèrent à la cour offrir des présents. Dans les années *kian-youan* (758-759), *Mo-ho-loung* [2] ayant été renversé du trône et anéanti, il arriva de là qu'il ne vint plus de nouveaux (ambassadeurs).

La troisième des années *kouang-chan* des *Tcheou* postérieurs (953 de notre ère), un *sa-man* [3], prêtre bouddhique de l'Inde occidentale, avec plusieurs autres prêtres de sa religion, représentants de seize peuplades ou clans, vinrent apporter en tribut des chevaux de race renommés.

La troisième des années *kian-to* (965), un prêtre bouddhique de *Tsang-tcheou* nommé *Tao-youan* (cercle de la raison), en revenant des contrées occidentales (*Si-yu*), avait rapporté une parcelle du corps de *Fo* [4],

[1] 西域諸國 *Si-yu tchou koué.*

[2] *Mahâ-linga?*

[3] *Sa-man*; ce nom sanskrit est plus souvent représenté en chinois par les caractères 沙門 *cha-men*; mais ceux qui sont employés dans ce texte sont une transcription très-exacte du mot pali *samana*, en sanskrit श्रमण *s'raman'a*, « ascétique ou religieux pénitent, » épithète que se donnent les prêtres de Bouddha, et par laquelle l'antiquité classique désignait une secte de philosophes indiens.

[4] 得佛舍利一水晶器貝葉梵經

des vases de cristal et des livres *fan* (sanskrits ou pâlis), écrits sur des feuilles de *pei-(to)*, au nombre de quarante, qu'il vint offrir à l'empereur. *Tao-youan* était retourné dans les contrées occidentales pendant les années *thian-fou* des *Tçin* (de 936 à 944), il resta douze années en voyage, errant dans les cinq *Yin-tou* pendant six ans. Les cinq *Yin-tou* ne sont par conséquent que le *Thian-tchu* (ou l'Inde). En s'en revenant, il passa par le *Yu-tien* (ou pays de *Kothan*), avec les envoyés duquel il rentra en Chine.

L'empereur *Taï-tsou* (qui régna de 950 à 953) le fit appeler pour l'interroger sur les mœurs et les coutumes des peuples chez lesquels il avait voyagé; sur les montagnes, les rivières et la longueur des routes. Il put répondre une par une à toutes les questions. Pendant quatre ans, prêtre de *Fo*, il avait voyagé en compagnie de cent cinquante-sept personnes. De retour, il dit qu'il avait désiré se rendre dans les contrées occidentales (*Si-yu*) pour y chercher les livres de *Fo;* qu'il en avait trouvé là où il avait voyagé, dans les îles de *Kan-cha*, *I-soa* et autres[1]; dans les royaumes de *Yan-tchang*, *Koueï-tseu*, *Yu-tien*, *Ko-lou* et autres[2]. En outre, il passa par les royaumes

四十夾來獻 *To fo che-li i choui tsing ki pei ye fan king sse chi kia laï hien.* Les deux caractères 舍利 *che-li* sont une transcription du mot sanscrit सरीर *s'arîra*, corps, ou शारीर *s'ârîra*, corporel.

[1] Nous ignorons quelles sont ces îles.

[2] On peut voir des Notices dans le *Pian-i-tian* (liv. LI et liv. LV)

de *Pou-lo-cha*, de *Kia-che-mi-lo*[1] et autres; partout des ordres furent donnés à ces royaumes pour que des hommes lui servissent de guides.

A la suite des années *kaï-pao* (968-975), un prêtre bouddhique de l'Inde apporta des manuscrits religieux en sanskrit (ou pâli[2]), qu'il offrit à l'em-

sur les trois premiers de ces royaumes. Le roi de *Yan-tchang*, nommé aussi *Ou-tchang*, *Ou-tchang-ni*, avait sa cour dans la ville de *Youan-kiu*. La population de cet état était, 126 ans avant notre ère, de 4,000 familles, 32,000 bouches, et 6,000 hommes d'armes. Ce pays, au nord, était contigu avec les *Ou-sun*, et touchait à un grand lac très-poissonneux.

76 ans avant notre ère, le roi de ce pays avait sa cour dans la ville *Ho-nân, au midi du fleuve*; il y avait 15,000 familles, 52,000 bouches, environ 20,000 hommes d'armes. Ce royaume était borné sur ses quatre côtés par de hautes montagnes qui en rendaient la garde facile par ses dangereux défilés. La capitale fortifiée avait environ 30 *li* de tour. (Voy. la traduction complète que nous avons faite de cette Notice).

Le roi du royaume de *Koueï-tseu* (nommé aussi *Kieou* et *Kiu-tseu*, *Pi-chi-pa-li*, *Bich-balich*), avait sa cour dans la ville fortifiée de *Yen*, 126 ans avant notre ère; la population de cet état était alors de 6970 familles, 81,317 bouches, et 21,076 hommes d'armes. Il confinait au nord avec les *Ou-sun*, et à l'occident avec *Kou-me*, etc.

La Notice sur le *Yu-tien* du *Pian-i-tian* a été traduite par M. Rémusat, et publiée sous le titre d'*Histoire de la ville de Khotan*.

[1] 又歷布路沙加濕彌羅 Ce sont les royaumes de पुरुष *Pouroucha* et de कश्मीर *Kas'mira*, Kachemire. Le *Pian-i-tian* donne une longue notice sur ce dernier royaume, en le confondant avec *Ki-pin*, Kophène; *Sa-ma-eulh-kan*, Samarkande. Voyez l. LIII, art. 1, et la traduction que nous en avons faite.

[2] 梵夾 *Fan-kia*. On a coutume de désigner par cette expression, chez les écrivains chinois bouddhiques, des manuscrits religieux écrits dans les langues de l'Inde, usitées pour ces sortes d'ouvrages, c'est-à-dire le sanskrit ou le pâli.

pereur, et des envoyés ne cessèrent d'en apporter. Pendant l'hiver de la huitième année (975), le fils du roi du *Yin-tou oriental*, nommé *Yang-kie-choue-lo*, vint à la cour apporter un tribut.

Le roi du Royaume de la loi dans l'Inde [1] étant venu à mourir, son fils aîné lui succéda dans sa dignité. Tous ses autres fils sortirent de leur patrie et se firent prêtres bouddhiques; ils ne retournèrent pas habiter dans leur royaume natal. Il y eut un des fils de ce roi indien, nommé *Man-tchou-chi-li* [2], qui vint dans le royaume du milieu comme prêtre bouddhique. L'empereur *Taï-tsou* ordonna de lui donner un appartement dans le palais des ministres d'état, de le bien traiter pendant tout le temps qu'il resterait dans la capitale, et de lui fournir tout ce qu'il pourrait désirer. Les richesses abondaient dans sa demeure; tous les autres prêtres bouddhiques le prirent en haine jalouse, et lui, ne pouvant s'exprimer facilement dans la langue des *Thang* [1] (la langue chinoise), pour repousser des accusations mensongères qui avaient été portées contre lui près de l'empereur, chercha à retourner dans son pays natal. Cette permission lui fut accordée par l'empereur qui publia une proclamation à ce sujet. *Man-*

1 天竺之法國王 *Thian tchu tchi fa koue wang.* C'est vraisemblablement le royaume de *Magadha* qui est désigné.

2 *Man-tchou-chi-li* est une transcription très-exacte du mot sanskrit मञ्जुश्री *mandjous'ri*, terme qui désigne un saint bouddhique.

3 不解唐言 *Pou-kiai-thang-yan.*

tchou-chi-li (*Mandjous'rî*) avait d'abord fortement redouté la haine de la foule des prêtres bouddhiques; mais lorsque ceux-ci eurent appris le contenu de la proclamation impériale, ils furent déconcertés dans leurs desseins. (*Mandjous'rî*) prolongea encore son séjour de quelques lunes et il partit ensuite. Il dit que son intention était d'aller s'embarquer dans la mer méridionale sur un navire marchand pour retourner dans son pays. On ne sait pas finalement où il se rendit.

La septième des années *taï-ping-hing-koué* (982 de notre ère), un prêtre bouddhique de *Y-tcheou* [1], nommé *Kouang-youan* (lumière qui se répand au loin), revint de l'Inde avec une lettre respectueuse du roi de ce pays nommé *Mou-si-nang* [2], qu'il présenta à l'empereur.

On remarque que ce fait n'est point consigné

[1] Dans le *Liao-thoung*, près de la province de Pé-king.

[2] *Mou-si-nang* peut être la transcription du mot sanskrit महासिंह *mahâ-sinha*, grand lion, épithète souvent donnée aux rois indiens, ou plutôt de मधुसिंह *madhusinha*, lion débonnaire, titre donné à un roi du Bengale dans la liste de l'*Ayin Akberi*. Nous ferons encore ici une observation sur les lois de transcription des noms étrangers en chinois; la terminaison nasale chinoise *ang* et plus généralement *ng* n'a d'autre valeur que l'*anouswara* sanskrit ou la labiale म *m*, à la fin des mots. Elle équivaut donc à l'accusatif sanskrit, terminaison qui est devenue générale dans le dialecte du sud de l'Inde, et qui est passée dans tous les ouvrages français qui ont été composés avant l'étude en Europe du sanskrit savant et littéraire; comme *Védam* pour *Véda*, *Ezour-Védam* pour *Yadjour-Véda*, *Bhagavadam* pour *Bhagavata*, etc. Il faut encore remarquer que, à mesure que l'on se rapproche des temps modernes, les transcriptions chinoises des noms relatifs à l'Inde s'éloignent du pur sanskrit.

dans les Mémoires officiels sur *Taï-tsoung*, chez les historiens des *Soung*.

On remarque, d'un autre côté, que, dans la Relation des Indes, il est dit : La septième des années *taï-ping-hing-koué* (982), un prêtre bouddhique de *Y-tcheou*, nommé *Kouang-youan*, revint de l'Inde avec une lettre respectueuse du roi de ce pays nommé *Mou-si-nang*, qu'il présenta à l'empereur [1]. L'empereur ordonna qu'un prêtre bouddhique indien traduisît la lettre missive et en donnât connaissance. La traduction était ainsi conçue : « J'ai appris récemment que, dans le royaume de *Tchi-na* [2], il « existait un roi très-illustre, très-saint, très-éclairé, « dont la majesté et la puissance subsistent en elles-« mêmes et par elles-mêmes. Je rougis à chaque « instant de la fâcheuse position qui m'empêche de « me rendre à votre cour pour vous présenter mes « hommages. Dans l'éloignement où je suis, je porte « avec espérance mes regards vers le *Tchi-na*. Que « vous soyez levé ou assis, en mouvement ou en « repos (c'est-à-dire dans toutes les circonstances « de la vie), je souhaite à votre sainte personne « dix mille félicités [3] !

« *Kouan-youan* vous porte des médicaments rares,

[1] Littéral: *en haut*, comme nous disons *en haut lieu*.

[2] 支那國 *Tchi-na-koué*.

[3] Cette partie de la lettre du roi de l'Inde à l'empereur de la Chine avait déjà été citée par M. Morrison, dans son ouvrage intitulé *View of China for philological purposes*, pag. 84. Nous ne savons pas à quelle autorité il l'avait empruntée.

« des diamants que je lui ai remis, des talismans, « des amulettes pour porter bonheur et préserver « des dangers, ainsi que de saintes images ou statues de *Che-kia*[1], des vêtements sans manches que « les prêtres bouddhiques portent sur les épaules « en forme de collet, nommés *kia-cha*, et divers « objets dont on se sert pour prendre la nourriture. « Je désire que l'auguste empereur du *Tchi-na* soit « comblé de toutes sortes de félicités, qu'il jouisse « d'une longue vie, qu'il se dirige toujours dans la « bonne voie; en un mot, que tous ses désirs s'accomplissent. Au milieu de l'océan de la vie et de « la mort la plupart de ceux qui le traversent se « noient, et, dans de telles circonstances, il faut « s'attacher (pour se sauver) aux reliques de *Che-kia* « que *Kouang-youan* doit aller porter à votre hautesse[2]. »

En outre on fit traduire et expliquer le contenu tout entier de la lettre respectueuse apportée de ce même royaume (de l'Inde) par un autre prêtre bouddhique, et dont les idées et les sentiments étaient les mêmes que dans celle de *Mou-si-nang*. Le porteur de ce document fit connaître qu'il était du royaume de *Ou-hien-nang*[3]; que ce royaume ap-

[1] En sanscrit शाक्य *s'âkya* ou शाक्यमुनि *s'âkya-mouni*, nom patronymique de Bouddha.

[2] Cette lettre a beaucoup de rapports avec celle d'un autre roi de l'Inde qui est rapportée précédemment; elles sont toutes deux empreintes d'un ardent esprit de prosélytisme en faveur de la doctrine de Bouddha.

[3] Dans *Ma-touan-lin*, ce nom est écrit *Ou-tien-nang*. Ce doit être

partenait au *Yin-tou* septentrional; qu'en marchant à l'ouest pendant douze jours, on arrive au royaume de *Kian-tho-lo*[1] (*Kandahar*); en marchant encore à l'ouest pendant vingt jours, on arrive au royaume de *Nang-go-lo-ko-lo* (?); en marchant encore à l'ouest pendant dix jours, on arrive au royaume de *Lan-po*[2] (?); en marchant encore à l'ouest pendant douze jours, on arrive au royaume de *Go-je-nang*[3] (?); en marchant encore à l'ouest, on arrive au royaume de *Po-sse* (ou de la Perse), et on atteint la mer occidentale[4] (ou le golfe Persique).

En partant du *Yin-tou* septentrional, si l'on marche pendant cent vingt jours, on arrive au *Yin-tou* central. Arrivé dans le *Yin-tou* central, si l'on marche à l'ouest la longueur de trois *tching*[5], on arrive au

le royaume d'*Oudyâna*, avec la terminaison nasale moderne *Oudyanam*, dont *Ou-tien-nang* serait une transcription exacte. Le nom ancien उड्डान *Oudjdjâna* a été représenté en chinois par les mots *Ou-tchang* ou *Ou-tchang-na*. Une Notice sur ce royaume est donnée dans le *Pian-i-tian*, liv. LXIII, art. 5.

[1] En sanskrit गान्धार *Gândhâra*. Le *Pian-i-tian* (l. LXIII, art. 7), donne une Notice sur ce royaume, sous les noms de *Kian-to-weï*, *Kan-to-weï*, *Nie-po-kan-to*, *Kian-tho-lo*, *Nie-po-lo* (Népal).

[2] Le *Pian-i-tian* (liv. LXXIII, art. 23), donne aussi une Notice sur ce royaume.

[3] *Gaznah*.

[4] 西海 *Si-haï*.

[5] 程 *Tching*. Les dictionnaires chinois européens ne donnent pas la valeur de cette mesure itinéraire chinoise. Le dictionnaire de *Khang-hi* dit que dans le système des postes à cheval du gouvernement, le *tching* est une mesure itinéraire : 驛程道里也 *yi-tching tao-li-ye*. Il n'en donne pas la valeur.

royaume de *Ho-lo-weï;* si l'on marche encore à l'ouest pendant douze jours, on arrive au royaume de *Weï-nang-lo;* si l'on marche encore à l'ouest pendant douze jours, on arrive au royaume de *Po-laï-ye-kia;* si l'on marche encore à l'ouest pendant soixante jours, on arrive au royaume de *Kia-lo-na-kiu-je;* si l'on marche encore à l'ouest pendant vingt jours, on arrive au royaume de *Mo-lo-weï*[1]; si l'on marche encore à l'ouest pendant vingt jours, on arrive au royaume de *Ou-jan-ni*[2]; si l'on marche encore à l'ouest pendant vingt-cinq jours, on arrive au royaume de *Lo-lo;* si l'on marche encore à l'ouest pendant quarante jours, on arrive au royaume de *Sou-lo-tcha*[3]; si l'on marche encore pendant onze jours à l'ouest, on arrive à la mer occidentale. Ce qui fait en tout du *Yin-tou* central six lunes de marche continuelle par postes à cheval.

Parvenu dans le *Yin-tou* méridional, si l'on marche à l'ouest pendant quatre-vingt-dix jours, on arrive au royaume de *Koung-kia-na*[4]; si l'on marche encore à l'ouest pendant une lune, on arrive à la mer. Depuis le *Yin-tou* méridional, si l'on se dirige au midi pendant six lunes de marche continuelle en poste à cheval, on atteint la mer méridionale. Voilà tout ce que raconta l'envoyé.

[1] En sanscrit मालव *Málava*, Malva.

[2] En sanscrit उज्जयनि *Oudjdjayani*, aujourd'hui Oudjeïn.

[3] सुराष्ट्र *Sourâcht'ra.*

[4] कोङ्कण *Kônkan'a*, c'est le Concan actuel.

La huitième des années *taï-ping-hing-kouë* (983), un prêtre bouddhique, maître dans la loi[1], vint de l'Inde rapportant avec lui des livres sacrés (*king*). Il avait rencontré les prêtres bouddhiques indiens *Mi-mo-lo, Tchi-li, Yu-pou-to*, qui lui avaient remis une lettre respectueuse, en désirant qu'il la rapportât dans le royaume du Milieu, avec des livres sacrés (de *Fo*) traduits; ce qui leur fut accordé.

On remarque que ce fait n'est point mentionné dans les Mémoires officiels sur *Taï-tsoung*, dans les histoires des *Soung*.

On remarque, d'un autre côté, que, dans la Relation des Indes, il est dit : La huitième année (983), un prêtre bouddhique, maître dans la loi, revint de l'Inde apportant avec lui des livres. Arrivé à *San-fo-thsi*[2], il avait rencontré les prêtres bouddhiques indiens *Mi-mo-lo, Tchi-li, Yu-pou-to*, qui lui avaient remis une lettre respectueuse, en désirant qu'il la rapportât dans le royaume du Milieu, avec des livres sacrés (de *Fo*) traduits, pour être offerts à l'empereur et servir à la propagation de la loi. Il rencontra ensuite des bouddhistes mendiants[3], portant des collets bouddhiques et des coiffures

[1] 僧法 *Sang-fa*, en sanskrit सङ्ग *sanga* et धर्म *dharma*, le prêtre ou l'assemblée religieuse et la foi.

[2] 三佛齊 *San-fo-thsi*, nom que les Chinois donnent à une partie de l'île de Sumatra. Voyez dans le *Pian-i-tian*, livre XCVIII, une Notice sur cette île.

[3] *Mou youan*, en sanskrit भिक्षु *bhikchou*.

précieuses disposées en forme de serpent[1]. Il retourna avec eux en pèlerinage dans l'Inde. Une lettre lui fut donnée pour lui servir dans les royaumes qu'il traverserait. Une lettre de créance ou de recommandation lui avait été accordée par l'empereur pour le roi de *San-fo-tsi* (ou de l'île de Soumatra). De cette contrée lointaine où il se trouvait, il se rendit près du chef ou souverain du royaume de *Go-kou-lo;* près du chef ou souverain du royaume de *Sse-ma-kie-mang-ko-lan*, qui le recommanda à *Tan-lo* (?), roi du Ciel occidental[2] (ou de l'Inde), dont le fils avait le dessein de lui envoyer des livres sur les esprits et les génies immortels.

En hiver, pendant la dixième lune de la deuxième des années *young-hi* (985), des prêtres bouddhiques indiens nommés *Thian-si-thsaï*[3], *Chi-hou-fa-thian*[4], furent ensemble à la cour de l'empereur pour demander à être nommés fonctionnaires publics[5].

On remarque que ce fait est rapporté dans les Mémoires officiels sur *Taï-tsoung*, aux histoires des *Soung*.

La quatrième des années *young-hi* (987), un

[1] Ce sont sans doute les turbans dont se coiffent les Mahométans et les Indiens modernes.

[2] 讚怛羅西天王 *Tsan tan-lo si thian wang.* Par ciel occidental, *si thian*, les Chinois ont souvent désigné l'Inde, c'est-à-dire le pays où *Fo* est né. Nous ignorons la synonymie de *Tan-lo*.

[3] *Ciel arrêtant les calamités.*

[4] *Qui explique le ciel de la loi.*

[5] 大夫 *Ta fou.*

prêtre bouddhique de *Weï-tcheou*[1], nommé *Tseu-hoan*, revenu des contrées occidentales (*Si-yu*) où il avait été présenté au roi de l'Inde septentrionale (*Pe-yin-tou*), vint offrir des livres.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur *Taï-tsoung*, aux historiens des *Soung*.

On remarque, d'un autre côté, qu'il est dit dans la Relation des Indes : Pendant les années *young-hi* (de 984 à 988), un prêtre bouddhique de *Weï-tcheou*, nommé *Tseu-hoan*, revenu avec *Mi-tan-lo* (ou *Tan-lo*, le silencieux), prêtre bouddhique barbare des contrées occidentales, où il avait été présenté au roi du *Yin-tou* septentrional nommé *Na-lan-to*, qui le reçut assis, ayant des parures de diamants, vint apporter des livres. En outre il y eut un prêtre *Po-lo-men* (ou Brâhmane), nommé *Young-chi* (siècle éternel), avec un infidèle persan[2], nommé *O-li-yen*, qui vinrent ensemble à la capitale de l'empire (chinois). *Young-chi* (le Brâhmane ou l'Indien) dit que son pays natal se nommait *Li-te*, que le nom patronymique du roi de ce royaume était *Ya-lo-ou-te*[3]; que son prénom était *O-je-ni-fo;* qu'il portait des vê-

[1] Dans la province actuelle de *Pé-king*; ce pays appartenait alors au *Leao-toung*.

[2] 又有婆羅門僧永世與波斯外道 *Yeou yeou Po-lo-men seng young-chi iu po-sse 'aï-tao.*

[3] 本國名利得國王姓牙羅五得 *Peu houĕ ming li te; kouĕ wang seng ya-lo-ou-te.*

tements jaunes, et avait sur sa tête un bonnet d'or orné de sept brillants précieux; que lorsqu'il sortait il montait sur un éléphant; des coureurs avec des instruments de musique sur leurs épaules précédaient sa marche, et la foule se précipitait dans le temple de *Fo* [1], où il distribuait des bienfaits aux pauvres et des secours à ceux qui en avaient besoin. Il ajouta que sa concubine [2] se nommait *Mo-ho-ni;* qu'elle portait des vêtements rouges ornés de filigranes d'or; qu'elle ne sortait qu'une fois par an et qu'elle faisait beaucoup de largesses. Les hommes (poursuivit-il) se pressent en foule pour attendre le roi et sa concubine, et ils poussent des cris de joie lorsqu'ils viennent à passer. Il y a quatre ministres amovibles pour administrer toutes les affaires du royaume. On trouve dans ce pays les cinq sortes de grains et les six espèces de fruits nourriciers comme dans le royaume du Milieu. On s'y sert de monnaies de cuivre pour les échanges dans les affaires commerciales; ces monnaies portent des inscriptions tracées en rond et diamétralement comme on en fait dans le royaume du Milieu [3]; seulement

[1] 佛寺 *Fo-sse.* Ce fait est très-important en ce qu'il prouve que la doctrine de *Fo* ou Bouddha était en vigueur dans le royaume de *Li-té* (?), sur la fin du x[e] siècle de notre ère.

[2] 妃 *Fi,* royale ou impériale concubine.

[3] 市易用銅錢有文漫圓徑如中國之制 *Chi-i young thoung tsian yeou wen man youan king, jou tchoung koué tchi tchi.*

ces monnaies ne sont pas percées dans le milieu et enfilées l'une avec l'autre.

De ce royaume, en marchant à l'orient pendant six lunes [1], on arrive au royaume des *Ta-chi* (ou Arabes); en marchant encore deux lunes, on arrive à *Si-tcheou* (l'île Occidentale [2]); en marchant encore trois lunes, on arrive à *Hia-tcheou* [3] (l'île d'Été).

O-li-yen (le Persan) dit que le roi de son royaume natal avait pour titre ou surnom *Hé-i* [4] (vêtement noir), que son nom de famille était *Tchang* [5], son prénom *Li-mou* [6]; qu'il se servait de vêtements de soie brodés et peints de différentes couleurs, et qu'il ne les portait chacun que deux ou trois jours seulement, pour les reprendre un seul jour. Il ajouta que le royaume avait neuf ministres amovibles pour diriger les affaires d'état; que les articles de commerce ne s'échangeaient point contre de la monnaie, mais que c'était avec différents objets que l'on payait les articles d'échange.

De ce royaume, en se dirigeant à l'orient peu-

[1] 其國東行徑六月至大食國 *Khi kouë thoung hing king lou youë tchi ta-chi kouë.* Ce passage du texte placerait le royaume de *Li-te*, dont il était question précédemment, à l'ouest des *Ta-chi* ou Arabes. Cela est d'autant plus difficile à admettre que la doctrine de *Fo* y était en honneur, et que ce royaume était indien, puisque *Young-chi* était un prêtre brahmanique (*po-lo-men-sang*). Peut-être faut-il lire 西 *si*, ouest, au lieu de 東 *thoung*, est.

[2] 西州 *Si-tcheou.* — [3] 夏州 *Hia-tcheou.* — [4] 黑衣

[5] 張 *Tchang*, étendu. — [6] 哩沒

dant une marche de six lunes, on arrive à *Po-lo-men* (ou pays des Brâhmanes).

Pendant la huitième lune de la deuxième des années *tchi-tao* (996), il y eut des prêtres bouddhiques indiens qui vinrent sur des vaisseaux jusqu'au port de mer.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur *Taï-tsoung*, aux historiens des *Soung*.

On remarque, d'un autre côté, que, selon la Relation des Indes, pendant la huitième lune de la deuxième des années *tchi-tao* (996), il y eut des prêtres bouddhiques indiens qui vinrent sur des vaisseaux jusqu'au port de mer, apportant à l'empereur une cloche d'airain, une autre de cuivre, et chacun une statue de *Fo* avec des livres *fan* (sanskrits) écrits sur des feuilles de *pei-(to)*, dont on ne put connaître le contenu.

Pendant l'automne de la deuxième des années *thian-ching* de l'empereur *Taï-tsoung* (1024), il y eut des prêtres bouddhiques indiens qui apportèrent en présent des livres sacrés en langue *fan* (ou sanskrite).

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur l'empereur *Jin-tsoung*, aux histoires des *Soung*.

On remarque, d'un autre côté, que, selon la Relation des Indes, pendant la neuvième lune d'automne de la deuxième des années *thian-ching* (1024), des prêtres bouddhiques du *Yin-tou* occidental, que l'on nommait *aimant la sagesse, la prudence, la sincérité,*

et autres dénominations de cette espèce, vinrent offrir des livres sacrés en langue *fan* ou sanskrite. Chacun d'eux reçut de l'empereur une pièce d'étoffe jaune pour s'en envelopper le corps et s'en faire des bonnets.

La cinquième des années *thian-ching* (1027), des prêtres bouddhiques, maîtres de la loi (*sâng-fa*), que l'on nommait *les fortunés*, *les heureux*, et autres dénominations de cette espèce, vinrent offrir en présent des livres *fan* ou sanskrits.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur *Jin-tsoung*, aux histoires des *Soung*.

On remarque, d'un autre côté, que, selon la Relation des Indes, pendant la seconde lune de la cinquième des années *thian-ching* (1027), des prêtres bouddhiques, maîtres dans la loi, que l'on nommait *les heureux*, *les fortunés*, et autres dénominations de cette espèce, au nombre de cinq, vinrent offrir des livres *fan* ou sanskrits. L'empereur leur donna des pièces d'étoffe jaune pour se faire des robes traînantes.

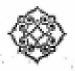
La troisième des années *king-yeou* (1036), des prêtres bouddhiques, que l'on nommait *les vertueux*, *les glorifiés*, et autres dénominations de cette espèce, apportèrent des livres sacrés en langue *fan* (ou sanskrite), des os et une statue de *Fo*.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur *Jin-tsoung*, aux histoires des *Soung*.

On remarque, d'un autre côté, que, selon la Relation des Indes, pendant la première lune de la troisième des années *king-yeou* (1036), des prêtres bouddhiques, que l'on nommait *les vertueux*, *les glorifiés*, et autres dénominations de cette espèce, au nombre de neuf, apportèrent en tribut des livres sacrés en langue *fan* ou sanskrite, des os de *Fo* avec du cuivre, des dents (d'éléphant?), des statues ou images de *Phou-sa*[1] (ou *Bôdhisattwa*). L'empereur leur donna des pièces d'étoffe pour s'envelopper le corps et se faire des bonnets.

[1] En sanskrit बोधिसत्त्व *bôdhisattva*, saints bouddhiques.

(*La suite au prochain cahier.*)



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 11 octobre 1839.

M. Vincent Noël, agent consulaire de l'île de Zanzibar, est présenté et admis comme membre de la Société.

M. Desage, conseiller d'état, adresse au conseil le manuscrit d'une lettre en langue berbère, copiée et traduite par M. Delaporte, consul à Mogador. Ce manuscrit est renvoyé à la commission du Journal.

M. Dulaurier écrit au conseil pour demander que la Société se charge de faire graver un caractère javanais. On arrête qu'on demandera à M. Dulaurier des renseignements plus étendus sur cet objet.

M. Berthelot, secrétaire de la commission centrale de la Société de géographie, écrit au conseil pour le remercier de l'envoi des ouvrages que le conseil a adressés à cette Société.

M. Ideler adresse au conseil un exemplaire de ses Mémoires sur la chronologie chinoise. Ce travail est renvoyé à l'examen de M. Stahl.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 11 octobre 1839.

Par la famille de l'auteur. *Voyage dans l'Inde*, par Victor Jacquemont, pendant les années 1828 à 1832. Paris, Firmin Didot, 1838, in-fol. 22ᵉ livr.

Par l'auteur. *Études géographiques sur l'Arabie*, accompagnées d'une carte de l'Assyrie et d'une carte générale de l'Arabie; suivies de la relation du voyage de Mohammed-Aly dans le Fazoql, avec des observations sur l'état des affaires en Arabie et en Égypte, par M. Jomard, membre de l'Institut de France, etc. Paris, Firmin Didot, 1839, in-8°.

Par l'auteur. *Ueber die Zeitrechnung der Chinesen*, von L. Ideler. Berlin, 1839, in-4°.

Par l'auteur. *Chronique du royaume d'Atcheh, dans l'île de Sumatra*, trad. du malay, par M. Éd. Dulaurier. (Extrait du Journal asiatique.)

BIBLIOGRAPHIE.

Christiani Jacobi van der Vlis Disputatio critica *de Esdræ Libro vulgo quarto dicto.*—Amstelodami. 1839, in-8°, pp. 198.

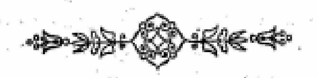
Parmi les écrits qui ont été attribués au prophète Esdras, celui qui est appelé *le quatrième livre* a été rejeté par tous les critiques comme apocryphe; mais il restait cependant des doutes sur la patrie du véritable auteur et sur l'époque où il écrivait. Quelques critiques le croyaient juif; d'autres, chrétien du II° siècle, ou bien judéo-chrétien: mais il parut à Londres, en 1820, une ancienne version éthiopienne de ce livre, dans laquelle on reconnaissait une autre rédaction que celle donnée par la traduction latine, et l'on sait que jusqu'alors ce ne fut que par cette traduction que le quatrième livre d'Esdras fut connu: le fait était assez important pour mériter un examen, et M. van der Vlis se livra à un travail sur les deux rédactions, par suite duquel il fut amené aux conclusions suivantes: 1° que l'ouvrage avait été écrit originaire-

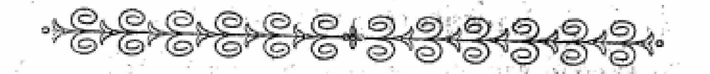
ment en grec, et que les traductions latine et éthiopienne avaient été faites sur ce texte primitif; 2° les passages de la version latine d'après lesquels on avait conclu que l'ouvrage avait dû être écrit vers le IIe siècle sont des interpolations; 3° les prétendues prophéties renfermées dans ce livre se rapportent à l'empire romain, dont elles retracent d'une manière figurée l'histoire jusqu'à l'époque de la mort de César et des efforts faits par Antoine et Lépidus pour s'emparer du pouvoir; 4° l'auteur était juif natif d'Égypte, et il a dû écrire son livre après la mort de César et avant celle d'Antoine.

M. van der Vlis paraît avoir parfaitement établi les deux premières conclusions, mais on pourra trouver qu'il manque quelque chose à l'appui des deux dernières; cependant, par la nature même du sujet, il ne pourrait en être autrement: le faussaire qui compose un écrit au nom d'un ancien prophète doit nécessairement se bien garder de donner des indications qui le trahiraient; il en résulte que, dans cette sorte d'ouvrages, il est très-difficile de trouver une évidence interne tellement précise qu'elle permette de fixer d'une manière positive l'époque de leur composition.

Dans ce petit volume, M. van der Vlis a fait preuve d'un savoir et d'une critique qui font présager d'heureux résultats pour les nouveaux travaux auxquels il va se livrer: ce jeune savant est sur le point de se rendre à Java pour étudier de près les mœurs et les langues des peuplades qui existent encore dans ce pays.

M. G. de S.





JOURNAL ASIATIQUE.

DÉCEMBRE 1839.

EXAMEN MÉTHODIQUE

Des faits qui concernent le *Thien-tchu* ou l'Inde, traduit du chinois par M. PAUTHIER.

(Suite.)

明

ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DES MING [1].

La sixième des années *young-lo* (1408), le roi du royaume de *Pang-ko-la* (Bengale), nommé *'Aï-ya-sse-ting* [2], envoya un ambassadeur apporter des tributs.

[1] L'intervalle de près de 400 ans qui sépare les dernières communications entre l'Inde et la Chine, qui eurent lieu sous les *Soung*, jusqu'à celles qui recommencèrent sous les *Ming*, peut s'expliquer par l'état de guerre et de révolutions que subit la Chine, envahie par les peuples tartares et mongols du nord de l'Asie.

[2] Ce doit être *Djelal-el-din, Mohammed-cha;* dont la dernière

On remarque que, selon la Relation du *Pang-ko-la* dans les histoires étrangères des *Ming*, le *Pang-ko-la* n'est que le royaume du *Chin-thou* des *Han*. Sous les *Han* orientaux, on nommait ce pays *Thian-tchu*. Ensuite le *Thian-tchu* central paya tribut aux *Liang*; le *Thian-tchu* méridional paya tribut aux *Weï*. Sous les *Thang*, ce pays fut aussi divisé en cinq *Thian-tchu* ou Indes; il fut nommé en outre les cinq *Yin-tou*. Sous les *Soung*, on le nomma *Pang-ko-la* du *Thian-tchu* (le Bengale de l'Inde); c'était alors le *Yin-tou* oriental. Depuis *Ta-la* de *Sou-men*, avec des vents favorables, on peut y arriver en vingt jours et vingt nuits.

La sixième des années *young-lo* (1408), le roi de ce pays, *'Aï-ya-sse-ting*, envoya un ambassadeur à la cour pour offrir des tributs consistant en productions du pays; *Yen-laï* était l'envoyé.

On remarque que, dans le Recueil des lois de la dynastie des *Ming* [1], le royaume du *Pang-ko-la* est situé dans le *Si-thian* (Ciel occidental), qui comprend les royaumes des cinq *Yin-tou*; le *Pang-ko-la* forme le *Yin-tou* oriental.

La sixième des années *young-lo* (1408), le roi de ce royaume, *'Aï-ya-sse-ting*, envoya des tributs à la cour. L'empereur fit présent au roi de ce royaume d'étoffe de soie écrue nommée *tchou-sse*, et d'autres étoffes de soie fine et légère nommée *cha-lo* [2], au

année du règne, selon les Tables de M. Prinsep, correspond à l'année 1408 de notre ère.

[1] 明會典 *Ming hoeï-tien*. — [2] 紗羅 *Cha-lo*.

nombre de quatre pièces de chaque espèce, ainsi que de huit pièces de l'étoffe de soie nommée *kiouen*[1], qui sert dans les jours de fête. Il donna aussi pour la concubine du roi trois pièces de chaque espèce des étoffes de soie nommées *tchou-sse* et *cha-lo*, et six pièces de l'étoffe de soie nommée *kiouen*. Il donna en outre à chaque nombre de cinq personnes de second rang dans l'ambassade une paire de moutons, une d'oies et une autre de poules; dix bouteilles de vin, cinq boisseaux de riz, six *kin*[2] de froment, des fruits des quatre couleurs et des légumes de toutes sortes que l'on emploie dans la cuisine. Le tribut du royaume du *Pang-ko-la* consistait en chevaux, en selles de chevaux, en or, en argent, en une grande variété d'objets, comme de l'or ciselé, des vases à boire d'une substance vitrée, des fleurs azurées, de la porcelaine blanche, des étoffes brochées, des oiseaux à long cou dont la marche est lente comme celle des cigognes; des oiseaux nommés *kio*, d'autres à grandes plumes nommés *tsoui*, d'autres oiseaux nommés *ying*, au chant harmonieux; du sucre, du miel, et différents autres objets ou produits du pays[3].

On remarque qu'il est dit dans la grande Géo-

[1] 絹 *Kiouen*. — [2] 斤 *Kin*. Le *kin* est une mesure de capacité équivalant de 590 à 600 grammes.

[3] Suit une série de 24 caractères chinois qui ne présentent aucune signification suivie, et qui ne paraissent être que la transcription de noms sanskrits ou bengalis que l'absence de toute ponctuation nous empêche de reconnaître.

graphie des *Ming*[1]: Le royaume de *Pang-ko-la* était primitivement dans la haute antiquité une province ou district du *Hin-tou*[2]; et, des cinq royaumes du *Yin-tou* situés sous le Ciel occidental, celui-ci était le *Yin-tou* oriental. Ce royaume a une très-ancienne dynastie régnante. Pendant la sixième des années *young-lo* (1408), le roi de ce royaume, *Aï-ya-sse-ting*, envoya un ambassadeur à la cour pour offrir un tribut.

On remarque que, selon la géographie des barbares des îles (*Tao-i-tchi*), l'année tout entière est employée (dans ce pays) aux travaux de l'agriculture; il n'y a aucune partie du sol cultivable en friche, mais tous les champs sont cultivés avec une perfection admirable. Chaque année on fait trois récoltes, en commençant par dépouiller le sol des bambous dont il est couvert et dont on fait des nattes. Le premier labour suffit pour donner aux semences une végétation abondante. Les grains les premiers semés ne demandent presque pas de soin, et il n'est pas nécessaire d'employer une seconde fois des manœuvres pour la culture. La température dans ce pays est toujours généralement chaude. Les hommes et les femmes ont des vêtements courts et légers qui ne leur couvrent qu'une partie du corps, et une longue tunique. Les magistrats qui lèvent les impôts prennent *deux parties sur dix* (ou un

[1] 明一統志 *Ming-i-toung-tchi.*

[2] 忻都州府 *Hin-tou tcheou fou.*

cinquième). Le peuple est tranquille et très-calme, les productions du pays sont très-abondantes; le royaume est riche; les mœurs sont généreuses et bienfaisantes. Le royaume a des monnaies en argent fondu que l'on nomme *thang-kia* [1]. Chaque pièce de monnaie pèse deux *thsian* ($\frac{2}{10}$ d'once chinoise) et huit *fen* (ou $\frac{8}{100}$). Il y a aussi des monnaies de moindre valeur. La végétation du sol s'élève très-haut. Vous trouverez là en profusion des étoffes brodées, des oiseaux à longues plumes dont on fait des parures, des étoffes brochées en or et de différentes couleurs, ainsi que des objets de verre ou de cristal.

La septième des années *young-lo* (1409), le *Pang-ko-la* envoya des ambassadeurs présenter des tributs.

On remarque que, selon la Relation du *Pang-ko-la* dans les histoires étrangères des *Ming* [2], la septième des années *young-lo* (1409), des ambassadeurs de ce pays vinrent une seconde fois (en Chine) avec une suite de deux cent trente personnes environ. l'empereur, dans cette circonstance, leur fit un accueil très-flatteur en les engageant à continuer des relations interrompues avec leur contrée, et il leur

[1] 國鑄銀錢名唐加 *Koue tchou yin tsian ming thang kia.* L'expression *thang-kia* par laquelle les monnaies du royaume du Bengale étaient désignées à l'époque dont il s'agit, est probablement la transcription du mot تنغا *tamghâ*, d'origine tartare, qui signifie *signe*, *cachet*, et qui était le nom des pièces de monnaie des souverains mongols. La monnaie porte encore aujourd'hui, en bengali, le nom de *Tâkâ*.

[2] 明外史 *Ming ai sse.*

fit aussi de grandes largesses. Depuis cette année en question les tributs continuèrent d'arriver.

La dixième des années *young-lo* (1412), on fêta les envoyés porteurs du tribut du *Pang-ko-la* sur le fleuve *Tchin*[1]. On envoya en retour des ambassadeurs pour aller assister aux cérémonies que l'on devait faire dans les funérailles du roi décédé de ce royaume.

On remarque que, selon la Relation du *Pang-ko-la* dans les histoires étrangères des *Ming*, la dixième des années *young-lo* (1412), des envoyés, porteurs de tributs, rencontrèrent les ambassadeurs de l'empereur qui les fêtèrent sur le fleuve *Tchin;* les envoyés chargés d'affaires annoncèrent que leur roi était décédé. Les ambassadeurs de l'empire se rendirent dans le royaume des envoyés pour assister aux cérémonies funéraires. L'héritier présomptif, fils du défunt, fut installé roi sous le titre de *Saï-fé-ting*[2].

La douzième année *young-lo* (1414), le *Pang-ko-la* envoya un ambassadeur offrir des oiseaux nommés *tse*, avec un tribut consistant en *ki-lin*[3] et en chevaux renommés.

On remarque que, selon la Relation du *Pang-ko-la*

[1] 鎮江 *Tchin-kiang*.

[2] Ce nom paraît être une transcription exacte de *Saïf-ed-din*, qui régna de 1373 à 1383; mais dans ce cas il y aurait un anachronisme de 39 ans.

[3] Animal fabuleux, selon les Chinois, qui est un signe (lorsqu'il apparaît) de la naissance d'un grand sage dans le monde.

dans les histoires étrangères des *Ming*, pendant la douzième des années *young-lo* (1414), l'héritier de la royauté (du Bengale) envoya un ambassadeur pour présenter une lettre respectueuse à l'empereur, et porter des oiseaux nommés *tse* avec des *ki-lin* en tribut, en même temps que des chevaux renommés et des productions du pays. L'ambassadeur sollicita une lettre de congratulation que l'empereur ne voulut pas lui accorder.

Pendant la treizième des années *young-lo* (1415), l'empereur envoya un ambassadeur au *Pang-ko-la*; le roi de ce royaume, la reine et les ministres, reçurent tous des présents.

On remarque que, selon la Relation du *Pang-ko-la* dans les histoires étrangères des *Ming*, à la treizième des années *young-lo* (1415), l'empereur envoya le prince illustre *Tsi-tchao* comme ambassadeur dans ce royaume; le roi, la reine et les ministres reçurent tous des présents.

La troisième des années *tching-toung* du règne de *Ying-tsoung* (1438), le *Pang-ko-la* envoya en tribut des *ki-lin* avec des lettres de congratulation de tous les fonctionnaires publics.

On remarque que ce fait est rapporté avec d'autres dans la Relation du *Pang-ko-la*, aux histoires étrangères des *Ming*.

Pendant la quatrième des années *tching-toung* (1439), des tributs vinrent du *Pang-ko-la*.

On remarque que, selon la Relation du *Pang-ko-la*, aux histoires étrangères des *Ming*, la quatrième des

années *tching-toung* (1439), des tributs vinrent de ce pays; mais on n'envoya plus de nouvelles ambassades dans ce royaume. Son territoire est riche en grandes productions; il y a des villes nombreuses entourées de fossés et de murailles; les routes et les marchés, couverts d'une quantité considérable de marchandises, sont fréquentés par des négociants empressés et menant joyeuse vie, comme dans le royaume du Milieu. La température des quatre saisons se succède d'une manière constante. Si pendant l'été le sol est humecté, le grain mûrit deux fois dans l'année[1] sans que l'on ait besoin de sarcler les champs ensemencés. Les mœurs y sont pures et simples. Il y a une écriture et une littérature. Les hommes et les femmes s'adonnent au labourage et au tissage des étoffes. L'aspect extérieur de leur personne est noir; si l'on demande quels sont ceux qui sont blancs, on répondra que c'est le roi avec la foule des fonctionnaires publics qui sont tous des *Hoeï-hoeï* (ou musulmans). Dans les funérailles et les autres cérémonies sacrificatoires, dans les mariages, ils ont un grand nombre de rites qu'ils observent avec ponctualité. Tous les enfants mâles ont les cheveux rasés; ils s'enveloppent d'un vêtement de toile blanche dans lequel ils ont pratiqué une ouverture pour passer le cou. Le bas peuple se sert d'une toile simple dont il s'entoure le corps.

[1] «Binæ æstates in anno, binæ messes». (Pline, *Histoire naturelle*, liv. VI, 21.)

Leur calendrier n'a point de lune intercalaire. En fait de châtiments, ils emploient des bâtons de bambou et l'exil. Il y a plusieurs sortes de fonctionnaires publics pour administrer les affaires du royaume; qu'ils soient d'un rang supérieur ou d'un rang inférieur, ces fonctionnaires sont soumis à de nombreux déplacements. La médecine s'exerce par la divination et la connaissance des deux principes de la nature, le principe mâle et le principe femelle [1]. Les artisans de toutes classes cultivent les arts industriels avec autant d'habileté que dans le royaume du Milieu; car ils les pratiquent tous de génération en génération, et c'est de leurs ancêtres qu'ils en reçoivent la connaissance. Leur roi révère le ciel [2]. Si la cour apprend que l'envoyé d'une puissance étrangère est arrivé, elle envoie aussitôt un magistrat pour lui procurer et lui offrir toutes les choses dont il peut avoir besoin, et elle le fait escorter, jusqu'à son arrivée à la cour, par mille cavaliers.

Le palais du roi est élevé et spacieux; les piliers sont tous recouverts de cuivre jaune, sur lequel des fleurs ainsi que des animaux sont peints et sculptés. A droite et à gauche sont de grands appartements bien distribués, dans l'intérieur desquels sont exposées des armures brillantes. Des chevaux au nombre de plus de mille sont logés à l'extérieur.

[1] 陰陽 *Yin yang.*

[2] 其王敬天 *Khi wang king thian*, « leur roi révère le ciel; » c'est-à-dire qu'il pratiquait la religion musulmane.

Une foule innombrable d'hommes avec des casques étincelants et des armures brillantes se tiennent là l'épée à la main, ou un sabre à deux tranchants, avec un arc et des flèches; ce qui donne à tout un grand air de force et de majesté. A droite et à gauche du vestibule, dont le pavé est couleur de chair, sont rangées des plumes de paon et des parasols. Il y a encore là plus de cent éléphants à demeure; plus de cent sont logés dans de hautes et larges salles du palais. Les rois précédents [1] avaient fait peindre les *huit précieux* [2] assis les jambes croisées et le bonnet sur la tête. Dans une salle très-élevée du palais se trouve le trône, garanti par une barrière avec des fers de lance. Quand un ambassadeur se présente dans la salle d'audience, deux officiers de service, appuyés sur des bâtons d'argent, l'introduisent. Après avoir fait cinq pas en avant, l'un d'eux l'annonce à haute voix, et, arrivés au milieu de la salle, ils s'arrêtent. En outre, deux officiers, appuyés sur des bâtons d'or, le conduisent, comme d'abord, près du roi, qu'il salue respectueusement, lorsqu'il est arrivé en sa présence, en fléchissant le genou et en inclinant profondément la tête [3], les mains portées au front. Après que sa

[1] Qui ne pratiquaient pas la religion musulmane.

[2] 八寶 *Pa-pao*. Les huit वसुस् *vasous* ou demi-dieux.

[3] 叩頭 *ho-téou*. C'est le *prosternement* que l'étiquette chinoise exige aussi pour l'empereur, et auquel plusieurs ambassadeurs européens n'ont pas voulu se soumettre.

lettre de créance a été ouverte et lue attentivement, il reçoit les présents d'usage consistant en fourrures préparées exprès dans une autre salle du palais[1]. En fêtant l'ambassadeur à la cour, on ne boit point de vin, mais on se sert d'une liqueur composée du jus exprimé de certaines plantes végétales et de miel odoriférant, que l'on boit au lieu de vin. On donne à l'ambassadeur une coupe d'or, des cordons d'or, des flacons d'or, des bassins d'or. Quant au second de l'ambassade, on lui donne autant d'argent qu'il peut en dépenser, et toutes les personnes de la suite de l'ambassadeur reçoivent aussi des présents.

Les tributs que le roi de ce pays envoie consistent en chevaux de fine race[2], en vases d'or, d'ar-

[1] Voici comment le voyageur français Bernier raconte la réception des ambassadeurs des Tartares d'Usbec, près d'Aurengzèbe, dont il fut témoin : « Comme j'étais présent lorsqu'ils furent admis « à l'audience devant Aurengzèbe, j'en puis rapporter les particula« rités avec certitude. Ils firent de fort loin le *salam*, ou salut à « l'indienne, mettant trois fois la main sur la tête, et l'abaissant « autant de fois jusqu'en terre; ils s'approchèrent ensuite de si près « qu'Aurengzèbe eût bien pu prendre leurs lettres immédiatement de « leurs mains, et néanmoins ce fut un *omerah* qui les prit, qui les « ouvrit et qui les lui donna. Il les lut en même temps d'un air fort « sérieux, leur fit donner à chacun une veste de brocart, un turban « et une écharpe, ou ceinture de soie en broderie, qui est ce qu'on « appelle communément *ser-apah*, comme qui dirait vêtement depuis « la tête jusqu'aux pieds; après cela on fit venir leurs présents, qui « consistaient en quelques boîtes de *lapis-lazuli*, ou azur choisi, en « quelques chameaux à longs poils, en plusieurs très-beaux chevaux, « en quelques charges de chameaux de fruits frais, etc. »

[2] 良馬 *Liang-ma*. On a dû remarquer, dans le cours de cette Notice historique sur l'Inde, que les rois de ce pays envoyèrent sou-

gent et de cristal, en fleurs azurées[1], en porcelaines blanches, en oiseaux à long cou dont la marche est lente comme celle des cigognes, en oiseaux nommés *kio*, en d'autres à grandes plumes nommés *tsouï*, en perroquets et en différents autres objets du pays.

vent des chevaux en présents aux empereurs de la Chine. Nous avons déjà fait observer ailleurs (*Description historique de la Chine*, t. I, p. 84) que le cheval était originairement étranger à la Chine et que les anciens empereurs en recevaient souvent en présents des rois étrangers. Cet animal n'est pas non plus indigène de l'Inde, quoiqu'il en soit souvent question dans les anciens poëmes épiques de cette nation. Les chevaux, du moins ceux de belle race, étaient originaires des contrées occidentales de l'Asie qu'occupèrent les Scythes. Ainsi on lit dans le रामायण *Râmâyana* (édit. de Schlegel), liv. I, chap. VI, sloka 21 :

काम्बोजदेशजैश्चापि हयैर् वनायुजैस् तथा ।

नदीजैर् वाह्लिकैश् चैव पूर्णा हरिहयोपमैः ॥

[La ville d'*Ayôdya*] était pleine de coursiers nés dans les pays de *Khâmbôdja* et de *Vanâyou*, sur les bords du fleuve (Indus), et même dans le pays des *Vâhlikas* (ou Baktriens, aujourd'hui Balkh), tous semblables aux chevaux du soleil Indra.

Les chevaux scythes étaient déjà renommés du temps d'Hérodote, et ce sont des chevaux de race scythe, 月支馬 *youë tchi ma*, qu'un roi de l'Inde envoya à l'empereur de la Chine dans le commencement du II[e] siècle de notre ère. (Voyez ci-devant, p. 284.)

L'*Amara-kôcha* cite aussi comme chevaux étrangers à l'Inde les chevaux originaires de *Vanâyou*, les chevaux *persiques*, ceux nés dans le pays de *Khâmbôdja* et des *Vâhlikas* :

वनायुजाः पारशीकाः काम्बोजाः वाह्लिका हयाः

Liv. II, chap. VIII, sect. 3.

[1] 青花 *Thsing hoa.*

天竺部總論

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'INDE[1],

TIRÉES DES MÉMOIRES SUR LES CONTRÉES OCCIDENTALES DE L'ASIE, PUBLIÉS SOUS LA GRANDE DYNASTIE DES THANG[2].

I. — NOMS DE L'INDE.

Si l'on veut déterminer avec précision et exactitude le sens du terme *thian tcha* (ou autrement *thian*

[1] Nous avons cru devoir retrancher de ces Considérations générales quelques parties qui pouvaient n'offrir que peu d'intérêt après la lecture du morceau précédent.

[2] 大唐西域記 *Ta thang si yu ki*, partie concernant le *Thian-tcha* ou l'Inde. Cet ouvrage si curieux pour l'histoire de l'Inde fut composé par *Hiouan-thsang*, prêtre bouddhique chinois, qui voyagea dans l'Inde, de 628 à 645 de notre ère, et qui le publia à son retour en Chine par ordre de l'empereur *Taï-thsoung*. Cet ouvrage est si rare en Europe que l'on n'en connaît qu'un exemplaire, qui est entre les mains de M. le professeur Stanislas Julien. (Voyez Journal asiatique, août 1836, p. 183.) Mais il est reproduit par fragments dans le *Pian-i-tian*, sous les différents sujets auxquels il se rapporte. (Voyez l'usage qu'en a fait M. Landresse dans le IIe Appendice du *Foĕ-kouĕ-ki*, p. 375). Toutes les observations de l'écri-

tou[1]), on éprouve beaucoup d'embarras. Anciennement on nommait ce pays *Chin-thou*[2]. Quelques écrivains l'ont appelé *Hian-théou*[3]. Maintenant, d'après une prononciation exacte et qui lui convient, on le nomme *Yin-tou*[4]. Les habitants du *Yin-tou*, pour se conformer aux conditions de leur pays, nomment leur royaume : *région humiliée, subjuguée, détruite*[5], terme qui exprime des coutumes différentes et une grandeur déchue. En général dans leur langue, ce qui est beau et digne de louange, ils le nomment *yin-tou*. Cette expression se rend, en langue *thang* (ou chinoise), par *lune*[6]. La lune a beaucoup de noms (en sanskrit), mais ces noms sont compris sous cette seule dénomination (de *indou*). Ils disent que tous les êtres vivants tournent sans fin dans un cercle d'existences successives; que ceux qui ne sont pas éclairés par les lumières de l'intelligence subissent un long crépuscule, et que ceux qui n'ont pas pour les guider dans la vie la lumière directrice de l'astre qui brille dans le ciel, ressemblent à ceux qui sont plongés dans les ténèbres d'un jour brillant qui s'est obscurci. Que l'on s'éclaire par une succession de

vain chinois se rapportent à l'état de la civilisation de l'Inde, dans le commencement du VII[e] siècle de notre ère. C'est une date importante à constater.

[1] 天竺 — [2] 身毒 — [3] 賢豆 — [4] 印度

[5] 殊方 *Tchou fang* : विनाशितदेश *Vinâs'ita-dês'a?*

[6] 月 *youê*, en sanskrit इन्दु *indou*, signifie aussi *lune*, le dieu *Lunus*, la lune.

lumières artificielles; quand même elles auraient l'éclat des étoiles qui brillent au firmament, comment pourrait-on les comparer à la clarté de la lune brillante? Si, dominés par ces considerations de causes et d'effets, et après avoir comparé l'excellence de la lune avec leur pays, les saints hommes et les sages (de l'Inde) ont successivement saisi ces rapports, ils ont été amenés à en faire une application spéciale aux choses qui, comme l'éclat de la lune, s'étendent au loin. C'est de là que vient le sens de l'expression (sanskrite) *yin-tou*, « indou », qui a été donnée à ce pays.

II. — POPULATION, ÉTENDUE ET LIMITES DE L'INDE; NATURE DE SON SOL.

La population du *Yin-tou* est divisée en classes ou castes; mais celle des *Po-lo-men* (Brâhmanes), est la seule noble et pure. C'est de cette caste que sortent les instructions destinées à former et à perfectionner les mœurs. Nous ne parlerons pas ici en détail de l'étendue et des limites de ce pays auquel on donne la dénomination générale de Royaume des Po-lo-men[1]. Si l'on y comprend toutes les contrées dont les frontières se communiquent et que l'on peut appeler les limites des cinq *yin-tou*, ce pays a quatre-vingt-dix mille *li* environ de circonférence. De trois côtés il touche à la grande mer;

[1] 婆羅門國 *Po-lo-men-koué.*

au nord il est adossé au montagnes neigeuses (l'*Himâlaya*). Du nord, en s'étendant au sud, sa forme étroite et allongée ressemble à une demi-lune. On y a tracé les divisions d'environ soixante et dix royaumes. Les saisons y sont très-chaudes; le sol y est très-humide, arrosé qu'il est par des eaux abondantes. Au nord, c'est-à-dire dans les montagnes qui cachent dans leur sein de nombreuses collines transversales, il y a beaucoup de mines de sel. A l'orient, des courants d'eaux, qui traversent des plaines désertes, viennent arroser des campagnes cultivées et en former un sol riche et fertile. Dans la région méridionale, des arbres et des plantes de diverses natures croissent en abondance. Dans la région occidentale, le sol est pierreux et pauvre; il y forme une grande plaine sablonneuse. Mais nous devons abréger notre description.

III. — MESURES DE L'ESPACE ET DU TEMPS; DIVISIONS DE L'ANNÉE.

Le terme dont on se sert dans ce pays pour exprimer des quantités en étendue est *yu-chen-nà*[1]. Le *Yu-chen-na* (Yôdjana) était, dans les temps anciens, l'espace qu'un saint roi parcourait en un jour avec son armée. Selon cette ancienne tradition, un *yô-*

[1] 踰繕那, en sanskrit योजन *yôdjana.* « Anciennement, dit « en note l'éditeur chinois, on disait *yeou-sian*, et encore *yu-'an-na*, « *yeou-yen*; c'étaient l'une et l'autre des abréviations fautives. »

djana est de quarante *li*[1]; mais selon l'usage des royaumes du *Yin-tou*, il ne comprend que trente *li*. D'autres parts, selon ce qui est contenu dans les saintes instructions[2], seize *li* seulement peuvent former un *yôdjana*.

Si l'on divise un *yôdjana* selon les principes du calcul (indien), on forme huit *kiu-lou-che*[3]. On appelle *kiu-lou-che* (*krôs'a*), l'extrême distance où le beuglement d'un grand bœuf peut se faire entendre[4]. En divisant un *krôs'a*, on forme cinq cents arcs[5]. En divisant un arc (de huit pieds de longueur), on forme quatre *tchéou* ou avant-bras[6]; en divisant un *tchéou* ou avant-bras, on forme vingt-quatre *tchi* ou pouces[7]; en divisant un *tchi* ou pouce en plus petites fractions, on forme sept *sou-mé* ou grains d'orge[8], et on arrive ainsi à des quantités qui représentent des grains de sable, des

[1] Ou deux lieues de France, en ne donnant au *li* des *Thang* que le vingtième de cette même lieue.

[2] 聖教 *ching kiao*.

[3] 拘盧舍, en sanskrit क्रोश *Krôs'a* ou *Krôsha*.

[4] Le *Krôs'a*, selon M. Wilson, représente une étendue de 4,000 pieds de longueur. On le nomme aussi गव्यूति *gavyoûti*, de गवि *gavi*, pour गो *gaû*, bœuf, taureau, et ऊति *oûti*, par allusion à la définition ci-dessus.

[5] 弓 *koung*, c'est une mesure de longueur de *huit pieds* chinois; ce qui forme exactement les 4,000 pieds du *Krôs'a*.

[6] 肘 *tchéou*, en sanskrit हस्त *hasta*.

[7] 指 *tchi*, en sanskrit अङ्गुल *angoulu*.

[8] 宿麥 *sou-mé*, en sanskrit यव *yava*.

crins de bœufs ou de moutons, lesquels, divisés une seconde fois en sept, représentent des grains de poussière très-ténue, laquelle fraction de grains de poussière très-ténue, divisée encore en sept, forme une autre fraction de grains de poussière dont la ténuité est portée au dernier degré. Ces grains de poussière, dont la ténuité est portée au dernier degré, ne peuvent plus être de nouveau divisés; par conséquent on est arrivé au vide (ou à ce qui ne peut plus être perçu par les sens); c'est pourquoi on nomme ces quantités *extrêmement subtiles* ou *atomes*[1].

Si l'on veut déterminer les révolutions du principe de la lumière et de celui des ténèbres[2], les demeures successives du soleil et de la lune, quoique le temps qui n'est plus ou qui n'est pas encore ne présente aucune différence, mais en se conformant à la position des astres, en prenant pour régulateur la lune, on nomme ces périodes de temps saisons[3].

La fraction la plus courte du temps se nomme *cha-na*[4]; cent vingt *cha-na* forment un *tan-cha-na*[5]; soixante *tan-cha-na* forment un *la-fo*[6]; trente *la-fo* (*lava*) forment un *méou-hou-li-to*[7]; cinq *mouhoûrtta*

[1] 極微 *ki wei*, en sanskrit परमाणु *paramâṇ'ou*, mot qui signifie aussi *extrêmement subtil*.

[2] 陰陽曆運 *yin yang li yun*.

[3] 時 *chi*, en sanskrit ऋतु *ritou*, pris comme saison, et काल *kâla*, pris comme temps.

[4] क्षण *kchaṇ'a*, fraction de seconde. — [5] Seconde. — [6] लव *lava*, minute.

[7] मुहूर्त *mouhoûrtta*, heure, ou 30e partie du jour.

forment un temps; six temps réunis forment un jour et une nuit complets[1]. Plus communément, le jour et la nuit sont divisés en huit temps. Du moment où la lune est opaque ou en conjonction[2] (nouvelle lune), jusqu'à celui où elle est pleine[3] (pleine lune), on nomme cet intervalle de temps division blanche[4]; du moment où la lune est dans son quartier, jusqu'à celui où elle est complétement obscure, on nomme cet intervalle de temps *division noire*[5]. La division noire a quatorze ou quinze jours, selon la durée de la lune. La (division) noire précédant, et la (division) blanche suivant[6], forment, étant réunies, une lune ou mois. Six lunes réunies

[1] «La nuit a trois temps et le jour trois» (Ed. Ch.). Ce jour et cette nuit, que nous nommons simplement *un jour*, se disent en sanskrit दिन *dina*, *dies*, et ग्रहोरात्र *ahôrâtra*, c'est-à-dire *jour* (et) *nuit*.

[2] 盈 *ying*, en sanskrit ग्रमावस्या *amâvasyâ* «en conjonction.»

[3] 滿 *mân*, en sanskrit पूर्णिमा *poûrnimâ*.

[4] 白分 *pe fen*, en sanskrit शुक्लपत्त *s'oukla-paktcha*, qui a la même signification.

[5] 黑分 *me fen*, en sanskrit कृष्णपत्त *krichn'a-pakcha*.

[6] 黑前白後 *mé thsian*, *pé héou*, c'est-à-dire en faisant commencer le mois par l'époque où la lune entre dans la *division noire*, que l'on appelle *nouvelle lune*, et en le terminant par la *division blanche*, époque de la *pleine lune*. Il suit de là que l'année hindoue, ici indiquée, n'est pas l'année suivie dans l'Hindoustan proprement dit et le Télingana, année empruntée au *Soûrya-siddhanta*, qui commence avec le *poûrn'imâ*, mais l'année ordinaire suivie dans l'ère *Samvat*, qui commence au moment de la conjonction du soleil et de la lune, c'est-à-dire à la *nouvelle lune* qui précède immédiatement le commencement de l'année solaire, et qui est nommée *amâvasya*.

forment une marche[1]. Le soleil, dans sa course, étant en deçà (de la ligne équatoriale), c'est ce que l'on nomme la marche du nord; le soleil, dans sa course, étant au delà (de la même ligne), c'est ce que l'on nomme la marche du midi. Ces deux marches étant réunies, forment une année[2].

De plus, on divise une année en six saisons. Depuis le seizième jour de la première lune (ou du premier mois de l'année) jusqu'au quinzième jour de la troisième lune, c'est la saison où la chaleur arrive graduellement[3]; depuis le seizième jour de la troisième lune jusqu'au quinzième jour de la cinquième lune, c'est la saison de la chaleur pleine[4]; depuis le seizième jour de la cinquième lune jusqu'au quinzième jour de la septième lune, c'est la saison des pluies[5]; depuis le seizième jour de la septième lune jusqu'au quinzième jour de la neuvième lune, c'est la saison de la végétation[6]; depuis le seizième jour de la neuvième lune jusqu'au quinzième jour de la onzième lune, c'est la saison du froid arrivant graduellement[7]; depuis le seizième

[1] 行 *hing*, marche, en sanscrit अयनं *ayanam*, marche. Ici c'est la marche apparente du soleil en deçà ou au delà de l'équateur.

[2] On trouve la même définition dans l'*Amara-kôcha* (livre I, chap. IV, sect. 1.

अयने द्वे गतिर् उदग्दक्षिणार्कस्य वत्सरः ॥ १३ ॥

[3] En sanskrit वसन्त *vasanta*.

[4] En sanskrit ग्रीष्म *grichma*.

[5] En sanskrit वर्ष *varcha*.

[6] En sanskrit शरद् *s'arad*.

[7] En sanskrit हेमन्त *hêmanta*.

jour de la onzième lune jusqu'au quinzième jour de la première lune de l'année, c'est la saison du froid plein [1].

Dans les saintes instructions de *Jou-laï* [2], l'année forme trois saisons. Depuis le seizième jour de la première lune jusqu'au quinzième jour de la cinquième lune, c'est la saison chaude; depuis le seizième jour de la cinquième lune jusqu'au quinzième jour de la neuvième, c'est la saison pluvieuse; depuis le seizième jour de la neuvième lune jusqu'au quinzième jour de la première lune de l'année, c'est la saison froide.

Il en est qui divisent l'année en quatre saisons : le printemps, l'été, l'automne et l'hiver.

Les trois mois du printemps sont le mois *tchi-ta-lo* [3] (*s. tchaitra*), le mois *feï-che-kieou* (*vais'âkha*), le mois *chi-sse-tcha* (*djyécht'a*). On doit faire compter

[1] En sanskrit शिशिर *s'is'ira.*

[2] 如來 *jou-laï*, littéralement : *comme venu*; en sanskrit तथागत *tathâgata*, qui a absolument la même signification. C'est बुद्ध *Boud-dha*, qui, aux yeux de ses nombreux sectateurs, est l'Être divin venu dans le monde pour sauver les hommes.

[3] Voici les noms de ces douze mois de l'année en sanskrit, avec nos mois correspondants :

1. चैत्र *tchaitra*, mars-avril.
2. वैशाख *vais'âkha*, avril-mai.
3. ज्येष्ठ *djyécht'a*, mai-juin.
4. आषाढ *âchâḍa*, juin-juillet.
5. श्रावण *s'râvan'a*, juillet-août.
6. भाद्र *bhâdra*, août-septembre.
7. आश्विन *âs'vina*, sept.-oct.
8. कार्त्तिक *kârtika*, oct.-nov.
9. मार्गशिर *mârgas'ira*, nov.-déc.
10. पुष्य *pouchya*, déc.-janvier.
11. माघ *mâgha*, janvier-février.
12. फाल्गुन *phalgouna*, fév.-mars.

cette saison depuis le seizième jour de la première lune jusqu'au quinzième jour de la quatrième lune.

Les trois mois de l'été sont le mois *'o-cha-tou* (*âs'âd'â*), le mois *chi-lo-fa-na* (*s'râvan'a*), le mois *po-ta-lo-po-to* (*bhâdra*). On doit faire compter cette saison depuis le seizième jour de la quatrième lune jusqu'au quinzième jour de la septième lune.

Les trois mois de l'automne sont le mois *'o-che-fou-kou-tou* (*âs'vina*), le mois *kia-la-ti-kia* (*kârtika*), le mois *mou-kia-chi-lo*[1] (*mârgas'ira*). On doit faire compter cette saison depuis le seizième jour de la septième lune jusqu'au quinzième jour de la dixième lune.

Les trois mois de l'hiver sont le mois *pao-cha* (*paucha*), le mois *mo-kiu* (*mâgha*), le mois *po-lo-kiu-na* (*phâlgouna*). On doit faire compter cette saison depuis le seizième jour de la dixième lune jusqu'au quinzième jour de la première lune de l'année.

C'est par suite de cette dernière division que les prêtres bouddhiques du *Yin-tou*, se conformant aux saintes instructions de *Fo*, se retirent, les jambes croisées, dans la demeure de la grande tranquillité (ou monastère bouddhique), les uns avant trois lunes, les autres après trois lunes. Si c'est avant trois lunes, ils doivent les faire compter du seizième jour de la cinquième lune jusqu'au quinzième jour

[1] Le premier caractère chinois de ce mot sanskrit est dans le texte 未 *wei*, au lieu de 末 *mou*; c'est évidemment une faute d'impression.

de la huitième; si c'est après trois lunes, ils doivent les faire compter de la sixième lune jusqu'au quinzième jour de la neuvième.

Avant l'époque où les Livres sacrés (bouddhiques) et les autres ouvrages réglementaires furent traduits (du sanskrit en chinois), les uns disaient qu'il fallait se mettre en retraite, les jambes croisées, pendant l'été, les autres disaient qu'il fallait le faire quelque temps après le solstice d'hiver.

Toutes ces coutumes et habitudes étrangères, si différentes des nôtres, n'avaient pas encore pénétré dans le royaume du Milieu. Quant à la prononciation exacte (des termes sanskrits), le langage dans certaines provinces n'est jamais en parfaite harmonie (avec celui d'autres provinces), et les traductions ou transcriptions que l'on en a faites sont pleines d'incorrections. En outre, pour ce qui concerne la conception de *Jou-laï* (*Bouddha*), sa naissance, la sortie de sa famille, son absorption dans le *Nie-pan* (*Nirvan'a*), le soleil et la lune, tout cela ne peut être exposé (en chinois) que dans des termes irréguliers, par la nécessité où l'on se trouve de n'en parler que de seconde main[1].

[1] 皆有參差語在後記 *kiaï yéou thsan tchha iu tsaï heou ki.* Il est toujours difficile de faire passer dans une langue avec toute l'exactitude désirable des idées et des faits qui ont leurs analogues dans la langue du traducteur, à plus forte raison si l'instrument qui sert de moyen de communication est aussi peu souple que la langue chinoise. Il est toujours beaucoup plus facile de signaler les erreurs que de les éviter.

IV. — CONSTRUCTIONS DES VILLES, DES VILLAGES, DES ÉDIFICES PUBLICS, DES MAISONS PARTICULIÈRES; NATURE DE CES CONSTRUCTIONS; MANIÈRE DE VIVRE DES INDIENS; LEURS HABILLEMENTS ET LEURS PARURES; LEUR PROPRETÉ.

Il est dit dans cette section que les villes enceintes de murs des Indiens sont spacieuses, et ont des maisons élevées; que les rues en sont tortueuses. Des pavillons publics, qui supportent des étendards ornés de diverses peintures, sont élevés dans les carrefours, et c'est là que se trouvent les boucheries et les poissonneries. On y voit des représentations théâtrales [1]. En dehors des villes, dans les lieux fréquentés par la population, vont et viennent des personnes débauchées, vouées à la prostitution, qui se tiennent sur le bord des chemins; elles se rendent jusque dans les maisons des particuliers où elles s'établissent.

La plupart des constructions des villes sont faites en briques entassées les unes sur les autres. Quelques personnes font leurs maisons en bambous et en d'autres pièces de bois disposées les unes sur les autres avec art. Il s'y trouve des balcons ou galeries faites avec des planches; mais ces maisons, jusqu'au niveau de la tête, sont faites avec des couches de mortier, de chaux et de pierres, et elles sont couvertes avec des tuiles. Ces maisons diffèrent le plus souvent en hauteur, mais la forme de leur architecture est généralement la même.

[1] 倡優 *tchang yéou.*

Ce qu'il y a chez les Indiens qui diffère surtout de ce l'on voit ailleurs, ce sont les *sang-kia-lan*[1] ou « monastères bouddhiques ; » l'architecture en est des plus extraordinaires. Ces édifices sont carrés et s'élèvent jusqu'à quatre étages. Les portes et les fenêtres en sont ciselées, les murailles unies représentent des peintures de couleurs brillantes et d'une grande variété. Une foule nombreuse d'hommes au teint noir (ou bronzé) y font leur demeure.

A quelque distance de la salle du trône, tourné vers l'orient, est une enceinte haute et spacieuse, ornée de glaces et de pierreries, dans l'intérieur de laquelle est un objet étrange que l'on nomme la couche du lion[2]. Cette couche est formée de laine très-fine et repose sur un support précieux. Chacun des officiers de service près du roi, selon ce qu'il aime le mieux, porte des vêtements ornés de perles rares, de pierres précieuses et éclatantes. Rien ne peut leur faire diminuer la quantité de pierres précieuses dont ils couvrent leurs vêtements. La forme en est noble et élégante. En fait de couleur, la plus pure à leurs yeux est la couleur blanche ; ils estiment peu les couleurs mélangées et éclatantes. Les

[1] 僧伽藍 *säng-kia-lan*, en sanskrit शाक्यविहार *s'âkya-vihâra*, « monastère de *s'âkia*, ou Bouddha, dans lequel la foule des religieux bouddhistes peuvent se livrer au plaisir de la promenade. » On peut voir un dessin de cette sorte de monastère, existant encore au Népal, dans les *Transactions of the royal Asiatic society*, vol. II, pl. 7.

[2] 獅子牀 *sse tseu tchouang*.

hommes s'entourent les reins de leurs vêtements qu'ils rattachent sous l'aisselle et le ramènent transversalement sur le côté droit en laissant le bras gauche à nu. Les femmes ont des vêtements qui pendent jusqu'en bas, et qui, passant sur les épaules, couvrent entièrement le sommet de la tête, où elles forment une petite touffe de leurs cheveux, le reste tombant sur leurs épaules.

Quelques habitants de l'Inde ont la moustache rasée; mais par là ils se distinguent des autres et ils blessent les habitudes du pays. Leur tête a pour coiffure un long châle à fleurs, qui l'entoure de ses plis. Un collier de perles descend jusqu'à leur ceinture.

Le vêtement qu'ils portent se nomme (dans leur langue) *kiao-tche-ye*[1], avec d'autres vêtements faits d'étoffes de laine. Ce *kiao-tche-ye* est fait de soie écrue. Ils ont encore le vêtement *tseu-mŏ*, confectionné avec une espèce de lin; le vêtement *kien-po-lo*, tissu avec de la laine de mouton très-fine; le vêtement *ho-la-li*, fabriqué avec du poil de bêtes fauves. Toutes ces étoffes sont tissues à la main; c'est pourquoi elles ont beaucoup plus de valeur.

Dans le *Yin-tou* du nord, où le climat est froid, et où les chaleurs fortes durent peu, les vêtements sont courts et de forme étroite; pour le reste, c'est comme dans les autres provinces.

Quant aux vêtements des barbares, aux habillements de ceux qui professent des doctrines étran-

[1] कौषेयं *Kaosheyam.*

gères aux croyances communes[1], ces vêtements sont très-variés, d'espèces et de formes très-différentes. Les uns portent des vêtements faits avec des ailes et des queues de paons; les autres portent des colliers de crânes desséchés[2]; d'autres n'ont de vêtements que la forme de la rosée[3]; d'autres se couvrent le corps avec des nattes de roseaux; d'autres s'arrachent les cheveux et se rasent la barbe[4]; d'autres, enfin, laissent croître leurs cheveux en désordre, et ils en forment des touffes sur leurs tempes. Pour ceux-ci aucune forme de vêtements n'est déterminée. Le rouge ou le blanc ne sont point prescrits d'une manière absolue. Les *Cha-men* ne peuvent, d'après leurs lois, porter que trois espèces de vêtements, y compris le *săng-kio-ki*[5] (ou le *khio-ki* des prêtres bouddhiques), et le *ni-fo-si-na*[6]. Ces

[1] 胡服外道服 *hou fou, 'ai tao fou.*

[2] Ce sont les sivaïtes, ou sectateurs de Siva.

[3] Ce sont vraisemblablement les जैन *djainas*, qui se nomment विवास *vivâsa* « sans vêtement, » मुक्ताम्बर *mouktâmbara* « vêtu du simple appareil de l'atmosphère, » दिगम्बर *digambara* « vêtu par les régions de l'espace, nu. » (Voyez Essais sur la philosophie des Hindous, par Colebrooke, traduction française, p. 210.)

[4] C'est la secte des ascétiques connus sous le nom de लुञ्चितकेश *Lountchita-kés'a* « tonsam, avulsam cæsariem habens. »

[5] « En langue *thang* (ou chinoise), c'est le vêtement qui couvre « le corps jusque sous l'aisselle. On le nommait autrefois *Săng-ki-tchi* « (ou *ki-tchi* des prêtres bouddhiques), mais c'était une transcription « fautive. » (Édit. chin.).

[6] « En langue *thang*, c'est le *kiun* ou la partie inférieure de « l'habillement (qui ressemble à la jupe des femmes). Autrefois on

trois vêtements ne se ressemblent ni par la coupe ni par la manière de les porter. En fait de bordures, les uns les ont larges, d'autres, étroites; en fait de feuilles de plantes, les uns les portent grandes, les autres, petites.

Le *săng-khio-ki* couvre l'épaule gauche, embrasse les deux aisselles; il est ouvert à gauche et se réunit à droite, où deux longs pans coupés descendent jusqu'au-dessous des reins.

Le *nie-fo-si-na* est sans ceinture ou écharpe pour le serrer au corps. Tous ces vêtements portés ensemble forment des draperies retenues par la ceinture. Si les draperies ont des franges, alors toutes les classes les portent chacune de couleur différente, c'est-à-dire que le jaune et le rouge ne sont pas communes à toutes.

Les *Cha-ti-li*[1] et les *Po-lo-men*[2] portent la pure soie blanche[3] sans aucune teinte; mais dans leurs demeures, ils retranchent ces pures étoffes blanches avec une louable économie.

Le roi du royaume, ainsi que ses ministres, portent des vêtements enrichis de pierreries. Un châle à fleurs d'une rareté extraordinaire, orné de brillants, forme leur coiffure et pare leur tête. Ils por-

«l'appelait *ni-pan-săng*, mais c'était une transcription fautive.» (*Id.*) Les mots *ni-fo-si-na* sont la transcription du terme sanskrit निवसन *nivasana*, espèce d'habillement.

[1] क्षत्त्रिय *Kchattriya*, caste des guerriers et des rois.

[2] ब्राह्मण *Brâhmana*, caste des prêtres et des instituteurs religieux.

[3] 清素 *thsing sou*.

tent des anneaux en pierres précieuses, des bracelets d'or, des colliers de perles qui leur descendent jusqu'à la ceinture[1]. Les marchands qui sont riches et qui font un grand commerce ne vendent que ces objets de luxe. Les hommes sont très-adonnés à ces futilités; il en est cependant peu qui aient des chaussures aux pieds. Ils teignent leurs dents, les uns en rouge, les autres en noir; ils ont beaucoup de soins de leurs chevelures. Leurs oreilles sont percées, et ils ornent leur nez de grandes boucles pendantes[2]. Voilà pour leur tenue extérieure[3].

[1] «Les rois des Indes portent à leurs oreilles des pendants de pierres précieuses enchâssées dans de l'or. Ils portent aussi des colliers d'un grand prix, ornés de pierres précieuses de diverses couleurs, et particulièrement de vertes et de rouges; mais les perles sont ce qu'ils estiment davantage, et leur prix surpasse celui de toutes les pierreries. Les principaux de leur cour, les grands officiers et les capitaines portent aussi de semblables joyaux à leurs colliers.» (Anciennes Relations de l'Inde et de la Chine, traduites de l'arabe par l'abbé Renaudot.)

[2] Arrien dit également que les Indiens se perçaient le nez et les lèvres.

[3] Quinte-Curce décrit presque de la même manière les vêtements et les parures des Indiens du temps d'Alexandre: «Corpora usque «pedes *carbaso* velant; soleis pedes, capita linteis vinciunt. Lapilli «ex auribus pendent; brachia quoque et lacertos auro colunt, quibus «inter populares aut nobilitas aut opes eminent. Capillum pectunt «sæpius, quam tondent. Mentum semper intonsum est: reliquam «oris cutem ad speciem levitatis exæquant.» (L. VIII, c. 19).

Nous ferons, sur ce passage, une observation que nous croyons de quelque importance: c'est que le mot *carbasus*, employé ici par Quinte-Curce pour désigner la nature du vêtement des Indiens, ne signifie ni *lin*, ni *toile de lin*, comme l'ont cru les traducteurs et les Lexicographes, mais *coton*, *étoffe de coton*, ce mot de *carbasus* n'étant que la transcription fidèle du mot sanskrit कर्पास *karpâsa*,

Quant à la propreté, à la pureté que les Indiens entretiennent sur eux-mêmes, on ne cherchera pas à redresser leurs idées sur ce point. Toute personne qui se dispose à prendre ses aliments doit d'abord se laver les mains. Les restes du repas ne doivent point être servis une seconde fois sur la table. Les vases et ustensiles qui ont servi à une personne ne doivent pas être présentés à une autre[1]. Ces vases sont en terre cuite ou en bois; quand on s'en est servi, on doit les jeter. L'or, l'argent, le cuivre, l'acier, chacun de ces métaux ajoute son éclat aux festins. Le repas étant fini, on mâche des boutures de l'arbre nommé *yang*[2], ou figuier d'Inde; on fait ensuite ses purifications et ses ablutions, qui ne sont pas considérées comme terminées tant que l'on ne

qui signifie *coton, arbre qui porte le coton*. On pourrait conclure de là que, du temps d'Alexandre, les Indiens ne connaissaient pas encore les étoffes de lin et de soie, puisque Quinte-Curce n'en fait pas mention. Strabon et Arrien disent également que l'habillement en coton des Indiens descendait jusqu'au milieu de la jambe. Le dernier appelle le cotonnier तल *tala*, par erreur, ce nom étant celui du palmier (*borassus flabelliformis*).

[1] « Parmi les Indiens il y en a qui ne mangent jamais deux dans un même plat, ni sur une même table, et qui croiraient ne le pouvoir faire sans commettre un grand péché... Les rois et les personnes de grande qualité se font préparer tous les jours des tables, de petits plats et des assiettes tissues avec des feuilles de cocos, sur lesquels ils mangent ce qui est préparé pour leur nourriture. A la fin du repas ils jettent la table, les plats et les assiettes dans l'eau avec les restes de leurs viandes. Ils recommencent ainsi, à chaque repas, à les préparer de nouveau. » (Anciennes Relations de l'Inde et de la Chine.)

[2] 楊 *yang*, en sanskrit वट *vaṭa*, « ficus indica. »

s'est pas bien frotté et essuyé les mains. Chacun doit aller se plonger et se laver dans l'eau ; le devoir est de faire cette action en s'enduisant le corps avec de la glaise délayée.

Tous ces parfums que l'on nomme *tchen-tan* (sandal), *yo-kin* [1], les rois et les princes en font usage dans leurs bains. En fait de musique, leurs instruments sont de gros tambours et des instruments à cordes. Lorsqu'ils font des sacrifices aux êtres invisibles et qu'ils rendent hommage aux mânes de leurs ancêtres, ils s'oignent le corps, se baignent, se lavent les mains, et ils font toutes sortes d'ablutions prescrites.

V. — LANGUE ET LITTÉRATURE DES INDIENS.

Examinons maintenant la langue et la littérature [2] des Indiens. C'est le dieu Brahma qui les a formées [3]. Si elles tirent de lui leur origine, si elles en descendent, alors les quarante-sept articulations ou lettres [4] qui se sont rencontrées avec les objets de

[1] Voir ci-devant, p. 279-389.

[2] 文子 *wen tseu.*

[3] 梵天所製 *fan thian sso tchi.* Par *fan thian* « ciel de *fan*, » on doit entendre *Brahma*, comme le prouve la Nomenclature pentaglotte bouddhique, de la Bibliothèque royale, qui traduit महाब्रह्म *mahâbrahma* par les caractères chinois 大梵天 *ta fan thian* « grand ciel de *Fan* ou *Brahma*. »

[4] 四十七言 *sse chi thsi yan.* Ce sont les *quarante-sept*

la nature qu'elles devaient exprimer, en se réunissant, en se combinant dans leur totalité, se sont assimilées à toutes les actions, et par leur répétition continuelle dans l'usage qu'on en a fait, elles se sont étendues à l'infini et se sont divisées en de nombreuses ramifications. Leur source s'est perdue sur la large surface de la terre, et en s'accommodant à la science subtile des hommes, elles ont subi plusieurs transformations.

Les idiomes des peuples de l'Inde ne diffèrent généralement pas dans leurs éléments primitifs [1]; c'est seulement dans le *Yin-tou* central que l'on enseigne la langue correcte, identique avec celle qui fut révélée par Brahma [2]. Les sons de cette langue, ses intonations, ses articulations finales sont pures et claires. Si on se règle sur la prononciation des habitants de cette contrée (l'Inde centrale), alors celle des différents royaumes dont les frontières sont voisines, est vicieuse. La véritable, la parfaite prononciation des mots est pleine, abondante; mais si l'on veut suivre la prononciation vulgaire, on n'en conserve pas toute la pureté.

Arrivons maintenant aux livres de préceptes tra-

voyelles et consonnes de l'alphabet sanskrit, non compris le ळ *lra*, qui n'est employé que dans le *Rig-véda*, et qui forme la quarante-huitième des lettres sanskrites données par les grammairiens.

[1] 語其大較未異本源 *yu khi ta hiao weï i pen youan.*

[2] 與天同 *yu thian thoung*; littéralement : *identique avec le ciel.*

ditionnels[1]. Chaque action de la vie a ses règles prescrites, qui sont consignées dans des livres de lois dont le titre général est *Ni-lo-pi-tcha*[2]. La vertu et le vice y sont présentés sous le point de vue des récompenses et des châtiments divins, et on en explique les obscurités en vous faisant avancer pas à pas et comme en vous menant par la main. On enseigne d'abord à respecter et à observer les douze chapitres[3], et après la septième année (d'études), on communique par degré les cinq lumières, qui sont de grands entretiens[4].

La première est nommée la Lumière des sons[5];

[1] 記言書 *ki yan chou*, श्रुति *s'routi* et स्मृतिशास्त्र *smritis'âstra*. Ces livres sont très-considérables; le plus vénéré de ces derniers est le मनुसंहिता *Manousanhitâ*, ou Collection des lois de Manou.

[2] 尼羅蔽荼 *ni-lo-pi-tcha*. L'éditeur chinois dit en note que ce titre sanskrit signifie en chinois 青藏 *thsing thsang*, « trésor d'azur. » Nous ne connaissons que le titre नीलपुराण *nila-pourân'a*, « pourâna noir ou azur, » d'un livre qui renfermait les doctrines des *Djainas*, qui y réponde; mais il n'est guère probable que ce soit ce même livre.

[3] 先遵十二章 *sian tsun chi eulh tchang*: ce sont peut-être les douze chapitres des Lois de Manou.

[4] 五明大論 *ou ming ta lun*. Le caractère 明 *ming*, « lumière, clarté, » doit être la traduction du mot sanskrit भाष्य *bhâchya*, « grande explication ou commentaire » destiné à jeter les plus grandes lumières sur les traités les plus obscurs, en faisant dériver ce terme de भास् *bhâs*, « briller, luire; » mais les *bhâchya* n'ont qu'une autorité secondaire bien inférieure à celle des *S'âstra* et autres livres révérés.

[5] 聲明 *ching ming*.

ce livre explique en détail les mots, les allusions et les comparaisons dont l'ensemble se divise en plusieurs parties différentes.

La deuxième se nomme la Lumière des arts[1]; ce livre contient la doctrine des arts ingénieux, des mouvements mécaniques, des deux principes de l'astronomie et des mathématiques.

La troisième se nomme la Lumière des préceptes médicaux[2]; ce livre enseigne la manière de régler les imprécations, les incantations, les enchantements; de se préserver des choses impures, des charmes diaboliques; de connaître la vertu des pierres médicinales et des plantes cautérisantes.

La quatrième se nomme la Lumière des causes[3]; ce livre détermine et fixe les limites du vrai et du faux, du juste et de l'injuste; il fait connaître les épreuves judiciaires auxquelles on doit soumettre les prévenus; il enseigne les moyens d'acquérir la certitude des faits en démêlant le vrai du faux.

La cinquième se nomme la Lumière intérieure[4]; ce livre porte ses investigations sur le bien dont on peut jouir dans ce monde, sur les cinq systèmes, sur les motifs et les fruits des œuvres, sur les causes les plus extraordinaires et les plus merveilleuses.

[1] 巧明 kiao ming.

[2] 醫方明 i fang ming.

[3] 因明 yin ming.

[4] 內明 nei-ming.

Les *Po-lo-men* (Brahmanes) étudient les quatre Recueils d'entretiens que l'on nomme *Feï-to*[1].

Le premier (*Véda*) se nomme Vie longue[2]; il renferme les règles propres à se conduire dans la vie et à amender son naturel.

Le deuxième se nomme Rituel pour les sacrifices[3]; il enseigne à offrir les sacrifices aux dieux, à leur adresser des prières et des invocations.

Le troisième se nomme Égal, conciliant, tranquillisant[4]; il enseigne les lois de la politesse et de

[1] 四吠陀論 *Sse-feï-to-lun.* « Autrefois, dit l'éditeur chinois, on les nommait *pie-to*, par une prononciation vicieuse. » Les quatre वेदास् *Vêdas* sont ici évidemment nommés; cependant on pourrait croire, à la manière dont le contenu en est indiqué, que ce sont plutôt les उपवेदास् *oupavêdâs*, qui sont désignés.

[2] 壽 *chéou.* Ce terme est la traduction exacte du mot sanskrit आयुस् *âyous*, qui signifie aussi « vie longue, grand âge, » et qui est le titre du premier *oûpavêda*, renfermant les préceptes de la médecine. Il est probable, ainsi que M. E. Burnouf l'a déjà fait observer (Nouveau Journal Asiatique, t. VII, p. 253), à propos d'une autre mention des quatre *Védas*, que c'est une méprise des écrivains chinois, qui auront confondu आयुस् *âyous*, « vie longue, » avec यजुस् *Yadjous*, véritable titre du यजुर्वेद *Yadjour-Vêda*, avec lequel celui dont il est question ci-dessus serait identifié.

[3] 祠 *sse*, « rites; offrir des sacrifices. » Ce titre se rapporterait plutôt au *Yadjour* qu'au ऋक् *Rik* ou ऋग्वेद *Rig-Véda*, dont le titre dérive de la racine ऋच् *ritch*, « chanter les louanges des dieux, » tandis que la racine du titre du premier *Vêda*, यज् *yadj*, « adorer, » indique que son contenu est relatif à la manière d'adorer les dieux.

[4] 平 *ping*, ce terme est la traduction du sanskrit सामन् *sâman*,

la justice, la divination par les sorts, et l'art de commander les armées.

Le quatrième se nomme Art, doctrine[1]; il contient les préceptes des différents arts, des mathématiques, de la magie et de la médecine.....

VI. — CASTES DE L'INDE.

Il y quatre castes[2] dans l'Inde. La première est celle des *Po-lo-men* (Brahmanes[3]); c'est la caste aux actions pures, ou qui purifie les actions. Elle conserve les saines doctrines et habite des lieux sans souillures; le blanc est la couleur qu'elle porte.

Le deuxième est celle des *Cha-ti-li*[4]; c'est la caste ou tribu royale. Les princes régnants sont de cette caste, de génération en génération. L'humanité, la

titre du सामवेद *Sâma-Véda*, qui a aussi la signification de *conciliant, tranquillisant*.

[1] 術 *chou*; ce dernier titre ne correspond nullement à celui du quatrième *Véda* nommé अथर्वन् *Atharvan*, qui, d'ailleurs, n'a pas le même contenu; il se rapporterait plutôt au quatrième *Oupâvéda*, qui traite des arts mécaniques. Dans tous les cas, le fait essentiel de l'existence des quatre *Védas*, dans le commencement du VI[e] siècle de notre ère, ne peut pas être mis en doute, quand même l'écrivain chinois se serait trompé sur leur titre ou leur contenu.

[2] 有四流 *yeou sse lieou*, en sanskrit वर्णास् *varṇás*.

[3] En sanskrit ब्राह्मणास् *Bráhmaṇás*.

[4] En sanskrit क्षत्त्रियास् *Kchâttriyâs*. « Autrefois, dit l'éditeur chinois, on la nommait *cha-li*, par une transcription fautive. »

charité, sont placées par elle au nombre de ses principaux devoirs [1].

La troisième est celle des *Feï-tche* [2]; c'est la caste des marchands ou négociants, lesquels, dans leurs transactions commerciales, ne repoussent aucune sorte de gain, prochain ou éloigné.

La quatrième est celle des *Seou-to-lo* [3]; c'est la caste des agriculteurs; ils doivent consacrer toutes leurs forces corporelles, de génération en génération, à cultiver les champs, à semer et à moissonner.

Chacune de ces différentes castes, pures et impures, ne contracte pas de mariages avec une autre. Une femme, une fois mariée, l'est jusqu'à la fin de ses jours; elle ne se marie pas une seconde fois. Le restant de la population est composé de classes mêlées, qui suivent des lois qui leur sont propres.

VII. — CASTE ROYALE ET GUERRIÈRE; COMPOSITION DES ARMÉES.

Les rois et les princes, de génération en génération, sont pris dans la classe des *Cha-ti-li* (Kchâtriyâs), et dans le cours des siècles, des races royales ayant été anéanties, il s'est élevé des familles différentes au pouvoir souverain, lesquelles, quoique

[1] 仁恕爲志 *jin chou weï tchi.*

[2] En sanskrit वैश्यास् *vais'yâs.* « Autrefois, dit l'éditeur chinois, « on la nommait *pi-che*, par une transcription fautive. »

[3] En sanskrit शूद्रास् *s'oûdrâs.* « Autrefois, dit l'éditeur chinois, on « la nommait *cheou-to*, par une transcription fautive. »

honorées et dignes de l'être, ont suscité des guerres dans le royaume.

Les grades militaires se transmettent de père en fils, lorsque ces derniers sont suffisamment instruits et consommés dans l'art de la guerre. Dans les temps de paix, lorsque les troupes sont à demeure, elles vont tenir garnison dans les forts, les casernes et autres lieux destinés à cet usage. Quand elles vont à la guerre, elles marchent en corps, précédées par une avant-garde. Elles sont composées de quatre sortes d'armes : l'infanterie, la cavalerie, les chars de guerre et les éléphants [1]. Ceux qui combattent montés sur des éléphants sont les *Ya-chi-li-kiu* [2], protégés par des armes ou massues solides. Les uns, se plaçant en repos ou immobiles sur un char de guerre, se tiennent à une certaine distance, et deux serviteurs soldats, placés à leur droite et à leur gauche, dirigent l'équipage militaire. Ces chars de guerre sont traînés par quatre chevaux attelés de front. Le commandant

[1] 凡有四兵步馬車象 *fan yeou sse ping : pou, ma, kiu, siang*. En sanskrit, une armée porte le nom de चतुरङ्ग *tchatour-anga*, « à quatre membres, » qui sont aussi पदाति *padâti*, « le fantassin ; » हय *haya*, « le cavalier ; » रथ *ratha*, « le char, » et दन्तिन् *dantin*, « l'éléphant. » On peut voir dans Arrien et Quinte-Curce la description des armées indiennes qui furent opposées à l'armée d'Alexandre ; la composition en était la même que celle dont il est ici question.

[2] Ces mots sont peut-être la transcription du terme sanskrit याष्टीक *yâcht'ika*, c'est-à-dire armé du यष्टि *yacht'i*, ou de la forte massue.

en chef de l'armée se tient sur un char. Les troupes, rangées en ordre de bataille, s'étendent au loin dans les positions qui leur sont assignées, en s'appuyant sur les chars, dont la masse est cachée autant que possible à l'ennemi. La cavalerie se développe à l'opposé pour forcer l'ennemi à battre en retraite et pour porter les ordres avec la plus grande célérité[1]. L'infanterie, manœuvrant avec agilité, remplit ses devoirs avec audace et énergie; un grand et large bouclier protége les plus timorés. Ils tiennent à la main une longue lance dentelée. Quelques-uns tiennent aussi à la main un glaive ou un sabre à deux tranchants, qu'ils étendent devant eux en marchant à l'ennemi en ordre de bataille. Chaque arme offensive est aiguisée en pointe; c'est ce qu'on appelle généralement lance, hallebarde. Le bouclier, l'arc, les flèches, les glaives, les sabres à deux tranchants, les haches d'armes de toute espèce, les lances, les bâtons, les longues hallebardes les chars et tout

[1] Voici l'ordre de bataille d'une armée hindoue, exposé dans l'*Hitopadés'a* (liv. III, fab. VII, édit. Schlegel) :

पार्श्वयोर् उभयोर् अश्वा अश्वानां पार्श्वयो रथाः ।
रथानां पार्श्वयोर् नागा नागानां च पदातयः ॥

Sur les deux ailes sont les chevaux ou la cavalerie; sur le flanc de la cavalerie sont les chars; sur le flanc des chars sont les éléphants, et sur le flanc des éléphants l'infanterie.

L'*Amara-kôcha* (liv. II, ch. VIII, sect. 2) définit ainsi une armée hindoue :

हस्त्यश्वरथपादातं सेनाङ्गं स्याच् चतुष्टयं ॥ १ ॥

Le corps d'une armée rangée en ordre de bataille doit être un corps quadruple, c'est-à-dire composé d'éléphants, de cavalerie, de chars et d'infanterie.

ce qui en dépend, sont dans les usages du siècle. Voilà les coutumes des Indiens relatives à l'art de la guerre.

(*La fin à un prochain numéro.*)

LETTRES

Sur quelques points de la numismatique arabe.

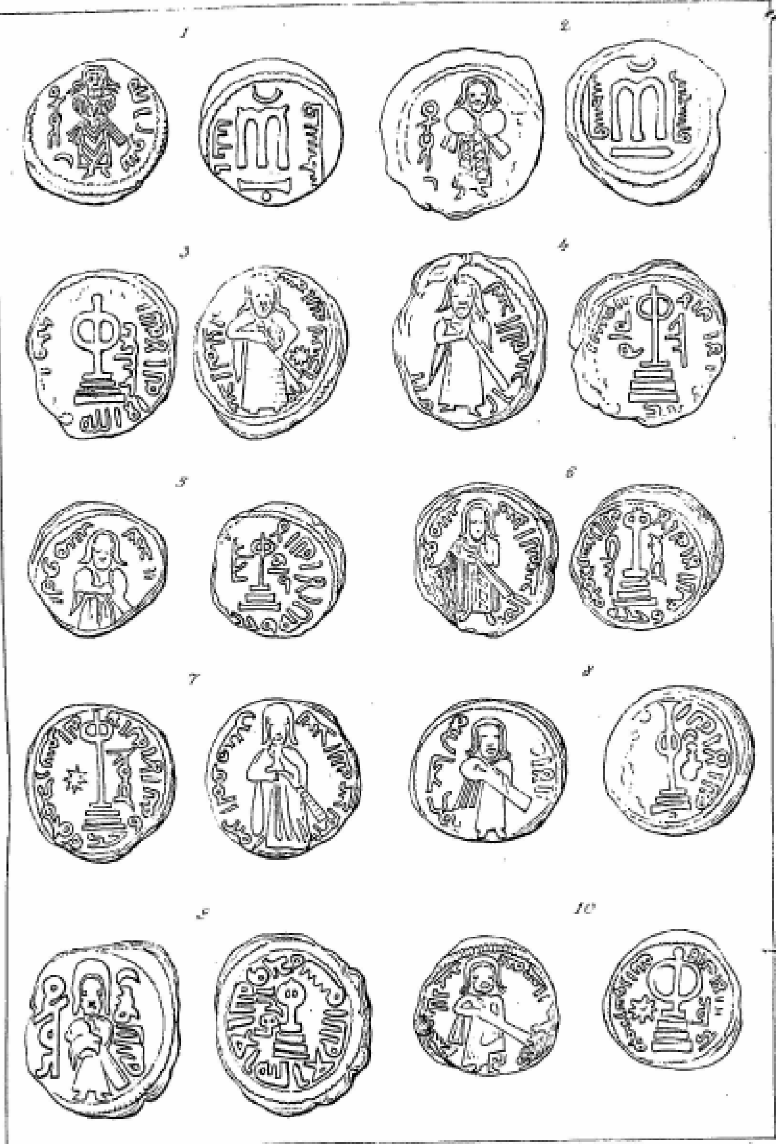
A M. REINAUD,

Membre de l'Institut royal de France.

IV.

Monsieur,

Dans la deuxième des lettres que j'ai eu l'honneur de vous adresser, je vous ai longuement entretenu des monnaies bilingues arabo-grecques frappées en Syrie presque aussitôt après la conquête musulmane, et jusque vers l'année 76 de l'hégire, (695 de J. C.). Je rappelle ici cette date, parce qu'en discutant les assertions des chroniqueurs arabes et grecs, on est conduit à regarder comme très-probable l'opinion qui admet qu'en cette année le khalife Abdou'l-Malek, prenant conseil de sa fierté, résolut d'affranchir son peuple de l'espèce de sujé-



F. de Saulcy. Autog. de Dembour à Metz

LETTRES SUR LA NUMISMATIQUE ARABE.

(IV)

tion que lui avait imposée jusqu'alors la supériorité artistique des Grecs et des Persans. Froissé dans sa conscience religieuse, le khalife ne voulut pas s'astreindre plus longtemps à emprunter les monnaies usuelles de son empire à des vaincus qui méconnaissaient et insultaient sa croyance. L'adoption d'un système monétaire purement arabe et musulman fut aussitôt décrétée, et si les ordres du khalife ne furent pas exécutés sur-le-champ dans toutes les provinces conquises, cela tient à ce que des circonstances locales et peut-être même l'intérêt de l'islamisme exigèrent par fois que ces ordres fussent éludés, ou ne reçussent qu'une exécution partielle et progressive.

Le fait d'une fabrication régulière commencée vers l'année 76 de l'hégire est démontré par l'existence des monnaies arabes pures d'or et d'argent, contenues dans les cabinets, et parfaitement expliquées par tous les orientalistes qui ont étudié la numismatique arabe. Quant au système monétaire de cuivre, qui vraisemblablement prit naissance avec le système adopté pour les monnaies des métaux supérieurs, on est fort loin d'avoir tout dit sur son compte, parce que malheureusement El-Makrizy ne s'en est occupé que d'une manière superficielle, et que d'ailleurs les assertions de cet écrivain forment le fonds des documents originaux possédés par nous sur l'histoire numismatique des Arabes.

Si nous en croyons El-Makrizy, le khalife Abdou'l-Malek n'est pas le premier prince musulman qui ait

fait frapper des monnaies. Cet historien cite en effet des dirhems bilingues fabriqués par l'ordre du khalife Omar. Voici ses expressions :

وضرب حينئذ عمر رضى الله عنه الدراهم على نقش الكسروية وشكلها باعيانها غير انه زاد فى بعضها الحمد لله فى بعضها محمد رسول الله وفى بعضها لا اله الا الله وحده وعلى اخر عمر

« Alors Omar fit frapper des dirhems aux mêmes « empreintes qui étaient en usage du temps de Cos« roës et de la même forme, si ce n'est qu'il ajouta « sur les uns, *Louange à Dieu;* sur d'autres, *Maho« met est l'envoyé de Dieu;* sur quelques autres, *Il n'y « a point de dieu autre que le seul Dieu;* sur d'autres « enfin, *Omar.* » (Traduction de M. de Sacy.)

Les dirhems de fabrique sassanide conformes à cette description sont aujourd'hui retrouvés: El-Makrizy n'a donc pas imaginé ce fait en l'énonçant. On lit dans le même livre deux autres passages qui trop longtemps ont été reçus avec une défiance entière, et ont semblé, sinon apocryphes, du moins bien hasardés. Je crois cependant qu'il faudra finir par les admettre comme des vérités matérielles. El-Makrizy dit, en parlant de Moaviah: وضرب معاوية ايضا دنانير عليها تمثاله متقلدا سيفا.

« Moaviah fit encore frapper des dinars sur les« quels il était représenté ceint d'une épée. »

Enfin en parlant d'El-Hedjadj-ben-Iousef, qui reçut du khalife Abdou'l-Malek l'ordre de faire com-

mencer dans l'Irak la fabrication des espèces musulmanes dirigée par le juif Somaïr, El-Makrizy ajoute, en parlant de ces espèces :

فضربها وقدمت مدينة رسول الله صلعم وبها بقايا من الصحابة رضوان الله عليهم اجمعين فلم ينكروا منها سوى نقشها فان فيه صورة

« Ces monnaies étant parvenues à Médine, où il « restait encore quelques-uns des compagnons du « Prophète, ils n'en désapprouvèrent que les em- « preintes, car elles portaient une figure. »

Nous verrons ces deux passages importants recevoir tout à l'heure une application évidente.

Le savant comte Castiglioni est le premier numismate qui ait émis une opinion rationnelle sur les monnaies de cuivre offrant au droit un khalife debout, et au revers la lettre grecque Φ placée sur des degrés. Il a reconnu et prouvé que ces monnaies appartenaient au règne d'Abdou'l-Malek-ben-Merouan, et désormais cette classification est acquise à la science.

Il serait beaucoup trop long de donner ici l'historique des explications plus ou moins bizarres que les auteurs ont successivement cherché à faire prévaloir, en s'occupant des monnaies en question. Aussi ce que je me propose n'est pas de discuter la valeur de telle ou telle opinion, mais bien d'étudier les légendes et les types que je décrirai, en regar-

dant comme démontrée la classification de M. Castiglioni.

Avant de connaître l'ouvrage de ce savant, avant d'avoir feuilleté un seul livre écrit sur la numismatique arabe, j'avais souvent et sérieusement examiné les pièces de ce genre insérées à tort dans la suite byzantine du baron Marchant. La lecture de ces monnaies me les avait fait attribuer au khalife Abdou'l-Malek-ben-Merouan. Maintenant que j'ai trouvé cette attribution prouvée sans réplique dans les observations préliminaires de M. Castiglioni, il ne me reste plus qu'à glaner dans le champ défriché par lui, et à consigner, à mesure qu'elles se présenteront, les nouvelles observations qui découlent de l'examen de ces monnaies.

J'ai donc pensé devoir réunir dans une seule lettre la description de toutes les pièces de cette classe que j'ai rencontrées dans les cabinets numismatiques; et de cette réunion ressortira nettement, je l'espère, ce fait intéressant, que l'ordre transmis en l'an 76 de l'hégire, à El-Hedjadj-ben-Iousef, de veiller à ce que les monnaies arabes d'or et d'argent présentassent des types constants, fut étendu au système monétaire de cuivre, que nous trouverons effectivement empreint d'un style complétement unitaire. Du reste, ce type primitif ne fut pas longtemps en usage, et cessa bientôt d'être employé; nos collections prouvent, en effet, que les monnaies de cuivre furent très-promptement mises à l'unisson des monnaies d'or et d'argent, sous le rapport du type.

De toutes les monnaies de cuivre, arabes pures, celle que je considère comme la plus ancienne a été décrite et gravée plusieurs fois déjà [1]. Au droit paraît un khalife debout. Il a les cheveux longs et flottant à droite et à gauche du visage, et porte une large épée au côté. Autour on lit محمد رسول الله. « Mahomet est l'envoyé de Dieu. » Au revers paraît l'M cursive des pièces bilingues arabo-grecques d'Émèse. Cette lettre est surmontée d'une sorte de croissant et placée au-dessus d'une barre; à droite le mot فلسطين *Palestine;* à gauche, un mot que je lis ايليا *Aïlia.* (Fig. 1.) Mon cabinet.

Marchant, qui ne savait pas l'arabe, n'avait pu donner aucune explication des légendes de cette pièce, qu'il se contentait de regarder comme une imitation musulmane des monnaies byzantines.

M. Castiglioni lut à tort قنسرين *Qennesryn* au lieu de فلسطين *Falestyn*, que porte réellement la pièce; dès lors il ne put arriver à deviner la valeur du second mot. Schiepati, incapable de faire mieux que de copier servilement M. Castiglioni, répéta ce qu'avait dit celui-ci, et ne dit rien de plus.

Quant à Marsden, il reconnut l'erreur de M. Castiglioni, la releva et lut correctement le nom de province inscrit sur la monnaie. Mais l'exemplaire qu'il avait sous les yeux étant d'une conservation défectueuse, il crut voir dans le second mot بطلميا *Ptolmaya* pour *Ptolemaïs*. Malheureusement ce nom

[1] Marchant, lettre Ire, fig. 5. — Castiglioni, pl. VIII, fig. 5. — Schiepati, p. 45, n° 16; et enfin Marsden, pl. XVII, n° 306.

n'est pas arabe, et Ptolémaïs n'en a jamais eu d'autre que عكا *Akka*, dont nous avons fait *Acre*.

J'espère que la nouvelle leçon que je propose ne paraîtra pas inadmissible. En effet Jérusalem était la métropole de la Palestine; au moment de la conquête, elle s'appelait *Ælia;* car, dans la capitulation accordée par Omar à la ville sainte, nous voyons celle-ci désignée sous le nom d'*Ailia*. Ce fut donc un peu plus tard que les Arabes la désignèrent généralement sous le nom de القدس *Elqods*, ou le Sanctuaire[1].

Il existe plusieurs variétés insignifiantes de cette monnaie. Ainsi, sur un exemplaire que je possède, la première partie de la légende est écrite correctement, tandis que la seconde est rétrograde. Sur un autre, qui appartient à M. le marquis de Lagoy, le mot فلسطين est tourné vers le grènetis.

J'ai trouvé au cabinet du roi une monnaie parfaitement semblable à celle que je viens de décrire, sauf qu'au revers le mot ايليا est remplacé par le mot فلسطين, qui se trouve ainsi répété deux fois, et de chaque côté de l'indice monétaire M. (Fig. 2.)

Voyons maintenant ce que nous devons penser relativement à l'âge de cette pièce. D'abord ce qui lui reste des types byzantins la reporte évidemment au premier siècle de l'hégire; de plus, elle offre l'effigie d'un khalife, telle que nous la retrouvons

1 Nous verrons tout à l'heure que ce nom fut déjà employé sous le khalifat d'Abdou'l-Malek.

sur les espèces nominales d'Abdou'l-Malek; donc elle est à peu près contemporaine de celles-ci. Mais il existe des monnaies de ce khalife, frappées à Jérusalem القدس, avec le type complet du système monétaire de cuivre, introduit vers l'an 76 : donc les pièces que je viens de décrire sont d'une époque nécessairement antérieure. Je dis qu'elles sont antérieures parce qu'elles ne portent pas de légende nominale, et surtout parce qu'elles présentent des traces d'analogie évidentes avec les monnaies bilingues frappées en Syrie avant le khalifat d'Abdou'l-Malek, traces qui viennent expirer sur quelques monnaies certaines de ce khalife.

Certes il serait difficile de trouver une justification de l'assertion d'El-Makrizy, plus complète que celle que nous présente cette pièce. En parlant des monnaies dont il attribue l'émission à Moaviah, on y voit, dit-il, صورته متقلدا سيفا. Or l'effigie décrite ainsi est bien semblable à celle que nous retrouvons sur la pièce, et nous sommes en droit de conclure qu'El-Makrizy a eu raison en affirmant que les premières monnaies des khalifes présentaient l'effigie de ces princes ayant l'épée au côté. Cette particularité, du reste, n'est pas indifférente, puisque El-Makrizy a jugé à propos de la signaler formellement; elle a donc besoin d'être interprétée.

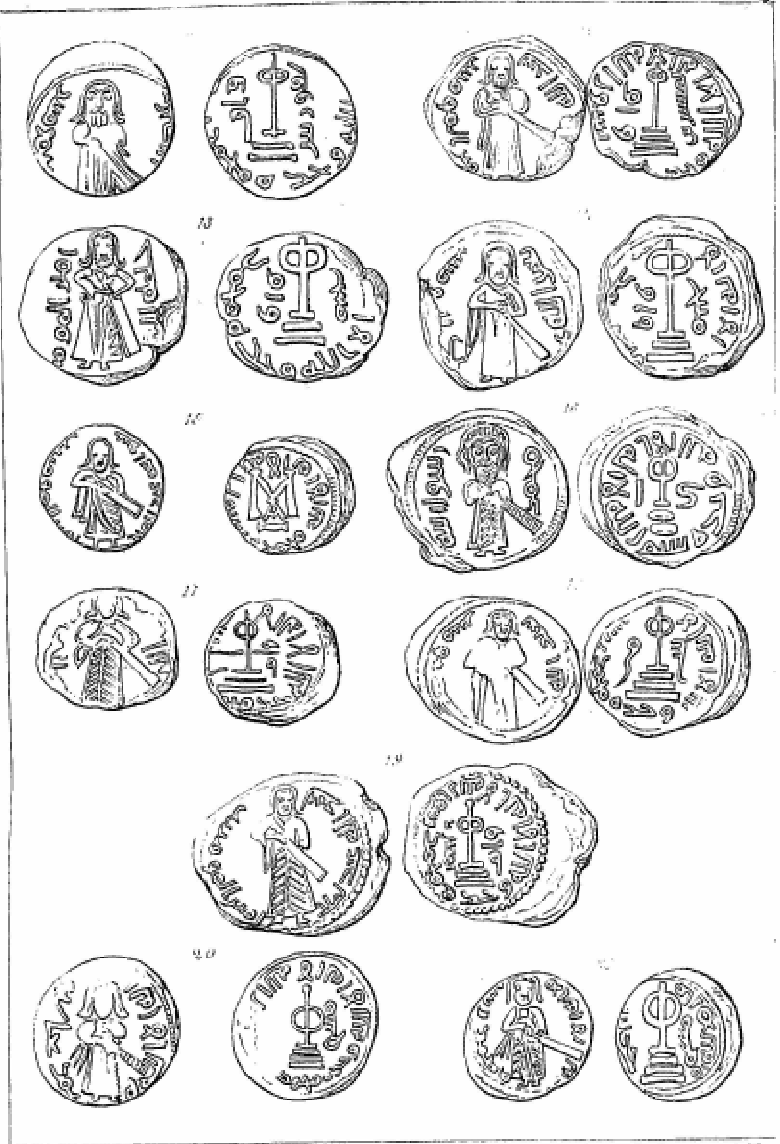
Je n'hésite pas, pour ma part, à croire que le khalife n'est pas représenté ici avec un costume de guerre, mais bien avec les insignes du pontificat, parce que la suprématie des khalifes était essen-

tiellement religieuse, et beaucoup plus religieuse que militaire. Quel était, en effet, l'acte par lequel un khalife constatait sa prise de possession du khalifat? Il haranguait les fidèles réunis, et prononçait devant eux la prière, l'épée nue à la main. Donc l'épée que porte ici le khalife n'est très-probablement que le glaive que doit tenir tout imam lorsqu'il prononce la khotbah[1]. Voici à ce sujet quelques renseignements qui ne paraîtront pas, je pense, hors de propos, et que j'extrais d'une lettre de Sidy-Ali-ben-Hamdan, jeune Algérien fort au courant de toutes les pratiques de sa religion :

على التحقيق وان فى زمان الخلافى الاولين كنوا يخطبو بسيفهم فى يدهم فى خطبه يوم الجمعة وذالك باقى الى يومنا هذا فى مصر والله اعلم فى بلاد الغرب كذالك وذالك مذكور فى كتاب الله تعالى وان الخلافى لا بد لهم يكونو مقلدين بسيوفهم وهذا ما عندى نعلمكم به

وفى الجزاير الخاطيب يشد فى يده عكازة خضرة وهذه العادة اتت من كون الخاطيبا الذى فى الجزاير كونهم كبرى فى السن وكون النبى صلى الله عليه وسلام رفدها فى خطبته حين كان مستمرض وكان يتكى عليها

[1] C'est, du reste, dans une effigie de khalife analogue, qu'Adler (1re partie, p. 71) reconnaissait l'image du Christ, en prenant son épée pour le livre des Évangiles.



J. de Saulcy — Autog. de Dembour à Metz

LETTRES SUR LA NUMISMATIQUE ARABE

(IV)

فبقت ذلك عادة هناك ولما كانوا يخطبو خطبة الجهاد
كانو مقلدين بسيوفهم[1]

Enfin, l'inspection de l'effigie qui se présente ici me suggère une dernière remarque : la chevelure du khalife est partagée, à droite et à gauche de la figure, en grandes mèches flottantes; et dans les détails donnés par Lebeau (Hist. du Bas-Empire, année 637) sur la capitulation de Jérusalem, je trouve que le khalife Omar stipula, entre autres clauses du traité, que les habitants de cette ville ne partageraient pas leurs cheveux comme les vrais fidèles. Malheureusement je ne puis étudier le texte de cette capitulation, et par conséquent reproduire le passage curieux relatif à la coiffure adoptée par les premiers musulmans.

En résumé, les monnaies analogues à celles que je viens de décrire, si elles sont du khalife Abdou'l-Malek, ont été frappées à Jérusalem antérieurement à l'année 76 de l'hégire. Elles pourraient d'ailleurs, conformément à l'assertion d'El-Makrizy, s'attribuer à Moaviah, puisque le règne de ce prince n'est séparé de celui d'Abdou'l-Malek-ben-Merouan que par un intervalle de cinq années, pendant lesquelles le khalifat, sans cesse disputé, fut possédé trois ans et demi par Iezid-ben-Moaviah, un mois à peine par Moaviah-ben-Iezid, et un mois par Merouan-ben-

[1] Je n'ai rien voulu changer à l'orthographe de ces deux passages que j'ai transcrits fidèlement.

el-Hakem, père d'Abdou'l-Malek. Il est bon d'ailleurs de remarquer que, pendant que Merouan était khalife en Syrie (64 de l'hégire), Abd-allah-ben-Zobeyr l'était en Egypte, à la Mecque et dans l'Irak. Le khalifat d'Abd-allah dura 128 jours.

Je passe actuellement à la description des monnaies que M. Castiglioni a restituées au khalife Abdou'l-Malek-ben-Merouan, et qui appartiennent incontestablement à ce prince. Ayant eu le bonheur de réunir un assez grand nombre de pièces de ce genre, inédites ou assez mal éditées jusqu'ici, je les ai classées d'après l'ordre alphabétique des localités dans lesquelles elles ont été frappées.

بعلبك *BAALBEK.* — HÉLIOPOLIS.

1. بسم الله لعبد الله عبد الملك.... (امير المومنين)[1] «Au nom de Dieu; pour le serviteur de Dieu, Abdou'l-Malek (prince des croyants).» Khalife debout, la main droite à la garde de son épée, dont il tient le fourreau de la gauche. Dans le champ, une étoile.

R. لا اله الّا الله (وحده و محمد رسول) الله. «Il n'y «a de dieu que Dieu (lui seul, et Mahomet est «l'envoyé) de Dieu.» Dans le champ, une figure analogue à la lettre Φ majuscule, placée sur trois degrés. A droite, بعلبك *Bâalbek.* (Fig. 3.) Cabinet du roi.

[1] Les portions de légende entre parenthèses sont restituées.

Je me suis longtemps demandé quelle significa-tion pouvait avoir ce singulier type du revers, qui évidemment est une dégénérescence de la croix des monnaies chrétiennes. Une explication bien simple, et que je n'ose pourtant adopter, m'a été donnée par l'effendi que j'ai déjà cité dans cette lettre, Sidy-Ali-ben-Hamdan. Aussitôt qu'une des pièces de cuivre du genre de celle-ci lui fut présentée, il renversa le type et prétendit sans hésitation qu'il ne représentait autre chose que le mot الله *Dieu*, avec lequel effectivement cette figure, ainsi renversée, a un rapport qui saute aux yeux. Je laisse à de plus habiles le soin de discuter la valeur de cette hypothèse, qui, je l'avoue, me paraît assez satisfaisante.

Cette pièce de Bâalbek n'offre, du reste, aucune ambiguïté dans ses légendes, qui s'expliquent d'elles-mêmes. La forme لعبد الله *pour le serviteur de Dieu*, est très-remarquable, et avait été signalée déjà par M. Castiglioni sur une monnaie de cette classe.

حلب *HALEB.* — ALEP.

لعبد الله عبد الملك امر (ير المومنين). « Pour le « serviteur de Dieu, Abdou'l-Malek (prince des « croyants). »

R. لا اله الا الله وحده (و محمد رسول الله). « Il n'y a « de dieu que Dieu (lui seul, et Mahomet est l'en-« voyé de Dieu). » Même type du Φ sur trois degrés. A droite, dans le champ, حلب *Alep*; à gauche, un mot

date en chiffres dont ils n'ont su naturellement que faire. De leur côté, Assemani et M. Castiglioni ont bien reconnu des lettres, mais ils n'en ont pas deviné le sens. En résumé, ce mot doit se lire وان, équivalent du mot régulier وافٍ (*Integer, totus, completus, ut justum pondus*, Lexique de Castell; — *Integer, perfectus, copiosus*, Lexique de M. Freytag). Ce mot, tout à fait analogue aux mots grecs et arabes Καλόν et طيّب, ou جايز des monnaies bilingues, dont l'émission précéda de peu de temps l'émission des pièces en question, signifie que la pièce qui le porte est de bon poids et a réellement la valeur qui lui est attribuée.

حمص *HEMS.* — ÉMÈSE.

لعبد الله عبد الملك امير المومنين. Khalife debout, comme sur les pièces précédentes.

R. لا اله الا الله وحده محمد رسول الله. Φ sur des degrés. Dans le champ, à droite, بحمص *à Émèse*; à gauche, طيّب *bon*. (Fig. 6.) Cabinet du roi.

Sur cette pièce nous retrouvons le mot dont sont inscrites les monnaies bilingues de la même ville, et par conséquent il y a lieu de croire que les époques d'émission des deux espèces ne sont pas fort éloignées l'une de l'autre.

Cette pièce ressemble à celle que M. Castiglioni a donnée (pl. I, fig. 10), sauf que celle-ci ne porte pas de trace du mot طيّب. Cet auteur (pl. XIV,

fig. 10) en donne une seconde tout à fait semblable à celle que je viens de décrire, et sur laquelle il a lu à tort ضرب au lieu de طيّب.

لعبد الله عبد الملك امير المومنين. Même type.

R. (*sic*) لا اله الّا الله وحده محمد رسول الله. Même type. Dans le champ, à droite, حمص; à gauche, une étoile. (Fig. 7.) Cabinet du roi.

Marsden (pl. XVII, fig. 297) donne une pièce identique sur laquelle il se refuse à lire les mots عبد الملك.

DEMECHQ. دمشق — DAMAS.

(*Sic*) لا اله الّا الله محمد غالبه. « Il n'y a de dieu « que Dieu; Mahomet est vainqueur par lui. » Khalife debout.

R. ......لا اله الّا الله. Φ sur deux degrés. Dans le champ, à droite, دمشق *Damas*. (Fig. 8). Cabinet de M. de Lagoy.

La légende du droit est singulière; je pense cependant en avoir bien deviné le sens, malgré la liaison singulière des deux ب. Il n'y a point ici de nom de khalife; cette pièce pourrait donc, à la rigueur, être considérée comme antérieure, mais de très-peu, au règne d'Abdou'l-Malek. Néanmoins je crois que les types qu'elle présente doivent la classer parmi les pièces nominales d'origine certaine.

Marsden (nº CCXCV) donne une belle monnaie de Damas aux mêmes types, mais avec les légendes

suivantes : au droit بسم الله لا اله الّا الله وحده محمد لا اله الا الله وحده محمد رسول الله, et au revers محمد رسول الله.

الرها *ER-ROHA.* — ÉDESSE.

محمد رسول الله. Khalife debout.

R. بسم الله لا اله الا الله وحده. Φ sur des degrés. A gauche, dans le champ, الرها. (Fig. 9.) Cabinet du roi.

Un second exemplaire du cabinet du roi porte le nom de la ville, à droite, dans le champ.

Quoique ces pièces n'offrent pas non plus le nom du khalife Abdou'l-Malek, je n'hésite pas à les lui attribuer, à cause de leur similitude extrême avec les monnaies à légende nominale que j'ai décrites plus haut.

Marsden donne cette pièce sous le n° CCXCIX.

عما *AMA?*

عبد الله عبد الملك امير المومنين; en légende rétrograde. Khalife debout.

R. لا اله الّا الله وحده محمد رسول الله. Φ sur des degrés. Dans le champ, à gauche, une étoile; à droite, le mot عما. (Fig. 10.) Cabinet de M. de Lagoy.

Un second exemplaire que je possède diffère du précédent, en ce que le nom de lieu est inscrit à la place de l'étoile, et réciproquement.

Il n'est pas aisé de deviner quelle est la ville que

désigne ce mot عا. Ce ne peut être Hamat, dont le nom ne s'écrit pas par un ع. Ce ne peut être non plus Akka, qui s'écrit عكا. Cette manière de procéder par exclusion me mènerait trop loin pour que je ne renonce pas à débrouiller cette énigme[1].

القدس *EL-QODS.* — JÉRUSALEM.

المومنين ......عبد. Khalife debout.

R. ..... محمد ر وحده الله..... Φ sur deux degrés. Dans le champ, à gauche, وان; à droite, بقودس, *à El-qods.* (Fig. 2.) Cabinet de M. de Lagoy.

Voilà encore une pièce dont la légende locale est réellement difficile à déterminer. Je crois bien qu'elle indique Jérusalem; et cependant, il faut en convenir, il y a loin de cette orthographe singulière بقودس à la forme correcte بالقدس[2].

قنسرين *QENNESRYN.* — CHALCYS.

لعبد الله عبد الملك امير المومنين. Khalife debout.

R. رسول الله ......لا اله الا الله Φ sur des degrés. Dans le champ, à gauche, وان; à droite, بقنسرين, *à Qennesryn.* (Fig. 12.) Cabinet du roi.

Cette pièce a été donnée déjà par Schiepati,

[1] Il s'agit peut-être de la ville de عمان *Amman*, capitale du pays des Ammonites, à l'est du Jourdain, et appelée par les grecs *Philadelphia.* (*Note de M. Reinaud.*)

[2] Peut-être il faut lire بقورس, et alors il s'agirait de l'ancienne ville de *Corus* ou *Cyrrhus*, capitale de la province appelée *Cyrrhestique*, dans la partie septentrionale de la Syrie. (*Note de M. Reinaud.*)

nº xv, p. 44, et par Marsden, nº cccxcviii. Ni l'un ni l'autre n'a compris le mot وان. Une deuxième variété, qui fait aussi partie du cabinet du roi, diffère de la précédente, en ce que la légende du droit commence par les mots بسم الله.

منبج MENBEDJ. — HIERAPOLIS.

امير المومنين خلفة (النبى). « Le prince des croyants, « khalife du (Prophète). » Khalife debout.

R. .....الا الله وحده محمد..... Φ sur des degrés. Dans le champ, à gauche, وان; à droite, منبج *Menbedj*. (Fig. 13.) Cabinet du Roi.

Voilà sans contredit la plus ancienne monnaie arabe sur laquelle se trouve le titre خلفة ou خليفة. Elle est donc, par cela même, extrêmement remarquable. On voit qu'elle précède de près d'un siècle le dirhem de Mohammed-el-Mahdy, frappé en l'an 162 de l'hégire, et que Marsden cite comme la plus antique de toutes les monnaies arabes connues, sur lesquelles la qualification de khalife ait été inscrite.

La pièce suivante, frappée dans la même ville, présente la légende nominale du khalife Abdou'l-Malek.

لعبد الله عبد.......المومنين. Khalife debout.

R. ....لا اله الا الله. Φ sur des degrés. Dans le champ, à gauche, وان; à droite, منبج. (Fig. 14.) Cabinet du roi.

Maintenant que j'ai énuméré les monnaies du khalife Abdou'l-Malek, frappées dans des localités dont les noms peuvent se reconnaître, je passe à la description de celles qui ne présentent pas de légende locale, ou qui présentent des noms dont je ne parviens pas à deviner le sens.

عبد الله عبد الملك امير المومنين. Khalife debout.

R. لا اله الا الله محمد رسول الله. Dans le champ, une M; entre ses jambages, un A; en dessous, une barre. (Fig. 15.) Cabinet de M. de Lagoy.

Ce type du revers se retrouvant sur toutes les pièces bilingues de Damas, peut faire supposer que la monnaie d'Abdou'l-Malek qui le porte, a été fabriquée dans la même ville.

محمد رسول الله. Khalife debout.

R. بسم الله لا اله الا الله وحده. Φ sur des degrés. Dans le champ, à droite et à gauche, les deux signes I. S. (Fig. 16.) Cabinet du roi.

Cette monnaie a été déjà publiée par Marsden (n° CCXCIV). Il suppose que les deux signes du revers sont les initiales des mots grecs Ἰησοῦς σωτήρ. J'avoue que cette explication est loin de me séduire, et j'aime mieux renoncer à en proposer une quelconque que d'en hasarder une semblable.

Traces de la légende nominale d'Abdou'l-Malek. Khalife debout.

R. لا اله الا الله...... Φ sur des degrés. Dans le champ, à gauche, la lettre ا ; à droite وان. (Fig. 17.) Cabinet du roi.

لعبد الله ...... المومنين. Khalife debout.

R. لا اله الا الله وحده محمد...... Φ sur des degrés. Dans le champ, à gauche, ق ; à droite, un mot dont le sens m'échappe, et que, par conséquent, je ne puis transcrire. La figure donne avec une exactitude rigoureuse les linéaments qui composent ce mot, et que l'absence des points diacritiques rend indéchiffrable pour moi. (Fig. 18.) Cabinet du roi.

Cette pièce offre quelque analogie avec celle qui, dans l'ouvrage de M. Castiglioni, porte le n° LXIII. (Tab. VIII, fol. 2.) L'auteur dit بيرمير, à *Byrmyr*, mais sans pouvoir appliquer ce nom à aucune ville connue[1].

لعبد الله عبد الملك امير المومنين. Khalife debout.

R. لا اله الا الله وحده محمد رسول الله. Φ sur des degrés. Dans le champ وان, et un nom qui offre quelque analogie avec celui de *Qennesryn*, mais que cependant je n'ose lire ainsi, la première lettre me

[1] Ne pourrait-on pas lire سرمين *Sermyn*, nom d'une ville située sur la route d'Alep à Hamat? (*Note de M. Reinaud.*)

paraissant évidemment un م. (Fig. 19.) Cabinet du roi.

(*Sic*) لا اله الا الله وحمد غالبيه. Khalife debout.

R. لا اله الا الله...... Φ sur des degrés. Dans le champ, à droite, مشق? (Fig. 20.) Mon cabinet.

لا اله الا الله وحمد رسول (الله). Khalife debout.

R. Légende que je suppose rétrograde et dont je ne puis deviner le sens. Φ sur des degrés. Dans le champ مشق. (Fig. 21.) Mon cabinet.

Quel nom de lieu faut-il lire? Voilà ce que je ne saurais préciser. Il est bien singulier que la fin du nom دمشق se trouve sur une pièce offrant la même légende de face qu'une monnaie frappée indubitablement à Damas, et portant le nom entier de cette ville. Ce nom a-t-il jamais été écourté et privé de sa première consonne, de manière à être prononcé par le peuple, *Mechq* au lieu de *Demechq?* C'est ce que j'ignore. Il est évident que si ce fait était une fois avéré, les deux monnaies que je viens de décrire reviendraient de droit à la capitale du khalifat.

Après avoir passé en revue tout ce que je connais de monnaies arabes primitives, avec effigie de

khalife, il ne me reste plus qu'à résumer en peu de mots ce que je crois devoir conclure de l'étude de ces monnaies.

El-Makrizy dit que Moaviah frappa des espèces à son effigie, et qu'Abdou'l-Malek-ben-Merouan en fit frapper de semblables; il affirme, de plus, que l'effigie qu'elles offraient était représentée l'épée au côté.

Or, toutes les pièces que je viens d'énumérer concourent à prouver qu'El-Makrizy a énoncé deux faits réels.

Quelques-unes de ces pièces portent en toutes lettres le nom du *serviteur de Dieu, Abdou'l-Malek*, et la classification de celles-là est indubitable. Quant à celles qui ne portent pas de légende nominale, quelques-unes peuvent, et je dirai même plus, doivent être antérieures à l'année 76 de l'hégire. On pourrait donc, sans trop accorder à l'imagination, voir dans ces pièces la preuve matérielle du premier fait consigné par El-Makrizy.

Toutes sont calquées sur un seul et même type, bien que frappées dans des villes fort éloignées les unes des autres. Donc il est permis d'admettre que leur fabrication fut le résultat d'un ordre du souverain, transmis dans toutes ces villes à la même époque et dans les mêmes termes. Mais aussi l'on est forcé de croire que cet ordre ne fut exécuté que pendant quelques années.

Enfin toutes ces pièces ayant été fabriquées dans les provinces syriennes et dans une zone assez

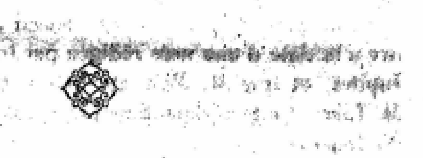
étroite, s'étendant depuis Jérusalem jusqu'à Édesse, on est presque en droit de conclure qu'il en a été frappé d'analogues dans toutes les villes importantes des mêmes provinces, et que tôt ou tard celles-ci seront retrouvées et facilement classées.

Cette lettre, Monsieur, contient bien peu de faits nouveaux; mais elle attirera, je l'espère, l'attention des numismates sur une classe de monnaies fort précieuses, en ce qu'elles sont réellement les premiers produits de l'art monétaire chez les Arabes. Si, par suite, ces monnaies sont mieux étudiées et mieux connues, j'aurai atteint le but que je m'étais proposé.

Veuillez agréer, Monsieur, la nouvelle expression de mes sentiments dévoués et de mon inviolable attachement.

Ft. de Saulcy,

Capitaine d'artillerie.



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 8 novembre 1839.

M. Bazin présente au Conseil son rapport sur le dictionnaire anamitique de M. Tabert; ce rapport est renvoyé à la commission du Journal, et on arrête en même temps qu'il en sera adressé une copie certifiée à M. Tabert.

M. Caussin de Perceval propose au Conseil de solliciter de l'Académie des inscriptions quelques exemplaires de la médaille que l'Académie fait frapper à la mémoire de M. de Sacy. Cette proposition est adoptée, et le secrétaire est chargé de faire les démarches nécessaires à ce sujet.

M. Chalet, sur le point de partir pour Manille, propose au Conseil de se charger des instructions que la Société croirait convenable de lui adresser. Cette proposition est renvoyée aux membres qui s'occupent des études chinoises.

M. de Paravey présente au Conseil une réclamation relative à la date d'une note rédigée par lui sur les satellites de Jupiter, et que M. Biot attribue à titre de découverte à M. Libri. Cette réclamation est renvoyée à la commission du Journal.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 8 novembre 1839.

Par M. de Schlegel. *Solemnia natalitia regis Aug. ac pot. Frederici Wilhelmi III, die III Augusti, ab alma academia Fre-*

dericia Wilhelmia rhenana, publice pieque celebranda magnifici rectoris et illustris senatus auctoritate indicit Dr Augustus Guilelmus da SCHLEGEL, ordinis philosophorum H. A. decanus. Præmittitur commentatio de zodiaci antiquitate et origine. Bonnæ, 1839; in-4°, 37 pag.

Par M. Brosset. *De l'état religieux et politique de la Géorgie jusqu'au* XVIIe *siècle*, par M. BROSSET. (Tiré du Bulletin scientifique publié par l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, t. V, nos 15,16.)

Monographie des monnaies arméniennes, par M. BROSSET (avec deux planches). Saint-Pétersbourg, 1839.

Par l'auteur. *Méthode systématique de l'enseignement des langues, appliquée au grec ancien et moderne*, par Étienne MARCELLA, 1re part. 1838.

Par les éditeurs et rédacteurs. *The Journal of the royal asiatic Society of Great Britain and Ireland.* London, September 1839.

The quarterly Journal of the Calcutta medical and physical Society. No 5. January, 1838.

Bulletin de la Société de géographie. Nos 67-68. Juillet et août.

Par l'auteur. *Notice de M. Sédillot sur l'histoire des sultans mamlouks de l'Égypte*, écrite en arabe par Taki-eddin-Makrizy, traduite en français par M. Quatremère, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (Extrait du Journal asiatique).

NOTE SUR LA CONNAISSANCE QUE LES CHINOIS ONT EUE DE LA VALEUR DE POSITION DES CHIFFRES, PAR M. ÉD. BIOT.

M. Rémusat, dans sa Grammaire chinoise, p. 115, a donné, après Hyde (*Syntagm. analyticum*), le tableau des deux espèces de chiffres employés généralement par les Chinois. Les pre-

miers sont les chiffres de l'écriture régulière, et sont usités seuls dans les impressions. Les seconds sont les chiffres de l'écriture cursive. M. Rémusat, dans les exemples qu'il a donnés de nombres composés de plusieurs ordres d'unités, a toujours placé le signe 十 entre les chiffres de dizaines et celui des unités; le signe 百, entre le chiffre des centaines et celui des dizaines, et ainsi de suite. Cette intercalation est en effet habituelle chez les Chinois; cependant, un savant géomètre de l'Académie des sciences, M. Libri, a constaté, en examinant différents ouvrages chinois, que le chiffre indicateur de l'ordre d'unités était souvent supprimé, et, qu'en conséquence, les Chinois connaissent la valeur de position des chiffres depuis un certain temps. Il a consigné cette observation dans la deuxième note du premier volume de son Histoire des sciences mathématiques en Italie. Après avoir représenté les chiffres ordinaires des Chinois, depuis 1 jusqu'à 10, M. Libri dit dans cette note: « Depuis, ils ont « laissé le chiffre 10 十 lorsqu'il n'y avait pas d'équivoque, « et ils écrivent presque toujours

四　　四
三 pour 十, etc. »
　　　　三

M. Libri cite, en outre, un passage du *Souan-fa-tong-tsong*, livre Ier, page 3, où les nombres 11, 22, 33, sont écrits, en omettant le signe dix, et employant un système de barres, tantôt verticales, tantôt horizontales, pour représenter les dizaines et les unités.

J'ajouterai ici quelques développements à la remarque de M. Libri.

Dans le texte ordinaire des divers cahiers du *Souan-fa-*

tong-tsong, on ne trouve point de nombres, où les caractères indicateurs des dizaines, centaines, milles, 十, 百, 千, soient supprimés. Mais on voit des exemples de cette suppression dans la pagination de divers ouvrages chinois, quoique, le plus souvent aussi, les éditions, même récentes, conservent les caractères des dizaines et des centaines.

La combinaison des lignes, tantôt verticales, tantôt horizontales, pour distinguer les unités des dizaines et centaines, est présentée dans le *Souan-fa-tong-tsong* comme une application des chiffres de l'écriture cursive dont les figures sont reproduites à la même page : mais elle n'y sert que pour les trois premiers chiffres, et les suivants sont simplement accolés ensemble, dans leur position ordinaire. Ainsi 44 est écrit ××; 57 est écrit 8╧; 69 est écrit ⊥文. Un autre ouvrage chinois intitulé *Y-kou-yen-touan*, et que M. Julien a bien voulu mettre à ma disposition avec son extrême obligeance, présente des exemples beaucoup plus nombreux, où ce système de barres verticales et horizontales, combinées régulièrement, sert à représenter tous les chiffres et tous les nombres possibles. L'édition est du temps des Mongols, et la notation que j'indique ici se trouve dans des additions au texte principal. Celui-ci a été publié la première fois sous les Thang, du VIIe au Xe siècle, d'après la date de la préface d'une autre édition que possède M. Julien. Les chiffres employés dans cette partie ajoutée se divisent en deux séries que je reproduirai ici, parce que plusieurs d'entre eux diffèrent des chiffres rapportés par Hyde et par M. Rémusat. Je présenterai ensuite quelques exemples de leur combinaison, qui confirmeront la première remarque.

	1re série.	2e série.
1.	𝍠	𝍩
2.	𝍡	𝍪
3.	𝍢	𝍫
4.	𝍣	𝍬
5.	𝍤	𝍭
6.	𝍥	𝍮
7.	𝍦	𝍯
8.	𝍧	𝍰
9.	𝍨	𝍱

Dans la première série, les cinq premiers chiffres sont formés d'un nombre de barres verticales, égal à leur valeur numérique. Ensuite le 6 est représenté par une demi-barre horizontale superposée à une barre verticale, et les trois autres chiffres suivants se forment en posant à côté de celle-ci une, deux, trois barres verticales. Dans cette série, les trois premiers chiffres seuls sont identiques avec les chiffres correspondants de l'écriture cursive des Chinois.

Les chiffres de la deuxième série se forment par un mode analogue appliqué à des barres horizontales. Les cinq premiers chiffres sont formés uniquement de barres horizontales juxtaposées. Puis le 6 est représenté par une demi-barre verticale superposée à une barre horizontale, et les trois autres chiffres suivants se forment en posant au-dessous de celle-ci une, deux, trois autres barres horizontales. On voit que, dans cette série horizontale, les trois premiers chiffres sont semblables aux chiffres correspondants de l'écriture ordinaire des Chinois, et ceux qui représentent 6, 7, 8, sont identiques avec les chiffres correspondants de l'écriture cursive.

En écrivant les nombres de plusieurs chiffres, on commence par écrire les unités en traits verticaux, puis les dizaines en traits horizontaux, les centaines en traits verticaux, et ainsi de suite en alternant, de manière à bien distinguer les divers ordres d'unités.

Ainsi 83,592 s'écrit 𝍧𝍫𝍤𝍱𝍡 ; et 94,179 𝍨𝍬𝍠𝍯𝍨

Ici, comme lorsque l'on emploie les chiffres de l'écriture régulière, un zéro ou un rond sert à marquer l'ordre des unités qui manquent :

Ainsi 1,082 s'écrit 𝍩O𝍰𝍡 ; et 20,000 𝍡OOOO

Quand le nombre finit par un ou plusieurs zéros, le premier ordre d'unités effectives est le plus ordinairement représenté par des barres verticales.

La même notation s'étend naturellement aux fractions décimales.

Ainsi 0,75 s'écrit O𝍯𝍤

Il est facile de vérifier ceci en examinant un des problèmes proposés dans l'*Y-kou-yen-touang*, et en suivant la marche indiquée par le texte pour arriver à la solution.

Ainsi, l'on peut prendre pour exemple le problème de la page 1, 2ᵉ cahier, où étant donné la somme des surfaces d'un cercle et d'un carré, ainsi que la quantité dont le côté du carré excède le diamètre du cercle, on demande la valeur de ce côté et celle du diamètre. La première somme est 1307. 5 : la différence est 10. Ceci se traduit par les deux équations :

$$x - y = 10 \qquad x^2 + \frac{\pi y^2}{4} = 1307,\ 5.$$

où x désigne le côté du carré, et y le diamètre du cercle.

L'auteur chinois cherche d'abord y, et faisant $\pi = \frac{22}{7}$, il forme successivement les coefficients de l'équation suivante, résultante de l'élimination :

$$100 + 20y + y^2 + \frac{22}{28}y^2 = 1307,\ 5$$

Il écrit d'abord l'excédant 10 : 𝍠O

Il le carre et obtient 100 : 𝍠OO

Divisant $\frac{22}{28}$ par 2, ce coefficient se réduit à $\frac{11}{14}$. Il multiplie alors les deux membres de l'équation par 14, et obtient ainsi d'abord les trois coefficients 1400, 280 et 14, qu'il écrit :

𝍩𝍣oo 𝍪𝍧o 𝍩𝍣

L'autre terme en y^2 ayant le coefficient 11, il ajoute les deux coefficients $11 + 14 = 25$; ce qui lui donne les trois coefficients 1400, 280, 25, qu'il écrit encore :

𝍩𝍣oo 𝍪𝍧o 𝍪𝍤

Ensuite, il multiplie 1307, 5 par 14, et retranche du résultat 1400, ce que lui donnent les trois nombres définitifs :

16,905	280	25
𝍠𝍮𝍨o𝍤	𝍪𝍧o	𝍪𝍤

Le premier ordre d'unités est souvent barré transversalement, sans que cette barre ait aucune indication particulière.

On peut identifier de même les nombres des problèmes suivants, qui sont de forme semblable; et c'est en résolvant ainsi ces problèmes, la plume à la main, que j'ai constaté la valeur de ces barres combinées. En même temps que moi, M. Julien retrouvait dans le grand ouvrage chinois *Seng-li-ta-tsuen* (Fourmont, 295), livre XXV, page 3, la série des chiffres à traits verticaux depuis 1 jusqu'à 9. Les chiffres à traits horizontaux n'y sont pas indiqués, et les premiers ne sont pas employés pour former des nombres de plusieurs ordres d'unités.

M. Julien m'a depuis montré des comptes de ses correspondants en Chine, où cette notation est employée pour les unités et les dizaines. J'ai pensé qu'elle méritait d'être mentionnée dans ce Recueil, pour montrer que les Chinois connaissaient la valeur de position des chiffres, au moins du temps des Mongols.

VERS SUR LA CONQUÊTE D'ALGER.

Alger possède un poëte dont les œuvres jouissent d'une grande popularité parmi ses co-réligionnaires. C'est un vieillard aveugle et pauvre, vénéré pour sa piété, et que distinguent aussi des connaissances étendues en grammaire et en jurisprudence. Il se nomme Mohhammed ben el-Chahed, et est l'auteur d'un grand nombre d'élégies et d'autres poésies légères que les musulmans de l'Algérie aiment à réciter. La conquête d'Alger ne pouvait manquer d'inspirer sa muse : l'étendard de la chrétienté arboré sur l'un des plus inexpugnables remparts de l'islamisme ; le Maghreb, ce pays de foi et d'orthodoxie, ouvert désormais aux envahissements de l'infidélité ; des lois, des coutumes, des habitudes, une race, considérées comme impies, venant prendre possession d'une terre que Dieu avait donnée aux enfants de l'islâm ; en un mot, la parole de l'infidèle élevée, selon l'expression du Coran, au-dessus de la parole de Dieu ; quel sujet plus fécond de lamentations pour un pieux musulman ? Mohhammed ben el-Chahed ressentit cet événement avec douleur, et il le déplora dans plusieurs élégies, que je ne crois point indignes de fixer l'attention des orientalistes. J'offre ici le texte et la traduction de l'une de ces élégies ; j'en possède deux, j'ai choisi celle qui m'a semblé la plus susceptible de faire apprécier le talent du poëte.

Texte arabe.

أمن صولة الاعداء سورَ الجزاير

يسري فيك رعب ام ركنتَ الى الاشرِ

لبستَ سواد الحزن بعد المسرّة

وعمّت بواديك الفتون بلا حصرِ

رفضتَّ بياض الحقِّ يومًا فاصبحت
نواحيك تشكو بالاماني الى الجورِ
ولُثّم درس العلم والجهل عسعسَ
ونادى بتعطيل العلوم على النشْرِ
وناح على الاسواق طير خرابها
فاصبح فاس الهدم تنبئُ بالغدْرِ
أُصِبتَ بسهم من عيون سهامُها
تراد عن المعيان بالشفع والوتْرِ
فاظهرت للاعداء وجهًا سلاحة
وابرزت للاحباب وجهًا من النكْرِ
عليك لقد اجريتُ نهر مدامعي
وفيك استحقّ العقل سكرًا بلا خمْرِ
نقضتَّ عهودًا بالوداد تقرّرت
وواليت اقوامًا تواليت على ضرِ
فجاسوا بروجًا للحروب تشيّدت
وداسوا ديارًا بالنواهى وبالامْرِ
ونالوا من الاموال يسرًا ميسّرًا
وفازوا بها والقلب يصلى على الجمْرِ
ومن لطفه ان السيوف اتت لنا
وسلّت على الاشجار تقطع بالثمْرِ

فنجت أناس والعقول تولّهت
وباتوا على حزن الفراق بلا فكْرِ
فباعوا نفايس المتاع ببخسها
وهاموا حيارى في الفيافي وفي البحْرِ
فآه على جهدي وما به منعةً
وءآه على دار يسود بها غيري
اموت وما تدرى البواكي بقصّتى
وكيف يطيب العيش والانس في الكفْرِ
فيا عين جودي بالدموع سماحةً
ويا حزن شيّدْ في الفواد ولا تسْرِ
ويا صاحِ تدبير الامور لخالقٍ
فصبرًا عسى عسر يبدّل باليسْرِ

Traduction [1].

« Murailles d'Alger, l'attaque de l'ennemi jeta-t-elle en vous « l'effroi ou le bonheur, vous avait-il inspiré une trompeuse « confiance ?

« Votre joie n'est plus ; la robe noire de la tristesse vous « couvre, et les désordres inondent la vallée où vous êtes assises.

« Vous vous êtes séparées de la lumineuse vérité, et alors,

[1] Ces vers sont sur le mètre طويل, et composés des pieds فعولن مفاعيلن فعولن مفاعلن — فعولن مفاعيلن فعولن مفاعيلن.

« on vit vos populations pousser leurs plaintes vers l'iniquité, « en se flattant d'un vain espoir ;

« Alors le voile fut posé sur les bouches qui enseignaient « les hommes, et la ténébreuse ignorance vint proclamer que « le règne des sciences avait cessé ;

« Alors on entendit gémir sur les bazars l'oiseau dont les « funestes cris annonçaient leur destruction, et le perfide mar- « teau de la démolition se montra tout à coup aux regards [1].

« Des yeux aux cruels maléfices vous ont atteintes de l'un « de ces mille traits qu'ils dardent à la fois.

« Puis vous avez offert aux ennemis un agréable aspect, « mais aux amis un aspect de réprobation.

« Je verse sur vous des torrents de larmes, et vous suffisez, « sans le secours du vin, à jeter l'esprit dans l'étourdissement « de l'ivresse, quand il arrête sur vous sa pensée.

« Infidèles à une foi cimentée par l'amitié, vous vous êtes « alliées à des hommes conjurés pour de malfaisants projets ;

« Et ces hommes ont pénétré dans des châteaux, citadelles « de guerre, dont ils ont interrogé les secrets ; ils ont franchi « le seuil de palais d'où ils ont dicté des lois ;

« Ils ont recueilli sans peine d'abondants trésors ; ils en « sont devenus possesseurs ; et le cœur brûlait sur les charbons « ardents de la douleur.

« Heureux, dans ce désastre, que ce soit contre les arbres « qu'aient été dégaînés les glaives apportés pour vous frapper ; « contre les arbres qu'ils abattent avec leurs fruits [2] !

[1] On désignait généralement à Alger par le mot سوق, *marché*, que je traduis par *bazar*, les rues le long desquelles étaient situées les boutiques dont l'édifice, selon l'usage oriental, était distinct de celui des maisons. Ces rues se trouvant plus particulièrement au nombre de celles qu'il devint indispensable d'élargir pour y rendre facile la circulation des voitures, on y abattit un grand nombre de boutiques ; c'est à ce fait que Mohhammed ben el-Chahed fait allusion.

[2] Le poëte rend ici hommage à l'humanité du vainqueur, dont la fureur ne se déchaina, dit-il, que contre les arbres. Beaucoup

« Alors les hommes frémirent; leurs esprits se troublèrent;
« ils laissèrent, interdits, en proie à la douleur de la séparation, s'écouler les heures de la nuit;

« Puis ils vendirent à vil prix leurs effets précieux, et se « répandirent, errants, étonnés, sur les terres et la mer [1].

« Ah! tourment que j'endure et dont il n'est rien qui me « délivre! Ah! malheureuse cité où règne l'étranger!

« J'expire, et les pleureuses ignorent le secret de mes maux. « Eh! comment la vie pourrait-elle avoir des charmes quand « l'homme habite au milieu de l'infidélité?

« Donnez, ô mes yeux! libre cours à vos larmes et répandez-« les en abondance. O tristesse! empare-toi de l'âme et ne la « quitte plus.

« Mais, ô mes amis! le créateur est le maître des événe-« ments; patience donc! peut-être, aux temps pénibles succé-« deront les jours propices! »

d'arbres furent en effet abattus, à l'époque de la conquête, sur les collines qui avoisinent Alger. Ce fut souvent nécessité, quelquefois désordre. Depuis, l'industrie active des colons a amplement réparé ce dommage dans les propriétés dont il se sont rendus acquéreurs; d'utiles plantations y tiennent aujourd'hui la place des arbres qui disparurent alors.

[1] Le poëte fait, dans ces deux vers, allusion à l'émigration des musulmans après la conquête d'Alger. Cette émigration, que des susceptibilités nationales et religieuses contribuèrent puissamment alors à déterminer, et depuis à entretenir, a enlevé à Alger plus des deux tiers de la population musulmane.

B. VINCENT.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. KOWALEWSKI
À M. STANISLAS JULIEN.

Casan, 17 juin 1839.

Monsieur,

..... Ne vous étonnez pas de ce que mes compositions ont été jusqu'à présent publiées dans la langue russe, que j'ai acquise de la même manière que les autres langues européennes. La nécessité de préparer à la Russie des connaisseurs du mongol m'a forcé de préférer la langue russe pour la composition des ouvrages élémentaires. L'accueil favorable de la part des orientalistes, ainsi que les progrès rapides que mes élèves faisaient dans la langue mongole, m'ont prouvé que j'ai atteint mon but, celui d'être utile dans cette nouvelle carrière. Profitant de vos conseils, j'ajouterai dans mon dictionnaire l'explication des phrases et des mots en français. Dans ce moment un de mes amis a entrepris de traduire dans cette langue les commentaires de ma Chrestomathie. Je me fais un plaisir de vous présenter ci-joint le premier essai de ce travail, et je prends la liberté de vous prier de vouloir bien le faire imprimer dans le Journal asiatique. Cela sera de votre part une aimable attention pour le traducteur, qui veut bien consacrer son temps à un travail aussi sec et aussi peu attrayant.

Pour ce qui regarde le prix du *K'hanggiour* dans la langue mandjoue, je ne puis vous dire là-dessus rien de positif, car il est impossible de le trouver dans les librairies privées. A la suite de la dégénération des Mandjous en Chine, et du mépris qu'ils font de leur propre langue, l'empereur a été forcé de commander, aux frais de la couronne, les planches de l'imprimerie, et de faire imprimer le *K'hanggiour* pour les Wangs et Ambanes, pour être distribué comme un présent. Outre cela, les Mandjous n'étant pas

disposés à accepter la religion bouddhique, ne pouvaient sentir le besoin du *K'hanggiour* dans leur propre langue. Pendant mon séjour à Peking, j'ai eu l'occasion d'en voir un exemplaire qui était à vendre dans une des bibliothèques particulières, contenant une seule partie du *K'hanggiour*, connue sous le nom de *Dhâvana*, qui était reliée à la manière chinoise, en cahiers, et coûtait presque 1800 francs. Cet exemplaire était écrit en langue tubétaine, chinoise, mandjoue et mongole, et contenait 32 vol.

Je n'ai pas eu l'occasion de voir la collection complète du *K'hanggiour* en langue mandjoue, et je vous avouerai que je m'en souciai peu, ayant sous les yeux celle des ouvrages tubétains, chinois et mongols. J'ai acquis pour la bibliothèque de l'université de Casan une superbe édition de *Wadjratchtch'edaka* en tubétain, chinois, mongol et mandjou. Le feu baron Schilling s'en est fait faire une copie. De pareils ouvrages sont plus faciles à trouver qu'une collection du *K'hanggiour* complète, volumineuse et d'un prix exorbitant.....

Introduction.

Au nombre des langues asiatiques cultivées par les Européens, s'est jointe récemment celle d'une nation qui inonda jadis la terre comme un torrent impétueux, et submergea presque toutes les trois parties du monde, en les menaçant d'une destruction universelle. Cette nation se trouve pour ainsi dire placée maintenant comme un rempart entre deux puissances, et continue, sous leur protection, son existence nomade. Il s'agit des Mongols, de ce peuple, autrefois si féroce, qui, ayant reçu du Tubet la religion indienne, sous l'influence de laquelle il adoucit peu à peu ses mœurs, et réussit à produire des ouvrages précieux pour nous sous beaucoup de rapports.

La plus grande partie de la littérature mongole consiste en traductions, surtout du tubétain, qui abondait autrefois,

à son tour, en traductions du sanskrit, et qui finit par s'enrichir de ses propres productions. La destinée politique et littéraire de ces deux nations, les Tubétains et les Mongols, par un concours de circonstances particulières, fut à peu près semblable. C'est à la religion bouddhique qu'ils sont redevables de l'étroite amitié qui les unit, ainsi que de la propagation des lumières et de la civilisation. La politique astucieuse des souverains de la Chine les mit dans l'état où ils se trouvent maintenant.

Outre la religion, les savants tubétains et mongols s'occupaient de philosophie, de médecine, d'astrologie et d'histoire. Quelques-uns accusent injustement la littérature bouddhique de manquer d'ouvrages historiques. Dans cette partie de l'Asie, le gouvernement laïque s'alliait autrefois avec l'ecclésiastique; de même les productions des savants, qui décrivent les événements séculiers, suivaient la marche de la religion.

Les souverains, aidés du clergé, gouvernaient paisiblement leurs sujets et s'énorgueillissaient du titre de *khan ecclésiastique* (nomoun-khan). De leur côté, les Lamas, s'appuyant sur la protection des souverains, agissaient librement sur le peuple, et en même temps enracinaient les dogmes de la religion sur les lois de l'empire; par là ils propageaient les livres comme un moyen sûr d'atteindre leur but. La plupart de ceux qui enseignaient le bouddhisme, descendaient de la dynastie des souverains; ayant été élevés sous l'influence du clergé, ils devinrent par la suite son plus sûr appui. Ce même clergé embrassa plusieurs fois le parti du peuple opprimé, et concourut avec lui à restreindre la puissance des oppresseurs.

Possesseurs de toute la civilisation contemporaine, ils la communiquaient au peuple autant que cela était convenable à leurs vues. Le médecin du corps est ici le médecin de l'âme ; il offre ses remèdes comme une révélation de quelque Bouddha avec des prières et des exorcismes. Le peintre livre ses productions comme une inspiration divine ; et la rédac-

tion du calendrier se fait par les calculs mystérieux de l'astrologie, fondée sur leur théologie. Sous cette influence de la caste ecclésiastique, est-il étonnant que toutes leurs productions portent une empreinte religieuse? Il est évident aussi que l'historien ne peut éviter la marche tracée par l'impulsion de la civilisation universelle. Toutes leurs productions, empreintes du principe religieux, renferment des matériaux précieux, qui peuvent expliquer l'histoire de la civilisation des peuples asiatiques, et servir de supplément aux notions que nous ont transmises les Chinois et autres annalistes orientaux. Le bouddhisme est leur âme, et pour ainsi dire, une seconde vie qui circule dans leurs veines.

Pendant la persécution des bouddhistes dans l'Inde, plusieurs originaux sanskrits furent emportés dans d'autres contrées, ou détruits par leurs adversaires; de sorte que ceux qu'on retrouve de nos jours forment une partie tout à fait nulle, comparativement aux traductions qui se sont conservées en langue tubétaine, chinoise et mongole. Cette circonstance augmenta leur valeur, car elles sont les uniques sources d'où un savant et laborieux observateur peut puiser ses connaissances[1].

La pauvreté de la langue, jointe à la vénération des traducteurs pour la sainteté des originaux, rendit leurs productions si embrouillées, si diffuses, qu'on ne peut les comprendre à la lecture sans l'original tubétain. On doit pourtant rendre justice à l'assiduité des Lamas-traducteurs, qui ont su rendre avec tant d'art, dans leur langue pastorale, les principales idées et les hautes expressions du sanskrit, langue très-riche et très-cultivée. Nous apprenons aussi la véritable cause, pourquoi tant d'ouvrages furent traduits et corrigés

[1] Cette observation aurait paru parfaitement vraie il y a quelques années, mais les lecteurs du Journal asiatique savent que l'on possède maintenant, par suite des découvertes faites par M. Hodgson dans les cloîtres bouddhistes du Népal, les originaux sanskrits de ces ouvrages. — *Note de la rédaction.*

dans les langues tubétaine et mongole, et pourquoi, malgré tous leurs efforts, il resta une quantité considérable d'expressions purement techniques, mécaniquement formées, dont on ne découvre le véritable sens que par une habitude constante du travail, une lecture profonde et un examen assidu de divers ouvrages, en les confrontant avec les termes originaux. Que de mots sanskrits sont divisés en syllabes, et chaque syllabe forme dans la traduction un mot entier et séparé! Quoi qu'il en soit, le génie de la langue mongole, relativement à la grammaire, resta intact sur sa base solide, comme pour servir de modèle aux ouvrages subséquents. Cette langue, employée par les meilleurs auteurs, se nomme *langue des livres sacrés* (nomoun-kèle).

Ainsi, à l'aide de la littérature tubétaine, les Mongols, guidés par les Lamas, créèrent leur propre langue, pour laquelle s'éleva une autre époque, quand la politique astucieuse des souverains de la Chine, pour sa propre sûreté, réussit à abaisser l'orgueil de ses voisins importuns, et à leur faire prendre une autre direction. Les traducteurs, sous prétexte de conserver une fidélité précise du texte, donnèrent accès à des formes abrégées de mots, propres à un jargon, ou aux expressions de l'original mandjou. Sous un déluge de néologismes, de traductions, d'édits, de préceptes, de règles, d'astronomie, de livres chrétiens et d'ouvrages des philosophes chinois, la langue mongole fit des progrès rapides.

Pendant que cette littérature s'enrichissait, sous la dynastie des *Thsing*, de livres pour ainsi dire séculiers, la langue ecclésiastique fut fixée au moyen de quelques dictionnaires, comme le *Tokbar-loa*, le *Minghi-djamso*, et surtout le dictionnaire encyclopédique *Khaybi-djounay*, où sont rassemblés, non-seulement les mots et les expressions des livres sacrés, mais certaines connaissances indispensables pour servir de guide à la lecture et aux traductions. A l'aide de ce dernier dictionnaire, on a traduit, après le *K'hanggiour*, toute la collection de livres connus sous le nom de *Stanggiour*. Les laborieux cénobites, encouragés par *Djandja Khou-*

toukhtou, continuent assidûment à traduire les ouvrages qui servent à l'explication des dogmes et de l'histoire du bouddhisme.

L'impression à la manière des Chinois, en occasionnant un grand sacrifice de temps et d'argent, nuit beaucoup à la propagation immédiate des nouveaux ouvrages. Les manuscrits, si estimés en Asie, conservent leur primitive valeur. Les pagodes, les monastères et les maisons privées des bouddhistes dévots ont des bibliothèques très-riches, qui renferment des productions savantes, mais inaccessibles aux étrangers. Un livre est considéré comme un moyen de salut ou une chose sacrée qui protége contre les maladies et les malheurs, et non comme une œuvre purement littéraire.

Plusieurs tribus mongoles qui peuplent le pays au delà du Baïkal, acquérant par degrés, sous la protection de la Russie, les moyens d'améliorer leur situation, sont aujourd'hui un objet de jalousie pour leurs compatriotes soumis à *Bogdo-Khan*. Le principe du bouddhisme, introduit en Mongolie par le clergé tubétain, est tellement répandu, que non-seulement les Bouriates professent la doctrine de Bouddha, mais même les tribus toungouses se sont tout à fait régénérées en les imitant. Les lamas bouriates se trouvaient jadis en grande relation avec le Tubet; ils se formaient dans la capitale de leur souverain, et, transportant de là une quantité de livres et d'usages surannés, ils enseignaient le tubétain aux jeunes gens. Lorsque ces pèlerinages furent interceptés, les profonds connaisseurs de la langue sacrée devinrent rares dans les écoles; mais il exista toujours au milieu des tribus bouriates des Lamas laborieux et zélés, qui, surmontant tous les obstacles, faisaient des progrès étonnants dans la littérature tubétaine; les traductions des meilleurs ouvrages, écrits en style énergique, coulant et correct, en servent de preuve.

Notre gouvernement, en établissant l'ordre et la tranquillité dans les belles steppes au delà du Baïkal, tâche d'habituer les indigènes à avoir un domicile fixe, et leur fait sentir

les avantages de la civilisation. Avec la vie domestique, s'est réveillée chez les Bouriates l'inclination pour les sciences. Dans les écoles, établies dans les steppes de Sélengensk et de Khorin, ainsi que dans plusieurs maisons privées, les jeunes gens apprennent, quoique lentement, à lire et à écrire. On a établi récemment une école à *Troizko-Savsk* pour les enfants des Cosaques Mongolo-Bouriates, qui justifie déjà l'attente du gouvernement. Le séminaire d'Irkoutsk possède une classe mongole qui forme des prédicateurs pour le pays des mongols. D'après l'édit de 1828, il est prescrit d'enseigner le Mongol au gymnase d'Irtoutsk et à Nerchinsk, car la Russie, étant en relations intimes avec les tribus mongoles, a besoin de bons interprètes de cette langue. Les Kalmouks trouvèrent des secours pour leur propre civilisation à Stravropol et à Saint-Pétersbourg. Enfin le premier gymnase de Casan, dans le nombre de ses élèves étrangers, compte déjà de jeunes Bouriates.

Mais la Russie a fait plus encore pour l'étude de la langue mongole. M. Schmidt, membre de l'académie de Saint-Pétersbourg, a donné à l'Europe la première grammaire et le premier dictionnaire de cette langue; ainsi que plusieurs autres ouvrages relatifs à l'histoire et à la religion des Mongols. La première chaire de la langue mongole fut fondée à Casan. Nos bibliothèques possèdent de grands trésors en livres imprimés et en manuscrits, rassemblés dans les tribus soumises à la domination russe et dans l'intérieur de la Chine, inaccessibles aux autres puissances européennes. Sentant le besoin d'un manuel pour l'enseignement du mongol, et possédant un grand nombre de livres et de manuscrits dans cette langue, je me suis déterminé à publier une Chrestomathie mongole, composée de contes qui feront connaître la partie morale du bouddhisme, de fragments d'ouvrages dogmatiques, qui enseigneront les divers changements que cette religion a subis, et qui contiennent une série de renseignements indispensables à l'étude de l'histoire de l'Orient; enfin, d'extraits du Code mongol et des préceptes de l'empe-

reur Tchin-tsong, qui faciliteront l'étude du style moderne et feront connaître l'état actuel de cette nation. J'y ai ajouté des notes tant grammaticales qu'historiques.

BIBLIOGRAPHIE.

طبقات المفسرين للاسيوطى Soyouthii liber de interpretibus Korani, edidit Albertus Meursinge. Lugd. Bat. 1839, in-4°, pp. 243.

Au nombre des écrivains arabes les plus célèbres par la multiplicité et l'importance de leurs travaux, il faut mettre au premier rang Abou'l-Fadl Abd ar-Rahman al-Khodaïri, mieux connu sous le nom de Soyouthi, dérivé d'Osyouth ou Soyouth, ville de la haute Égypte, où il naquit l'an 849 de l'hégire (1445 de J. C.). Après avoir fait de bonnes études sous les professeurs les plus habiles de son temps, il acquit, de bonne heure, des connaissances tellement étendues, qu'il se trouva en position de traiter à fond presque toutes les sciences qui composent l'encyclopédie musulmane. Doué d'une excellente mémoire et d'une grande application, il s'était familiarisé avec toutes les branches de la littérature, et comme sa passion pour la célébrité n'était pas moins grande que son amour pour l'étude, il chercha à obtenir, par ses nombreux écrits, la première place parmi les écrivains, afin de pouvoir parvenir de là à la fortune et aux honneurs. Jamais, peut-être, on ne vit un auteur si fécond; théologie et poésie, jurisprudence et histoire, philosophie, grammaire et biographie : tous les sujets furent également de son ressort, et il ne manqua pas de les aborder tous; mais il compilait plutôt

qu'il ne composait; il refaisait même les travaux de ses devanciers, et les donnait ensuite au public sous son propre nom. Une liste de plus de trois cents ouvrages témoigne assez de son ardeur infatigable à tout traiter et tout entreprendre. Mais les travaux d'érudition étaient bien loin d'absorber toutes ses facultés; il aspirait à être regardé comme le premier, non-seulement parmi les hommes de lettres, mais aussi parmi les docteurs; il énonça hautement ses prétentions au rang de *modjtehid*, et s'arrogeant ainsi le droit de ne pas admettre aveuglément l'autorité des anciens imams, il voulait, en même temps, obliger ses contemporains à reconnaître la sienne. Si les hommes de loi et de lettres repoussèrent ses prétentions, il eut cependant l'adresse de les faire accueillir par des personnages hauts placés dans le gouvernement; et par sa forfanterie et ses intrigues, autant que par ses talents, il réussit à obtenir des emplois lucratifs et honorables, et il fournit ainsi de nouveaux sujets de jalousie à ses ennemis. Après avoir joui de la belle position qu'il s'était faite, et surpassé tous ses prédécesseurs par le nombre de ses écrits, sinon par leur qualité, il mourut dans l'île de Rauda, près du Kaire, en l'an 911 de l'hégire (1505 de J. C.).

Plusieurs ouvrages de Soyouthi se trouvent dans les bibliothèques de l'Europe, et ont attiré l'attention de nos savants; et s'il était permis de juger de ses autres écrits par ceux qui nous sont connus, on devrait reconnaître qu'ils ne manquent pas de mérite chacun dans son genre: mais il est certain qu'un grand nombre de ses productions doivent être de simples ébauches, et que leur titre n'est pas toujours justifié par leur contenu; le petit ouvrage qui fait le sujet de cette notice en est une preuve manifeste. L'auteur se proposa d'y donner de courtes notices biographiques sur les principaux commentateurs du Koran; mais ce traité porte les marques d'un travail fait à la hâte; arrangé comme il est, par ordre alphabétique, il offre beaucoup de noms sous les premières lettres, mais ensuite on s'aperçoit, non-seulement de lacunes,

mais d'omissions; et, chose singulière, le nom du célèbre Beïdawi ne s'y trouve pas. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage sera d'une grande utilité aux amateurs de la littérature musulmane, et M. Meursinge a rendu un grand service à ceux qui se livrent aux recherches biographiques, en leur donnant une édition soignée de cette monographie, d'après le manuscrit de Leyde, le seul connu en Europe. Le volume qu'il vient de publier se compose : 1° du texte arabe des طبقات, remplissant quarante-trois pages et renfermant cent trente-six notices biographiques; 2° des notes et éclaircissements de l'éditeur, qui remplissent cent quatre pages, et témoignent de l'étendue des recherches auxquelles ce jeune savant a dû se livrer avant de pouvoir donner des indications sur tous les docteurs et écrivains nommés par Soyouthi dans le cours de son ouvrage; 3° d'un riche *index* de noms propres remplissant trente-quatre pages; 4° de cinquante pages de prolégomènes, offrant de curieux renseignements sur l'auteur et ses ouvrages; on y trouve surtout trois documents bien faits pour exciter la curiosité, savoir : l'autobiographie de Soyouthi avec la liste de ses ouvrages donnée par lui-même; une autre biographie de Soyouthi, par un contemporain, le célèbre Sekhawi, qui le juge très-sévèrement; et enfin une *contre-biographie* de Sekhawi, composée par Soyouthi. Une courte analyse de ces trois pièces donnera une faible idée de l'intérêt qu'elles offrent au lecteur européen, et fera connaître la nature des rapports qui existaient entre les savants musulmans de cette époque. Dans la première, Soyouthi raconte l'histoire de ses études; il parle des livres qu'il avait appris aux écoles, et des professeurs dont il reçut les leçons. Il passe ensuite à un sujet qu'il traite avec une franchise et une modeste assurance tout à fait édifiantes; il apprécie ses propres talents et l'étendue de son savoir. « Par la faveur de Dieu, dit-il, j'ai approfondi l'exé« gèse du Koran, la science des traditions, la jurisprudence, « la grammaire et la rhétorique; aucun de mes professeurs « ne les sut si bien que moi. » Il est vrai qu'il reconnaît

ensuite à un de ses maîtres un grand talent pour la jurisprudence. Mais l'homme n'est pas parfait, il ne peut pas tout savoir : ainsi Soyouti convient qu'il y a certaines sciences où il n'a pas de connaissances très-étendues; et quant à l'arithmétique, dit-il, « c'est une étude extrêmement difficile pour « moi et tout à fait étrangère à mon génie; quand j'essaie « d'en résoudre une question, c'est comme si je tâchais de « soulever une montagne. Mais, en revanche, je possède « parfaitement toutes les qualités nécessaires à un docteur « *modjtehid;* je dis cela, non pas pour m'en vanter, mais « pour déclarer les bienfaits que je dois à Dieu. Si je vou« lais aborder un sujet quelconque et le traiter à fond ainsi « que les différentes opinions émises dessus, citer les preuves « que les traditions et le raisonnement pourraient fournir, « rapporter les réfutations et erreurs auxquelles ce sujet a « déjà donné lieu; enfin, établir une comparaison entre « les différentes manières dans lesquelles on l'a déjà en« visagé, je pourrais, certes, le faire par la faveur et la « grâce de Dieu. » Il paraîtrait que Soyouthi n'avait pas alors beaucoup d'amis, puisqu'il était obligé de dire ces choses lui-même. Notre auteur termine cette autobiographie si modestement écrite, par une liste de ses trois cents ouvrages; autre trait de modestie, qui, pour les orientalistes, est excusable. Dans la seconde pièce, Sekhawi prend la parole, et après avoir retracé les études faites par Soyouthi, il cite une petite anecdote qui prouve qu'au commencement même de sa carrière, Soyouthi avait une idée assez haute de sa propre importance : il était allé aux leçons d'un professeur nommé Al-Monawi, et il s'était mis parmi l'auditoire à la place d'honneur; ceci ne plut nullement au professeur, qui lui insinua, par les paroles suivantes, l'inconvenance de sa conduite : « Quand nous étions jeunes, nous « nous mettions derrière le cercle des auditeurs; » il ajouta aussi d'autres observations de la même nature [1]. Soyouthi,

[1] M. Meursinge a traduit ce passage autrement, mais il me semble

comme on le pense bien, quitta promptement un professeur qui donnait des leçons de bienséance. Sekhawi passe ensuite en revue l'autobiographie de Soyouthi, dont il ne ménage nullement la forfanterie; il paraît que Sekhawi avait eu Soyouthi pour élève, et que ce dernier lui avait volé quelques-uns de ses écrits : *inde iræ*. Il faut avouer aussi qu'il traite Soyouthi durement, quand même ce qu'il en dit serait fondé sur la justice; exposer ses emprunts ou plutôt ses plagiats, décrier ses talents, le déclarer un charlatan, rappeler ses torts envers plusieurs savants, et exposer la nullité de ses prétentions : telle est la tâche que Sekhawi a exécutée de grand cœur et qui nous a valu une notice extrêmement curieuse et passablement amusante; mais cette critique n'inspire pas beaucoup de respect ni pour l'un ni pour l'autre. Quand Sekhawi publia son ouvrage, Soyouthi se pressa de compiler une espèce de dictionnaire biographique où son ancien professeur tient sa place, comme de juste : « Mohammed Ibn Abd ar-Rahman « Sekhawi, historien calomniateur جارح, dépourvu de toute « science, excepté celle des traditions; un homme qui se complaît dans la calomnie, etc. » On voit combien le ton des savants d'alors était différent de celui qui distingue ceux de nos jours; il faut, sans doute, en chercher l'explication dans la différence des pays et des époques.

Ce volume est le premier d'une série d'ouvrages entrepris sous la direction de M. Weyers de Leyde, et exécutés par ses élèves : un second ouvrage vient aussi de paraître, renfermant des prolégomènes au célèbre poëme d'Ibn Abdoun, dans lequel l'auteur déplore la chute des Benou'l-Aftas, dynastie maure-espagnole qui fut renversée par Yousouf Ibn Taschifin. En rendant prochainement compte de ce nouveau travail, nous pourrons alors ajouter quelques observations sur la direction imprimée par M. Weyers aux études orientales à Leyde; en attendant, nous félicitons ce professeur de

qu'il n'en a pas saisi le vrai sens. Du reste c'est le seul endroit de son travail qui paraît avoir besoin de rectification.

l'honorable début de son élève; M. Meursinge, qui vient de faire preuve, dans la carrière des lettres orientales, d'une instruction aussi solide qu'étendue.

M. G. de S.

Haji Khalifæ Lexicon encyclopædicum et bibliographicum; *primum edidit, latine vertit et commentario instruxit* Gustavus Flügel. — In-4°; t. I, pp. 540; t. II, pp. 672. Lipsiæ, 1835-7.

Le dictionnaire bibliographique composé vers le milieu du xviie siècle par Hadji Khalifa a toujours été regardé à juste titre comme un ouvrage indispensable pour l'étude de l'histoire littéraire des musulmans. Ce recueil renferme l'indication de plus de quarante mille ouvrages avec les noms d'environ huit mille auteurs; très-souvent aussi on y trouve la date de leur mort: de sorte que, par ce dernier genre de renseignements, il devient d'une certaine importance pour la biographie. L'auteur, en adoptant l'ordre alphabétique, avait cédé à la nécessité de rendre son livre facile à consulter; mais, ayant bien senti qu'un tel mode de classification ne donnerait que des notions fort imparfaites sur l'ensemble de la littérature musulmane, il a mis en tête de son travail des prolégomènes très-étendus sur la division des sciences, leur origine, leur progrès et leur utilité, et il a renvoyé au corps de l'ouvrage les définitions spéciales de chaque science. Ces additions sont d'une haute importance; mais le style dans lequel elles sont rédigées est très-concis, et la terminologie scolastique que Hadji Khalifa a empruntée à Ibn-Khaldoun les rend souvent fort difficiles à entendre: on y reconnaît, néanmoins, le grand talent et la vaste instruction de l'auteur, qui, après avoir embrassé d'un coup d'œil toute l'encyclopédie des sciences, descend à l'examen de chacune d'elles en

particulier, et montre dans cette nouvelle tâche un profond savoir, un jugement sain et une parfaite connaissance des divers sujets qu'il aborde. Pour rassembler les matériaux d'un tel ouvrage, l'auteur se livra à de longues et profondes recherches; après avoir fouillé et visité les différentes bibliothèques de l'Orient pour prendre connaissance des trésors qu'elles renfermaient, il compulsa toutes les collections biographiques dont la littérature musulmane est si riche, et y puisa l'indication d'une foule d'écrits en tout genre, dont la majeure partie lui était inconnue. C'est ainsi qu'il parvint à former son célèbre Dictionnaire bibliographique, qui nous reste comme une preuve irréfragable de l'immense étendue de la littérature arabe et comme témoignage des grands travaux de l'auteur et un des plus solides titres de gloire.

Hadji Khalifa ne fut pas cependant le premier écrivain arabe qui eut la pensée de recueillir les titres de tous les ouvrages qui composent la littérature des nations musulmanes: la tentative avait déjà été faite au milieu du IVe siècle de l'hégire, sous le règne du khalife at-Taï-lilla, par Abou'l-Ferej Mohammed Ibn-Abi Yacoub al-werrak (*le libraire*), de Baghdad, et surnommé an-Nedîm al-Baghdadi (*le convive agréable de Bagdad*). Son ouvrage intitulé: *Fihrest al-Oloum, Catalogue des sciences*, et qu'il composa en 377 (987 de J. C.), est distribué en dix sections; chacune d'elles traite un sujet spécial, comme on le verra par l'indication suivante:

Première section. Sur la langue des Arabes et celle des Adjem (*étrangers*); titres des livres révélés dont l'authenticité est reconnue par les musulmans; sur le Koran.

Deuxième section. Sur l'origine de l'art grammatical, sur les grammairiens des écoles de Basra et Koufa, et les grammairiens éclectiques, sur les grands écrivains, etc. et la liste de leurs ouvrages.

Trosième section. Sur les historiens, les *rawis* ou rapporteurs de récits historiques, les rapporteurs de traditions relatives à Mahomet, les généalogistes, etc. et la liste de leurs

ouvrages. Histoire des *katibs* et autres fonctionnaires publics qui se sont occupés de littérature; notice sur les gens de plaisir, chanteurs, bouffons, etc. et la liste de leurs ouvrages.

Quatrième section. Sur les poëtes avant et pendant l'islamisme, les compilateurs de *diwans*, les *rawis* ou récitateurs d'ouvrages poétiques, etc.

Cinquième section. Sur la théologie, les Motazélites, Shiites, Imamites et autres sectes hérétiques; la liste de leurs livres. Les dévots qui ont renoncé au monde et qui se sont livrés aux mortifications, etc. leurs ouvrages.

Sixième section. Sur la jurisprudence : Malik, ses sectateurs et leurs livres. Abou Hanifa, ses sectateurs et leurs livres; Schafi, ses sectateurs et leurs livres. Dawoud (Abou Soleiman Tai), ses sectateurs, et leurs livres. Jurisconsultes schiites. — Abou Jaafer Taberi, ses partisans, et leurs livres.

Septième section. Les philosophes et leurs ouvrages. Les professeurs, mathématiciens, arithméticiens, astronomes, etc. La médecine et les médecins tant anciens que modernes, avec la liste de leurs ouvrages.

Huitième Section. Les fabulistes, conteurs, etc. Leurs ouvrages.

Neuvième section. Les Sabéens de la ville de Harran, leurs doctrines, etc. Sectes indiennes et chinoises.

Dixième section. Les alchimistes, les travailleurs au grand œuvre; leurs livres.

On voit par cet exposé qu'Ibn al-Werrak a envisagé son sujet sous un autre point de vue que Hadji Khalifa : l'auteur du Fihrest s'est surtout occupé des écrivains, et il met leurs ouvrages en seconde ligne; Hadji Khalifa, au contraire, dirige d'abord l'attention de ses lecteurs sur les livres et leur contenu; ensuite il en nomme les auteurs. Mais la différence la plus frappante qui existe entre ces deux recueils est dans le caractère des ouvrages qui y sont mentionnés. Dans le Fihrest on rencontre presque à chaque page des titres de livres maintenant perdus; ainsi nous est révélée l'existence de traduc-

tions du grec, du pehlewi et de l'indien; des traités sur l'histoire et les antiquités arabes, persanes et indiennes; d'ouvrages de poésie et grammaire; enfin celle d'une littérature étendue et variée, riche surtout en souvenirs et en traditions des temps anciens; d'une littérature complète et maintenant presque anéantie, car il ne nous en reste de bien important que quelques monuments, savoir : pièces de poésie; le Koran; des recueils de traditions, le *Kitab* de Sibewaih, des fragments de la vaste collection de documents historiques rassemblés par Taberi, et le *Moroudj ad-Deheb* de Mesoudi, compilation dont la lecture excite plutôt qu'elle ne satisfait la curiosité.

La Bibliothèque du roi ne possède qu'un seul volume du Fihrest; il a été transcrit l'an 627 de l'hégire (1229-30 de J. C.), et il renferme les quatre premières sections seulement; M. de Hammer vient de s'en procurer la dernière partie, et il paraît qu'un exemplaire complet se trouve à la bibliothèque de Leyde. Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'importance d'un tel ouvrage; les orientalistes savent l'apprécier, et peut-être un jour deviendra-t-il plus accessible à la généralité des lecteurs.

En terminant nous ne pouvons nous dispenser de présenter quelques observations sur les difficultés que M. Flügel a dû surmonter avant de pouvoir livrer à l'impression son édition du Lexique bibliographique de Hadji Khalifa : les manuscrits de cet ouvrage ont été toujours recherchés avec empressement; mais, en multipliant les exemplaires, le zèle des copistes surpassa leur instruction, et le texte qu'ils devaient reproduire subissait sans cesse de graves altérations dues, soit à l'ignorance, soit à la précipitation. Les prolégomènes devinrent quelquefois inintelligibles; les titres des livres furent altérés au point d'être méconnaissables, les noms des auteurs estropiés, les dates changées, le texte même tronqué. Aucun des exemplaires que nous possédons en Europe n'est exempt de ces défauts, et il arrive souvent que l'incorrection du texte force le lecteur à renoncer

au secours que l'ouvrage aurait pu lui fournir. Pour donner une bonne édition de ce lexique, il fallait collationner un grand nombre de manuscrits, vérifier les noms propres, fixer les dates, être initié aux différentes branches des sciences musulmanes pour pouvoir en comprendre la terminologie : après avoir rétabli le texte, il fallait, pour en faire la traduction, vaincre des difficultés non moins grandes pour rendre avec précision les pensées de l'original, et en reproduire exactement et clairement les définitions et les termes techniques, en faisant plier le génie d'une langue à celui entièrement différent d'une autre langue. Dans les deux premiers volumes que M. Flügel a terminés, et qui forment le quart de l'ouvrage entier, on reconnaîtra que ces conditions ont été parfaitement remplies, et que Hadji Khalifa a trouvé un éditeur et traducteur digne de lui; il nous reste à exprimer notre désir de voir bientôt paraître la suite de cet important travail, qui fera également honneur à la Société anglaise des traductions orientales, qui l'a encouragé, au jeune savant qui l'a exécuté, et à la mémoire de l'illustre professeur dont M. Flügel fut l'élève.

M. G. de S.

Hikayant ooljaleelah, translation of *Alfu ly lattin o lielah*, called *arabian Nights;* for the use of the college of Fort Saint-George, translated by Moonshy Shams-ooddeen Uhmud in the year 1252 hijree, or 1836 A. D. c'est-à-dire: *les Histoires célèbres*, ou *les Mille et une nuits*, traduites en hindoustani. Madras, 1836, in-8°.

L'ouvrage le plus remarquable de la littérature arabe moderne est sans contredit celui qui a pour titre *les Mille et une nuits* (*Alf*[1] *laïla o laïla*). Malheureusement on y rencontre beaucoup d'expressions peu usitées qu'on ne trouve

[1] Et non pas *alif*, comme on lit dans les prospectus des nouvelles

pas dans les dictionnaires, et de nombreuses allusions à des usages peu connus des lecteurs européens. On regrettait qu'il n'en existât pas de traduction dans une langue de l'Orient musulman, en sorte qu'on pût y avoir recours pour l'interprétation des passages obscurs. En effet, les versions des ouvrages orientaux dues à des natifs, sont généralement très-utiles pour l'intelligence des originaux, parce que les contrées où ces différentes productions sont écrites, ont des mœurs et des usages à peu près pareils, et que les langues qui y sont usitées ont beaucoup d'analogie entre elles. Telles sont, par exemple, la traduction turque d'Ibn Khalidoun et la version persane de Tabari. Quant aux Mille et une nuits, l'idiome de l'Asie dans lequel on devait désirer de pouvoir les lire, c'est certainement l'hindoustani, à cause que cet ouvrage célèbre étant, à ce qu'on croit généralement, d'origine indienne, quoique écrit en Égypte par des musulmans : il ne pouvait, en effet, être mieux traduit que par un musulman de l'Inde, et en hindoustani, qui est la langue de l'Inde musulmane, le persan et l'arabe étant pour elle à peu près comme pour l'Europe le grec et le latin. Or voici une excellente traduction hindoustani dont le premier volume, qui renferme cent nuits, est arrivé en Europe. Cette traduction, écrite à la fois avec simplicité et élégance, se distingue par un style clair et aisé qui ne présente jamais aucune ambiguïté; aussi suis-je convaincu qu'elle pourrait aider à l'intelligence de l'original les personnes qui, à la connaissance de l'arabe, joignent celle de l'hindoustani. Le volume dont il s'agit, et que j'ai sous les yeux, est lithographié avec beaucoup de soin. Il est écrit en caractères *nestalis*, qui tiennent le milieu entre les caractères arabes nommés *neskhi*, et les persans nommés *talîc*[1]. Je le considère comme une des pu-

éditions de Calcutta. Le mot ألف, prononcé *alf*, signifie *mille*; mais prononcé *alif*, il indique la première lettre de l'alphabet.

[1] Le mot نستعليق paraît être une contraction des mots نسخی et تعليق.

blications les plus utiles qui soient sorties, dans ces dernières années, des presses de l'Inde.

G. T.

Histoire de l'expédition des Français en Égypte, par *Nakoula el-Turk*, publiée et traduite par M. Desgranges aîné, secrétaire interprète du Roi. Paris, Imprimerie royale, in-8°. 1839. Se vend à Paris, à la librairie orientale de Mme veuve Dondey-Dupré, rue Vivienne, n° 2.

M. A. Loiseleur Deslongchamps, qui, par la publication de divers ouvrages relatifs à la littérature sanskrite, s'est placé à un rang distingué parmi les savants de notre siècle, réimprime en ce moment le célèbre vocabulaire intitulé *Amarakocha* (Trésor d'Amara ou Trésor immortel), lequel a pour auteur Amarasinha, illustre grammairien de l'Inde.

Le premier volume de cet ouvrage, qui comprend tout le texte et la traduction française, vient de paraître sous le format in-8°, et fait honneur, par sa belle exécution, aux presses de l'Imprimerie royale.

Le second volume, comprenant l'*index*, sera mis sous presse dans deux mois.

FIN DU TOME VIII.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE VIII[e] VOLUME.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

